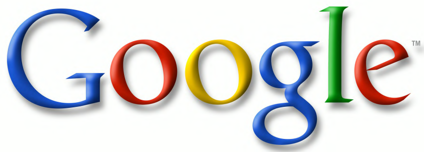






REVUE DU MIDI

10me ANNÉE — 1er SEMESTRE

Revue du Midi

TOME DIX-NEUVIÈME



NIMES

IMPRIMERIE GÉNÉRALE (MAISON GERVAIS-BEDOT)

21, RUE DE LA MADELEINE, 21

1895

Vue de l'extérieur de l'amphithéâtre vulgairement apellé les arènes de Nismes

L'ANCIENNE VILLE DES ARÈNES

Il souffle depuis quelque temps en province un vent de décentralisation qui devrait bien aller au-delà du mouvement littéraire. Certains esprits critiques et chagrins, sans vouloir cependant le rétablissement des états provinciaux, se prennent parfois à regretter la vitalité propre qu'ils répandaient autour d'eux et les droits qu'ils savaient maintenir. On se sentait alors soutenu contre les abus de l'autorité, on tenait tête aux parlements et les requêtes adressées au Conseil d'état par MM. les Syndics généraux avaient une autre importance que l'humble pétition sur timbre du pauvre contribuable écrasé par mégarde.

C'était en effet un véritable office qu'instituaient « les gens des trois états du pays de Languedoc » en nommant leur Syndic. Ils le nommaient à vie, sans qu'il pût être dépossédé de sa charge que par mort, forfaiture ou promotion à quelque office incompatible avec elle. Ils le firent bien voir en 1520 et en 1554, en maintenant leurs titulaires malgré la révocation de la Sénéchaussée de Carcassonne et les inhibitions du Parlement de Toulouse. Les requê-

(1) Histoire de Nimes de Ménard — Abrégé de N. P. Baragnon — Minutes de Bargeton. — Archives municipales, départementales et domaniales.

tes étaient assez nombreuses. si j'en juge par les minutes de l'avocat au parlement, Daniel Bargeton, qui avait la confiance des syndics, confiance méritée par sa qualité de compatriote et par la grande réputation de jurisconsulte dont il jouissait à Paris. Je choisis, entre beaucoup d'autres, une affaire importante alors pour notre ville, parce qu'elle touchait aux intérêts d'un certain nombre de ses habitants, intéressante pour nous aujourd'hui, parce qu'elle évoque tous les souvenirs de son passé.

En 1742, les directeurs des finances s'avisèrent qu'il existait à Nimes, dans l'ancien amphithéâtre, des maisons bâties dans son cirque, sous ses portiques et sur ses gradins, et dont les propriétaires seraient peut-être bien embarrassés pour prouver leurs droits de propriété. En conséquence, par arrêt du Conseil, ils furent taxés solidairement, pour droit de confirmation, à la somme de dix mille livres, dont le quart exigible pour forme de consignation fut payé bon gré mal gré, avec frais de procédures, saisies et exécutions pour les récalcitrants.

Les habitants ainsi taxés réclamèrent par l'organe de leur syndic, et l'avocat Bargeton fut chargé de préparer leur défense ; les consuls rédigèrent également leur protestation. Son plan était d'établir qu'il n'était pas soutenable que l'amphithéâtre fit partie du domaine royal, et qu'en tout cas, les habitations construites dans son enceinte rentraient dans le droit commun. Pour cela, il racontait l'histoire de cette singulière agglomération, petite ville enclavée dans la grande, et qui avait eu si longtemps son existence

propre, ses privilèges, sa paroisse et ses consuls. De son temps, c'était de l'érudition ; de nos jours, c'est une redite que le lecteur me pardonnera, je l'espère, parce qu'elle n'a pour but que de faire ressortir les droits de la ville sur ses Arènes.

Ce magnifique édifice, construit au IIe siècle de notre ère, probablement par les habitants avec l'aide des empereurs, avait servi aux jeux sanglants de cette époque jusqu'au jour où le christianisme fit disparaître les combats de gladiateurs, tout en laissant subsister ceux des bêtes féroces. Les Visigoths, barbares dédaigneux des plaisirs des peuples civilisés, supprimèrent tous ces spectacles et changèrent la destination du monument. Ils élevèrent à l'est, au sommet des gradins, deux tours qui dominaient la plaine et la surveillaient au loin, par dessus les remparts voisins de la ville ; ils creusèrent un fossé profond autour de son enceinte, puis murèrent les arcades des portiques transformés ainsi en abris pour les défenseurs de cette forteresse improvisée. C'était encore un réduit assez redoutable pour des armées d'invasion, qui n'avaient ni le temps ni la science des longs sièges, que cette masse imposante, sorte de tour massive haute de soixante pieds et large de quatre cents ; c'était aussi un refuge assuré pour les habitants de la grande ville échappés aux massacres et aux ravages successifs des Visigoths, des Francs et des Sarrasins (1).

(1) Néanmoins, au point de vue technique, une enceinte circulaire d'un aussi grand développement est peu favorable à la défense : elle n'a pas de flanquements, les projectiles de la garnison divergent tandis que ceux des assaillants convergent ; elle exige

Lorsqu'en 737, Charles Martel mit à sac les villes de la Septimanie, il fit subir le même sort à Nimes, et ne pouvant démolir les Arènes comme il avait démantelé les remparts, il voulut au moins les rendre inhabitables, et livra aux flammes les maisons bâties à l'intérieur, pour en punir les défenseurs (1). A partir de 752, le pays passa sous l'autorité nominale des rois de France et, en réalité, sous celle de l'un de leurs grands feudataires, le comte de Toulouse. Du reste, pendant cette longue période de guerres, tous ces conquérants passagers ne changèrent rien au droit romain, qui était la loi du pays et, malgré des désordres inévitables, laissèrent aux habitants leurs biens et leurs coutumes : c'est un point essentiel à faire remarquer.

C'est seulement vers 1100, à l'apogée du régime féodal, qu'apparaissent les chevaliers des Arènes, sorte de communauté militaire formée de la noblesse du pays, et ainsi appelés parce qu'on les désigne dans les actes sous le nom de «*milites castri arenarum.*» On voit, par les serments de fidélité qu'ils prêtent à la dynastie seigneuriale des Bernard-Aton, que l'amphithéâtre-forteresse est bien le château du vicomte et le chef-lieu de sa vicomté. Les bourgeois

7 à 800 hommes sur un seul rang pour garnir son pourtour et, si l'ennemi tente plusieurs assauts simultanés sur différents points, la défense ne peut, sur chacun d'eux, offrir qu'un nombre restreint de combattants. L'amphithéâtre a dû être emporté ainsi de vive force et je crois que les assauts ont été dirigés sur les deux extrémités du grand axe, la courbe offrant là un angle mort maximum.

(1) Il serait peut-être à propos de faire remarquer ici que les traces noirâtres, que la tradition et certains auteurs attribuent à l'action du feu, sont dues à celle du temps. La pierre de Barutel, très calcaire, se désagrège et blanchit à la flamme au lieu de noircir.

de la ville ne sont pas leurs vassaux, mais leurs voisins et leurs alliés; indépendance complète de part et d'autre; chaque cité a ses consuls, qui ne délibèrent ensemble que sur les intérêts communs. Quant au nombre des chevaliers, il est indiqué par l'accord de 1226, où plus de cent noms figurent au bas de l'acte. A la fin de la guerre des Albigeois, les magistrats de la ville et du château crurent prudent d'envoyer leur soumission à Louis VIII, qui descendait le Rhône à la tête d'une armée de 100.000 hommes. Le roi de France l'accepta et demanda comme une faveur aux chevaliers de laisser provisoirement une garnison royale occuper les Arènes, tandis qu'ils iraient eux-mêmes habiter les maisons qu'ils possédaient dans la ville ou ailleurs. « *Rogamus vos et requirimus quatenùs mansiones quas habetis in arenis dimitatis et eatis ad manendum ad alias mansiones...* » Quelques jours après, il remerciait «ses bons amis» qui étaient partis sans plus attendre « *libenter ac benignè* », mais il leur déclarait qu'il ne voulait en aucune manière les priver de leurs propriétés, eux et leurs descendants, « *immò jus et hereditates vestras volumus vobis vel heredibus vestris illesas observari.* » Les chevaliers avaient compris que toute résistance était impossible et qu'après la défaite des comtes de Toulouse et l'écrasement de l'hérésie des Albigeois, c'en était fait de l'indépendance et de la nationalité du midi de la France. On profita même de leur désarroi pour leur enlever le privilège de leur consulat particulier; mais saint Louis le leur rendit, sur leurs réclamations, comme conforme aux intentions de son père. Seulement, sous son successeur, et malgré les habitants de la ville, on combla le fossé

qui entourait les Arènes; puis on les jugea impropres à la défense de la ville, et on les remplaça, sous Charles VI, par le château royal de la Porte d'Auguste. Les descendants des chevaliers, des croisés, des féaux de nos vicomtes, abandonnèrent alors leur antique forteresse — déclassée, dirions-nous aujourd'hui — pour habiter définitivement et bourgeoisement la cité. « Leurs anciennes maisons, dit Ménard, passèrent en d'autres mains et ne furent bientôt occupées que par des personnes de médiocre condition qui, loin de veiller à la conservation de l'édifice, n'ont fait que le dégrader. »

Ces préliminaires historiques établis, voici *in extenso* quelle était l'argumentation de Bargeton :

« Les habitants des Arènes continuèrent donc de posséder leurs maisons comme auparavant et cette possession a duré jusqu'à présent sans que jamais personne se soit avisé de dire qu'elles dussent être regardées comme ayant originairement dépendu du domaine du Roy et sujettes au droit de confirmation.

« Il seroit inutile d'examiner la question de sçavoir si le bâtiment de l'amphithéâtre de Nismes appartient au Roy : la règle générale est que les édifices publics qui sont dans une ville, tels que théâtres, hôtels de ville et autres semblables, appartiennent à la communauté des habitants. Il ne s'agit pas de la propriété du bâtiment de l'amphithéâtre, mais de celles des maisons qui sont bâties dans son enceinte.

« Tout ce que le directeur du droit de confirma-

tion pourroit dire de plus plausible seroit que le bâtiment des Arènes doit être regardé comme une forte muraille qui entoure une petite ville, laquelle petite ville est entourée, avec une grande, d'autres murailles. Mais de là, il ne s'ensuivroit pas que le terrain sur lequel sont bâties les maisons de la petite ville appartienne au Roy, car il faudroit dire que le terrain sur lequel sont bâties celles de la grande ville appartiennent aussi à Sa Majesté, sous prétexte qu'il est enfermé dans une enceinte fortifiée.

« Il s'ensuivroit aussi de la prétention du directeur du droit de confirmation que toutes les maisons, qui sont dans les places fortes ou qui sont entourées de fortifications, appartiennent au Roy. Il y a sur les frontières du royaume plusieurs places fortes dans l'enceinte desquelles il ne se trouve pas un plus grand nombre de maisons que dans les Arènes de Nismes; d'après le directeur, il faudroit dire que toutes ces maisons sont réputées avoir été bâties sur le terrain du Roy et sont sujettes au droit.

« Il est indubitable que, dans le temps que le roy Pepin se rendit maître du Bas-Languedoc et en particulier de la ville de Nismes, le terrain entouré du bâtiment des Arènes était rempli de maisons. Tout le reste de la ville étoit détruit, il ne restoit plus que cette petite ville. Les maisons des Arènes étoient donc bâties avant que la domination de nos Roys fût établie dans ce pays. Or, peut-on penser que le roy Pepin, en se rendant maître de la ville, par la soumission volontaire des habitants, devint propriétaire des maisons qui étoient entourées du bâtiment des Arènes? Il s'ensuivroit que le Roy, qui a conquis tant de places fortes, est maître de toutes leurs ha-

bitations, qu'elles peuvent être considérées comme bâties sur son terrain et, par conséquent, sujettes au droit de confirmation.

« Enfin, si mille ans de possession paisible ne sont pas un titre suffisant, il ne peut y avoir rien d'assuré dans le monde, ni aucun bien du royaume que le directeur ne puisse soumettre à son droit de confirmation.

« Mais outre ces mille ans de possession, il y a un titre respectable, par lequel Louis VIII a reconnu qu'il n'avoit aucun droit sur les maisons dont il s'agit : ce sont les lettres écrites par lui, en 1226, aux habitants des Arènes, comme il a été dit ci-dessus.»

J'avoue que je préfère à cette dissertation un peu spécieuse et tourmentée la délibération du Conseil de ville, en date du 13 août 1741, qui proteste simplement contre l'application du droit de confirmation parce qu'il n'est dû que pour les possessions que l'on tient du roi, et parce que l'Amphithéâtre de Nimes, ayant été bâti aux dépens de la Communauté dans le temps qu'elle était soumise aux empereurs, conformément au droit romain, il est sa propriété. Un arrêt du Parlement de Toulouse de 1767, concernant la fermeture des ouvertures des maisons à l'extérieur ; la démarche du Conseil demandant au Roi et aux États une subvention pour la démolition générale de toutes lès habitations et les termes dans lesquels elle lui est accordée ; ce fait significatif que sur la réclamation des commissaires du diocèse, les droits du Roi furent sauvegardés dans l'expropriation pour une somme de 4465 livres;

cette particularité qu'une parcelle du sol, située dans le cirque et non bâtie, fut achetée pour sa valeur à son propriétaire, et enfin les arrêtés du directoire du Gard, sous la période révolutionnaire, prouvent clairement que le droit de propriété ne fut jamais contesté à la ville. Ce n'est que sous le régime impérial que nous verrons surgir une nouvelle théorie et s'établir la situation mal définie qui nous régit aujourd'hui et que j'examinerai à son ordre chronologique.

Quelle fut la suite du mémoire de Bargeton et de la requête de la ville au sujet de droit de confirmation ? Je l'ignore, mais il est permis de croire qu'avec les lenteurs administratives de l'époque, la question traîna en longueur jusqu'à l'arrêt du Conseil d'État ordonnant le déblaiement de l'amphithéâtre.

Ce projet de restauration était ancien. François Ier, frappé de la beauté de l'édifice, y avait songé et le don qui lui fut fait par la ville d'un modèle de l'amphithéâtre en argent, avait peut-être pour but de l'intéresser à sa reconstruction. En 1647, sur la proposition de l'évêque de Nimes, Denis Cohon, les États de la province s'en étaient occupés, mais ce ne fut qu'en 1785 que les consuls reconnurent la nécessité de prendre une détermination. Le Conseil, par délibération du 7 avril et du 2 mai, reconnaissant que les dépenses projetées étaient au-dessus des ressources de la Communauté, sollicita l'appui des commissaires du diocèse auprès du Roi et des États ; le 14 février 1786, les États, sur l'avis favorable de l'assemblée de l'assiette du diocèse, vo-

tèrent la somme de 150,000 livres ; le 24 février suivant, la ville s'engagea à payer pareille somme.

Enfin, le Conseil d'Etat, par arrêt du 28 août 1786, ordonna l'exécution et indiqua les voies et moyens. Sa Majesté ordonnait que le produit de la vente des matériaux provenant des démolitions servirait à l'indemnité à payer aux propriétaires des maisons ; que l'estimation en serait faite par *l'architecte de la ville* et, en cas de difficultés, par des experts nommés par l'intendant, auquel Elle attribuait la connaissance des contestations qui pourraient s'élever à ce sujet, à l'exclusion de ses Cours et autres juges. Pour couvrir les dépenses, les États étaient autorisés à emprunter 150,000 livres, payables en trois termes : le premier après l'adjudication des ouvrages, le second après la démolition des maisons, le dernier après l'exécution des autres travaux. Le Roi accordait une pareille somme de 150,000 livres et la Ville devait parfaire le reste.

Le 26 mars 1786, l'ordre fut donné d'évacuer les maisons par lesquelles on devait commencer la démolition. C'est le moment de se demander quelle était alors la physionomie de cette ville étrange et quel genre d'industrie en faisait vivre les 2,000 habitants.

Un coup d'œil jeté sur le croquis, qui accompagne cette notice, donnera une idée générale de son aspect. Pour se rendre compte de l'emplacement des maisons qui, à l'intérieur, semblent chevaucher sur le podium, il ne faut pas oublier que celui-ci avait disparu sous les ruines, accumulées par tant de siècles, qui avaient exhaussé le sol de l'arène jus-

qu'à recouvrir les premiers gradins. Une rue ouverte sous les arcades traversait l'enceinte de l'est à l'ouest, un pâté de maisons en occupait le centre, deux petites places et d'étroites impasses en permettaient l'accès, tandis que des escaliers anciens ou improvisés conduisaient aux réduits bâtis sur les degrés supérieurs. Les arceaux du rez-de-chaussée, séparés par des cloisons les uns des autres et coupés généralement par un plafond formant étage, constituaient avec les passages voûtés conduisant aux galeries intérieures, autant d'habitations séparées que les propriétaires entretenaient plus ou moins ou laissaient dans l'abandon. Dans l'estimation qui en fut faite, la puissante ossature du colosse romain fut considérée comme la propriété des occupants qui reçurent 2,500 fr. en moyenne par arceau. D'après les archives de la ville et du département, c'était là le dépôt des denrées et des récoltes des habitants aisés; on y voyait des écuries, des moulins à huile, des cuves vinaires et surtout des caves établies sous les voûtes massives et très recherchées, « les seules de la ville où le vin se conserve pendant les grandes chaleurs. »

De plus, comme la population qui grouillait dans l'enceinte devait être sans préjugés, on y avait logé le bourreau, qui devait trouver difficilement à s'installer ailleurs.

Enfin la spéculation ne s'était pas bornée à bâtir dans le cirque et sur les gradins ; lorsqu'on eut comblé les fossés, elle avait envahi le pourtour de l'édifice et adossé des constructions de toute sorte contre les arceaux.

L'arrêt du Conseil d'état de 1786 donne une

fâcheuse opinion de ce quartier condamné à disparaître. On y parle de « cet édifice célèbre, dont l'antique magnificence est en quelque sorte déshonorée par de viles constructions élevées dans un siècle de barbarie. » On y signale « les maladies meurtrières que leur insalubrité occasionnait fréquemment dans la ville. Ménard, qui en parlait *de visu*, accusait l'existence de 13 maisons dans le cirque, de 65 enclavées sous les portiques et de 72 à l'intérieur, en tout 150 habitations sous valeur, « vraies masures qui menaçaient ruine et que la police aurait dû faire abattre depuis longtemps. » Pourquoi faut-il que Clérisseau , dans son bel ouvrage sur nos antiquités, ait donné de cet ensemble hétéroclite et misérable des vues pittoresques qui feraient presque regretter les restaurations subséquentes ?

Lorsqu'on eut estimé et démoli les maisons bâties autour de l'amphithéâtre, on s'aperçut qu'on avait déjà dépensé 74.900 livres. On continua par jeter à bas quelques maisons de l'intérieur et l'on vit que l'on arriverait bientôt à dépenser le tiers des sommes votées. C'est qu'au lieu de remettre aux propriétaires expropriés la valeur de leurs moellons, avec la faculté d'aller bâtir ailleurs, comme le leur accordait libéralement l'arrêt du Conseil, on avait trouvé une solution plus équitable. On paya en effet les maisons à leur prix d'estimation ; on indemnisa même les seigneurs de la perte de leurs droits de directe, comme on avait remboursé le Roi de la perte des siens ; on offrit de plus aux propriétaires des emplacements gratuits dans les quartiers neufs qu'on projetait de construire.

La Révolution interrompit achats et démolitions, mais le régime impérial, renouant les traditions du passé, poursuivit activement et termina l'œuvre commencée. Le Conseil général du Gard, se substituant aux États du Languedoc, décida, en 1807, (Délib. du 16 et 21 oct.) qu'il prendrait à sa charge le tiers des dépenses, et le préfet ordonna qu'il serait procédé à l'estimation des maisons par des experts nommés par le maire et les intéressés. Le 13 mai 1808, le Conseil municipal déclara qu'il interviendrait également pour un tiers, mais qu'il solliciterait du Gouvernement l'abandon des matériaux.

Le procès-verbal des ventes, rédigé le 15 décembre 1805, par Me Gide, notaire impérial, montait à 237.050 francs, pour les maisons de l'intérieur des Arènes, et à 40.000, pour l'acquisition des immeubles nécessaires au dégagement de l'édifice. Parmi les considérants du contrôleur sur la manière de procéder recommandée aux experts, je relève le suivant, qui a une saveur administrative toute particulière. Il y est dit que, dans ces estimations, on ne devra pas entrer dans la discussion de l'origine du droit de propriété, mais, ce droit fût-il fondé, on doit croire que bien des usurpations ont été faites.

Le décret impérial du 2 février 1809 approuva ces dispositions et fixa à 147.378 fr. 45 le montant de la dépense à faire pour la restauration du monument et ordonna que la somme totale de 424.428 fr. 45 serait payée, un tiers par le Trésor, un tiers par le département et un tiers par la ville (1). On accordait à

(1) Ménard eût trouvé que les 150 « masures » étaient bien payées !

celle-ci les matériaux, pour compenser les 74.000 livres dépensées par elle à l'origine.

Ce décret, qui ne différait pas essentiellement de l'arrêt de 1786, allait cependant décider du droit de propriété de l'amphithéâtre. Un arrêté préfectoral, du 7 juillet 1809, décida que les contrats de vente seraient passés « au profit du Préfet, stipulant pour et au nom du gouvernement, du département et de la ville. » M. d'Alphonse était-il autorisé à interpréter ainsi le décret impérial ? Le département était-il alors personne civile et apte à contracter ? Ce serait à examiner ; mais toujours est-il que la ville n'ayant pas protesté de son droit unique de propriétaire, en vertu de la prescription trentenaire, les trois acquéreurs figurant au contrat, l'État, le département et la ville, devenaient plus tard propriétaires par indivis, et chacun pour un tiers, de l'amphithéâtre.

Les anomalies commencent alors et se succèdent avec l'ère nouvelle : le Conseil Général cesse, à partir de 1842, de concourir à l'entretien des Arènes, sans que les motifs de sa détermination figurent au recueil de ses délibérations. A-t-il voulu renoncer à ses droits de propriétaire ? Pas le moins du monde, mais il en laisse les charges à ses associés. De 1813 à 1854, le produit des courses fut versé à la Recette générale, à titre de dépôt, et affecté à l'entretien du monument ; il revint ensuite à la Caisse municipale. L'État ne voulut pas suivre les errements du département, puisqu'il fut constaté, en 1884, qu'il avait contribué aux dépenses pour une somme de 450.000 francs, pendant une période de huit ans, et la ville, pour 406.229 fr., mais il fit mieux. En 1855, le Préfet

du Gard ayant proposé au Ministre des Beaux-Arts d'attribuer au département la jouissance de l'amphithéâtre, sous prétexte qu'il figurait sur le tableau général des propriétés de l'État, il lui fut répondu, le 20 mai 1858, que l'on continuerait à laisser à la ville la jouissance de l'amphithéâtre, mais qu'on s'en réservait la propriété exclusive, «laquelle était hors de toute contestation.» Cette prétention nouvelle et exorbitante n'était pas motivée , et pour cause. Il fallait donc admettre que, contrairement à la circulaire ministérielle du 19 février 1841, régissant la matière, dès qu'un monument est classé, il devient propriété de l'État, et que l'État peut se prévaloir d'un titre qu'il a créé lui-même. De plus, il se trouverait que Nimes serait l'objet d'une mesure exceptionnelle ; car, tandis que tous ses monuments sont inscrits sur le tableau officiel, ceux d'Arles, d'Orange, de Vienne et de Fréjus, construits à la même époque et dans les mêmes conditions, appartiennent cependant à leurs municipalités respectives.

Tous les ministres des Beaux-Arts n'ont pas partagé, il est vrai, une doctrine aussi radicale, mais aucun d'eux n'a formulé la sienne d'une manière bien précise. En 1864, on fait savoir à la ville que l'on regrette de ne pouvoir subvenir à l'achèvement de *son* amphithéâtre ; en 1872, on la prévient que le concours du gouvernement est un acte de bienveillance, et qu'on ne fera rien pour les Arènes, si , de son côté, elle ne vote pas les fonds qu'on lui demande pour cette destination.

En résumé, voici la situation bizarre que j'annonçais plus haut :

La ville de Nimes, malgré tous ses droits an-

ciens et incontestables, n'est propriétaire que du tiers de son amphithéâtre, mais elle ne paie pas de contribution foncière pour cette part de propriété. Elle touche tous les revenus et est chargée de tout l'entretien, et ses Arènes sont bel et bien inscrites sous le n° 401 des biens affectés au service des Beaux-Arts, et tout cela sans titre, sans décret et sans délibération.

La vérité est que chacun y trouve son compte : l'État en donnant peu, le département en ne donnant rien, la ville en recevant tout, et... tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Qu'importe après tout au voyageur qui s'arrête émerveillé devant le colossal édifice, qu'importe au citoyen nimois, si jaloux de la grandeur de ses ancêtres, que telle ou telle collectivité en réclame la propriété nominale ! Le peuple qui, les jours de fête, s'entasse sur ses ruines, s'en croira toujours le seul et le véritable maître.

Maintenant qu'il est débarrassé de l'envahissement parasitaire qui voilait sa beauté et menaçait sa durée, notre amphithéâtre ne garde plus d'autres traces de ses transformations que celles que l'on a jugées dignes de quelque intérêt ; il semble qu'on ait passé l'éponge sur ces quinze siécles intermédiaires entre sa splendeur et sa restitution partielle. Si quelque jour, par un prodige de restauration complète, les précinctions interrompues renouaient leurs gradins sur leurs voûtes écroulées, on se croirait transporté au siècle des Antonins ; on s'attendrait à voir tout-à-coup déboucher par les vomitoires

la foule empressée des nobles et des citoyens. Mais pour le moment ces restes imposants reportent la pensée rêveuse vers des temps plus récents de notre histoire, et ce n'est pas sans un charme secret que je croirais entendre, sous l'ombre des portiques et sur les vieilles dalles de nos Arènes, sonner les éperons d'or de leurs chevaliers.

Cte E. DE BALINCOURT.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les minutes de notaires, déposées aux archives départementales, contiennent nombre de contrats relatifs aux propriétés bâties sous les arceaux. Nous en citerons deux, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Daudet, conseiller général.

Du 31 octobre 1438.—Reconnaissance féodale pour Roland Capon, avocat des pauvres à Nimes, et bachelier en l'un et l'autre droit, d'une cave, « *quamdam crotam* , » sise dans le château des Arènes, confrontant, au couchant, la voie publique qui va de la Porte Saint-Antoine à la Tour Vinatière ; la porte des Arènes, au nord droit, « *borea recto* » ; la maison ou cave de Michel Confort, boucher de Nimes, au levant, et la maison et grotte du nommé « Lo Petit Paris , » au marin. Le cens était de 10 sols tournois.

Du 7 février 1517. — Vente d'un casal, grotte et chambre contigus, « *infra clausum Harenarum Nemausi , confrontatas cum basso sive cripta Joh. Rolandi*, etc. »

Le 3 mai 1526, Jeanne Morellet, femme de Guillaume Aliseti, dit de la Ramée, concierge de la Cour du Présidial, atteinte de la peste, « *tacta morbo pestifero epidemie*, » veut tester. Le notaire, en homme prudent, s'installe sur les remparts de la ville, et de là reçoit les dernières volontés de la testatrice, placée en face, à sa fenêtre. « *Acta Nemausi in quadam mota turrium meniorum, sita prope Arenas , dicta testatrice existente in quadam fenestra domus presidialis curie.* » La scène ne se passait pas dans l'amphithéâtre précisément, mais c'eût été dommage de ne pas mettre sous les yeux du lecteur ce petit tableau de genre.

Noms des propriétaires des maisons situées dans l'intérieur et à l'extérieur des Arènes.

1, Turges.—2, Bresson.—3, Maigre.—4 et 5, Bresson.—6 à 11, Ponge.—12, Seguin.—13, Auzas. — 14, Brousse.—15, Massip.—16 et 17, Prestreau.—18, Chambaud.—19, l'abbé de la Calmette.—20 et 21, Colomb.—22, Emery.—23, Rey. —24, Clerc.—25, Emery.—26 à 28, Emery.—29, Novy. —30, Goujoux.—31, Garcin.—32, Guérin.—33, Daunant.—34, Sousteille.—35, les neuf têtes.—36, Bresson.—37, Fabre.—38, Reboul.—39, Issertel.—40, Castel.—41, Auzas.—42, Brousse. — 43, Tronc.—44, Razoux. — 45, Euzéby.—46, Gibrat.—47, Saunier.— 48, Salles. — 49, Laondès.—50, Jourdan.

51, Sagnier.—52. Daudet.—53, Istord.—54, Daumont.—55, Cazaret.—56, Pascal.—57, Privat.—58, Rabanis. — 59, Dauffès.—60, Archinard.—61, Péry. — 62, Combier.— 63 à 67, Reynaud, ancien juge mage.—68, Paris.—69, Andrieu. —70, Sujette.—71 et 72, Pascal.—73, Commer.—74, Meissonnier.—75, Bonijoly.—76, Joubert.—77 et 78, Laguilhat. —79, Ginhoux.—80, Mérignargues.—81, Meissonnier.—82, Valz.—83, Fabrègue.—84, Coirard.—85, Rouaret.—86, Fabre. — 87, Rodier.—88, Lecointe.—89 et 90, Laguilhat.—91, Audemard.—92, Carbonnel.—93, Gourdon. — 94, Dalbiac.—95, Rabanis.—96, Magne.—97, Colomb.—98, Traucat.—99, Donzel.—100, Laurent.

101 et 102, Lecointe.—103, Troupenas.—104, La Ville.—105 à 107, Lecointe.—108, Laurent. — 109, Donzel.—110, Traucat.—111, Colomb.—112, Angelvin.—113, Rabanis.—114, Chirol.—115 et 116, Viviers.—117, Viviers-Castanet.—

118, Cotte.—119, Lombard.—120, Angelvin.—121, Lamouroux.—122, Challas.—123, Sagnier.—124, Montels.—125, Decombes.—126, Ferry.—127, Fabre. — 128, Carrière.—129, Ranquet.—130, Pascalis.—131, Chassanis.—132, Servante.—133, Jullian.—134, Trezain. — 135, Boulet.—136, Roussel.—137, la Régie.—138, Dombres.—139, Dalbiac.—140 et 141, Noailles. — 142, Welderen. — 143, Boyer.—144, Jurand.—145, Paisac.—146, Ratier.—147, Planque.—148, Soulier.—149, Faget.—150 et 151, Blanc.

152, Capion.—153, Lazan.—154, Prunet.—155, Larguier.—156, Bernard.—157, Crouzier.—158, Blanc.—159, Guiraud.—160, Palisse.—161, Roche.—162, Daudet-Soulier.—163, Noailles.—164, Jalarnoux et Vincent.—165, Soulier.—166, Daudet.

— 142, Welderen. — 143, Boyer.—
isac.—146, Ratier.—147, Planque.—
nget.—150 et 151, Blanc.
Lazan.—154, Prunet.—155, Larguier.
, Crouzier.—158, Blanc.—159, Gui-
-161, Roche.—162, Daudet-Soulier.—
alarnoux et Vincent.—165, Soulier.—

L'ARMOUNÏO

Lou viel Céban, meste Pounton,
Ou viel Ministre, moussu Gardo,
Fagué'n jour : Dimenche, ou sermoun,
Disias : « Lou Bon-Diou nou regardo.
Es bon, juste, et bayo én soun tem
A chacun ce que ye réven. »
— D'ounté ven, alor, que, péchaïre !
Espéyandra, li travayaïre,
Manjoun à péno un flò de pan,
Quan proche d'éli. san ren faïre,
D'aoutri manjou bon et miyou,
Et même quan ploou van pértou
Estrantala din si carosso,
Chanja coumo s'éroun de noço ?..
Me sémblo que din tout acò,
Euh ! y'a de badinado ou jò.

— Pounton, lou Bon-Diou és lou mestre ;
Quan faï quicon sa pérqué ou faï.
Din la misèro ou lou ben estre,
A chacun mesuro soun faï.

Quaou porto li débas de sédo
Tan ben a si péno de cur,
Et la fortuno és pa'no clédo
Qu'areste chagrin et malur.
L'éstiou anas ben, camarado,
Lou dimenche pér vou gaya,
Entendre sus lis Esplanado
La musiquo de fés que y'a ?..
Alor avès fa la remarquo
Que touti li musicien, én
Jougan din lou mèmo er, pamén
Jogoun pa dou mèmo éstrumén
Et que chacun méno sa barquo...
Quaou faï canta la fluto, quaou
Faï brama lou trombono raou,
Quaou boufo dinc uno troumpéto
Et quaou lipo uno clarinéto.
Un, a péno on l'énten un paou,
L'aoutre sus la boumbo bacèlo
En bradouyan li cabucélo.
Et chaquo éstrumén faï soun bru ;
Ta-ra-ta-ta, *tu-ru-tu-tu*,
Et jin ! et boun ! L'aouto et la basso.
Bru piétadous ou soumbre ou gaï
Se m'éscloun din l'aouro que passo,
Et tout aquél méscladis faï
Un énsemble bèou que noun saï

Que bresso, éncanto et 'scarabiyo
Et que s'apèlo l'Armounïo...
Eh ben! pér lis ome és ansin.
Ou gran orquestro de la vido,
Chacun fasen nosto partido.
Séguén pa envéjous dou vésin,
Misèro et fourtuno tou passo
Et quaouque fés chanjo de plaço :
Lou riche vaï à l'éspitaou,
Lou paoure ven mestre d'oustaou,
Un éscampiyo et l'aoutre amasso.
Din soun orquestro, lou Bon-Diou,
San counsulta ni vous ni yiou,
Pò, pér un cô de sa baguéto,
Chanja la basso én clarinéto...
Moun paoure Pountoun, én tou cas
Piei, tou finis pa'ici-débas.
Délaï la mor y'a'no aoutro vido
Ounté touto péno és finido,
Ounté tout és joyo et soulas ;
Sé ici lou maou nou dévarïo,
Ou Ciel ounté réviourén maï,
Ou Ciel tout anara de biaï ;
Dïou réstablira l'Armounïo !

— Lou vieil Céba san pénsa maou.
Va pér l'Armounïo !.. Es égaou,

Réprénguè piei d'un plan bagasso :
Se se pò'ici chanja de plaço,
Avan d'ariva ilamoun-d'aou
Aïmarieï ben de chanja'n paou ;
Y'a proun de tem que faou la basso.

A. Bigot.

L'HARMONIE

Le vieux travailleur, maître Ponton, — au vieux Pasteur, Monsieur Gardes, — fit un jour : Dimanche au sermon, — vous disiez : « Le Bon-Dieu nous regarde, — il est bon, juste et donne en son temps, — a chacun ce qui lui revient. » — D'où vient alors, que pécaïre ! — tout déguenillés les travailleurs, — ont peine à manger un morceau de pain, — alors que près d'eux, des oisifs, — font bonne chère, — et promènent partout même quand il pleut, — nonchalamment étendus dans leurs voitures, — toujours parés comme ils se rendaient à quelque noce. — Il me semble, dans tout cela, — hum ! qu'il doit se tricher au jeu. —

— Ponton, le Bon-Dieu est le maître, — quand il fait quelque chose, il sait pourquoi. — Dans la misère comme dans le bien être — il ménage à chacun son fardeau. Celui qui porte les bas de soie, — à tout de même ses peines de cœur ; — et la fortune n'est pas une barrière — qui arrête chagrins et malheurs. —

L'été, vous allez bien, camarade, — le dimanche pour vous distraire, — entendre sur l'Esplanade, — la musique, quel-

quefois ? ... — Alors vous avez dû remarquer, — que tous les musiciens, en — jouant dans le même morceau, pourtant — ne jouent pas du même instrument, — et que chacun d'eux conduit sa barque... — Tel fait chanter la flûte, — tel autre fait brâmer le rauque trombone. — L'un souffle dans une trompette, — l'autre lèche une clarinette. — Celui-ci produit un son que l'on entend à peine ; — celui-là tape bruyamment sur la grosse caisse, — en agitant les cymbales. — Et chaque instrument fait son bruit. — *Ta-ra-ta-ta, tu-ru-iu-tu, et jin ! et boum* ! Notes aigües et notes graves, — bruits langoureux ou sombres ou gais, — se mêlent dans le vent qui passe, — et tout ce mélange produit — un ensemble admirable — qui enchante, berce ou émoustille, — et qui se nomme l'Harmonie... —

Eh bien ! il en est ainsi pour les hommes. — Au grand orchestre de la vie, — Nous avons chacun à faire notre partie. — Ne soyons pas envieux du voisin ; — misère et fortune tout passe, et change de place parfois : — Le riche va finir à l'hôpital, — le pauvre devient propriétaire ; — l'un dissipe et l'autre amasse. — Dans son orchestre, le Bon-Dieu, — sans prendre conseil de vous ni de moi, — peut, par un coup de sa baguette, — changer la basse en clarinette... — Mon pauvre Ponton ; en tous cas — puis, tout ne finit pas ici-bas. — Au delà de la mort, il y a un autre vie — où toute peine et finie, — où tout est joie et soulagement. — Si le mal, sur cette terre nous offusque et nous trouble ; — dans le Ciel où nous revivrons, — dans le Ciel tout ira bien ; — Dieu rétablira l'harmonie !

— Le vieux travailleur sans penser à mal : Va pour l'harmonie !.. C'est égal, — reprit-il avec une flegmatique bonhommie ; — s'il est possible de changer de place ici-bas ; — avant d'arriver La-Haut, — j'aimerais bien de changer un peu ; — il y a bien longtemps que je suis dans les basses.

A. B.

LE GARD ET LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

M. Aulard, qui a occupé brillamment la chaire de seconde au lycée de Nimes, et qui est actuellement chargé du cours d'histoire de la Révolution française à la faculté des lettres de Paris, a entrepris la publication du *Recueil des actes du Comité de salut public*, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire. Cette importante publication, commencée en 1889, comprend déjà sept volumes, qui vont du 10 août 1792 au 24 octobre 1793.

Le tome I nous renseigne sur le retour prématuré de quatre bataillons du Gard en 1792 et sur la famine à craindre pour le département.

Le 6 octobre 1792, les commissaires de la Convention près de l'armée de Montesquiou, écrivent de Chambéry à la Convention :

« Citoyens nos collègues,

«... Nous avons appris, à notre arrivée à Chambéry, que le général Montesquiou avait licencié les bataillons de grenadiers volontaires réunis à son armée, et que, sur cinq bataillons que le département du Gard seul avait fournis, quatre étaient déjà en route pour retourner dans leurs foyers. Cette mesure nous a paru fâcheuse dans un moment où la France, environnée d'ennemis, avait besoin des plus grands efforts de la part des bons citoyens. Comme le gé-

néral n'a pas cru devoir céder à nos instances réitérées pour révoquer les ordres qu'il avait donnés, nous l'inviterons à vous rendre compte de ses motifs » (I, 105).

Le 18 octobre 1792, les commissaires de la Convention à Perpignan écrivent de cette ville à la Convention :

« Citoyen président,

» Il entrait dans le plan de travail des commissaires de la Convention aux Pyrénées-Orientales de voir toutes les administrations des départements où ils passeraient pour leur faire les propositions qu'ils croyaient devoir faire partie de l'ensemble des opérations qui leur sont confiées.

» A Nimes, l'administration du département du Gard leur exposa que toute leur contrée était à la veille d'éprouver une famine par l'impossibilité où elle se trouvait de se procurer du blé.

» L'ignorance et les égarements du peuple de Carcassonne, qui avait arrêté et emmagasiné un convoi entier de cette denrée filant sur le canal pour l'approvisionnement des départements de l'Hérault et du Gard, en étaient la première cause. Les blés de Bourgogne, ressource ordinaire de ce pays, ne viennent plus parce qu'ils alimentent l'armée du Midi ; la récolte d'Italie a manqué, et c'est encore une ressource de moins. Dans cet état de perplexité de ces deux départements, les commissaires ont cru leur devoir leurs premiers soins. Ils se sont aussitôt transportés à Carcassonne, où ils ont trouvé le reste d'un conseil d'administration encore effrayé de ces malheurs et sans moyens pour les réparer.

Ils y apprirent qu'une commission extraordinaire composée de différents membres des départements voisins était assemblée à Castelnaudary ; et sur-le-champ ils y envoyèrent une réquisition dans laquelle ils mandaient deux des membres de cette commission pour se rendre à Carcassonne. MM. Esprit Trédos et Gabriel Carriez, commissaires du département de l'Hérault, se rendirent de suite. Alors toutes les administrations, réunies aux commissaires, s'empressèrent d'aplanir toutes les difficultés et de concilier la justice avec la possibilité des moyens..... » (I, 159).

Les tomes II,III et IV contiennent des textes intéressants sur la mission de Bonnier et de Voulland dans le Gard.

Dans la séance de la Convention du 9 mars 1793, Carnot, au nom du Comité de défense générale, s'exprima ainsi : « La liberté, qui s'assoupit dans les succès, se réveille à la voix du danger, et son réveil est un triomphe. Les nouveaux exploits de nos armées sont dus au léger échec qui nous rend notre énergie. Brunswick serait-il aujourd'hui le plus vil et le plus méprisé des despotes, s'il n'avait osé marcher sur Paris ? O vous qui l'en fîtes repentir, vainqueurs de l'Argonne, l'heure du combat a sonné, l'ennemi s'approche.... »

A la suite de ce discours, la Convention décréta, dans la même séance, que des commissaires tirés de son sein se rendraient sans délai, dans les divers départements de la République, « à l'effet d'instruire leurs concitoyens des nouveaux dangers qui menacent la patrie et de rassembler des forces suffisan-

tes pour dissiper les ennemis. » Ces commissaires furent au nombre de 82, divisés en sections de deux membres chacune, et ces membres devaient parcourir ensemble deux départements.

Ils étaient autorisés à prendre toutes les mesures nécessaires « pour faire compléter à l'instant, dans chacun des départements qu'ils auront à parcourir, le contingent fixé par la loi du 24 février, et même à requérir au besoin tous les citoyens en état de porter les armes, ...à la charge de rendre sur-le-champ compte des mesures qu'ils auront prises à la Convention nationale. » Ils pourraient prendre toutes mesures « pour rétablir l'ordre partout où il serait troublé, suspendre provisoirement de leurs fonctions, et même faire mettre en état d'arrestation ceux qu'ils trouveraient suspects, requérir au besoin la force armée ; à la charge de prendre tous leurs arrêtés en commun et d'en faire passer copie sur-le-champ à la Convention nationale. »

Bonnier et Voulland furent désignés pour le Gard et l'Hérault.

Le 27 mars, ils écrivent à la Convention que dans le département du Gard les opérations relatives au recrutement se continuent avec rapidité.

La Convention renvoya cette lettre aux Comités de la guerre et des finances (II, 551).

Le 8 avril 1793, an II de la République, ils écrivent de Beaucaire à la Convention ; mais pour une affaire étrangère au Gard. L'avant-veille, ils avaient pris un arrêté daté de Nimes et relatif à la force armée de Bédarieux (III, 163).

Le 10 avril, les commissaires écrivent de Beaucaire à la Convention :

« Citoyens nos collègues,

» Nous nous sommes rendus hier matin à la séance du conseil général de la commune ; nous lui avons demandé compte des évènements du 1er de ce mois et de la conduite qu'il a tenue au moment du trouble et jusqu'à ce jour. Ce rapport a été fait par le procureur de la commune. Après l'avoir entendu, nous avons demandé qu'il nous fût remis sans délai des extraits de toutes les pièces qui venaient d'être lues et du procès verbal de la séance.

» Hier au soir, nous avons pris un arrêté que nous avons fait signifier sur-le-champ au juge de paix, officier de police du canton de Beaucaire. Le besoin de nous éclairer et de préparer les démarches que nous avons à opposer à la malveillance en a dicté les deux dispositions qui nous ont paru également urgentes. Nous l'adressons à la Convention nationale en lui demandant son approbation.

» Nous sommes occupés dans ce moment d'un plan de conduite qui nous paraît commandé par les circonstances qui nous environnent; nous entrerons à cet égard dans les plus grands détails par le prochain courrier, et nous mettrons sous les yeux de la Convention nationale un tableau digne de toute son attention. Les commissaires, etc. »

En marge : « La Convention approuve l'arrêté pris par ses commissaires (19 avril). » (III, 188).

On trouvera dans l'*Histoire de la Révolution française dans le Gard*, par M. François Rouvière, tome III, p. 116 à 118, des détails sur l'affaire du 1er avril à Beaucaire. La formation d'un nouveau club et les

divisions des Sociétés existantes y avaient fait naître, dès le mois de février, une agitation que les autorités furent impuissantes à calmer. Le 1er avril au soir, les administrateurs du département reçurent de la municipalité de Beaucaire la lettre suivante :

« Nous vous écrivons au milieu des désordres de notre malheureuse ville. Il y a des coups de fusil. Il y a des morts. Nous venons d'arborer le drapeau rouge. Nous vous demandons un commissaire et un très prompt secours de la force armée. »

Le 11 avril, Bonnier et Voulland écrivent de Beaucaire à la Convention une lettre qui est renvoyée au Comité de salut public le 21 avril. M. Aulard n'en donne pas le texte. Il dit seulement que les représentants donnent des renseignements sur la composition de la force armée envoyée à Beaucaire à l'occasion des troubles de cette ville, et proposent de régler les frais d'étape de ces troupes, en ce qui concerne les caporaux et tambours (III, 203).

Le 13 avril, ils écrivent d'Uzès à la Convention une lettre qui est simplement analysée par M. Aulard en ces termes :

« Bonnier et Voulland annoncent que l'état du district d'Uzès est satisfaisant : le recrutement y est terminé. Ils ont laissé Beaucaire tranquille, avec une force armée suffisante. Les deux commissaires que le département du Gard a envoyés dans cette ville s'y conduisent avec sagesse et habileté. Une procédure est commencée au sujet des troubles advenus à Beaucaire le 1er avril. » (III, 237).

Le 15 avril, autre lettre à la Convention, datée d'Uzès, simplement analysée :

« Bonnier et Voulland s'occupent d'examiner, sur les pièces transmises par la municipalité de Beaucaire, l'affaire des troubles de cette ville. Ils se disposent à se rendre à Montpellier. Ils transmettent une adresse de la commune d'Uzès sur la trahison de Dumouriez » (III, 276).

Le 20 avril les représentants, par une lettre datée de Montpellier et simplement analysée, exposent au Comité de Salut public « que leurs plans de recrutement dans le Gard et l'Hérault ont été dérangés par les réquisitions qu'ont ordonnées leurs collègues Brunel, Le Tourneur et Rouyer ». Cette lettre fut renvoyée au ministre de la guerre ; *Armée des Pyrénées* (III, 366).

Dans sa séance du soir du 22 avril 1793, le Comité de Salut public s'occupa des Bouches-du-Rhône et du Gard.

«Présents : Guyton, Cambon, Bréard, Delmas, Danton, Treilhard, Barère, Lindet.

» Les députés des départements des Bouches-du-Rhône et du Gard se sont présentés et ont rouvert la discussion sur l'arrêté du département des Bouches-du-Rhône du 10 de ce mois, concernant la levée de 6,000 hommes, et sur l'arrestation du maire et du procureur de la commune.

» Les opinions ont été partagées entre les députés. On a parlé différemment des troubles de Beaucaire et de Tarascon, de l'esprit public des habitants de Nimes.

» Le Comité a remarqué que les commissaires de la Convention nationale n'ont pas encore donné avis de la levée de 6,000 hommes.

» Il a été arrêté que le Comité écrira aux commissaires des Bouches-du-Rhône et du Gard pour leur demander des détails bien circonstanciés de la situation de ces départements, les motifs des résolutions et réquisitions de ceux des Bouches-du-Rhône, et les inviter à s'employer efficacement à prévenir les troubles et les discordes civiles et pacifier les mouvements qui pourraient se faire sentir.

» L.-B. Guyton, B. Barère, Cambon fils aîné, Delacroix, Treilhard, R. Lindet » (III, 385).

Le 24 avril les représentants écrivent de Montpellier à la Convention. « Ils lui demandent de confirmer un arrêté par lequel ils ont suspendu l'exécution des mesures prises par le département du Gard, au sujet des correspondances suspectes. »

Le même jour ils écrivent au Comité de Salut public sur le même sujet. « Ils ajoutent que le département du Gard, en faisant semblant de surveiller les correspondances suspectes, n'avait au fond d'autre but que de saisir celles des patriotes » (III, 442).

M. F. Rouviére donne de curieux détails sur cette vérification des lettres.

Les commissaires nommés pour cette vérification durent employer la force armée contre Pons, directeur de la poste aux lettres de Nimes. On dut requérir le commandant du poste de l'Hôtel-de-Ville d'envoyer quatre hommes (F. Rouvière, *op. cit*, t. III, p. 179).

M. Rouvière ajoute, p. 182 : « L'arrêté du Conseil sur la vérification des lettres fut désapprouvé par les représentants du peuple, Bonnier et Voulland, délégués par la Convention dans les départements

du Gard et de l'Hérault, qui en suspendirent l'exécution; mais, sur les observations qui leur furent présentées, ils déclarèrent ne vouloir empêcher l'ouverture des lettres venant d'Espagne, ainsi que de toutes celles venant de l'étranger. Réduite à ces limites, la surveillance du cabinet noir continua à s'exercer. »

Le 26 avril, Voulland écrit de Montpellier au Comité de salut public qu'il « vient de lire dans un journal qu'il est envoyé dans le Mont-Blanc. Est-ce vrai? Il fait observer que les opérations du recrutement ne sont pas terminées dans le Gard et l'Hérault. »

En note de son analyse, M. Aulard dit que la nouvelle était inexacte (III, 482).

Le 1er mai 1793, les représentants écrivent de Montpellier à la Convention « que le département du Gard vient d'envoyer à l'armée du Var 1926 volontaires, et le département de l'Hérault 1795. » Dans une autre lettre, « ils appellent l'attention du Comité de salut public sur le même objet» (III, 559).

Le 4 mai, de Montpellier, ils annoncent à la Convention que le département de l'Hérault a fait partir jusqu'à présent 2,098 volontaires, et le département du Gard en a fait partir 2237 » (III, 608).

Le 5 mai, ils écrivent de Montpellier au Comité de salut public une longue et importante lettre sur les évènements de Beaucaire.

M. Aulard en a emprunté le texte « aux pièces annexes (parmi lesquelles sont les 22 pièces annoncées par Bonnier et Voulland) du *Rapport et projet de décret sur les troubles arrivés à Beaucaire le 1er avril 1793, présentés au nom du Comité de sûreté*

générale, par J. Julien, député du département de la Haute-Garonne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Imprimerie nationale, s. d., in-8° de 52 pages. »

Voici cette lettre :

« Citoyens nos Collègues,

« Nous avons reçu, ainsi que nous vous l'avons annoncé, votre lettre du 23 avril dernier et la copie de celle que vous avez écrite en même temps à nos collègues députés dans les départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme. On vous a dit qu'il régnait une grande fermentation dans le premier de ces départements et celui du Gard. Vous nous demandez quels sont les principes de division qui pourraient y troubler la tranquillité publique ; vous nous exhortez à être les pacificateurs de nos concitoyens. Nous allons nous expliquer avec franchise ; et, s'il nous échappe aujourd'hui quelques détails importants, nous aurons soin de les ramener dans la suite de notre correspondance.

» Il faut d'abord remonter aux évènements qui ont eu lieu le 1er avril dans la ville de Beaucaire. Voici les faits tels que nous les avons recueillis, tels que nous les avons jugés ; car nous ne pouvons pas en parler comme témoins, et nous convenons que, dans une affaire de cette nature, la vérité ne peut sortir que d'une information faite dans le calme et avec l'impartialité de la justice.

» De six Sociétés populaires établies à Beaucaire sous des dénominations différentes, cinq avaient célébré leur fête ; celle de saint Benoît ou des sans-culottes, dite *la Montagne*, voulut faire la sienne. Elle en obtint la permission de la municipalité : c'est

un fait avoué de tout le monde, quoique la municipalité ait affecté de le passer sous silence. Cette fête, annoncée à la séance de la Société du dimanche 31 mars pour le lundi 1er avril, eut effectivement lieu au jour indiqué. Après une marche civique, dans laquelle on chantait l'hymne des Marseillais devant l'arbre de la liberté, les sociétaires, dont tous les citoyens avaient admiré le bon ordre et l'union, rentrèrent au lieu de leur séance pour dîner ensemble. Vers quatre heures du soir, des Tarasconais viennent se joindre à eux. Fort peu de temps après, on répand qu'un grand complot, tramé depuis longtemps par les sans-culottes de Tarascon et de Beaucaire, est au moment d'éclater. Ce bruit circule, le trouble augmente ; la municipalité fait assembler précipitamment la garde nationale, ou pour mieux dire une certaine partie de cette garde ; car il est à remarquer que la générale ne fut point battue et que la force armée dont on s'entourait ne fut réunie que sur des convocations partielles. Bientôt des patrouilles sont commandées ou se forment d'elles-mêmes. Un canon est amené dans la rue de l'Église ; et tout ce bruit, tout cet appareil était dirigé contre les Tarasconais et contre les sans-culottes de Beaucaire, qui, réunis paisiblement dans leur jardin, ignorant ce qui se passait, dansaient une farandole avec leurs femmes et leurs enfants. Ils y étaient encore lorsque la municipalité les fit inviter d'envoyer à sa séance quelques-uns des membres de la Société, dans l'intention, disaient-ils, d'employer leur influence à prévenir les troubles dont la ville était menacée.

» Sept d'entre eux, parmi lesquels se trouvait le

citoyen Tavernel, se rendent à la maison commune. Comme ils y entraient, les sabres et les baïonnettes sont tournés contre eux. Le maire et un officier municipal, qui se trouvaient là, peuvent à peine, en les couvrant de leurs corps, les dérober à la fureur de la garde nationale.

» Pendant ce temps, les autres membres de la Société, désirant savoir ce que leurs frères étaient devenus, sortent accompagnés des Tarasconais, tous sans armes, n'ayant pas même des bâtons à la main. Comme ils approchaient de l'église Notre-Dame-de-Pomier, ils sont tout-à-coup arrêtés, repoussés par une force armée composée de gendarmerie nationale et de dragons volontaires. Bientôt la municipalité, accompagnée de la garde nationale, parait pour dissiper ce prétendu attroupement de séditieux. Alors, du milieu de la foule, ou du haut des fenêtres, quelques pierres sont lancées, et presque au même instant une fusillade faite sur le peuple *par quelques gardes nationales*, car c'est ainsi que s'exprime la municipalité dans son procès-verbal, tue trois citoyens et en blesse plusieurs autres, dont deux sont morts de la suite de leurs blessures.

» Témoins du massacre de leurs frères, les sans-culottes, les Tarasconais se dispersent. Ils sont menacés, poursuivis dans leur fuite : un des derniers trouve une mort forcée dans les eaux du Rhône.

» Tel est le précis des événements arrivés à Beaucaire, le 1er avril, du moins d'après les divers récits et procès-verbaux que nous avons rapprochés, seule manière encore une fois de juger de ces événements, jusqu'à ce qu'une information juridique, librement et impartialement faite, puisse conduire à la connaissance exacte de la vérité.

» Voici maintenant des faits certains et propres à jeter un grand jour sur ce que j'ai déjà dit :

» Après la scène affreuse que nous venons de retracer, la municipalité requit le juge de paix de Beaucaire de se transporter sur les lieux pour dresser procès-verbal de vérification. Mais un des malheureux qui venaient d'être assassinés respirait encore. On l'avait transporté à l'hôpital, et la municipalité, qui sans doute n'ignorait pas cette circonstance, n'a pas requis le juge de paix d'aller prendre sa déclaration, et ce fonctionnaire public ne l'a point fait d'office. D'un autre côté, la municipalité a tenu en charte privée dans la maison commune, sur un ordre de détention provisoire requis par elle et délivré par le même juge de paix, les membres de la Société des sans-culottes qu'elle y avait appelés le 1er avril; et, quoiqu'elle ait prétendu couvrir cet emprisonnement du prétexte de leur sûreté personnelle, il est aisé de connaître, dans les diverses circonstances qui l'ont accompagné, les véritables caractères d'une oppression préméditée. La municipalité a fait mettre les scellés sur les papiers d'un des détenus, et même sur les portes du lieu des séances de la Société des sans-culottes ; elle a ordonné le désarmement de tous les membres de cette Société, et la réélection avant le temps des officiers de la garde nationale qui étaient membres de cette même Société, et tout cela sur les pétitions les plus impérieuses d'une garde nationale accoutumée à tout obtenir.

» Il est vrai que les deux dernières mesures que nous venons de rappeler n'ont pas été exécutées. Les sages commissaires du département du Gard ,

que nous avons conservés à Beaucaire, en ont empêché l'effet en le faisant dépendre de notre autorisation, que certes nous n'avons point donnée. Mais reste toujours que la municipalité a montré, dans cette circonstance, la plus aveugle partialité ou la plus lâche faiblesse. Enfin, le juge de paix avait commencé une procédure sur les événements du 1er avril, procédure dans laquelle presque tous les membres de la municipalité ont déposé individuellement contre ceux mêmes qu'elle faisait garder à vue sous les verrous d'une prison, procédure où toutes les dépositions, calquées pour ainsi dire sur un même modèle, sont généralement dirigées contre les membres de la Société des sans-culottes par des membres des autres Sociétés de Beaucaire, procédure qu'on peut regarder comme l'ouvrage d'un esprit de parti qui n'était pas encore satisfait, et dont notre premier soin, en arrivant à Beaucaire, a été de suspendre la continuation.

» D'après cet exposé, vous jugerez facilement, citoyens nos collègues, qu'il doit exister de la fermentation dans les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône : dans l'un, parce qu'il est le foyer des troubles qui ont éclaté à Beaucaire ; dans l'autre, parce qu'on n'a pu y voir sans une violente indignation l'effusion du sang des patriotes innocents et désarmés, et l'emprisonnement de ceux que l'on avait attirés sous l'air de la confiance.

» Nous l'avons vivement partagée, cette indignation. Nous avons été convaincus, dès le premier moment, que le complot subitement attribué à la Société des sans-culottes n'existait que dans l'imagination de ceux qui voulaient du trouble et du sang. Nous

avons été convaincus que la ville de Beaucaire et d'autres points plus importants du département du Gard renferment des agitateurs qui ont provoqué et conduit les événements du 1er avril. Nous sommes convaincus que la municipalité de Beaucaire est coupable tout à la fois de faiblesse et de connivence, et nous n'aurions pas hésité à prendre les mesures qui doivent sortir de cette conviction. Mais l'agitation des esprits et le mouvement des passions sur les deux rives du Rhône nous étaient trop connus pour ne pas sentir la nécessité de mettre dans notre conduite beaucoup de prudence et de circonspection. Une mesure forte de notre part pouvait exciter une secousse; et, s'il en eût résulté de nouveaux excès contre les patriotes, nous n'aurions pas été les maîtres de retenir la colère des habitants du département des Bouches-du-Rhône, et particulièrement des Tarasconais, si barbarement traités dans la journée du 1er avril. Cette sage considération a pu seule nous faire différer, quoique bien à regret, de mettre en liberté les citoyens détenus dans la maison commune de Beaucaire, et ce n'est que par des précautions extrêmes, prises de concert avec les commissaires du département du Gard, que nous avons pu amener les choses au point de prononcer cet élargissement sans danger pour les innocents et pour la tranquillité générale.

» Il est temps, sans doute, que justice soit rendue et aux oppresseurs et aux opprimés ; car si trop de précipitation pouvait entraîner des commotions dangereuses, trop de lenteur dans la poursuite des délits pourrait produire le même effet. Mais nous espérons qu'avec de la prudence et à l'aide de com-

munications fraternelles de nos collègues députés aux départements des Bouches-du-Rhône et de la Drôme, nous parviendrons à éviter tous les écueils.

» Nous vous envoyons, à l'appui des détails contenus dans cette lettre, divers extraits de notre correspondance, au nombre de vingt-deux pièces, sur lesquelles nous appelons toute votre attention. Nous nous flattons que cette lettre vous prouvera notre sollicitude pour le maintien de la tranquillité publique, et que vous y puiserez de nouvelles lumières sur les calomnies qui ont pu défigurer les déplorables événements de la ville de Beaucaire » (III, 618).

Le 6 mai 1793, Bonnier et Voulland envoient de Montpellier au Comité de salut public « divers arrêtés relatifs aux événements de Beaucaire et de Tarascon » (IV, 19).

Le 9 mai, ils écrivent de Montpellier au Comité de salut public « que la levée des troupes pour s'opposer à l'invasion des Espagnols, a épuisé les armes, de manière qu'ils ne peuvent armer les volontaires pour l'armée du Var; qu'il n'est pas possible de désarmer les particuliers, vu les troubles qui règnent dans tous les départements voisins ; qu'en conséquence le département de l'Hérault envoie à Saint-Étienne prendre les armes qui lui sont destinées par le ministre. Ils demandent la même faveur pour le département du Gard. Ils joignent deux états de supplément de recrutement pour les départements de l'Hérault et du Gard..... » (IV, 79).

Le 11 mai, les représentants écrivent de Montpellier au Comité de salut public. « Ils ont reçu, au moment où ils allaient terminer leur enquête sur les

affaires de Beaucaire, le décret de la Convention du 30 avril 1793, qui met fin à leurs pouvoirs. Ils cessent leurs fonctions, dont la continuation eût cependant été utile. — Le Comité, ajoute M. Aulard, leur accuse réception par une lettre sans date » (IV, 122).

Le 13 mai, Bonnier et Voulland écrivent de Montpellier deux lettres au Comité de salut public. « 1° Ils accusent au Comité réception de sa lettre et de son arrêté du 8 mai. — 2°..... Le procureur général syndic du département du Gard leur a fait représenter qu'à toute rigueur, les recrues auraient des armes pour cette année seulement, mais ils se réfèrent à leurs précédentes pour l'envoi des armes dans ce département..... » (IV, 153).

La mission de ces deux représentants est terminée dans le Gard.

Le 29 mai 1793, les représentants à l'armée des Pyrénées-Orientales, Bonnet et Fabre, écrivent de Beaucaire au Comité de salut public et lui « exposent leur opération au Pont-Saint-Esprit et à Beaucaire » (IV, 377).

Le 24 juin 1793, un des représentants à l'armée des Alpes, Albitte, écrit de Grenoble à la Convention une lettre qui est renvoyée au Comité de salut public le 29 juin.

« Citoyens collègues,

» Éloigné de vous par la volonté de l'Assemblée et pour servir la chose publique, je n'en ai pas moins le droit de faire connaître mon vœu et mon opinion.

» Je vous demande, au nom de la patrie, de profiter de la leçon que vous donnent les corps administratifs aujourd'hui coalisés en grand nombre, pour sauver la République des dangers que leur institution non corrigée pourrait, par la suite, lui faire craindre. Les administrations de département sont trop puissantes et ont trop de moyen de tendre au fédéralisme, pour ne pas fixer votre attention ; il en est temps.

» C'est aussi le moment de vous ressouvenir de cette vérité si négligée : c'est que les fautes du peuple sont presque toujours les crimes des administrateurs, et que les peines, dans une bonne République, doivent peser particulièrement sur ceux qui sont chargés de l'exécution des lois.

» Je viens de lire dans les journaux l'événement qui a fait déployer le drapeau rouge à Beaucaire. Le perfide Mirabeau créa la loi martiale au sein d'un peuple libre, et Néron seul osait faire *porter* par ses gardes prétoriennes l'étendard qui en est le signe terrible. La Fayette le déploya au Champ de Mars et Bailly le *porta*.

» C'est à vous à le déchirer et à anéantir la funeste et honteuse loi qui jusqu'à ce jour a souillé notre Code et prouvé jusqu'à quel point les intrigants ont osé insulter au peuple. Que la loi martiale soit vouée à l'exécration publique, que le drapeau rouge soit mis solennellement en pièces et brûlé sur l'autel de la Liberté.

» Voilà ma motion, président, je demande qu'elle soit mise aux voix... » (V, 74).

Le 26 juin 1793, un des représentants à l'armée du Rhin, Ritter, envoie d'Huningue «au président de

la Convention « l'infâme délibération » prise le 12 de ce mois par la commune de Nimes, et qu'elle paraît avoir envoyée à toutes les municipalités de la République ; elle lui a été dénoncée par le conseil général de la commune d'Huningue. « Je joins une copie de la réponse faite par cette dernière commune à celle de Nimes ; elle est digne des éloges de la Convention. Si elle ne peut faire revenir nos frères de Nimes de leur égarement, elle leur prouvera du moins que dans le département du Haut-Rhin ils ne trouveraient aucun imitateur » (V, 94).

On trouvera l'explication de cette lettre dans M. F. Rouvière (*op. cit.*, tome III, p. 285 et seq.). La délibération du 12 juin, d'un caractère fédéraliste, fut imprimée à Nimes. M. Aulard indique dans une note que la réponse de la commune d'Huningue figure au *Procès-Verbal de la Convention*, séance du 28 juin 1793, p. 417.

Dans sa séance du 27 juin 1793, la Convention décréta que « Les représentants du peuple Barlier et Chénier se rendront de suite dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Gard, de l'Hérault et départements circonvoisins, vu que leur présence pourrait être nécessaire pour y éclairer les citoyens sur la situation de la Convention nationale et de la ville de Paris. Ils sont autorisés à prendre toutes les mesures de sûreté générale que leur sagesse pourra leur suggérer pour maintenir l'ordre public, l'unité et l'indivisibilité de la République. Ils rendront compte dans le plus bref délai à la Convention nationale des mesures qu'ils auront prises et des motifs qui les auront déterminées » (V, 101).

Le 16 juillet 1793, les représentants à l'armée des Alpes, Dubois-Crancé, Nioche et Gauthier, écrivent de Grenoble au Comité de salut public :

« Citoyens nos collègues,

».... Depuis longtemps, on annonçait l'arrivée d'une armée composée de Marseillais, de Nimois et de tous les malveillants des départements que cette armée devait parcourir. Nous avons cru nécessaire de nous porter avec des forces suffisantes au-devant de ces troupes départementales, pour empêcher leur invasion sur le territoire de la Drôme et de l'Isère, et leur jonction avec Lyon. Nous avons formé un corps de quatre mille hommes, sous les ordres du général Carteaux, et notre collègue Albitte est parti avec ces braves républicains pour aller à leur rencontre, pendant que nous, placés à Grenoble au centre de l'armée, nous tenons Lyon en échec, bien décidés à tomber dessus s'il faisait un mouvement.

» Saint-Esprit était occupé par les Nimois ou habitants du Gard, et les Marseillais, joints aux bataillons d'Aix et de Tarascon, sont à Avignon.

» Le poste de Saint-Esprit était trop important pour le laisser en arrière, et nous avions donné ordre de l'emporter à tel prix que ce fût.

» Nous avons le plaisir de vous annoncer que, le 14 juillet, la place étant cernée, les magistrats sont venus apporter les clefs au général, et, sans aucune effusion de sang, les troupes de la République ont occupé la ville et le château, et y ont fait 450 prisonniers avec beaucoup de canons et toutes sortes de munitions.... » (V, 277).

Le 17 juillet, Albitte, un des représentants à l'ar-

mée des Alpes, écrit de Pont-Saint-Esprit à la Convention. Il « fait un long et important rapport sur ses opérations en vue d'empêcher, de concert avec le général Carteaux, la jonction des Marseillais et des Nimois avec les révoltés de Lyon » (V, 289).

Voilà les textes concernant le Gard que je relève dans les cinq premiers volumes de M. Aulard. Comme ce relevé est déjà bien suffisamment long, je l'arrête là pour le moment. Je le reprendrai quand il aura paru assez de volumes, à partir du cinquième, pour fournir la matière d'un nouvel article.

La publication de M. Aulard est très soignée. Chaque volume est terminé par une table des matières et les cinq premiers volumes sont accompagnés d'une table alphabétique d'ensemble, de sorte que les recherches sont très faciles.

L'*Histoire de la Révolution dans le Gard*, de M. Rouvière, si précieuse par l'authenticité et l'abondance de ses renseignements, nous a donné les faits locaux vus par les gens du pays. Le recueil de M. Aulard, monument inestimable pour l'histoire d'une grande et tragique époque, nous donne les faits locaux vus par le pouvoir souverain, c'est-à-dire de très haut. C'est là le grand intérêt, le grand attrait de son ouvrage.

E. B.

LA RELIGIOSITÉ

DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

Je doute que Voltaire dorme content : c'est inouï, ce que la littérature française se fait dévote depuis quelques années. Impossible d'ouvrir un roman, sans qu'une odeur d'encens vous saute au nez d'abord. C'est, je crois, l'*Abbé Constantin* qui a donné le branle. Ce brave homme d'abbé, qu'on croirait sorti d'une chanson de Béranger, a été le premier — ou l'un des premiers — qui, dans le roman, ait rompu le cercle de malédiction fermé par M. Homais autour des gens d'Eglise. Puis M. Jules Lemaître et M. Anatole France, l'un avec plus de respect, si on peut dire, l'autre avec plus d'ironie, ont évoqué de séduisantes figures de martyrs et de saintes, de moines et de religieuses, assez pieuses pour se faire pardonner leur malice diabolique par les croyants, assez impies pour faire accepter des mécréants leurs vertus chrétiennes : mélange savant et raffiné de chair et d'oraison, de piété et d'inpertinence, quelque chose comme un mets délicieux qui serait un soupçon faisandé. L'abbé Coignard est le chef-d'œuvre du genre.

C'est encore M. Paul Bourget, qui, navré des découvertes recueillies au cours de ses excursions

dans le cœur humain, a enseigné au vieux Sixte le *Pater* des enfants, hypnotisé Dorsenne sur la robe blanche du Saint-Père, et rapporté d'*Outre-Mer* cette nouvelle édifiante que, là-bas, parmi ce peuple neuf d'Amérique, la conciliation entre la religion et l'esprit moderne était chose faite, la paix des intelligences assurée.

Qu'est-ce donc que ce fracas étourdissant de roues et de ferrailles ? C'est M. Zola, qui nous emporte à Lourdes dans les hôpitaux roulants du train blanc et du train vert, pour nous faire admirer la puissance de la foi dans le dévouement simple de la sœur de charité et dans les miracles d'une grotte éblouissante de lumières.

Et voici encore la religion, rapportée de Russie par M. de Vogüé, une religion mélancolique et rêveuse, comme elle convient à ceux dont les yeux sont accoutumés à l'infini des steppes ; rapportée de Genève par M. Edouard Rod, mais cette fois avec la froideur et la logique d'un raisonnement , comme la satisfaction nécessaire d'un besoin indiscutable, comme la clef du *Sens de la Vie ;* rapportée des Flandres par M. Georges Rodenbach, avec des visions blanches de béguinages et des sons argentins de carillons sous les nuages bas d'un ciel mouillé, le long des canaux dormants de *Bruges la morte* ; rapportée enfin de sa source même, de *Jérusalem* et de *la Galilée* par M. Pierre Loti, sous la forme, sinon d'une foi bien assise, du moins d'un vague désir, aussi impossible à réprimer que difficile à assouvir.

Tout récemment enfin M. Alphonse Daudet défiait même une belle-mère de résister à l'atmosphère

attendrissante de la *Petite Paroisse ;* M. Huysmans nous entraînait au fond d'une Trappe pour nous jeter repentants aux pieds d'un confesseur ; et à cette heure même M. Zola dépose son écriture le long du Vatican.

Que signifie tout ceci ? que signifie cette musique d'église, ces blancheurs de cierges, ces saveurs d'hosties, cette odeur de sainteté ? C'est ce que s'est demandé un prêtre de talent du diocèse de Nimes, esprit philosophique et critique littéraire délicat. M. l'abbé Delfour a entrepris une vaste enquête sur *la Religion des Contemporains* (1). D'un œil averti de confesseur, il a sondé les cœurs et les reins de tous ces romanciers prétendus chrétiens, et, à voir la morale qu'il leur administre et la pénitence qu'il leur inflige, il faut croire que l'enquête n'a pas été favorable à ces messieurs. Je dis : il faut croire, car M. Delfour ne conclut pas, du moins dans ce volume. Il se réserve sans doute pour plus tard : a-t-il prié ses pénitents de repasser ? en a-t-il d'autres à entendre ? ....

Je ne suis pas aussi patient que lui, c'est peut-être aussi prudent qu'il faudrait dire. Je voudrais, mais en me bornant à l'étudier dans le roman, chercher dès à présent le sens et la portée de ce mouvement prétendu religieux, qui dure, en somme, depuis assez longtemps, et dans lequel assez d'écrivains célèbres sont entrés pour que nous puissions déjà, ce me semble, reconnaître son point de départ et conjecturer son aboutissement.

Je n'hésite pas d'abord à enlever à nos roman-

(1) Un volume, chez Lecène et Oudin, Paris. — En vente aux bureaux de la *Revue*.

ciers le mérite de l'avoir provoqué, pour l'attribuer entièrement à Renan et à Taine.

Renan s'est-il flatté d'avoir porté un coup mortel au christianisme ? Dans tous les cas, il a servi la religion. C'est lui qui a osé le premier qualifier de stupide le rire voltairien, d'hébétée l'indifférence devant les mystères de l'au-delà. Il a pris la religion au sérieux, et après lui seulement on a eu le courage de la compter pour quelque chose. Je n'en fais pas un Père de l'Eglise, loin de là ; mais il est incontestable que sa vie s'est passée à retourner le christianisme dans tous les sens. en iconoclaste, je le sais, mais en iconoclaste sympathique, et c'est la seule chose de lui qui m'importe en ce moment, puisque je cherche non pas quelle foi était la sienne, mais quelle influence il a exercée. Sa sympathie a été contagieuse : les renanistes en matière de religion sont actuellement légion. Tous nos incrédules religieux, tous nos dévots sans foi, et on ne les compte plus, sont de la lignée de Renan. Il a été en date le premier chrétien de regret ou de désir, comme ses disciples aiment à s'appeler aujourd'hui. Tout en faisant ses réserves sur la forme positive revêtue par le christianisme, il n'a jamais eu trop d'éloges, trop d'admirations, trop de caresses pour la doctrine elle-même, pour l'idéal qu'elle enveloppe, pour les nobles aspirations auxquelles elle répond. Baisers de Judas, tant que vous voudrez : le bruit de ces baisers a fait retourner toutes les têtes.

L'éloge que Renan n'avait cessé de faire du christianisme par sentiment, Taine, vers la fin de sa vie, l'a recommencé par réflexion. L'homme moderne, tel

que l'ont pétri la science et la Révolution, l'épouvantait, avec le réveil de ses instincts bas, l'épanouissement tranquille de son égoïsme et de sa brutalité. Il a convaincu la science d'impuissance à fonder un ordre moral pour la société comme pour l'individu. Il a bousculé les « géants de 93 », et la Révolution ne s'est pas remise complètement de ses coups de bélier. Par contre, après ces redoutables réquisitoires, il a entrepris un magnifique plaidoyer, j'allais dire un hymne, en l'honneur du christianisme, la seule doctrine, selon lui, capable de donner une assiette aux sociétés, une consistance morale aux individus. Le christianisme, a-t-il dit, est « la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même. » Ouvertes, ces ailes le portent jusqu'à la sérénité d'âme, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Défaillantes ou cassées, elles le laissent retomber de tout son poids vers les bas-fonds.

Renan et Taine, voilà les hommes qui sont l'origine et la cause de cette sorte de réaction religieuse constatée parmi nous ; voilà les ouvriers, voilà les initiateurs, plus ou moins volontaires, de ce mouvement bizarre qui porte à la religion des gens sans foi. Si tant de chrétiens de désir rôdent autour des temples, c'est Renan et Taine, tout rationalistes qu'ils fussent, qui leur ont montré le chemin. S'il y a de la dévotion dans l'air, le mérite ou la faute en est pour une bonne part à ces deux excommuniés. Quant aux romans contemporains, ils ne sont que du Renan et du Taine au détail.

Et depuis quand, en effet, a-t-on vu des romanciers créer de toutes pièces un état d'esprit autour

d'eux ? Croyez-vous, par hasard, qu'Honoré d'Urfé, au XVII[e] siècle, ait découvert le pays du Tendre et M[me] de la Fayette le flirt vertueux, qu'au XVIII[e] siècle ce soient les Crébillon et les Cazotte qui aient mis à la mode la corruption élégante et J.-J. Rousseau la sensiblerie, qu'au nôtre enfin Balzac soit responsable du positivisme de sa génération ? Je sais bien que la plupart de nos romanciers revendiquent à tout propos, et souvent hors de propos, cette noble mission d'éducateurs de leurs contemporains. Et peut-être bien qu'à force de le répéter, il y en a parmi eux qui se sont persuadé qu'effectivement ils l'exerçaient. Au fond cette prétention, de leur part, est vaine et ridicule. Qu'un ouvrage d'histoire ou de philosophie, les *Origines de la France contemporaine*, par exemple, ou les *Origines du Christianisme*, qui, à tort ou à raison, passent pour avoir apporté des vérités nouvelles, profondes, mûries, documentées, ait transformé notre manière de voir sur certains points, à la bonne heure. Mais un roman !... Je le répète, ni l'*Astrée*, ni la *Nouvelle Héloïse*, ni *Adolphe*, et je cite à dessein des romans qui sont des dates dans l'histoire de notre littérature, n'ont créé les idées ou les mœurs de leurs contemporains. Ils leur ont emboîté le pas, au contraire, et, je le reconnais, ils les ont poussées dans leur sens naturel. Car cela est du pouvoir du roman : s'il ne suscite rien, il féconde, il développe, il propage ce qui existait avant lui ; il fortifie le bien, il aggrave le mal. Cette influence du roman, M. Henri de Bornier me paraît l'avoir très justement déterminée dans le *Fils de l'Arétin* : les œuvres du père sont l'étincelle qui fait éclater l'incendie

dans l'âme du fils, mais cet incendie couvait antérieurement, sous la forme de l'atavisme, dans cet enfant né d'un libertin et d'une prostituée.

Certes, je ne pousserai pas l'ironie jusqu'à infliger à nos romans d'édification un rapprochement avec ceux de l'Arétin. Je dis seulement que ceux-là n'ont pas plus improvisé la religion de nos contemporains que ceux-ci la dépravation d'Orfinio. Notre siècle, se faisant vieux, a senti le besoin de se faire ermite. Cet état d'esprit étant donné, nos romanciers l'ont tous également reflété, les uns par simple préoccupation artistique, les autres avec une arrière-pensée commerciale, d'autres pour les deux raisons à la fois. Car ces trois cas se présentent de nos jours avec des nuances et des combinaisons à l'infini : il y a des écrivains de vocation, interprètes spontanés du milieu social dans lequel ils vivent, qui prêtent aussi naturellement leur voix à l'âme ambiante que l'alouette à l'allégresse du matin ou le rossignol à la mélancolie du soir ; il y a les industriels de lettres, moins riches de talent que de flair, qui battent monnaie avec les goûts de leurs lecteurs ; et il y a les bâtards, mâtinés d'artistes et de négociants. Cherchez les noms. Moi, je ne m'aventurerai pas à vous les donner ; d'abord par esprit de conciliation, pour ne désobliger personne ; puis par prudence, parce qu'il est toujours téméraire de juger les intentions. Dieu seul lit au fond des cœurs.

Aucun de ces néophytes ne m'en voudra pourtant de constater que le trait général qui sert à les caractériser tous, c'est l'absence de foi. Car la foi, apparemment, implique une morale, une morale même

sévère, et qui impose au croyant l'obligation stricte de s'interdire, non-seulement pour lui-même, mais aussi dans ses conversations avec autrui, tout ce qui sent le vice et la perversité. Un de ses commandements les plus élémentaires est, apparemment, qu'on est tenu au bon exemple. Or pourriez-vous me citer un seul de nos romanciers prétendus chrétiens qui obéisse à ces scrupules ? un seul dont les romans ne puisent pas tout leur intérêt dans la peinture attachante d'une faute, de quelque nature qu'elle soit, mais le plus souvent d'un adultère ? J'ai donc raison d'affirmer qu'ils manquent de foi, à moins qu'ayant la foi, ils agissent comme s'ils ne l'avaient pas, sortes de casuistes, habiles à faire fléchir la rigueur des principes au gré de leur réputation ou de leurs profits. Mais je ne leur fais pas l'injure de me les figurer ainsi. Ce sont tout bonnement des messieurs instruits et bien élevés, dilettantes raffinés, sympathiques à la religion, surtout depuis qu'ils voient leur public spécial revenir à elle, très heureux d'ailleurs de ce renouveau, qui leur fournit, à la place du thème matérialiste épuisé, un thème rajeuni, et à propos duquel il est possible, avec du talent, (et ils en débordent), d'exécuter des variations idéalistes et même mystiques d'un infaillible effet sur les nerfs des femmes. Décadents du christianisme, tant qu'on voudra, en ce sens qu'au lieu de s'attacher à ce qu'il y a de vrai, de grand et de terrible en lui, ils se contentent d'adhérer à ce qu'ils y trouvent de joli, de gracieux et de décoratif : mais chrétiens, jamais. Or, pour des convertisseurs, le manque de foi est une terrible lacune.

Mais ce christianisme de lettres, qui laisse voir assez facilement d'où il vient et quel il est, oserai-je conjecturer où il va ?

Les libres-penseurs et les indifférents, c'est-à-dire la majorité des liseurs de romans, ont pu d'abord trouver cet article de littérature singulier et amusant. Cela ne leur ressemblait pas, cela était même absolument nouveau. Mais actuellement ils commencent à en avoir une indigestion. Quelques rationalistes, critiques à leur heure, ne se sont pas gênés pour se faire là-dessus l'écho de leurs coreligionnaires, — car le rationalisme, lui aussi, est devenu une religion. Assez de crucifix, s'écrient-ils, assez de cathédrales, assez d'orgues, assez de *Pater !* Qu'on passe a autre chose ! On est saturé de blanches cornettes, de saluts du Saint-Sacrement, de versets bibliques, d'oraisons jaculatoires, comme on l'était, il y a quinze ans, d'inventaires de mobiliers et autres documents humains. On réclame du neuf et de l'inédit. D'autant plus qu'au dégoût du même mets, si exquis soit-il, se joint une vague appréhension d'être pris pour dupe. Or on a pu s'engouer un moment de mysticisme, mais on a horreur de la mystification.

Si du moins l'impression des croyants était meilleure ? C'est à nous éclairer là-dessus que l'ouvrage de M. l'abbé Delfour peut servir.

Eh bien oui, il paraît qu'il y a encore de bonnes âmes pour se réjouir de la tournure qu'ont prise nos romans contemporains. Elles y voient le gage d'une renaissance religieuse prochaine. Elles trouvent tout naturel que Dieu, qui avait permis au roman d'être un agent de corruption très efficace, le

tourne aujourd'hui en moyen d'édification. Elles calculent, à chaque roman nouveau, à quelle étape en est l'auteur sur le chemin de la conversion. Huysmans, lui, est déjà agenouillé dans le sanctuaire. Et voici Paul Bourget qui met la main au bénitier, et Jules Lemaître le pied sur le parvis. *O sancta simplicitas !*

D'autres croyants, moins naïfs, sans saluer dans nos romanciers autant de missionnaires providentiels, sont assez disposés à accorder à leur action une certaine efficacité. S'ils leur contestent d'être les initiateurs de la réaction religieuse à laquelle nous assistons, ils pensent qu'ils en sont les auxiliaires, et qu'à ce titre, il est bon de les encourager. — A leur place, je ne m'y fierais pas. Que nos romanciers soient, dans une certaine mesure, les auxiliaires du mouvement actuel des esprits, c'est possible. Mais des auxiliaires utiles ? Autre question, sur laquelle j'ai des doutes sérieux. Ah ! si, suivant le vœu qu'émet quelque part M. l'abbé Delfour, ils n'offraient à leurs lecteurs que des romans franchement chrétiens, sains et fortifiants, sans amalgame pervers, mais aussi sans niaiserie, où se mouvraient dans une pure atmosphère des personnages humains à coup sûr, c'est-à-dire sujets aux défaillances, mais orientés malgré tout vers un idéal reconnu de probité et d'honneur, en un mot des romans où le vice et la vertu seraient présentés sous leurs véritables couleurs, sans duperie possible, je ne nierais pas que les amis de la religion ne pussent tirer d'eux quelques services. — Ou plutôt non, je le nierais tout de même, parce que des romans pareils, on ne les lirait pas. — Mais il en va tout autrement. Les plus favorables à la

religion se soucient trop de leurs droits d'auteur pour la présenter à leurs lecteurs simple et nue, sans autre attrait que celui des vertus qu'elle inspire, ils l'encanaillent en l'accommodant à un ragoût d'immoralité. Ils la mêlent à un sujet scabreux, ou ils la font cohabiter dans une âme avec toutes sortes de vices. A la place des optimistes dont je parle, je craindrais que ce mélange, cette mixture du péché et de la dévotion fût plus nuisible qu'utile aux intérêts qui leur sont chers. Car, tandis qu'on lit ces pages, on oublie que la religion est chose grave et austère, pour n'y voir qu'un sujet de jolis décors, de souvenirs attendrissants, de remords piquants, de plaisirs sacrilèges, de frissons charnellement mystiques, pour tout dire d'un mot, un excitant à la sensualité. Cette impression louche et équivoque de nos romans prétendus chrétiens, incapable de tourner à la religion les libres-penseurs qui pensent, est précisément ce qui risque de la fausser et de l'affaiblir dans l'esprit du troupeau des croyants. Quand M. l'abbé Delfour tirera la conclusion de son enquête, lui qui est un chrétien solide, un chrétien dans les moëlles, et non pas seulement d'imagination, je serais bien surpris si elle ne se rapprochait pas beaucoup de la mienne, qui n'est pourtant celle que d'un simple historien.

Et maintenant, les choses mises au point, j'estime qu'il reste à nos romanciers une assez belle part. Si je raille, quand ils prennent — ou qu'on leur prête — des airs de convertisseurs, je n'en reconnais pas moins leur talent. J'admire comment, ayant voulu représenter l'âme moderne, ils ont su composer de jolis petits chefs-d'œuvre, d'un genre très

original, très subtil, très compliqué, dont rien ne donnait jusqu'ici l'idée, et dont on peut affirmer que, s'ils n'avaient pas existé, nous aurions été privés d'un plaisir infiniment délicat. Parmi les tours de force accomplis par les gens d'esprit qui foisonnent dans les lettres françaises, celui-ci ne sera pas le moindre : on aura vu, fin XIX[e] siècle, de pieux incrédules ressusciter, à force d'intelligence et de sympathie, un monde d'idées et de sentiments auxquels, pour leur part, ils restaient étrangers, et les ressusciter avec tant d'art que la plus grande partie du public s'y est laissé prendre, et qu'il n'est pas bien sûr qu'eux-mêmes, par moments, ne s'y soient pas pris.

JACQUES ROCAFORT.

ÉTUDES SUR LA NARBONNAISE ANTIQUE[1]

LE COMMERCE — L'INDUSTRIE — LE TRAVAIL

La nature avait prédisposé le territoire de la province à servir d'intermédiaire. La longue côte qui enserre les contours du golfe de Lion, les étangs et les rivages bas et sablonneux qui la rendent si merveilleusement apte au cabotage des navires de faible tonnage, les nombreuses vallées qui de la mer remontent vers les montagnes de l'intérieur, surtout cette grande déchirure du Rhône qui, par la vallée de la Saône, joint la terre ensoleillée de Ligurie aux profondes forêts du Jura et des Vosges, étaient autant de facilités naturelles ouvertes aux commerçants et aux navigateurs, et dont ils surent profiter de tout temps. La première conquête avait eu pour seul but de relier l'Espagne à l'Italie ; les guerres de César eurent des causes économiques et sociales tout autant que politiques. Les Romains s'étaient aperçu que la Gaule et la Germanie constituaient un vaste débouché, un gouffre toujours ouvert d'où l'on pouvait extraire des fortunes. On sait s'ils étaient gens à les dédaigner : l'ex-

(1) Voir la livraison du mois de décembre 1895.

ploitation de ces ressources n'était d'abord praticable qu'à un petit nombre, ayant les capitaux, les relations et les audaces suffisantes. De grandes compagnies se formèrent, nominalement dirigées par les membres de l'ordre équestre, qui donnèrent une si fâcheuse couleur de spéculation éhontée et de trafics malsains aux dernières journées de la république Romaine. Plus tard, la conquête de la grande Gaule et la pacification relative de la vallée du Rhin rendirent le commerce international accessible aux initiatives individuelles. A partir d'Auguste, Arles, Vienne et Lyon forment, comme l'a très bien fait remarquer M. Allenc, les trois grandes étapes du courant commercial qui circule activement du Nord au Midi, les trois centres florissants échelonnés le long du Rhône et dont la puissance d'attraction augmente en raison du développement des échanges. Plus à l'ouest, Narbonne, très favorisée par l'administration, en sa double qualité de rivale de Marseille et de colonie romaine, occupe une place particulière et égale ; mais elle décroît peu à peu sous l'empire et perd tout le terrain que gagnent ses voisines et rivales, Nîmes et Béziers.

Dans ce mouvement commercial, la province recevait plus qu'elle ne donnait. Ses mines étaient à peine exploitées ; son industrie à peu près nulle. La fertilité de ses campagnes ne pouvait lutter avec celle des vastes plaines de l'Égypte et de l'Afrique du Nord, qui assuraient le rôle et le titre périlleux de nourricières de Rome. Toute l'activité des Narbonnais était tournée vers l'importation et le transit ; ils y gagnaient des fortunes et n'éprouvaient pas le besoin de faire autre chose. Notons cependant

quelques produits spéciaux presque exclusivement agricoles, qui jouissaient d'une grande renommée, nous dirions aujourd'hui d'une marque très haut cotée, et se payaient fort cher sur le marché de Rome. Pline cite les fromages de la Lozère et des montagnes de la région de Nimes comme fort estimés des gourmets; Martial nous apprend que de son temps une amphore d'un vin appelé *Picatum* et qui se récoltait aux environs de Vienne, à la Cote-Rotie, avait été payée 1000 sesterces (200 fr. de notre monnaie (1) ; c'est un joli denier et qui peut rendre rêveurs nos vignerons. Leurs ancêtres étaient d'ailleurs nombreux dans la Narbonnaise et y gagnaient de l'argent dans l'exploitation de cette industrie viticole qui est décidement la spécialité par excellence du pays. Malheureusement ils se heurtaient comme aujourd'hui contre la concurrence Italienne et celle-ci avait alors à son service la force législatrice, Sous la République, le Sénat ne s'arrêta pas aux mesures intermédiaires, et avec cette rudesse d'égoïsme et cette âpreté au gain qui caractérisaient sa politique, il interdit absolument dans la province les plantations de vignes et d'oliviers. L'empire abrogea cette prohibition et les Gaulois, grands buveurs au dire des auteurs qui les ont le mieux connus, se mirent à planter un peu partout. Rome, une année de disette, se vit sur le point de manquer de pain, tandis que les viticulteurs du Latium ne pouvaient plus tirer parti de leurs récoltes. Domitien, administrateur très pru-

(1) Hirschfeldt : *Lyon à l'époque Romaine*, traduction de M. Allme ; *Revue épigraphique du Midi*, t. I, page 88. Cf. Péline ; *Histoire naturelle*, XII, 4.

dent et quelque peu réactionnaire, reprit pour son compte la politique économique de l'ancien sénat républicain, mais avec un tempéramment rendu nécessaire par les mœurs; il ordonna l'arrachage de la moitié seulement des vignes plantées dans la province et interdit de nouvelles plantations. Encore cet édit ne fut-il pas exécuté dans toute sa rigueur; il demeura surtout comme une menace et une entrave jusqu'au règne de Probus, qui rendit aux habitants de la Narbonnaise toute liberté.

Une autre industrie agricole était particulièrement florissante dans la province; je veux parler de l'élevage du bétail. Sous la république, le plus grand nombre des spéculations dont les auteurs nous ont transmis le souvenir et qui firent retentir le forum de Rome de longs et scandaleux débats tournent autour de la question des troupeaux, et pendant quelque temps notre pays semble avoir eu pour fonction économique spéciale d'alimenter les boucheries romaines. Sous l'ère impériale, ce commerce se ralentit; les *negotiatores pecularii*, les grands négociants en bestiaux ne paraissent pas sur nos inscriptions; quelques maisons importantes font seulement l'exportation des laines et peut-être celle des outres en cuir. Encore les puissantes corporations d'utriculaires, dont nous avons conservé le souvenir (1) pouvaient elle très bien fabriquer leurs récipients pour l'usage local, le transport des vins et des huiles par exemple, ou encore pour le flottage des

(1) D'après les inscriptions il existait des corporations d'utriculaires, à Arles, Nimes, Antibes, Vaison, Vienne et Riez. L'inscription d'*Ernaginium*, saint Gabriel en Provence, se réfère à la place d'Arles, suivant toutes probabilités.

rivières à faible tirant d'eau, sur lesquelles on véhiculait les marchandises à l'aide de radeaux soulevés par des outres vides.

Qu'on ne s'étonne pas de ce dernier emploi si peu en rapport avec nos habitudes modernes. Les habitants de la province avaient poussé jusqu'à l'extrême limite l'art d'utiliser comme voies de transport les plus minces filets d'eau de leur territoire. Non seulement le grand fleuve et son principal affluent, la Saône, mais des rivières comme l'Ardèche et la Durance, même un simple torrent, comme l'Ouvèze (1), à sec pendant une moitié de l'année, avaient leurs corporations de bateliers, chargés d'assurer les transports de marchandises. Ceux de l'Ouvèze et même de la Durance devaient parfois être obligés de recourir à la voie de terre et de décharger leurs radeaux échoués par suite de la baisse des eaux ; mais de quelque manière que l'on procédât, la circulation commerciale était assurée.

(1) Les nautes de l'Ouvèze sont associés à ceux de l'Ardèche, sur une inscription de l'amphithéâtre de Nimes, qui leur attribue un certain nombre de places dans les jeux publics (*C. I. L.*, XII, 4107). Un doute s'est élevé sur la navigabilité de l'Ouvèze et l'existence d'une corporation spéciale de nautes, pour l'utilisation de cette rivière. Une considération vient cependant justifier l'identification proposée par notre savant maître, M. Allmer. La Vaucluse est un pays où les inscriptions sont assez rares. Or, il est remarquable que le plus grand nombre des découvertes archéologiques, faites dans cette région, l'ont été le long de la vallée de l'Ouvèze. A Bédarrides, près de l'embouchure de l'Ouvèze dans le Rhône : l'inscription n° 1.040 du *Corpus* ; quelques kilomètres plus haut, au château de Beauregard, où a toujours été un des passages les plus fréquentés de la rivière, découverte il y a une cinquantaine d'années, d'un riche trésor de monnaies antiqnes ; à douze kilomètres plus haut encore, les inscriptions de Sablet, nos 1281 et 1300, l'inscription du Crestet cf. n° 1329 ; à ce point, nous touchons Vaison, dont je n'ai pas à rappeler l'importance. Cette chaîne ininterrompue témoigne d'une façon formelle de l'importance du courant commercial qui a circulé dans la vallée de l'Ouvèze et qui a existé d'ailleurs jusqu'à la création du chemin de fer.

Aussi ces corporations étaient-elles considérées comme remplissant un service public ; officiellement reconnues par l'administration, enrichies par de nombreux dons et legs, elles recevaient des honneurs particuliers et des places réservées dans les amphithéâtres et les jeux publics, et, ce qui valait encore mieux pour elles, jouissaient d'une immunité relative et de l'exemption de certaines des charges fiscales imposées aux autres citoyens. On comprend, dès lors, le bruit qui se faisait autour d'elles et l'orgueil avec lequel leurs membres se paraient de ce titre de nautes, qui, pour certaines rivières, pour l'Ouvèze par exemple, aurait été plus justement remplacé par celui de camionneurs. Le plus important de tous les collèges était celui des mariniers d'Arles ; il était divisé en cinq corps ou classes, enfermant tous les membres de la profession, depuis le riche armateur propriétaire de nombreux vaisseaux jusqu'au simple matelot. C'étaient des navigateurs de haute mer ; aussi, prennent-ils souvent, sur les inscriptions, le titre de *navicularii marini.* A côté d'eux, et sans doute leur étant étroitement unie, existait une corporation très puissante et très riche aussi : celle des constructeurs de navires (*fabri navales*), que nous voyons associés sur une inscription aux fabricants d'outres.

Les armateurs d'Arles avaient naturellement groupé autour d'eux les petits syndicats de la même profession existant dans la Narbonnaise. La navigation du Rhône proprement dite avait son centre à Lyon et à Vienne ; mais les compagnies qui la pratiquaient étaient représentées par une agence commerciale à Arles ; nous voyons, par les inscriptions,

qu'un membre de la corporation des mariniers de la Saône y était installé à demeure. Les nautes de la Durance y avaient aussi un de leurs principaux établissements, ce qui s'explique aisément par la configuration géographique de cette rivière à l'époque romaine.

Tous ces collèges possédaient dans leur spécialité un véritable monopole, sorte de rançon payée par le pouvoir de la réglementation sévère qu'il leur imposait. Les unions professionnelles avaient à Rome une bien mauvaise réputation, justifiée d'ailleurs, puisque de tout temps elles avaient formé la turbulente clientèle des agitateurs démocratiques. Auguste, qui les connaissait bien pour s'en être beaucoup servi, se souvenait trop de ses origines révolutionnaires pour ne pas renouveler de plus fort les prescriptions réglementaires et pénales édictées par le sénat à la veille de la chute de la république. Il fallut désormais une loi du sénat, à Rome ; un décret de l'empereur, dans les provinces, pour qu'un collège pût fonctionner au grand jour. Cette autorisation n'était accordée qu'après un examen attentif, et soit à des groupes professionnels déjà anciens et confirmés par un usage immémorial, soit à des formations nouvelles se rattachant de près ou de loin à un service public. Le premier de ces cas ne pouvait pas être celui des collèges de la Narbonnaise, où le commerce et l'industrie débutaient seulement; restait le second, dont nous venons de voir l'application à propos des compagnies de transport. En dehors de ces dernières, les corporations furent peu nombreuses: deux seuls groupements de cette nature apparaissent dans un assez grand nombre de villes pour qu'on puisse les considérer comme ac-

ceptés d'une façon permanente par l'autorité , ce sont les charpentiers (*tignarii*) (1) à Nimes, Vienne, Valence, etc., etc., et les fabricants de couvertures en laine grossière (*centonarii*). Il ne semble pas au premier abord y avoir une grande relation entre les deux métiers ; cependant on les voit assez souvent associés sur les inscriptions. Par un ingénieux rapprochement, M. Hirschfeldt, s'appuyant sur diverses présomptions, et notamment sur le caractère presque officiel de ces collèges, a conclu qu'ils étaient organisés en une sorte de corps de sapeurs-pompiers, chargés de combattre les incendies. Les charpentiers auraient eu naturellement pour mission de grimper sur les toits et d'isoler le feu, tandis que les centonaires l'auraient éteint, en jetant sur les flammes leurs couvertures imbibées d'eau. Le recrutement de ces collèges, au moins pour ceux des *tignarii*, semble s'être étendu aux artisans de professions similaires; nous y voyons figurer, sous le nom générique d'ouvrier (*fabri*), des forgerons et des fontainiers : un fonctionnaire municipal, nommé préfet des ouvriers, avait la haute direction de ces milices, où semble avoir régné une discipline relative vaguement imitée de celle de la légion, et dont l'influence se manifeste par le nombre des libéralités qui leur sont faites.

Faut-il rattacher à ce service public le collège des *fabri subædiani* , littéralement ouvriers de l'intérieur des maisons particulières, à Narbonne, et qui

(1) On peut dans une certaine mesure leur assimiler les *dendrophori*, dont un collège existait à Marseille. Ces derniers étaient des charpentiers de bois en grume, tandis que les *tignarii* étaient des charpentiers constructeurs.

se trouve mentionné dans une inscription datée de l'an 149 de notre ère ? Je serais porté à le croire. D'abord, il n'existe pas d'association de charpentiers à Narbonne ; ensuite l'inscription se référant aux *subædiani* est la copie d'une lettre de donation faite à ce collège, par un certain C.Fadius Secundus, qui s'intitule « premier flamine du nouveau temple d'Auguste » (1), c'est-à-dire du temple reconstruit après le grand incendie qui dévasta Narbonne, sous Antonin le Pieux. On songea alors, un peu tard il est vrai, à doter la capitale de la province d'une association destinée à combattre les ravages du feu, et on y enrôla tous les ouvriers du bâtiment, sous le nom générique de ceux qui étaient les plus nombreux et les plus largement représentés.

Les associations professionnelles de la Narbonnaise se réduisent donc à cinq, à six tout au plus si nous ouvrons un chapitre spécial pour les dendrophores ; tous les autres collèges sont exclusivement religieux, soit qu'ils aient pour mission de célébrer le culte d'une divinité quelconque, comme les sectateurs d'Anubis, à Nimes, ou les membres de la jeunesse vertueuse, à Narbonne ; soit qu'ils se rattachent à ces associations funéraires, les collèges des humbles, qui mettaient en commun leur misère pour s'assurer un tombeau. La loi romaine autorisait, encourageait même ces associations toutes de piété, que l'humilité de leurs membres rendait inoffensives, et dont le christianisme, à son tout premier

(1) Cette restitution est l'œuvre de M. Allmer et a été adoptée par M. Hirschfeldt (*C. I. L.*, XII, 4393).

début, se servit si habilement pendant les persécutions pour s'assurer une liberté relative d'association (1).

Mais de ce dernier groupe même, les exemples sont rares dans la Narbonnaise. Le pays était assez riche et offrait assez de ressources pour que tous pussent tant bien que mal réunir le modeste pécule suffisant pour l'accomplissement des rites funéraires. On était d'ailleurs en toute chose volontiers individualiste dans notre région et on aimait travailler chacun chez soi. L'apparition fréquente de nouveaux visages faisait l'homme méfiant, malgré les mœurs hospitalières du pays. A quoi auraient servi des associations trop nombreuses ? La grande industrie non seulement n'existait pas, mais même n'avait pas sa raison d'être dans une province où tout le monde était marchand et où le plus pauvre pouvait, avec une boîte de colporteur et de bonnes jambes gagner sa vie. Deux seules entreprises exigeaient une grande accumulation de capitaux et de main-d'œuvre, les travaux publics et la fabrication des poteries.

Les grands travaux de constructions engagés sous les premiers Césars et continués avec un redoublement d'ardeur et de prodigalité sous les Antonins durent amener un personnel considérable d'architectes, de sculpteurs et d'ouvriers d'art de de toute espèce. Une somme énorme de travail in-

(1) J'entends par collèges religieux ceux qui n'avaient pas un but professionnel et se recrutaient parmi des artisans de tout métier. Mais il ne faut pas oublier que les corporations, même les plus étroitement professionnelles, avaient comme patrons et protecteurs certaines divinités, à qui elles rendaient un hommage permanent et dont elles se constituaient les prêtres spéciaux, comme une sorte de chapitre.

telligent et de labeur purement matériel a été dépensée dans cette période assez longue qui s'étend du premier séjour d'Auguste dans la Gaule (27 av. J.-C.) à la mort de Commode (192 ap. J.-C.), soit deux siècles environ. Aucune trace n'est restée de ceux dont l'art et la pensée ont fait remuer de pareilles montagnes de pierres, encore moins des obscurs manœuvres qui ont peiné à la tache et y ont peut être en partie usé leur vie. Un *Crispius Reburrus* a gravé son nom sur deux pierres encastrées dans les murs de l'aqueduc souterrain de l'Amphithéâtre de Nimes ; un mystérieux *Veranius* (1) aurait tenté de dérober une place dans le souvenir de la postérité en inscrivant son nom sur une des voutes du Pont du Gard ; un certain *Flavius Hermes*, entrepreneur ou surveillant des travaux de sculpture de la basilique Plotinienne, a trouvé un moyen ingénieux de faire connaître son nom en dédiant une stèle à Nemausus : peut-être un *S. Julius* a-t-il pu obtenir de signer de son nom l'arc de triomphe par lui élevé à Antibes. Tout cela est bien peu de chose, bien incertain et ne satisfait guère notre curiosité, qui se heurte ici contre l'inflexible loi défendant aux constructeurs de monuments d'y inscrire leur nom. L'ingéniosité des archéologues a pu librement se donner carrière dans l'interprétation de ces quelques vestiges

(1) G. Charvet seul a retrouvé cette inscription déjà signalée par les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, et vainement recherchée depuis. La scrupuleuse conscience que Charvet apportait dans ses études ne permet pas de douter de l'exactitude de son renseignement. Mais voyant de loin et à l'aide d'une lunette d'approche, il a pu se tromper. D'ailleurs l'inscription admise, resterait à justifier l'hypothèse de la signification qu'on lui attribue, c'est-à-dire d'être la signature de l'architecte du Pont-du-Gard ? Pourquoi pas celle de l'entrepreneur? ou plus modestement celle d'un simple tailleur de pierres ?

épigraphiques ; faire par exemple du gaulois *Crispius Reburrus*, l'architecte des Arènes de Nimes (1) ; conclure de la dédicace au dieu Nemausus, citée plus haut, qu'aucun accident de personne ne s'était produit pendant la construction de la basilique et que l'on avait voulu en remercier solennellement le dieu protecteur de la cité, brillantes hypothèses d'une érudition sûre d'elle-même quand elle s'appuie sur des documents authentiques, mais qui entre ici dans le domaine de l'imagination. En réalité nous ne savons rien du mode de construction de nos monuments ni du personnel qui y fut employé, les quelques noms relevés à grand peine pouvant très bien s'appliquer à des tâcherons chargés d'une très modeste partie de l'entreprise.

Nous ne sommes guère plus au courant des ateliers céramiques de la province. Les échantillons abondent, de toute grandeur, de toute nature, de toute qualité, depuis le vase grossier en argile noirâtre, à peine dégrossi et n'ayant subi qu'une cuisson imparfaite, jusqu'aux plus délicats spécimens de la poterie dite Aretine (2), rehaussés d'artistiques gravures en relief. Mais toutes ces poteries ont-elles été fabriquées dans la Narbonnaise ? La question peut très bien se poser ; en effet de ce que les produits d'une industrie ont été découverts en grand nombre dans un pays, il ne s'ensuit pas forcément l'existence d'ateliers indigènes : encore

(1) Le nom de Crispius s'est retrouvé sur des tuyaux de plomb, servant à l'adduction des eaux. C'est donc tout simplement la marque de fabrique d'une famille d'artisans Nimois. (V. *C. I. L.*, XII, 5701-64).

(2) Ce qu'on appelait toutefois la poterie Samienne et auquel on a donné le nom d'*Aretine* du nom de la petite ville d'Arezzo, où l'on a découvert le plus important centre de fabrication.

faudrait-il retrouver la trace des centres de fabrication, comme on l'a fait dans plusieurs localités de la grande Gaule, au Mont-Beuvray pour ne citer que le plus célèbre. Rien de pareil dans la province. Qu'il y ait eu de nombreuses tuileries et des fabriques de poteries grossières disséminées un peu partout, cela ne saurait être douteux. Mais l'existence de grandes usines est incertaine et tout au plus peut-on en relever quelques-unes aux environs de Vienne.

Ce qu'il y a de plus intéressant et de plus vivant, c'est de voir à l'œuvre les petits métiers, les industriels ou les marchands isolés. La division du du travail avait été poussée a une limite à peine atteinte de nos jours. Les inscriptions de Narbonne, par exemple, où les gens de métier ont laissé de nombreuses traces sont à ce point de vue des plus curieuses. Voici un pâtissier ou boulanger à la mode de Rome *(pistor romanensis)* qui, pour se distinguer de ses confrères, a pris soin d'indiquer sur son tombeau à quelle panification particulière il devait son renom , continuant ainsi la réclame après sa mort, comme pourraient le faire de nos jours les inventeurs du *pain complet* ou du *pain phénix ;* voici des cuisiniers et des restaurateurs de haute marque, dont l'instrument distinctif, un large couteau pareil à celui en usage encore pour découper les viandes, est sculpté sur la stèle, et à côté d'eux un gargotier sordide *(Macellarius)*, un tavernier du diable comme on l'aurait appelé au moyen-âge, qui ne rougit pas de se faufiler au milieu de ses brillants confrères. Un autre a la spécialité de fabriquer des bouteilles de verres entourées de cuir,

comme certains de nos bergers en portent encore et qu'on appelle vulgairement des *flasques* ; celui-ci est, au contraire, un représentant des arts libéraux, un de ces libraires auxquels Martial fait allusion dans une de ses épigrammes et qui avaient la gloire de débiter les dernières nouveautés littéraires de Rome. Un barbier de Narbonne a pour concurrent une femme qui tient boutique et manie le rasoir. A Nimes un maçon du temps a eu la bonne inspiration de faire graver sur son tombeau les instruments de son métier ; marteau, ciseau, équerre sont exactement identiques aux nôtres. Un constructeur de clôtures, peut-être un serrurier (*claustrarius*) témoigue de la spécialisation dans l'art du fer. Nombreux sont les médecins et les oculistes, deux professions connexes, ces derniers employant des remèdes aux noms plus bizarres et plus effrayants les uns que les autres. Les arts libéraux sont représentés par un grammairien, des étudiants en droit qui ne se trouvent qu'à Nimes, et un architecte. Enfin et plus nombreux que tous les autres, ceux dont la fonction est d'amuser leurs concitoyens, gladiateurs, comédiens, musiciens, joueurs de flûte, tous déjà quelque peu cabotins et aimant à faire du bruit autour de leur nom. « Il dansa deux fois dans le théâtre et plut beaucoup, » dit l'épitaphe d'un jeune mime d'Antibes, mort à 12 ans et dont la jeunesse était ainsi déflorée par l'orgueilleuse vanité de son maître ou de ses parents.

Si les petits industriels des cités ont laissé de nombreuses traces de leur passage dans la vie, il n'en est pas de même des agriculteurs et des paysans ; ils passent presque ignorés. Cependant la cul-

ture de la vigne est rappelée à Nimes sur deux tombeaux. L'un porte au-dessous de l'inscription la gravure d'une serpe vigneronne, très reconnaissable et utilisée il y a quelques années encore; l'autre représente un laboureur conduisant une charrue attelée de deux bœufs, l'instrument est primitif et rappelle, mais en mal, une de ces charrues vigneronnes, qu'on appelle le *fourcat* dans le Languedoc, et qui, pour l'ensemencement des céréales, aurait été tout à fait insuffisante (1). Certes de toutes ces inscriptions, dont quelques-unes sont de véritables œuvres d'art par leurs dimensions et leurs sculptures ont été fréquemment découvertes dans les campagnes : mais elles ont trait aux riches propriétaires de ces villas dont le nombre, la splendeur et l'étendue allaient toujours croissant. Toutes proportions gardées, les découvertes faites dans des pays aujourd'hui ruinés, comme les Alpes et le Diois, témoignent d'une situation plus florissante que de nos jours : mais dans la province comme dans l'Italie, l'extension exagérée des grands domaines, des *latifundia* fit son œuvre mauvaise. Un poète du IVe siècle parle de l'antique prospérité des campagnes de Béziers où de son temps ne subsistaient plus que des ruines (2). Nous verrons que les auteurs du Bas-Empire qui se sont occupés de la Narbonnaise confirment cette appréciation.

A partir du IIIe siècle d'ailleurs, la décadence s'ac-

(1) Ce bas-relief offre cette particularité signalée par M. Reinach sur les monumeuts d'Orange et de Saint-Remy, « une sorte « de sillon tracé autour des personnages, pour en rehausser l'effet « ou les rendre plus apparents à distance, » particularité auquel le même savant attribue une origine Alexandrius : v. *description raisonnée du Musée de Saint-Germain* : Bronzes figurés, p. 19 et suiv.

(2) Festus Avienues. Ora maritima, vers 591-592.

centue brusquement. Une transformation, étrange surtout par sa soudaineté, s'opère partout : plus d'inscriptions, plus de grands monuments, plus d'entreprises utiles ; les rares bornes milliaires qui nous ont été conservées de cette époque sont petites, mal gravées ; les lettres sont grossièrement entaillées et chevauchent les unes sur les autres. Rien dans l'histoire générale ne semblerait justifier cette rapide dégression ; les invasions barbares n'ont pas encore dévasté le pays ; les guerres civiles n'ont qu'effleuré la Narbonnaise. Rien ne montre mieux combien la prospérité de ce pays était liée à celle des autres parties de l'Empire et combien l'activité du commerce général lui était nécesaire. De plus le progrès des idées et des tendances humanitaires devait s'y faire sentir plus qu'ailleurs. La vie économique de cette société reposait toute entière sur la main d'œuvre servile ; du jour où l'esclavage a été miné par le progrès des mœurs, une crise devait éclater ; le plus grand progrès moral que l'humanité ait accompli devait être acheté par une raréfaction de la production et l'abandon de plus en plus marqué du travail des champs. Pour redonner un peu de vie à cette industrie languissante, pour réparer les murailles d'enceinte des grandes cités, pour accommoder enfin à sa destinée nouvelle de capitale de l'Occident, la vieille colonie d'Arles, il faudra un nouvel afflux d'artistes Grecs et Alexandrius, afflux tout à fait insuffisant d'ailleurs et qui ne laissera que de bien faibles souvenirs dans le pays. La vie s'est retirée dans les grandes villas. Mais là encore s'accusent avec une lamentable intensité les conséquences de la faute commise,

la destruction des anciens propriétaires du sol. Ceux qui ont échappé à l'absorption de la grande propriété sont misérables à l'excès : viennent une guerre, une invasion qui ébranleront un édifice si instable, et les prolétaires des montagnes Cévenoles, les bergers du Gévaudan, fils dépossédés des anciens Ligures ou des vieux Celtes, sont préparés par leur triste situation à devenir ces pillards féroces qui se nommeront les Bagaudes.

GEORGES MAURIN.

IMPRESSIONS D'UN CONTINENTAL

EN CORSE

Voulez-vous vous risquer avec moi au milieu des flots ?

Nous aborderons sur la crête d'une chaîne de montagnes sous-marines ; les vallées sont recouvertes par les eaux, les pics seuls émergent, mais ils suffiront à fournir ample carrière à notre admiration. Nous verrons le soleil d'or frapper des forêts primitives, par larges ouvertures, déchirer le dôme verdoyant et, dardant ses rayons à travers la feuillée, illuminer d'incomparables temples dont les mille piliers rugueux résonnent sous la plainte du vent et redisent la grandeur de Dieu.

Nous contemplerons des roches austères qu'adoucit le vert des mousses, nous sentirons autour de nous une atmosphère tragique et funèbre et nous aspirerons des senteurs enivrantes ; entre l'aurore et le déclin du jour, nous aurons admiré la flore africaine et la flore alpestre ; nous aurons parcouru la forêt vierge et longé les précipices ; des bords du torrent furieux nous nous serons élevés jusqu'aux neiges éternelles, et la montagne que nous gravirons aura des flancs de porphyre...

Halte-là, direz-vous, le vaisseau qui nous mènerait vers ces rives fabuleuses s'appellerait le Nautilus, et le pilote Jules Verne !

Nullement, la merveilleuse imagination du romancier n'a rien à voir ici : la nature a tout fait. Le pays en question se trouve à quelques henres de Paris ; il est français de nationalité et de cœur, j'en veux pour preuve les 30.000 hommes qu'il envoya sous les drapeaux en 1870. Au moment où les désastres de la guerre accablaient la mère-patrie, aucun département ne fournit plus d'officiers ni de sous-officiers à l'armée.

Honneur à la valeureuse Corse !

C'est de cette île, de son peuple intrépide, que j'entends parler. Si on veut bien transporter par la pensée le massif des Alpes au milieu de la Méditerranée on aura une idée exacte de la configuration de la Corse. La ville d'Ajaccio paraît descendre d'une forêt d'oliviers et, lasse des cimes orgueilleuses, être venue s'allonger sur les bords des flots bleus. Un des plus beaux golfes du monde l'entoure ; fière de cette superbe ceinture, elle semble dédaigner les chefs-d'œuvre de l'art ; la brise qui ride les flots, le souffle parfumé qu'envoie les forêts contentent ses ambitions. Une idée d'indolence s'éveille devant ses constructions dénuées d'apparence... Qui songerait que cette cité nonchalante s'incarne dans le génie des batailles ; Napoléon !

Dès les premiers pas, tout le rappelle, l'exalte, le glorifie. Malgré les efforts des modernes politiciens, la Corse est inféodée à la mémoire de Napoléon ; le marbre et le bronze perpétuent ses traits. Place du Diamant, on l'aperçoit environné de ses quatre frères ; place du Marché, drapé dans la toge romaine. La modeste demeure où il naquit est le but d'un patriotique pélerinage. On contemple le clavecin

sur lequel il essayait ses doigts enfantins, la trappe qui lui servit à s'enfuir en 1793. Le musée Fesch est rempli de ses souvenirs, et l'Hôtel de Ville de ses portraits. S'écarte-t-on du cours Grandval, on trouve la grotte fameuse où, dès sa jeunesse, il aimait méditer. Jusqu'à la mer qui parle de son héroïsme... n'est-ce point-là,de l'autre côté du golfe, que, dans la vieille tour Capitello, il combattit les paysans soulevées par Paoli, et qu'il demeura seul durant trois jours n'ayant d'autre nourriture que la chair d'un cheval mort ? L'Odyssée Napoléonienne est incrustée en tous les lieux — bien mieux elle est gravée dans tous les cœurs. Au nom du héros, les hommes,graves et taciturnes s'animent, les femmes, invariablement vêtues de noir, ont un jaillissement dans la prunelle, les gamins cessent de jouer au bandit pour se mettre au port d'armes ; il n'est pas jusqu'aux bergers arrivant de la montagne, fièrement campés sur leur cheval corse , et poussant devant eux des troupeaux de brebis et de vaches hurlantes, qui ne s'arrêtent respectueusement. Celui-là, ils le reconnaissent pour maître — n'a-t-il pas emprunté à leur propre caractère les traits de son génie sombre ? Eux, moitié pâtres,moitié brigands, presque aussi sauvages que les chiens au poil hérissé, leurs compagnons , lèvent volontiers leur bonnet rouge....

Les marques de respect leur coûtent cependant !

La race corse, de mœurs pures, noble et pauvre, ardente à la lutte, prête aux dévouements, est foncièrement indisciplinée. Elle a eu trop longtemps à défendre son indépendace. Pendant 2000 ans, ses impénétrables forêts l'ont seules préservée contre

les envahisseurs Romains, Goths, Arabes, Gênois, Pisans ; ses coutumes se sont empreintes de la rudesse de l'abri. Les générations réduites à vivre de châtaignes ont appris le dédain de la civilisation ; elles ont porté les sentiments naturels à l'extrême ; inébranlables dans l'amitié, elles sont devenues vindicatives ; l'orgueil légitime est tombé dans l'excessive suceptibilité, et en est venu au mépris des lois.

Physionomies et costumes réflètent les âmes ; les traits sont accentués ; une longue barbe noire rend les visages sévères ; le drap non tondu de la veste rappelle le pelage des fauves. Dans les usages, même rusticité ; on vit de rien. Le commerce est nul, il consiste à s'approvisionner à la foire de Beaucaire, et à entasser dans une boutique quantité d'objets qui jurent de se trouver réunis : tabac, outils, serrures, allumettes, fers à cheval, modes et chapeaux. On meurt? Dans les villages, les cadavres sont jetés pêle-mêle sans cercueil au fond d'une fosse commune. La simplicité va plus loin ; chacun ici-bas devant se faire rendre justice le meilleur jugement est celui prononcé par son propre juge de paix ; les Corses désignent ainsi leur fusil. Quoique le port des armes soit interdit depuis 1852, ce magistrat d'un genre spécial intervient perpétuellement dans les querelles. Cause-t-il un malheur ? Le meurtrier prend le maquis, c'est-à-dire qu'il retourne à la forêt de ses ancêtres. Il y vivra, comme un sauvage, du produit de sa chasse et du fruit des oliviers. Sans cesse poursuivi par les gendarmes, toujours sauvé grâce à la complicité de ses concitoyens, il devient une espèce de fétiche parce qu'il

incarne la chose sacrée aux yeux du Corse : la vengéance, la terrible Vendetta !

Une légende se crée autour de lui, des versions fabuleuses circulent sur son compte. Cette auréole dont on pare quiconque s'est mis hors la loi procède d'un principe éminemment faux, et ne contribue pas peu à encourager les rebelles. Ils savent que, moitié par respect, moitié par peur, leurs compatriotes leur permettront tout. Tel qui a pris le maquis pour crime de vendetta devient bientôt un brigand redoutable : c'est la logique des choses. Quand on est assuré de l'impunité, certain de voir ses forfaits métamorphosés en exploits, il est tentant de s'exercer à la cible sur la peau des gendarmes, de détrousser les voyageurs. L'argent volé, confié à des mains complaisantes, revient au maquis sous la forme de munitions, vivres et vêtements. Veut-on prendre femme ? On enlève une fille et on tue le père et les frères. Un paysan inspire-t-il quelque défiance ? On le couche mort dans son champ.

Comment donc est ce maquis où se déroulent tant d'aventures dramatiques ? Il se compose d'arbrisseaux ligneux, de bruyères, de lauriers, de myrtes, de lentisques, d'alaternes, de cistes qu'une sève prodigieuse élève à huit ou dix mètres de hauteur ; tantôt c'est un fourré inextricable d'épines et de branches pointues, tantôt un labyrinthe. Par places, des espaces nus ; l'incendie y a passé : l'homme hors la loi emploie, afin de défricher le sol des moyens violents comme lui ; son instrument est le feu. Aussitôt éteint, la végétation repart avec force. L'inexpugnable maquis mérite la curiosité inquiète qu'il excite ; le contraste y est permanent ; ses asiles

farouches sont un enchevêtrement de feuillages, ses arbres infranchissables des arbustes ; de ses repaires où règnent la flamme et le sang, un arome exquis se dégage : délicieux est son parfum.

Les touristes ne se contentent pas de respirer les senteurs qu'apporte le vent, ils n'ont de cesse de trouver le protecteur qui les présentera aux réfugiés du maquis ; en cela ne commettent-ils pas une mauvaise action ? Ils se rendent coupables d'un engouement blâmable.

Bah ! allèguent-ils, se faire justice à soi-même jouit en Corse des mêmes immunités que le duel en France, et ils partent munis de cigares et de liqueurs afin de se ménager un gracieux accueil de la part des bandits.

Ceux-ci se montrent hospitaliers : sûrs de la loyauté des camarades qui patronnent les voyageurs — lesquels ne sont admis qu'à bon escient — ils les reçoivent cordialement. Au besoin — s'est on plu ils leur rendent leur visite. Le cas échéant, on festoie de compagnie au village voisin ; la nuit venue, le brigand reprend le maquis, les touristes regagnent l'auberge pendant que la maréchaussée induite en erreur d'un touchant accord, se morfond aux aguets derrière quelque roc éloigné...

Il y a cependant bien d'autres curiosités plus licites à satisfaire, quand ce ne serait que d'assister à l'intéressante manœuvre de la Réta. Ce filet, jeté chaque matin sur les bords du golfe, est retiré plein de poissons éclatants qui frétillent entre des franges d'algues. Les pêcheurs, demi-nus, s'avancent très avant dans la mer ; avec leur peau colorée, leurs formes sculpturales, ils rappellent les bronzes

anciens. La vision de l'antique hante du reste constamment durant les promenades. Dans la direction des îles Sanguinaires on chemine des heures sur une sorte de voie sacrée, aux tombeaux épars. Les asphodèles et les figuiers de Barbarie croissent sur la colline ensoleillée ; les chênes verts projettent leur ombre à l'horizon ; les roches battues par les flots s'enguirlandent de grenades. De loin en loin un cavalier vous croise ; un fusil est posé en travers sur les gigantesques arçons de sa selle. Le chapeau rabattu sur le visage, la veste de velours noire, moins noire que la fine moustache et les yeux perçants de l'homme éveillent un souvenir de guerrier mercenaire. Guerrier, il le serait volontiers, mercenaire, jamais. Ce cavalier représente le paysan venant au marché d'Ajaccio ; ses arçons renferment du vin et des pastèques. Parfois sa femme le suit à pied. Au retour seulement, lorsqu'elle aura vendu l'huile contenue dans le sac de peau attaché sur ses épaules, elle aura la permission de monter en croupe derrière son seigneur et maître... ce trait de mœurs n'appartient-t-il pas à l'antiquité ?

Dans la ville on rencontre peu de femmes ; elles apparaissent le soir sur la place du Diamant tandis que les hommes s'attardent au café. Cette tendance à la flânerie chez les Corses, qui ne conçoivent d'autre métier que l'état militaire, prive d'animation l'intérieur d'Ajaccio; le spectacle le plus réjouissant est celui présenté par les enfants riches et pauvres : dès qu'un régiment passe, ils se précipitent et le précèdent, le bâton sur l'épaule. D'un pas aussi cadencé que les vétérans, d'une aussi fière allure, ils exécutent les commandements ; grandement récom-

pensés sont-ils, qu'un soldat fatigué leur prête son fusil ! C'est le nec plus ultra de leur ambition. Quand le régiment a disparu dans la caserne, ils témoignent leur allégresse en accomplissant adroitement mille tours sur les mains. L'ardeur de ces petits fait plaisir à voir... Qu'est-ce qui ne serait joli sous ce ciel limpide, dans cet admirable climat, au milieu de cet air embaumé ?

S'il arrive, un soir, après la chaleur tombée, qu'on prenne la route qui contourne le golfe et, qu'à travers les grands arbres, on regarde s'éteindre les feux du soleil, il y a bien des chances pour qu'on ne rentre point au gîte : le Champ d'Or, formé des alluvions de la Gravona attire ; après la poésie de la mer, les charmes de la vallée captivent.

On vous a dûment averti, à Ajaccio, de vous méfier des mauvaises rencontres, des croix noires plantées de ci de là, indiquant que des meurtres ont été commis...

Pourquoi se méfier éternellement ? Lorsqu'on n'est point en vendetta, qu'on a l'heur de serrer entre ses jambes un vaillant poney corse, que craindre ? La solitude est moins effrayante que les fâcheux compagnons ; les jarrets d'acier du cheval défient les détrousseurs nocturnes... La lune est si belle, éclairant le village de Suarella, et le ruban qui, durant seize kilomètres, se déroule le long de la montagne, reluit avec des reflets d'argent près des reflets d'or des roches rougeâtres. Du sein de l'immense cirque formant la vallée montent les bruits harmonieux de la nuit : le bruissement de l'herbe, le concert des grillons ; le maquis exhale les parfums odoriférants de ses incomparables cassolettes,

Derrière cette gorge estompée de vapeurs légères, Sampiero Corso, aïeul des maréchaux d'Ornano, fut tué par trahison. La Corse alors appartenait aux Génois. Sampiero rêvait de délivrer sa patrie ; le 15 janvier 1567, après avoir été un des plus intrépides capitaines de son temps , il tombait dans une embuscade, sous les coups de Vittolo. Durant trois jours les cloches sonnèrent afin de pleurer la mort du grand patriote ; le traître Vittolo est resté voué à l'exécration publique ; son nom est encore maintenant la pire injure dont on puisse flétrir un ennemi. Nul ne se dit que la fin tragique de Sampiero fut la punition de la vengeance qu'il avait tirée de sa femme Vanina. Cette dernière, trompée par de fallacieux conseils , consentit durant une absence de son mari à se rendre à Gênes avec son fils , dans l'espoir de recouvrer la seigneurie d'Ornano. Arrêtée au milieu de son voyage, par un un partisan de Sampiero , elle fut livrée à la justice française. Son époux exigea que le Parlement d'Aix la lui rendît, puis il déclara à l'imprudente qu'elle allait mourir, frappée par un esclave. La malheureuse conjura l'inexorable juge — lui qu'elle avait tant aimé — de lui donner la mort de ses propres mains : Sampiero tira alors son mouchoir et l'étrangla. Vittolo aurait été, dit-on , soudoyé par les parents de Vanina...

Ce sombre drame s'offre aux méditations et les arbouses rouges tachant les arbustes verts lui font un accompagnement sanguinolent.

Un frémissement dans le maquis..... est-ce un homme ou un fauve ? Un animal débusque , rase le sol et disparaît dans un massif de térébenthine.....

Ce doit être quelque renard, revenant de piller les poulaillers du village de Couro ; les loups sont inconnus dans l'île ; elle est trop petite pour leur course vertigineuse.

A la longue ce ne sont plus les grappes écarlates qui éclatent sur les fonds sombres ; la campagne ruisselle sous les flots pourpres de l'aurore. Quelle fête pour les yeux, que la vue du soleil baignant de lumière l'Orient, tandis que les nuages roses voltigent sur la plaine et la montagne ! A point nommé, la merveille s'accomplit au col de San Giorgo. Au sommet de ce pic culminant , le jour qui naît unit les régions déjà parcourues aux espaces lointains. D'un côté, l'Asinara, le maquis immobile, la mer brillante que coupe la pointe de la Sardaigne, à l'opposé, la vallée du Taravo, le village de Santa-Maria d'Ornano, les masses de verdure , les torrents en délire.

Halte ! Les massifs d'yeuses, au tronc robuste, épandent leurs rameaux inférieurs, souples comme des lianes... à l'ombre de leurs coupoles arrondies le brave poney corse aspire à pleins naseaux l'air, balsamique du matin... Viennent les laitières avec leurs grands chapeux de paille — le bon lait offert au voyageur ! la délicieuse matinée passée là à regarder défiler sur le pont-levis habillé de lierre, les habitants de l'antique castel de Vanina. L'infortunée demeurait tout proche, à Santa Maria d'Ornano... Peu à peu le frisson cesse dans la feuillée, le soleil darde d'aplomb ; il faut dormir. Les arbustes craquent sous l'ardeur de la chaleur, le bourdonnement des insectes se tait, la nature repose dans un linceuil embrasé... malheur à qui braverait

les rayons de midi : il faut dormir ou rêver : n'est-ce point ici le Bois Sacré que va traverser la nymphe ou le faune ?... et on s'endort aux sons de pipeaux imaginaires.

Combien douce l'heure de l'éveil ! la grand'route de Zicavo se colore des derniers rayons d'or ; ses zigzags infinis se prolongent capricieusement, le crépuscule tombe sur les murs ruinés de la vieille abbaye du village. Est-il moment plus propice pour errer dans l'ancien couvent des Franciscains ? des éclats éblouissants jureraient avec sa mélancolie, la tristesse des tombeaux entr'ouverts impressionnerait trop vivement ; le pied butte contre les ossements épars. Les pourceaux grognant parmi les décombres feraient reculer, le mystère du crépuscule voile ces profanations. Le monastère est devenu hôtellerie ; le portail cintré, l'ogive des fenêtres rappellent les pieuses destinées de l'édifice. Misérable auberge aujourd'hui, il ne compte guère d'autres visiteurs que les pierrots qui accrochent leur nid de paille à l'arceau des croisées. La bourgade de Zicavo est elle-même posée, ainsi que l'aire d'un faucon, au versant de la montagne, ses maisons disparaissent dans la verdure, des sources argentines chantent alentour leur chanson.

Dans la nuit noire, des lueurs falotes circulent ; les habitants cultivent leur jardin à l'aide de torches de résine ; l'extrémité de la vallée se pique de lumières tremblotantes : ce sont les gens des hameaux qui imitent leurs voisins de Zicavo.

Lorsque, poursuivant la route à travers les châtaigniers, surgit un homme brandissant une de ces torches, et qu'à son reflet jaunâtre on voit luire le fusil, l'émotion est réelle.

Bona notte dit l'homme d'une voix aussi perçante que son œil est noir,et il passe au milieu de l'auréole de flammèches que lance sa torche.

Bona notte ! Bonne nuit certes, et poétique chevauchée au bord de la rivière de Zicavo , la Molina, merveille d'un merveilleux pays. En suivant les roches aiguës contre lesquelles se brisent les flots tumultueux aux éclairs d'acier, les arbres déjetés et tordus suspendus sur le gouffre, on s'enfonce dans le cœur de la Corse. Le sentier au-dessus du précipice devient-il trop étroit, les racines monstrueuses heurtent-elles le sabot du poney, on incline vers le ravin.... une jonchée de fleurs fait de cette gorge sauvage un incomparable parterre ; le bruit de la rivière empêche de s'égarer ; la lune, bénigne au voyagenr, trahit tous les mystères, révèle toutes les richesses, change l'heure qui s'envole d'extase en ravissement. On marche de surprise en surprise ; le torrent reparaît ; on le retrouve calme et glauque, après l'avoir quitté furieux. Si l'alerte poney corse, de son allure régulière, ne couvrait le terrain la flânerie serait longue dans la grotte tapissée de mousse, sur le sable fin où l'onde meurt...

Le cheval foule coquillages et pâquerettes... tout-à-coup mugissante échevelée,la rivière reprend son cours, et d'un élan furibond termine sa carrière. Le souvenir des splendeurs du jour naissant contemplé hier au col de San Giorgo va-t-il gâter cette aube nouvelle ? Loin de là, l'astre radieux se lève sur un non moins magique décor : la cascade de Camera présente au soleil ses eaux éblouissantes, afin qu'il y mire ses rayons. Les roches bleues forment transparent, la vapeur d'eau les revêt d'un

nuage d'azur. D'une élévation de quarante mètres, les chutes se précipitent, roulant avec fracas les galets amenés par l'orage ; entre chaque fissure de la pierre, un arbuste vigoureux projette sa ramure. Parallèlement aux masses liquides que le jeu du soleil irise des couleurs de l'arc-en-ciel, choit une cascade de feuillage. Parfois la nappe humide couvre une vaste étendue, parfois elle se rétrécit; les rochers se touchent... Une ombre légère sautille de l'un à l'autre, se pose à l'extrémité et, avec un geste rapide, cingle l'eau d'une gaule flexible. Au milieu de la buée, un poisson luisant frétille au bout de la ligne. Salut au pêcheur de truites ! Qu'il paraît agile à celui qui n'aurait pas même l'adresse de capturer sur le sable trempé des dernières bavures de l'onde les grenouilles tigrées aux yeux d'opale ! La pêche est longue, fructueuse, le Corse sort du torrent, ses jambes nues sèment l'herbe de gouttetes d'eau près des gouttes de rosée. Il est hospitalier sa chaumière est un nid de verdure abrité contre une des crêtes ; le seuil surplombe la gorge. C'est dire qu'on y fait étape. Le regard s'étend jusqu'à Zicavo, plus on considère cet incomparable ravin, plus longtemps on le voudrait voir. Quand revient le soir, le voyageur ne saurait partir... le poney broutera encore le gazon dru.

« Rentrez, dit le pêcheur à son hôte, voyez les brouillards qui s'amassent là-bas. » Des lambeaux gris traînent déchiquetés dans les gorges, et s'entortillent autour des cimes ; la lune est pourpre. L'homme ferme sa porte de joncs tressés, et allume une torche de résine : Malheur à quiconque fixe li Gramante, ajoute-t-il ! — « Qu'est-ce que li Gramante ? » —

« Les esprits malfaisants qui habitent les brouillards ; ils viennent souvent répandre leurs maléfices sur la vallée ; il importe de tenir alors sa maison close et d'avoir de l'eau bénite. »

Voyant l'étranger attentif, le Corse poursuit sentencieusement :

« Nos pères savaient écouter les voix de la nature et connaissaient beaucoup de choses.

« Les hiboux et les escargots, le bruit du vent et la plainte des eaux ont un langage : qui sait les comprendre peut seul se préserver. Que deviendraient les mères, si elles ne défendaient leurs enfants contre les Streghé ? Ceux-là sont des apparences de vieilles femmes, en réalité des vampires ; la nuit, ils se glissent dans les berceaux, et aspirent le sang des pauvres petits. Autrefois on les surprenait ; maintenant ils sont invisibles ; la mort des enfants atteste leur passage ; aussi les mères prévoyantes mettent-elles une serpe ou une faucille sous l'oreiller afin de conjurer leurs sortilèges. Ne eroyez point qu'il n'y ait que les enfants fiappés par les maléfices ; les grandes personnes sont victimes des « Acciacatori. » Ces malins sont des hommes comme les autres , ils vivent comme tout le monde : sitôt la nuit tombée, ils se relèvent et vont accomplir leur œuvre homicide. Quelle attention il faut prêter afin d'éloigner le mauvais sort ! Le moindre signe a une signification : lorsque la meute diabolique parcourt la montagne urgent est-il de chercher à reconnaître si les aboiements rappellent un son de voix connu : ce serait pour celui qui possède cette voix un présage de mort. Le « Spirdo » qui consiste à prendre dans la rue une personne pour

une autre, est pis : celle que vous avez cru reconnaître mourra dans la semaine. Le présage ne pourrait être détourné que si elle prenait , en marchant à votre rencontre, un chemin montueux ; combien , au contraire, prennent une rue qui descend, et c'est le trépas inévitable. »

Si vous objectez que les crimes des Gramante , des Streghe , des Acciacatori , des Spirdo, les voix nocturnes pleurant dans les ténèbres , les processions lugubres quittant le cimetière, afin de venir réciter derrière les portes des malades les prières des agonisants, les roulements de tambour, annonces de mort, sont peut-être actes de vendetta, le pêcheur de truites secoue négativement la tête. Il n'y a que les enchanteurs du feu et les jettature, à savoir ceux qui ont le mauvais œil, capables d'exercer une puissance malfaisante. Cette opinion est ancrée dans l'âme des Corses ; vous l'entendez émettre le lendemain à la veillée des vieux où le hasard vous mène. Volontiers les anciens prendraient à témoin de leur assertion la voûte des cieux , leur veillée singulièrement pittoresque ne se passe point au coin du feu, mais sur le grand chemin , assis en rond sur les pierres, les patriarches devisent de chasse et de combats.

Après avoir pris congé du pêcheur de Camera retournez-vous à Zicavo, assister sous les grands châtaigniers, aux réunions des jeunes gens ? Ces braves s'exprimeront de même que les vieillards. Leur lamenti , mélodies poétiques et sauvages , dont les chants résonnent au sein des forêts, stigmatiseront les vampires. Les troncs colossaux des arbres de la futaie, contre lesquels les chasseurs s'exercent à tirer à la cible, représentent des ennemis fan-

tastiques. Si précieuses paraissent les balles, que d'un coup de hache les tireurs les extirpent de l'épaisseur du bois, qui reste tailladé. La jeune fille, puisant de l'eau à la fontaine, se signera en vous entendant prononcer le nom de vampire, et la première chose que vous montre la ménagère, quand vous visitez sa demeure, c'est l'herbe de l'Ascension. Quelques brins desséchés, attachés par la racine à un clou, telle est l'amulette révérée qui, durant l'année, préserve le logis des maléfices. Avant l'aube, le matin de l'Ascension, la femme vigilante va dans la montagne cueillir cette plante, qui possède le don spécial de vivre dans la maison suspendue par la tête, de pousser ses feuilles, de faire remonter ses tiges et d'avoir sa floraison avant le jour de la Saint-Jean. Cueillie après l'aurore, elle mourrait aussitôt ; dans ce cas, la ménagère n'aurait plus, afin d'assurer la sécurité de son toit, que les œufs pondus en ce même jour de l'Ascension. Lorsque gronde l'orage, elle se dépêche de les disposer près de sa fenêtre ; dès qu'une maladie éclate, de les ranger devant le lit. Contre les divinités malfaisantes, saint Pierre, saint Antoine, saint Roch prêtent également assistance ; les petits pains bénits le jour de leur fête protègent la maisonnée. Les Corses ont, pour combattre les vampires, l'aide des sources murmurantes; glissant sous la ramure, elles leur deviennent des auxiliaires bénévoles ; aussi leur ont-ils voué un culte et leur attribuent-ils des vertus curatives. Nul ne passa jamais près du tronc évidé du vieux châtaignier de Zicavo sans tremper religieusement les lèvres dans le cristal de la fontaine qui s'en échappe. La sueur inonderait-elle le corps des bu-

veurs, le breuvage ne leur fera aucun mal ; telle autre onde glacée, qui dévore les objets qui la touchent, détruit de même les maladies ; une autre encore, tout au haut du mont Coscione, guérit de l'hydropisie... En ces endroits privilégiés, le cheval du bandit côtoie fraternellement le cheval du gendarme. Elle coule pour les deux cavaliers , la source tutélaire, qui préserve de la balle traîtresse sifflant dans le maquis, de la rencontre des mazzeré, rusées sorcières, dont les yeux clignotants en plein soleil du midi, absorbent l'âme, si on les croise en un lieu désert. Avouons que la Providence ne veille pas également sur toutes les sources , certaines ont vu leurs eaux ensanglantées par des scènes de vendetta. Récemment, au bord de la fontaine de Cozzano, quatre meurtres ont été commis en un clin d'œil ; il y en aurait eu davantage, si le curé, arrivant au même instant , ne se fût jeté intrépidement entre les combattants. Grâce à son courage, il y a eu moins d'hommes « dans le malheur » expression familière appliquée aux meurtriers qui prennent le maquis pour avoir donné à choisir à leurs adversaires entre « la balle chaude » et « le fer froid » : *palla calda* et *ferru fredu*, et avoir substitué à l'action de la justice le shiopetto, stiletto, strada, c'est-à-dire le fusil, le stylet, la fuite. Il y a en Corse bien des fusils portés sans bretelles, et tant des chasseurs toujours aux aguets du gibier ou de l'ennemi !

A suivre. EL-DALL.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

L'HOMME DEVANT LES ALPES

Notre éminent collaborateur, M. Lenthéric, va faire paraître prochainement à la librairie Plon, un nouvel ouvrage, *l'Homme devant les Alpes*, appelé au même succès que celui qui a accueilli ses précédentes publications. L'auteur a bien voulu en détacher pour la *Revue* quelques pages remarquables. Nous l'en remercions et en offrons la primeur à nos lecteurs.

Primum indomitae rupes,
Diu solum armis
Nunc pacis artibus superatae.

Après avoir étudié quelques plages célèbres et l'un des plus beaux fleuves de notre vieille Europe (1), je voudrais parler aujourd'hui de la grande barrière de montagnes qui se dresse au cœur de notre continent et qui a, pendant tant de siècles, arrêté les hommes dans leur mouvement d'expansion de l'Orient vers l'Occident.

Cette barrière est la chaîne des Alpes.

C'était dans le principe un monde inconnu et presque fermé. Ces hautes montagnes furent longtemps redoutées, quelquefois tournées, rarement franchies. Nous les avons aujourd'hui mesurées, traversées, presque conquises. Dans quelques années, la possession sera complète et l'obstacle séculaire aura tout à fait disparu.

On sait combien il est difficile de préciser d'une manière

(1) *Les Villes Mortes du Golfe de Lyon.* — Paris, Plon, id.
La Grèce et l'Orient en Provence, id.
La Provence Maritime ancienne et moderne, id.
Du Saint-Gothard à la mer. — Le Rhône. — Histoire d'un Fleuve, id.

certaine le lieu et la date de notre origine sur la terre ; on peut cependant, sans trop grande chance d'erreur, les fixer de six à huit mille ans avant notre ère sur les hauts plateaux de l'Asie centrale, dans la région comprise entre l'Euphrate et le Tigre.

C'est de cette « Terre-Sainte de l'Arye », jadis prospère et peuplée, aujourd'hui désolée et presque déserte, que l'homme a essaimé vers l'Occident et s'est diffusé en plusieurs rameaux qui ont peu à peu couvert ce que les anciens appelaient « le monde », — ce qui était tout le monde pour eux, — c'est-à-dire l'Asie Centrale, les deux tiers environ de l'Europe et les côtes septentrionales de l'Afrique.

Il est probable cependant que les régions de l'Occident et du Nord et que l'Amérique elle-même n'étaient pas absolument désertes, que des populations autochtones plus ou moins clairsemées existaient un peu partout sur la terre, que ces populations à demi-sauvages, mais non tout à fait incultes, ont fait une série d'incursions dans l'extrême Asie, déjà en plein épanouissement et où l'on trouve quelques-unes de leurs traces et de vagues souvenirs, qu'elles en sont revenues enfin, après s'être en quelque sorte orientalisées, et ont ouvert l'Occident à une nouvelle ère de progrès et de civilisation.

Tout ce passé sans histoire restera longtemps enveloppé d'une brume mystérieuse ; nous pouvons cependant projeter quelques lueurs qui éclairent ces premières époques mythiques ou légendaires et distinguer nettement, dès l'origine des temps historiques, l'existence de migrations successives se dirigeant méthodiquement de l'Orient vers l'Occident. Deux grandes routes naturelles s'ouvraient largement devant elles : la mer et la vallée du Danube. Mais la Toute-Puissance qui dirige le monde n'a pas seulement donné à l'homme des chemins faciles et tout tracés, dans lesquels il n'avait qu'à s'engager pour arriver aux fins qui lui sont assignées. Elle a voulu exciter ses efforts et stimuler son énergie. Elle lui a montré des échelons à gravir. Elle lui a opposé des obstacles à surmonter.

Les Alpes sont en Europe le principal de ces obstacles.

Quels sentiments l'homme a-t-il éprouvés lorsqu'il a rencontré pour la première fois cette formidable barrière ? Quelle émotion, quelle terreur devant ce prodigieux amoncellement de rochers, de neiges et de glaces ? Quelle impuissance, quel écrasement devant ce mur implacable et jusqu'alors infranchi ? Quelles routes a-t-il suivies ? Quels détours, quels travaux a-t-il cru devoir faire ?

On ne trouve chez les anciens, dans aucun texte, l'expression d'un sentiment d'admiration pour la grâce séduisante et l'incomparable majesté des Alpes. Ils les connaissaient réellement fort peu et ne tenaient pas à les connaître. Leur impression était plutôt une sorte de terreur sacrée. La nôtre est aujourd'hui toute contraire. Nous avons appris à les aimer.

Mais pour bien comprendre la grandiose poésie des Alpes il faut les parcourir presque seul et surtout s'affranchir à tout prix du cortège mondain et banal des touristes vulgaires et de l'obsession tenace des montagnards — familles errantes de désœuvrés en vacance, — caravanes d'oisifs de toutes les conditions et de tous les pays, — alpinistes de fantaisie et visant à l'effet, — ministres pédagogues remorquant leurs enfants ou leurs élèves, — catéchistes compassés et pédants, — étrangères excentriques osseuses et couperosées, — hôteliers cosmopolites d'une uniformité désespérante, — gardiens exploiteurs de grottes et cascades, — poseurs de planches sur les torrents, — promeneurs d'ours et de chamois dociles, — sonneurs de cors et de trompes qui semblent avoir pris à l'entreprise tous les échos de la montagne, — enfants enrubannés offrant partout les mêmes fleurs avec le même sourire hébété, — mendiants et parasites, industriels et entremetteurs de toute catégorie, embusqués derrière toutes les haies, tous les rochers et jusque sous les voûtes étincelantes des glaciers. Si l'on peut s'isoler de cette tourbe bruyante et importune, l'éternelle nature vous pénètre alors et vous enveloppe dans sa glorieuse et sereine majesté. Ce n'est pas par centaines, c'est par milliers qu'on peut compter

les décors magiques qui se succèdent, incessamment renouvelés et dont les contrastes, les oppositions, la hardiesse et la variété de lignes, l'intensité et la finesse de couleurs dépassent tout ce que l'imagination peut rêver. C'est un monde indescriptible de splendeurs infinies.

J'ai remonté les plus grandes vallées de la chaîne des Alpes et ses gorges les plus profondes, j'ai gravi quelques-uns de ses pics les plus élevés ; j'ai mis le pied sur plusieurs de ses glaciers ; j'ai navigué sur ses lacs, côtoyé ses torrents, traversé ses cols dénudés, parcouru ses champs de neige, escaladé ses talus menacés par les avalanches ; je me suis reposé dans ses prairies couvertes de fleurs et sous l'ombre impénétrable de ses forêts sacrées ; — et je ne puis dire encore si je les connais.

Il faudrait une première génération de Bénédictins, à la fois touristes et géologues, botanistes et géographes, archéologues et historiens, artistes et érudits, pour explorer à fond les Alpes ; il en faudrait une seconde pour en écrire.

La tâche est en réalité au-dessus de toutes les forces. C'est à peine si j'ose ici présenter une vue d'ensemble, des impressions de voyage, le résumé de quelques études et de fidèles souvenirs.

Les Fouzes, près Uzès,
Janvier 1896.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES ROUTES DE TERRE

. . . .

Quel que soit le point choisi pour la traversée de la chaîne principale des Alpes, cette traversée a lieu par l'ascension d'une vallée supérieure jusqu'à son col, dont la hauteur varie à peu près entre 2.000 et 3.000 mètres au dessus du niveau de la mer.

A cette altitude, on a déjà dépassé la limite de la végétation ; on est dans la région des neiges persistantes. La descente a lieu de la même manière, et pour ainsi dire symétriquement, en suivant le couloir du fleuve ou du torrent, sur le versant opposé.

Le profil en long d'une vallée, ou mieux celui de toutes les rivières, affecte, depuis la région de l'embouchure jusqu'à la source ou aux sources multiples qui naissent de la fonte des neiges et des glaciers, une grande courbe parabolique. Cette courbe du thalweg est de plus en plus adoucie à mesure qu'on avance vers la plaine, de plus en plus raide quand on gravit la montagne. Mais elle n'est ni régulière, ni continue ; tout au contraire, elle est fractionnée par une série de ressauts et de brusques dénivellations. La vallée est pour ainsi dire barrée par une succession de seuils. Ces seuils se trouvent presque toujours dans les parties les plus étroites que l'on appelle des cluses (*clusa*, *cludo*, fermé), et qui sont bien, en fait, de véritables fermetures. Le torrent, dans son travail séculaire d'érosion, s'est creusé au travers une profonde rainure, au fond de laquelle ses eaux étranglées se débattent contre les rochers, se précipitent de chûte en chûte, en soubresauts furieux, répercutant aux échos de terribles clameurs. La roche est fendue perpendiculairement, quelquefois à plus de 100 mètres, comme par une épée de géant, et il semble que des mains acharnées ont encore disloqué et mutilé cette première entaille, la découpant en pylones, en corniches, en cavernes arrondies, étagés à tous les niveaux. Le soleil ne pénètre jamais dans ces sauvages défilés, aux parois ruisselantes, de couleur sombre et ferrugi-

neuse, au dessus desquels on aperçoit une étroite bande du ciel. La route et le sentier qui s'engagent dans ces gorges en suivent toutes les sinuosités, suspendus sur l'abîme, dans un nuage de vapeurs qui se condensent en une infinité de gouttes d'eau perlant aux fines branches de sapin. Une puissante végétation domine toute cette tempête et d'immenses draperies de lianes se balancent doucement au dessus du précipice. Sur les moindres saillies de la roche, adossés à la paroi verticale, les pins et les mélèzes se dressent d'un jet superbe. La noire forêt tapisse les flancs de la gorge, enveloppe le torrent de son ombre et le dérobe quelquefois aux yeux.

La *Via-Mala* est le plus effroyable type de ces défilés de montagnes. Elle a près de 10 kilomètres de longueur, et les rochers à pic, hauts de 500 mètres, laissent à peine à l'*Hinter Rhein* un lit de 8 à 10 mètres. La route, entaillée dans la falaise, traverse plusieurs fois le fleuve torrentiel. Il est peu probable qu'elle fut connue des anciens ; tout au plus en pratiquaient-ils la première partie, celle de l'aval. Le Rhin, un peu avant l'entrée de la Via-Mala, est grossi par deux énormes torrents, la Nolla et l'Albula, l'une roulant des flots noirs comme de l'encre, à cause des roches schisteuses qu'elle charrie et réduit en poudre, l'autre, comme son nom l'indique, *Albula*, la blanche, conservant la couleur laiteuse des glaciers. La petite vallée de la Nolla était d'un accès plus facile que la Via-Mala. C'est par là qu'ont dû passer, pendant de longs siècles, les montagnards et peut-être même les légions romaines, dans leur marche de Coire (*Curia*) à Chiavena. L'ancienne route ne rejoignait le Rhin qu'au milieu de la profonde cou-

pure, dont elle évitait la plus mauvaise partie. La route actuelle de la Via-Mala n'est d'ailleurs praticable pour les voitures que depuis un quart de siècle. La sortie du sombre défilé est un véritable coup de théâtre. La gorge s'ouvre subitement. Une vallée fertile, peuplée, fait suite au désert sauvage. C'est la petite plaine de Schans, aux molles ondulations, bordée de montagnes aux versants cultivés, couverte de petits villages blancs, couronnée d'alpages d'un vert pâle et que dominent de tous côtés des champs de neige, entrecoupés de rochers.

Ces contrastes entre le désert tourmenté et la vallée riante et fertile se retrouvent un peu partout dans les grandes traversées des Alpes. La terrible gorge de la Reuss, qui déchire le versant nord du Saint-Gothard, ne le cède en rien à la Via-Mala. L'aspect est peut-être encore plus sévère. Le torrent bondit de chûte en chûte et la poussière d'eau qui monte de l'abîme le rend presque toujours invisible. Il gronde au fond du gouffre, se débattant de droite et de gauche contre les rochers qui l'étreignent, les couvrant de son épaisse écume. On dirait un monstre révolté, hurlant dans les convulsions d'une éternelle agonie. La traversée du Pont du Diable est un des épisodes les plus dramatiques de cette grandiose épopée de la nature. La nuit, lorsque souffle le vent glacé des hautes cimes, la tempête est quelquefois effroyable. Le voile des nuages, d'une opacité complète, prend des formes fantastiques, se déchire par lambeaux à toutes les roches qu'il inonde d'une sueur glacée ; et la route escalade les pentes de l'âpre montagne dans un chaos de blocs éboulés, de dimensions formidables, sem-

blables à des monstres pétrifiés d'un âge disparu. Ces terribles avalanches de rochers descendent ainsi de la cîme jusqu'au fond des vallées. Les falaises supérieures, ruinées par les météores, sont une menace permanente. Après chaque pluie, quelque nouveau quartier de roche s'éboule et s'arrête quelquefois à mi-côte dans un état d'équilibre tout-à-fait instable.

Au Gothard, presque sans transition, une véritable idylle succède au drame, le calme après la tempête ; et le fertile plateau d'Audermatt se développe dans une paisible sérénité. Plus d'escarpements de rochers, mais une gracieuse petite plaine doucement ondulée, couverte de prairies et de fleurs. Le torrent jusqu'alors encaissé et fougueux se déroule en décrivant les plus gracieux méandres avec la lenteur et le doux murmure classique des ruisseaux de pastorale. On ne perçoit plus que dans le lointain le grondement confus de sa colère, semblable au bouillonnement d'une immense cuve souteraine. Tout autour, à perte de vue, sur les pentes gazonnées, une population active, en pleine vie agricole, occupée à tous les travaux de la terre ; des chariots remplis de foin ; de magnifiques troupeaux de vaches dans les alpages ; des chèvres sur les rochers voisins ; des fermes entourées de bosquets ; des villages gardant comme une relique au milieu de leurs maisons leurs églises, leurs clochers, leurs pauvres petits cimetières surtout avec de nobles et touchantes inscriptions.

Ce paysage se reproduit avec des variantes infinies dans toutes les grandes vallées des Alpes. Dans la vallée du Liro, à la descente du Splugen sur

l'Italie, c'est par milliers qu'on compte les blocs suspendus en l'air dont le volume dépasse celui d'une maison à plusieurs étages. Des châtaigners noueux, d'une colossale envergure, croissent au milieu de ces mastodontes de pierre. A mi-côte des roches branlantes amoncelées surplombent la route et semblent devoir reprendre à chaque instant leur mouvement de formidable descente. Des maisons, de petits hameaux même, sont perdus au milieu de ces masses minérales, qu'on croirait avoir été roulées par des géants. Les hommes et les animaux paraissent des nains et des insectes dans le chaos fantastique de cet épouvantable effondrement.

Mêmes décors, mêmes changements de vues dans les vallées supérieures du Rhône, de l'Eisach, de l'Enns, de l'Inn, de l'Adda, du Tessin. Les cultures s'échelonnent régulièrement sur les deux versants, depuis le torrent jusqu'aux plus hautes cimes, dans une magistrale ordonnance. En bas, les jardins et les vergers ; au-dessus les magnifiques draperies de forêts ; sur les plateaux élevés les alpages et les gazons ; dans la région supérieure enfin, au milieu des neiges, les mousses et les lichens.

La forêt est le véritable vêtement de toutes ces montagnes. Le pin, le sapin, le mélèze, s'y succèdent et s'y mêlent serrés, souvent jointifs comme ces piliers massifs des cathédrales gothiques formés de la réunion d'une infinité de colonnes soudées les unes aux autres. La tempête n'a aucune prise contre ces faisceaux rigides. Les troncs vigoureux se dressent verticalement et montent droit vers le ciel. Le vent peut à peine pénétrer dans ces massifs épais. Seuls les arbres en bordure ou isolés

dans la région supérieure, à la limite de la végétation forestière, en reçoivent les furieux assauts ; mais ils luttent contre l'orage avec une indomptable énergie et,comme des sentinelles d'avant-poste, semblent acquérir dans ces rudes combats une force nouvelle. On dirait des athlètes dont les membres robustes, raidis dans des convulsions terribles, ont résisté à tous les orages, au poids des neiges, à la poussée des avalanches, aux écroulements des rochers. aux rafales du vent. Ils ont perdu leur parure de feuilles et leurs rameaux ; mais ils ont gardé leurs squelettes foudroyés, leurs troncs de colosses, leurs muscles noueux, leur fière stature, et leur ossature formidable continue à braver victorieuse toutes les tempêtes.

Rien n'égale la majesté de ces forêts des Alpes et la puissance de cette végétation. Dans les gorges les plus étroites, dans le lit même des torrents, sur des saillies de roches nues, sur d'énormes encorbellements de pierre surplombant le précipice, des pins merveilleux s'élèvent par milliers, aussi droits que des mâts de navire, comme s'ils avaient trouvé un sol de première qualité. Partout ailleurs les végétaux ont besoin de terre, d'humus, d'une réserve souterraine dans laquelle leurs racines vont rechercher les sucs nourriciers indispensables à leur croissance. Ici ils semblent vivre des débris de la roche qu'ils étreignent, de la poussière du torrent qui les enveloppe, de la neige qui pèse sur leurs branches, de la lumière pure qui les environne.

Dans ces grandes masses forestières de la région alpine, le renouvellement est rapide et continu. Qu'un arbre vienne à mourir ou qu'on l'abatte s'il

se trouve à proximité d'un chemin qui permet de l'emporter ou d'un torrent qui peut lui servir de véhicule, à sa place, sur la plaie même du tronc arraché, poussent immédiatement des mousses épaisses et par dessus toute une petite flore de fleurs exquises, d'une dèlicatesse et d'une variété de tons que n'atteignent pas les fleurs civilisées de nos parterres. Sous cette prairie miniature que l'humidité du sol transforme en humus, de petits sapins viennent prendre la place des ancêtres disparus. C'est la forêt de demain, encore à l'état de pépinière abritée sous les grandes voûtes des arbres voisins, qui grandit peu à peu, se serre et s'épaissit chaque jour et protégera bientôt de nouvelles générations d'arbres. Dans quelques années le vide sera comblé.

Au pied de tous ces arbres séculaires, sur la lisière des grands bois, dans les fossés des routes qui les bordent, sur les sentiers qui les traversent, un merveilleux tapis végétal se développe sans fin, formé de toutes les variétés de gazons et de graminées, parsemé de myriades de fleurs bleues, violettes, roses, blanches, de la plus délicate finesse et d'une inexprimable douceur, arrosé par une infinité de ruisselets qui laissent des perles suspendues à tous les brins d'herbe. Cette force et cette grâce de la flore alpestre, cette merveilleuse puissance, cette exubérance vitale sont réellement indescriptibles. On ne saurait en écrire, il faudrait pouvoir la chanter. Le moindre caillou est hospitalier pour la plus petite graine qui tombe sur lui. La roche, partout stérile, semble renfermer des trésors de vie. La neige, qui partout ailleurs brûle et tue les plantes,

semble ici les couver et les nourrir. C'est l'épanouissement de la vie libre et heureuse dans l'immensité de l'espace et la splendeur du ciel.

A mesure qu'on monte cependant, la forêt s'appauvrit et s'éclaircit, la grande draperie végétale est trouée par les rochers, les vides se font plus nombreux, et on atteint la limite de la végétation forestière. Les pâturages se succèdent alors sur les pentes et les plateaux ondulés, ruisselants de l'eau des glaciers, entourés de fondrières remplies de neige. Plus de villages, très peu d'habitations permanentes; des huttes pour les bergers, quelques remises seulement pour abriter les troupeaux pendant la tourmente.

C'est à peu près à 1.800 mètres de hauteur que les forêts disparaissent. Au dessus, et jusqu'à près de 2.200 mètres, on rencontre encore quelques bouquets de bois, des arbres très clairsemés, de gros troncs morts enfouis dans les tourbières. Tout porte donc à croire que la végétation forestière s'est élevée, il y a quelques années, 400 mètres plus haut qu'aujourd'hui. Ce retrait est peut-être dû à une diminution générale de la température, ainsi que l'affirment quelques météorologistes. Il est plus probable cependant qu'il faut l'attribuer au déboisement progressif des forêts et à l'usage immodéré du pâturage.

Quoiqu'il en soit, les arbres solitaires, plus exposés aux intempéries et aux assauts de la tempête, tendent à disparaître, et c'est environ à 2.000 mètres que s'arrêtent aujourd'hui les forêts les plus élevées. Au dessus, des paccages sans fin, des champs de rhododendrons, des herbes moins hautes et moins

savoureuses que celles de la plaine, quelques petites plantes phanérogames et des fleurs de la zone polaire. L'homme et les animaux ne séjournent d'ailleurs dans cette zone supérieure qu'un petit nombre de jours de l'année, qui se compose, comme le dit fort bien le dicton, de « neuf mois d'hiver et trois mois de froid. » Les oiseaux eux-mêmes s'éloignent des hauts sommets, et pour eux, comme pour les hommes, les grandes Alpes ne sont qu'un séjour de courte villégiature, un pays de transit. Avec un instinct merveilleux, ils traversent les cols les plus bas et choisissent ceux qui, directement orientés du Nord au Sud, comme le Brenner et le St-Gothard, leur permettent de changer de climat et de faire leur double voyage annuel, indiquant ainsi à l'homme le point précis de la grande chaîne qu'il devait percer un jour.

Il n'existe que peu d'habitations permanentes au dessus de la zone forestière. Le village de St-Véran, dans les Alpes de Provence, est à 2.000 mètres d'altitude. Le petit hameau de Juf, dans le val d'Avers, sillonné par le Rhin inférieur, est plus haut encore, — 2.042 mètres; — mais ce n'est qu'un groupe de misérables cabanes. Ce sont les deux plus hautes agglomérations des Alpes. Le froid y empêche le séjour du bétail pendant une partie de l'année. La population y est naturellement pauvre, ne vit que de l'industrie des pâturages et a une tendance marquée à l'émigration. Elle disparaîtra certainement avant peu.

Quelques refuges isolés ont été établis plus haut encore par les alpinistes. Tel est celui du mont Cervin, où les gravisseurs peuvent se reposer pen-

dant l'été, à 3.300 mètres, mais ce n'est qu'un abri de passage. L'Observatoire du Sonnblick, dans le massif du Gross Glockner des Alpes Noriques, est l'habitation permanente la plus élevée de toute la chaîne; le sommet de la plateforme atteint 3.103 mètres. Les conditions de la vie y sont en quelque sorte artificielles. La végétation herbacée en effet ne dépasse pas en général 2,400 mètres. C'est la limite naturelle au-dessus de laquelle le séjour prolongé de l'homme ne peut avoir lieu sans de réelles souffrances. Le froid y est à peu près continu ; la température moyenne est de — 3 degrés environ. A l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, dont l'altitude est de 2478 mètres, elle est sensiblement de 1 degré au-dessous de zéro, s'abaissant à —25° pendant les hivers rigoureux. On commence d'ailleurs à éprouver d'une manière fâcheuse les effets combinés du froid et de la raréfaction de l'air. Ce n'est pas encore tout à fait le « mal de montagne » ; mais c'en est un avant-coureur, un premier symptôme. Le véritable mal de montagne ne se fait sentir qu'à une attitude de 3000 à 4000 mètres. Les savants qui l'ont courageusement étudié dans quelques ascensions célèbres, au Mont-Rose, au Cervin, à la Yungfrau, au Mont Blanc, ne sont pas tout-à-fait d'accord sur ses causes ; et les expériences qu'ils ont faites sur les troubles physiologiques qu'il occasionne se ressentent naturellement de l'influence du milieu dans lequel ils opéraient, des dangers auxquels ils étaient exposés, de la souffrance et de la prostration physique qui est la conséquence de ce mal lui-même. L'assoupissement, l'accélération des battements du cœur, l'anémie, la congestion douloureuse

du cerveau, l'appauvrissement du sang en oxygène, la nécessité de respirer par des moyens artificiels, la privation souvent complète d'appétit, sont de bien mauvaises conditions pour faire des expériences suivies. Quelles que soient les divergences des résultats obtenus, il est évident que l'air très raréfié des montagnes ne fournit pas à l'organisme la quantité d'oxygène dont il a besoin, qu'il agit comme une immense ventouse, et que le séjour même temporaire à des altitudes dépassant 4000 mètres présente de très sérieux dangers.

On conçoit donc très bien que les premiers effets du mal de montagne puissent commencer à se faire sentir à des hauteurs plus modérées, et c'est la nature elle-même qui indique très nettement à l'homme qu'il ne doit pas séjourner normalement là où les plantes et les animaux ne trouvent plus leurs moyens d'existence.

Les cols élevés des Alpes sont eux-mêmes tout-à-fait inhabitables pendant plus de la moitié de l'année, et il faut pour y séjourner un effort continu et presque héroïque. Les seules habitations permanentes de ces redoutables passages n'ont été et ne pourront être jamais que des établissements religieux, des maisons hospitalières, desservies par des missionnaires qui, ne possédant individuellement aucun des biens de la terre, n'en sont pas possédés et ont fait d'une manière absolue le sacrifice de leur vie. La passion de la gloire, la fièvre de l'inconnu, l'amour de la science ont sans doute conduit quelquefois les hommes à franchir ces montagnes et même à y rester un certain temps dans l'activité de leurs études ou la poursuite de leurs pro-

jets ambitieux. Il faut une force morale surhumaine, un mobile plus noble, une âme plus haute pour demeurer jusqu'à la mort dans ces âpres solitudes, pauvre, obscur, oublié. Les anciens les considéraient comme le séjour de divinités souveraines et propitiatoires. Les humbles moines qui les habitent aujourd'hui auraient été certainement pour eux de véritables dieux. Ce sont en réalité des hommes d'une trempe supérieure. En dépassant ainsi les limites du devoir et de la charité, ils les montrent au monde qui s'en tient souvent éloigné. Mais la morale et la vertu ne se maintiennent que par les héros et par les saints.

L'aspect de ces hautes régions alpestres est d'une majesté sévère. C'est là que se déroulent les plus grandioses scènes de la nature et ses plus terribles tempêtes. Quelques-uns de ces défilés de montagnes présentent même, anx approches du printemps, des dangers d'une nature toute spéciale. Les rares voyageurs n'y passent qu'en tremblant et ne s'y parlent qu'à voix basse. La moindre vibration de l'air peut en effet mettre en mouvement les puissantes couches de neige suspendues sur leurs têtes ; le plus petit mouvement de quelque grain de névé peut déterminer une avalanche terrible. On se sent écrasé par les masses formidables qui s'élèvent de tous côtés ; et la perspective indéfinie de ces fleuves solidifiés qui remplissent toutes les gorges, de ces champs de neige qui se succèdent les uns aux autres sur plusieurs centaines de kilomètres présente un caractère de grandeur implacable. Mais le spectacle est un des plus beaux que des yeux humains puissent contempler. Rien ne rappelle la vie



à ces hânteurs ; le paysage y est aujourd'hui le même qu'aux premiers jours de la création. L'homme s'y sent isolé et perdu dans un monde qui n'est pas fait pour lui. Dans ces solitudes mornes et glacées, sur ces plateaux couverts d'épaisse couche de fine. poussière de neige, que le vent balaye sans cesse, au pied de ces sommets dénudés, à peine couverts de croutes végétales, la présence d'un être animé semble un accident, presqu'un constraste. De loin en loin, le cri rauque de l'épervier retentit dans le grand silence, semblable à un appel funèbre ; l'air raréfié suffit à peine à la poitrine haletante ; une humidité froide tombe de la voûte du ciel comme un suaire. On est obligé de lutter à chaque instant contre le vertige des hautes cimes ; et on se sent peu à peu envahi par une véritable somnolence, par cette sorte d'engourdissement si bien appelé le « sommeil populaire » trop souvent précurseur de la mort. En bas, dans le fond de la vallée, les clochettes des troupeaux et le bruissement de la plaine heureuse et vivante se font entendre et s'élèvent jusqu'aux plus hauts sommets comme un immense et lointain bourdonnement ; mais à ces étages supérieurs, on n'est plus, pour ainsi dire, sur la terre, et l'implacable grandeur de la nature muette, immobile et glacée, enlève la sensation même du mouvement et de la vie.

Malgré la sublimité du spectacle, c'est avec un sentiment de délivrance que l'on quitte ces régions inhospitalières, et l'on descend allègrement cette gamme végétale que l'on a si péniblement montée : du désert nu et stérile aux lichens, des lichens aux gazons, aux rhododendrons et aux fleurs polaires,

de celles-ci aux prairies ; des prairies aux forêts, aux vergers et aux jardins. En quelques heures on atteint la plaine cultivée et fertile. Sur les versants du midi en particulier, cette descente est un véritable enchantement. Pendant toute la journée. dans la clarté radieuse du soleil, les champs de neige étincellent dans l'espace d'une merveilleuse clarté. A la fin du jour, les vallées commencent à se remplir d'ombre ; mais la lumière se maintient pendant de longues heures, radieuse et éclatante sur les sommets , colorant les glaciers en rose, en lilas, en violet, nuançant les roches nues de tons mauves et cendrés du plus admirable effet. Toutes les gorges retentissent de l'immense murmure des torrents ; et sur ce sourd grondement se détachent en sons clairs le tintement des cloches des petits hameaux, les cris d'appel des pâtres et des paysans, les sonnailles des troupeaux qui descendent des alpages et rentrent dans leurs étables avec cette régularité , cette tranquillité sereine que l'on ne trouve que dans les pays de montagnes. Nulle part on n'est mieux conduit à employer les mêmes termes pour exprimer les sensations que font éprouver les effets de la lumière et les mille bruits de la nature. Dans cette harmonie souveraine, les vibrations de l'air semblent à la fois sonores et lumineuses. Les couleurs sont tellement tranchées, les échos si prolongés, le bruit des eaux tour à tour si terrible et si doux, les moindres cris d'oiseau si nets et si perçants, les sonneries des cloches si argentines que l'on est enveloppé dans une symphonie magistrale, éclatant en une infinité de timbres, de sonorités, d'accords, qu'aucun orchestre humain ne pourrait produire. Toute la montagne semble chanter un hymne triomphal.

A mesure qu'on descend, les vallées s'élargissent; et quelques-unes d'entr'elles, comme celles de l'Adige et du Tessin, se transforment, aux approches de la plaine, en des somptueux jardins étagés sur les pentes des collines. Une flore semi-tropicale s'épanouit alors dans la lumière éblouissante. De longs alignements de vignes, disposées en treilles, semblables à des portiques, alternent avec des bandes de hauts maïs dont les plumets se balancent au vent comme dans une fête perpétuelle ; et tout autour, des champs de gazon émaillé de fleurs naturelles qu'envieraient les jardiniers de nos serres les plus opulentes ; des files de cyprès avec leurs pyramides noires et aiguës comme de petits clochers gothiques ; sur les pentes, à flanc de coteau, des aloès, des génevriers, des palmiers, des grenadiers, des citronniers couverts de leurs fleurs et de leurs fruits parfumés. Aux approches des lacs italiens, toutes les pentes des collines sont disposées en terrasses régulièrement muraillées et couvertes de végétaux opulents. Rien n'égale la variété et le charme de ces vastes bassins dans lesquels l'eau des glaciers vient se reposer avant de féconder la grande plaine lombarde. Il n'y a pas de port dans la Méditerranée ni même sur la côte de Provence, qui puisse être comparé à ceux des lacs de Côme, de Garde et du lac Majeur. Ils ont pour eux la grâce et la délicatesse de lignes des petits ports de la Grèce et de l'Archipel, avec leur second plan de collines cendrées, leur acropole, leurs portiques, leur ciel bleu ; mais ils ont en plus l'admirable fond des grandes Alpes avec leur diadème de neiges éternelles. Les maisons donnent sur les eaux du lac tantôt directement, tan-

tôt par des jardins suspendus semblables à des corbeilles de fleurs. Des gondoles aux tentes bariolées sont amarrées à tous les escaliers ; de grosses barques aux voiles rouges et orangées stationnent le long des quais. Toutes ces petites villes littorales ont leur forum entouré de galeries et d'arcades ; au milieu une colonne rostrale ; tout autour les vieilles maisons garnies de tentes aux vives couleurs ; audessus le château en ruines des temps passés ; par derrière, trente, quarante étages superposés de vignes, d'oliviers, d'orangers et de palmiers ; au loin, la ligne dentelée des montagnes et les forêts qui escaladent les pentes ; dans le fond, les nuages et les glaciers. Il n'existe peut-être pas au monde de paysages à la fois plus variés, plus grandioses et d'une plus gracieuse harmonie.

. . . .

Charles Lenthéric

LE TESTAMENT DE FORMI

Léon Ménard (1) et, après lui, Michel Nicolas (2) ont déclaré que Pierre Formi, gendre de Samuel Petit, mort à Nimes le 5 juillet 1679, laissa deux fils : *Jacques*, docteur en médecine, comme son père, et *Pierre* « qui embrassa le parti des armes. »

Le testament de Formi que j'ai découvert (3) et et qu'on trouvera ci-après, établit que le célèbre médecin laissa un troisième fils, *Antoine*, également docteur en médecine, et que *Pierre*, l'aîné, fut avocat avant d'être soldat ; l'acte de dépôt de ce testament olographe indique, en outre, le point de départ de la carrière militaire de celui-ci, carrière brillante, paraît-il.

Sans doute, la trouvaille n'a pas grande importance. Mais, en histoire, il n'est pas de détail absolument inutile, et rien de ce qui touche, de près ou de loin, aux hommes dont s'honore notre pays, ne saurait être indifférent aux lecteurs de la *Revue du Midi*.

F. ROUVIÈRE.

(1) *Histoire de Nismes*, VI, 245.

(2) *Histoire littéraire de Nimes*, I, 369.

(3) Vingtième registre des actes reçus par Borelly, notaire, folio 585. (Étude de M. Renouard, à Nimes).

ENREGISTREMENT DE TESTAMENT (1)

L'an mil six cens quatre vingtz deux et le vingt huitiesme jour du mois d'aoust, après midy, a Esté en personne *Pierre* Formy, advocat, habitant de cette ville de Nismes, lequel scachant feu Mr Me Pierre Formy, vivant docteur en médecine de cette ville de Nismes, son père, l'avoir institué son héritier par son dernier et valable testament escript et signé de sa main, en datte du dix neufiesme may mil six [cent] septante neuf, Et apreandant led sieur Formy, quy est sur la veilhe de son départ pour le service de sa majesté, lesgarement dud Testament, a requis nousd nore, en présence et du consantement des messieurs Mes *Anthoine* et *Jacques* Formy, docteurs en médecines, ses frères, de vouloir enregistrer led testament, voulant tous trois qu'au cas il vient à se perdre ou esgarer que foy soit adjoutée à l'enregistremet dicelluy, nous l'ayant à ces fins remis en mains, recogneu et adveré par lesd sieurs ses frères, et lui octroyer acte de tout ci dessus, ce que nous lui avons octroyé.

Tenur dud testament commançant par l'intitulation dicelluy :

« S'est mon dernier testament, que je pretans sortir à effect entre mes enfans, apres mon deces. Formy, signé.

« Je, Pierre Formy, docteur en médecine de luniversité de Montpellier, desirant disposer de mes

(1) J'ai simplement ponctué le document.

biens pour quaprès mon decez il ni ait aucungz debat entre mais enfans, En ai disposé en la manière suivante :

« En premier lieu, après avoir recomandé mon âme à Dieu, Je lègue aux pauvres de ma Religion (1) la somme de cinq livres distribuable par les diacres et anciens du Consistoire et payable immédiatement après mon décès.

« Item, Je lègue à *Anthoine* et *Jacques* Formy, docteurs en médecine, mais enfans, à chacun deux la somme de trois mille livres payable lors quilz auront vingt cinq ans acomplis et jusques aud an seront nouris et entretenus par mon héritier bas nommé, sauf, en cas de séparation mond héritier sera tenu de leur payer les intheretz dud legat auquel je déclare que je comprand celluy de deux mille livres qui leur a esté fait par feue dam[lle] Anthoinette de Petit (2), ma femme, moyenant lequel leguat de trois mille livres ausquel je les institue mais héritiers particulliers, jantand quilz ne puissent rien prethendre ni demander à mond héritier sous quel prétexte que ce soit à legard de mon heritage, soit à legard dicelluy de ma femme,

« Et au cas ilz quereleraient mond héritier sur le suject de la somme que j'ai recogneue a mad femme et provenue du prix de la vante des manus escript de feu M[r] Petit, mon beau-père, sur listoire de Juif par Josephe, lad vante faite à monsieur le chancellier dangleterre (3), aud cas au lieu que sur

(1) Il était protestant.

(2) Fille unique de Samuel Petit et de Catherine Cheiron.

(3) Manuscrit vendu 150 livres au Chancelier Clarendon.

le pied dud legat de trois mille livres pour chacun deux à ses compris le legat de leur mère, je déclare que se soient réduit à deux mille cinq cens livres pour chacun deux, compris le legat de leur mère,

« Et à tous autres parents et chacun deux je legue cinq solz,

« Et en tous mais autres biens generalement quelconque et à mond héritage (1), auquel je comprand ma porction virille de laugment que jai gané par ma survie à mad femme, je nomme et institue mon héritier universel Pierre Formy, mon filz aisné, advocat, auquel je déclare que je remet leritage de mad femme comme elle men avec aussy chargé par expres mayant temoigné la prédilection quelle avec pour lui. Ses mon dernier testament que je veus valoir par droict de testament ou de quodicille ou en toute autre forme que mieux pourra valoir.

« Fait à Nismes, le dix neufiesme may mil six cens septante neuf. Formy, signé. »

Lequel testament en original Mr Me Eslie Cheiron, ministre de la Religion prethendue refformée ici présent, a retiré à la prière et réquisition dud sieur Formy, heiritier, duquel il se charge pour le représenter quant besoing sera. (2)

Fait et passé aud Nismes, dans nostre Estude, en

(1) Pierre Formi avait une maison rue des Esclafidoux (partie de la rue Xavier Sigalon actuelle comprise entre la place Belle-Croix et la rue de l'Agau ou rue Nationale), qu'il avait acquise suivant acte reçu Me Deleuze, notaire, le 12 déc. 1669. *Arch. mun.* de Nimes, Q. Q. 29, f° 1316, et 43, f° 246.

(2) Elie Cheiron était parent du testateur ; il abjura en 1685. — Le même jour, 28 août 1682, Pierre Formi fils donna procuration à Cheiron, pour gérer ses affaires pendant son absence, et lui remit 5.223 livres en lettres de change, ainsi que 150 livres en argent.



presance de sieur Anthoine Borrelly, fils de Claude, et Jacques Jaoul, de Nismes, signés avec lesd sieurs Formy frères et led sieur Chiron et moi Estienne Borrelly, nor[re] royal, dud Nismes, soubz.

Formy. A. Formy. J. Formy. Cheiron.
Borrelly. Jaoul. Borrelly, nor[re].

LA VIE COMPLIQUÉE[1]

L'auteur de *Jeunesse* est déjà bien connu. Et ce n'est que justice. Écrivain original, moraliste précis et profond, il n'est pas de ceux qui disent : « Après nous, le déluge ». L'avenir le préoccupe vivement. Il veut préparer des générations meilleures et plus heureuses que la génération actuelle. Aussi, a-t-il entrepris une œuvre excellente parmi nos jeunes gens. Il s'efforce de faire d'eux des hommes de cœur et de franche volonté, des hommes de conscience, des hommes désireux de restaurer la famille et la patrie, ardents à perfectionner leur race. Or, pour atteindre ce but éminemment désirable, il prêche la *Vie simple*.

Prêcher la vie simple ! Et pourquoi, dira-t-on ? Mais parce que la vie actuelle est compliquée jusqu'à l'excès, jusqu'à l'absurde, jusqu'à la névrose. Il n'est que trop facile de démontrer la vérité de cette affirmation.

Si la vie actuelle est compliquée, c'est parce que les besoins deviennent de plus en plus nombreux. Chaque besoin légitime a donné naissance à un ou plusieurs besoins factices. Sur l'arbre naturel se sont greffés et vivent d'étranges plantes parasites.

(1) La *Vie Simple*, par C. Wagner, auteur de *Jeunesse*. Paris, A. Colin, Fischbacher, 1895.

Soyons de bon compte. Pour vivre, se bien porter, être content de son sort, conserver son indépendance, augmenter sa délicatesse morale, remplir ses devoirs de solidarité, que faut-il? 1° Une nourriture suffisante et saine ; 2° des vêtements propres, légers en été, chauds en hiver, ni trop légers ni trop chauds aux saisons intermédiaires ; 3° une demeure salubre , ayant le cube d'air exigé par l'hygiène.

Or, qui se contente de cela ? Personne. Du haut en bas de l'échelle sociale les besoins ont grandi avec les ressources.

S'agit-il de la table ? On a besoin d'une foule de mets fins et difficiles à préparer, ainsi que d'un véritable arsenal de condiments énergiques. Est-il assez compliqué de nos jours cet art que Bossuet appelait « l'art de dissimuler les cadavres », je veux dire l'art culinaire? On a besoin de boissons extraordinaires. Se désaltérer avec de l'eau, y pensez-vous? Le vin, la bière même ne suffisent plus. Il faut des apéritifs, des digestifs, absinthe, bitter, rhum, cognac, amers et tord-boyaux, de toutes marques dans des bouteilles de toutes formes. Quelle complication ! De plus, aprés avoir ingurgité des sauces de haut goût et des alcools frelatés, on a besoin de s'emplir la bouche, les poumons et l'estomac, d'une fumée chaude et âcre qu'on rejette ensuite en faisant des grimaces. Que de gens qui ont la lâcheté de dire : « Je ne puis pas me passer de tabac »! En fait d'alimentation, on augmente le nombre de ses besoins ; on s'en crée de factices ; on s'éloigne de la simplicité !

S'agit-il de la toilette ? J'en demande bien pardon

au sexe faible et beau, mais le respect que je dois à sa faiblesse ne m'empêchera pas de lui dire qu'il s'enlaidit à plaisir. D'abord, les femmes subissent la tyrannie de la mode avec une docilité qui touche à la servilité. Aussi, qui en a vu une, les a toutes vues. Désespérante est la banalité du costume. Ensuite, chaque mode nouvelle a pour but d'exagérer une des parties du corps. Actuellement, ce sont les bras et les épaules. Et quels amas d'étoffe affectant les formes les plus grotesques! Et quelles associations de couleurs! Ajoutez à cela les parfums, les bijoux, etc., et veuillez nous dire où est la simplicité.

S'agit-il de la maison ? Un confortable de bon goût ne suffit plus. On se plait dans « un luxe de pacotille ». On recherche les « ornements prétentieux, mais insipides de vulgarité ». Nos salons modernes sont surchargés de dorures, et encombrés d'une foule de meubles inutiles ou biscornus, qui les font ressembler a des bazars ou à des magasins de bric-à-brac. Ici encore, la simplicité fait place à la complication.

Mais ce n'est pas tout. Les plaisirs se sont compliqués. « Comparez, dit M. Wagner, une fête champêtre du bon vieux style, avec une de ces fêtes de village soi-disant moderne. D'un côté, dans le cadre respecté des coutumes séculaires, de solides campagnards chantent les chansons du pays en costume de paysans, absorbent des boissons naturelles et semblent complètement à leur affaire. Ils s'amusent comme le forgeron forge, comme la cascade tombe, comme les poulains bondissent dans la prairie. C'est contagieux. Cela vous gagne le

cœur. Malgré soi, l'on se dit : « Bravo, les enfants, c'est bien cela ». On demanderait à être de la partie. De l'autre côté, je vois des villageois déguisés en citadins, des paysannes enlaidies par la modiste, et, comme ornement principal de la fête, un ramassis de dégénérés qui braillent des chansonnettes de café-concert, et quelquefois, à la place d'honneur, quelques cabotins de dixième ordre, venus pour la circonstance, afin de dégrossir ces ruraux et leur faire goûter des plaisirs raffinés. Pour boissons, des liqueurs à base d'eau-de-vie de pomme de terre ou de l'absinthe. Dans tout cela, ni originalité ni pittoresque. Du laisser-aller peut-être et de la vulgarité, mais non pas cet abandon que procure le plaisir naïf. » Et il en est de même partout. Le plaisir naïf a cédé la place au plaisir étrange, artificiel, maladif, compliqué. Ce qu'on se donne de mal, ce qu'il faut de combinaisons et de travail pour s'amuser une heure ou deux, celles-là seules qui donnent des soirées et des bals le savent... et se gardent bien de l'avouer. Les plaisirs sont si compliqués que l'habitant de Manduel ou de Vauvert, ne pouvant les trouver chez lui, se précipite vers Nimes. A son tour, le Nimois mécontent de ceux que lui offre le chef-lieu, se précipite vers Marseille, Lyon, Paris. Ainsi s'explique, en partie, le dépeuplement des campagnes et le prodigieux et lamentable accroissement des villes.

Les besoins plus nombreux traînent à leur suite les plaisirs compliqués. Mais pour satisfaire les uns et goûter les autres, il faut de l'argent : d'où le triomphe de l'esprit mercenaire. On estime en francs et centimes non seulement les œufs, le cali-

cot, les tapis et les chaises, mais encore les œuvres d'art, la valeur personnelle et même les sentiments. L'argent, « preuve sonnante », « clef qui ouvre toutes les serrures », « nerf de la guerre », voilà le « roi du monde. » Avec lui, on peut tout se procurer, et de tout, et d'autre chose encore, chacun demande : « Combien cela peut-il valoir ? Combien cela peut-il rapporter » ? Cette royauté de l'argent, qui engendre et entretient l'orgueil de la richesse, l'orgueil du pouvoir, la rage de la notoriété, la passion de la réclame, tue la vie de famille, développe la mondanité et transforme la société en une sorte de champ de foire où chacun bat de la caisse devant sa baraque ». Or, un champ de foire n'est pas précisément le sanctuaire de la simplicité.

Voilà bien la vie compliquée dans toute sa beauté. Attendez cependant. Ce n'est pas seulement la vie qui s'est compliquée. C'est aussi l'homme. Nous sommes devenus des êtres compliqués dans leur parole, leur pensée, leur esthétique, leur charité, leur notion même du devoir.

La parole ! Je n'en veux d'autre preuve que les exagérations du langage, l'abus des adjectifs et des adverbes sonores, l'habitude de parler pour ne rien dire et de jeter sur le néant de la pensée « le voile d'un beau discours, ou cette ombre si fatale à la vérité qu'on appelle la vanité d'un écrivain ou d'un orateur. » M. Wagner fustige de la belle manière, et il a cent fois raison, les amateurs de parole compliquée: « sophistes, ergoteurs, acrobates et faux monnayeurs de la plume et de l'éloquence ».

La pensée ! Il suffit d'écouter ou de lire pour s'apercevoir que la pensée moderne se perd dans le

détail et les broussailles. Elle vogue au hasard sans boussole ni gouvernail. C'est l'anarchie. Puis la grande mode, c'est de s'analyser, de se démonter soi-même comme un pantin mécanique, de s'armer d'une loupe pour se regarder vivre, ou d'un scalpel pour se disséquer vivant et se faire crier. On se donne en spectacle à soi-même et aux autres, et la pensée s'en va, boiteuse, déhanchée, désossée, difforme, exécutant des contorsions de clown grisé par les applaudissements.

L'esthétique! Mieux vaudrait peut-être n'en point parler. Car ici, le mal est effrayant et semble sans remède. Que si vous critiquez le mauvais goût contemporain en fait de costume et d'ameublement, vous provoquerez des sourires de piété. Évidemment, vous n'y comprenez rien. Vous n'êtes pas dans le train. Mais si vous osez porter une main téméraire sur la poésie décadente et sur la musique plus ou moins issue de Wagner et consorts, vous vous attirerez un déluge d'invectives méprisantes et passionnées. Des vers dépourvus de sens intelligible, de rime et de rythme, voilà la poésie seule vraie, la poésie de l'avenir ! De la musique sans mélodie, sans harmonie, sans rythme, voilà la musique idéale ! Et pourtant, tout cela n'est qu'un fatras..... compliqué.

La charité ! M. Wagner n'a pas traité ce sujet. Je le regrette. Il aurait eu là de quoi donner carrière à sa bienfaisante raillerie qui, pareille à l'acier du chirurgien, ne blesse que pour guérir. La charité est par nature essentiellement simple. Une occasion se présente de faire le bien. Je la saisis avec empressement : voici mon cœur, mon énergie, ma

bourse ! En avant, et que ma main droite ne sache pas ce que fait ma main gauche. Aujourd'hui, nous sommes loin de cette simplicité primitive et évangélique. Ce qu'on donne le moins, c'est son cœur. Quant à son énergie et à sa bourse, on ne dépense la première et on n'ouvre la seconde qu'à la condition d'organiser quelque formidable machine, je veux dire quelque vente, kermesse ou bal, d'où ne seront bannis ni les jeux de hasard ni les spectacles d'un goût douteux. Et cela fournit de la copie aux journaux. Les organisateurs ont le plaisir de voir leur nom imprimé et d'être traités de bienfaiteurs de l'humanité.

Tout s'est donc compliqué en l'homme : parole, pensée, sens esthétique, charité, tout, jusqu'à la notion même du devoir. Quoi de plus simple que ces règles : respecte-toi toi-même ; respecte ton prochain ; sois pur et juste ; aime ton frère comme toi-même? Et les applications incontestables, prochaines, de ces règles sont nombreuses et remplissent la vie du foyer et la vie civile. Or, vous imagineriez-vous, par hasard, qu'on s'en tient à ces devoirs et qu'on s'efforce de les pratiquer ? En ce cas, vous méritez le premier prix de naïveté. Ces devoirs, on les néglige ; ils sont trop simples. On court après les devoirs lointains, obscurs, contradictoires. On se pose des cas de conscience. Entre temps, on se demande s'il y a un devoir en général. Et pendant qu'on se heurte à des obligations difficiles ou impossibles à remplir, pendant que l'on s'égare dans le ténébreux dédale de la théorie, la vie pratique devient ce qu'elle peut. L'homme végète. Il erre au hasard de ses passions, de ses caprices, sans frein et sans but.



Les quelques observations qui précèdent ne rendent sensible ni le style pittoresque, ni la richesse de pensée de M. Wagner. Son livre se lit sans fatigue, d'entraînement, en quelquesheures. A chaque page, quelque trait inattendu, quelque trouvaille entretient et excite l'attention. Et pourtant, ce que je goûte le plus chez lui, ce que je voudrais, en terminant, faire goûter à mes lecteurs, c'est la saveur morale de sa « *Vie simple* ».

M. Wagner n'écrit pas pour le plaisir de faire gémir la presse. Ses écrits sont des actes. Il veut améliorer et réformer. Aussi, montre t-il courageusement les conséquences de la vie compliquée.

En voici une : c'est la disparition du contentement et de la joie. Malgré la peine qu'ils se donnent, nos contemporains s'ennuient. Leur gaieté a beau être bruyante, elle sonne faux ; elle est frelatée. On s'est imaginé que le contentement et la joie sont liés « au nombre des besoins et à l'empressement que nous mettons à les satisfaire. » Qu'est-il arrivé ? A force de savourer des plaisirs de plus en plus nombreux et intenses, on a détruit la faculté même de jouir. Le contentement et la joie ne sont ni dans les objets ni dans les circonstances. Ils sont en nous. Et quand nous en avons tari la source, c'est en vain que nous nous créons de nouveaux besoins au dessus de notre condition. Nous ne parvenons qu'à nous lasser bientôt de notre bien-être. Il nous en faut un supérieur. Alors se produit un phénomène étrange et douloureux. Qui se préoccupe le plus de la satisfaction de ses besoins ? Qui est le plus obsédé par le souci du lendemain ? Ce n'est pas le pauvre. Et pourtant, il en aurait le droit et le devoir. Ce sont

ceux qui commencent à posséder ou ceux qui possèdent. Sous prétexte d'assurer le pain de leur vieillesse, ou de laisser à leurs enfants une situation, ils ne voient partout que sujets de mécontentement et sont tristes comme des bonnets de nuit.

Analysons ce mécontentement et cette tristesse. Nous trouverons au fond la perte de l'indépendance. La vie compliquée est une forme de l'esclavage, et pas la moins dure ni la moins avilissante. Remarquez, en effet, ceci : l'homme, exclusivement préoccupé de satisfaire ses besoins matériels ou factices, l'homme de plaisir, roule sur une pente fatale avec une vitesse accélérée. L'appétit lui vient en mangeant, c'est le cas de le dire. Plus on a de biens, plus on en veut. Plus on jouit, plus on veut jouir. Où est le gourmand qui a jamais dit : « J'ai assez de bons morceaux » ? Où est l'ivrogne qui a jamais dit : « J'ai assez de liqueurs fortes » ? Où est la femme coquette décidée à limiter ses dépenses pour sa toilette ? Où est le riche qui déclare son ameublement assez somptueux et sa demeure assez luxueuse ? Une fois esclave de ses besoins et de ses plaisirs, l'homme s'enfonce chaque jour davantage dans sa servitude. Sa volonté est enchaînée par la foule indisciplinée, turbulente, de ses appétits toujours inassouvis. Il courbe l'échine sous le fouet d'une légion de tyrans au petit pied. M. Wagner le compare à ces ours qu'on fait marcher et danser au moyen d'un anneau passé dans leur nez. Ces tyrans deviennent si exigeants que certains infortunés déclarent ne pas pouvoir vivre avec moins de vingt ou trente mille livres de rente, — somme qui suffirait au bonheur de plusieurs familles — et se suicident

parfois parce qu'ils ne veulent pas déchoir, c'est-à-dire se contenter de revenus amoindris.

Nous étonnerons-nous, après cela, que la vie compliquée soit l'ennemie de la délicatesse morale et de la véritable solidarité ?

Ne sachant donner à sa vie d'autre but que la satisfaction de ses besoins, de sa cupidité, de ses ambitions, de ses rancunes et de ses haines, ayant pour seul objectif l'organisation de ses plaisirs, de son confortable et de son luxe, l'homme est la proie d'un égoïsme d'autant plus malsain qu'il est plus raffiné. Que lui importent alors les corruptions et les injustices ? Il est capable de toutes les folies, de toutes les lachetés, de tous les crimes. Plus de conscience. Il boit sans sourciller toutes les hontes. Notre époque en sait quelque chose, elle qui nous a procuré une satiété jadis inconnue : la satiété du scandale.

Par suite, éclipse de la véritable solidarité ! Êtres compliqués que nous sommes et qui vivons d'une vie compliquée, nous ne nous sentons pas solidaires que par moments et dans le mal. A l'ordinaire, pour chacun de nous, le prochain, c'est celui qui nous gêne, c'est l'ennemi. Et la concurrence vitale, la lutte des individus et des classes sévit. Certes, on comprendrait cette bataille pour le nécessaire, pour le pain quotidien. Eh bien non, c'est pour le superflu, pour les plaisirs inutiles ou malsains, pour les priviléges, la puissance ou la gloire, pour les causes les plus injustes, qu'elle est le plus ardente, le plus implacable. Avec le bien-être, il semble que les hommes auraient dû devenir plus pacifiques et plus fraternels. C'est le contraire. Ils sont devenus plus acharnés les uns contre les autres et plus haineux.

Et telles sont les conséquences, quelques-unes des conséquences de la vie compliquée.

Que faire alors ? Ramener le fleuve à sa source ? la civilisation à ses origines ? En revenir à Diogène logé dans un tonneau, vêtu de haillons, se nourrissant d'ordures, jetant son écuelle comme inutile, cherchant un homme, ce qui supposait qu'il en connaissait au moins un : celui qui tenait sa lanterne, élevant son orgueil plus haut que la gloire d'Alexandre ? Personne n'y songe. Ce serait absurde, et de plus impossible.

Que faire ? Indiquer des limites ? donner des recettes culinaires ? publier un journal de modes comme s'il n'y en avait pas déjà trop ? faire des cours d'ameublement ? décrire des modèles d'habitation ? provoquer la promulgation de lois somptuaires ? Ce serait ne rien faire.

La simplicité ne s'improvise pas, ne s'impose pas. C'est un esprit qu'il faut faire pénétrer peu à peu dans tous les milieux et qui ne dépend pas des conditions économiques et sociales, un esprit qui peut modifier et animer des genres de vie très différents. C'est un esprit qu'il faut inculquer à nos enfants par la parole et par l'exemple. C'est l'esprit même du Devoir.

Soumettez-vous à la règle de dignité ; établissez en vous la hiérarchie des besoins et des plaisirs ; tenez tout ce qui est matériel ou factice pour accessoire ; tenez pour essentiel tout ce qui est moral et conforme à votre nature morale ; faites passer l'intérêt d'autrui avant le vôtre ; regardez vos devoirs comme d'autant plus obligatoires qu'ils sont plus larges ; placez la famille avant l'individu, la patrie

avant la famille, l'humanité avant la patrie ; établissez en vous et autour de vous la hiérarchie des devoirs, et d'elle-même, votre vie redeviendra simple, et vous serez vous-même une âme simple.

L'esprit de simplicité vous rendra le contentement et la joie. Ils vous affranchira de toutes les servitudes, et vous serez libre, vous serez vous-même. Il développera votre délicatesse morale et vous serez pur, juste, pacifique et fraternel.

Si l'esprit de simplicité régnait parmi nous, certaines industries, certains commerces pourraient en pâtir ; la France serait peut-être moins riche. Le beau malheur ! Ce malheur ne serait-il pas largement compensé si le caractère français était fortement trempé par le respect de soi-même et des autres, par la pureté, la justice et la fraternité ?

M. Wagner a fait une bonne action en nous rappelant toutes ces vérités. Nous l'en remercions. Mais nous sentons qu'il faut faire plus et mieux. Il faut les répéter et surtout les mettre en pratique.

LOUIS TRIAL.

LA COLLECTION GOUDARD

Une collection de numismatique, c'est de l'histoire à vol d'oiseau. Comme tous les collectionneurs, M. Goudard s'est passionné pour la sienne, et après y avoir puisé, pendant de longues années, de pures jouissances de science et d'art, après avoir consacré un demi-siècle à la constituer à Manduel, au prix de beaucoup d'argent et d'activité érudite, il a eu la belle pensée d'en faire don à la ville de Nimes. Don magnifique, par lequel il s'est acquis la reconnaissance de la vieille cité et la perpétuation de son nom.

C'est la Maison-Carrée, merveilleux écrin, qui a été choisie pour abriter ces richesses. Organisée par le donateur lui-même, la collection Goudard occupe vingt vitrines alignées sur le côté droit de la cella. Vingt autres vitrines, placées sur le côté gauche, renferment la collection de la ville, que M. Goudard vient de classer avec l'aide de M. Nier. La collection de la ville étant déjà riche, celle de M. Goudard est venue la compléter de la façon la plus heureuse.

M. Goudard a imaginé un système d'exposition clair et instructif. Il place chaque monnaie dans une cuvette en carton portant les inscriptions

nécessaires. Ces cuvettes sont carrées extérieurement et alignées dans la vitrine sur plusieurs rangs. Cela forme un ensemble où on lit comme sur un tableau. En tête de chaque division ou série est un carton qui la dénomme. La mobilité et l'indépendance de ces divers éléments rendent les remaniements très faciles. Un certain ordre géographique une fois adopté pour les pays représentés, c'est l'ordre chronologique qui règne entre les monnaies d'un même pays.

La collection commence par le monde romain. On trouve d'abord les as coulés romains et italiques et leurs divisions. Les as romains offrent les têtes de Janus, de Jupiter et de Pallas. Les as italiques, celles d'Apollon, de Mercure et de Bacchus Indien. Primitivement l'as était du poids d'une livre. Il n'y avait pas de bourse ou de porte-monnaie capable de contenir cette lourde et encombrante monnaie. On la transportait sur des chars. Le moindre paiement exigeait un esclave pour le porter.

Viennent ensuite les familles romaines. Dans la famille Aquilia, il y a un beau profil de femme, dans la famille Carisia, une jolie tête féminine à la coiffure élégante. Dans la famille Cornelia, portrait de Scipion l'Africain. Dans la famille Junia, portrait de Brutus. Avec les familles Memmia et Thoria nous retrouvons de charmantes têtes de femme. Toutes ces monnaies sont d'argent.

Au début des monnaies impériales, un portrait de Pompée (ar.) Voici un bronze de Pompée frappé à Nimes : on le reconnaît au double biseau limitant la circonférence. Il y a plusieurs portraits de Jules César, ce bandit dont le génie et la corruption sup-

primèrent la liberté romaine. En récompense il devint dieu. Les peuples ont ainsi des trésors de bassesse pour qui les méprise et les exploite. Certaines monnaies de César ont été frappées à Nimes : on les reconnaît toujours au double biseau. Un César d'argent est un coin de Becker. Ce célèbre faussaire imitait les monnaies antiques avec beaucoup d'art et a fait parmi les collectionneurs de nombreuses victimes. Heureusement il est trop artiste pour n'avoir pas un style à lui. C'est ce style qui permet aujourd'hui de le reconnaître, et l'on peut dire que Becker est devenu sans danger. M. Goudard a acquis plusieurs coins de Becker en connaissance de cause, pour leur beauté. Ses étiquettes nous avertissent.

Après des portraits d'Antoine et de sa femme Fulvie, voici une monnaie d'Octave Auguste frappée à Nimes, et de beaux profils d'Auguste, argent et bronze. On ne peut guère passer devant ce masque froid et méditatif sans s'y arrêter. *Pacavit eloquentiam*, dit Tacite en sa langue immortelle. Les rostres devinrent muets. Plus d'autre liberté que celle d'adorer un homme. Auguste fonda définitivement la décadence romaine, préparée par les luttes des triumvirs. On l'a surfait en lui attribuant la gloire littéraire de quelques beaux génies, nés sous la République, et que son régime mit à la géhenne ou réduisit à faire son éloge. Son nom donné à son siècle est une flatterie de l'histoire. Le démembrement de l'empire était en germe dans la politique personnelle d'Auguste. Le désastre de Varus l'en avertit.

Notre génération malheureuse a vu, elle aussi,

dans sa jeunesse, l'éloquence pacifiée. La philosophie elle-même avait perdu son nom, et on n'osait plus l'appeler que la logique. On ne pensait plus, on n'écrivait plus, on ne parlait plus guère que pour des courtisaneries. La liberté de l'opérette et celle du cancan, voilà tout. La conclusion fut la mutilation de la patrie.

Si Rome, dans cette longue décadence qui commence à Pharsale, a mis des siècles pour périr, c'est que les barbares qui l'entouraient n'eurent que tard un armement comparable au sien.

Ce n'est pas sans mélancolie qu'on voit, parmi les successeurs d'Auguste, l'art du graveur immortaliser les traits des divins Tibère, Caligula, Claude, Néron, Othon, Vitellius. Néron, le plus méritant, est traité dans l'or, l'argent et le bronze.

Il ne faut pas quitter le voisinage d'Auguste sans signaler un beau portrait de Livie sous les traits de la Justice.

Nous voyons maintenant défiler Vespasien, Titus avec son menton de galoche, Domitien en un bel auréus, Nerva, Trajan au nez effilé, Hadrien, Antonin le pieux, Marc-Aurèle, Faustine, femme d'Antonin, Faustine, femme de Marc-Aurèle, Lucius Verus, Commode, Didia Clara, dont la charmante tête est un coin de Becker, Septime-Sévère, Julia Domna, Alexandre Sévère, Maximin, Maxime, Balbin, ces deux derniers par Becker, Gordien, Tranquilline, Philippe, Otalicia, Volusien, la séduisante Cornelia Supera, de Becker, Galien, Postume, Tétricus en plusieurs exemplaires, dont un de Becker, Aurélien et sa femme Sévérine, Probus, Numérien, Julien, ces deux derniers par Becker, Dioclétien,

Maximien Hercule, Constance Chlore, Galère, Maxence, tout cela intéressant, curieux, vivant. Avec Postume apparaît la décadence de l'art du graveur. Il y a un Dioclétien grotesque, dont le cou est plus large que la tête. Galère n'est guère mieux partagé. L'art se relève avec Constantin. Charmant bronze d'Hélène, femme de Julien II, dit aimablement l'Apostat par l'histoire impartiale. Jolis bronzes de Valentinien. Auréus barbare de Valentinien III.

Ici, nous trouvons trois médaillons contorniates en bronze, dont l'un, très beau, donne le profil de Néron.

Nous entrons dans le Bas-Empire. Les pièces byzantines, avec leurs représentations compliquées et gauches, donnent l'impression d'un riche fouillis.

Dans les monnaies celtibériennes on retrouve plus d'une tête impériale.

Nous voici devant quelques monnaies de l'ancienne Grèce et de ses colonies. Monnaie d'Athènes de type archaïque, peu esthétique. Jusqu'au temps d'Alexandre l'art monétaire athénien resta stationnaire. C'est par système que les Athéniens, si grands artistes pourtant, conservèrent à leurs monnaies l'aspect primitif auquel étaient habitués les peuples barbares de l'extérieur. Voici l'épi des médailles de Métaponte, et les charmants profils de femme des monnaies de Tarente, du Brutium, de Crotone, de Rhegium. Très belle monnaie de Corinthe à la Vénus casquée. Avec une monnaie d'Histiæ à jolie tête de femme, nous quittons ces coins grecs où des graveurs illustres, les Kimôn, les Evainetos, les Théodotos, ont laissé des chefs-d'œuvre.

Un coin de Becker reproduit une monnaie du Bosphore, se rapportant à Rhescuporis et Tibère.

Les monnaies parthes sont représentées par Arsace XXV.

L'Egypte des Ptolémées nous offre une admirable tête de Cléopâtre. Cette créature prestigieuse, plus près de la déesse que de la femme, incarna tous les rêves de volupté des races de l'Orient. Elle fut une sorte de commune mesure entre trois maîtres du monde : César, Antoine et Octave. César, qui n'aima jamais que lui-même, l'afficha par orgueil. Antoine l'aima si follement qu'il en perdit la puissance et la vie, estimant peut-être que ce n'était pas trop cher. Octave ne sut être que froid et dur pour cette reine de beauté qui allait mourir. Le profil de Cléopâtre jette l'artiste en une vision d'idéal si captivante et si intense qu'elle en devient presque douloureuse. Jusque sur la postérité la plus reculée cette femme exercera sa séduction.

Un portrait de Juba II, roi de Maurétanie, nous mène aux monnaies gauloises. Voici une rouelle gauloise en bronze, un bronze de Gergovie à belle patine, un statère d'or des Namnètes, des monnaies de Vienne et de Lyon, de délicieuses oboles de Marseille à la tête d'Apollon, ravissants petits bijoux, et une pièce incuse de Diane.

Après les monnaies des Volkes Tectosages et Arécomiques, nous arrivons aux monnaies de Nimes, le *clou* de la collection. Elles sont de coin gaulois, grec ou romain. Les coloniales impériales sont de trois émissions, abondamment représentées. La huitième vitrine est remplie par les monnaies nimoises, qui débordent même sur les vitrines voi-

sines. Toutes sont en bronze. Elles présentent toutes des différences, portant, soit sur les légendes, soit sur les têtes d'Auguste et d'Agrippa, soit sur le crocodile, ses dents, le palmier, etc. Contremarques, globules, points, les moindres détails ont été relevés par M. Goudard dans ses étiquettes. Certaines pièces sont très rares, comme celle à l'Agrippa barbu *sans grènetis*. La différence de ton des patines, allant du vert clair au vert presque noir, la beauté de certains coins, l'amusant détail du crocodile enchaîné au palmier, de la couronne et des bandelettes qui flottent, rendent cette vitrine particulièrement attrayante.

Au milieu, à la place d'honneur, formant un groupe d'étoiles de première grandeur, sont trois ou quatre pièces d'une insigne rareté, les bizarres médailles dites *Pieds de sanglier*. On n'en connaît, dans le monde entier, que douze d'authentiques : deux conservées au Cabinet de France, deux à M. Goudard, aujourd'hui données à la ville de Nimes, une à M. le marquis de Valfons, une au médaillier de la ville de Grenoble, une au British Museum, une au musée impérial de Berlin, une à la bibliothèque de Colmar, une en Autriche, au musée de Saint-Florian, une à M. Adolphe Ricard, aujourd'hui léguée à la ville de Montpellier, une au musée Calvet, à Avignon.

Un exemplaire du musée de Saint-Germain et un exemplaire du cabinet royal de Copenhague ont été reconnus faux, à la suite de comparaisons provoquées par M. Goudard. On consultera avec profit, sur ces étranges médailles, terminées par un pied de sanglier qui sort obliquement du contour, les belles

publications avec planches dans lesquelles M. Goudard les a étudiées en grand détail (1). Ce domaine lui appartient en propre. C'est grâce à ses efforts persévérants que l'inventaire des exemplaires existants a été dressé. Il a réuni tous les textes relatifs à ces monuments et a fait connaître les opinions des hommes compétents qu'il a interrogés. Ces textes et ces opinions sont contradictoires, et par conséquent ne nous apprennent rien. Cette patte de sanglier qui sort de la médaille, dans le plan de celle-ci, ressemble tant bien que mal à un manche de patère. L'ensemble a l'aspect d'un jambon. Les médailles authentiques sont frappées, jamais coulées. Elles portent, comme les monnaies de Nimes, d'un côté les têtes d'Auguste et d'Agrippa, de l'autre le crocodile. La collection Goudard contient quatre exemplaires, deux authentiques, un douteux et un faux.

M. Goudard a raconté, dans ses *Notices*, l'histoire des divers exemplaires connus. C'est une histoire passionnante. Le 9 mars 1876, il acquit d'un propriétaire de Vaison un pied de sanglier de la première émission du premier type, trouvé à Vaison au mois de janvier précédent. Mais que d'émotions avant de tenir la bienheureuse pièce ! Le propriétaire était d'un maniement si difficile, que M. Goudard séjourna trois jours à Vaison sans pouvoir se montrer. Il fallut repartir sans la pièce et charger un tiers de la négociation. Le 18 mars 1878 il acquit de M. Carbonnel, de Nimes, un autre pied de san-

(1) *Notice sur les médailles dites Pieds de sanglier*. Toulouse. 1880.

Supplément à la Notice, etc. Toulouse, 1882.

Appendice au Supplément à la Notice, etc. Toulouse, 1884.

glier de la deuxième émission du second type, trouvé en 1844, rue de la Lampèze. M. Carbonnel, en creusant des fondations à cette époque, avait découvert le *Castellum Divisorium* de l'aqueduc romain, et, dans le canal de sortie des eaux, avec une grande quantité de monnaies romaines, la précieuse médaille. Pendant trente-quatre ans il refusa de la vendre, au grand désespoir des collectionneurs. M. Goudard finit par triompher de son obstination. Voilà comment la ville possède maintenant deux monuments numismatiques tout-à-fait hors de pair.

L'exemplaire de Montpellier a été trouvé, en 1864, à Saint-Christol-lez-Alais, par un berger.

L'exemplaire d'Avignon vient d'Orange. Celui de M. le marquis de Valfons vient de Beyrouth. Il a fait partie du Cabinet de France, qui l'a échangé contre une médaille unique (Flaccilla).

Tous les pieds de sanglier connus sont de coins différents, comme les diverses monnaies nimoises de la collection.

Sur les monnaies nimoises, le crocodile a un air débonnaire qui tourne au comique, lorsque le zèle du graveur a orné de dents le *dessus* de la mâchoire supérieure. Dans la réalité, le crocodile est un animal redoutable, à l'œil petit et au corps effilé. Pourquoi les crocodiles dorés des grilles de la Fontaine et le crocodile sculpté de la tour du Lycée ont-ils, eux aussi, un aspect paterne et bon enfant ? C'est qu'on s'est inspiré du monétaire romain, qui a gravé un type assez fantaisiste, au corps gros et court, à l'œil énorme, intermédiaire entre le saurien véritable et la Tarasque.

En quittant la huitième vitrine, je dois dire qu'il

n'en existe pas de meilleur commentaire que la *Monographie des monnaies frappées à Nimes depuis le* v^e^ *siècle avant notre ère jusqu'à Louis XIV*, Toulouse, 1893 ; belle et savante publication de M. Goudard, avec planches.

Nous abordons les monnaies royales de France. Voici un tiers de sou d'or (triens) mérovingien, du Velai, des monnaies de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve. Je passe les monnaies des rois du moyen âge, qui ne donnent pas de portraits à cause de la barbarie de l'art monétaire pendant cette période. Les portraits commencent avec Louis XII. En voici de François Ier, d'Henri II, de François II, de Charles IX, d'Henri III, de Charles X, cardinal de Bourbon, roi de la Ligue. Il y a une monnaie d'argent d'Henri IV, frappée un peu à la diable, mais qui a une ressemblance, un accent, un esprit extraordinaires. Louis XIII, avec son interminable mâchoire inférieure, son front bas, son nez fort, a l'air d'un consciencieux sans éclat, que le fardeau de la couronne empêche de rire. Louis XIV enfant ressemble à tous les enfants, mais plus tard la distinction, l'élégante majesté, l'orgueil sans limites, le sentiment de l'autorité, de la puissance et de l'art de gouverner, caractérisent son auguste profil. Louis XV est nul à tout âge. Chez Louis XVI, il y a vraiment une grâce royale. Du moins il a su mourir, ce qui n'arrive pas à tout le monde.

Avec Bonaparte, c'est une évocation de la tête d'Octave.

Les monnaies françaises vont jusqu'à la République actuelle. Après les monnaies des souverains, viennent les monnaies féodales françaises.

L'Espagne nous offre les portraits de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III, de Philippe IV, de Charles II, de Philippe V (or), de Ferdinand VI (or), de Charles III (or et argent). Cette monnaie d'argent ferait les délices de Caran-d'Ache. Le brave Charles III y est représenté en buste. Son immense nez arrondi, son menton rentrant et son cou trop long, sa naïve solennité lui donnent un air de bêtise invraisemblable.

Après Charles IV, Ferdinand VII, faux, cruel et vil. C'est pour lui être agréables que les Français de la Restauration prirent le Trocadéro.

Les autres vitrines, qui contiennent des pièces fort remarquables, sont consacrées aux divers pays modernes d'Europe, et se terminent par l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. En Autriche, il faut signaler des portraits de Marie-Thérèse (argent et bronze) et de Joseph II (bronze).

Telle est, rapidement effleurée, cette belle collection Goudard, qui constitue, par son exposition publique, un puissant moyen d'instruction et de progrès intellectuel dans notre ville.

Nimes avait été jusqu'ici bien déshéritée pour ses collections publiques. Jusqu'à ces dernières années, l'instabilité avait été la règle. On déménageait continuellement, au grand dommage des objets de science ou d'archéologie.

M. Reinaud, maire de Nimes, a eu la bonne fortune de voir installer dans des locaux définitifs, d'abord la riche collection du Muséum d'histoire naturelle, organisée par M. Clément et ses collaborateurs de la Société d'Étude, ensuite la collection du Musée lapidaire, organisée par MM. Maruéjol et

Maurin, enfin, les collections de numismatique, organisées par MM. Goudard, Nier et Carrière. Cette bonne fortune, il y a beaucoup aidé, par l'appui qu'ont trouvé auprès de lui les hommes spéciaux et les commissions compétentes. Ce n'est que justice de le rappeler ici.

EDOUARD BONDURAND

LE P. MONSABRÉ

De taille moyenne, plutôt petite, trapu, larges épaules, grande bouche et menton carré, petits yeux noirs très brillants, tête ronde et couronne de cheveux blanchis par la neige impitoyable de l'hiver, figure énergique et vivante, mais où l'âge et les fatigues de l'apostolat ont marqué leur empreinte, tel est, au physique, le P. Monsabré qui a prêché le 10 février, à St-Baudile de Nimes, un sermon de charité pour les œuvres paroissiales. C'est une belle tête de plébéien, qui serait un peu vulgaire, si elle n'était pas illuminée par un rayon très vif d'intelligence et relevée par un heureux mélange de bonhomie joviale et de pétillante malice. De ces lèvres si éloquentes, le rire jaillit sonore, large et bon enfant: il en tombe même parfois des calembours.

« On m'assure, dit M. Jules Lemaitre, que le « conférencier de Notre-Dame est le plus brave « homme du monde et qu'il est très gai, d'une « gaieté facile, joviale, bruyante, presque gamine. » Singulier contraste, non seulement avec l'âme de ce grand orateur, âme austère de prêtre et de moine, s'il en fut jamais, mais avec son genre de talent d'une si sérieuse, si sévère, d'aucuns disent si intransigeante grandeur.

Physiquement il existe quelques traits de ressem-

blance entre le P. Monsabré et le P. Ollivier. La taille du premier est un peu plus élevée, et surtout moins grèle : ses traits sont plus accentués. Mais chez tous les deux la figure, fort expressive, est plus intelligente que distinguée, les yeux brillent comme des diamants, la bouche souriante et l'air ouvert et franc appellent la sympathie. Si l'on veut me permettre cette expression, je trouve à chacun d'eux l'apparence d'un bon garçon qui serait en même temps un esprit supérieur. Tous deux d'humeur batailleuse, nous verrons tantôt la différence de leur « manière oratoire. »

Avant de considérer l'orateur dans le P. Monsabré, ajoutons qu'il est poète à ses heures. Membre de l'Académie des Arcades, il rime des sonnets et des satires. Il a fait, comme Boileau, sa satire sur les femmes. Mais je me garderai bien de la citer. Les lectrices de la *Revue du Midi* ne le pardonneraient ni à lui, ni à moi. Musicien, il a composé une messe dont les connaisseurs font grand cas.



Divers biographes ont raconté que le conférencier de Notre-Dame était le fils d'un boulanger de Blois. C'est une erreur. Ce n'est, du reste, pas la seule qu'on ait commise à son endroit. Pour m'éclairer sur le coté biographique de cette glorieuse carrière d'orateur et d'apôtre, j'eus la pensée, pendant le séjour récent du P. Monsabré à Nimes, d'aller le voir et l'interroger. Il me reçut fort aimablement, et se laissa *interviewer* avec autant de simplicité que de bonne grâce, après m'avoir prié de lui laisser finir une dizaine de Rosaire qu'il était en train de réciter.

Car le P. Monsabré a pour la sainte Vierge une dévotion des plus tendres et des plus ferventes. Il lui a dédié son premier ouvrage. « Marie, dit-il dans « la Préface, Mère du Verbe incarné, est ma mère « bien-aimée. Je croirais oublier les bienfaits dont « elle a comblé ma vie et celle de mon illustre et « saint ordre, si je ne lui consacrais ces premiers « essais de ma plume. Qu'elle en corrige les aridi- « tés, en les pénétrant de la merveilleuse onction « de la grâce dont elle est remplie pour elle-même, « et surremplie pour nous, comme dit saint Ber- « nard, *plena sibi, superplena nobis*. »

A peine assis : « Pardon, mon Père, lui dis-je, est-ce que vos yeux ont changé de couleur depuis quelque temps? Sur la foi des chroniqueurs, je croyais que vous aviez les yeux bleus. » Il se mit à rire de son bon rire ouvert et épanoui, et, tirant ses lunettes, me répondit : « Vous voyez qu'ils ne sont pas bleus. Ça me serait égal qu'ils le fussent; mais, que voulez-vous? Ils sont noirs. Du reste, ce détail n'est rien : on a commis à mon sujet d'autres erreurs moins futiles. Puisque vous faites un article à propos de ma prédication, ayez la bonté de rectifier tout ça. » Et mon illustre interlocuteur me fournit alors des renseignements qui ont corrigé et complété ceux que je possédais déjà.

Le P. Monsabré est né à Blois, le 10 décembre 1827. Je n'osais pas trop lui demander son âge, mais il me le dit tout de suite. Il est vrai qu'il aurait pu me répéter la réponse de Mme de Stael à Napoléon, qui la questionnait malicieusement sur le chiffre exact de ses années : « Sire, je ne compte pas avec mes ennemis. » Le Père tient, en effet,

vaillamment tête à ses ennemis , et porte gaillardement ses soixante-neuf ans. Son père n'était pas boulanger, mais entrepreneur de travaux publics dans les Ponts et Chaussées. Sa famille se rattache à celle des marquis de Maussabré. Le titre de noblesse a disparu à l'époque de la Révolution , et le nom de Maussabré est devenu Monsabré. Ce nom rend un son d'armure, et l'on peut dire de celui qui le porte ce qu'on a dit de Mgr Freppel , que la vibration belliqueuse du nom répond bien à l'allure militante de l'homme.

Le jeune Monsabré fit ses études au Petit Séminaire de Blois, où il eut de beaux succès classiques. En littérature, surtout, et en discours français, il distançait de beaucoup ses condisciples. Entré au Grand Séminaire en 1846, il fut ordonné prêtre au mois de juin 1851, et nommé tout de suite vicaire à Blois. Après un an, son frère, curé à Mer, l'appela près de lui. Mais sa réputation naissante d'orateur était déjà telle qu'on l'invita, en 1852, à prêcher l'Avent à la cathédrale de Blois. En 1853 et 1854, l'abbé Monsabré fit l'éducation des enfants de M. le comte de Brigode-Kembandt, dans le nord de la France.

Son entrée dans l'Ordre restauré par Lacordaire eut lieu en mai 1855, et sa profession, en mai 1856. — « Toujours dans le mois consacré à ma bonne Mère, observe, en le racontant, notre prédicateur. » Comme dominicain, son premier carême fut prêché à Saint-Nizier de Lyon. Il ne tarda pas à prendre rang parmi les prédicateurs de renom, et porta successivement la parole dans les grandes cathédrales de France et dans les principales églises de Paris.

Les premiers discours du P. Monsabré qui ont été

publiés sont les conférences prêchées à un auditoire d'hommes et de jeunes gens au couvent des Carmes, à Paris, à partir de 1857. Elles forment les quatre volumes de l'*Introduction au dogme catholique*. Ce titre marque assez l'objet et le contenu de l'ouvrage. C'est comme le fondement, comme les premières assises du superbe édifice que l'auteur a élevé plus tard dans l'*Exposition du dogme catholique*. Il attache du reste une grande importance à cette œuvre préliminaire, et m'a déclaré que c'était en prêchant ces conférences, qu'avait germé dans son esprit la première idée de l'œuvre apologétique réalisée à Notre-Dame.

Profitant de la complaisance que le P. Monsabré mettait à causer avec moi, je me permis de lui poser quelques questions.

— « Quels sont, lui dis-je, vos auteurs favo-« ris ? » —

— « Avant tout et avant tous, me répondit le « Père, saint Thomas d'Aquin. Depuis le grand sémi-« naire, je n'ai pas cessé de l'étudier. C'est un vieux « professeur, grand admirateur et lecteur assidu des « œuvres du Docteur Angélique, qui m'en donna la « pensée et le goût. Après les œuvres de saint Thomas, « ce sont celles de Lacordaire qui me sont le plus « chères. »

— « Parmi nos grands sermonnaires, quels sont « ceux que vous préférez ? » —

— « Je ne connais à fond et n'ai étudié que les « deux grands maîtres, Bossuet et Bourdaloue. »

« A part Lacordaire, lisez-vous beaucoup les con-« temporains ? —

A cette question, le P. Monsabré eut un hoche-

ment de tête et une moue qui ne témoignaient pas, de sa part, beaucoup de sympathie pour les écrivains de nos jours. Il se contenta d'observer qu'en fait de contemporains il avait toujours eu une prédilection pour Mgr Pie et Mgr Plantier, et qu'il s'était souvent inspiré de leurs travaux.

— « Oserai-je vous demander, mon Père, votre méthode de travail ? »

— « Quant, j'ai un sermon à faire, je commence « par étudier longuement mon sujet. Je tache de le « creuser, de le fouiller en tout sens, de l'*éven-* « *trer*. Je fais mon plan, je trace mes grandes lignes. « Et ce n'est qu'alors que je lis les grands auteurs « qui ont traité la question, afin de me compléter « moi-même. » . . . .

. . . .

Tels sont les renseignements que j'ai recueillis de la bouche de l'éminent prédicateur, Il m'a paru bon de les reproduire, avant d'aborder l'examen de son genre de talent et de son œuvre oratoire.

***

L'illustre dominicain a porté, durant vingt ans, avec un éclatant succès, la lourde succession de Lacordaire dans la chaire de Notre-Dame, la première et la plus glorieuse de France. Il y remplaça le P. Hyacinthe, qui depuis.... mais alors il était une des gloires de l'Église. C'était en 1869. « Il y a dix-huit ans, disait le nouveau prédicateur au début de sa première conférence, à la place où je suis, un homme que vous avez admiré et aimé s'écriait : « O « murs de Notre-Dame, voutes sacrées qui avez re-

« porté mes paroles à tant d'intelligences privées de « Dieu, autel qui m'avez béni, je ne me sépare point « de vous (1)!... Et cependant on ne le revit plus, la « tombe a étouffé sa grande voix... Est-il mort tout à « fait ? Non, messieurs, il vit dans la persévérante « admiration de la France et du monde entier,.. il vit « dans l'humble enfant qui vient offrir aujourd'hui à « vos regards le froc illustré par son génie et sa « sainteté, vous faire entendre une voix qu'il a « bénie et travailler à sa renommée, en vous prouvant « une fois de plus que personne ne peut l'égaler. »

Non, sans doute, Monsabré n'a point égalé Lacordaire. Il est loin de posséder la puissance oratoire de son incomparable devancier. Ne lui demandez ni les éclairs de génie, ni les coups d'aile, ni les jaillissements d'âme qui donnaient au roi de l'éloquence contemporaine un ascendant si irresistible sur les foules. Aussi bien, pour trouver des triomphes oratoires pareils à ceux du fondateur des conférences de Notre-Dame, il faut remonter jusqu'à saint Bernard ou saint Jean Chrysostôme.

Bossuet lui-même, le maître incomparable, l'orateur génial que nul n'égale, n'eut pas les succés populaires de Lacordaire, et ne suscita pas, chez ses contemporains, de tels enthousiasmes. Il n'exerça pas sur les foules cet ascendant, cette fascination dont tous les historiens du grand Dominicain parlent comme d'une chose absolument extraordinaire.

Quatre grands orateurs ont occupé en ce siècle la chaire de Notre-Dame : Lacordaire, Ravignan, Félix, Monsabré. Le premier a ramené à l'église les foules

(1) Le P. *Lacordaire*, dernière conférence.

qui, depuis longtemps, en avaient désappris le chemin : c'est l'orateur, c'est le prophète qui, par des visions sublimes, par des accents tantôt terribles et tantôt suaves, remue l'âme et la dispose à se convertir. Moins orateur, mais plus apôtre, le second continuait, par l'émotion et l'onction de sa parole, le travail commencé, et cueillait les épis jetés dans le sillon par la main du génie. On l'a dit, du reste : « Lacordaire faisait monter sur les confessionnaux, et Ravignan faisait entrer dedans. » Le P. Félix a contribué, pour sa large part, à glorifier la religion, en montrant à nos contemporains que le *Progrès* sous toutes ses formes est inséparable du christianisme. Enfin Monsabré a couronné l'œuvre en instruisant ces âmes et ce siècle dont un des plus grands maux est l'ignorance en matière religieuse.

C'est un docteur, un dialecticien, disons le mot, un catéchiste. Il s'en vante du reste. Savez-vous ce qu'il déclarait à ses auditeurs au début de sa mission à Notre-Dame : « On se demande assez ordi-
« nairement, quand on entend un orateur sacré, à
« quelle école il appartient. Messieurs, je tiens à
« vous dire que je ne suis d'aucune école. Je suis
« chrétien, je suis prêtre, je suis moine ; j'ai dans
« les veines du sang des prophètes et des apôtres;
« c'est ce sang qui va parler ; sans respect,
« sans pitié pour les préjugés et les prétendus
« principes qui furent peut-être, jusqu'ici, les ido-
« les de vos esprits séduits, sans aucun de ces ména-
« gements qui altèrent la parole sainte, mais avec sin-
« cérité, de la part de Dieu, devant Dieu et dans le
« Christ..... Je viens vous enseigner la vieille foi et

« les vieux dogmes chrétiens, en d'autres mots, *je « viens vous apprendre le catéchisme.* »

Et, en effet, Monsabré à fait, pendant vingt ans, le catéchisme au premier auditoire du monde. Mais quel catéchisme ! Quelle magistrale exposition de la doctrine catholique ! Ses conférences, qui remplissent dix-huit volumes, embrassent une période allant de 1872 à 1890. Elles ne sont qu'une longue et magnifique paraphrase du *Credo*, d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Quelqu'un qui allait l'entendre assidûment écrivait de lui : « On dirait, « rien qu'à le voir, un *Credo* vivant. Tout en lui « respire la foi vive et l'amour brûlant de la « vérité. On sent, à le regarder dans cette chaire « dont il restera une des gloires, qu'il tient le vrai et « se reconnait assez puissant pour le faire entendre « au plus intelligent auditoire de l'univers. » Le même critique lui reproche pourtant de trop se confiner dans le domaine de la théologie, de ne pas s'adresser assez aux gens du dehors, à ceux que le doute tourmente, en un mot de ne prêcher que des convertis. « Je ne m'adresse point, disait-il un jour lui-« même, aux oiseaux de passage qui ne viennent que « tremper le bout de leurs ailes dans le lac de la « pénitence. »

Une autre fois, revenant sur ce court programme pour le développer et le préciser, il disait : « Quel-« ques uns d'entre vous, plus amis des spéculations « qui font voyager l'âme au dehors que des vérités « qui la ramènent sur elle-même, trouveront peut-« être que je me suis attardé à des matières de prône « et de catéchisme ; j'en suis fâché pour eux. S'ima-« ginent-ils que j'allais réfuter et gourmander ceux

« pour qui il n'y a pas de Dieu à offenser, pas de « grâce à perdre, pas d'âme à déshonorer ? Il fau« drait les rendre accessibles à la honte et aux re« mords, avant de leur parler de pénitence. C'est à « des hommes raisonnables et à des chrétiens que « je me suis adressé. » On le voit, il est tout d'une pièce ; mais cette intransigeance a bien sa fierté et sa grandeur.



Tout le temps que le P. Monsabré a prêché à Notre-Dame, il s'est consacré entièrement à ce lourd et glorieux apostolat. Depuis que cet œuvre capitale de sa vie est achevée, il accepte de prêcher là où on l'appelle. Non seulement il est l'orateur attitré de toutes les gandes manifestations religieuses, mais sa brillante parole est au service de toutes les saintes causes et de toutes les œuvres de charité. On n'a pas oublié le coup de clairon que jeta cette voix sonnante d'enthousiasme, aux fêtes célébrées à Clermont pour le huitième centenaire de la première Croisade. On se souvient surtout de la note belliqueuse de la péroraison :

« Levez-vous, o Croix, levez-vous, auguste bannière, « noble guidon de nos aïeux ! Marchez devant nous « comme vous avez marché devant eux ! Nous vous « suivrons avec la même ardeur, le même enthou« siasme, en poussant notre cri de guerre : *Oportet « illum regnare.* Il faut que le Christ règne. Dieu le « veut, Dieu le veut ! ! »

A ces mots, des applaudissements éclatèrent dans l'immense assemblée. Mais je me suis laissé dire qu'à ce moment là même, un auditeur, non des

moindres, se pencha à l'oreille de son voisin, et lui dit avec un sourire de scepticisme et de tristesse : « Prêcher la croisade, c'est bien: mais hélas! ce sont les Croisés qui manquent le plus. Dieu le veut, sans doute : ce sont les hommes qui ne le veulent pas ! » Mais passons : il y aurait là dessus trop de choses à dire, et ce n'est pas le cas.

C'est encore le P. Monsabré qui prêche au Sacré-Cœur de Montmartre dans toutes les grandes occasions. Dernièrement encore, au baptême de la *Savoyarde*, sa puissante voix a fait écho à la voix majestueuse de cette cloche unique au monde , et l'une a été trouvée digne de l'autre. Lors de la consécration de la basilique de Fourvières, à Lyon, au mois de juin 1896, c'est encore lui qui portera la parole. De même, à la fin de l'année, aux cérémonies de Reims pour le 14me centenaire du baptême de Clovis et de la France, sa grande voix se fera encore entendre. En un mot, il n'y a pas de fête religieuse considérable, de fête vraiment nationale, où l'éloquence du P. Monsabré n'ait sa place marquée.

Il y a trois ans, je lus dans les journaux qu'il devait donner un sermon de charité à la cathédrale de Montpellier. Lecteur assidu et admirateur de ses œuvres, je voulus le voir et l'entendre. Le « Tout Montpellier » était ce jour là au pied de la chaire. L'église, dont les proportions sont très vastes suffisait à peine. Quel spectacle que cette unique nef, immense, remplie d'une foule d'élite ! Mgr de Cabrières était au banc d'œuvre. Avec quelle distinction et quelle délicatesse il remercia le prédicateur, est-il besoin de le dire ? Il lui rappela, en termes exquis, l'époque où, jeune encore, il prêchait à Ni-

mes, devant Mgr Plantier, un de ses premiers carêmes qui faisaient présager ses succès futurs. « Depuis lors, ajouta le prélat (autant du moins que mes souvenirs sont fidèles), depuis lors le lion a vielli, mais, en vieillissant, il garde sa royale puissance, et sa voix n'a rien perdu, ni sa majesté, ni sa vigueur, ni son éclat. » Mon voisin, qui avait entendu autrefois le conférencier de Notre-Dame, ne ratifia pas pleinement l'éloge. « L'organe est moins net et moins puissant, me dit-il. On sent l'effort, et le naturel est moindre. Le lion a encore grand air et belle voix, mais ce n'est pas tout-à-fait le lion de jadis. »

Quoiqu'il en soit, son discours dont le sujet était : *les Miséricordes de Dieu envers la France*, fut vraiment beau, quoique cependant plus élevé qu'intéressant.

Durant cet hiver de 1895-1896 le P. Monsabré est venu évangéliser notre Midi. Après avoir donné à Toulouse la station de l'Avent, il a prêché, dans plusieurs villes, des sermons de charité. Le 6 février, Montpellier l'a entendu de nouveau après trois ans. Son discours en faveur de l'Œuvre des Catéchismes, avait attiré à l'église de Notre-Dame-des-Tables un bel auditoire de prêtres et de fidèles. On l'a vu plus haut, « les matières de prône et de catéchisme » ne lui déplaisent pas. C'est, en effet, un prône, une instruction familière que nous avons entendue sur la grandeur de cette « somme théologique du peuple » qu'on appelle le catéchisme, sur la nécessité et le bienfait de l'Œuvre qui a pour but de l'apprendre aux enfants. Une chose qui m'a toujours frappé dans les conférences et les sermons du

P. Monsabré, c'est son talent pour résumer en un tableau rapide et complet tout un ensemble d'idées ou de faits. J'ai retrouvé cette qualité dans l'abrégé lumineux qu'il nous a tracé des vérités enseignées par le catéchisme.

Le 10 février, c'est à Nimes que le Conférencier de Notre-Dame a fait entendre sa grande parole. Les Nimois attendaient avec impatience le jour ou il leur serait donné d'entendre de nouveau celui qui leur prêchait, il y a plus de trente ans, un de ses premiers carêmes. On a surtout gardé le souvenir d'un sermon sur *la Prière*, qui produisit une profonde impression. Ce discours n'était-il pas comme une ébauche de la magnifique conférence sur l'*Immutabilité de Dieu et la prière* qui fait partie du Carême de 1876 ?

L'auteur d'un livre récent sur le clergé qui a donné lieu à de vives polémiques, avance qu'à l'âge où est aujourd'hui le P. Monsabré, il faut l'entendre plusieurs fois pour tomber sur un discours génial. Si c'est vrai, les Nimois ont été bien favorisés. Certes, ils attendaient beaucoup d'un orateur regardé actuellement comme le roi de la chaire. Leur attente n'a point été déçue. Leur ancien prédicateur de carême les a traités princièrement, et leur a servi, sur l'éducation, une conférence superbe. Quelle distance entre ce discours à haute envolée et le prône donné, le mercredi précédent, à Montpellier! Nous avons vu et entendu le P. Monsabré des grands jours, avec toute l'ardeur communicative de son âme d'apôtre, toute l'élévation, la force et la clarté victorieuse de sa doctrine, l'ampleur méthodique de ses développements, la richesse de sa

forme, la magie de son action oratoire et de sa diction, à laquelle il ne manquait que l'étendue et la sonorité de sa voix d'il y a vingt ans. L'impression générale a été que le Conférencier de Notre-Dame est bien le maître sans rival de la prédication actuelle.

***

On a souvent reproché aux Dominicains de vouloir trop imiter Lacordaire. C'est un reproche qu'on ne fera jamais à Monsabré. Son genre d'éloquence n'a rien de commun avec celui qui a immortalisé son glorieux ancêtre. Le P. Lacordaire, avec la pénétration de son génie, allait chercher aux entrailles du sujet des raisons jusque là inaperçues, les faisait étinceler devant son auditoire surpris et ravi ; ainsi il marquait de son sceau une thèse cent fois rebattue et rajeunissait l'apologétique. Le Père Monsabré puise à des sources différentes ; il a d'autres moyens et d'autres procédés. Après s'être assimilé les raisons traditionnelles qui appuient nos dogmes, les explications que les maîtres de la science divine en ont données, la doctrine surtout de saint Thomas d'Aquin, le nouveau conférencier de Notre-Dame reproduit cette doctrine dans sa substantielle intégralité. Ce qui a fait son succès auprès de nos comptemporains, ce qui assurera sa gloire auprès de la postérité, c'est la plénitude doctrinale et scientifique qu'il a su donner à son enseignement (1).

(1) *La Chaire et l'Apologétique* au XIXe siècle, par le R. P. Fontaine, S. J., p. 243.

De plus, Lacordaire était, chose rare, un véritable improvisateur. Il préparait, par un travail intense, ses discours, mais il ne les écrivait pas. C'est qu'il possédait à un degré éminent le don de la spontanéité, de l'inspiration soudaine, la faculté de s'émouvoir au contact de son auditoire et de traduire cette émotion par des accents imprévus, passionnés, par des images saisissantes. Il pouvait abandonner le fil de son discours, sauf à le reprendre ensuite, pour saisir au vol telle pensée, tel sentiment qui planait sur l'assemblée, et dont il se faisait l'interprète, ou bien pour exprimer quelque mouvement intérieur dont il était lui-même saisi et dont sa parole transmettait la vibration.

Un jour Lacordaire prêchait sur Jésus-Christ. « Poursuivant l'amour toute notre vie, disait-il, nous « ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite « et qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous « obtenu vivants, que nous en reste-t-il après la mort ? « Je le veux, une prière amie nous suit au delà de la « tombe, un souvenir pieux prononce encore notre « nom, mais bientôt le ciel et la terre ont fait un « pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun « rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthé- « rée de l'amour... C'est fini !! C'est à jamais fini !!! » Et ces derniers mots furent prononcés avec une telle intonation que, longtemps après, Montalembert ne pouvait se défendre d'un frémissement intime en se les rappelant. Puis, après un admirable morceau sur cet Homme dont le sépulcre même est aimé, cet Homme dont après dix-huit siècles la cendre n'est pas refroidie, cet Homme qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort pour le placer dans la

gloire d'un amour qui ne défaille jamais, il terminait en disant : « Et cet Homme c'est vous, ô Jésus, « qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sa« crer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce « moment, ouvre mes entrailles et en arrache cet ac« cent qui me trouble moi-même et que je ne me « connaissais pas ! » En ce moment il y eut dans l'assistance un saisissement, un long murmure attendri, et des larmes d'émotion et d'admiration jaillirent de tous les yeux.

Voilà Lacordaire. Monsabré, lui , n'a pas ce don de spontanéité, de création soudaine de la pensée, du sentiment et de l'image, qui est le signe du génie. Ordinairement il n'improvise pas : il écrit et il récite. Il est vrai qu'il récite merveilleusement. Massillon faisait de même au XVIIe siècle, malgré les épigrammes de La Bruyère (1), et l'opinion plus autorisée, mais excessive, de Fénelon (2).—« Mon meilleur sermon, disait-il, c'est celui que je sais le mieux. » Monsabré pense, je crois, de même. Pour ce puissant et lumineux esprit, les qualités essentielles de la parole sont l'exactitude et la précision, la fermeté et la justesse, l'enchaînement et la suite, la certitude de ne pas laisser flotter au hasard ni la pensée, ni l'expression, autant de choses que l'improvisation ne comporte guère. Du reste, la récitation, telle que notre prédicateur la pratique, laisse la place aux saillies heureuses qu'amène la chaleur du discours. Elle n'empêche nullement ce que notre prédicateur lui-même appelle quelque part « la musique sacrée d'une âme convaincue, la rencontre des courants sympathiques. »

(1) De la Chaire, n° 29.

(2) Dialogues sur l'éloquence (Dial. II).

Que de fois il y a eu, dans l'accent de Monsabré, ce quelque chose de pénétrant, de poignant qui atteint les cordes les plus intimes de l'âme, et qui, en trahissant la sincérité et la profondeur de l'émotion chez l'orateur, bouleverse et enlève l'auditoire.

« Le drapeau, s'écriait-il un jour, en expliquant « le rôle du « signe » dans les sacrements, le « drapeau n'est-il pas le signe auquel se recon- « naît une nation ? Ses fastes historiques, ses insti- « tutions, ses lois, ses coutumes, sa vie, tout est là; « là, dans ce morceau d'étoffe que les vents tour- « mentent ou qui pend négligemment sur sa hampe. « Il se lève, on se lève avec lui ; il marche, on le « suit ; il s'agite dans la mêlée, on l'entoure, on le « défend au péril de sa vie. Les sabres, les balles, « la mitraille se disputent ses lambeaux. Ce n'est « plus qu'une guenille, et devant cette guenille « abreuvée de gloire, les tambours battent, les sol- « dats présentent les armes. Debout, citoyens, voilà « la France qui passe !!! Vive la France !!! » Cela fut dit avec une telle vibration d'âme et de voix qu'un long frémissement de patriotique enthousiasme courut d'un bout à l'autre de l'assemblée.

Le P. Monsabré déploie, en effet, dans la diction, un talent prodigieux. La parole est abondante et facile, la voix forte et étendue, souple et musicale, avec de loin en loin quelques notes sourdes. Il lance parfois les mots et les phrases comme des traits, afin de leur donner plus de portée et d'incision. Crier ses phrases et rester naturel, quel tour de force ! Le P. Monsabré l'exécute. Son action surtout est étonnante. On y sent quelquefois un peu trop l'art, et pas toujours assez l'âme. Mais cet art est hors de pair.



Il y a quelqu'un, dans « l'École dominicaine, » qui rappelle beaucoup plus que l'auteur de l'*Exposition du Dogme catholique* la manière oratoire de Lacordaire : c'est le P. Ollivier. Un jour, un avocat de Nimes posait, en ma présence, au prieur d'un couvent dominicain, cette question : « Quel est actuellement votre plus grand orateur ? » — « Je distingue, répondit le religieux ; comme ensemble de dons, de qualités, de mérites, c'est de beaucoup le P. Monsabré. Comme fibre oratoire proprement dite, c'est le P. Ollivier. » Il y a, en effet, plus de spontanéité, de naturel et de pittoresque chez celui-ci. Il se met davantage en communication avec ceux qui l'écoutent. L'un parle *devant* les gens, l'autre cause *avec* eux.

Le P. Ollivier n'est pas, en effet, un majestueux sermonnaire : c'est un merveilleux causeur. Virtuose incomparable, il passe du ton solennel au ton badin, lance des saillies triviales et même risquées, puis soudain d'un coup d'aile s'élève au plus beau style et aux plus hautes considérations. Après avoir plané sur les sommets, le voilà qui descend à des écarts de langage ou de peinture de mœurs, à des traits satiriques d'un goût douteux, à des vulgarités. Ses sorties contre les mondains et les mondaines sont légendaires. Il frappe comme un sourd, à l'exemple de Bourdaloue, et il est remarquable qu'on le goûte beaucoup dans les églises mondaines. On va au P. Ollivier comme on allait en Bourdaloue. C'est que les mondains sont peut-être comme la femme de

Sganarelle : il leur plaît d'être battus. Ils aiment un orateur qui leur parle de leurs fêtes et de leurs plaisirs, même pour les flageller. En passant de leur salon à l'église, ils ne changent pas de sujet de conversation. Et puis, s'il faut tout dire, l'excès de hardiesse, « le grain de poivre » qui assaisonne parfois les conférences du P. Ollivier, attire un certain public en piquant sa curiosité.

Le P. Monsabré se tient, lui, dans une région plus haute. Sa langue ne manque pas, de loin en loin, de hardiesse, même de verdeur, mais elle reste toujours noble et digne. L'orthodoxie jalouse de son enseignement n'a d'égale que la beauté à la fois éclatante et sobre de sa forme oratoire. Il s'est toujours rigoureusement interdit tels moyens, tels procédés, — qu'on me pardonne le mot —, telles *ficelles* auxquelles ont recourt parfois, même dans la chaire, pour produire de l'effet et surprendre la popularité.

Il y a des contrastes dans sa riche nature, mais pas de heurts. Tout est fondu, discipliné, ordonné. Toujours égal et toujours élevé, il ne se contente pas d'asseoir la vérité dans son austère et pleine majesté, il la pare de toutes les fleurs de la poésie et de tous les ornements du style. C'est parfois un peu artificiel et emphatique, un peu factice et plaqué, mais c'est toujours grand et édifiant. Il traite les questions à fond ; il les embrasse sous tous leurs aspects. Ses développements sont savamment conduits : ils ont de l'ampleur, de l'éclat, de l'entrain. On voudrait seulement à travers ses thèses un peu plus de ventilation et d'air, un peu plus d'aisance et de souplesse. Cette observation s'applique principalement aux conférences dog-

matiques. Les « Sermons de retraite » sont moins élevés, mais aussi moins abstraits, plus intéressants et plus vivants. Au point de vue de l'intérêt, de la vie, de la variété de ton surtout, le sermon prêché à Nimes, le 10 février 1896, sur l'*Education chétienne de l'Enfance*, m'a paru supérieur à la plupart des discours de notre orateur. C'était le Père Ollivier avec plus de fond et de méthode, avec une forme sinon aussi savoureuse et aussi chaude, du moins plus soutenue et plus noble, avec un accent plus magistral, plus surnaturel, plus capable de convaincre et de convertir.

Que, d'une manière générale, le P. Monsabré ait, comme dit Jules Lemaître, plus de clarté, plus de belle ordonnance didactique de mouvement, et de force, que de pénétration, de délicatesse et de pathétique, j'en tombe d'accord ; mais j'ajoute aussitôt que personne n'est complet, et que des qualités supérieures compensent largement ces lacunes. Orateur et écrivain de labeur et de lente préparation, de composition large et régulière, d'exposition nette et précise, il y a, dans ses œuvres, une plénitude et une fermeté de doctrine et de forme qui lui font, malgré son manque d'idées neuves, une véritable originalité.

Un autre trait caractéristique de la prédication du P. Monsabré, c'est *son impersonnalité*. Il se met très rarement en scène. Il disparaît derrière les grandes vérités qu'il expose et qu'il défend. Ses conférences sont ordinairement moins personnelles, moins actuelles que celles de la plupart des grands prédicateurs contemporains. Cependant il ne néglige pas de parler à son siècle. En même temps qu'il

expose les vérités éternelles de la foi, il réfute les erreurs de notre temps. D'une main il construit et de l'autre il combat. La polémique tient une place importante dans son enseignement. Une de ses conférences les meilleures, dans cet ordre, c'est celle où il s'efforce à démolir, de sa rude et puissante main, l'*Idole contemporaine*, le matérialisme. On a dit que ses discours n'avaient pas de date, qu'ils auraient pu être prêchés au siècle de Louis XIV. La réflexion est vraie pour beaucoup d'entr'eux, mais pas pour tous. Néanmoins, ce n'est pas lui qu'on accusera de modernisme.

Quelle différence avec le P. Ollivier ! Celui-ci se met tout le temps dans ses sermons. Il s'y met peut être un peu trop, quoiqu'en s'y mettant, comme on l'a fort bien observé, il y mette quelqu'un (1). Par là, le P. Ollivier se rapproche de Lacordaire, avec toutes les différences des deux hommes, et toute la distance du talent au génie. La prédication du fondateur des Conférences de Notre-Dame est très personnelle, très actuelle et relative. Il est même tellement de son temps qu'il risque d'avoir moins de prise sur la postérité.

Néanmoins je ne partage pas du tout le sentiment de M. Emile Faguet sur la durée des œuvres du grand Dominicain. Il y a même des notes choquantes dans les appréciations de cet écrivain, par exemple le rapprochement de Lacordaire et de Talma. Les « critiques » de profession ont parfois je ne sais quelle pointe vis-à-vis des « créateurs. » Un autre critique—

(1) Voir l'article plein d'esprit et d'observations aussi finement écrites que judicieusement pensées, que M. Rocafort a publié dans la *Revue du Midi* du 25 octobre 1895 sur la prédication du Père Ollivier.

mais sachant aussi, on le lui disait récemment sous la Coupole, être créateur — M. Jules Lemaître, n'a parlé qu'incidemment du P. Lacordaire : il l'a fait sur un ton bien différent : « Une flamme si vive embrasait les lèvres de Lacordaire, dit-il entre autres choses, que son œuvre oratoire, (chose rare) n'est pas encore refroidie après quarante ans. » De même, dans son étude *ex-professo* sur le Père Monsabré, le nouvel académicien lui rend, sinon complètement, du moins très suffisamment justice pour un libre-penseur. Il est, disons-le, trop profane, trop « du dehors » pour comprendre et goûter dans sa plénitude le mérite d'un homme et d'une œuvre qui sont tout à fait « du dedans » tout à fait du domaine sacré. Oh ! je sais bien ce que M. Gréard lui disait encore, en le recevant à l'Académie, a savoir « qu'il a tout au fond du cœur une cité de Dieu à laquelle il ne souffre pas que l'on manque de respect. » Oui, mais malheureusement, — M. Gréard l'ajoute finement, — cette cité de Dieu, il ne l'habite pas.

*
* *

On a dit que le P. Monsabré n'était qu'un traducteur éloquent de saint Thomas d'Aquin. Ce ne serait déjà pas un mince mérite. Avez-vous lu la belle lettre inédite du P. Lacordaire, que vient de publier la *Semaine Religieuse* de Lyon et que divers journaux ont repreduite ? Entre autres conseils d'une haute sagesse donnés par ce grand homme à un jeune séminariste il y a celui-ci : « Apprenez chaque jour votre « page de théologie. La théologie est le fondement « de tout, même dans l'ordre humain : un homme et « un siècle valent au degré juste où ils sont théolo-

« giens. » A ce compte, la valeur d'un homme qui a si admirablement compris et traduit le roi des théologiens n'est pas banale. Mais on aurait tort de penser que le Dominicain du XIXe siècle s'est borné à interpréter et à commenter son glorieux aîné du XIIIe. Que de conférences, que de discours où la doctrine de saint Thomas n'a rien à voir et qui portent l'empreinte de ce don de création ou se reconnaissent les talents supérieurs. Prenez par exemple sa conférence sur « l'Harmonie du Monde » un de ses chefs-d'œuvre, à mon avis. Métaphysicien et orateur, poète et musicien, tout Monsabré est là. C'est un cantique, écho du concert immense que les grandes voix de l'univers forment en l'honneur de Dieu. Les notes les plus variées s'y mêlent dans un ensemble harmonieux. Voulez-vous entendre la note poétique ? Écoutez — il s'agit des contrastes et des imitations que présentent les diverses parties de la nature :

« Le firmament nous apparait comme un vaste « champ dont les étoiles sont les fleurs, fleurs depuis « longtemps écloses et cependant fleurs caduques qui « laissent, lorsqu'elles se flétrissent, tomber en pluie « de feu dans les espaces les pétales lumineux de « leur corolle brisée. Ici bas les fleurs sont les étoiles « des prairies.... Les règnes aussi se renvoient des « notes et des phrases imitatives. Les cristaux fleu« rissent au fond des grottes ; vous les voyez pen« dant les jours rigoureux s'épanouir sur vos fenêtres « en lichens brillants, mousses et fougères transpa« rentes. Les plantes reproduisent dans leurs tiges et « leurs corolles capricieuses, les formes des reptiles « et des insectes, ainsi que le masque des animaux...

« Quel est ce brillant insecte encadré dans la verdure
« du gazon ? C'est un rubis, un saphir, une topaze,
« une émeraude, une pierre précieuse qui marche. Et
« cet autre que j'allais cueillir ? C'est une fleur qui
« vole, elle vient de quitter sa sœur :

« Et la pauvrette dit au papillon céleste :
« Ne fuis pas,
« Vois comme nos destins sont différents, je reste :
« Tu t'en vas.
« Pourtant nous nous aimons, nous vivons sans les hommes
« Et loin d'eux,
« Et nous nous ressemblons, et l'on dit que nous sommes
« Fleurs tous deux.
« Oh ! pour que notre amour coule des jours fidèles,
« O mon roi,
« Prends-moi comme racine, ou donne-moi des ailes
« Comme à toi ! » (*Victor Hugo*).

Voilà la note poétique chez notre orateur. Voici maintenant la note du cœur, la note pathétique. Elle est plus rare : Monsabré parle d'ordinaire à la raison, assez souvent à l'imagination, beaucoup moins à la sensibilité. Pour la trouver, vous n'avez qu'à lire, dans sa IXe conférence, un très beau passage sur la miséricorde de Dieu vis-à-vis du pécheur : « ..... Dieu va au devant de lui, il l'appelle, il l'in- « vite, il le prie, il le conjure, il le presse. Le mal- « heureux s'enfuit, mais il s'attache à ses pas, il le « saisit par la frange de son vêtement : Mon fils, « dit-il, c'est moi. Pour être mieux entendu, il fait « parler toutes les voix : voix de la nature tour à tour « joyeuse ou attristée, voix de l'amour alarmé et de « la tendresse confiante, voix des souvenirs regret- « tés et des espérances perdues, voix de la maladie

« et de la mort, voix de la justice devenue la ser-
« vante de l'amour, toutes voix de la miséricorde,
« qui répètent sans cesse aux oreilles du coupable
« ce doux reproche : Mon fils, pourquoi m'as-tu
« abandonné ? Reviens au Seigneur ton Dieu ! Et
« si le pécheur veut bien écouter un instant, s'il fait
« un signe, un tout petit signe, imperceptible mou-
« vement d'une âme qui s'ébranle, Dieu s'élance
« aussitôt, s'empare de la volonté rebelle, la re-
« tourne et lui fait crier : Pardon !!! O miséricorde
« infinie, je vous adore et je vous bénis, etc., etc. »

Au point de vue du genre de pathétique, il y a quelque ressemblance entre le P. Monsabré et Bourdaloue (1). Celui-ci n'est sans doute ni incapable, ni dédaigneux du pathétique ordinaire et direct. Il sait au besoin produire cette émotion qui n'est que le tressaillement de la sensibilité sous l'effort d'une sensibilité contagieuse. Mais ce n'est pas là sa manière habituelle. Chez lui domine plutôt le pathétique indirect. C'est une émotion à part, produite par la démonstration splendidement victorieuse. C'est la vérité devenant assez lumineuse et assez puissante, non seulement pour frapper l'intelligence, mais pour faire vibrer à l'unisson les autres facultés. C'est l'ébranlement de l'âme tout entière entraînée de la conviction à l'émotion et de l'émotion aux résolutions pratiques, par l'ascendant du vrai présenté avec toute sa splendeur par une âme ardente et forte. De là, ces élans passionnés qui saluaient le triomphe de sa logique, comme le jour où

(1) La parenté intellectuelle qui rapproche le P. Monsabré de Bourdaloue n'a pas échappé à M. Jules Lemaitre, qui en dit un mot, un simple mot trop court, à la fin de son étude sur le conférencier de Notre-Dame.

le maréchal de Grammont s'écriait en pleine église : « Morbleu ! il a raison ! » Or , à travers les plus grandes différences de talent, de genre , de sujets , l'éloquence de Monsabré rappelle , sur ce point , celle de Bourdaloue.

Cependant, le P. Monsabré ne jette pas seulement des notes poétiques et des cris du cœur à travers ses démonstrations savantes : parfois il y sème des traits d'esprit, et son esprit est du meilleur aloi. Qu'on en juge : « La plupart des mariages , dit-il dans la « conférence où il combat les raisons données en « faveur du divorce, ressemblent à ces régions tem- « pérées où le baromètre oscille entre la tempête et « le beau fixe. Ces oscillations peuvent être désa- « gréables, mais non pas jusqu'à nous donner l'en- « vie de quitter nos heureux climats pour nous ré- « fugier aux pôles, aux tropiques ou à l'équateur. »

A cet exemple, que d'autres on pourrait ajouter ! A côté du P. Monsabré docteur et dialecticien , il y a un P. Monsabré moraliste qu'il faut aller chercher soit dans ses « Sermons de Retraite , » soit surtout dans un petit volume aussi délicieux qu'édifiant , intitulé : *Or et alliage dans la Vie dévote*. Lisez ces quelques pages, vrai régal de lettré, car elles sont « d'écriture artiste, » comme dit Goncourt : l'enflure et le ton déclamatoire , qui déparent parfois le style des conférences, ont disparu : on y découvre un côté moins connu de cette riche nature. Ce sont, avec des règles de conduite et de piété pleines de prudence et de mesure , des portraits et des « caractères » d'une touche aussi juste que légère et délicate, des notes fines et pénétrantes, des traits tantôt gracieux et tantôt piquants, des peintures satiriques, du sel gaulois mêlé au sel de la sagesse.

Il faudrait tout citer. Je prends au hasard quelques coups de pinceau d'un portrait de fausse dévote : « Elle est remarquable par ses accaparements de « toute sorte. Elle a ses heures, il faut qu'on les res- « pecte, dut-elle gêner dix personnes à la fois. Elle « a son confesseur ; elle voudrait accaparer son mi- « nistère. Malheur à lui, s'il oublie, en servant une « autre âme, qu'elle est là et qu'elle attend ! Malheur « à lui, s'il refuse à sa loquacité la demi-heure ou les « trois quarts d'heure d'attention qu'elle réclame !... « La fausse dévotion a ses livres : n'y touchez pas. « Elle a sa place : ne la prenez pas, même par mé- « garde; elle ne sait pas s'en priver, pour le bon or- « dre et la paix du lieu saint. Cette place est à elle ; « elle l'a choisie bien située, bien avantageuse, afin « qu'elle puisse voir à son aise *son* Saint Sacrement « et entendre à pleines oreilles *son* sermon ; elle « la recherche avec inquiétude, elle la réclame avec « hauteur ; — c'est sa propriété !........ Le *moi* de « la fausse dévote scandalise les âmes faibles, tandis « que la vraie dévotion relève et féconde toutes les « âmes qu'elle approche par ses salutaires influen- « ces. »

Pour ces âmes vraiment dévotes, le P. Monsabré a composé un autre petit ouvrage, celui-ci de pure mysticité. Ce sont les *Petites Méditations pour la Récitation du Saint Rosaire*. Le titre du recueil en dit assez l'objet. Ce sont des élévations pieuses sur les mystères de la religion. Sans affirmer que ce livre ait ajouté quelque chose à la gloire de son auteur, on peut dire que les belles pensées, les sentiments tendres et élevés, les prières et les effusions touchantes s'y rencontrent en grand nombre.



Tel est le P. Monsabré ; tel, du moins, il m'apparait dans les traits principaux de sa physionomie. Le jour de Pâques 1890, dans sa dernière instruction à Notre-Dame, après avoir adressé les adieux les plus touchants à ceux que vingt ans de fidélité mutuelle l'autorisaient bien à appeler ses amis et ses enfants, il ajoutait : « J'espère que les échos de ma parole iront plus loin que cette enceinte, plus loin que ce jour qui termine ma carrière, et que l'autorité divine et les splendeurs du dogme catholique arracheront à d'autres âmes que les vôtres le *Credo* et l'*Amen* qui ont retenti sous les voutes de ce temple. » Cette espérance ne sera pas trompée. Son œuvre, la plus complète, sinon la plus brillante qu'on ait jamais entendue dans la chaire de Notre-Dame ne périra pas de si tôt. Par la grandeur imposante de l'ensemble comme par la perfection des détails, par l'ampleur et la sureté de la doctrine comme par la beauté forte et sévère du style, le monument qu'il a élevé restera longtemps debout. Le P. Monsabré vivra dans la mémoire des enfants de l'Eglise, si non avec l'auréole du génie comme Lacordaire, du moins avec le rayonnement d'un talent supérieur d'orateur et d'écrivain consacré et grandi au service de la vérité.

Abbé Sarran.

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

LES RAYONS RŒNTGEN

Plus d'un savant a pu se plaindre avec raison d'être méconnu de ses contemporains, et de ne pas jouir de la juste notoriété, à laquelle lui eussent donné droit ses travaux. Tel n'est pas le cas du célèbre professeur de l'Université de Wurtzbourg, M. W. C. Rœntgen. La découverte des rayons, qui portent son nom, a directement passé de son laboratoire dans le public ; et, pendant quelques jours, il n'a été question, dans la presse quotidienne, que de rayons cathodiques et de rayons X. Mais, dans ces élucubrations un peu hâtives, le lecteur n'a pas trouvé un exposé méthodique de la question. Cet exposé, nous voulons essayer de le faire : une découverte, comme celle du Pr Rœntgen, n'est pas un fait isolé ; elle se rattache à d'autres, qu'il est utile de rappeler, pour la présenter dans son véritable cadre. Cette genèse, au cours de laquelle nous rencontrerons d'intéressantes considérations philosophiques, d'une portée générale ; et la description de la découverte elle-même, d'après le mémoire original de l'auteur (1), feront l'objet de cette courte étude.

(1) Annales de la société physico-médicale de Wurtzbourg, décembre 1895.

Prenons un tube de verre, de quelques centimètres de diamètre, et de quelques décimètres de longueur ; faisons passer, à travers chacune de ses extrémités, de manière à ce qu'il pénètre un peu à l'intérieur, un fil d'aluminium ou de platine. Ce dernier métal est particulièrement convenable pour cet usage, parce que, sa dilatation étant à peu près la même que celle du verre, il ne s'en détachera pas, quand celui-ci, préalablement fondu, se refroidira. Relions ces fils aux pôles d'une bobine de Ruhmkorff, actionnée par une pile, et capable de faire passer entre eux des décharges électriques assez fortes.

Si le tube est préalablement rempli d'air ou d'un gaz de nature déterminée, et que nous y fassions un vide partiel, quand sa pression ne sera plus que la moitié environ de celle de l'atmosphère, mesurée par une colonne de 380 millimètres de mercure, nous verrons tout le gaz contenu dans le tube devenir lumineux, et, si nous examinons cette lumière au spectroscope, nous reconnaîtrons qu'elle donne le spectre caractéristique du gaz employé.

Si, à l'aide d'une pompe de Geissler, nous abaissons la pression jusqu'à un millimètre environ, tout le tube se remplit d'une lumière brillante, dont la couleur varie avec la nature du gaz, et, si des substances fluorescentes sont placées dans le tube ou l'entourent ; si, par exemple, une portion du tube passe dans une solution de sulfate de quinine, ou, si une partie du verre est colorée avec de l'urane, elles reluisent avec leurs couleurs propres, dès qu'elles sont éclairées par la décharge électrique. Ce sont les phénomènes Geissleriens.

Si, prenant ensuite une pompe de Sprengel, dont

l'action se prolonge bien après que l'on ne voit plus d'air s'échapper à la partie inférieure des tubes, nous poussons le vide jusqu'à environ 75 millièmes de millimètre,la décharge nous apparaît comme une ligne de lumière reliant les deux pôles, ligne que nous pouvons faire fléchir à notre gré, en approchant d'elle un aimant.

Enfin, quand nous allons jusqu'à des degrès de vide invraisemblables, un milliéme de millimètre, par exemple, un grand espace obscur se manifeste autour du pôle négatif ou *cathode ;* du côté du pôle positif ou *anode*, le verre devient fluorescent ; dans l'espace intermédiaire , nous voyons apparaître des cercles séparés formant stratification lumineuse.Ces phénomènes ne se produisent pas dans le vide absolu. Il est donc nécessaire. pour qu'ils aient lieu, que le tube renferme un tout petit nombre de molécules gazeuses. Aussi M. W. Crookes, célèbre physicien anglais, qui les a, le premier, constatés, en a-t-il donné l'explication suivante.

On sait que, dans la théorie cinétique des gaz, ces corps sont considérés comme formés de molécules se déplaçant dans toutes les directions, avec des vitesses très grandes et continuellement variables. Même quand leur pression est très-faible, le nombre des molécules, en mouvement dans le récipient qui les contient, est si élevé qu'elles s'entrechoquent une multitude de fois,pendant une simple fraction de seconde ; ce sont précisèment ces collisions répétées, qui maintiennent l'égalité de pression dans toute la masse du gaz. Mais, si le nombre des molécules contenues dans l'espace considéré, est très petit , ainsi que cela a lieu dans les

tubes de Crookes, le nombre de chocs devient négligeable, par rapport au nombre de fois qu'elles peuvent parcourir librement l'enceinte qui leur est réservée. On se trouve alors en présence d'un état spécial de la matière, un quatrième état, que M. Crookes ajoute formellement aux trois états connus (solide, liquide, gazeux), et qu'il a appelé l'*état radiant*.

A cet état nouveau correspondraient des propriétés particulières. C'est ainsi qu'au point de vue qui nous occupe, lorsque la décharge électrique vient à se produire, dans un tube de Crookes, de la cathode à l'anode, cette décharge orienterait les molécules dans sa direction, les projetant comme des balles sur l'extrémité opposée du tube. Ce bombardement moléculaire produirait, sur le paroi qui lui sert de cible, une consommation de force vive, qui donnerait la fluorescence observée près du pôle positif. Quant aux cercles stratifiés, ils seraient produits par l'entrechoquement des molécules, en cours de route. L'espace obscur, lui, serait traversé par des rayons émanés de la cathode (qualifiés pour cela de *cathodiques*), ceux-là mêmes, qui deviennent lumineux à certains points de leurs parcours, et qui sont finalement arrêtés par la paroi de verre.

Effectivement, dans cet espace existent, bien qu'ils n'aient aucune action sur notre rétine, puisqu'ils restent invisibles, des rayons capables d'impressionner une substance photographique, de rendre lumineux certains corps phosphorescents. Ils sont déviés par l'aimant : des moulinets, placés dans le tube, restent au repos ou se mettent à tourner, suivant que l'aimant éloigne d'eux ou amène sur leurs

palettes les rayons cathodiques ; tout se passe donc comme si ces rayons projetaient des molécules électrisées.

Cette explication, quelque plausible qu'elle ait pu sembler au premier abord, n'a pas tardé à être vigoureusement battue en brèche, notamment par M. Lenard. Pour mieux étudier les rayons cathodiques, ce physicien hongrois a eu l'idée de les examiner dans des conditions différentes de celles où ils se produisent. Ils ne peuvent prendre naissance, la chose paraît certaine, que dans une atmosphère très raréfiée, sous les conditions parfaitement déterminées par M. W. Crookes; mais, une fois produits, ne peuvent-ils pas se propager dans d'autres milieux? Pour le voir, il fallait commencer de les faire sortir de l'enceinte où on leur avait donné naissance ; or, les rayons cathodiques sont arrêtés par le verre, même sous une épaisseur très faible. Heureusement, un physicien allemand, dont la science déplore la mort précoce, le propre maître de M. Lenard, Hertz, avait montré que des feuilles métalliques, de très faible épaisseur, sont transparentes pour les rayons cathodiques. M. Lenard a, dès lors, cherché à obtenir une feuille de ce genre, restant imperméable à l'air: elle lui a été fournie par l'aluminium, sous l'épaisseur de vingt-cinq millièmes de millimètres, à laquelle l'amène facilement le battage.

Il a pris un tube de Crookes, dont il a fermé l'extrémité correspondant à l'anode par une plaque métallique, présentant, suivant l'un de ses diamètres, une fente d'un à deux millimètres de largeur, et il a obturé cette fente par la feuille d'aluminium en ques-

tion. Il a constaté que les rayons cathodiques, traversant la feuille d'aluminium, sortaient du tube, et se propageaient dans l'air à la pression ordinaire, et même dans le vide absolu. Il faut donc admettre que la matière radiante n'est pas nécessaire à la propagation des rayons cathodiques (1); puisque, d'autre part, ils se propagent dans certains corps comme l'aluminium, dans les gaz comme l'atmosphère, dans le vide absolu privé de toute matière, M. Lenard a été amené à conclure que leur véritable milieu de propagation n'est autre que le fluide, qui baigne tous les corps et qui remplit le vide lui-même, l'éther. Probablement ne sont-ils que des vibrations de ce fluide.

Quoi qu'il en soit, les rayons cathodiques se propagent dans l'air et les gaz. Est-ce à dire qu'ils y sont constamment visibles ? Non, leur luminosité, toujours faible, disparaît dès que les gaz sont dilués. Par exemple, ils ne s'y propagent pas en ligne droite, car les gaz, même raréfiés, sont pour eux des milieux troubles; et, dès qu'ils y rencontrent un corps opaque, ils en font le tour. D'ailleurs, certaines substances, qui restent impénétrables pour les rayons lumineux ordinaires, se laissent traverser par les rayons cathodiques, tels : le papier, le carton, certains métaux, en feuilles minces. Le verre lui-même ne les arrêterait probablement pas, si on pouvait l'amener à une épaisseur assez faible, car il n'y a ici en jeu qu'une question d'absorption.

Cette capacité d'absorption et le pouvoir qu'ils

(1) L'hypothèse de l'état radiant ne rendant plus compte des phénomènes, pour lesquels elle avait été imaginée, semble devoir être abandonnée. On peut se demander si la théorie cinétique des gaz n'en recevra pas, du même coup, une grosse atteinte.

ont de rendre lumineux les corps phosphorescents ne sont d'ailleurs pas les mêmes pour tous les rayons cathodiques ; ils varient avec la pression, qui règne dans le tube producteur : il existe donc des rayons cathodiques, de diverses espèces, correspondant, pour ainsi dire, aux rayons lumineux de diverses couleurs. Et tandis que les rayons d'une même espèce sont également déviés par l'aimant, dans tous les gaz et sous toutes les pressions (ce qui semble bien prouver que la déviation n'est due qu'à la déformation magnétique de l'éther), la déviation change avec la nature des rayons, si bien qu'on a pu voir dans l'aimant l'équivalent du prisme qui disperse les rayons lumineux.

Enfin, et ceci nous ramène au sujet que nous voulons plus spécialement traiter, les rayons cathodiques impressionnent une pellicule photographique. Combinant cette propriété avec une autre que nous avons énoncée déjà, M. Lenard a, paraît-il, enfermé, dans une boîte métallique de très faible épaisseur, une plaque photographique, et a fait agir sur la boîte les rayons cathodiques : il a retrouvé la plaque impressionnée.

Les choses en étaient là, quand le professeur Rœntgen, ayant enveloppé d'un carton noir assez épais un tube de Crookes, et ayant placé le tout dans une pièce obscure, constata qu'un écran en papier, recouvert de platinocyanure de baryum, devenait fluorescent, même à deux mètres du tube. Il répéta l'expérience avec d'autres corps : la fluorescence se manifesta derrière un livre de mille pages, derrière deux jeux de cartes, des planches de pin de deux ou trois centimètres. Une feuille d'alumi-

nium, de quinze millimètres d'épaisseur, six cents fois plus épaisse que celles qui ont servi à M. Lenard pour faire sortir du tube de Crookes les rayons cathodiques, ne supprime pas la fluorescence, mais la diminue beaucoup. Des plaques de verre, de la même épaisseur, se sont comportées comme des feuilles d'aluminium : le cristal, qui, comme on le sait, contient du plomb, s'est montré plus opaque. L'ébonite est restée transparente, sous une épaisseur de plusieurs centimètres. Le cuivre, l'argent, le plomb, l'or, le platine, en lames minces, ont laissé passer les rayons. L'eau et plusieurs liquides se sont montrés fort transparents. D'une façon générale, plus un corps est dense, moins il est perméable ; cependant la densité seule ne fixe pas la transparence : ainsi le spath d'Islande est beaucoup moins opaque que le verre, l'aluminium et le quartz, dont il a très approximativement la densité.

Le platinocyanure n'est pas seul à devenir fluorescent : le sulfure de calcium, le verre d'urane, le spath d'Islande, le sel gemme et d'autres substances le sont aussi.

Un autre fait très intéressant est que les rayons X — c'est ainsi que les a baptisés leur inventeur — impressionnent les plaques photographiques sèches ou les pellicules. L'impression est-elle un effet direct des rayons sur la plaque, ou un résultat secondaire dû à la fluorescence de la matière de la plaque ? On l'ignore, mais le fait est certain et on sait de quelle façon il a été illustré : on a photographié une boussole dans une boite, les os de la main à travers les chairs...

Les rayons lumineux se réfléchissent à la surface

des corps qu'ils rencontrent, et se réfractent à travers ces derniers. Il était naturel de voir si les rayons X obéissaient à cette double loi : le résultat a été négatif. Il ne faut donc pas compter sur les lentilles pour les concentrer, comme cela se fait dans les appareils photographiques ordinaires ; avec eux on ne peut obtenir que des ombres portées, des silhouettes, d'ailleurs suffisantes dans la plupart des cas.

Enfin une chose qu'il faut noter ; c'est que les rayons X ne sont pas déviés par l'aimant.

Le moment est venu de nous demander ce qu'est l'agent mystérieux, qui produit des phénoménes si peu ordinaires. Les ombres qu'il projette, dont les contours sont d'une netteté très satisfaisante, prouvent que sa propagation est rectiligne. Il s'agit bien, en l'espèce, de rayons, et M. Rœntgen a eu raison de leur donner cette appellation. Mais à quelle espèce de rayons avons-nous à faire ?

Sont-ils dûs, comme tant d'autres, à des vibrations transversales de l'éther. On n'ignore pas que ces vibrations donnentlieu, selon leur durée, aux manifestations les plus diverses. Si on parcourt l'échelle qu'elles forment, en commençant par les plus petites longueurs d'onde, on trouve les rayons ultra-violets ou chimiques, les rayons infra-rouges ou calorifiques. Récemment la série s'est enrichie des rayons hertziens ou électriques : en 1889, Hertz, guidé par le grand rêve mathématique de Maxwell (1) a dé-

(1) L'éminent physicien anglais avait pressenti que la lumière et l'électricité pouvaient n'être que deux modalités différentes d'un même phénomène fondamental. Il avait calculé que, pour qu'il fût ainsi, il fallait que la vitesse de propagation de l'induction magnétique fût égale à la vitesse de propagation de la lumière. C'est précisément ce que Hertz a établi.

montré que l'électricité est, comme la lumière, le produit de vibrations transversales de l'éther, et que ces deux mouvements ne diffèrent que par leur longueur d'onde. N'y aurait-il pas lieu d'ajouter un terme de plus à la série, avant,. par exemple, les rayons ultra-violets, dont certaines espèces traversent l'argent, si opaque pour les radiations ordinaires ? Non, parce que l'absence de réflexion et de réfraction distinguent absolument les rayons Rœntgen des ondulations transversales ; ces derniers, en effet, depuis les ondes hertziennes jusqu'aux ondes ultra-violettes, sont réfrangibles ; leur réfrangibilité va même en croissant d'une façon très régulière, quand la longueur d'onde diminue.

Serions-nous simplement en présence, comme certains inclinent à le penser, des rayons cathodiques mieux connus ? Sans doute nos rayons ont avec ces derniers, des points communs, mais ils s'en différencient par deux caractères très nets : tandis que, dans l'atmosphère ordinaire, les rayons cathodiqnes subissent une différence considérable, les rayons X vont, sans dévier, jusqu'à deux mètres de distance ; et, surtout, les rayons Rœntgen ne sont pas déviés par l'aimant.

Nous devons donc conclure, avec l'inventeur, que nous sommes en présence d'un agent nouveau, « aussi nouveau, n'hésite pas à déclarer M. H. Poincaré, le plus illustre représentant de la physique mathématique en France, que l'électricité du temps de Gilbert, que la galvanisation du temps de Volta (1). »

Peut-être faut-il voir en lui le résultat de vibrations

(1) Revue générale des sciences. 30 janvier 1896 p. 56.

longitudinales de l'éther, de ces vibrations que lord Kelvin pressentait, il y a plus de dix ans, dans une leçon célèbre, que M. J. T. Bottomley a bien à point rappelée. C'est l'hypothèse qu'a émise M. Rœntgen, sans d'ailleurs avoir encore pu la vérifier.

En revanche, ce qu'il a déterminé c'est le centre d'émission des rayons X : il ne serait autre que la partie fluorescente du verre. Cette partie, en même temps que les ondulations transversales perçues par notre œil, sous forme de lueur jaune-verdâtre, émettrait d'autres radiations, qui seraient justement les rayons Rœntgen. L'étude des ombres portées semble bien le prouver : effectivement, en déviant les rayons cathodiques, à l'aide d'un aimant, on déplace les images, parce que le point où les rayons Rœntgen commencent est par cela même changé. Et, à ce propos, M. Poincaré se demande si tous les corps, dont la fluorescence est suffisamment intense, quelle que soit sa cause, n'émettent pas, outre les rayons que nous percevons, des rayons X restés jusqu'ici ignorés. S'il en était ainsi, ces rayons n'auraient pas forcément une origine électrique.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas besoin de connaître leur véritable nature pour les utiliser. Et il nous resterait, pour être complet, à décrire les applications dont ils sont susceptibles. Mais cette partie est la plus connue, et nous serons très bref à son sujet.

C'est évidemment la chirurgie qui semble appelée à bénéficier la première du nouveau mode de photographie. Comme les rayons ne sont pas diffusés, mais seulement absorbés par les milieux opaques, on n'a à vaincre que l'absorption, ce qui n'est qu'une

affaire d'intensité et de durée de pose. On peut donc photographier les membres très épais. M. Poincaré espère qu'on réussira à photographier le corps humain, à travers toute son épaisseur.

Déjà, dans la séance du 27 janvier , le professeur Lannelongue a rendu compte, à l'Académie des Sciences, de ses premières expériences à l'hôpital Trousseau. Un fémur, atteint d'ostéomyélite, a été photographié ; sa surface était intacte, mais, à l'intérieur, des altérations s'étaient produites, qui, par la destruction des tissus, avaient donné naissance à des cavernes. Les rayons X , en traversant ces parties moins épaisses que les régions encore saines de l'os, les a révélées , sous forme de tâches blanches sur l'image sombre du fémur, C'est, paraît-il , une confirmation des idées du savant professeur, qui depuis longtemps soutenait que l'ostéomyélite différait de la périostite, en ce qu'au lieu de prendre naissance, comme cette dernière , dans le tissu qui enveloppe les os , elle prenait naissance à leur centre, dans la moëlle.

A Vienne, le d^r Spiess, en photographiant la main d'un ouvrier , dans laquelle était depuis longtemps incrusté un éclat de verre , a déterminé la place exacte, jusqu'alors inconnue, de ce dernier.

A Londres, un matelot, transporté ivre-mort dans le service du d^r Williamson, restait paralysé des extrémités supérieures et inférieures ; il ne portait qu'une petite plaie, près de la colonne vertébrale ; cette plaie se cicatrisa, mais la paralysie continuait. Le docteur eut alors l'idée de photographier la région du corps, autour de la plaie. L'épreuve lui révéla l'existence entre deux vertèbres d'un corps

étranger : une simple incision mit à nu un fragment de lame de couteau, dont l'extraction améliora immédiatement l'état du malade.

Ces exemples parlent assez haut pour qu'il soit inutile d'insister. Le chirurgien ne sera d'ailleurs pas seul à profiter de la découverte. M. Rœntgen a photographié un morceau de zinc laminé : les rayons ont décélé ses défauts d'homogénité. La métallurgie, qui commence à utiliser, pour l'analyse de ses produits, la méthode micrographique, pourra peut-être trouver un précieux concours dans la nouvelle photographie.

Nous ne voulons pas clore cet article, sans signaler la communication, faite le 27 janvier, à l'Académie des Sciences, par M. d'Arsonval, au nom de M. Gustave Le Bon. Ce dernier a introduit, dans un châssis photographique positif, une plaque sensible, au-dessus d'elle un cliché, en contact intime avec lui, une plaque de fer couvrant entièrement la face antérieure du châssis. Il a exposé la glace, ainsi masquée par la lame métallique, à la lumière d'une lampe à pétrole, pendant trois heures environ. Un développement énergique très prolongé, et poussé jusqu'à l'entier noircissement de la plaque, lui aurait donné une image du cliché très pâle, mais très nette par transparence. Avec le même dispositif, simplement modifié par l'application derrière la plaque sensible d'une lame de plomb, il aurait obtenu une image beaucoup plus vigoureuse. La lumière solaire lui a donné des résultats à peu près équivalents.

La conclusion du d[r] Le Bon est que la lumière, du moins certaines de ses radiations, traverseraient la plupart des corps réputés opaques, le carton, les

métaux , le fer et le cuivre notamment ; ce serait simplement pour eux une question de temps.

Nous en dirons autant de l'adhésion à donner à ses idées : sans nous reconnaître le droit d'en nier a priori la réalité, nous demandons à ajourner, jusqu'à plus ample informé, notre opinion à leur égard.

GÉRARD LAVERGNE.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

Mars 1896

REVUE DU MIDI

NUMISMATIQVE

EPIGRAPHIE

FÊTES ARCHÉOLOGIQVES DE NIMES

15 et 16 Février 1896

SOMMAIRE

ANTIQVA EX · ORBE · FORMAE · STV · VESTIGIA · DI

Prix du Numéro
1 Franc

ARCHÉOLOGIE

Se trouve : rue de la Madeleine, 21

LES

FÊTES ARCHÉOLOGIQUES

DE NIMES

15 & 16 FÉVRIER 1896





M. Gaston Boissier

Bien fière est notre ville en ce jour radieux
Où nous vous apportons le tribut de nos vœux,
Illustre maître en l'art et d'instruire et de plaire.
Si le souhait ardent, sorti d'un cœur sincère,
Suffit à conserver la gloire et la santé,
Il est sûr que nous vous verrons longtemps encore,
Eminent écrivain dont la France s'honore,
Rayonner de jeunesse et d'immortalité.

Edg. CARCASSONNE.

Le dimanche 16 *février* 1896 *a eu lieu à Nimes l'inauguration des Musées archéologiques comprenant le musée épigraphique disposé dans la cour de l'ancien* Lycée, *et le musée numismatique dont les collections ont été placées dans la* Maison-Carrée.

Pour donner à la cérémonie plus d'éclat, la Municipalité et l'Académie de Nimes avaient prié M. Gaston Boissier, notre illustre compatriote, récemment élu secrétaire perpétuel de l'Académie Française, de vouloir bien en accepter la présidence. Nous allons raconter les fêtes magnifiques dont notre ville a été le théâtre à cette occasion, en suivant l'ordre dans lequel elles se sont déroulées.

SÉANCE D'HONNEUR

A L'ACADÉMIE DE NIMES

LE 15 FÉVRIER 1896

L'Académie de Nimes a tenu, le samedi 15, sa deuxième séance de février, sous la présidence de M. le pasteur Fabre, vice-président, en l'absence de M. Grotz, président, retenu à Paris. M. Gaston Boissier, membre honoraire depuis 1878, assistait à la séance. Afin de mieux fêter sa présence, le local des réunions ordinaires avait été abandonné pour la salle du Conseil municipal, les autorités de la ville invitées, et le public admis.

Étaient présents à la séance :

Membres résidants

MM. Fabre Gustave (pasteur), vice-président,
Clauzel Paul, secrétaire-perpétuel,
Bardon Achille, secrétaire-adjoint,
Verdier-Havard, trésorier,
Maurin Georges, bibliothécaire-archiviste,
Boissier Gaston, membre honoraire,
Reinaud Émile, Maire de Nimes,

MM. Salles Jules,
Bigot Antoine,
Lenthéric Charles,
Doze Melchior,
Ferry Camille (Abbé),
Robert Victor,
Bondurand Édouard,
Simon,
Mazel Elie (Docteur),
Goiffon Étienne (Abbé),
Balincourt (Comte de),
Ducros Alexandre,
Benoit-Germain,
Curières de Castelnau (de),
Bruneton Fernand,
Julien J. (Abbé),
Enjalbert (pasteur),
Daudet Fernand,
Durand François (Abbé),
Rocafort Jacques,
Barral (docteur),
Maruéjol Gaston,
Carrière Gabriel,
Delfour (Abbé),

Membres non-résidants

Goudard,
Albiousse (d'),

Membre honoraire

MAGNEN (Abbé),

Correspondants

MASQUARD EUGÈNE (DE),

NESMES-DESMARETS (DE).

A 5 heures, M. le président déclare la séance ouverte. Il souhaite en ces termes la bienvenue à M. Gaston Boissier :

MONSIEUR,

«L'absence de notre cher Président, M. le pasteur Grotz, appelé à Paris par d'urgents devoirs de famille, me vaut le périlleux honneur de vous souhaiter la bienvenue. Je dis périlleux ; en effet ce n'est pas une chose aisée de prendre aujourd'hui la parole devant une telle assemblée, en s'adressant à un concitoyen, auquel je ne veux point infliger la mésaventure d'entendre sur son compte des éloges à bout portant, mais dont je puis bien dire, sans le blesser, qu'il est connu de tous comme un modèle en l'art d'écrire et comme un maître en celui de parler. Et cependant je me rassure en songeant que les auditoires les plus autorisés sont parfois les plus indulgents et en me rappelant que celui auquel je m'adresse fut pour moi, son modeste élève, le plus affectueux des professeurs.

Vous souvient-il de cette salle humble et bien primitive, située au premier étage de ce qui fut autrefois le Lycée ? C'était la rhétorique, votre classe, Monsieur. Le mobilier était rustique ; quelques bancs

adossés au mur, une table, un fauteuil en faisaient tous les frais. Et pourtant quand notre pensée, à travers les années, se reporte sur elle, elle nous apparaît comme un véritable sanctuaire. Là nous avons été initiés aux choses de l'intelligence, au goût pur, à la saine critique ; il nous est bien permis de dire, à nous, la génération qui vous a eu pour maître, que le peu que nous sommes, qne nous valons au point de vue de la culture littéraire, c'est en très grande partie à cette humble salle que nous le devons.

Or, là, dans les rares loisirs que vous laissait durant nos classes le travail assidu de votre enseignement, vous daigniez parfois condescendre à nous parler du monde extérieur,de la vie littéraire,même de vos projets et de vos espérances. L'ambition d'un écrivain, nous disiez-vous (j'ai retenu cette affectueuse confidence),c'est d'arriver un jour à ces deux choses : être admis à la *Revue des Deux-Mondes* et entrer à l'Académie française.

Le temps a marché depuis lors ; les années se sont écoulées ; chacun de nous a pris sa voie et a suivi sa destinée. Nous, nous avons vieilli : c'est tout ce que nous avons su faire. Vous, Monsieur, vous avez grandi ; vous avez franchi un à un tous les échelons de la gloire. S'il est vrai, comme le dit un auteur célèbre, que l'idéal de la vie humaine, ce soit le rêve de la jeunesse réalisé dans l'âge mûr, votre idéal, vous l'avez dépassé ; car cette *Revue des Deux-Mondes* où vous aspiriez à écrire, elle s'honore maintenant des pages que vous lui donnez ; et cette Académie française où vous aviez la vague et juste ambition d'entrer, elle s'est estimée heureuse de vous unir à elle par le lien le plus étroit.

De cette ascension si méritée, si légitime, laissez-moi vous le dire, Monsieur, nous sommes fiers ; nous en avons suivi avec le plus vif intérêt les étapes si glorieuses. Chacun de vos succès nous était un triomphe, chacun de vos livres un honneur. Professeur au lycée Charlemagne, professeur et administrateur au Collège de France, maître de conférences à l'École Normale, vice-Président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre et puis secrétaire perpétuel de l'Académie française, nous regardions comme un privilège pour nous ces diverses situations. De même aussi l'ouvrage sur *Varron, Cicéron et ses amis. La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, les *Promenades archéologiques*, *L'opposition sous les Césars*, *La fin du paganisme*, chacune de ces publications nous inspirait une fierté. Il n'y a pas très longtemps, nous écoutions, émus, une étude que votre ami, notre éminent et regretté confrère M. Bolze, nous offrait sur vos deux notices relatives à *Madame de Sévigné* et à *St-Simon*. Plus récemment, nous entendions, charmés, un travail magistral que l'un de vos successeurs dans la chaire de rhétorique, M. Rocafort, nous donnait sur votre *Afrique romaine*. Plus récemment encore, dans nos procès-verbaux, nous enregistrions avec joie la distinction qui vous faisait Grand-Officier de la Légion d'honneur. Nous avions ces frémissements, un peu naïfs, mais si bons et si purs. qu'une famille simple et restée en province éprouve à la nouvelle des succès de son fils ; nous aimions à nous rappeler que notre ville avait eu vos premiers sourires, notre Lycée vos premières leçons, notre

modeste Académie vos premiers essais littéraires; et nous nous disions volontiers que la petite sœur avait fait à sa grande sœnr, l'Académie française, un magnifique cadeau. Excusez-nous, Monsieur, pour cette vanité bien personnelle et bien provinciale. En ce moment, où l'on parle si haut de décentralisation, nous essayions, et à notre profit, de décentraliser la gloire, et de l'éclat qui vous entoure nous voulions détourner sur nous quelques rayons.

Vous nous le pardonnez, Monsieur, j'en suis sûr, et votre présence nous est un gage de cette absolution. Vous avez accepté l'appel de vos concitoyens ; délégué par Monsieur le Ministre de l'Instruction publique, vous avez bien voulu venir inaugurer ce musée épigraphique que de pieuses mains ont créé parmi nous et ces collections que des dons généreux ont octroyées à notre ville ; enfin vous nous faites l'honneur d'assister à cette séance. Si *le Nimois* (pour parler avec le poète Reboul) si *le Nimois est à demi Romain*, vous avez tenu à montrer que le savant explorateur de la civilisation romaine était entièrement Nimois. C'est un privilège pour moi de vous en remercier et de vous dire au nom de tous que la séance d'aujourd'hui , illustrée par votre présence, comptera parmi les plus belles dont notre Académie puisse s'enorgueillir.

Il y a près de trente-six ans, un autre enfant de Nimes, M. Guizot, était venu dans sa ville natale ; il assista le 14 avril 1860 à une réunion comme celle qui nous rassemble, réunion qui fut présidée par notre doyen vénéré et aimé, M. Jules Salles, et l'impression d'une telle séance est demeurée vivante et douce parmi nous. Un souvenir pareil s'attachera,

Monsieur, à cette journée mémorable. Au sein de notre Compagnie, où nous sommes heureux de cultiver modestement, loin des agitations et des luttes, dans un esprit de paix, de respect mutuel, d'estime et d'affection réciproques, les choses de l'esprit et les choses du cœur, nous joindrons en une même pensée d'admiration et de reconnaissance ces deux dates : 1860, 1896, et ces deux noms : François Guizot, Gaston Boissier. »

M. Gaston Boissier a répondu :

Mes chers confrères,

« Permettez-moi de commencer ces quelques mots que je veux vous dire en remontant à un souvenir lointain.

Fléchier, ayant obtenu que l'Académie de Nimes, qui venait de le choisir pour son protecteur, fût affiliée à l'Académie Française, la jeune Société crut devoir déléguer à Paris quelques-uns des siens pour remercier l'illustre compagnie qui lui avait fait un honneur auquel elle était fort sensible. Ils furent reçus le 30 octobre 1692, et nos registres ont conservé la mention de cette cérémonie.

L'Académie Française, qui siégeait au Louvre où Louis XIV l'avait établie, fit asseoir les députés parmi ses membres. — Elle comptait alors dans le nombre Racine, Bossuet, La Fontaine et Boileau. — Elle écouta leur harangue à laquelle son directeur répondit ; puis on leur distribua un jeton, comme aux autres académiciens présents, on travailla devant

eux au dictionnaire, et on les reconduisit en pompe jusqu'à la porte extérieure.

Après deux cents ans, Messieurs, lAcadémie Française vous rend aujourd'hui votre visite. Elle n'a pas à regretter les liens qu'elle a formés avec vous. Vous lui avez toujours fait honneur. Votre Société, comme toutes les autres, a traversé, dans sa longue existence, des fortunes diverses; mais elle est sortie à sa louange de toutes les épreuves. Je n'en connais guère qui mérite plus d'estime. Dans un pays où les haines sont vivaces, elle a donné l'exemple de la concorde ; elle a été littéralement ouverte à toutes les opinions et à tous les cultes. Elle a entretenu, dans une ville où dominent l'industrie et le commerce, le goût des lettres et des arts ; elle contient, dans ses listes, quelques noms glorieux et beaucoup de citoyens utiles : nous avons tous le droit d'être fiers de lui appartenir.

Il ne faut pas attacher une grande importance aux railleries faciles qu'on fait d'ordinaire sur les académies. L'Académie Française n'y a pas plus échappé que les autres. Elle ne s'en est jamais émue et je trouve qu'elle a bien eu raison. Elle sait qu'on la chansonne à vingt ans et qu'à quarante on frappe à sa porte. Quant aux académies de province, ceux qui se donnent de l'esprit en empruntant l'esprit des autres aiment beaucoup à répéter qu'elles ressemblent aux honnêtes filles, qui ne font parler d'elles ; c'est un mot de Voltaire qui est plus plaisant qu'il n'est juste. Elles ont fait parler d'elles quelquefois, et plus que Voltaire ne l'aurait voulu. N'est-ce pas l'Académie de Dijon qui a donné deux fois à Rousseau l'occasion de se faire con-

naitre ? Et vous-même, lorsqu'en 1787 vous avez couronné Daunou pour son éloge de Boileau, n'avez-vous pas attiré l'attention publique sur un homme de talent, dont personne ne parlait ? D'ailleurs les Académies ont un tout autre dessein que de faire du bruit ; elles cherchent avant tout à être utiles ; et elles y parviennent toujours, car, en supposant qu'elles servent peu au public, ce qui n'est pas démontré, elles peuvent toujours être utiles à ceux dont elles se composent. N'est-ce rien que de fournir à quelques honnêtes gens le moyen de satisfaire le goût qu'ils ressentent pour les choses de l'esprit ?

Ne parlons pas de décentralisation. C'est un mot bien solennel, et, pour la littérature au moins, je crains que ce ne soit qu'un mot. Je n'imagine pas qu'on puisse créer en province des centres littéraires qui luttent avec Paris ; et, même quand on y réussirait, je n'en vois guère l'avantage. Comme les écrivains de Paris sont tous sortis de la province (il n'y a que Coppée qui croie qu'il existe des Parisiens), vouloir leur créer ailleurs une rivalité ce serait instituer une guerre civile, et je ne vois pas quel intérêt aurait la France à se faire concurrence à elle-même. Quittons ces chimères et bornons-nous à former des vœux qui puissent devenir des réalités. Tout le monde ne peut pas habiter Paris, et il est naturel que ceux qui en sont éloignés ne se résignent pas volontiers à être entièrement privés des plaisirs qu'on y trouve. Sans doute il y en a qu'il n'est pas possible de mettre ailleurs. On ne peut pas songer à transporter l'Opéra ou les Français dans une sous-préfecture ; mais les plaisirs de

l'esprit sont de ceux qu'on peut se donner partout et à peu de frais. Une provision de bons livres et le commerce de quelques gens éclairés suffisent pour se les procurer. Je suppose que, dans une ville aussi petite que vous le voudrez, aussi éloignée qu'il vous plaira du rayonnement lumineux de Paris, il se trouve quelques personnes qui aiment à relire les chefs-d'œuvre du passé ou à se tenir au courant des ouvrages nouveaux, n'est-il pas naturel qu'elles cherchent à se communiquer entr'elles les réflexions que ces lectures leur suggèrent, qu'elles conviennent d'un lieu et d'un jour pour se réunir quelquefois ensemble, et qu'à la longue ces rencontres de hasard deviennent des institutions ? C'est ainsi que l'Académie Française a commencé. Pellisson rapporte « qu'environ l'année 1629 quelques particuliers, logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode, dans cette grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux, et qu'ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir. La plupart des Académies de province n'ont pas une autre origine. Elles sont nées du besoin qu'éprouvent quelques personnes d'élite, même dans les milieux les moins lettrés, de cultiver leur intelligence et d'entretenir chez elles le feu sacré de l'esprit. Est-il rien de plus légitime, rien qui mérite plus d'être encouragé? Aussi quand j'ouvre des recueils où sont réunis les travaux de leurs membres, je ne me demande pas s'il contient beaucoup de chefs-d'œuvre. — Les chefs-d'œuvre sont rares partout. — Je me

dis que ceux qui ont signé ces pages étaient d'honnêtes gens, au sens où le XVIIe siècle prenait ce mot, qui aimaient bien les lettres et les sciences, et qu'il faut leur en savoir d'autant plus de gré que, dans le pays où ils vivaient, ce goût était plus rare, qu'ils ont su arracher quelques heures au tracas des affaires et aux médiocrités de la vie pour les consacrer aux choses de l'esprit, que, quel que soit le mérite de leurs œuvres, elles représentent un effort honorable et des aspirations élevées, qu'ils y ont mis ce qu'ils avaient de meilleur dans leur âme, et je ne les aborde qu'avec un sentiment de respect.

J'ajoute que je trouve très souvent à m'y instruire et à m'y plaire. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on ne peut rien écrire d'achevé qu'à Paris. Sans doute Paris offre à l'écrivain de grands avantages; mais il en trouve, dans la province, qui ne sont pas non plus à dédaigner. Par exemple, il me semble que celui qui a reçu du ciel le don précieux et rare de l'originalité y sera mieux placé pour la cultiver et la défendre. A Paris, nous vivons trop les uns sur les autres ; nous nous regardons de trop près écrire et presque penser, ce qui nous induit en tentation de penser et d'écrire comme tout le monde. Dans la littérature, comme dans la toilette, tout y est mode et caprice. On y passe en un jour d'un excès à l'autre, et la qualité, ou le défaut, qui réussit s'impose immédiatement à tous ceux qui tiennent une plume. Il n'est plus permis d'être naturaliste quand le vent a tourné à l'idéalisme, ni de parler d'Alfred de Musset quand il est bon d'admirer Leconte de Lisle. Je crois qu'en province on échappe davantage à cette tyrannie, et qu'on peut avec plus d'impunité y être soi-

même. Aussi conseillerai-je volontiers à un jeune homme qui se sent une vocation littéraire, et qui se soupçonne du talent, de ne pas aller trop vite se fixer à Paris. Il est bon qu'il n'y arrive qu'avec une personnalité toute faite et des qualités assez fortes pour résister aux assauts de la mode. Je crois même, quoiqu'on dise, qu'il ne lui est pas défavorable de s'être tout-à-fait imprégné de l'esprit de sa province. Pour réussir vite, il vaut mieux être franchement Picard, Normand ou Saxon, que de n'avoir pas de couleur tranchée. M. Thiers disait aux jeunes avocats de son pays, qui l'allaient voir : « Surtout ne perdez pas trop votre accent. C'est le sel de l'éloquence, ici, on n'écoute que ceux qui ne parlent pas comme tout le monde. » Mais ce qu'on trouve par dessus tout en province, et que Paris ne donne guère, c'est la liberté et le loisir sans lesquels les grands ouvrages sont impossibles. Vous pouvez vous faire un asile où l'on ne vienne pas vous déranger ; vous êtes plus maîtres de votre vie. A Paris, tout le monde en dispose. Il n'y a porte si bien fermée qui tienne contre les importuns ; ils ne vous laissent aucun repos ; les gens qui rougiraient de s'adresser à votre bourse ne se font aucun scrupule de vous prèndre votre temps, qui est le plus précieux de tous les biens. Taine a raconté l'émotion qu'il éprouva en visitant le monastère du Mont-Cassin. Je lui ai souvent entendu dire que lorsqu'il se vit sur cette montagne, où les bruits de la terre ne montent pas, parmi ces moines muets, en face cet horizon grandiose et paisible, et qu'il songea au fracas assourdissant, aux mouvements désordonnés, aux agitations stériles de la vie parisienne, dans laquelle

il allait se replonger, il fut pris d'un immense appétit de solitude et de silence et qu'il eut un moment l'idée de demander au Père Tosti de ne pas le laisser partir.

Il est vrai qu'il manque trop souvent à celui qui vit en province l'excitation puissante de l'exemple, les encouragements du succès, tout ce qui nourrit l'émulation et donne du cœur à l'ouvrage. Mais c'est précisément une des raisons d'être de vos sociétés de rendre cet inconvénient moins grave. Vous devez empêcher que l'écrivain, qui cherche ici la retraite, n'y trouve l'isolement. Votre rôle consiste à entretenir partout l'activité scientifique et à créer des milieux favorables à la naissance des œuvres de l'esprit.

C'est ce qu'a fait de tout temps l'Académie de Nimes, et pour en être certain, je n'ai qu'à me souvenir. J'étais jeune encore et fort inconnu quand vous m'avez ouvert vos rangs. C'est chez vous que j'ai fait mon apprentissage littéraire. Vous avez bien voulu entendre et encourager mes premiers travaux, et j'ai trouvé dans votre approbation des forces pour les poursuivre. Croyez, mes chers confrères, que je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu et qui a décidé de ma vie. »

Après ce discours, la parole est donnée aux conférenciers pour les lectures inscrites à l'ordre du jour.

Ce sont :

MM. Rocafort : *Un type gallo-romain, Paulin de Pella,*

Lenthéric : *L'homme devant les Alpes,*

Bigot : *une fable patoise.*

M. Rocafort a commencé en ces termes :

Messieurs,

« Il n'y a pas, dans l'histoire de l'Europe occidentale, beaucoup de périodes comparables, pour l'intérêt des problèmes posés et l'importance des solutions qu'ils ont reçues, au IVe et au Ve siècles de notre ère. Ces siècles ont été les témoins des invasions des barbares et des dernières luttes religieuses entre le paganisme aux abois et le christianisme triomphant. L'histoire des invasions a été tentée avec succès par plusieurs savants français. Celle des luttes religieuses a été écrite de main de maître par l'illustre compatriote qui préside aujourd'hui notre séance. La *Fin du Paganisme*, tant par l'étendue et la sûreté de l'information que par la clarté et la chaleur du récit, restera un monument durable de son élégante érudition. Sur tous ces sujets on ne peut plus que grappiller. C'est d'un modeste grappillage que je vous demande la permission de vous entretenir.

Messieurs, quand on cherche à se rendre compte de l'état des esprits pendant la période gallo-romaine, on s'adresse généralement aux grands personnages du temps, à ceux qui, soit par la force du génie, soit par le hasard des circonstances, ont occupé alors la scène du monde, aux Symmaque, aux Augustin, aux Paulin de Nole, aux Sidoine Apollinaire. Il m'a paru que les confidences d'un témoin moins bien doué et plus obscur pouvaient avoir leur intérêt. Voilà pourquoi j'ai écouté et noté pour vous, avec le dessein de vous les communiquer prochai-

nement, celles qu'a consignées dans un petit poème, intitulé l'*Action de Grâces* (*Eucharisticos*), un patricien peu connu et d'un esprit d'ailleurs médiocre, Paulin, auquel son nom de Paulin de Pella prête un vague air macédonien, mais qui, en réalité, n'a fait que naître à Pella, au lieu qu'il a vécu la moitié de sa vie à Bordeaux, et l'autre à Marseille. Ce Gallo-Romain authentique a eu la pieuse fantaisie, âgé de quatre-vingt-trois ans, d'écrire sa biographie, et c'est elle qui va nous permettre de saisir à l'œuvre, non plus dans l'élite des penseurs romains et des grands premiers rôles, mais dans la masse des citoyens et dans la moyenne des intelligences, l'action des deux grandes forces sociales qui coopéraient à cette heure pour dissoudre le vieux monde et en pétrir un nouveau, les invasions et le christianisme.

Le poème de Paulin, sans grandes séductions littéraires, je l'avoue, offre un intérêt historique double.

En premier lieu, il sert à nous éclairer sur certains points déterminés de l'histoire du temps. La vie de Paulin n'a pas été banale. Issu d'une riche famille, fils d'un fonctionnaire ayant rempli les plus hautes charges de l'État (son père avait été préfet du prétoire en Illyrie), il vit, peut-être deux fois, les barbares envahir la ville où il habitait, et il fut réduit par eux à l'extrême indigence. Ajoutez que son poème est le seul document qui nous soit parvenu sur l'entrée des Goths à Bordeaux, en 414, et sur le siège de Bazas qui suivit peu après. C'est aussi un précieux trésor de renseignements sur le genre de vie des jeunes et riches Gallo-Romains de cette époque. Et comme Paulin n'a pas été le seul, dans des temps si troublés, à connaître toutes les extré-

mités de la fortune, le spectacle de sa vie nous aide à nous faire une idée de celle de beaucoup de ses contemporains.

Une autre sorte d'intérêt qui s'attache à Paulin de Pella, et, selon moi, il n'est pas le moins grand, c'est que cet homme n'a pas été seulement un exemple des malheurs du temps, il l'a été aussi des prodigieux effets du christianisme dans le vieil empire romain. Ici, Paulin n'a pas seulement le mérite d'être le dépositaire de deux ou trois documents significatifs, il s'élève à la hauteur d'un type, l'un des plus représentatifs que nous connaissions de cette époque reculée et des générations qui y vécurent.

En effet, Paulin de Pella avait l'âme timide d'un riche bourgeois de ce temps, et, dit-on, de tous les temps. Quelques années auparavant, c'eût été un bon propriétaire, expert viticulteur, un bon citoyen attaché à la paix romaine, le modèle des contribuables de la contrée. Comme il était d'humeur paisible et douce, quoique assez égoïste, il se serait fait aimer de ses concitoyens. Étant riche, il serait devenu un dignitaire de l'empire, peut-être un consul, comme le poète Ausone, dont quelques uns veulent le faire descendre. Vieux, il aurait reposé ses derniers regards sur des biens immenses, sur d'innombrables petits-enfants, et il serait mort, ne sachant pas au juste s'il était païen ou chrétien.

Mais il naquit trop tard dans un monde trop vieux. Cela lui coûta son bonheur ici-bas. Les invasions le mirent aux prises avec des tempêtes pour lesquelles ni la nature ni l'éducation ne l'avaient armé. Il fut déraciné au premier coup de vent. Tant d'autres durent l'être comme lui ! Il était d'esprit trop ordi-

naire et trop étranger à la réflexion pour avoir eu la moindre intuition, si vague fût-elle, de ce qui se préparait dans l'empire romain, de la réorganisation sociale dont les barbares étaient les ouvriers inconscients, et dont lui, l'excellent homme, contribuait à payer les frais. Mais, comme c'est un besoin indestructible de l'humanité que les malheureux cherchent à s'expliquer à leur manière leurs malheurs, Paulin chercha, lui aussi, et il fut frappé de rencontrer l'explication souhaitée dans le christianisme. L'Eglise profita de ses malheurs, comme elle a profité de toutes les catastrophes de ce temps. Plus Paulin fut éprouvé, plus il se sentit glisser vers elle, et à la minute d'illumination soudaine où le dogme de la Providence, qui était alors la grande préoccupation des esprits, la question à l'ordre du jour, lui parut être une vérité évidente, où il arriva à se persuader que le doigt de Dieu était dans toutes les disgrâces de sa vie, à cette minute Paulin se livra à l'Eglise tout entier. L'influence du milieu aidant et la contagion de l'exemple, il descendit la pente bienfaisante jusqu'au bout, et de païen frotté de christianisme qu'il était d'abord il tourna au chrétien fervent, à l'ascète. Il vint abriter ses derniers jours contrits et pénitents à l'ombre du monastère Saint-Victor, à Marseille. De combien d'autres conversions celle-ci ne doit-elle pas être l'image !

Et je ne l'en plains pas, au contraire. Car sa conversion, non seulement lui mit un idéal dans sa vie, une espérance et une consolation dans son infortune, mais elle lui inspira l'idée de ce petit poème, l'*Action de grâces*, qui a été si utile aux autres et à lui-même, aux autres pour les rensei-

gnements qu'en a tirés l'histoire, à lui-même parce qu'il lui doit d'avoir passé à la postérité. »

Vient ensuite le tour de M. Lenthéric :

« Messieurs,

« J'ai été chargé par M. le Ministre des Travaux Publics d'une mission spéciale en vue d'étudier les conditions générales des traversées des Alpes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Je viens de terminer à peine cette étude.

Permettez-moi de vous en lire les quelques lignes de l'introduction ; elles pourront vous donner une idée du programme que j'ai suivi.

Mais plus que jamais j'ai besoin de l'indulgence de tous, et en particulier de celui que le monde des érudits et des lettrés s'honore de voir placé à sa tête et dont la haute autorité me causerait une légitime appréhension si je ne la savais tempérée par la plus aimable bienveillance. »

L'HOMME DEVANT LES ALPES

Primum indomitae rupes,
Diu solum armis,
Nunc pacis artibus superatae.

Après avoir étudié quelques plages célèbres et l'un des plus beaux fleuves de notre vieille Europe,

je voudrais parler aujourd'hui de la grande barrière de montagnes qui se dresse au cœur de notre continent et qui a, pendant tant de siècles, arrêté les hommes dans leur mouvement d'expansion de l'Orient vers l'Occident.

Cette barrière est la chaîne des Alpes.

C'était dans le principe un monde inconnu et presque fermé. Ces hautes montagnes furent longtemps redoutées, quelquefois tournées, rarement franchies. Nous les avons aujourd'hui mesurées, traversées, presque conquises. Dans quelques années, la possession sera complète et l'obstacle séculaire aura tout à fait disparu.

On sait combien il est difficile de préciser d'une manière certaine le lieu et la date de notre origine sur la terre ; on peut cependant, sans trop grande chance d'erreur, les fixer de six à huit mille ans avant notre ère sur les hauts plateaux de l'Asie Centrale, dans la région comprise entre l'Euphrate et le Tigre.

C'est de cette « Terre-Sainte de l'Arye », jadis prospère et peuplée, aujourd'hui désolée et presque déserte, que l'homme a essaimé vers l'Occident et s'est diffusé en plusieurs rameaux qui ont peu à peu couvert ce que les anciens appelaient « le monde », — ce qui était tout le monde pour eux, — c'est-à-dire l'Asie Centrale, les deux tiers environ de l'Europe et les côtes septentrionales de l'Afrique.

Il est probable cependant que les régions de l'Occident et du Nord et que l'Amérique elle-même n'étaient pas absolument désertes, que des populations autochtones plus ou moins clairsemées existaient un peu partout sur la terre, que ces populations à demi-

sauvages, mais non tout à fait incultes, ont fait une série d'incursions dans l'extrême Asie, déjà en plein épanouissement et où l'on trouve quelques-unes de leurs traces et de vagues souvenirs, qu'elles en sont revenues enfin, après s'être en quelque sorte orientalisées, et ont ouvert l'Occident à une nouvelle ère de progrès et de civilisation.

Tout ce passé sans histoire restera longtemps enveloppé d'une brume mystérieuse ; nous pouvons cependant projeter quelques lueurs qui éclairent ces premières époques mythiques ou légendaires et distinguer nettement, dès l'origine des temps historiques, l'existence de migrations successives se dirigeant méthodiquement de l'Orient vers l'Occident. Deux grandes routes naturelles s'ouvraient largement devant elles : la mer et la vallée du Danube. Mais la Toute-Puissance qui dirige le monde n'a pas seulement donné à l'homme des chemins faciles et tout tracés, dans lesquels il n'avait qu'à s'engager pour arriver aux fins qui lui sont assignées. Elle a voulu exciter ses efforts et stimuler son énergie. Elle lui a montré des échelons à gravir. Elle lui a opposé des obstacles à surmonter.

Les Alpes sont en Europe le principal de ces obstacles.

Quels sentiments l'homme a-t-il éprouvés lorsqu'il a rencontré pour la première fois cette formidable barrière ? Quelle émotion, quelle terreur devant ce prodigieux amoncellement de rochers, de neiges et de glaces ? Quelle impuissance, quel écrasement devant ce mur implacable et jusqu'alors infranchi ? Quelles routes a-t-il suivies ? Quels détours, quels travaux a t-il cru devoir faire ?

On ne trouve chez les anciens, dans aucun texte, l'expression d'un sentiment d'admiration pour la grâce séduisante et l'incomparable majesté des Alpes. Ils les connaissaient réellement fort peu et ne tenaient pas à les connaître. Leur impression était plutôt une sorte de terreur sacrée, La nôtre est aujourd'hui toute contraire. Nous avons appris à les aimer.

Mais pour bien comprendre la grandiose poésie des Alpes il faut les parcourir presque seul et surtout s'affranchir du cortège mondain et banal des touristes vulgaires et de l'obsession tenace des montagnards — familles errantes de désœuvrés en vacance, — caravanes d'oisifs de toutes les conditions et de tous les pays, — alpinistes de fantaisie et visant à l'effet, — ministres pédagogues remorquant leurs enfants ou leurs élèves, — catéchistes compassés et pédants, — étrangères excentriques osseuses et couperosées, — hôteliers cosmopolites d'une uniformité désespérante , — gardiens exploiteurs de grottes et de cascades, — poseurs de planches sur les torrents, — promeneurs d'ours et de chamois dociles, — sonneurs de cors et de trompes qui semblent avoir pris à l'entreprise tous les échos de la montagne,— enfants enrubannés offrant partout les mêmes fleurs avec le même sourire hébété , — mendiants et parasites , industriels et entremetteurs de toute catégorie, embusqués derrière toutes les haies, tous les rochers et jusque sous les voûtes étincelantes des glaciers. Si l'on peut s'isoler de cette tourbe bruyante et importune, l'éternelle nature vous pénètre alors et vous enveloppe dans sa glorieuse et sereine majesté. Ce n'est

pas par centaines, c'est par milliers qu'on peut compter les décors magiques qui se succèdent, incessamment renouvelés et dont les contrastes, les oppositions, la hardiesse et la variété de lignes, l'intensité et la finesse de couleurs dépassent tout ce que l'imagination peut rêver. C'est un monde indescriptible de splendeurs infinies.

J'ai remonté les plus grandes vallées de la chaîne des Alpes et ses gorges les plus profondes, j'ai gravi quelques-uns de ses pics les plus élevés ; j'ai mis le pied sur plusieurs de ses glaciers : j'ai navigué sur ses lacs, côtoyé ses torrents, traversé ses cols dénudés, parcouru ses champs de neige, escaladé ses talus menacés par les avalanches ; je me suis reposé dans ses prairies couvertes de fleurs et sous l'ombre impénétrable de ses forêts sacrées ; — et je ne puis dire encore si je les connais.

Il faudrait une première génération de Bénédictins, à la fois touristes et géologues, botanistes et géographes, archéologues et historiens, artistes et érudits, pour explorer à fond les Alpes ; il en faudrait une seconde pour en écrire.

La tâche est en réalité au-dessus de toutes les forces. C'est à peine si j'ose ici présenter une vue d'ensemble, des impressions de voyage, le résumé de quelques études et de fidèles souvenirs. »

M. Bigot a terminé la séance par la lecture de cette poésie.

Moussu Bouissier, siei pa qu'un viel Nimois,
Escusas-mé se vou parle patois.
Nime, pér vou reçaoupre, a més sa bèlo vesto,
Soun gaï sourél vou ris pértou.
Segués lou ben véngu din nosto vilo én festo !
Paris vous accaparo, et touti lis ounou
Qué faï plooure sus vous li méritas én tou.
Mai'oublidés pa, Moussu, din la glorio et la joyo
Qu'ou péyis *di Mazé*, ounté l'on quicho l'anchoyo,
Amaï séguén yun sen acoustuma
A vous aplaoudi coumo a vous aïma.

L'ARMOUNIO

Lou viel Céban, meste Pountoun,
Ou viel Ministre, moussu Gardo,
Fagué'n jour : Dimenche, ou sermoun,
Disias : « Lou Bon-Diou nou regardo.
Es bon, juste, et bayo én soun tem
A chacun ce que ye réven. »
— D'ounté ven, alor, que, péchaïre !
Espéyandra, li travayaïre,
Manjoun à péno un flo de pan,
Quan proche d'éli, san ren faïre,

D'aoutre manjou bon et miyou,
Et même quan ploou van pértou
Estrantala din si carosso,
Chanja coumo s'èroun de noço ?...
Me sémblo que din tout acò,
Euh ! y'a de badinado ou jò

— Pountoun, lou Bon-Diou és lou mestre ;
Quau faï quicon sa pérqué ou faï.
Din la misèro ou lou ben estre,
A chacun mesuro soun faï.
Quaou porto li débas de sédo
Tan ben a si péno de cur,
Et la fortuno és pa'no clédo
Qu'areste chagrin et malur.
L'éstiou anas ben, camarado,
Lou dimenche pér vou gaya,
Entendre sus lis Esplanado
La musiquo de fés que y'a ?..
Alor avès fa la remarquo
Que touti li musicien, én
Jougan din lou mèmo er, pamén
Jogoun pa dou mèmo éstrumén
Et que chacun méno sa barquo...
Quaou faï canta la fluto, quaou
Faï brama lou trombono raou,
Quaou boufo dinc uno troumpéto
Et quaou lipo uno clarinéto.
Un, à péno on l'énten un paou,
L'aoutre sus la boumbo bacélo
En bradouyan li cabucélo.
Et chaquo éstrumén faï soun bru ;
Ta-ra-ta-ta, *tu-ru-tu-tu*,

Et jin! et boun! L'aouto et la basso.
Bru piétadous ou soumbre ou gaï
Se mésclouu din l'aouro que passo,
Et tout aquél mésckadis faï
Un énsemble bèou que noun saï
Que bresso, éncanto et'scarabiyo
Et que s'apèlo l'Armounïo...
Et ben! pér lis ome és ansin.
Ou grand orquestro de la vido,
Chacun fasen nosto partido.
Séguén pa envéjous du vésin,
Misèro et fourtuno tou passo
Et quaouque fés chanjo de plaço :
Lou riche vaï à l'éspitaou,
Lou paoure ven mestre d'oustaou,
Un éscampiyo et l'aoutre amasso.
Din soun orquestro, lou Bon-Diou,
San counsulta ni vous ni yiou,
Pó, per un cô de sa baguéto,
Chanja la basso én clarinéto...
Moun paoure Pountoun, én tou cas
Piei, tou finis pa'ici débas.
Délaï la mor y'a'no aoutro vido
Ounté touto péno és finido,
Ounté touto és joyo et soulas ;
Sé ici lou maou nou dévarïo,
Ou Ciel ounté réviourén maï,
Ou Ciel tout anara de biaï :
Dïou réstablira l'Armounïo!

— Lou viel Céban san pénsa maou,
Va pér l'Armounïo!.. Es égaou,

Réprénguè piei d'un plan bagasso :
Se se pò'ici chanja de plaço,
Avan d'ariva ilamoun-d'aou
Aïmarieï ben de chanja'n paou ;
Y'a proun de tem que faou la basso.

Monsieur Boissier, je ne suis qu'un vieux Nimois. — Veuillez m'excuser si je vous parle patois. — Nimes, pour vous recevoir, a mis sa belle veste.—Son gai soleil vous rit partout. — Soyez le bienvenu dans notre ville en fête ! — Paris vous accapare, et tous les honneurs, — qu'il fait pleuvoir sur vous, — en tout vous les méritez. — Mais n'oubliez pas, Monsieur, dans la gloire et la joie,—qu'au pays des *Mazets*, dans lesquels l'anchois est traditionnellement servi, — malgré notre éloignement, nous sommes habitués à vous applaudir comme à vous aimer.

L'HARMONIE

Le vieux travailleur, maître Ponton, — au vieux Pasteur, M. Gardes, — fit un jour : Dimanche au sermon, — vous disiez : « Le Bon-Dieu nous regarde. — Il est bon, juste et donne en son temps, — à chacun ce qui lui revient. » — D'où vient alors que, *pécaïre !* — tout déguenillés, — les travailleurs, — ont peine à manger un morceau de pain, — alors que près d'eux, des oisifs, — font bonne chère, — et

promènent partout, même quand il pleut, — nonchalamment étendus dans leurs voitures, — toujours parés comme ils se rendaient à quelque noce. — Il me semble, dans tout cela, — Hum,! qu'il doit se tricher au jeu. —

— Ponton, le Bon-Dieu est le maître, — quand il fait quelque chose, il sait pourquoi. — Dans la misère comme dans le bien être — Il ménage à chacun son fardeau. Celui qui porte les bas de soie, — a tout de même ses peines de cœur ; — et la fortune n'est pas une barrière — qui arrête chagrins et malheurs. —

L'été, vous allez bien, camarade, — le dimanche pour vous distraire, — entendre sur l'Esplanade, — la musique, quelquefois ?... — Alors vous avez dû remarquer, — que tous les musiciens, en — jouant dans le même morceau, pourtant — ne jouent pas du même instrument, — et que chacun d'eux conduit sa barque... — Tel fait chanter la flûte, — tel autre fait brâmer le rauque trombonne. — L'un souffle dans une trompette, — l'autre lèche une clarinette. — Celui-ci produit un son que l'on entend à peine ; — celui-là tape bruyamment sur la grosse caisse, — en agitant les cymbales. — Et chaque instrument fait son bruit. — *Ta-ra-ta-ta, tu-ru-tu-tu*, *et jin ! et boum !* Notes aigües et notes graves, — bruits langoureux ou sombres ou gais, — se mêlent dans le vent qui passe, — et tout ce mélange produit — un ensemble admirable — qui enchante, berce ou émoustille, — et qui se nomme l'Harmonie...—

Eh bien ! il en est ainsi pour les hommes — Au

grand orchestre de la vie, — Nous avons chacun à faire notre partie. — Ne soyons pas envieux du voisin ; — misère et fortune tout passe, et change de place parfois ; — Le riche va finir à l'hôpital, — le pauvre devient propriétaire ; — l'un dissipe et l'autre amasse. — Dans son orchestre, le Bon-Dieu, — sans prendre conseil de vous ni de moi, — peut par un coup de sa baguette — changer la basse en clarinette... — Mon pauvre Ponton ; en tous cas — puis, tout ne finit pas ici-bas. — Au delà de la mort, il y a une autre vie — où toute peine est finie, — où tout est joie et soulagement. — Si le mal, sur cette terre nous offusque et nous trouble ; — dans le Ciel où nous revivrons, — dans le Ciel tout ira bien; — Dieu rétablira l'harmonie !

— Le vieux travailleur sans penser à mal : Va pour l'harmonie !... C'est égal, — reprit-il avec une flegmatique bonhommie; — s'il est possible de changer de place ici-bas ; — avant d'arriver Là-Haut, — j'aimerais bien de changer un peu; il y a bien longtemps que je suis dans les basses.

La séance a été levée à six heures.

INAUGURATION DES MUSÉES

LE 16 FÉVRIER 1896

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu dans la Galerie des Arts l'inauguration des Musées archéologiques. Dans la salle se pressait la foule des invités. Sur l'estrade on remarquait, à côté de M. Gaston Boissier, président, M. le Maire, M. le Secrétaire-Général de la préfecture en remplacement de M. le Préfet, absent; M. le comte J. de Bernis, député de Nimes; la plupart des notabilités judiciaires, administratives, scientifiques et littéraires, les membres de l'Académie de Nimes, des corps constitués, etc.

M. le Maire prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

« Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, en déléguant M. Gaston Boissier à l'effet de présider, en son nom, la cérémonie d'inauguration du Musée Archéologique de Nimes, a voulu donner un témoignage éclatant de l'intérêt qu'il porte à nos collections antiques. Les Nimois

ont été particulièrement heureux et flattés de voir le Ministère représenté par un homme qui fait si grand honneur à la ville de Nimes ; j'ajoute que cette satisfaction est aussi vive que générale , car celui que nous fêtons aujourd'hui est l'un des nôtres et il jouit du rare privilège d'une gloire indiscutée. Le Nord lui-même applaudit quand il s'agit de M. Gaston Boissier, et pourtant nous savons tous si ce pauvre Midi est souvent calomnié, si on se fait faute de lui reprocher son manque de modération et d'équilibre. Il semble vraiment qu'on ne puisse être du Midi sans exagération ; c'est ce que semblait dire un critique mordant, parfois injuste, aujourd'hui votre collègue à l'Académie-Française , lorsqu'après vous avoir justement loué de savoir mélanger dans une proportion irréprochable , et sans que l'une fasse tort à l'autre, l'érudition et la littérature, après vous avoir proclamé le plus agréable des érudits, il ajoutait que vous étiez aussi le plus tempéré , le plus mesuré , le mieux équilibré des méridionaux.

Méridional ? Mais votre présence au milieu de nous, à défaut d'état civil , nous serait une preuve que vous ne répudiez pas ce titre , vous le critique au cœur chaud , l'archéologue à l'imagination ardente, le lettré à la verve intarissable ! Dépasserai-je moi-même la mesure en affirmant que sous ce ciel toujours pur , sur cette terre couverte des vestiges des Romains, tout vrai méridional porte en lui un ami des lettres, et un ami de l'antiquité ?

Les belles-lettres et l'antiquité !

Vous vous demandiez un jour , à la suite de la fondation des écoles d'Athènes et de Rome , lorsqu'on fut amené à donner plus d'importance aux

études d'érudition, à la philologie, à l'archéologie, à l'épigraphie, s'il n'était pas à craindre que, pour ces nouvelles sciences, on ne délaissât les anciennes. Ne risquait-on pas, à la recherche d'avantages chimériques, de perdre les grâces de l'esprit, la finesse du goût, l'art charmant de composer et d'écrire, par lesquels se sont toujours distingués vos élèves ?

Et vous répondiez avec assurance : Pourquoi cesserait-on de mieux écrire, quand on connait mieux les choses dont on parle ? Est-il donc nécessaire de ne rien savoir, pour avoir de l'esprit ? Et comme conclusion : nous avons conquis une province de plus, nous n'avons rien perdu des autres.

Peut-être pourrions-nous nous vanter aussi de la conquête d'une nouvelle province : Nimes possède dorénavant un Musée archéologique, je devrais dire un ensemble de musées, digne des monuments romains qui font l'admiration de tous, digne de son antique origine, oserai-je dire digne de celui qui, malgré tant de devoirs divers, a bien voulu venir affirmer au monde savant qu'un nouveau centre d'études lui est ouvert.

Nous allons donc vous convier, Monsieur, à une de ces *promenades archéologiques* qui vous sont habituelles, à une nouvelle promenade archéologique à travers nos musées.

Le sol sur lequel a été construite cette Galerie des Arts, que nous devons à la libéralité d'un grand artiste nimois, M. Jules Salles, appartenait en partie à l'ancien Lycée de Nimes. Certain petit élève du Collège Royal se souvient encore des professeurs de l'époque, tous vieux, solennels et ennuyeux ; mais

combien fut rajeunie cette institution, lorsque vous prîtes la place de vos maîtres, les élèves que vous avez formés nous l'ont assez dit. Tous ces souvenirs du passé sont sur le point de disparaître ; les diverses classes qui entouraient jadis la cour d'honneur, transformées et agrandies, sont maintenant occupées par le Musée épigraphique. Le transfert avait été décidé en principe par une délibération du Conseil Municipal, du 7 juin 1889. Mais les fonds ne furent votés que le 19 mai 1893, à la suite de modifications importantes apportées au projet primitif par l'administration actuelle. La dépense s'est élevée à 28.500 fr., chiffre auquel il faut ajouter la subvention que nous a accordée l'État et dont nous sommes redevables au Président de la Commission des Musées scientifiques et archéologiques.

Il m'avait semblé qu'il serait possible, dans cette séance solennelle, d'offrir aux amis des Inscriptions et Belles Lettres une rapide, mais intéressante description des richesses accumulées dans notre Musée épigraphique. Pour cela, je n'aurais eu qu'à céder la parole aux organisateurs du Musée : MM. Maruéjol et Maurin, mieux qualifiés que personne pour faire ressortir la valeur, la beauté, la portée des inscriptions relatant les moindres incidents de la vie publique ou privée de nos ancêtres. Ils ont eu des scrupules d'érudits, que ne sauraient satisfaire des généralisations souvent superficielles, des scrupules de savants trop modestes pour faire l'éloge de leur œuvre. J'ai dû m'incliner et prendre mon parti d'une tâche qui n'était pas la mienne. Mais ils ne m'empêcheront pas de proclamer bien haut les services rendus à la ville et à la science, le concours de tous

les instants qu'ils m'ont prêté, si dévoué, si éclairé jusqu'à ce jour..... exclusivement. Au surplus, je n'ai pas à les consulter sur ce point. J'adresse à tous les membres de la Commission municipale d'archéologie, mais en particulier à MM. Maruéjol et Maurin, mes remerciements les plus vifs et les plus sincères.

La plupart de ceux qui visiteront ces galeries se feront difficilement une idée exacte de la somme de travail qui a été dépensée pendant de longs mois, à arracher leur secret aux pierres, à converser avec ces témoins d'un autre âge, à ressusciter l'antiquité, pièce à pièce, à en faire jaillir les annales de notre histoire locale. Il ne s'agit pas seulement de fixer à l'endroit voulu des pierres plus ou moins précieuses pour le plus grand plaisir des yeux, pour la plus grande commodité de la lecture : il faut suivre un ordre méthodique, il faut déchiffrer les inscriptions, et pour cela connaître toute l'antiquité romaine. A côté de l'érudition qui sait tout ce qu'on peut savoir, il y a place pour l'imagination qui devine, qui complète, qui reconstitue.

J'ai dit les qualités de ceux qui ont bien voulu se charger du soin d'organiser notre musée : ils peuvent être fiers de leur œuvre. Cette science de l'épigraphie n'a pas été créée pour entretenir une simple curiosité de l'esprit : c'est en puisant à la source féconde des documents épigraphiques que M. Maurin a écrit l'histoire de la colonie nimoise à l'époque gallo-romaine, celle des magistratures particulières à notre cité : l'*undécemvirat* et la *præfectura vigilium et armorum* ; ou encore, vous n'avez qu'à lire ou à écouter les descriptions faites par M. Maruéjol

des inscriptions antiques récemment acquises par le Musée pour reconnaître (je me sers de ses expressions) comment le moindre débris peut quelquefois fournir, de la façon la plus inattendue, des renseignements précieux pour l'épigraphie, pour l'onomastique et même pour l'histoire.

C'est qu'en effet, ces centaines d'inscriptions devant lesquelles nous allons défiler tout-à-l'heure sont des témoins irrécusables, puisque contemporains des événements qu'elles relatent et ce n'est pas à vous que j'apprendrai, Monsieur, de quelle utilité a été par exemple, pour l'histoire d'Auguste, le monument d'Ancyre.

Si j'osais me placer à un point de vue plus restreint, mais qui m'est bien plus familier, il me serait aisé d'établir que la science du droit romain a su dégager des inscriptions une foule de textes, de formules avec leurs applications : tel le testament célèbre qui figure dans nos collections.

Je ne saurais avoir la prétention de vous faire, de cette place, un cours d'épigraphie appliquée à Nimes. Qu'il me suffise de vous avertir qu'en entrant dans le musée, vous rencontrerez les inscriptions celtiques si rares et si impénétrables, vaste champ toujours ouvert aux dissertations et aux hypothèses ; vous retrouverez en même temps les divinités officielles communes à tout l'empire et la grande divinité topique *Nemausus ;* vous constaterez l'étendue du culte des Proxumes ; puis vous défilerez devant les grands personnages au *Cursus honorum* plus ou moins développé, les grands cippes de marbre, les flamines, les flammiques, les sevirs augustaux. Dans la salle du fond, au dessus des aigles romai-

nes, sont les marques de potier, les inscriptions du podium de l'amphithéâtre et, contre les murs, les lectures proposées par M. Maruéjol du Xyste et d'une fameuse inscription grecque. Enfin se déroule longuement toute la série des pierres relatives aux professions diverses, pour aboutir à celles du moyen-âge. Les pierres milliaires de la voie domitienne, disposées sous la galerie vitrée, disent les distances, les noms et les titres des empereurs qui les ont établies.

Si du musée épigraphique, nous montons au premier étage, nous allons trouver, en face des salles consacrées au Museum d'Histoire naturelle qu'a si intelligemment organisé M. Clément, la collection des moulages antiques vendue à la ville en 1880 par M. Pocheville. Installée en 1890, elle comprend des reproductions en plâtre des fragments les plus curieux des monuments du Midi de la France : (Cathédrales de Nimes, de Viviers, églises de Saint-Gilles, Pernes, cloîtres de Voiron, d'Aix, etc.) Cette collection comble une lacune, elle fait revivre la période si intéressante du moyen-âge et de la renaissance, du xe au xve siècle.

Les remaniements qu'elle a subis en ces derniers temps, sous la direction active de M. le conservateur Carrière, ont eu pour objet de la présenter au public sous un jour plus favorable.

Tout de suite après, sont exposées les belles réductions en liège de monuments antiques de Pelet. Nous nous sommes conformés aussi strictement que possible aux désirs de Mme Causse Pelet qui a légué à la ville une somme de 6,000 francs, à charge d'en employer les revenus à leur conservation ; rien ne

s'opposera plus désormais à ce que cette nouvelle salle soit visitée, étudiée, mise à profit ; rien ne s'opposera plus à ce que le legs sorte à effet.

Enfin il est une dernière visite inscrite au programme. Après bien des fortunes diverses, successivement enrichie et dépossédée, modernisée et rendue à l'antiquité, la Maison-Carrée renferme actuellement un assez grand nombre d'objets antiques. L'innovation dernière consiste à la consacrer, en grande partie, à la numismatique. L'idée nous est venue de Manduel : le 6 août 1895, le Conseil municipal acceptait, avec reconnaissance, le don que faisait à la Ville M. Goudard de ses monnaies et médailles antiques, dont beaucoup ont été frappées à Nimes et parmi lesquelles on remarque les célèbres Pieds de Sanglier. Le généreux collectionneur avait voulu faire profiter les amateurs de numismatique du résultat de ses recherches, de son expérience. Fort du consentement de ses plus proches parents, il voulait bien se séparer de cette précieuse collection qu'il montrait avec tant de fierté, à la seule condition qu'elle serait exposée et classée par ses soins dans la Maison-Carrée.

Des vitrines étaient nécessaires : nous les avons construites ; la mosaïque ancienne était délabrée comme le dallage qui l'entourait : tout a été remis à neuf. Et comme si ce n'était pas assez de tant de zèle, de tant de libéralité, M. Goudard, sur notre demande, a encore consenti à classer, avec l'aide de quelques numismates désintéressés, la belle collection de la ville ; il a rendu à la lumière ces médailles qui, soigneusement enfermées jusqu'à ce jour dans un meuble solide, n'apparaissaient aux regards

des curieux et des savants qu'après de multiples précautions, qui d'ailleurs ne les ont pas toujours protégées contre les dangers auxquels sont exposés les objets rares et précieux.

Voilà plusieurs mois que M. Goudard se rend tous les jours à Nimes pour rentrer chaque soir à Manduel. Un arrêté municipal vient de lui donner droit de cité chez nous, en l'invitant à recommencer souvent le voyage ; il a été nommé conservateur honoraire du cabinet des médailles.

Et maintenant que j'en ai fini avec le passé, laissez-moi d'un mot considérer l'avenir. Le gouvernement de la République, nous a donné à maintes reprises des preuves de l'intérêt qu'il portait à nos collections ; nous l'en remercions et nous nous souviendrons au besoin des promesses de M. le Ministre des Beaux-Arts : il lui sera facile d'enrichir notre musée lapidaire des moulages des inscriptions célèbres disséminées un peu partout, de nous comprendre dans la distribution d'objets antiques, certain qu'il sera de les voir bien accueillis et utilement installés. Il y aurait mieux encore à faire, il y aurait à subventionner un projet qui consisterait à transformer du tout au tout l'intérieur de la Maison-Carrée, à lui donner ce cachet de grandeur et de suprême élégance qui en fait, à l'extérieur, un monument incomparable.

Et pourquoi ce vœu ne deviendrait-il pas une réalité? Je vous le transmets, Monsieur, et j'ai confiance. »

M. le Maire remet ensuite les palmes académiques à M. Goudard, qui remercie en quelques mots :

MESDAMES, MESSIEURS,

« La numismatique m'a procuré depuis de longues années les plaisirs de choix, les joies de l'intelligence. Il manquait cependant à mon bonheur la certitude de voir un jour le fruit de mes travaux à l'abri des hasards de l'avenir. Aujourd'hui cette assurance m'est donnée et votre présence ici m'en fait apprécier toute la valeur ; je vous en remercie, Mesdames, Messieurs.

Puisse le public prendre goût, chaque jour davantage, à ces curiosités antiques et modernes ! Comment pourrait-il résister à de si nobles et si nombreux exemples ?

La science, même la plus difficile, quand elle est honorée par vos hommages , prend aux yeux de tous un caractère de grandeur et de beauté qui frappe les plus indifférents et attire les esprits sérieux.

C'est pour ces derniers que nous avons travaillé, c'est en leur nom que je me permets de vous dire encore : Mesdames, Messieurs, merci. »

La parole est donnée alors à M. Gaston Boissier, qui se lève au milieu d'unanimes applaudissements,

MESSIEURS,

Je dois d'abord remercier M. le Maire de Nimes d'avoir bien voulu me convier à l'inauguration de votre Musée archéologique, et M. le Ministre de l'instruction publique qui m'a chargé de le représenter à cette cérémonie. S'ils m'ont procuré le plus grand plaisir et le plus rare qu'on puisse faire à une personne de mon âge, ils m'ont rajeuni de plus d'un demi-siècle. Je me retrouve dans ce vieux collège où s'est passée mon enfance, où tout me rappelle ces belles années de jeunesse vers lesquelles on aime d'autant plus à revenir qu'elles s'éloignent davantage. Ces salles, qui abritent vos pierres antiques, je les ai successivement habitées l'une après l'autre, de la sixième à la philosophie. Je les revois par la pensée comme elles étaient, nues et sombres, avec un mobilier scolaire qui datait d'un autre âge. Je remets sur les bancs mes camarades, qui, hélas! ont presque tous disparu; je replace dans leurs chaires mes vieux maîtres, de braves gens, qui m'ont appris ce que je sais. Après ces souvenirs lointains, qui se perdent comme dans une brume, je songe à ces temps plus voisins de nous, quoique fort éloignés encore, où l'autorité bienveillante me renvoya, comme professeur, dans ce lycée où j'avais été élevé. J'y ai enseigné pendant dix ans, dix

années heureuses, où j'ai vécu entouré d'amitiés fidèles, accueilli de tout le monde avec une bonté que je n'oublierai jamais. Je ne saurais vous dire, mes chers compatriotes, à quel point ces souvenirs, qui me semblent d'hier, quoiqu'ils aient plus de trente ans de date, me font encore battre le cœur.

Ce qui ajoute au plaisir que j'éprouve à me retrouver aujourd'hui dans cette maison, c'est la circonstance qui m'y ramène. J'ai contracté envers ces monuments que nous venons y installer une dette que je serais heureux de payer. Ils m'ont appris à connaître et à aimer l'antiquité ; je leur en dois une éternelle reconnaissance. Ailleurs il faut un effort pour s'arracher à son temps et remonter au passé. Chez nous, la chose arrive le plus naturellement du monde. Nous n'avons pas besoin de nous faire Romains ; nous le sommes un peu de naissance. Ces beaux monuments que Rome nous a laissés, nous ne les regardons pas avec les yeux d'un voyageur qui les admire un jour et qui passe ; à force de les voir, nous nous familiarisons avec eux. Nous les avons appropriés sans façon à nos usages, et ils s'y prêtent de si bonne grâce qu'il semble vraiment qu'ils n'aient pas été faits pour autre chose.

Je me souviens qu'à l'époque où j'étais enfant je ne doutais pas que les Romains n'eussent construit les Arènes pour nous permettre d'y donner des courses de taureaux, et je leur en savais beaucoup de gré. De même je n'étais pas éloigné de croire qu'Auguste avait bâti une belle porte dans sa colonie de Nimes tout exprès pour y faire passer les gendarmes.

Lorsqu'avec mes jeunes camarades je jouais dans

les allées de la Fontaine, il me semblait toujours qu'il allait sortir des élégantes galeries du temple de Diane quelque compagnie de chevaliers en tunique ou en toge, se dirigeant vers le Nymphée. Aussi quand, plus tard, j'abordai le *De viris* et que je fus mis en relation avec les hommes d'autrefois, ils ne m'étaient pas inconnus.

Je m'approchai d'eux sans surprise, et il me sembla qu'ils m'accueillaient avec bienveillance; voilà comment je suis entré de plain pied dans la vie romaine. Pour en avoir l'intelligence et le goût, il suffit ici de regarder et de vivre. C'est un privilège de notre pays qu'on peut y devenir archéologue sans le savoir.

Aussi avons-nous plus qu'ailleurs le sentiment de l'étroite parenté qui nous lie aux Romains, et quand nous nous occupons, comme aujourd'hui, à recueillir les débris qui nous restent d'eux, nous comprenons bien que c'est un devoir de famille que nous accomplissons. J'ajoute qu'en même temps nous faisons une chose dont notre ville profitera. Non seulement il est naturel et convenable, mais il utile à une cité de conserver ses vieux souvenirs. Mieux on la connait, plus on l'aime; il faut, pour s'attacher à elle, qu'on sache d'où elle vient, ce qu'elle a fait, comment elle a vécu, surtout si son passé n'a pas été sans quelque gloire. Pensez-vous que les jeunes Nimois de l'avenir ne seront pas fiers de leur pays, quand ils viendront épeler sur les vieilles pierres l'histoire des anciens temps; ils y verront que leur ville tenait une des premières places parmi les grandes cités de la Narbonnaise; que les empereurs, du haut de leur Palatin, avaient les yeux sur

elle, que quelques-uns de ses enfants, qui l'ont quitté pour servir l'État, ont occupé les premiers postes de l'Empire et qu'il y en a même un qui est monté au trône des Césars ; que ceux qui sont restés chez eux ne paraissent pas avoir été fort à plaindre, qu'ils y ont tranquillement et honorablement vécu et que lorsqu'ils peuvent mettre sur leurs tombes que leurs concitoyens les ont élevés aux premières dignités de leur municipe, il semble que rien ne manque plus à leur bonheur.

Vous avez jugé que ces pierres vénérables, qui nous apprennent tant de choses de notre passé, méritaient d'être traitées avec égard, et vous avez eu bien raison. Jusqu'à présent leur fortune a été très variable, elles ont vu un jour un roi de France s'agenouiller devant elles pour les déchiffrer ; mais depuis, quel abandon ! que de misères ! après les avoir laissées pendant des siècles s'effréchir au grand air, on les a transportées de place en place, sous prétexte de les mieux loger.

Les pauvres morts, dont la plupart d'entr'elles recouvraient les restes, avaient un grand souci de leur dernier repos, et nous voyons que, dans leurs épitaphes, ils demandent avec instance au passant de respecter leur sépulture. Il faut avouer qu'on n'a guère écouté ces prières touchantes; non seulement on a jeté leurs cendres au vent, mais on n'a pas même laissé reposer en paix les pierres de leurs tombeaux. Espérons que leurs voyages sont finis et que vous leur avez enfin trouvé une demeure qu'ils ne quitteront plus. Les voilà placés dans un lieu qui leur convient.

Cette maison qui fut pendant quatre siècles l'a-

sile de la science et du travail, parait faite pour elle, et vous n'avez épargné aucune dépense pour les y bien installer. Cette libéralité, qui est du reste dans les traditions de notre ville, vous fait le plus grand honneur, et puisqu'il faut bien qu'au moins en finissant je m'acquitte d'une manière grave de mes fonctions officielles, je suis heureux d'apporter à la municipalité de Nimes et à ceux qui l'ont aidée dans sa tâche les félicitations du ministre de l'instruction publique, et en même temps je leur adresse d'avance les remercîments de tous les savants français et étrangers qui viendront s'instruire ici de la vie antique. »

De longs applaudissements accueillent la fin de ce discours, et M. le Maire annonce qu'on va parcourir les nouvelles salles des Musées. Le cortège visite successivement le Musée épigraphique disposé au rez-de-chaussée de l'ancien *Lycée*, les collections de moulage et d'histoire naturelle des étages supérieurs. Il se rend enfin à la *Maison-Carrée*, où les riches collections de numismatique font l'admiration de tous.

Une foule immense s'entassait sur le passage du cortège et autour des grilles de la *Maison-Carrée*.

BANQUET

Le soir de l'inauguration, un grand banquet de 80 couverts a été offert par souscription à M. Gaston Boissier dans les salons de Durand. Avaient pris part à la souscription les personnes les plus diverses. Les autorités de la ville, la magistrature, le clergé, l'Université, les anciens élèves de M. Gaston Boissier, ses parents et ses amis étaient largement représentés.

Autorités

MM. BONNIER, préfet du Gard. — FABRE, premier président. — NADAL, procureur général. — GÉRARD, recteur de l'Académie de Montpellier. — BONNARIC, inspecteur d'Académie à Nimes. — Le général BERTRAND. — COULON, président du Tribunal civil. — PINE-DES-GRANGES, procureur de la République. — DIDIER, président du Tribunal de commerce. — Raymond POULLE, juge de paix du 1er canton. — SANGUINÈDE, bâtonnier de l'ordre des avocats. — CONSTANT, vice-président du Conseil de préfecture. — JOUVE Daniel, conseiller à la Cour.

Membres de l'Académie

MM. MAURIN Georges. — docteur MAZEL Élie. — REINAUD Émile, maire de Nimes. — CARRIÈRE Gabriel. — MARUÉJOL Gaston. — DAUDET Fernand. — VERDIER-HAVARD. — ROBERT Victor. — GOUDARD. — ROCAFORT Jacques. — DOZE Melchior. — BENOIT-GERMAIN. — BARDON Charles. — BRUNETON Fernand. — l'abbé FERRY Camille. — l'abbé DELFOUR. — CLAUZEL Paul. — LENTHÉRIC Charles. — CHANSROUX Antoine. — De MASQUART Eugène.

Membres de la famille

MM. D'ÉVERLANGE, avoué à la Cour. — Alphonse BOYER, greffier en chef à la Cour. — Louis BOYER, directeur d'assurances. — Pierre FLANDIN, greffier en chef au tribunal civil. — L'abbé FLANDIN. — Pierre DELPUECH. — Louis JALAGUIER.

Anciens élèves de M. Gaston Boissier

MM. MICHEL Louis, conseiller municipal. — ROUSSY Émile, directeur d'assurances. — FAVRE de THIERRENS Ernest, propriétaire. — NÈGRE Alfred, propriétaire. — MANSE Paul, avocat. — MOLINES Ulysse, propriétaire. — MARGAN Ernest, avoué au tribunal. — PICHERAL Alfred, négociant. — DEFFERRE Gaston, avoué à la Cour. — BRET Eugène, négociant. — ROLLAND Édouard, négociant.. — REBUFFAT, officier supérieur en retraite. — TROUPEL Edmond — CAUSSE Albin, président de la Chambre de Commerce.— DUMÉNY Albin, juge de paix.— MORIAU Louis, colonel du 19e d'artillerie. — CAMBON Henri, Conseiller à la Cour, — ABAUZIT Ludovic, Juge au Tribunal Civil. — CARCASSONNE Edgard, Avocat, Président de l'association des anciens élèves du Lycée.

Lycée de Nimes

MM. DARBOUX, proviseur; — MARTINENCHE, professeur; — STROWSKY, professeur; — ROUGE, professeur.

Divers

MM. TUR, architecte. — RAPHÈLE, architecte. — BRUGUIÈRE Louis, notaire. — DE SURVILLE Alfred, propriétaire. — NIER André. — CHAZEL Fernand, propriétaire.— Gérard LAVERGNE, ingénieur. — RICHARD président de la Société artistique et littéraire du Midi. — SAMBUCY André, propriétaire. — SOULAS Paul, avocat. — Georges ARNAUD, banquier. — Ernest ARNAUD, banquier. — LE NOZIÈRE, avocat. — BARBUT Louis, publiciste. — Le docteur REBOUL. — GUÉRIN, notaire. — CABANE DE FLORIAN Léopold, propriétaire.

Ce banquet, sans caractère officiel, a été animé du commencement à la fin par une franche gaieté. Au dessert, a commencé la série des toasts.

TOAST DE M. REINAUD, MAIRE

MONSIEUR,

Deux fois dans la journée, être admis à l'honneur d'être assis à côté de vous, à l'honneur de vous adresser la parole, c'est beaucoup, c'est trop pour moi. Mais du moins, ce soir, j'ai l'avantage de dépouiller, autant que possible, le personnage officiel et de ne représenter que le comité qui a présidé à l'organisation de cette fête intime.

L'idée de ce banquet, comment a-t-elle pris naissance ? en quel lieu ? à quelle heure ? Il serait difficile de le dire, tant elle a été spontanée, tant elle a paru naturelle à tous, dès qu'on a su que vous acceptiez notre invitation de vous rendre à Nimes pour l'inauguration de nos musées.

C'est qu'en effet entre M. Boissier et sa ville natale il y a un de ces liens que rien ne peut briser ;

Entre M. Boissier et l'ancien lycée devenu le musée épigraphique, il y a le souvenir de dix années de collège et de dix années de professorat ;

Entre M. Boissier président de la Commission des musées scientifiques et archéologiques et nos

collections antiques, il y a une dette de reconnaissance ;

Entre M. Boissier et les archéologues, il y a plusieurs volumes appréciés du monde entier et traduits dans toutes les langues ;

Entre M. Boissier secrétaire perpétuel de l'Académie Française et l'Académie de Nimes, il y a une filiation déjà ancienne.

A ces titres divers, que d'amis et d'admirateurs vous rencontrez parmi nous, Monsieur !

Voici les membres de l'Académie de Nimes qui organisaient dès la première heure une séance solennelle en votre honneur ;

Voici les représentants les plus élevés de l'Université venant donner un témoignage d'attachement au Vice-Président du Conseil supérieur de l'Instruction publique ;

Voici les Autorités locales se faisant un plaisir de saluer celui qui est la personnification la plus haute des lettres françaises à notre époque ;

L'archéologie a demandé la place qui lui est si légitimement due ;

La Société artistique et littéraire a voulu avoir la sienne.

Je n'aurai garde d'oublier enfin les anciens élèves désireux de dire toute leur reconnaissance à leur vénéré professeur.

Et voilà comment, sans réclame, sans sollicitation importune, ces tables se sont garnies comme par enchantement.

La délégation officielle est venue ensuite : nous n'avions pas besoin de cette nouvelle qualité pour accentuer un mouvement qui n'avait point été commandé.

Donc ici, rien d'officiel ; pas de divisions, pas la moindre note discordante. Autour de moi et jusqu'au bout de ces longues tables, ce sont des Nimois heureux de fêter l'un des leurs ; ce sont des cœurs qui battent à l'unisson ; ce sont des compatriotes, prenant comme des bons provinciaux qu'ils sont (on vous l'a déjà dit) une part de la gloire de leur compatriote devenu quelque peu parisien.

D'autres, Monsieur, plus autorisés que moi, parleront du professeur, de l'archéologue, de l'académicien, de l'ami ; tel, qui pourrait se trouver plusieurs titres, vous adressera la parole comme ne représentant rien du tout.

Pour mon compte, laissez-moi n'envisager en vous, Monsieur, qu'une qualité (peut-être contient-elle le germe de toutes les autres) je ne veux me souvenir que d'une chose : Nimois vous étiez, Nimois vous êtes resté.

Je lève mon verre à Monsieur Gaston Boissier, Nimois.

TOAST DE M. CLAUZEL

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,

Telle serait, dit-on, la vertu de l'investiture qu'en conférant le droit et l'autorité nécessaires à l'exercice d'une fonction elle pourrait parfois suppléer au défaut des qualités et du talent requis pour la bien remplir.

Depuis le jour où mes excellents confrères de

l'*Académie de Nimes* m'ont fait l'honneur très grand et très inattendu de m'élire *secrétaire perpétuel* de notre Compagnie, je n'ai point senti, je l'avoue humblement, les heureux effets de cette bienfaisante influence. Aujourd'hui, entièrement découvert par l'absence et le deuil de nos chers président et vice-président, plus que personne je regrette que l'un ou l'autre de mes prédécesseurs ne soit pas à cette place.

Pour ne citer que les derniers, presque nos contemporains :

Celui que l'un des plus graves évènements de l'existence humaine vous a rendu particulièrement cher, type de l'honnête homme et du parfait magistrat, savant érudit, lettré délicat et fin. Le *Vir probus dicendi peritus*, il le réalisa tout naturellement, sans avoir besoin d'en chercher le modèle dans les œuvres du célèbre orateur romain qui a rendu sienne, pour ainsi dire, cette formule, et qui fut pour lui l'occasion et l'objet d'études dont se parent nos *Mémoires* académiques (1), comme il est aussi la matière et le titre de l'un de vos livres, des premiers qui fondèrent votre réputation (2). Grâces à Dieu, M. Léonce Maurin n'est point mort tout entier : il se survit parmi nous en ce confrère aimé et estimé entre tous, héritier de ses mérites comme de son nom, qui fait d'ordinaire l'intérêt et le charme de nos réunions.

M. de Clausonne, qui personnifia la justice sur son

(1) Léonce Maurin. — *Études antiques* (*Tullia*, 1857. *M.-T. Cicéron le fils*, 1859) *recueillies et publiées par son fils* Georges Maurin (1884). — V. aussi les *Mémoires de l'Académie de Nimes*.

(2) Gaston Boissier. — *Cicéron et ses amis*.

siège de président à la Cour, et dont les fonctions de *Secrétaire Perpétuel* furent, au gré de notre Compagnie, trop brèves et trop fugitives.

M. l'abbé Azaïs, de si douce mémoire, dont, il y a quelques heures, votre pensée évoquait certainement le souvenir et que vos yeux cherchaient peut-être dans ce vieux lycée, si utilement et si magnifiquement transformé, où il évangélisa, avec tant d'intelligence, de constance et d'ardeur, de si nombreuses générations, aumônier des uns, ami, confident et protecteur de tous.

M. Aurès, dont l'opinion et les travaux faisaient autorité dans le monde des savants, et dont l'âme, au-delà du tombeau, comme celle de M. Germer-Durand, dont le nom ne saurait être oublié en pareilles circonstances, tressaille sûrement d'allégresse au retentissement de ces fêtes consacrées à l'archéologie.

M. Charles Liotard, le plus récemment disparu, dont la physionomie, toute de finesse et de correction, d'urbanité et de bienveillance, a été naguère définitivement fixée, avec tant de ressemblance et de relief, dans le portrait qu'a peint de lui, avec sa palette colorée et son pinceau nerveux et sûr, le cher confrère que je visais tout-à-l'heure (1).

Mais puisqu'enfin, leur succédant sans les remplacer, il faut que je m'acquitte devant vous, je tâche de me réconforter en songeant, Monsieur le Secrétaire-Perpétuel, que l'un des traits les plus saillants et les plus certains du talent véritable, c'est l'indulgence.

(1) *M. Charles Liotard*, notice par M. Georges Maurin (*Mémoires de l'Académie de Nimes*, 1895).

Il me semble, du reste, que, dans cette solennité, qui, par quelques côtés, rappelle ces grandes assises que l'Institut annuellement tient pour la distribution de prix si enviés et si disputés, mon rôle de rapporteur se simplifie singulièrement. D'une voix unanime, tous les lauriers dont nous disposons sont attribués à un seul ; toutes les couronnes que nous pouvons décerner (et combien insuffisantes, toutes ces récompenses, pour tant de mérites !) se placent sur une seule tête : c'est vous seul que d'acclamation nous voulons fêter et glorifier. Et vos titres à notre légitime reconnaissance, à notre admiration respectueuse, sont si nombreux, si universellement connus et appréciés, qu'il paraît oiseux de les exposer et de les faire valoir.

Laissez-moi donc vous remercier brièvement, au nom de l'*Académie de Nimes*, de l'avoir, pour ainsi dire, associée à la munificence ministérielle en la faisant la dispensatrice des largesses gouvernementales. Avec ces faveurs, notre antique Cité, en si bon rang déjà, gagnera quelques places encore vers la première, sur la liste des villes les plus réputées et les plus riches en souvenirs et en collections archéologiques.

Nous vous remercions d'avoir, de façon si spontanée et si bienveillante, accédé à notre commun et vif désir de vous voir présider l'inauguration officielle de nos nouveaux musées. Vous voulez bien vous souvenir et vous avez daigné nous marquer que l'*Académie de Nimes* est la première qui vous ait fait l'honneur de vous admettre dans son sein. Cet honneur, vous le lui rendez au centuple par l'éclat que l'illustration rapide et sans cesse progres-

sive de votre nom, inscrit parmi ses membres, projette sur toute la Compagnie.

En consentant d'une manière si aimable à dérober, pour nous les consacrer, quelques heures à vos impérieux devoirs et à vos précieux travaux, vous nous avez montré une fois de plus que, chez les natures d'élite comme la vôtre, l'esprit n'étouffe point le cœur.

Quelque honneur qu'il y ait à représenter officiellement un ministre dans une cérémonie publique, vous avez, en recevant notre affectueuse et timide invitation, dû éprouver la satisfaction bien naturelle de vous savoir prié pour vous-même ; et en vous décidant vous avez sans nul doute cédé à la perspective de cette multiple joie de revoir, dans ce trop rapide voyage vers nous, le berceau de votre enfance et le théâtre de vos premiers succès ; votre famille, qui ne se lasse pas d'honorer son pays et dont certains membres, plus spécialement favorisés par la nature, comptent parmi les plus nobles figures et les plus illustres enfants de cette Cité (1) ; vos anciens élèves, devenus les hommes que vos brillantes et fructueuses leçons ont si bien formés pour les luttes et les victoires de la vie ; vos amis, tous ceux qui ont la bonne fortune de vous approcher ; vos admirateurs, tous ceux qui vous connaissent...., et votre renommée, qui s'étend partout, vous fait, à l'encontre du proverbe, prophète même en votre pays.

(1) M. Gaston Boissier est allié aux familles :

Dans la branche paternelle : d'*Everlange*, avoué à la Cour d'appel de Nimes, ses frères et fils.

Dans la branche maternelle : *Alphonse Boyer*, avocat, *le grand Boyer* ; *Ferdinand Boyer*, ancien député ; leurs petits-fils et fils ; *Flandin*, greffier du tribunal civil ; *Théodore* et *Henry Boyer* ; *Meynier* ; *Delpuech* ; etc., etc.

Dans cette ville, où, sans être maintenant ni plus vifs, ni plus profonds qu'autre part (car le temps a marché, le temps qui estompe et apaise tout; il fuit sans relâche et sans retour), les dissentiments ont toujours des apparences plus accusées, et les divisions des manifestations plus énergiques, l'invincible attrait de votre personne, le prestige irrésistible de votre caractère et de votre talent auront, en ces jours de fêtes incomparables et inoubliables, opéré ce prodige de grouper, autour du représentant le plus élevé et le plus autorisé de la République des Lettres, qui est bien sans contredit la meilleure des Républiques, et dont on peut toujours prononcer le nom sans flatter ni choquer personne, et d'unir vos concitoyens de toutes les catégories, fonctionnaires et particuliers, civils et militaires, prêtres et laïques, sans distinction d'opinions et de croyances, dans un profond sentiment de respect, d'admiration et de reconnaissance pour celui qui nous vaut cette heureuse et rare fraternité, dans le même amour, celui du bien, la même religion, celle du beau, le même culte, celui de l'esprit.

Un convive des plus souhaités, le chantre inspiré de *Calendal* et de *Mireille*, nous manque au dernier moment. Si le *brave* Mistral était là (je dis *brave* pour imiter son langage), nous aurions la joie de pouvoir contempler à la fois le Midi avec le Nord (vous en êtes devenu, sans cesser de nous appartenir), la Provence avec le Languedoc, en somme toute la gloire littéraire de la France. Un engagement qu'il n'a pu éluder l'a empêché d'accepter notre invitation précipitée.

« Mais je m'unis de cœur, m'écrit-il, à la mani-
« festation que vous organisez en l'honneur de Mon-
« sieur Gaston Boissier, une des gloires de votre
« Cité. Je vous prie de transmettre toutes mes sym-
« pathies à l'académicien illustre dont les travaux
« ont éclairé et rehaussé notre passé romain et nos
« origines latines. »

A une certaine époque, paraît-il, tout se terminait, en France, par des chansons.

Du temps de Séguier, notre glorieux ancêtre, l'éloquence et la poésie seules faisaient les frais des fêtes académiques.

En notre fin de siècle plus pratique, je ne dis pas plus matérielle, nous sacrifions encore aux Muses, chacun, bien entendu, dans la mesure de ses moyens. Mais nous ajoutons au programme de nos séances exceptionnellement solennelles un numéro, celui dont nous nous acquittons à cette heure avec tant d'entrain.

Donc, en vertu de ce nouvel et joyeux usage, permettez au très modeste *secrétaire perpétuel* de l'Académie de Nimes, la sœur cadette, de lever son verre en l'honneur du très éminent *secrétaire perpétuel* de la grande sœur, l'Académie française.

TOAST DE M. GÉRARD

M. le Recteur rappelle que lors des fêtes du VIe centenaire de l'Université de Montpellier, ce fut M. Gaston Boissier qui prit la parole, au nom de

l'Institut de France. L'Académie universitaire de Montpellier est heureuse aujourd'hui de le saluer dans sa ville natale, près de ce lycée, dont il fut, durant de longues année, l'élève, puis le maitre. Les Universitaires nimois sont doublement ses compatriotes ; car l'Université est aussi une patrie. D'ailleurs, M. Gaston Boissier a uni lui-même dans ses œuvres le souvenir et la marque de ses deux patries : il a porté à leur plus haut degré les plus brillantes et les plus rares des qualités universitaires, et il les a colorées, vivifiées par ses qualités de Nimois et de méridional : enfant, il croyait déjà voir les figures des anciens Romains errer dans les Arènes, autour de la Maison-Carrée ; grand écrivain, il les a ressuscités dans ses livres, il a retrouvé le secret de leur âme et de leur art.

M. le Recteur boit à M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, ancien élève, ancien professeur du lycée de Nimes.

TOAST DE M. CARCASSONNE

MONSIEUR, et permettez à un vétéran de votre rhétorique d'ajouter CHER PROFESSEUR,

Au nom des Anciens Elèves du Lycée de Nimes, je vous souhaite la bienvenue.

De longues années déjà nous séparent du jour où vous avez quitté notre lycée ; mais, si infatigable était votre sollicitude, si communicative votre

science, que tous vos élèves vous font retour de ce qu'ils savent et conservent de vous le souvenir le plus fidèle et le plus reconnaissant.

Que vos leçons étaient attrayantes ! quelle ardeur au travail ! quelle émulation vous saviez susciter dans nos rangs ! quelle attention provoquaient chez nous vos patientes recherches et vos chaleureuses improvisations !

Méridional par la verve et le coloris, homme du Nord par l'application et la mesure, quel maître mettait en relief les beautés de notre langue avec plus de compétence et de goût ?

Ces souvenirs de notre jeunesse ont un tel charme, Monsieur, une telle fraîcheur qu'en les rappelant j'oublie que je vous parle et suis tout prêt à vous écouter.

Votre enseignement a porté ses fruits, je me plais à le dire, dussé-je en l'affirmant offenser la modestie de mes condisciples et évoquer la mémoire aimée des amis qui ne sont plus.

Depuis que Paris vous a attiré à lui, Paris qui prend à la province ses hommes d'élite et ne lui permet pas même de garder ses plaisirs, depuis lors, vous avez parcouru une glorieuse carrière.

La parole et la plume ont été tour à tour les instruments assouplis et dociles de vos pensées où le culte du bien s'est toujours fleuri de la passion du beau et du vrai.

Aussi les dignités, les honneurs ne sont-ils venus à votre rencontre que précédés du suffrage des lettrés et des érudits.

Monsieur, tous vos élèves, disons plus juste, tous vos concitoyens, ont applaudi à votre élévation. Vous

en avez pour gage, les manifestations cordiales qui se multiplient autour de vous ; tous aussi se réjouissent de votre venue.

Votre présence témoigne avec vérité que Nimes, votre pays natal, n'est pas seulement la vieille cité romaine ardente aux jeux du cirque, mais la ville française attentive à tous les progrès, accessible à toutes les idées généreuses, ouverte à toutes les œuvres de l'esprit.

Monsieur, au nom des Anciens Élèves du lycée, je me fais une fête de lever mon verre en votre honneur.

TOAST DE M. GABRIEL CARRIÈRE

MONSIEUR,

Des voix plus autorisées que la mienne vous ont exprimé l'estime et la sympathie dont vous êtes entouré en cette ville qui vit éclore les premières manifestations de votre science et de votre talent.

A tant de souvenirs évoqués par ceux dont vous êtes resté le maître vénéré, permettez-moi d'ajouter l'hommage de tous ceux qui, vous connaissant par vos œuvres, sont flattés de voir aujourd'hui au milieu d'eux l'homme de bien qu'une fête de l'esprit a rendu pour quelques instants à sa ville natale.

En acceptant de M. le Maire les délicates fonctions de conserver et d'augmenter les richesses archéologiques installées dans nos musées, j'ai beaucoup compté sur la collaboration des esprits cultivés qui

dans notre département s'intéressent à la résurrection de ce passé que vous avez si bien su éclairer et faire aimer.

M. Maruéjol et M. Maurin m'ont promis, le concours de leur savoir, tandis que le zèle éclairé de M. le Maire et la générosité du Conseil Municipal poursuivaient le noble projet d'assurer aux vestiges du passé, recueillis par des mains pieuses, un asile à jamais inviolable.

Je vous demande, M. le secrétaire perpétuel de l'Académie française, avec le secours de vos conseils, de nous continuer cette sollicitude dont vos compatriotes ont déjà éprouvé les bienfaits, quand il s'est agi de faciliter la création de nos musées.

Messieurs, je lève avec vous mon verre à la santé, à la longue et heureuse vie de notre illustre compatriote, en souhaitant que chaque année son retour au pays natal nous rappelle la date mémorable de cette fête.

TOAST DE M. MARIUS RICHARD

MESSIEURS,

« La Société littéraire et artistique du Midi,» qui est heureuse et fière d'avoir comme président d'honneur notre illustre compatriote M. Gaston Boissier, m'a chargé de la représenter au milieu de vous.

Nous sommes, les « jeunes » du Midi — et vous ne pouvez qu'être heureux de l'entendre, à cette heure où le scepticisme semble devoir glacer l'âme du peuple de France — nous sommes les gardiens

fidèles de notre langue primitive, de nos vieilles coutumes, de nos traditions qui contiennent toute la noblesse de notre race et toute sa poésie dans l'avenir.

Nous avons fondé notre association pour résister au tourbillon de décadentisme qui nous entraîne, et à l'action fascinatrice du centre qui semble devoir tout absorber.

Nous luttons pour la liberté de l'esprit. On a fini, à force de centraliser, par remplacer chez nous l'instinct par le mécanisme ; — à force d'uniformiser, on a entamé l'âme du peuple. Nous sommes fermement disposés à rester, pour chanter, au bord de notre nid. Pourquoi serions-nous obligés, pour élever la voix dans le grand concert de la pensée humaine, de quitter notre milieu ? Nous voulons arracher le peuple à la funeste influence des stupides beuglants et des lamentables chansons fin-de-siècle, et le rendre à la joie des fécondants baisers et à l'amour de sa terre salubre.

Voilà notre mission. Nous ne sommes pas un parti nouveau venant se jeter dans la mêlée sociale.Nous faisons la guerre à des idées et non à des hommes. Nous sommes les chevaliers de la joie, fils des troubadours, qui chantons ce qu'il y a de grand et de beau sous le blanc soleil, et dont les voix sauront se taire une fois le rêve réalisé.

Une jeunesse sans idéal n'est qu'une vieillesse vicieuse. Il y a eu, — il est encore — un temps maudit où les carrières tablaient sur les haines.Des jeunes gens allaient, front bas, dans les sillons — productifs souvent — des ataviques rancunes.

Le chantre immortel de *Mireille* a sonné le réveil

d'indépendance intellectuelle. L'enthousiasme et l'idéal ont refleuri sur la terre de Provence, et nous allons, avec l'énergie des âmes libres, à la conquête de l'avenir resplendissant où tous les hommes dans la cité, où les cités dans la province et les provinces dans l'État seront unis et groupés d'après une même loi d'affinité et d'amour.

« Je bois à la renaissance du Midi — pour la gloire de la Patrie Française. »

TOAST DE M. D'ÉVERLANGE

Monsieur le Secrétaire perpétuel
et très honoré Cousin,

Dans les jours de joies publiques, quand une grande cité se lève pour acclamer un de ses enfants, la famille de l'homme illustre, sur le passage duquel tous les fronts s'inclinent, disparaît et s'efface devant l'enthousiasme général.

Il ne me resterait donc qu'à garder le silence si la Commission qui préside à nos belles fêtes n'avait estimé qu'après avoir entendu des voix éloquentes et autorisées louer votre grande science et votre glorieuse carrière dans les Lettres , il ne vous déplairait pas de voir un citoyen obscur, mais dans les veines duquel coule un peu de votre sang, se lever à son tour et vous saluer en vous rappelant les liens sacrés qui vous unissent à la ville de Nimes.

C'est un grand honneur pour moi de me trouver ainsi auprès de vous l'interprète des Boyer, des

Flandin, des Jourdan, des Delpuech, des Meynier, des Jalaguier, des Ferry, de tous ceux qui sont unis à vous par les liens de la parenté, et de vous exprimer nos sentiments de profonde et respectueuse affection.

Bien avant qu'il reçût de vous un éclat désormais ineffaçable, le nom que vous portez figurait parmi les plus honorables et les plus populaires de Nimes et de Vauvert.

La famille Boissier ne date pas d'hier.

Pendant deux siècles vos pères se sont succédé dans cette magistrature notariale qui, sous l'ancien régime comme dans notre France moderne, a été souvent la source de fortes races. Elle a compté, en outre, de vaillants soldats dont quelques-uns versèrent leur sang pour la patrie, et des ecclésiastiques distingués qui, eux aussi, servirent leur pays dans les rangs de l'Église.

Le jour de votre naissance, dans cette modeste maison de la place de la Belle-Croix, il parut à tous que vous étiez vous-même destiné à former un nouvel anneau de cette chaîne depuis si longtemps ininterrompue et à consacrer votre vie aux devoirs d'obscures fonctions. — Quel dommage c'eût été pour les Belles-Lettres et pour vous-même !

Mais dès les premières heures de votre jeunesse, vous ne trouvâtes plus à vos côtés celui qui en aurait été le guide et l'appui.

Votre mère restait veuve avec deux enfants, votre sœur et vous ; elle vous consacra désormais sa vie tout entière ; elle devina en vous un esprit ouvert aux plus grandes choses ; elle comprit qu'en compensation à de bien cruelles épreuves, la Providence

avait placé auprès d'elle un trésor. Elle s'initia à vos travaux d'écolier, dès l'aube matinale, vous vous trouviez bien souvent assis ensemble devant votre petit bureau, et c'était en savourant ses tendresses maternelles, ou réconforté par ses encouragements, que vous commenciez d'ordinaire vos laborieuses journées.

Vous m'en auriez voulu de ne pas placer au milieu de cette fête la figure de cette femme incomparable.

Vous lui devez une grande part de ce que vous êtes ; vous avez eu l'ineffable consolation de voir sa vie se prolonger assez pour qu'elle ait été le témoin de vos premiers succès et qu'elle ait pu entrevoir, avant de quitter ce monde, la grande place que son fils y occuperait un jour.

Voilà ce que fut votre mère.

A côté d'elle se rencontrèrent deux hommes qui pressentirent également votre glorieuse destinée ; j'ai nommé votre oncle, Alphonse Boyer, et Léonce Maurin.

Quel puissant encouragement que l'exemple de celui que nous appelons toujours au Palais «le grand Boyer ! » Quel ascendant devait avoir sur votre nature ardente celui qui est si justement considéré comme le plus grand avocat que notre Midi ait jamais produit, dont la voix, éteinte depuis trente ans, vibre encore à l'oreille de ceux qui l'ont entendue, ne serait-ce qu'une fois ! Il était de plus un ami éclairé des arts. C'est à sa judicieuse esthétique et à son action sur le Conseil Municipal de l'époque, que nous devons le tracé de l'Esplanade et de l'avenue Feuchères, si harmonieuses dans leurs proportions, et à ses ef-

forts auprès du pouvoir central, la fontaine monumentale de Pradier, que le monde entier nous envie.

Le second, Léonce Maurin, était à la fois un magistrat du plus haut mérite et un lettré consommé ; ce fut sans effort qu'il vous communiqua l'admiration qu'il avait toujours professée pour l'antiquité, et en particulier pour Cicéron. L'affection qu'il ressentit pour vous se resserra par les liens les plus doux ; vous devintes son fils, un fils dont naturellement il se montrait très fier.

De cette union, prématurément brisée, il est resté une amitié qui ne s'est jamais démentie entre Georges Maurin et vous; celui qui tient si brillamment la place de son père dans les rangs de l'Académie de Nimes, et dont le cœur, quoique récemment meurtri par la plus cruelle des épreuves, est toujours vibrant, continue à vous aimer comme son frère.

Voilà ce que vous devez à la cité dans laquelle vous êtes né ; vous avez acquitté votre dette avec usure, en ajoutant une page glorieuse à son histoire.

Aussi est-ce un sentiment de reconnaissance en même temps que d'admiration qui a inspiré à tous ces belles fêtes ; elles seraient incomplètes si nous n'y mêlions le souvenir de la noble compagne de votre vie et celui de vos enfants.

Permettez-moi donc de franchir par la pensée le seuil de ce Palais de l'Institut, dont les suffrages de l'Académie vous ont confié l'honneur et la garde, d'y pénétrer jusqu'à votre foyer, de dire respectueusement à ceux qui l'honorent et l'embellissent, qu'ils nous appartiennent aussi, et de leur demander d'aimer un peu notre bonne ville en se souvenant que, de par vous, ils sont tous plus qu'à demi-Nimois.

TOAST DE M. ROCAFORT

MONSIEUR,

Au nom de la *Revue du Midi*, l'une des plus importantes de province (nous avons le droit d'exagérer : Tarascon n'est pas si loin!), au nom de tous les collaborateurs, historiens, littérateurs, érudits et savants, qui viennent chaque jour plus nombreux se grouper autour de nous, je vous adresse un salut plein de respect et d'admiration.

Il vous agréera d'autant plus que nous ne sommes pas une coterie, si avouable fût-elle. Comme nous avons pour principe de nous abstenir de toute polémique politique ou confessionnelle, il y a parmi nous des écrivains de tous les partis et de tous les cultes. On m'a même affirmé, mais je n'en suis pas sûr, qu'il y en a qui ne sont d'aucun culte ni d'aucun parti.

Mais le ciment qui nous réunit tous, c'est l'amour des lettres et des arts, la passion de tous les souvenirs historiques qui se rattachent à Nimes et à la région, l'habitude de la courtoisie, et la certitude anticipée que, chez nous, tout ce qui est respectable sera toujours respecté.

C'est au nom de ces hommes, Monsieur, — et parmi ces hommes il y a des dames — que je bois en votre honneur, en l'honneur de notre maître à tous pour l'art d'écrire et de penser.

TOAST DE M. DE MASQUARD

MESSIEURS,

S'il est une santé qui s'impose partout et toujours c'est celle de la mère nourricière des nations.

Profitons de la présence parmi nous de notre éminent compatriote pour le charger d'obtenir de l'illustre assemblée dont il est le secrétaire perpétuel qu'elle donne pour sujet à son prochain concours ou à ses constantes préoccupations, la recherche d'un remède capable de sauver la pauvre agonisante que ses propres enfants, les ruraux, abandonnent de plus en plus chaque jour.

Mais, me dira M. Boissier, ce n'est pas notre affaire, le rôle de l'Académie est surtout de récompenser la vertu ! A quoi je répondrai avec Mgr Ireland, prélat américain et socialiste : pour cultiver la vertu, il faut avoir de quoi diner. Or , si nous laissons périr la vieille mère nourricière, bientôt personne n'aura plus de quoi dîner, ne pourra plus cultiver la vertu et l'Académie Française perdra la plus utile de ses attributions.

Sans le relèvement de l'agriculture, aucune réforme n'est possible. Nous voulons supprimer les intermédiaires, trop nombreux, diminuer les fonctionnaires, abolir les octrois, réduire ou supprimer les armées permanentes, etc. De tous ces bras laissés sans emplois, qu'en ferez-vous ?

Le culte exagéré de Mercure nous a donné une société où l'honnête est trop souvent forcé d'agir

en coquin pour gagner sa vie ; il faut créer une société où le coquin soit obligé d'être intègre pour vivre. Cette société, nous ne pourrons l'obtenir qu'avec le retour du culte de l'honnête Cérès.

Je bois à l'Académie Française, à M. G. Boissier et à l'Agriculture.

TOAST DE M. MARTINENCHE

Mon Cher Maitre,

Ceux d'entre nous qui représentent quelque chose viennent de rendre un hommage délicat à tout ce que vous représentez. Voulez-vous me permettre maintenant de prendre humblement la parole au nom de ceux qui ne représentent rien du tout ? Ceux-là ne laisseront point leurs noms gravés dans les registres municipaux. Comme ils ne sont point des trente-six lumières de notre cité, ils ne peuvent pas prétendre à une immortalité nimoise. Comme ils n'ont fondé ni revue locale, ni société d'esthètes ou de ruraux, aucun groupe sympathique ne portera à leurs funérailles une couronne d'honneur. Sur la tombe d'aucun d'eux un député ne viendra dire : « C'était un vieux républicain. » Et pour aucun d'eux, on ne débaptisera la ruelle de la Gaude ou la rue du Puits Couchoux.

Mais, vous le savez, mon cher Maître, il faut, pour faire rayonner les gloires nobles et grandes comme la vôtre, plus et mieux que l'estime des gens graves et des autorités. Les éloges des personnages officiels

semblent toujours prêtés à titre de revanche. L'admiration des humbles, de ceux « qui font la basse » dans les concerts intellectuels, voilà le don véritable, car il est désintéressé. Aussi m'a-t-il semblé que vous prendriez plaisir à entendre monter vers vous la voix de ces lecteurs obscurs qui vous seront toujours reconnaissants de leur avoir fait par vos livres l'aumône de votre esprit.

Ils ne vous savent pas moins gré d'avoir bien voulu choisir notre ville pour daigner y venir au monde, et surtout de ne l'avoir pas oubliée depuis.

Dans cette Italie antique où vous avez tant vécu, on n'inaugurait pas, et pour cause, de musées épigraphiques. Mais les grands hommes d'alors ne dédaignaient pas plus que vous d'assister aux fêtes littéraires de leur cité natale et d'y prononcer des discours. C'est ainsi que Pline le Jeune vint adresser à ses concitoyens une aimable allocution pour inaugurer la bibliothèque qu'ils devaient à sa générosité. Sa ville s'appelait Côme, et elle avait, ainsi que la nôtre, des platanes et une fontaine. Nimes n'a rien à lui envier. Elle a aussi son grand homme pour présider à ses solennités archéologiques. Votre modestie m'interdit de le nommer, mais soyez assuré que ses livres ont rendu plus de services que la bibliothèque de Pline le Jeune. Nous n'étions, avant de les avoir lus, que des demi-Romains. En les lisant, nous le sommes devenus tout-à-fait, et nous avons pu, grâce à eux, conserver un peu de notre vieille originalité. Laissez-moi donc, au nom de tous ceux chez qui votre souvenir s'éveille chaque fois qu'ils passent devant la Maison-Carrée ou le Temple de Diane (et ces fois-là sont nombreuses), laissez-

moi lever mon verre en l'honneur de Gaston Boissier, de Nimes et aussi de l'Académie Française.

En réponse à ces toasts, M. Gaston Boissier s'est exprimé à peu près en ces termes :

Mes chers compatriotes,

On vient de rappeler le proverbe qui dit que nul n'est prophète en son pays. Ce proverbe ne m'inquiète guère : je n'ai jamais souhaité être prophète ni dans mon pays, ni ailleurs. Mais j'avoue que j'ai beaucoup désiré d'être estimé et aimé à Nimes. Votre accueil si cordial, si sympathique, me prouve que tous mes désirs sont accomplis.

De tous les éloges dont vous m'avez comblé, je n'en veux retenir qu'un. — Oui, j'ai beaucoup travaillé. Quand je regarde en arrière, je ne trouve guère de journée, dans ma vie passée, qui ait été inoccupée. Il est vrai que je n'ai pas eu grand mérite à travailler ; j'ai toujours fait ce que j'avais plaisir à faire. J'ai choisi le métier auquel je me sentais le plus propre. J'ai aimé mes fonctions ; j'ai eu ce bonheur, le plus grand et peut-être le plus rare, que mon devoir ne m'a jamais coûté de peine à remplir. Aussi ne me suis-je jamais laissé tenter par la politique, par la fortune ou par les agréments de la vie. Je suis resté dans la voie où j'étais heureux de

marcher ; et, comme je ne m'en suis jamais détourné, j'y ai marché très vite. Si vous saviez comme on peut aller loin, quand on va droit ! Les récompenses que j'ai obtenues me sont venues d'elles-mêmes, je ne les ai jamais cherchées avec ardeur, je les ai tranquillement attendues, et quelquefois même elles m'ont fort étonné. Je suis resté dix ans à Nimes, sans réclamer aucun avancement, et quand il a fallu en partir, je demandais la chaire de la faculté d'Aix que Prévost-Paradol venait de quitter ; on me répondit en me donnant la rhétorique de Charlemagne. Le 1er janvier 1864, en ouvrant l'*Officiel*, j'y trouvai ma nomination de maître de conférences à l'École Normale : M. Duruy m'avait ménagé cette surprise. Depuis que le monde savant avait bien accueilli mes travaux, je songeais à l'Institut, mais mon ambition n'allait pas plus loin que l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres. Comme un siège y était vacant, vers 1874, j'allai trouver M. Guizot et lui demandai sa voix : « Je ne vous la donnerai pas, me répondit-il : je vous garde pour l'Académie Française, » et sans me demander autrement mon opinion, il se mit en mesure de m'y faire arriver. — Puisque j'ai prononcé le nom de M. Guizot, laissez-moi y insister. Depuis Antonin le Pieux, c'est le plus glorieux des enfants de Nimes. Je me demande si nous ne sommes pas un peu ingrats pour sa mémoire. Donner son nom à une rue, est-ce suffisant à une époque où l'on prodigue les bustes et les statues ? Quant à moi, j'ai toujours conservé fidèlement son souvenir ; le seul droit que j'avais à ses bontés, c'était d'être né dans le même pays que lui. Ce titre a suffi pour me concilier sa bienveil-

lance. Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, d'avoir associé son nom à cette fête.

Un mot pour finir. En visitant les villes industrielles du Nord, il m'a semblé que Nimes ne leur était pas tout à fait semblable. Ce qui fait la différence entre elles, c'est qu'au goût des affaires, notre cité a toujours su joindre un certain goût des lettres et des arts. Quand je suis venu ici comme professeur, j'ai trouvé, dans les élèves, une intelligence éveillée, une vive curiosité, l'amour et le sens de la littérature. On était fort surpris, à Paris, d'apprendre que, dans la rhétorique du lycée de Nimes, il y avait toujours des vétérans, et chez les amis que je fréquentais, que d'esprit, que de verve, que de problèmes soulevés et quelquefois résolus ! Autour d'une table du café Peloux, au bruit des dominos et des verres, sous l'œil bienveillant du poète Reboul, qui devinait ce qu'il ne comprenait pas, on parlait philosophie et sciences, on traitait des questions économiques, sociales ou littéraires. Je me souviens que mes amis de l'École Normale, quand ils passaient par Nimes pour aller en Italie ou en Grèce, ne revenaient pas de trouver aux extrémités de la France, une telle élite de gens distingués, tant d'activité d'esprit, tant de connaissances, tant de vie.

Ces traditions, mes chers compatriotes, il nous les faut conserver,— continuons à mêler le goût des lettres et des arts au souci des affaires ; ne renonçons pas à ce mélange de l'esprit pratique et de la vertu intellectuelle. Il a fait jusqu'à présent le caractère original de notre pays ; il en fera toujours la prospérité et l'honneur.

La fin de cette improvisation a été accueillie par une salve d'applaudissements. Notre illustre compatriote a certainement emporté un profond souvenir de l'accueil très cordial qui lui a été fait pendant ces deux jours passés dans sa ville natale, où il était venu présider les fêtes archéologiques. Nous terminerons le compte-rendu de ces fêtes par la reproduction d'une poésie dédiée à M. Gaston Boissier par M. Chansroux, qui a été empêché au dernier moment de venir au banquet, où il se proposait de la lire :

A MONSIEUR GASTON BOISSIER

HONNEUR ET GLOIRE !

Labor improbus omnia vincit.

Cité des Antonins !... dans tes murs glorieux
Venu de l'antique Lutèce
Où passe sur les Arts le souffle de la Grèce,
Un de tes nobles fils te grandit à nos yeux !

Il revient triomphant ! — et, pleine de tendresse,
Sous l'azur d'un ciel radieux
Tu relèves ton front, par nos puissants aïeux
De chefs-d'œuvre immortels illuminé sans cesse !

Il t'aime ! et son amour te fait rougir d'orgueil.
Unissant un sourire à ton splendide accueil,
Ton Académie orgueilleuse,

Avec des lauriers d'or à ton soleil fleuris,
Lui tresse une couronne : — et celle de Paris
D'un pareil hommage est heureuse !

A. Chansroux.

LE MUSÉE DE LA MAISON-CARRÉE

La gloire de Nimes est dans ses monuments romains. Ceux d'entre eux qui ont échappé aux dévastations des hommes nous donnent une idée de la splendeur qu'offrait l'ensemble de la Nimes antique. Témoins grandioses de ses origines, ils illustrent ses promenades du reflet d'un passé où la civilisation moderne a trouvé le principe de son émancipation et de son esthétique.

L'art romain n'est autre chose que l'art grec appliqué à des conditions nouvelles, et il doit toute sa beauté à l'hellénisme dont il découle. Les Grecs furent les modèles des Romains, comme ils sont devenus les nôtres, pour le salut de la pensée.

La Province romaine avait été, par Marseille et ses colonies, une terre d'influence grecque. Rome la dota libéralement de somptueux édifices, dont Nimes possède, avec Orange, les mieux conservés. L'Italie et l'ancien monde romain nous les envient.

La Maison-Carrée est le plus riche et le plus élégant de ces édifices. Voilà dix-neuf siècles que le soleil de la Narbonnaise dore de ses rayons les délicates sculptures de sa frise et de ses colonnes corinthiennes. Les tons noirs, gris et or de sa chaude patine se fondent en taches harmonieuses. C'est le passé qui se dresse dans sa magie saisissante.

Construite sous Auguste, elle fut dédiée aux princes de la jeunesse Caius et Lucius César, fils d'Agrippa, aux termes de l'inscription que Séguier restitua, sur l'insistance de Ménard, d'après les trous de scellement des lettres de bronze, restés au fronton du temple.

Les Barbares respectèrent la Maison-Carrée, comme les Arènes, le Temple de Diane, la Porte d'Auguste et la Tourmagne. Le moyen âge en fit un hôtel de ville. Il perça des fenêtres et fit des remaniements intérieurs qui ébranlèrent beaucoup le monument. Plus tard, un particulier l'acheta contre une vieille maison et y adossa une masure, non sans l'endommager. La famille de Brueys acquit la Maison-Carrée pour en faire une écurie. En 1670, elle la vendit aux Augustins, qui en firent une église. En 1691, on abattit les masures qui s'appuyaient sur elle et la masquaient. En 1720, le cardinal Alberoni, passant à Nimes, s'écria qu'elle méritait d'être conservée dans un étui d'or. En 1744, par les soins de Séguier, elle fut consolidée. La Révolution fit entrer l'ancien temple romain dans le domaine public et l'administration du département du Gard y tint ses séances. Depuis, on a refait la toiture et le stylobate, on a créé la belle place de la Maison-Carrée et la rue Auguste. En perçant la rue de la Banque, on a encore complété les facilités d'accès au monument et augmenté le nombre de ses aspects en perspective.

Devenue, dans le courant de ce siècle, un musée de tableaux, la Maison-Carrée reçut, en 1882, les inscriptions lapidaires, aujourd'hui si bien installées à l'ancien lycée. Enfin, cette année même, une as-

semblée brillante, sous la présidence de M. Gaston Boissier, vient d'inaugurer dans l'antique cella les diverses collections dont j'ai à parler.

Les mosaïques et le pavé ont été restaurés, mais les murs rouge pompéien attendent des fresques d'un caractère historique, et le plafond des caissons d'un style en harmonie avec le monument. L'intérieur de la cella est de lignes imposantes.

La sculpture, la céramique, le mobilier funéraire, les objets de bronze et la numismatique y sont représentés, cette dernière d'une façon particulièrement brillante, avec le médaillier de la ville et la collection Goudard.

La sculpture nous offre un enfant jouant ou luttant avec un serpent (marbre), un grand buste de femme au profil très pur, rappelant la célèbre tête sans nez, d'Arles (pierre), un torse de femme (marbre), un beau torse d'homme (fragment de bas-relief en marbre), des jambes d'enfant (marbre), une tête de femme à la coiffure nouée sur le sommet de la tête (marbre), et enfin la Vénus de Nimes, trouvée en plus de cent morceaux rue Pavée, en 1873, et décrite par M. Lenthéric dans une artistique brochure. Ce sont les objets les plus remarquables.

La céramique nous présente une longue file de vases et de plats décorant l'étagère qui fait le tour de la cella, à trois mètres de hauteur. Des amphores reposent à terre le long des murs. Sur les vitrines placées contre les murailles, des antéfixes, des vases grecs peints à personnages mythologiques ou homériques, des coffrets en terre cuite aux bas-reliefs retraçant des combats. A l'intérieur de ces vitrines, de beaux fragments de poterie samienne,

ornés de bas-reliefs, des vases de verres de toute forme, aux belles irisations, de menus objets d'os et d'ivoire, trouvés dans les tombeaux, des lampes historiées, dont l'une reproduit au moment le plus passionnel l'épisode du cygne et de Léda.

Il y a de fort beaux objets de bronze. Une vitrine placée immédiatement à gauche en entrant, contient un trésor de bijoux gaulois de ce métal, bracelets, colliers (l'un en perles d'ambre), disques ajourés, etc. Dans les vitrines des murailles, ustensiles, amulettes, représentations phalliques, sonnettes, haches, patères, strigiles, lampes et statuettes de bronze. A signaler une anse étrusque de grand style ornée d'une Méduse. Elle a été donnée au musée par M. Foulc, et la pareille est au Louvre. M. Héron de Villefosse l'a publiée il y a peu d'années, avec héliogravure. A signaler encore une œnochoé publiée par M. Aurès ; une très belle lampe ciselée dont le bec est surmonté d'une souris, qui semble surveiller la flamme ; une petite aiguière à l'anse hardie et au galbe élégant ; une statuette du dieu gaulois au marteau, publiée par M. Flouest ; l'extrémité ciselée d'un timon de char. Deux glaives de bronze ont tout l'air d'être faux. Leur présence devra servir d'avertissement contre les achats imprudents.

Le médaillier de la ville occupe les vingt vitrines horizontales qui s'alignent du côté gauche de la cella, tandis que la collection Goudard occupe vingt vitrines semblables et symétriques placées à droite. Ces deux collections forment l'ensemble le plus important du musée de la Maison-Carrée.

Le médaillier de la ville a été longtemps pres-

que inaccessible au public, et renfermé dans un antique meuble de sûreté qui ne l'a pas empêché d'être dévalisé en 1848. Il vient d'être classé par M. Goudard, aidé de M. Nier, suivant une méthode d'exposition précédemment appliquée par M. Goudard à sa collection. Les monnaies ou médailles sont placées dans la cuvette de petits cartons carrés, mobiles, indépendants les uns des autres, s'alignant dans les vitrines et en tapissant le fond. Ils portent l'indication de la pièce logée dans la cuvette, dont le diamètre est en rapport avec la pièce. En tête de chaque série monétaire (familles, empereurs, rois, municipes, etc.), est un carton qui la dénomme.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans le médaillier de la ville, ce sont les monnaies des empereurs romains et les monnaies grecques.

La première partie comprend un as coulé et un as frappé, à la tête de Janus.

La seconde est consacrée aux familles romaines ou monétaires de la République. La plupart des pièces sont d'argent. A signaler le dromadaire de la gens Aemilia, l'éléphant de la gens Julia, et un portrait de femme dans la famille plébéienne Fonteia.

La troisième partie est consacrée aux empereurs romains et à leurs femmes. Elles se distingue par l'abondance des pièces, le nombre des auréus, et les revers curieux des grands bronzes.

Deux têtes d'Octave (argent) sont charmantes de jeunesse et d'intelligence. Deux revers d'argent au taureau cornupète révèlent, par la noblesse du dessin et la vigueur du modelé, des coins grecs. Un

bronze d'Octave rappelle à s'y méprendre les monnaies du premier consul Bonaparte, qui aimait mieux voir ses graveurs s'inspirer des coins romains que de ses propres traits. Beaux bronzes d'Auguste, de Livie, d'Agrippa. Un Tibère d'argent au nez crochu laisse une impression peu sympathique. Magnifique revers d'un grand bronze de Tibère au char orné de sculptures et attelé de quatre chevaux.

Bronze de Drusus. Beau bronze d'Agrippine, femme de Germanicus. Grand bronze de Claude à patine marron. Néron, au cou épais, a des grands bronzes aux revers compliqués et formant une véritable composition. Je citerai le revers du *Congiarium primum datum populo*. Néron est assis sur une estrade placée à gauche. Sur le même plan, un homme assis fait une distribution à un autre homme qui monte un escalier au bas duquel est un enfant. Derrière l'homme assis, la statue de Pallas casquée, debout, tient une haste de la main gauche et une chouette sur la main droite, qui est tendue. Devant lui, la Libéralité debout tient une tessère.

Beau portrait de Vespasien (grand bronze). Superbe auréus du même empereur avec le taureau cornupète au revers. A remarquer des bronzes de Titus et de Domitien, un Nerva d'argent, des Trajan d'argent et d'or. Grand bronze de Trajan au revers du pont du Danube. Un bateau sous le pont. Auréus de Plotine, femme de Trajan. Grand bronze d'Hadrien, au revers du navire avec des rameurs allant à gauche. Auréus du même empereur au revers de la louve allaitant Romulus et Rémus. Auréus de Sabine, femme d'Hadrien; d'Aelius et d'Antonin. Un moyen bronze d'Antonin présente au revers une

truie accroupie. Un grand bronze offre au revers Rome assise tenant une Victoire et une haste ; son coude gauche est appuyé sur un bouclier posé sur une proue. Autre grand bronze au revers d'Antonin assis à gauche sur une estrade ; derrière lui, le préfet du prétoire debout ; devant, la Libéralité debout, tenant une tessère et une corne d'abondance ; au bas de l'estrade, un homme debout tendant les mains. Il y a encore d'autres revers très intéressants.

Auréus de Faustine, femme d'Antonin. Auréus et grand bronze de Marc Aurèle, aux cheveux frisés. Auréus de sa femme Faustine. Un aureus et de beaux bronzes représentent Lucius Verus. Auréus de Commode. Le revers d'un grand bronze de Commode représente Marc Aurèle et Commode assis à gauche sur une estrade; derrière eux, le préfet du prétoire. Devant, la Libéralité debout, tenant une tessère et une corne d'abondance ; au bas de l'estrade, on voit un homme qui en monte les degrés et tend son vêtement pour recevoir les pièces de monnaie que la Libéralité y répand.

Auréus de Pertinax, très rare, cet empereur n'ayant pas régné trois mois. Auréus de Didius Julianus, encore plus rare, celui-ci n'ayant régné que soixante-six jours. Cette pièce ne vaut pas moins de 800 francs. Auréus et moyen bronze très vivants de Septime Sévère, au profil commun. Julia Domna, sa femme, a une coiffure soigneusement ondulée. Auréus de Caracalla. Bronze de Julia Paula, femme d'Élagabale.

Rien de bien remarquable ensuite jusqu'à deux grands bronzes de Trajan Dèce. L'art monétaire est

en grande baisse à partir de ce moment jusqu'à la fin de l'empire et n'intéresse plus que les numismates de profession. Auréus barbares de Théodose Ier, d'Honorius et de Valentinien III.

Nous arrivons au Bas Empire avec des auréus d'Arcadius. La plus curieuse des autres pièces byzantines est concave, de forme carrée, aux coins arrondis, et dorée. Il y a deux personnages sur la face concave et un sur la face convexe. Ils sont nimbés et indistincts.

Nous voici aux monnaies celtibériennes. Belle monnaie d'argent d'Emporiae. Béziers, Narbonne, Perpignan, sont représentés par des bronzes barbares.

La Grèce apparaît, avec d'admirables monnaies d'argent. Elles ne sont pas encore identifiées dans la vitrine, mais on peut saluer au passage une monnaie de Syracuse, au revers de la tête de cheval, résumé des merveilleux quadriges d'Evainetos; un tétradrachme d'Athènes, au revers de la chouette; des monnaies de Corinthe au revers de Pégase; un délicieux coin de Métaponte, au revers de l'épi, et bien d'autres nobles et radieuses têtes de déesses.

Avec les monnaies gauloises nous trouvons représentées Vienne, Lyon, Marseille, Toulouse, Nimes.

Viennent ensuite les monnaies des rois de France, avec de nombreuses pièces d'or et d'argent, puis les monnaies féodales, où figurent l'évêché de Maguelone et Raimond V, comte de St-Gilles.

Dans les états de l'Europe moderne, à signaler une grande pièce d'argent de Ludovico Manin, le

dernier doge de Venise (1790), avec le lion de saint Marc, et une belle médaille d'or de Cromwel, au milieu de bien d'autres monuments dignes d'attention.

Dans le numéro de février 1896 de la *Revue du Midi*, j'ai décrit la belle collection que M. Goudard a si libéralement donnée à la ville de Nimes, et qui, je l'ai déjà dit, occupe le côté droit de la cella. Je ne puis aujourd'hui que renvoyer à mon article pour l'étude des périodes grecque, romaine, médiévale et moderne dans cette collection. Cependant elle contient une partie qui n'a pas d'équivalent ailleurs, la magnifique série des monnaies nimoises, et l'importance en est telle, que je dois m'y arrêter de nouveau, pour ne pas être trop incomplet dans une revue de l'ensemble des collections de la Maison-Carrée. Le plus simple est de reproduire ce que j'en ai dit, en m'excusant de cette répétition forcée.

« Après les monnaies des Volkes Tectosages et Arécomiques, nous arrivons aux monnaies de Nimes, le *clou* de la collection. Elles sont de coin gaulois, grec ou romain, Les coloniales impériales sont de trois émissions, abondamment représentées. La huitième vitrine est remplie par les monnaies nimoises, qui débordent même sur les vitrines voisines. Toutes sont en bronze. Elles présentent toutes des différences, portant, soit sur les légendes. soit sur les têtes d'Auguste et d'Agrippa, soit sur le crocodile, ses dents, le palmier, etc. Contremarques, globules, points, les moindres détails ont été relevés par M. Goudard dans ses étiquettes. Certaines pièces sont très rares, comme celle à l'Agrippa barbu *sans grènetis*. La différence de

ton des patines, allant du vert clair au vert presque noir, la beauté de certains coins, l'amusant détail du crocodile enchaîné au palmier, de la couronne et des bandelettes qui flottent, rendent cette vitrine particulièrement attrayante.

» Au milieu, à la place d'honneur, formant un groupe d'étoiles de première grandeur, sont trois ou quatre pièces d'une insigne rareté, les bizarres médailles dites *Pieds de sanglier*. On n'en connaît, dans le monde entier, que douze d'authentiques : deux conservées au Cabinet de France, deux à M. Goudard, aujourd'hui données à la ville de Nîmes, une à M. le marquis de Valfons, une au médaillier de la ville de Grenoble, une au British Museum, une au musée impérial de Berlin, une à la bibliothèque de Colmar, une en Autriche, au musée de Saint-Florian, une à M. Adolphe Ricard, aujourd'hui léguée à la ville de Montpellier, une au musée Calvet, à Avignon.

» Un exemplaire du musée de Saint-Germain et un exemplaire du cabinet royal de Copenhague ont été reconnus faux, à la suite de comparaisons provoquées par M. Goudard. On consultera avec profit, sur ces étranges médailles, terminées par un pied de sanglier qui sort obliquement du contour, les belles publications avec planches dans lesquelles M. Goudard les a étudiées en grand détail (1). Ce domaine lui appartient en propre. C'est grâce à ses efforts persévérants que l'inventaire des exemplaires exis-

(1) *Notice sur les médailles dites Pieds de sanglier*. Toulouse, 1880.
Supplément à la Notice, etc. Toulouse, 1882.
Appendice au Supplément à la Notice, etc. Toulouse, 1884.

tants a été dressé. Il a réuni tous les textes relatifs à ces monuments et a fait connaître les opinions des hommes compétents qu'il a interrogés. Ces textes et ces opinions sont contradictoires, et par conséquent ne nous apprennent rien. Cette patte de sanglier qui sort de la médaille, dans le plan de celle-ci, ressemble tant bien que mal à un manche de patère. L'ensemble a l'aspect d'un jambon. Les médailles authentiques sont frappées, jamais coulées. Elles portent, comme les monnaies de Nimes, d'un côté, les têtes d'Auguste et d'Agrippa, de l'autre le crocodile. La collection Goudard contient quatre exemplaires, deux authentiques, un douteux et un faux.

« M. Goudard a raconté, dans ses *Notices*, l'histoire des divers exemplaires connus. C'est une histoire passionnante. Le 9 mars 1876, il acquit d'un propriétaire de Vaison un pied de sanglier de la première émission du premier type, trouvé à Vaison au mois de janvier précédent. Mais que d'émotions avant de tenir la bienheureuse pièce ! Le propriétaire était d'un maniement si difficile, que M. Goudard séjourna trois jours à Vaison sans pouvoir se montrer. Il fallut repartir sans la pièce et charger un tiers de la négociation. Le 18 mars 1878, il acquit de M. Carbonnel, de Nimes, un autre pied de sanglier de la deuxième émission du second type, trouvé en 1844, rue de la Lampèze. M. Carbonnel, en creusant des fondations à cette époque, avait découvert le *Castellum Divisorium* de l'aqueduc romain, et, dans le canal de sortie des eaux, avec une grande quantité de monnaies romaines, la précieuse médaille. Pendant trente-quatre ans il refusa de la

vendre, au grand désespoir des collectionneurs. M. Goudard finit par triompher de son obstination. Voilà comment la ville possède maintenant deux monuments numismatiques tout-à-fait hors de pair.

» L'exemplaire de Montpellier a été trouvé, en 1864, à Saint-Christol-lez-Alais, par un berger.

» L'exemplaire d'Avignon vient d'Orange. Celui de M. le marquis de Valfons vient de Beyrouth. Il a fait partie du Cabinet de France, qui l'a échangé contre une médaille unique (Flacilla).

» Tous les pieds de sanglier connus sont de coins différents, comme les diverses monnaies nimoises de la collection.

» Sur les monnaies nimoises, le crocodile a un air débonnaire qui tourne au comique, lorsque le zèle du graveur a orné de dents le *dessus* de la mâchoire supérieure. Dans la réalité, le crocodile est un animal redoutable, à l'œil petit et au corps effilé. Pourquoi les crocodiles dorés des grilles de la fontaine et le crocodile sculpté de la tour du Lycée ont-ils, eux aussi, un aspect paterne et bon enfant ? C'est qu'on s'est inspiré du monétaire romain, qui a gravé un type assez fantaisiste, au corps gros et court, à l'œil énorme, intermédiaire entre le saurien véritable et la Tarasque ».

C'est un jour glorieux pour la ville de Nimes que celui où elle a consacré, dans le plus beau temple de l'époque romaine, ces collections où la céramique, le marbre, le bronze, l'argent et l'or nous apportent le vivant témoignage de l'antiquité.

Ed. Bondurand.

LA PREMIÈRE SALLE

DU MUSÉE ÉPIGRAPHIQUE DE NIMES

Nous possèdons enfin, dans le local de l'ancien lycée à la Grand'Rue, un musée spécialement affecté à nos inscriptions, si nombreuses et si intéressantes. La collection avait été installée jadis, au palais des beaux-arts (1). MM. Germer-Durand, Aurès et Albin-Michel, secondés par les membres de la commission archéologique, (1879-80), avaient apporté à ce travail, des soins au-dessus de tout éloge. La compétence incontestée de pareils organisateurs, avait fait du musée épigraphique nimois, un musée modèle. Ces précieux monuments, d'un passé cher à tant de titres, aux habitants de Nimes, ne demeurèrent pas longtemps en place. Dès 1881, l'ancien Hôpital-Général, devenu *Palais des Beaux-Arts*, subissait une nouvelle transformation, et servait de point de départ aux vastes constructions du nouveau Lycée. Les vieilles pierres prirent, non sans quelque dommage, le chemin de la Maison-Carrée. Les

(1) Ce palais occupait une partie du lycée actuel.

unes entrèrent dans l'ancien temple, et purent, à l'abri des injures du temps, attendre des jours meilleurs ; les autres, moins fortunées, furent condamnées à rester en plein air autour du monument.

La gelée a commis de trop nombreux ravages ; plusieurs textes se sont effrités, et ont à peu près disparu. Cependant, hâtons-nous de le dire, comparée à ce qui reste, la perte est petite. Nimes peut être encore fière de ses richesses épigraphiques, et le visiteur se trouvera heureux de rencontrer en bon ordre, tant de souvenirs authentiques de ceux qui furent nos ancêtres, par le sang ou par la civilisation. La cité romaine revit dans toutes ces pierres, avec le caractère glorieux de ville très-opulente et très-populeuse, que lui donnent les actes du martyre de saint Baudile. Elle revit aussi avec sa qualité de ville religieuse, vouée au culte du dieu Nemausus, elle revit enfin avec les marques certaines de son origine celtique.

Voici précisément, en entrant dans la première salle, à la gauche du visiteur, un chapiteau celtique, d'une lecture difficile, au premier abord. Cette salle est consacrée aux *inscriptions religieuses*, il s'agit donc d'un souvenir pieux. C'était une habitude des Celtes, de dédier aux divinités, des chapiteaux, qu'ils ornaient d'une inscription ; celui-ci a été trouvé sur les bords de la Fontaine de Nimes. La face supérieure est percée de trois trous de scellement, dont l'un garde encore du plomb ; ils ont servi à retenir un groupe de statues, comme semble l'indiquer la dédicace, où, pour notre compte (1),

(1) Les lecteurs de la *Revue* comprendront parfaitement, que nous nous abstenions ici, de toute discussion technique.

nous lisons : « *Karta, Bidillanoviacos, dede ma-* « *trebo namausicabo, bratoude* » — Karta de Bé- « dilhan, a dédié (ce monument) aux Mères nimoi- « ses, par leur ordre. »

Ce culte des Mères, était très-répandu dans les Gaules ; des visions mystérieuses hantaient les esprits, portés à voir partout l'intervention des divinités. *Nil novi sub sole*, les hommes ont toujours eu besoin du surnaturel, et l'ont recherché dans tous les temps, et sous toutes les latitudes. Ajoutons, avec M. Aurès, que les dimensions de ce chapiteau répondent exactement, aux prescriptions sacrées, relativement à la puissance des nombres impairs, *numero deus impari gaudet*. Les Nimois gallo-romains, ont suivi fidèlement cette tradition pythagoricienne ; la construction des Arènes, nous le prouve surabondamment. Les dimensions de l'amphithéâtre, établies en pieds romains donnent les résultats suivants :

Ellipse intérieure c'est-à-dire formée par le sol de l'Arène.	le grand axe mesure 20 fois 13 pieds. le petit axe mesure 12 fois 13 pieds. le grand rayon mesure 10 fois 13 pieds. le petit rayon mesure 6 fois 13 pieds.
Ellipse extérieure c'est-à-dire formée par la façade.	le grand axe mesure 34 fois 13 pieds. le petit axe mesure 25 fois 13 pieds. le grand rayon mesure 17 fois 13 pieds. le petit rayon mesure 13 fois 13 pieds.

L'intervalle entre ces deux ellipses, c'est-à-dire la partie occupée par les spectateurs, mesure *sept* fois *treize* pieds. Le public était ainsi doublement

protégé, par la solidité du monument, et par la puissance tutélaire des deux nombres fatidiques : *sept* et *treize*. Et qu'on ne croie pas, qu'une pareille superstition était l'apanage du vulgaire, ou d'un petit nombre, c'était la foi universelle de l'antiquité. « *Imparem numerum observari, moris est* (1), dit Végèce, dans son traité de l'*Art militaire*. D'ailleurs, à cette fin scientifique du XIXe siècle, combien nombreux sont ceux qui redoutent le nombre *treize*. Autrefois on l'aimait, aujourd'hui on l'abhorre, la puissance mystérieuse demeure, malgré les conclusions de la saine raison, du simple bon sens.

Mais revenons à nos inscriptions. Cette digression, était nécessaire, puisqu'un bon nombre d'entr'elles sont disposées sous l'empire de cette loi mystérieuse des nombres.

Les autres inscriptions celtiques, ne nous apprennent rien de plus que celle de Karta aux Mères nimoises. Leur dédicace comprend seulement le nom du dévot reconnaissant, avec la mention spéciale, que c'est bien sur l'ordre de la divinité, que sa piété a élevé un monument.

Au-dessus des inscriptions celtiques, on a placé quelques monuments du *Dieu au maillet*, gardien des forêts, le *Silvain* des Romains. La dévotion aux bois sacrés était grande, dans les Gaules. Le nom seul des *druides*, suffit à rappeler l'influence qu'exerçaient sur l'esprit de nos ancêtres, la profondeur mystérieuse des sombres et hautes futaies. La petite dimension de ces autels, indiquent qu'ils

(1) L'usage exige que l'on garde le nombre impair (liv. 3, ch. 8.).

appartiennent à la catégorie des laraires, ou foyers domestiques, sortes de chapelles privées, destinées au culte des aïeux. La présence du chien auprès du dieu, était un symbole d'attachement et de fidélité, au souvenir des morts.

A droite de la porte d'entrée, nous trouvons un des nombreux *autels à la roue*, que les archéologues ont découverts dans le midi de la France. Les Celtes avaient le culte des forces de la nature. La plus terrible manifestation de ces forces est sans contredit le tonnerre, avec ses roulements qui rappellent le bruit sourd et saccadé d'un char, courant sur une route mal pavée. L'éclair ressemble à une flèche ou à un javelot, au fer brillant, qui traverse les airs. A la roue, symbole du tonnerre, on joignit un faisceau de flèches ou de javelots. Dans les représentations artistiques les hastes sont en ligne brisée ; dans les sculptures primitives ou imparfaites les hastes demeurent intactes, en ligne droite. L'autel à la roue est donc un monument au dieu du tonnerre.

Il est regrettable que notre musée ne possède pas au moins le moulage d'un des nombreux cippes appelés *fulgur conditum*, et dont le Gard compte plusieurs spécimens authentiques : le premier fut jadis donné par Séguier à l'Académiede Nimes, et se trouve encore encastré dans le mur de l'ancien hôtel de l'Académie, rue Séguier, dans la partie regardant le jardin. L'inscription porte : FVLGVR·DIVOM·CONDITUM. « *foudre de Jupiter* (c'est-à-dire tombée pendant le jour) (1) *enterrée* ».

(1) La foudre tombée pendant la nuit était attribuée à Summanus, dieu étrusque des orages de la nuit, auquel les prêtres Arvales offraient des moutons noirs, lorsqu'un arbre avait été frappé de la foudre.

L'antiquité païenne voyait partout l'action de la divinité. Le tonnerre lui semblait le plus terrible de ses messagers Quand la foudre frappait un point du sol, un tombeau devait être élevé sur le point atteint par le feu du ciel, et ce lieu devenait sacré. Le ministère du prêtre était requis pour accomplir les rites de l'expiation, et suivant que la propriété visitée par le terrible messager, était publique ou privée, la cérémonie intéressait la cité ou la famille. L'inscription : FVLGVR·CONDITUM, indiquait à tous la consécration du lieu, où le prêtre avait enterré la foudre. Ce terrain était maudit, et le pâtre évitait avec soin de laisser son troupeau s'en approcher.

Voici maintenant, dans l'angle de la salle, près de la fenêtre, un singulier monument, de couleur jaunâtre. C'est un moulage en plâtre d'un autel, trouvé en 1816, dans notre faubourg d'Avignon, près de la rue Cotelier, chez le bourreau de Nimes. L'acheteur le fit porter à Lyon, dont il orne aujourd'hui (1896) le musée lapidaire. Le bas-relief, occupant le milieu du cippe votif représente un personnage debout, la tête couverte d'un pan de robe, comme il convient à un sacrificateur. Sa main droite tient une patère au-dessus du trépied sacré. L'inscription s'adresse « *aux Lares Augustes* » AVGVS·LARIBUS· Les dédicants de l'autel s'intitulent : CVLTORES·VRAE· FONTIS. S'agit-il de prêtres chargés du culte de la fontaine d'Eure, ou de simples dévots reconnaissants ?

Le dieu *Nemausus* avait sa source jaillissant dans la cité, la nymphe *Ura*, moins puissante, y conduisait ses eaux par l'aqueduc du Pont-du-Gard, dont

une branche, débouchait à la Fontaine. N'était-ce pas une parenté légale, par adoption ? Les deux divinités méritaient des hommages reconnaissants. D'ailleurs les dévots se sont toujours partagés en deux groupes principaux : celui de partisans du culte pompeux, offert aux dieux supérieurs, officiels, et celui des amateurs de la piété cachée, humble et douce, telle que nous la représente la nymphe *Ura*, en face du puissant et officiel *Nemausus*. Notre préférence est donc de reconnaître dans les dédicants de notre inscription, « *les dévots de la nymphe Ura*, autrement dit *de la fontaine d'Eure*. »

Ces dévots ne se rencontraient pas seulement à Nimes. Un bandeau de pierre, engagé au-dessus d'un puits, dans le mur du jardin, attenant à la cour d'entrée, au château d'Uzès, nous offre une inscription non moins intéresante que celle des *cultores* nimois. Ce linteau fut trouvé, nous dit Ménard (1), tout auprès de la source d'Eure, au commencement du XVII[e] siècle. C'était un lettré que le vieux Sextus Pompeius surnommé *le voûté*. Après avoir bâti un petit temple à la *nymphe Ura*, il voulut que la pierre portât, aux générations futures, le témoignage de sa reconnaissance, en deux distiques, où tout exprès il a introduit des archaïsmes, pleins de charmes :

Sextus Pompeius, dictus cognomine Pandus,
Quoius et hoc ab avis, contigit esse solum,
Aediculam hanc, nymphis posuit, quia sœpius ussus
Hoc sum fonte senex, tam bene quam juvenis.

« *Sextus Pompeius appelé par surnom Pandus*

(1) *Hist. de Nimes*, vol. VII, p. 133 (1[re] édition).

« (voûté) *possesseur de ce fonds, par héritage de ses* « *ancêtres, a élevé ce petit temple, aux Nymphes de* « *cette fontaine, dont j'ai souvent fait, tant dans ma* « *jeunesse que dans ma vieillesse, un salutaire* « *usage.* »

Nous pensons que Sextius Pompeius vivait avant la captation de sa chère source, appelée à venir par le Pont-du-Gard, dans la grande ville, suppléer à l'insuffisance des eaux de Nemausus. La mort lui évita sans doute la douleur de se voir exproprié pour cause d'utilité publique. Mais revenons à notre musée.

Dans le trumeau des deux fenêtres, on a disposé avec un soin infini, sur des étagères, de petits autels fort intéressants, auxquels est échu le nom de « *proxumes* » du titre donné aux divinités, à qui elles s'adressent. Il est évident que ces cippes minuscules ont été destinés aux laraires ou chapelles domestiques ; leurs dimensions indiquent l'intimité du culte familial.

M. Aurès a consacré à l'étude des divinités *proxumes* un long mémoire qui, en 1870, obtint le prix de 1.000 fr. à l'Académie de Montpellier. Voici les conclusions de ce remarquable travail :

1° Les Proxumes sont des divinités locales, particulières aux Volces Arécomiques, les plus anciens habitants de notre région nimoise.

2° Les Proxumes sont des génies féminins, représentant les Mânes des aïeules divinisées, à titre de protectrices de la famille.

3° Les Proxumes ne doivent pas être regardées comme de vraies divinités, ce sont de simples *génies* intermédiaires, sortis de l'humanité, et élevés

par la mort jusqu'à l'intimité des dieux. Leur culte n'a jamais été célébré en public, il n'est jamais sorti des laraires, ou tout au moins de la propriété privée.

Un autel de grande dimension (1^m,50 sur 0^m,58), occupant le milieu du panneau que nous venons de visiter (1) a motivé les derniers mots de la troisième conclusion. C'est un vrai monument dont la grandeur paraît convenir à un autel public, plutôt qu'à un autel de laraire. Il est probable que *Attia Prima*, la dédicante de ce cippe, l'avait élevé dans son jardin. Les dieux intimes n'étaient pas tous enfermés dans la chapelle domestique, et dès lors, les grandes lignes du cadre commandaient des dimensions capables de s'harmoniser avec les hautes silhouettes des arbres, et des longues chaussées des allées.

Mais, revenons aux petits autels des *proxumes*, alignés sur des étagères, entre les deux fenêtres de la salle. L'autel qui porte : « *proxumis suis Cornelia Cupita*, (2) » fut trouvé à Nimes en 1768 et acheté par Fléchier de St-Julien, neveu de Fléchier, évêque de Nimes. L'autel de *Paterna*, ne nous dit pas davantage, si ce n'est que la dédicante était fille de Carus et que son petit monument a été fait, en exécution d'un vœu. Les autels de *Bituka*, d'*Anicia*, de *Calvina*, d'*Urassia*, et de *Gratus* expriment la même pensée. Remarquons en passant que sur les *huit* autels aux proxumes, *sept* ont été dédiés par des femmes, toujours et partout plus portées que les hommes, à la pratique des choses religieuses,

(1) Entre la porte et la fenêtre.

(2) « *A ses proxumes*, *Cornelia Cupita*. »

et plus particulièrement au culte des souvenirs intimes de la famille.

Au-dessus des proxumes, nous devons attirer l'attention des visiteurs, sur un petit monument en marbre blanc, ayant probablement servi de base à la première colonne d'un édicule votif.

Ce piédestal fut trouvé, en 1747, en creusant les fondations d'une maison, au chemin de Sauve, près de la Fontaine. L'inscription est gravée sur une surface de 0m24 de hauteur et 0m12 de largeur, en caractères très nets. On y lit :

Andusia...... — Anduze,
Brugetia...... — Bruyès, aujourd'hui Brueis, comm. d'Aigaliers,
Tedusia ...... — Théziers,
Vatrute....... — Vié-Cioutat, sur la *Droude*, à St-Hilaire de Brethmas,

·VGERNI....... — *(ont souscrit)* à Beaucaire.
Sextant (io).. — Substantion, dans l'Hérault, comm. de Castelnau-lez-Lez,
Briginn (ones). — Brignon,
Statumae..... — Seynes,
Virinn (ae) ... — Vedrines, comm. de Vauvert,

·VCETIAE ..... — *(ont souscrit)* à Uzès.
Segusion (es). — Suzon, comm. de Bouquet,

A gauche des deux noms : *Ugerni* et *Ucetiæ*, sont percés deux trous de scellement, qui ont dû servir à fixer un ornement en bronze, une feuille de lierre, par exemple, pour donner à ces deux noms gravés en gros caractères, une distinction méritée soit par l'importance des villes : Beaucaire et Uzès, soit par

l'abondance des souscriptions recueillies. En effet, ces noms semblent être le commencement d'une liste de localités arécomiques ayant souscrit, pour l'érection d'une statuette à une divinité inconnue. Quel était ce dieu ? peut-être Nemausus. Le plus embarrassant de l'inscription, c'est la division de ces groupes de quatre localités, rangées sous l'hégémonie de Beaucaire (Ugernum) et d'Uzès (Ucetia). Il est impossible d'accepter une subordination administrative ou militaire ; ne pourrait-on pas attribuer cette coordination à l'initiative privée de dévots fervents, qui de Beaucaire, d'Uzès, etc., etc., ont réuni entre leurs mains des souscriptions, provoquées et recueillies par eux, dans ces divers pays, pour des raisons de relations purement personnelles. C'est dans ce sens que nous traduisons ce texte mystérieux (1) ! ! !

Au-dessous de la fenêtre, nous devons remarquer la dédicace d'un autel votif *aux bois sacrés* ; il fut trouvé en 1760, « *à la carrière qui est près de l'Écho de Nimes*, » c'est-à-dire au-dessus de la Fontaine, près du mas Moléry, où jadis résonnait un écho fort célèbre, aujourd'hui disparu, grâce à l'exploitation de la carrière. Nous y lisons : « RUFINA, « LUCUBUS, V. S. L. M. — *Rufina, aux bois sacrés, « avec reconnaissance, en accomplissement de son « vœu.* » Cette dévotion reconnaissante aux bois sacrés, nous fait penser au martyre de saint Baudile.

(1) M. Maruéjol, de l'Académie de Nimes, voit dans ce groupement, une division administrative du service des postes. Le sens serait que les relais d'Anduze, de Brueys, de Théziers et de la Droude sont à la charge de Beaucaire, etc. Le monument ne serait pas autre chose qu'un indicateur, donnant au public la réglementation des courriers.

L'apôtre de Nimes arriva un jour de sacrifice solennel, offert aux bois sacrés (1), fête en grand honneur chez les descendants des vieux gaulois, adorateurs de Teutatès, sous la forme du chêne majestueux, et pleins de confiance en la vertu surnaturelle et curative du gui, coupé avec un faucille d'or, dans la nuit de la 6e lune après le solstice d'hiver.

Voici, immédiatement posée sur le pavé, une dédicace *au dieu Lédenon*, en latin *Letinnoni.* Cette pierre fut trouvée au village de ce nom. Elle nous apprend que *les Nimois ont ordonné d'élever ce monument* (un autel sans doute) *au dieu Letinno , bon et généreux.* Letinnoni b(*ono*) op(*ifero*), imper(*averunt*) poni Nemausenses.

LETINONNI·B·OP·
IMPER·PONI
NEMAVSENSES

Ce dieu local de Lédenon était probablement le génie protecteur des collines privilégiées, qui produisent le vin généreux , si apprécié des amateurs , le Lédenon.

Dans l'embrasure de la porte qui met en communication la première salle avec la seconde, nous trouvons à droite , un autel dédié *aux vents*, « ventis. » Pour un pays où règne le mistral , rien d'étonnant à cela. Qui refuserait une personnalité à ce terrible lutteur, qui vous arrête au coin des rues , vous pousse le long des murs, vous siffle aux oreil-

(1) *Saint Baudile et son culte*, par l'abbé Azaïs, p. 27.

les mille chansons diverses ? Et la nuit, qui n'a frémi d'épouvante aux roulements de tonnerre que ce dieu fait entendre dans les cheminées solides, sans parler de celles que sa fureur emporte et réduit en morceaux? C'est la crainte qui a fait les dieux, a dit Lucrèce ; Severa, la dédicante du monument qui nous occupe en est une preuve. Mais dans sa piété craintive, Severa, connaissant bien sa mythologie, s'est souvenue de la demeure des vents, les îles Vulcanies; elle a voulu honorer le dieu que ce nom rappelle; voilà pourquoi nous lisons dans notre inscription : « *Severa, fille de Niger, à Vulcain et aux Vents, avec reconnaissance et en accomplissement de son vœu.*

SEVERA·NIGRI·F
VOLCANO·ET·VENTIS
V·S·L·M·

« Severa, Nigri f(*ilia*), Volcano et Ventis v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*). »

Au-dessous de l'inscription, on voit deux personnages. Vulcain, debout, tient de la main gauche une haste, et de la droite un marteau, une paire de tenailles est à ses pieds. A sa droite, ce qui est un signe de bon accueil dans la pensée du sculpteur, Severa est agenouillée, dans une attitude de suppliante. Sur les côtés de l'autel, deux têtes de profil représentent les *vents*, celle de gauche, à la barbe épaisse, représente *Boréas*, le vent du Nord, celle de gauche, imberbe, nous rappelle *Notus*, le vent du Midi. Les deux têtes ont la bouche ouverte, pour

a

laisser le vent sortir, une oreille pointue, comme les satyres, et une aile étendue, comme les oiseaux au vol rapide, symbole évident de la vitesse.

En face de l'autel dédié à Vulcain et aux vents, nous devons remarquer avec attention, celui de *Jupiter Héliopolitain*. Ce cippe fut trouvé dans le bassin de la Fontaine, en 1752; c'est un des monuments les plus importants du musée. On y lit : « *A Jupiter, très bon, très grand, d'Héliopolis, et à Nemausus, Caius Julius Tiberinus, fils de Tiberius, de la tribu Fabia, primipile, natif de Béryte, accomplit son vœu.*

I·O·M·HELIOPOLITAN
ET·NEMAVSO
C·IVLIVS·TIB·FIL·FAB.
TIBERINVS·P·P·DOMO
BERYTO·VOTVM·SOLVIT

« J(*ovi*) O(*ptimo*) M(*aximo*) Heliopolitan (*o*) et Ne-
« mauso, C(*aius*) Julius Tib(*erii*) fil(*ius*) Fab(*ia*
« *tribu*) Tiberinus, p(*rimi*) p(*ilaris*) domo Beryto,
« votum solvit. »

Sur le côté droit, on voit un bouclier ovale, derrière lequel passe un glaive, dont on n'aperçoit que la poignée et la pointe. — Sur le côté gauche a été sculptée, en bas-relief, la statue du *dieu-soleil*, autrement dit de *Jupiter Héliopolitain*. Un grand nombre d'inscriptions prouvent surabondamment, la diffusion du culte de ce dieu, dans tout le monde romain, à partir du second siècle de notre ère. La ville

d'Héliopolis (1), voisine de celle de Béryte, en Phénicie, nous explique le titre donné ici à Jupiter, qui y avait un temple remarquable. Le dédicant, originaire de Béryte, ne pouvait oublier la puissance du dieu, dont les triomphes avaient édifié son enfance.

Ce monument nous fournit une copie unique jusqu'à ce jour, de Jupiter d'Héliopolis, avec ses attributs. Les monnaies elles-mêmes n'en portent pas trace. Au cinquième siècle, Macrobe, dans ses *Saturnales*, en a donné une description détaillée, et ses renseignements étaient les seuls documents connus. Le cippe de Nimes confirme pleinement les dires de l'auteur latin. Remarquons avec lui le fouet élevé dans la main droite, et le bouquet d'épis tenus dans la main gauche. Macrobe cependant ne parle pas de la coiffure du dieu, qui consiste ici dans un *calathus*, ou corbeille de fleurs, ornée de perles. Le bas du corps est serré dans une robe étroite et riche, à la mode asiatique, terminée dans le bas par des franges. Le dieu avait, à ses pieds, un animal, dont on voit encore le corps, trop fruste pour être reconnu. Est-ce un lion, un taureau, un éléphant ? *adhuc sub judice lis est.* La chose est controversée, et le sera longtemps.

En allant du monument qui nous occupe dans la direction de la cour, on remarquera sous le second des arceaux, qui limitent la salle, et à droite, deux inscriptions, où il est question d'Isis ; elles sont

(1) Aujourd'hui : *Baalbek*, à 80 kilomètres de Damas, dans la Turquie d'Asie. On y admire de magnifiques ruines, entre autres celles de plusieurs temples. N'oublions pas que *Baalbek*, aussi bien que *Héliopolis*, signifient *cité du soleil*. — L'Egypte avait aussi une *Héliopolis*, près du Caire, aujourd'hui ruinée.

fixées au mur, à la hauteur d'environ 1^{m}60 au dessus du sol.

Le premier de ces monuments, de forme presque carrée (0^{m}44 sur 0^{m}45), fut trouvé non loin de la Fontaine, en 1880, engagé dans le mur d'une maison. On y lit : « *Marcus Gessius Augur, et Tettia Crescens, son épouse, prêtresse d'Isis, se sont élevé ce tombeau, sur leur fonds ; le monument ne passe pas à l'héritier.* Le culte de la déesse égyptienne fut très répandu, dans l'empire romain, malgré les persécutions dont il fut l'objet à plusieurs reprises. Le succès devint vraiment prodigieux. Isis finit par condenser la puissance de toutes les déesses et résumer en sa personne toutes les influences heureuses. Au second siècle, Apulée, dans ses *Métamorphoses*, lui fait dire : « Je suis la Mère Nature, la « première née des siècles, la plus haute des divi- « nités, la reine des mânes, la maîtresse du ciel; ma « volonté domine le ciel, la mer et la terre ; je suis « celle dont l'être multiforme est adoré sous divers « noms par toute la terre... Les Egyptiens me ren- « dant mon vrai culte, m'appellent Isis, de mon vrai « nom. » Nimes s'associa dans une large mesure au succès général ; le cippe suivant nous fournira un renseignement nouveau sur le culte d'Isis, la déesse aux mille noms (*muriônumos thea*).

Cet autel, avec base entière et couronnement incomplet, fut trouvé en 1699, dans une des pièces souterraines, découvertes au fond d'un puits, près de la Tourmagne. Nous y lisons : « *A Isis, Titia Sa-* « *vinis, coiffeuse du temple, avec reconnaissance et* « *en accomplissement de son vœu.* »

T·SAVINIS
ORNATR·F
HISIDI·V·S·L·M

T(*itia*) Savinis, ornatr(*ix*) f(*ani*) , Hisidi v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*). — Que pouvait bien faire une coiffeuse dans le temple d'Isis? Remarquons d'abord que ce titre indique, à notre avis, une femme préposée aux soins à donner aux ornements du temple. Parmi ces ornements, les plus précieux étaient ceux destinés à la tête de la déesse, d'où le sens généralement adopté de coiffeuse, quoique le mot *ornatrix*, signifié par lui-même, *chargée des ornements*. Le culte d'Isis exigeait un vrai travail de la part de l'*ornatrix;* Apulée nous en donne une idée. Isis devait avoir la tête couronnée de fleurs et entourée d'un cercle lumineux, le corps enveloppé d'une robe changeante, et recouvert d'un manteau noir parsemé d'étoiles, les bras chargés de fruits de toutes sortes. Ajoutez à cela le soin des tentures du temple et des tuniques de lin plissées des prêtres, comme nous les montrent les monuments d'Égypte, n'est-ce pas assez de labeur pour nécessiter un ministère particulier ?

Sur le pilier, qui sépare les deux arceaux, remarquons en terminant cette première visite à notre musée, une inscription à *Mars*. Cette pierre trouvée en 1810, dans l'Amphithéâtre nous dit que les habitants d'une région, appelés Adgentii, *ont élevé un monument à Mars Lacavus*, *avec les ressources d'une souscription*, «ex ære collato». Les générosités

collectives d'initiative privée, ont été, de tous les temps, la source des manifestations religieuses, aussi bien dans la construction des monuments que dans l'accomplissement de cérémonies coûteuses. L'Etat réserve ses secours, au culte des dieux officiels. Ce *Mars Lacavus*, est un dieu essentiellement local, comme les *Mars Budenicus*, *Mars Britovius*, honorés dans les localités de Bézuc et de Saint-Hilaire de Brethmas, de notre département.

Un mot en finissant cette étude rapide. Le sentiment qui ressort dans toutes ces inscriptions est une profonde conviction religieuse chez nos ancêtres les Gaulois et leurs vainqueurs les Romains. Ils vivaient, travaillaient et souffraient avec la certitude de l'assistance divine. Les augures de Rome qui, au dire de Cicéron, ne pouvaient pas se regarder sans rire, n'ont pas fait école dans les masses. Tant que l'amour et la douleur, demeureront les compagnons inséparables de l'homme, ses yeux comme son cœur adresseront au ciel de confiantes supplications.

l'abbé François Durand.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, rue de la Madeleine, 21

PAULIN DE PELLA

UN TYPE GALLO-ROMAIN (1)

CHAPITRE II

ENFANCE ET JEUNESSE HEUREUSES DE PAULIN

Le siège du préfet du prétoire en Illyrie était à Thessalonique, grande cité, et très peuplée. Si Paulin naquit à Pella, qui n'en est pas très distant, c'est que sa mère y possédait sans doute des propriétés. Car sa mère était grecque, d'une famille riche et illustre.

Il faut noter cette origine doublement provinciale de Paulin. Il tenait à l'Aquitaine par son père, et par sa mère à la Grèce. Il n'était pas romain, pas pas même latin, par le sang. Rome n'en sera pas moins la patrie de son intelligence, l'objet de toutes ses admirations. Mais elle ne semble pas avoir eu

(1) Les pages qu'on va lire sont extraites d'un ouvrage qui paraîtra prochainement. Elles seront précédées d'un chapitre où il est discuté à quelle date exacte, et de quel père est né Paulin. Il en ressort qu'il est téméraire de soutenir, comme on l'a fait très longtemps, que Paulin soit le petit-fils du poète bordelais Ausone. Il n'en est pas moins certain que le père de Paulin, au moment de la naissance de son fils, était préfet du prétoire en Illyrie, que Paulin est né à Pella, sur le territoire du gouvernement de son père, et qu'il est né à l'une de ces deux dates, 376 ou 382 après Jésus-Christ.

jamais dans son cœur la place que prend dans le cœur de l'homme l'amour du sol natal. Loin d'elle, il n'en aura jamais la nostalgie. Et, au moment de l'invasion des barbares, il la perdra de vue avec une facilité que, sans cette circonstance, nous aurions peine à comprendre et à pardonner.

Le petit Paulin avait neuf mois, il était encore en nourrice, quand son père fut appelé au proconsulat d'Afrique. Celui-ci partit directement par mer de Thessalonique à Carthage pour rejoindre son nouveau poste. Mais la mère et l'enfant tardèrent un peu à le suivre : l'enfant était encore trop faible pour un si long voyage, et il fallait du temps pour règler les intérêts matériels qu'on laissait en Macédoine. A la route de mer, qui les effraya sans doute,— la mère de Paulin et plus tard sa femme redoutèrent toujours les traversées, — ils préférèrent la route de terre, si longue qu'elle fût. Après avoir franchi les Alpes, ils traversèrent toute l'Italie du nord au midi pour s'embarquer seulement au port le plus extrême de la péninsule.

Le séjour de la famille à Carthage dura à peine dix-huit mois. Le père n'était même pas resté en fonctions tout ce temps-là. Mais on s'attarda six mois après qu'il en eut été relevé, soit qu'un membre de la famille ait été malade, soit que le père ait attendu sur place qu'on lui désignât sa nouvelle destination.

Ces déplacements d'un fonctionnaire et de sa famille au IVe siècle de notre ère, à des distances pareilles, et avec les moyens de locomotion que l'on sait, si admirablement organisés qu'ils fussent pour l'époque, ne manquent pas d'intérêt.

Enfin au commencement de l'été on partit pour

la Gaule, on traversa Rome, Arles, Narbonne et Toulouse. C'est dans cette dernière ville qu'on s'embarqua sur la Garonne pour gagner Bordeaux où, si l'on admet que Paulin était le petit-fils d'Ausone , l'on arriva en 379 (1). Hespérius venait sans doute prendre possession de la préfecture des Gaules qu'il devait exercer conjointement avec son père.

Bordeaux sera, du moins pour très longtemps, le séjour de Paulin, séjour enchanteur, plein de ressources et d'agréments (2). Je ne parle pas de la ville elle-même qui, quoique déchue de son ancienne splendeur, ne le cédait pourtant à aucune autre grande ville de la Gaule méridionale. Dans son enceinte de murailles flanquée de tours dont le sommet se perdait dans les nues, elle enfermait des rues droites, des maisons bien alignées, des places larges, elle recevait le vaste fleuve qui , à marée haute, offrait l'aspect d'un grand port et se couvrait d'innombrables navires.

Mais c'est surtout le ciel, la terre et la mer qui conspiraient à faire de Bordeaux un lieu de délices. Ciel clément, longs printemps, hivers courts. Les contemporains ne tarissent pas sur la fertilité du sol. Toute la région était plantée en vignes,

(1) Cette route était, d'après Strabon (liv. IV, ch. 1), celle suivie habituellement par les marchands. Quant à la navigation sur la Garonne, voir Fr. Michel, *Histoire du Commerce et de la Navigation à Bordeaux*, vol. I, ch. 1 ; Ernest Desjardins, *Géog. de la Gaule romaine*, vol. II, p. 145.

(2) Sur Bordeaux et la région à cette époque , voir : Ausone, *Ord. Nobil. Urb.* XIV ; Salvien, *de Gubernatione dei*, liv. VII ; Sidoine Apollinaire, *Burgus Pontii Leontii*, v. 100, 229, 230, et *Epist.* XXXVI, ad Tregetium ; Hauteserre, *Rerum Aquitanicarum libri quinque*. vol. I, liv. 2 ; et surtout Camille Jullian, *Histoire de Bordeaux*.

fleurie de prés, ombragée de bois, arrosée de cours d'eau ou couverte de moissons. Salvien a écrit que les heureux propriétaires du pays paraissaient posséder moins un coin de la terre que l'image même du paradis.

Bordeaux réalisait de gros bénéfices avec le cabotage fluvial et le commerce maritime. Elle communiquait avec le Nord, l'Est et les Pyrénées par sept grandes voies, elle avait des comptoirs jusqu'en Bretagne. Elle exportait principalement les vins, les huitres, les chevaux, le pin et la résine. Déjà les étangs environnants engraissaient des huitres qui n'étaient pas inférieures à celles de Baies, déjà les vins du Bordelais s'étaient acquis une réputation universelle. Tout contribuait donc à inspirer aux habitants ces mœurs douces et faciles qui, encore aujourd'hui, surprennent si agréablement les étrangers. Ils ne songeaient qu'à jouir de ce beau pays et à s'y arranger une existence commode et tranquille. C'est dans ce milieu qui respirait la paix et le bien-être que notre jeune Paulin fut élevé.

La famille de Paulin était une famille chrétienne; elle l'était même, si Paulin était le petit-fils d'Ausone, depuis déjà deux générations, puisqu'Ausone, à tout prendre, ne méritait pas moins le nom de chrétien que celui de païen. Ce qui est sûr, c'est qu'Hespérius, ou le père de Paulin, quel qu'il fût, le méritait plus que lui. Il devait être un chrétien fervent et convaincu, si j'en juge par l'éducation qu'il donna à son fils, assez profondément religieuse pour que celui-ci ait pu manifester, tout petit, une ardente piété et même des velléités de se consacrer au Seigneur. Paulin ajoute même que ses parents approuvèrent tout d'abord son dessein.

L'éducation donnée à Paulin ne fut pas digne seulement des sentiments chrétiens de la famille, mais encore de la haute situation qu'elle occupait dans la société. A trois ans, un esclave, jouant le rôle du *litterator* de l'école publique, lui enseigna dans la maison les premiers éléments de l'alphabet. Ses parents semblent s'être réservé exclusivement le reste. Avec un zèle éclairé, en mêlant toujours les caresses aux leçons, ils lui inculquèrent les principes d'une bonne morale, surtout le sentiment de l'honneur, le souci de la réputation (1). Ils lui apprirent aussi à surveiller son langage, pour qu'il fût correct et pur, sans barbarismes et sans vulgarités. Quand Paulin écrira son poème, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il y aura longtemps que la barbarie aura corrompu l'idiome national. Mais le vieillard se rappellera toujours avec charme les temps anciens où le culte du beau langage faisait le fond de l'enseignement de la jeunesse romaine.

Sa cinquième année écoulée, Paulin fut envoyé, suivant la coutume, à l'école du grammairien, pour passer ensuite aux mains du rhéteur (2). Justement Bordeaux en possédait une, admirablement organisée, et qui ne le cédait en rien aux plus florissantes de la Gaule. Ausone a transmis à la postérité les noms des principaux grammairiens et rhéteurs, grecs ou latins, qui y professaient, personnages considé-

(1) *Lædi ne quando sinistro*
Cujusquam sermone mea se fama timeret.
(v. 90).

(2) Lire là-dessus les pages très instructives de M. Gaston Boissier sur l'Instruction publique dans l'empire romain, dans *la Fin du paganisme*, liv. II, ch. 1er.

rables dans l'État, et qui parvenaient quelquefois aux plus hautes dignités (1). Sa renommée était alors si étendue, que les plus savants parmi les étrangers y sollicitaient une chaire, et que les autres villes de la Gaule, et même Rome et Constantinople, cherchaient à attirer dans leurs écoles des maîtres ou des élèves de celle de Bordeaux. Du vivant de Paulin, elle n'avait pas dégénéré. Nous constatons que même plus tard, au temps de Sidoine Apollinaire, elle comptait quelques illustrations, et notamment Lampridius (2).

Ausone nous a fait connaître la méthode et le programme d'enseignement qui étaient en vigueur de son temps dans cette école (3). Les grammairiens commentaient devant leurs élèves, parmi les Grecs, Homère et Ménandre ; parmi les Latins, Térence, Horace et Virgile. Aucune autre trace de la philosophie que quelques sentences de Socrate et de Platon. L'histoire n'était représentée que par Salluste, et encore appréciait-on moins cet écrivain pour son autorité historique que pour l'éclat de ses discours, dans lesquels les futurs avocats cherchaient à surprendre les secrets de leur art. En somme, cette éducation était surtout littéraire ; les sciences paraissent même n'y avoir tenu aucune place. Ausone et ses collègues visaient à faire de leurs disciples moins des encyclopédies vivantes que des hommes

(1) *Commemoratio professorum Burdigalensium*. Voir aussi *Æmilius Magnus Arborius et les Rhéteurs aquitains*, par l'abbé Léonce Couture, *Revue d'Aquitaine*, t. III, IV, V.

(2) *Ep.* 132, *ad Lupum*.

(3) *Protreptic. ad nepotem*.

polis et cultivés, des élèves à la Montaigne plutôt qu'à la Rabelais, des honnêtes gens, comme on dira au XVIIe siècle. Ils visaient surtout à en faire des orateurs. Au temps de Paulin, rien n'avait changé. Comme le grec avait été sa langue maternelle, il fut d'abord confié au grammairien grec, qui lui fit expliquer des sentences de Socrate, l'Iliade et l'Odyssée ; puis vint le tour du grammairien latin, qui lui mit entre les mains Virgile.

On cherche en vain dans ce programme d'enseignement de l'école de Bordeaux une trace quelconque du christianisme ; on en chercherait en vain dans celui de n'importe quelle autre école de l'empire, à cette époque. Chose curieuse, il y avait près de deux cents ans que la religion chrétienne était la religion de l'État, et l'école était restée exclusivement païenne : païenne par les fêtes de Minerve qu'on y célébrait, païenne par les livres pleins de la vieille mythologie qu'on y expliquait, païenne par les sujets de déclamation qui n'avaient pas changé depuis Sénèque le père et Quintilien. Comment se fait-il que l'Église, qui possédait dans les livres des prophètes, dans les Évangiles et dans les lettres de saint Paul, des trésors de littérature incomparables, n'a pas essayé, dès qu'elle a été toute-puissante, de les introduire dans les écoles pour leur donner une place à côté des chefs-d'œuvre des païens? M. Gaston Boissier répond qu'il n'y voit qu'une raison, c'est que l'habitude était prise de faire autrement (1). Peut-être bien qu'il n'y en a pas d'autre, pour expliquer cette tolérance extraordinaire de

(1) *Ouv. cité*, liv. II, ch. 2.

sa part. Et pourtant l'Église ne pouvait pas ne pas en pressentir les très graves conséquences. Entre les préceptes de la religion et les leçons de leurs maîtres, les jeunes gens étaient tiraillés en sens contraire. Ils recevaient dans la maison paternelle et dans l'école des impulsions contradictoires, qui risquaient, sinon de leur faire perdre la foi, du moins de l'atténuer et de l'obscurcir dans leur cœur. C'est ce qui arriva plus d'une fois : saint Augustin en est l'exemple le plus célèbre. Personne n'éprouva plus que lui les dangers de ce double enseignement : il y perdit pour longtemps le goût de la piété que lui avait inculquée de bonne heure sa mère Monique. Plus tard, dans ses *Confessions*, il le constatera en parlant avec colère « de ce vin d'erreur, versé à la jeunesse par des maîtres enivrés eux-mêmes. » (1) Notre Paulin, lui aussi, goûta à ce vin d'erreur, et il ne faudra pas s'étonner qu'il en garde longtemps le goût. Nous nous rappellerons dans quelle atmosphère il a été élevé pendant ces premières années où l'imagination et l'esprit prennent leur pli, et cela nous aidera à comprendre qu'il ait pu, après une enfance si chrétienne, non seulement écarter si longtemps de sa vie la religion, mais en-

(1) Liv. I, ch. 16. Autres citations : « Malheur à toi, torrent de la coutume ! qui te résistera ? Quand seras-tu desséché ? Jusques à quand rouleras-tu les fils d'Ève dans une mer immense et formidable, que traversent avec peine ceux-là même qui sont attachés à un bois sauveur ?» (la croix de Jésus-Christ.) — A propos des inventions d'Homère : « O fleuve infernal, les fils des hommes sont précipités dans tes flots, et ils paient pour apprendre ces choses : c'est là une grande affaire, qui a lieu au forum... Et cependant, mon Dieu, devant qui j'expose tous mes souvenirs sans inquiétude, telles sont les choses que j'apprenais avec plaisir, où je trouvais des délices misérables !... » (Trad. Paul Janet).

core conserver, après son retour à Dieu, à côté de sentiments nouveaux, des idées et des préjugés qui appartiennent à la morale païenne beaucoup plus qu'à celle de l'Évangile.

A dix-huit ans, Paulin fréquentait encore l'école, quoiqu'on la quittât d'habitude à dix-sept, à l'âge où le jeune Romain revêtait la robe virile. Et, même à cet âge, il n'avait pas passé aux mains du rhéteur, il suivait encore les cours du grammairien grec et du grammairien latin. La grammaire, assurément, embrassait alors le cercle presque entier des connaissances humaines : la langue, la poésie et la prose, la philosophie, et même un peu d'astronomie ; mais il n'en était pas moins anormal que Paulin se fût attardé si longtemps dans cette étude, et qu'il n'eût pas eu encore affaire au rhéteur. Lui-même semble avoir voulu nous fournir, en même temps que son excuse, l'explication de ce retard. Avec une ingénuité charmante, il avoue qu'il n'était pas assez bien doué pour aller loin dans les lettres. L'obligation de mener de front l'étude de deux langues était un travail qui dépassait ses forces : « cette double science, qui convient si bien à des natures mieux douées et qui pare d'un double éclat ceux qui la possèdent, accabla, je m'en rends compte à cette heure, mon intelligence trop stérile, et cette division du travail épuisa facilement une veine aussi pauvre. » (1) Il doit y avoir un peu de vrai dans cette con-

(1) *Quæ doctrina duplex sicut est potioribus apta*
Ingeniis geminoque ornat splendore peritos,
Sic sterilis nimium nostri, ut modo sentio, cordis
Exilem facile exhausit divisio venam. (v. 81).

fession, mais il ne faut pas la prendre au pied de la lettre. Paulin se calomnie, par esprit de mortification : son poème, quelque médiocre qu'il soit, révèle, si on prend garde à l'âge auquel il a été composé, du goût et de la facilité. Ce que j'y vois d'incontestable, c'est la trace profonde que laissa sur Paulin la lecture de Virgile. Nul doute qu'il ait eu, pendant qu'il était à l'école, un faible pour ce poète. Il l'a médité, il s'en est nourri ; on le voit aux réminiscences dont fourmille son poème, images, locutions, commencements et fins de vers, dont on n'a pas de peine à retrouver le type dans l'Enéide (1).

Un malheureux accident vint encore enrayer les progrès de Paulin et imprimer à sa vie, jusque-là assez studieuse, une direction opposée à celle suivie tout d'abord. A dix-huit ans, il tomba malade de la fièvre. Les médecins ordonnèrent qu'on préservât

(1) En voici quelques échantillons :

— *Te, Deus omnipotens, placidus mihi deprecor, adsis* (v. 4).
Te, precor, Alcide, cœptis ingentibus adsis (Æn. X, 461).

— *Pars ego magna fui quorum* (v. 309).
Et quorum pars magna fui (Æn. II, 6).

— *Cujus nos populus longa obsidione premebat* (v. 347).
Accipere ingentique urbem obsidione premebat (Æn. VIII, 647).

— *Accepta dataque fide certare parato* (v. 384).
Pars et certare parati (Æn. V, 108).
Accipe daque fidem (Æn. VIII, 150).

— *Quem majora meis audentem viribus ante* (v. 453).
Quo moriture ruis, majoraque viribus audes (Æn. X, 811).

— *Præstanti munere gaudens* (v. 582).
Præstanti munere donat (Æn. V, 361).

l'esprit du jeune homme de toute application dangereuse et qu'on lui procurât une vie douce et agréable. Le père, qui s'était privé jusque-là de la chasse, quoiqu'il en fût fanatique, pour ne pas nuire aux études de Paulin, en l'emmenant avec lui, ou pour ne pas être seul à jouir de ce plaisir, s'y livra tout entier, espérant que le mouvement et le grand air rétabliraient son fils. Paulin avoue qu'il perdit peu à peu jusqu'à la petite habitude de travail qu'il avait contractée à l'école. Même revenu à la santé, il n'ouvrit plus un livre et s'adonna aux plaisirs. En lui l'étudiant appliqué s'évanouit pour faire place au fils de famille qui s'amuse. Adieu Homère et Virgile. Adieu surtout le frein du christianisme. La réalité, qui est si terriblement païenne, le ressaisit par tous les côtés. Ce qui préoccupa désormais le jeune patricien, ce fut de porter des vêtements plus fins, parfumés des odeurs de l'Arabie, et souvent renouvelés. A l'affût de la mode, il acheta pour jouer un magnifique ballon doré, dernière création des grands magasins de Rome. Il se fit donner par ses parents un beau cheval richement harnaché, un écuyer de haute taille, un chien agile, un bel épervier. A ce portrait d'un jeune Gallo-Romain du IVe siècle, qui ne reconnaîtrait déjà le comte ou le baron du moyen-âge ? Voici déjà le faucon féodal, déjà le haut destrier.

Paulin n'a péché jusqu'ici que par frivolité. Il a gardé ses mœurs pures. Mais l'aiguillon de la chair ne tarda pas à se faire sentir : il eut un enfant naturel. Faute avouée est, dit-on, à demi pardonnée, mais Paulin n'a pas attendu qu'on lui pardonnât, il s'est pardonné à lui-même, sans effort, et avec une simplicité naïve qui peint bien les mœurs du temps,

restées païennes sur tant de points. Il dit en substance : j'avais été trop bien élevé par mes parents pour avoir eu cet enfant d'une femme que j'aurais violée, ou de l'épouse légitime d'un autre, ou même d'une fille galante : j'ai seulement usé d'une de mes servantes. C'est ce que le moyen-âge appellera le droit du seigneur. Admirez cette morale peu chrétienne : mettre à mort une servante, en ce temps là, cela se punissait peut-être d'une petite amende : on ne se donnait même pas la peine de se repentir de l'avoir mise à mal.

Paulin, dont le lecteur a déjà deviné le caractère faible, plus faible encore depuis sa convalescence choyée et dorlotée, se trouvait bien de cette vie molle et relâchée, sans scrupules et sans devoirs. Mais quand il eut atteint sa vingtième année, ses parents sentirent le besoin d'avoir des petits-enfants. On le pressa de se marier. Paulin fit d'abord la sourde oreille, mais, comme il aimait bien sa famille et qu'avant tout il ne savait pas lutter, il se laissa marier — sans amour, on le sent à la froideur glaciale du souvenir — avec une riche héritière que je suppose originaire de Bordeaux, ou du moins d'Aquitaine, puisque Paulin a pu, sans quitter cette ville, administrer les biens qu'elle lui avait apportés en dot.

Joignant par ce mariage d'immenses propriétés à celles qu'ils tenait déjà des siens, Paulin devint un grand propriétaire de la contrée, et par conséquent un personnage considérable, appelé avec le temps à faire souche de noblesse. Car c'est des grands propriétaires terriens qu'est sortie la noblesse de l'ancienne France. Ils étaient inscrits dans l'ordre sé-

natorial, et parvenaient presque par hérédité à la préture, au consulat, aux préfectures et aux emplois les plus élevés de l'État (1).

Il ne faut pas se figurer les grandes propriétés de ce temps-là, et en particulier celles de Paulin, sous la forme d'immenses domaines d'un seul tenant. Elles consistaient généralement en un certain nombre de villas, chacune ayant son personnel d'esclaves commandés par un chef métayer. Parmi ces esclaves on trouvait des laboureurs, des boulangers, des perruquiers, des forgerons, des tisserands. Autour de chaque villa, il n'était pas rare de voir des colonies avec des colons, des affranchis et des tributaires qui payaient un impôt au maître et que la loi romaine appelait les *hommes du maître*.

La maison d'habitation du maître était en proportion de sa fortune. Celle de Paulin était parmi les plus belles. Il y avait des bâtiments innombrables et de larges appartements appropriés à chaque saison. Le superflu n'y faisait pas plus défaut que le nécessaire. Paulin étale à nos yeux avec une complaisance naïve toutes ses richesses : une table étincelante, une magnifique vaisselle, une argenterie plus précieuse par le travail que par le poids, des écuries pleines de bêtes bien nourries, des voitures sûres et élégantes, un logement très bien décoré. Mettez en regard les célèbres villas des amis de Sidoine Apollinaire dans lesquelles ce n'étaient que tables incrustées de pierres précieuses, lits parés de pourpre, pièces d'argent niellé, coupes d'or, statues

(1) Voir Fustel de Coulanges, *Hist. des institut. polit. de l'anc. France*, Ire part. liv. II, ch. 16.

d'or, jonchées de roses en guise de tapis, et vous aurez une idée de la fortune colossale que les Gallo-Romains devaient avoir pour subvenir aux frais de ce luxe inouï.

Le genre de vie menée par ces riches patriciens dans ces splendides demeures était déjà celle des seigneurs féodaux. Le jour, ils jouaient aux dés ou à la balle, ils chassaient, surtout au faucon. Le soir, ils se réunissaient autour de la table, ils chantaient des vers, racontaient des histoires, jouaient de la flûte, disaient des bons mots ou proposaient des énigmes dans le genre du *Gryphus* d'Ausone. Car les Gallo-Romains de ce temps-là avaient un goût marqué pour les arts et les plaisirs de l'esprit. Ils faisaient bâtir dans leur maison des bibliothèques, des musées et des théâtres. Symmaque parle d'un riche propriétaire du nord de la Gaule, Protadius, qui s'occupait d'écrire l'histoire de son pays (1). Sidoine Apollinaire composait des vers ou écrivait à ses amis (2). Les femmes, elles, s'occupaient à des travaux d'aiguilles ou à des lectures.

Je ne prétends pas que notre Paulin fût un Protadius ou un Sidoine Apollinaire. Il n'a jamais brillé par le goût des lettres et des arts. C'était surtout un agriculteur très expérimenté et un père de famille diligent, appliqué à faire valoir son patrimoine. Vous trouverez dans son poème de fréquentes allusions à ses vignes, mais de bibliothèque ou de théâtre, pas un mot. D'ailleurs il avait été bien obligé de se mettre sérieusement à l'agriculture,

(1) *Ep.* IV, 18, 32, 36.

(2) *Carm.* XXII.

car il paraît que les propriétés de sa femme lui avaient été livrées en fort mauvais état et à peu près improductives. Quel genre de culture il pratiquait, quels bénéfices il en retirait, nous sommes réduits là-dessus aux conjectures. Mais, comme il raconte qu'il a eu à défricher des champs et qu'il a refait ses vignobles par un procédé de son invention, il est permis de conclure qu'il était surtout riche en vins et en troupeaux.

En résumé Paulin était un heureux du monde. Par caractère autant que par éducation, il aimait la vie commode et agréable : or il avait à sa disposition toutes les commodités et tous les agréments de la vie. Il goûtait le loisir, le repos du corps et de l'esprit, la médiocrité dorée. Il fuyait l'ambition et les honneurs, il leur préférait les plaisirs pleins de sécurité dont parlait son poète favori, un genre de vie qui ne trompe pas, mais avec tout le confortable nécessaire. Ennemi de la chicane, il payait régulièrement et de son chef ses contributions, obligation amère, dit-il, pour la plupart. Il était jeune, riche, noble, et comme sa vie privée et ses mœurs ne laissaient rien à désirer, il jouissait de l'estime de ses concitoyens. Il avait des enfants, et la mort n'avait encore ravi ni son père ni sa mère à son affection. Il eût été difficile de découvrir un homme plus intimement, plus pleinement satisfait que lui, et il y avait entre son caractère et sa destinée une conformité comme il s'en rencontre rarement.

Fragilité humaine ! Tout ce bonheur va s'effondrer d'un coup sous la poussée des barbares. A partir de l'invasion, Paulin ayant à peine trente ans, commence la seconde période de sa vie, aussi misé-

rable que la première avait été comblée, et c'est précisément ce contraste aussi imprévu que violent qui l'arrachera au paganisme auquel il revenait insensiblement pour le ramener à la piété de ses premières années.

CHAPITRE III

LES MALHEURS DE PAULIN

L'année 406 ou l'année 412, suivant la conjecture qu'on adoptera sur la date de sa naissance, apporta coup sur coup à Paulin deux grands malheurs, l'un privé, l'autre public, la mort de son père et l'invasion des barbares.

L'affliction qu'il dût éprouver de la mort de son père est facile à deviner par l'amour qu'il lui portait de son vivant. Il perdait en lui un conseiller très sage et surtout un excellent ami avec lequel il vivait plus intimement qu'avec aucun autre homme de son âge. Sa douleur fut accrue de la triste nécessité où il se trouva, tout de suite après, de venir en justice plaider contre son propre frère qui voulait faire casser le testament paternel, sous prétexte que leur mère y avait été favorisée. Paulin, qui aimait sa mère autant qu'il avait aimé son père, défendit sa cause avec chaleur et probablement avec succès. Mais il ne put empêcher que la discorde se fût glissée dans sa famille.

A la fin de la même année se montrèrent donc les barbares. En admettant l'hypothèse de l'année 406, ce furent les Alains, les Suèves, les Burgondes et les Vandales, qui après avoir passé le Rhin, alors

dégarni de soldats romains, firent irruption à cette date dans la Gaule méridionale et dévastèrent par le fer et le feu l'Aquitaine et la Novempopulanie. Des contemporains nous ont transmis le souvenir épouvanté de leurs massacres et de leurs pillages (1). Un d'entre eux, Orientius, les a tous résumés dans ce vers expressif : « La Gaule tout entière ne fut plus qu'un vaste bûcher fumant (2). » Les barbares n'épargnèrent ni Bordeaux, ni Paulin qui y demeurait. Sa maison fut mise à sac. Au reste les barbares n'opprimèrent pas longtemps le pays. Les Alains se fixèrent en Gaule, mais les autres franchirent les Pyrénées dès l'année 409 et allèrent s'établir en Espagne.

Les Vandales disparus, Paulin s'empressa de rebâtir sa maison et de réparer les dégâts de ses propriétés. Mais son âme douce et mal préparée par l'éducation à se raidir contre le malheur garda de cette invasion une atteinte profonde et incurable. Habitué au bien-être d'une vie égale et facile, il fut dès lors comme plongé dans un cauchemar dont il ne réussit plus à s'affranchir. A chaque instant il guettait, anxieux, l'horizon, pour voir s'il n'arrivait pas une nouvelle avalanche de Vandales. Pour rendre la paix à son cœur, il ne retourna peut-être pas encore à la foi de son enfance, mais il résolut de transporter ses pénates en Grèce où sa mère possédait encore des biens. Mais ce projet, que la

(1) Voir *Carmen de Providentia* attribué à Saint Prosper, v. 25 et suiv. — saint Paulin, *Epigr.*, V, v. 10 et suiv., — Salvien, *de Gubernatione Dei*, VII.

(2) *Uno fumavit Gallia tota rogo.*
(*Commonitr.* II, 181 et suiv.).

crainte avait fait concevoir, la crainte le fit avorter. Lui-même nous l'avoue, l'opposition de ses parents et surtout les appréhensions d'un si long voyage le clouèrent à Bordeaux. Et ce qu'il redoutait tant arriva : les Vandales partis, ce furent les Goths qui surgirent.

A moins que Paulin n'ait jamais eu affaire qu'aux Goths et que l'invasion dont il parle ait été celle de 412. Dans cette seconde hypothèse, à mes yeux plus vraisemblable, voici ce qui lui arriva après la perte de son père.

Ataulf, roi des Goths après la mort d'Alaric I, se trouvait dans le midi de la Gaule en 412 à la tête de son armée. On ne sait pas au juste s'il y était venu pour la piller ou s'il y avait été envoyé par l'empereur Honorius pour réprimer un soulèvement (1). Ce qui est certain, c'est qu'après avoir fait alliance avec les Alains, il réduisit sous son pouvoir la plus grande partie de la Gaule, notamment Narbonne, Toulouse et Bordeaux, et que, voulant se ménager un empereur à sa dévotion, il proclama, à la place d'Honorius, un certain sénateur romain, appelé Attale, qu'il avait emmené avec lui. Attale, à qui pareille fortune était échue déjà une fois sous Alaric, mais qui avait été déposé, reprit ses fonctions impériales avec autant de sérieux que précédemment, envoyant des préfets en Asie et créant des *comtes*. C'est parmi ces derniers que nous retrouvons Paulin.

Quoi d'étonnant ? Il faut savoir que Bordeaux avait d'elle-même ouvert ses portes à Ataulf. C'est

(1) Tillemont, V, p. 608.

même à Paulin uniquement que l'histoire doit de connaître ce détail intéressant et sur lequel je reviendrai plus loin. (1) Attale était donc entré en ami dans cette ville, et, pour prouver sa reconnaissance en même temps que pour se créer des partisans, il avait comblé d'honneurs les habitants les plus considérables. Paulin en était un, tant par la fortune que par la naissance. Attale l'exempta donc de l'obligation de loger des soldats, privilège appréciable, car les Goths n'étaient pas des hôtes toujours commodes (2). Surtout il le nomma *Comte des largèsses privées*. Il convient d'expliquer la nature de cette dignité.

Ce nom de comte signifiant compagnon du prince, cela suffirait déjà pour donner une idée de la grandeur et de l'importance de ce titre. Mais précisons. Il ne pouvait y avoir qu'un seul comte des largesses privées par diocèse (3). Il comptait, sinon parmi les personnages *illustres*, du moins parmi les *clarissimes*, et il venait après le comte du trésor privé du prince, personnage *illustre*, le onzième par ordre de préséance. C'est lui qui était chargé des largesses impériales. Il y avait aussi un *Comte des largesses sacrées*, mais tandis que celui-ci était préposé aux largesses puisées dans les caisses de l'État, l'autre distribuait celles tirées de la cassette

(1) Paulin ne nomme pas par son nom la ville qui ouvrit ses portes à Ataulf. Mais il s'agit de Bordeaux incontestablement, puisqu'il affirme qu'il s'agit de la ville qu'il habitait et qu'elle était située près de Bazas.

(2) Fustel de Coulanges, *ouv. cité*, liv. III, ch. 8.

(3) Voir la *Notice des Dignités de l'Empire romain*, comment Bœcking, t. I, p. 42, et t. II, p. 336, 378 et 379.

personnelle du prince. On saisit la différence, et combien le comte des largesses privées était plus près que son collègue de l'oreille et du cœur de l'empereur.

Bien entendu cette charge n'était enviable qu'autant que la cassette impériale était garnie. Malheureusement pour cet infortuné Paulin, tel n'était pas le cas de celle d'Attale. Ce n'est pas que Paulin fût dupe, il avait parfaitement compris qu'Attale n'était qu'une ombre, un fantôme d'empereur. Mais il n'en avait pas moins accepté le titre de comte, par prudence, afin de se ménager l'amitié des Goths, dont la puissance lui paraissait destinée à s'affermir chaque jour davantage.

Mais il était écrit qu'il ne devait plus avoir de chance. Ataulf, battu à Narbonne par Constance en 414, est réduit à quitter la Gaule et à fuir en Espagne (1). Et ses soldats, furieux de leur défaite, et cherchant sur qui satisfaire leur rage, n'eurent rien de plus pressé, en abandonnant par force Bordeaux, que de brûler cette ville et de maltraiter les habitants, tuant les uns, chassant les autres. Paulin eut beau se prévaloir d'Attale, les Goths ne voulurent rien entendre. On l'expulsa lui et les siens. La seule faveur qu'on lui accorda fut de ne pas déshonorer les femmes de sa famille. Quant à sa maison, elle fut réduite en cendres, et ses biens mis au pillage. Ah! qu'il maudit alors la faveur que lui avait faite Attale en l'exemptant du logement militaire. Car il nous rapporte d'un air déconfit qu'il y eut beaucoup de Goths qui, par reconnaissance pour

(1) Tillemont, V, p. 621 et 623.

les bons traitements de leurs hôtes, réussirent à faire épargner leurs personnes et leurs biens. Paulin quitta donc Bordeaux et s'enfuit à Bazas, où il possédait sans doute quelque bien paternel. Le malheureux, il allait au-devant de nouvelles calamités , — mais aussi au-devant de sa conversion.

En effet, les Goths et les Alains fuyant de Bordeaux en Espagne et rencontrant sur leur route Bazas, eurent l'idée de l'assiéger pour la piller (1). La ville se défendit vaillamment. Paulin nous a laissé une relation de ce siège. Elle est précieuse pour l'histoire, car elle est unique, et pour comble de bonheur, elle est assez longue, contrairement aux habitudes un peu sèches de notre auteur.

Les horreurs du siège, qui dura longtemps, furent aggravées par une sédition intérieure. Des esclaves, ayant à leur tête des jeunes gens de condition libre, s'armèrent pour le massacre des nobles ; autrement dit, la partie de la population qui avait intérêt à tendre la main aux Goths tenta de se débarrasser de celle qui avait intérêt à rester attachée aux Romains. Curieux renseignement, et dont ne sauront pas gré à Paulin ceux des historiens modernes qui veulent à tout prix que les peuples vaincus aient joui d'un bonheur parfait sous la paix romaine et qu'ils aient accueilli sans arrière-pensée la domination de leurs vainqueurs. Salvien est rempli de faits de ce genre, mais l'exaltation de cet historien nuit à son autorité. Paulin confirme ici son exactitude d'une manière aussi indiscutable qu'inattendue.

(1) Voir Revue de Gascogne, sept.-oct. 1887, *Etude sur la Novempopulanie depuis l'Invasion des Barbares*, par M. Bladé.

Ces esclaves révoltés, c'étaient des esclaves publics et des esclaves privés, même des esclaves volontaires, comme il y en avait beaucoup en ces temps de famine où l'on aimait encore mieux se vendre et être nourri qu'être libre et mourir de faim (1). Les Pères de l'Église avaient eu beau s'interposer, la loi elle-même intervenir, les maîtres n'en accablaient pas moins leurs esclaves de coups et même les punissaient de mort (2). Voilà pourquoi ceux-ci, à l'approche des Goths, se soulevaient si souvent pour passer à l'ennemi. Là-bas, en effet, les uns, prisonniers de guerre, recouvraient la liberté, les autres retrouvaient des compatriotes, d'autres espéraient de meilleurs traitements. Tous enfin, détestant les Romains et dégoûtés des travaux publics, aimaient d'avance chez les barbares la vie errante et la perspective de rapines (3).

A ces esclaves se seraient joints, d'après Paulin, des hommes libres, sans doute ces plébéiens qui vivaient des libéralités publiques, toujours à l'affût de révolutions ; et ces ouvriers sans travail qui pliaient sous le poids de l'impôt et auxquels une loi odieuse interdisait de passer d'un métier dans un autre ; et ces paysans accablés de redevances de toute sorte, et qui, par répugnance de l'esclavage et aussi des Bagaudes, n'attendaient que l'occasion de se révolter (4).

(1) Voir Levasseur, *Hist. des Classes ouvrières en France*, liv. I et II ; — Wallon, *l'Esclavage dans l'Antiquité*, vol. III, p.p. 289. 349, 357, 418.

(2) Salvien, *ouv. cité*, liv. IV, ch. 3.

(3) Wallon, *ouv. cité*, p. 420 et suiv., — Fustel de Coulanges, *ouv. cité*, liv. III, ch. 1 et 2.

(4) Sur ces ouvriers et ces paysans voir Levasseur, *ouv. cité*, liv. I, chap. 8 ; — Wallon, *ouv. cité*, p.p. 184, 253 et 289 ; — Fustel de Coulanges, *ouv. cité*, liv. II, ch. 16.

Ce n'est pas tout. Paulin, parmi ceux qui prirent parti pour les Goths, me semble avoir voulu désigner aussi des jeunes gens de bonne famille, bien élevés, dans l'aisance. Ceux-là avaient sans doute des haines particulières à assouvir, des affronts à venger, à moins qu'ils ne fussent simplement des sages à la manière du bon la Fontaine, qui, persuadés de la prochaine entrée des Goths dans la ville et peu soucieux de pâtir pour la défense de Rome, voulaient s'éviter les représailles des vainqueurs. A Bordeaux, Paulin avait déjà obéi à ce sentiment égoïste en faisant un gracieux accueil à Attale. Il va recommencer à Bazas ; il sera, lui aussi, à sa manière, un révolté. Ecoutez cette aventure qui ne le cède à nos romans-feuilletons modernes ni par la complication de l'intrigue, ni par les coups de théâtre : comme eux aussi, elle finit bien.

J'ai dit combien Paulin était timide, combien ami de son repos et de la sécurité. Or, au cours de la sédition, il faillit être assassiné. L'épouvante le saisit, il résolut de s'échapper de Bazas à tout prix. Un jour donc il sortit secrètement de la ville pour aller trouver Goar, roi des Alains assiégeants, avec lequel il avait entretenu jadis à Bordeaux des relations d'amitié. Il avait l'intention de le supplier de vouloir bien le laisser, lui et les siens, franchir impunément le camp Goth. Goar refusa. Jusque-là, rien que de naturel : Paulin était un transfuge malchanceux et Goar un ingrat, voilà tout. Mais voici l'imprévu qui commence : Goar prévint Paulin qu'il ne pourrait rentrer dans Bazas sain et sauf que s'il l'emmenait avec lui. Car il en avait assez des Goths, il ne pouvait plus souffrir l'orgueil de leur domina-

tion, il voulait devenir l'allié de Bazas, si ses habitants y consentaient et s'ils acceptaient ses conditions. Pour cela il fallait que Paulin lui ménageât une entrevue avec eux. Paulin n'en croyait pas ses oreilles. Surtout le principal effet des déclarations extraordinaires de Goar fut de le replonger dans ses perplexités coutumières : s'il n'emmenait pas Goar, il ne pouvait plus rentrer sans péril à Bazas ; s'il l'introduisait et que celui-ci, avec sa mauvaise foi de barbare, ne cherchât qu'à trahir, ses compatriotes le mettraient à mort. Terrible alternative. Paulin, comme tous les timides, embrassa le parti qui reculait le plus loin le danger, il retourna à Bazas avec Goar. Heureusement on s'entendit, et les Alains passèrent à l'ennemi. Les Goths, sentant que la partie n'était plus égale, levèrent précipitamment le siège. Les Alains s'en allèrent quelque temps après. Et c'est ainsi que Paulin, qui n'était qu'un égoïste et un poltron, passa pour un grand diplomate et fut rendu aux siens sain et sauf.

Il est impossible que l'attention du lecteur n'ait pas été frappée du nombre de défections que je viens d'enregistrer dans la province romaine de la Gaule. C'est Bordeaux qui ouvre ses portes à Ataulf, c'est Bazas qui tente de les ouvrir, c'est Paulin qui passe deux fois aux barbares. On serait tenté de se scandaliser et d'infliger indistinctement aux habitants de Bordeaux, à ceux de Bazas et à Paulin le nom de traîtres. Nous professons aujourd'hui qu'il est toujours un crime de trahir sa patrie, mais surtout quand elle est en danger. Qu'on me permette de plaider les circonstances atténuantes de temps et de lieu. Paulin vivait à une époque où les habitants

des provinces n'étaient pas Romains de la même manière que les nôtres sont Français. Chacun était avant tout le citoyen de sa ville natale, de Tours, de Sagonte, d'Ephèse ou d'Alexandrie; on n'était citoyen romain que par la force, l'intérêt ou l'admiration. C'est une hyperbole poétique que le fameux vers de Rutilius disant à Rome : « De ce qui était autrefois l'univers tu as fait une seule ville » (1). Car les villes de cet immense empire ne songeaient guère qu'à elles-mêmes. Elles n'étaient pas soudées les unes aux autres par la communauté de race, de souvenirs et de traditions, par tous ces liens intimes et anciens qui constituent proprement une nation. Voilà comment Paulin était en somme plus Bordelais que Romain, et pourquoi il ne fit pas difficulté de traiter avec Attale ou de s'enfuir de Bazas assiégé. Il est à remarquer, en effet, qu'il s'en fallait tellement que Paulin, en se ralliant aux Goths, ait cru mal agir, qu'il s'en est félicité publiquement dans son poème et qu'il a avoué n'avoir péché que par excès de témérité.

Ajoutez qu'il devait être difficile à cette époque de savoir au juste si les barbares étaient ou non les ennemis de l'empire romain, tant variait la politique de leurs rois suivant les circonstances. Sortis de leurs forêts non par haine du nom romain ni par le dessein arrêté de renverser l'empire, mais parce que le territoire germain était pauvre et celui des Romains au contraire fertile, ou encore parce qu'ils souffraient de leurs perpétuelles dissensions intestines, ils avaient passé le Rhin en suppliants, prêts

(1) *Itinér.* C. I, v. 66.

à servir Rome, à payer tribut, à faire la guerre pour elle, en retour d'une parcelle de territoire qu'ils s'offraient à coloniser à son bénéfice. Rome n'eut pas à se plaindre des Goths qui devinrent des colons, mais beaucoup de ceux qu'elle prit à son service en leur laissant leurs chefs nationaux. A mesure que ceux-ci prenaient conscience de la faiblesse des empereurs, ils se montraient plus exigeants, ils se révoltaient si on faisait mine de leur résister, mais jamais à fond, d'une manière irréparable, sans laisser derrière eux la porte entrebâillée pour une prochaine rentrée en grâce, dès que les empereurs auraient cédé (1). Paulin dans Ataulf, Sidoine Apollinaire dans Théodoric I et dans Théodoric II, nous offrent des exemples de cette mobilité (2). On vit même des rois Goths épouser des Romaines ou donner leurs filles à d'illustres Romains, ou appeler le secours des Romains les uns contre les autres (3). Il n'y a donc rien qui empêche de supposer que les barbares ont moins paru aux Gallo-Romains des adversaires de Rome que des alliés capricieux, aujourd'hui ennemis, demain amis. Et les habitants de Bordeaux ou de Bazas, pour frayer avec eux, même quand ils étaient en brouille avec les Romains, ne s'imaginaient pas trahir l'empire et se retrancher définitivement du nombre de ses sujets.

Cet état d'esprit trouvait un encouragement dans les dispositions que M. Gaston Boissier, s'appu-

(1) Fustel de Coulanges, *ouv. cité*, liv. III, ch. 3, 4. 5, 6, 7.

(2) *Carm.* III, v. 220, 348, 511, 531.

(3) Ataulf épousa Placidie. Le général Aétius épousa une fille des Goths : voir Sid. Apoll., *Carm.* VII, v. 204.

yant sur l'*Histoire Universelle* d'Orose, prête aux Gallo-Romains des premières années du v[e] siècle vis à-vis des barbares (1). A la longue on se fait à tout, parce qu'avant tout, il faut vivre. Après une première révolte, sans résultat, contre cette barbarie envahissante, on commençait à s'y faire, parce qu'on ne pouvait pas l'éviter ; on prenait peu à peu son parti d'un voisinage que la métropole ne paraissait plus assez forte pour refouler. On marchait, sans s'en douter, à un accommodement.

Mais revenons à Paulin. Les Goths partis de Bazas, il retourna à Bordeaux avec les siens pour rétablir ses affaires. Mais à peine en avait-il fini avec les malheurs publics qu'il recommençait avec les malheurs privés. Certains de ses parents, et surtout, je pense, ce frère contre lequel il avait plaidé autrefois, s'entendirent avec les Romains pour le déposséder d'une grande partie de ses biens. Paulin ne dit pas sur quoi on basa un attentat aussi inique. Il est possible que les Romains aient pris pour prétexte l'alliance faite par Paulin avec Attale, un rebelle, contre le véritable empereur Honorius. Voyant ses ressources diminuer, et ne voulant pas que sa famille en souffrît trop cruellement, Paulin songea de nouveau à regagner la Grèce, où restaient quelques débris de la fortune maternelle. Mais sa femme s'y opposa, par crainte de la traversée. Alors Paulin, trop faible pour entraîner sa femme malgré elle, ou pour la laisser en Aquitaine sans ses enfants, demeura à Bordeaux, ou plutôt dans une villa qu'il avait encore aux environs. Découragé, il était dès ce moment mûr pour une conversion.

(1) *Fin du Paganisme*, II, p. 397 et suiv.

Tant de malheurs publics ou privés n'étaient pas passés, en effet, sur cette âme douce et timide sans y enfoncer encore plus avant l'amertume et la mélancolie que la mort de son père et les premières atteintes de l'invasion y avaient déposées. L'Eglise en eut le profit, comme elle a eu le profit de toutes les catastrophes de ce temps. Les barbares, qui se présentaient en loups affamés, devinrent des recrues pour elle ; recrues aussi les Romains, parce qu'ils ne trouvaient qu'en elle un abri sûr et des consolations à leurs maux. Paulin fut une de celles-là. Moitié par réveil de la piété de son enfance, moitié par abdication d'un caractère faible, il s'était d'autant plus rapproché de la religion, qu'il avait été plus éprouvé, et maintenant il va lui faire un abandon complet de son esprit et de sa personne. C'est la dernière partie de la vie de Paulin, celle qui lui a valu quelquefois le surnom de Paulin le Pénitent. Ce n'est pas, selon moi, la moins intéressante : car c'est dans celle-là que Paulin s'élève à la hauteur d'un type, l'un des plus représentatifs que nous connaissions de l'état moral du monde romain à cette époque.

JACQUES ROCAFORT.

LA MAISON CENTRALE DE NIMES

La Maison Centrale de Nimes étale ses hautes murailles sur un coteau appelé Crémat, au N. N. O. de la ville.

Ses bâtiments dominent toute la plaine.

Lorsqu'on a gravi la pente raide qui y mène, le regard est attiré par une énorme coquille en pierre, placée au-dessus d'un porche où, depuis plus de deux siècles, le temps caresse de ses doigts jaloux une majestueuse porte en chêne, piquée de gros clous et rouillée sur ses gonds. C'est la porte de l'ancien *fort*.

A l'origine, cette maison fut une citadelle ; ses quatre bastions, sa place d'armes carrée, au centre, et ses fossés subsistent encore. Mais le tout, cela va sans dire, a subi de grandes modifications.

Comme les forts d'Alais et de Saint-Hippolyte, cette citadelle date des guerres de religion. Après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV la fit construire afin de tenir la ville en respect et d'assurer l'exécution des mesures prises contre les protestants.

Vauban(1) en dressa le plan, et l'intendant Lamoi-

(1) Célèbre ingénieur et maréchal de France, 1633-1707.
Si, parmi les spécialités de son art, il a choisi la fortification, c'est qu'il entrait dans ses plans généraux de rechercher et de mettre en usage les « voies les moins ensanglantées, » suivant ses propres expressions, et que les forteresses ne doivent avoir d'autre but que de « diminuer la consommation d'hommes. » *Dictionn. Larousse.*

gnon de Bâville, celui à qui l'histoire a donné la plus triste célébrité comme gouverneur du Languedoc, démontra dans une ordonnance la nécessité d'en presser la construction.

L'endroit qu'on choisit était situé hors des murailles de la ville. On y remarquait encore, çà et là, quelques ruines, derniers débris du fort de Rohan (1) construit, en 1622, par les protestants et rasé, en 1629, par ordre de Louis XIII.

Le 9 mai 1687, on commença par en abattre les arbres ; le 11, on creusa les fondations, et, le 15, l'architecte du roi, Jean Popo, sous le cautionnement de Jacques Cubizol, architecte de Nimes, obtint l'adjudication de l'édifice.

Le même jour, on posa la première pierre et on se mit à fouiller le roc calcaire, presque partout à nu, pour l'établissement d'une grande citerne et de deux puits.

Aucun de ces puits n'a atteint une véritable nappe d'eau intarissable ; « tout le monticule est constitué par les *assises compactes du calcaire néocomien moyen*, et il faudrait aller à plus de 80 mètres de profondeur pour traverser le niveau d'eau qui correspond aux *bancs marneux du néocomien inférieur*. Par contre, toute cette épaisse masse de calcaire est certainement excavée dans sa profondeur par un labyrinthe de grottes et couloirs en communication avec la fontaine de Nimes. On a même la preuve géologique de l'extension de ces cavités souterrai-

(1) Le duc de Rohan (1579-1638) fut le chef du parti calviniste, sous Louis XIII.

Grand capitaine et habile politique, il fut pendant quelque temps gouverneur des villes de Nimes et d'Uzès. Son corps est inhumé dans la cathédrale de Saint-Pierre à Genève.

nes à 6 ou 7 kilomètres dans la direction du Nord-Ouest (1). »

L'historien de Nimes, Ménard, raconte que cette citadelle fut bâtie au bout d'un an. « Les entrepreneurs, suivant les ordres qu'ils en avaient, y firent une diligence incroyable. Ils y employèrent des régiments entiers, et tous ceux, femmes et enfants. qui apportaient du moellon aux ouvriers avaient un denier pour chaque pierre (2). »

Le premier gouverneur de la ville et du fort fut Balthazar Rippert d'Alauzier, brigadier d'infanterie, natif de Bollène au comté Venaissin. La préséance lui fut donnée dans les assemblées de ville.

Au mois de juin 1688, M. d'Arthaud fut nommé major du fort.

Quand il vint prendre possession de son poste, le 23 juin, la construction de la citadelle, bien qu'assez avancée, n'était pas encore finie ; il fut se loger au *Luxembourg*.

D'Alauzier n'arriva qu'au mois de juillet ; il avait écrit de Cazals, à la date du 12 juin, pour annoncer sa visite. Les consuls, en robe et en chaperon, accompagnés de plusieurs conseillers politiques, furent lui présenter les devoirs de la ville et leur assesseur ou orateur, l'avocat Elie Cheiron, ancien ministre protestant qui venait de faire abjuration, et qui avait été nommé en vertu d'une lettre de cachet, lui fit une harangue pour l'assurer de leur fidélité au roi et aux ordres qu'il voudrait bien leur don-

(1) Emilien Dumas (*Statistique géologique du Gard*), cité par M. Fabre, inspecteur des forêts, dans son rapport pour l'établissement de paratonnerres.

(2) Ménard, *Histoire de Nimes*.

ner; à quoi le gouverneur répondit en termes très obligeants (1).

Vers la fin de la même année, comme l'emplacement occupé par la citadelle se trouvait hors de l'enceinte de la ville, on abattit les portes et les murs de la *Bouquerie* et des *Prêcheurs*, on construisit de nouvelles murailles avec trois portes, et on joignit ces murailles au fort.

C'est le 25 août 1689, jour de la fête de saint Louis, que l'évêque de Nimes, Esprit Fléchier, inaugura la chapelle du fort et y célébra la première messe. Les consuls y assistèrent. Messire Bégault, aumônier de l'évêque, y prononça le panégyrique du saint roi.

Cette fête, annoncée par une salve des canons du fort, se termina par un feu de joie allumé à l'*Esplanade*.

Le 27 septembre 1692, les difficultés qui s'étaient élevées à l'occasion de la construction du fort, entre l'intendant de Bâville et certains propriétaires des vignes, olivettes, maisons, jardins, etc., antérieurement situés sur l'emplacement occupé par la citadelle, furent complètement tranchées par Pierre Boudon et Jacques Lieutier, agrimenseurs. Une expertise fut faite, sur l'ordre de M. de Ferry, ingénieur de Sa Majesté; mais, bien que la Province eût acquitté le prix de la plupart des terrains occupés par la construction ou le glacis du fort, la *Communauté* fut chargée de payer l'indemnité réclamée et dut supporter cette dépense refusée par les États (2).

(1) Archives municipales. *Cérémonial des Consuls.*

(2) Avant la Révolution, la France était divisée en 33 provinces. Chaque province avait pour chef un gouverneur. On donnait le nom d'Etats aux assemblées provinciales qui se réunissaient tous les ans pour voter les impôts et s'occuper des affaires locales.

De 1701 à 1704, le fort contribua puissamment à la défense de Nimes, menacée par les Camisards.

A partir de 1704, Ménard ne fait plus mention du fort que pour la part qu'il prend aux réjouissances de la ville.

En 1793, la citadelle servit de prison aux victimes de la Terreur.

Chabaud-Latour (Antoine-Georges-François), le père du général de ce nom, y fut écroué, le 14 germinal an II (3 avril 1794), en vertu d'un mandat du Comité de surveillance de Nimes, daté de la veille. Il s'en évada dans la nuit du 15 au 16 messidor (3-4 juillet 1794).

Le lendemain, sa femme, née Julie Verdier de Lacoste, qui avait contribué à son évasion, y fut incarcérée, sur un ordre de la municipalité; elle n'en sortit que le 18 thermidor (5 août 1794), le jour même où arriva à Nimes la nouvelle officielle de la chute de Robespierre.

A cette époque, « le gardien de la citadelle se nommait Joseph André; c'était un fabricant de chaises, père de deux enfants, un besogneux. Lorsque les détenus se permettaient de lui réclamer les quinze sous par jour à eux accordés pour leur nourriture (qu'ils pouvaient prendre à la cantine de la prison, ou faire venir du dehors), il les menaçait ou les frappait; s'ils insistaient, il refusait de laisser entrer leur dîner, sous prétexte qu'ils n'avaient pas besoin de manger. Mais, cette canaillerie mise à part, il fermait les yeux sur tout. Un des détenus servait de valet de chambre à d'autres et se faisait ainsi de bons émoluments; certains étaient admis à la table du gardien, qui leur permettait le vin à

chaque repas, les autorisait à travailler de leur métier et mettait ses enfants à leur disposition pour faire leurs commissions en ville. » (1)

Le 4 août (7 fructidor an II), Joseph Antoine Courbis, ancien procureur, maire de Nimes sous la Terreur, qui avait été arrêté le 19 thermidor, à la suite d'une séance tenue dans la chapelle de l'ancien Lycée, par la Société populaire des Sans-Culottes, fut transféré de la prison du palais au fort, «les mains enchaînées derrière le dos, la chaîne au cou, serrée avec un cadenas, sans souliers, sans chapeau, mis en spectacle au milieu de dix mille personnes ayant à leur tête des tambours battant la farandole. » (2)

Dix mois après, le 16 prairial an III (4 juin 1795), la populace armée pénétra de force dans le fort et y massacra Courbis.

On dit qu'un jeune homme, dont le père était monté sur l'échafaud, lui porta un coup de sabre à travers le corps (3).

En 1797, le gouvernement, voulant utiliser la citadelle, l'érigea en *maison de correction* (4).

Une partie de cet édifice (le magasin à poudre et un pavillon), resta affectée au département de la guerre. Dans l'autre partie, furent placés tous les individus condamnés, correctionnellement, dans le ressort du Gard, à moins d'une année de détention.

(1) F. Rouvière, *Histoire de la Révolution française dans le Gard*, t. IV.

(2) Id., *Dimanches révolutionnaires.*

(3) Documents officiels publiés par M. le conseiller Fajon, en 1867.

(4) Archives départementales.

Cette maison de correction servit, en même temps, de prison militaire et d'entrepôt pour les forçats jusqu'au *passage de la chaîne,* ainsi que pour les condamnés à la réclusion , jusqu'à leur transfert à la maison centrale de l'Hérault (1).

Les sexes y furent convenablement séparés, dans les dortoirs et les préaux. Les enfants, enfermés sur la demande de leurs parents, étaient tenus à l'écart des autres détenus.

Il n'y eut jamais de prisonniers pour dettes.

Au point de vue de son administration et de sa police intérieure, l'établissement fut régi par un directeur, sous l'autorité immédiate du Préfet et sous l'impulsion d'un Conseil de surveillance , composé de cinq membres, présidé par le maire.

Deux guichetiers, sous les ordres du directeur, étaient préposés à la garde des condamnés. Ils ne pouvaient exercer sur eux aucune mesure de rigueur. Les guichetiers fournissaient les lits ; ils les donnaient en location. On leur accorda les profits de la cantine en supplément de traitement, mais les objets de consommation furent soumis à un tarif fixé par le directeur et approuvé par le conseil de surveillance.

Les prisonniers étaient autorisés à faire entrer tous les comestibles, le vin et l'eau-de-vie exceptés. Chacun d'eux recevait la ration de pain et la ration de soupe prescrites par le règlement ; ils ne travaillaient pas et jamais aucune association charitable ne s'occupa d'eux. Le Préfet et le Conseil général, seuls , apportèrent quelques adoucisse-

(1) Archives départementales.

ments à leurs peines. Par leurs soins, des vêtements et des souliers étaient donnés aux détenus pauvres.

Le 20 décembre 1810, Napoléon créa un *Dépôt de mendicité* dans les divers locaux de la citadelle, qui étaient restés placés sous l'autorité militaire.

Tout ce que renfermait la salle d'armes fut transporté à Montpellier.

Le nombre des reclus, de 1811 à 1817, fut en moyenne de 200 à 240 par an. Il y avait autant d'hommes que de femmes. Les enfants entraient dans cette proportion pour 1|20 environ. Les valides couchaient deux à deux.

La proportion des malades avec la population du dépôt était de 13|181 ; celle des morts 3|100 (arch. départ.).

L'infirmerie du dépôt était commune à la maison de correction et à toutes les prisons de la ville. Les maladies vénériennes y occupaient le premier rang. Deux médecins et deux chirurgiens y faisaient le service par semestre.

Par arrêté du 18 juillet 1817, la maison de correction fut réunie au dépôt sous le rapport de l'administration et du régime intérieur.

*
* *

Divers motifs (particulièrement, celui du défaut de dotation) amenèrent la suppression du Dépôt, (ordonnance du 30 mars 1820).

Cette ordonnance établit, dans les bâtiments de

la citadelle et les dépendances qui avaient été affectées au Dépôt, une *maison centrale de détention* et une *maison de correction* pour le département du Gard.

Les reclus valides du Dépôt de mendicité furent envoyés dans leur commune et les invalides dans les hospices.

Quant aux fonds disponibles des allocations faites par le Dépôt, on les employa, après entier acquittement des dettes de l'établissement, en dépenses d'utilité départementale.

Comme système d'administration, on adopta provisoirement pour la *maison centrale*, le système suivi par le Dépôt.

Pour répondre aux besoins les plus urgents que réclamait une transformation pareille, l'État ne recula devant aucune dépense ; il en résulta une activité incroyable dans les améliorations apportées à l'établissement.

Quand la maison fut en état de recevoir 7 à 800 condamnés, on l'isola par un mur de clôture et un tour de ronde (1823) qui rendirent très facile la surveillance à exercer.

L'année suivante, on pratiqua, au Nord, une large brèche à la colline, et il fut construit, vers la porte de sortie, sur la *Lampèze*, un grand corps de bâtiment divisé par un vestibule commun ; l'ensemble de ce bâtiment constitue encore aujourd'hui l'infirmerie, l'école, la chapelle, le temple et la synagogue.

A la suite de ces constructions et à l'Ouest, on établit une citerne dans laquelle plonge une pompe

à balancier. C'est à cette citerne qu'on puise l'eau que boivent les malades.

Entre temps, la grande porte d'entrée, qui était en partie ruinée, fut refaite en pierres de taille, le corps de garde agrandi et, sur les désirs du commandant de *place*, quatre guérites et six réverbères furent placés autour du grand mur d'enceinte.

Plus tard (1828), on continua le mur de ronde sur la Lampèze, au-delà des nouveaux bâtiments, et, dans l'espace compris entre l'infirmerie et ce mur, on ouvrit aux malades un grand préau que la générosité de notre excellent confrère, M. le docteur Miaulet, devait transformer de nos jours en un superbe jardin.

A la même époque, on construisit. dans l'intérieur de la prison, deux aqueducs destinés à évacuer par un collecteur commun, l'un, les eaux sales de la buanderie, l'autre, celles des lavoirs et des cuisines ; malheureusement, ces dernières se mêlaient aux matières fécales.

Sur la protestation du maire de Nimes, M. Cavalier, et en raison des mauvaises odeurs que répandaient ces eaux déversées par une ouverture pratiquée aux remparts (côté sud de la citadelle), la communication des latrines avec les aqueducs fut fermée ; des fosses d'aisances furent établies, et on construisit un acqueduc allant du pied des remparts jusqu'au grand aqueduc du boulevard du *grand Cours* (1829).

La construction d'un quartier séparé (1) pour les enfants fut entreprise en 1834 ; l'installation de l'usine

(1) Ce quartier d'éducation correctionnelle fut supprimé en 1851.

à gaz remonte à 1861 ; l'établissement de la buanderie, au pied des remparts, date de 1883 ; la création d'un quartier d'amendement pour les coupables fut ordonnée en 1886 (1). Quant à l'adduction des eaux du Rhône (2) dans tout le rez-de-chaussée de la maison, elle n'eut lieu qu'en 1884.

Tel est le résumé rapide des principaux travaux exécutés de 1820 à nos jours.

Dr Charles PERRIER.

(1) Le quartier d'amendement disparut en 1886 ; celui des relégables en 1888.

(2) Sur les deux canalisations établies, il n'en est qu'une qui fonctionne, la ville ayant refusé de raccorder son réservoir, dit des *hauts quartiers*, avec la canalisation destinée à amener l'eau dans les parties hautes de l'établissement (dortoirs, infirmerie).

FLORIAN, FABULISTE

On ne m'en voudra pas, ici, de parler quelque peu de Florian. Le sujet fort inoffensif — il s'agit de fables, et vieilles de plus de cent ans, — ne dépasse pas l'horizon sagement provincial de la *Revue*. Florian nous appartient. Il est des nôtres. Il est né sur notre sol ; il a parcouru les rives du Gardon ; il s'est promené sous les ombrages de nos Cévennes ; il a chanté les combats de taureaux, et le voici qui revient, après une longue absence, non pas vivant, mais en bronze, ce qui lui assure, dans son pays natal, un séjour aussi triomphal que durable. Pourquoi ne pas souhaiter la bienvenue à ce méridional et ne pas dire en toute franchise ce que nous pensons de son talent ?

Nous laisserons aux éloquents conférenciers qui ont annoncé, préparé, fêté son retour, la charge délicate et difficile d'analyser dans toute son étendue l'œuvre littéraire de Florian. A eux de faire revivre, dans leur vrai paysage, *Estelle* et *Némorin*. Je crois bien qu'ils y auront de la peine. Némorin est transformé de nos jours. Il a quitté la houlette pour saisir la massue. Il ne lutte plus contre les taureaux, mais contre les monstres antédiluviens. Ce n'est plus l'homme de la nature civilisée et polie : c'est l'habitant des cavernes, c'est le préhistorique. Quant à Estelle, si elle n'est pas remontée à la

période quaternaire, elle atteint tout au moins le moyen-âge. Désormais, elle parle en provençal; ce n'est plus une bergère : c'est une reine ; elle a retrouvé ses troubadours, et ce n'est plus sur les bords du Gardon, mais sur les rives du Rhône, qu'elle dicte ses arrêts, comme au temps du bon roi René.

Mais il n'y a pas qu'Estelle et Némorin dans l'œuvre de Florian. Il y a surtout les fables. On ne joue plus le théâtre de l'aimable poète. On ne lit plus ses pastorales, à moins qu'on y cherche le contraste entre le présent et le passé, plaisir d'exhumation qui tente les artistes, les rêveurs et les solitaires. Mais les fables vivent encore. Enfants, c'est-à-dire au temps, qui s'éloigne déjà, où l'on exerçait la mémoire des écoliers, nous les avons apprises par cœur et récitées. Nous nous les rappelons encore avec plaisir. En certaines occasions, elles reviennent comme d'elles-mêmes dans notre souvenir et sur nos lèvres. Il en est plus d'une dont la moralité est passée en proverbe, et c'est un grand honneur pour un poète que d'avoir exprimé une moralité générale, si heureusement qu'elle passe à travers les âges, claire, précise, juste, tellement juste que l'on ne saurait, que l'on ne voudrait pas la rendre autrement.

Nous touchons là, je crois, à une des vraies raisons du succès persistant des fables de Florian. Elles sont écrites dans le style qui convient excellemment à l'apologue. La plume de Florian n'est ni un pinceau, ni un burin, ni une lyre : elle est tout cela dans une très juste mesure. On dirait de nos jours que ces fables sont d'une écriture moyenne et agréable, sans initiales flamboyantes, ni majuscules à pa-

nache, sans enchevêtrement de paraphes, ni complication de ronde ou de bâtarde, d'une écriture régulière dans sa correction, et cependant pas monotone, d'une bonne et limpide écriture, reposante pour tous les yeux, où la pensée luit comme à travers un beau cristal; en un mot, c'est du français et du vrai. Et c'est un plaisir très appréciable, à notre époque de symbolisme et de décadence, à l'heure actuelle où fleurit une pseudo-renaissance, que de rencontrer un auteur qui se fait comprendre aisément, peint avec sobriété, décrit avec réserve, ne se laisse point tenter par l'éclat ou la richesse des couleurs dont il pourrait nuancer ses tableaux, et ne sonne pas à nos oreilles une fanfare de mots et de retentissantes onomatopées. Mais n'est-ce pas là, me direz-vous, les qualités nécessaires à l'apologue, sans lesquelles il ne serait plus lui? A la bonne heure. Voilà pourquoi nous louons Florian d'avoir si bien compris le genre et parlé, avec un grand succès, une langue si peu maniable, et que tant d'autres n'ont fait que dénaturer. Et le lecteur français ne s'y trompe pas. A la netteté des expressions, à l'absence de la pose, au jour paisible qui éclaire ces petits tableaux, à la finesse du trait malicieux, à l'aisance du style qui passe sans effort du plaisant au sérieux, à cette phrase alerte et vive, qui va, vient, se replie et s'allonge, court, s'arrête, reprend sa marche, sans se répandre, ni dépasser le but, ni verser dans une ornière, à toutes ces qualités il reconnaît l'auteur qui lui convient, l'écrivain de sa race, de son génie et de sa nationalité, si l'on veut, dans la bonne acception du mot, le classique.

Si le style de Florian est plein de mesure, sa mo-

rale est également de portée moyenne, facile et accessible à tous. Quand il donne à la jeunesse les conseils du bon sens, il le fait souvent d'une façon charmante. Le grillon, qui, après la triste aventure du papillon, s'applaudit de vivre caché, la carpe, qui conseille avec tant de sagesse, mais aussi tant d'insuccès, aux carpillons moqueurs, de suivre le fond de la rivière, le singe qui épluche la noix et la mange, à la stupéfaction de la jeune guenon, pour ne citer que ceux-là, sont des moralistes sages, agréables à voir, instructifs à entendre. Même je me demande si Florian n'a pas été les chercher dans leur gîte pour nous les amener, et s'il n'a pas profité des loisirs de la route pour leur faire la leçon. La Fontaine les laissait chez eux. Florian les conduit à la ville.

Il s'en suit que dans ses fables les animaux sont beaucoup moins eux-mêmes que dans l'œuvre de son devancier. Dans La Fontaine les gestes, les paroles du quadrupède ou de l'oiseau sont l'expression vivante de l'instinct. S'ils avaient notre langage, pensons-nous, c'est bien comme cela qu'ils parleraient, voilà bien ce qu'ils nous diraient. Il n'en va pas de même dans Florian. Ses bêtes sont des créatures éminemment raisonnables et même fort civilisées. Elles parlent, discutent, moralisent, épanchent leur cœur en des effusions de tendresse où se mêlent de temps en temps des traits de préciosité et des fadeurs sentimentales. Leurs propos fleurent l'urbanité des salons. Elles jouent aux jeux innocents, à la main chaude, à colin maillard. Il en est de sceptiques et d'outre-cuidantes qui, tout comme les hommes, se font gloire de leurs défauts ; d'autres au contraire, entraînées

par une première faiblesse, jusqu'au crime, font retour sur elles-mêmes, se repentent, et quand arrive l'heure de l'expiation légale, nous laissent le récit de leur faiblesse comme un salutaire enseignement pour les générations à venir. Ce n'est plus la sagesse animale de La Fontaine ; c'est tout un code de morale sociale et domestique dont les arrêts sont formulés par des personnages revêtus à l'occasion de fourrures, d'écailles ou de plumes, voire même d'écorce ou de feuillage.

Quant au code et aux principes dont il est l'application, il se ressent du milieu dans lequel vivait l'auteur et de son caractère personnel. Florian est philosophe. Comment ne l'aurait-il pas été dans son siècle, lui qui est l'élève de Voltaire ? Mais il a sa philosophie qui lui appartient et qui n'est pas tout à fait celle des autres. Il est doux, sensible, humain jusqu'à la chimère. Il aime la campagne et la solitude, entendons-nous, une solitude animée, et qui ne soit pas le désert. Il a horreur du bruit et du tumulte : les grands éclats de voix le font trembler. Il tient l'ambition pour funeste. La richesse lui paraît plus que suspecte. Il l'accuse de chasser les vertus. Il eût été, de notre temps, acclamé par les socialistes. N'a-t-il pas écrit ce vers que le parti pourrait prendre pour devise :

Je ne connais de bien que ceux que l'on partage.

Il n'est que juste de reconnaître qu'il n'entend pas faire de ce partage l'objet de prescriptions légales. Il demande simplement au riche de se débarrasser de son superflu, non sans doute par esprit de justice, mais par sentiment de fraternité, parce qu'il est bon

de s'entraider, parce qu'il est doux de faire le bien et que cette douceur, lorsqu'on peut la connaître, est le meilleur élément de notre félicité. Profondément honnête, bon, obligeant, Florian ne tarit point d'éloges sur l'amitié ; il s'attendrit sur les malheureux et sur ceux qui manquent de pain ; il maudit les guerres fratricides et rêve, lui aussi, la paix universelle.

Sa morale politique et sociale offre les mêmes caractères et accuse l'influence de l'époque. Il veut au sommet de l'édifice la puissance royale, celle dont tout descend; mais il lui faut pour roi un lion comme on n'en rencontre guère, un lion fort et paisible, ne cherchant, ne voulant que le bonheur des siens, un lion réalisant à l'avance une fameuse parole, un lion qui règne et ne gouverne pas. Il doit suffire à ce lion d'avoir près de lui, pour maintenir l'ordre et repousser les agressions du dehors, de bons chiens, c'est-à-dire de bons ministres. Que si ce lion est pourvu d'un enfant, héritier de la couronne royale, il lui choisira encore un chien, c'est-à-dire un bon précepteur, qui, conduisant son auguste pupille à travers le monde, grâce à des leçons de choses, lui apprendra pratiquement ses devoirs envers son peuple. Au-dessous de ces lions, vivent les sujets dans une aimable et tranquille dépendance. Heureux sujets ! La terre leur donne ses biens, l'autorité du lion, la vigilance des chiens assurent leur sécurité. Ils pratiquent les vertus domestiques : ils sont bons époux, bons pères, et, même veufs, élèvent sagement leurs enfants. L'attraction des grandes villes ne les séduit pas. Ils aiment leurs prés et leurs champs. C'est le seigneur du village, seigneur tout débonnaire qui ouvre leurs danses et leur distribue ses revenus. Ils sont travailleurs, sains et modérés

dans leurs plaisirs, mais aussi, et cela contraste avec le reste de l'idylle. ils sont fidèles à leur patrie et à leur roi jusqu'au complet sacrifice de leurs biens et de leurs personnes. Rappelons-nous ici la belle fable du laboureur de Castille, la page peut-être la plus éloquente de toute l'œuvre de Florian ; le souffle royaliste de la vieille France a passé dans le langage du laboureur s'adressant à son roi :

Notre argent, notre vie
Tout est à toi ; prends tout, grâce à quarante ans
De travail et d'économie
Je peux t'offrir cet or ; voici mes douze enfants,
Voilà douze soldats; malgré mes cheveux blancs
Je serai le treizième....
Quand tu seras heureux, nous fuirons ta présence,
Nous te bénirons en silence,
On t'a vaincu ; nous te cherchons (1).

Florian s'élève rarement à ces hauteurs. Il ne prend pas contact avec la foule, ni avec le courant des passions populaires. S'il n'échappe pas à l'air ambiant, il ne l'aspire qu'avec réserve. Son âme timide se replie sur elle-même et se nourrit de ses regrets. Il ne voit que trop que la société n'est pas ce qu'il voudrait qu'elle fût. Il est chagrin des misères qu'elle lui présente. Il en est chagrin jusqu'à la misanthropie. Celle-ci se glisse à plusieurs reprises dans les fables. Plus d'une fois elle se montre à nu, pique et mord nos défauts d'une dent cruelle ; même elle souffle au poète, si courtois d'ailleurs, le mot de la mauvaise humeur, le mot dur et brutal :

(1) Fables 2, v. 3.

Sois un simple imbécile,
J'en ai vu beaucoup réussir.

Il est dans la société, vue du mauvais côté par lequel regardait Florian, deux classes qu'il ne ménage guère. La première est celle des grands. Elle est représentée dans les fables par les léopards. Ce sont bêtes altières, qui s'ennuient, par le fait même de leur grandeur, oppriment leurs sujets, se dévorent assez souvent entre elles et dont la plus douce a toujours des griffes à la patte. Il est une autre classe sociale contre laquelle Florian entretient des ressentiments amers. En avait-il été la victime? Peut-être ; ce qui est certain c'est qu'il crible de ses railleries les savants, les gros et fastidieux savants, ceux qui entassent raisons sur raisons, échaffaudent des théories encombrantes, et répandent des nuages sur les moindres questions. En mainte occasion Florian les poursuit de son ironie. Il en a dépeint le type ineffaçable dans le singe qui montre la lanterne magique. Dans son irritation contre eux, le poète s'en prend à la science. Il demande que l'on réfléchisse moins et que l'on travaille davantage. Point n'est besoin d'expliquer les mystères qui nous enveloppent et de se livrer à ce sujet à de stériles méditations :

Humains, pauvres humains, jouissons des bienfaits
D'un Dieu que vainement la raison veut comprendre.
Sans vouloir deviner ce qu'on ne peut apprendre
Employons notre esprit à devenir meilleurs ;
L'homme juste est le seul sage (1).

(1) Fables II, 18.

Évidemment Florian souffre. A son avis, la société descend une pente dangereuse. Elle n'obéit plus guère qu'à un mobile, l'intérêt ; elle ne sait plus discerner le vrai talent. Le vrai mérite reste caché, tandis que la sottise ne manque aucune occasion de se produire. L'homme est malheureux, mais il le veut bien. S'il avait bonne envie de se corriger et de goûter encore les charmes de la vie, il n'aurait qu'a regarder et à suivre la nature. Quelle excellente maîtresse que la nature ! quelles leçons de vertu ne donne-t-elle pas ! Les animaux qui obéissent à ses lois sont bien supérieurs à l'homme. Écoutez l'éléphant blanc : avec quel calme ironie ne constate t-il pas sa supériorité morale sur les humains ! Comme il se défend dédaigneusement contre les préjugés qui font de lui l'enveloppe d'un héros :

Quoi ! Vous nous croyez des héros :
— Sans doute.
— On t'a trompé, je t'assure
Tu verras bientôt l'imposture !
Nous sommes fiers, caressants,
Modérés quoique tout puissants ;
On ne nous voit pas faire injure
A plus faible que nous.
Malgré la faveur où nous sommes.
Les honneurs n'ont jamais altéré nos vertus.
Quelles preuves faut-il de plus ?
Comment nous croyez-vous des hommes (1) ?

Sans doute, Florian le reconnaît, non sans douleur, il existe tout de même des animaux malfai-

(1) Fables, I, 10.

sants. Mais quoi ! le fabuliste les trouve encore moins dangereux que l'homme.

Et fripon pour fripon je préfère un renard (1).

De tels animaux, qui ont une bonne part de nos vices, font exception. Combien d'autres, au contraire, dont l'exemple est une haute école de moralité. Ou donc avez-vous appris à vivre ? demande un savant à un sage vieillard, vrai patriarche, oracle de la contrée, si vénérable, que comme le déclare le beau vers du poète :

Nul n'eût osé mentir devant ses cheveux blancs.

Et le vieillard de répondre que son livre, celui où il a étudié, est le livre de la nature :

La colombe m'apprit à devenir fidèle,
En voyant la fourmi j'amassai pour jouir.
Mes bœufs m'enseignent la constance,
Mes brebis la douceur, mes chiens la vigilance
Et si j'avais besoin d'avis
Pour aimer mes filles, mes fils,
La poule et ses poussins me serviraient d'exemple.

On écrivait ainsi très sérieusement au siècle dernier. Sur les débris des superstitions on élevait un autel à la nature. Le bon fermier de Florian parlait dans le goût du jour et sa sagesse était fille des déclamations de Rousseau. Mais il y avait là, pour Florian, autre chose que l'influence des auteurs en vogue, autre chose qu'un artifice littéraire consistant à

(1) Fables IV, 1.

instruire l'humanité avec le secours et par l'exemple des animaux. Florian est formellement persuadé que le spectacle des champs est moralisateur. Comme Virgile, comme Horace, comme La Fontaine, il aime les bois, les vallées et leur retraite profonde. Il les aime parce qu'il y trouve un refuge pour sa lassitude morale, surtout parce qu'il espère y vivre ignoré, abrité par leur obscurité contre la tempête qui se déchaine au dehors, et qui menace de l'envelopper. Il sacrifie à la nature, déesse des mœurs paisibles, des bergeries enrubannées et des hameaux perdus dans l'ombre tranquille. Il lui offre des hommages discrets, et soupire en son honneur quelques timides idylles. Malheureusement pour lui, sa divinité avait d'autres prêtres qui moissonnaient en son non , non pas des fleurs et des épis, mais des vies humaines. Au milieu des refrains formidables qui accompagnaient les victimes, que pouvaient les airs champêtres de Florian ? Encore qu'il s'efforçât de ne pas déplaire aux gouvernants, il n'appartenait ni par la race, ni par les convictions, ni par le talent, au bloc de la révolution. Sa voix, si menue qu'elle fût, était néanmoins discordante dans ce tumultueux concert des théories nouvelles. Il dut se taire. C'est assez, écrivait-il,

... Suspendons ma lyre
Terminons ici nos travaux :
Sur nos vices, sur nos défauts
J'aurais encore beaucoup à dire :
....
Vainement la philosophie
Reproche à l'homme ses travers :
Elle y perd sa prose et ses vers.

Laissons, laissons aller l'homme et le monde
Comme il lui plaît, comme il l'entend
Vivons caché, libre et content
Dans une retraite profonde (1).

Le monde, que ce bon Florian déclarait ne plus vouloir contrarier, alla le chercher dans sa retraite profonde. En fait de liberté, il lui donna le cachot de la Bourbe dite Port-Libre. En vain Boissy d'Anglas protesta en faveur du fabuliste. Le député Duhem lui répliqua grossièrement. « Les gens de lettres sont très aristocrates et contre-révolutionnaires... Ce Voltaire dont on parle tant était royaliste et aristocrate. Et Rousseau : il n'y a qu'à lire ses écrits pour voir qu'il aurait été fédéraliste et modéré : ton Florian ne vaut pas mieux malgré ses histoires et ses phrases. » Et Florian fut enfermé. Il ne pouvait comprendre cette injustice des hommes. Quoi ? Lui, le fabuliste, l'auteur des Singes et du Léopard, lui le chantre de Galathée et d'Estelle était poursuivi comme criminel ! « Serait-ce, disait-il, que le chalumeau de Gessner s'est trouvé trop faible au milieu des trompettes guerrières ? Mais la fauvette qui chantait auprès des marais de Lernes, lorsqu'Hercule combattait l'hydre, n'excita point la colère du héros libérateur. Peut être même, après la victoire, l'écouta-t-il avec bienveillance (2). »

Fauvette, il s'appelait ainsi, alors que sa cage ne rappelait en rien les prés fleuris qui arrosent la Seine.

(1) Fables. Epilogue.

(2) Florian. *Albert de Montvaillant*, III.

Il espérait adoucir, par un dernier gazouillement, la férocité de ses juges. Mais quand il était encore libre, déjà déconcerté par les clameurs des théoriciens et des démagogues, offusqué par les lumières de l'ère nouvelle, il se comparait à l'oiseau des nuits, ami des ténèbres, chantre monotone et désolé. Du moins, nous nous imaginons volontiers qu'il s'est peint lui-même, dans la fable *l'Aigle et le Hibou.*

L'aigle, disgracié, banni du céleste séjour, est venu habiter sur la terre. Il est triste, dégoûté de la vie :

Malade de la maladie
Que laisse après soi la grandeur.

Le hibou l'entend gémir, et, pour le consoler, lui prouve que la félicité consiste en trois mots :

Travail, paix, santé.

L'aigle est touché de ce langage, et comme, selon la remarque du fabuliste, les aigles sont polis lorsqu'ils sont malheureux, il traite le hibou en frère, et s'étonne de sa sagesse, don sans doute de Minerve :

« Non, répond le hibou, j'ai bien peu de science,
Mais je sais me suffire et j'aime le silence,
L'obscurité surtout.

. . . .

Si malheureusement, le matin, dans le bois,
Quelque étourneau bavard, quelque méchante pie
M'aperçoit, aussitôt leurs glapissantes voix
Appellent de partout une troupe étourdie,
Qui me poursuit et m'injurie.

Je souffre et je me tais ; et dans ce chamaillis
Seul de sang froid et sans colère,
M'esquivant doucement de taillis en taillis,
Je regagne à la fin ma retraite si chère.
Voilà tout mon savoir; je m'abstiens, je supporte (1).

En dépit de ses affirmations, il ne put supporter le coup final. Lorsque la chute de Robespierre rendit le poète à sa liberté, à sa chère solitude, son âme était brisée. Il annonçait bien qu'il allait reprendre le luth déjà couvert de poussière et chanter d'une voix plus forte la liberté et l'amitié. L'instrument se trouva trop lourd et la voix s'était éteinte. Avant la prison, Florian s'attristait déjà. Il avait vu son idylle se tranformer en tragédie sanglante. Le règne de la nature, tant invoqué par lui, ne lui avait apporté que le contraire de son idéal. Le spectacle de sa pauvre petite vie, couronnée, il est vrai, à son matin, de quelques succès littéraires, mais qu'il disputait à la gêne à force d'écrire, et puis subitement obscurcie à son midi par la tempête qui dispersait tous ses rêves, lui inspirait un pessimisme amer. Quelles désillusions, quel désenchantement ne suppose pas ce résumé de l'existence humaine qui s'est glissé dans les fables, et qui a pour titre : le *Voyage* (2) :

Partir avant le jour, à tâtons, sans voir goutte,
Sans songer seulement à demander sa route,
Aller de chute en chute, et, se traînant ainsi,
Faire un tiers du chemin jusqu'à près de midi ;

(1) Fables IV, 21.

(2) Fables IV, 21.

Voir sur sa tête alors amasser les nuages,
Dans un sable mouvant précipiter ses pas,
Courir, en essuyant orages sur orages,
Vers un but incertain où l'on n'arrive pas ;
Détrompé, vers le soir, chercher une retraite,
Arriver haletant, se coucher, s'endormir.
On appelle cela naître, vivre et mourir.
La volonté de Dieu soit faite !

Dieu survient ici d'une façon inattendue.

Représente-t-il l'inéluctable fatalité devant laquelle l'homme doit se courber ? Ou bien est-ce le cri de la soumission du chrétien au mystère de sa destinée ? La dernière hypothèse est peu vraisemblable. Une pareille conclusion serait contraire aux prémices. Il importe, en outre, de remarquer que toute pensée vraiment religieuse, toute allusion à une croyance quelconque, et pour parler notre langue moderne, toute envolée vers l'au-delà, est absolument proscrite des fables de Florian. On y rencontre çà et là quelques traits contre l'oisiveté des moines. On y lit une satire, et des plus affinées, contre les prédicateurs de cour. Mais la métaphysique, et pourtant il est bon d'en avoir un peu, et d'en faire même sans le savoir, la métaphysique est absente. La Fontaine a des idées profondes ; celles de Florian sont pour ainsi dire à fleur d'eau. Cela fait qu'il n'est pas suggestif comme son devancier. S'il tourne spirituellement en ridicule certains défauts, s'il met en relief parfois très piquant les travers de la société, s'il nous amuse au dépens des glorieux, des étourdis, des fanfarons et des hypocrites, sa psychologie ne descend guère dans les secrets du moi humain. C'est un guide aimable, usuel et

pratique de la vie : il a mis en monnaie courante et bien frappée quelques lingots d'un vieux métal qui a toujours cours, le bon sens.

Malgré tout, la morale qu'il enseigne est, pour la plus grande part, la vraie morale, celle où il entre de la vertu, non moins que de la sagesse, la morale chrétienne. Ces intérieurs qu'il nous dépeint, tranquilles et sereins, où fleurit la fidélité conjugale, le respect de l'enfance, la conscience du devoir, cet esprit de modération et de justice qu'il voudrait voir régner partout, cet amour des humbles, cette joie de faire le bien, cette dignité du travail, cette absence d'ambition, tout cela c'est la morale, l'ancienne, la vieille, celle qu'il avait vu pratiquer autour de lui, l'âme même du Christianisme.

Des vertus de ce genre ne sont pas dans la nature où Florian voulait les voir ; et s'il s'obstinait à les y contempler, c'est qu'il était de bon goût alors de les placer dans ce cadre. Le cadre a été brisé ; on se rit aujourd'hui des fadeurs sentimentales et idylliques de Florian ; mais on n'a pas cessé de rendre hommage aux vertus qu'il a chantées.

Et voilà pourquoi, après un siècle écoulé, Florian reste encore un maître, et pourquoi son recueil est encore aux mains de nos enfants. Ce n'est pas que tout y soit parfait et que ses fables soient à la hauteur de l'enseignement sain et vigoureux qui convient à la jeunesse ; mais il est aimable, honnête, spirituel, raisonnable, français et partant moralisateur.

Nous ne savons si la popularité des fables se maintiendra. A coup sûr d'autres idées tendent à prévaloir dans les méthodes pédagogiques. La

science perd chaque jour des mystères qui l'entouraient ; elle ne se renferme plus, comme le désirait Florian, dans son obscure majesté. L'enfant, lui-même, l'aborde et lui demande ses secrets. Plus de fictions plus ou moins charmantes, mais des raisonnements et des faits, voilà ce qu'il réclame ou plutôt ce qu'on lui sert. A quoi bon les fables ! Qu'elles aillent rejoindre les chansons berceuses, et les croyances surannées emportées au souffle de l'esprit nouveau ! L'apologue ne convient plus au nouvel ordre social, qui s'élève, tandis que l'autre chancelle. Il chancelle, mais ne croule pas encore, et tant qu'il restera debout quelque chose de ce qui était autrefois le foyer, la famille, la fable de Florian trouvera son gîte hospitalier.

Il n'avait pas espéré ce succès pour elle.

Un autre dira mieux que moi

avait-il écrit. C'était modestie de sa part et nous sommes à attendre le fabuliste qui dira mieux que lui. Combien de grandes voix, je parle de celles qui étouffèrent dans leurs clameurs le ramage de Florian, sont éteintes pour toujours ! La sienne résonne encore, tout doucement, bien doucement. Mais enfin elle résonne. Ne voilà-t-il pas que notre génération s'est arrêtée un instant pour l'écouter, et l'autre jour, non certes sur les marais de Lernes, mais sur les rives du Gardon, n'était-ce pas la fauvette qui reprenait son chant ?

Abbé C. Ferry,
docteur ès lettres.

UNE NUIT A ARLES [1]

Arles est une ville de masures qui furent autrefois des palais. J'ai couché dans le Capitole. J'ai pris mon café sur le chemin des Alyscans, l'ancien cimetière gallo-romain. J'ai erré dans les ruines du théâtre construit sous Auguste, le théâtre où se dressait jadis la Vénus d'Arles. J'ai visité les *coulisses* de l'amphithéâtre, le plus grand de France ; je me suis assis sur les gradins de pierre, j'ai gravi les cent marches de la tour de l'ouest. Je me suis promené du cloître de Saint-Trophime au Musée en face où un doux garçonnet, tout petit, m'a montré l'autel de Léda, la statue de Mithra et les sarcophages au Bon-Pasteur. Il m'a vendu quelques photographies d'Arlésiennes : *C'est ma sœur* a-t-il dit, en en désignant une. Son frère ne lui ressemble pas.

Je suis venu à Arles pour les Arlésiennes. Ce fut mon rêve de plusieurs années. Être à Arles, me disais-je, quel bonheur ! Ce nom était magique. Dire « Arles, » en prenant mon billet à la gare d'Avignon m'enivrait de joie. Comme je regardais par

(1) Nous croyons intéresser les lecteurs de la *Revue du Midi* en leur donnant une traduction d'un article de M. Arthur Symons, un des écrivains anglais les plus au courant des choses de la France, paru dans le numéro de novembre de *The Senate*, la revue si bien dirigée par M. Cranmer-Byng. Les mots en italique sont en français dans le texte original (Henri Mazel).

les étroites vitres bruyantes du petit omnibus qui nous entraînait par les rues sinueuses, à travers toute la ville, vers l'hôtel! Nous avons dû tourner trente coins de ruelles dans cet aventureux voyage. Il y avait là des arlésiennes debout sur le pas des portes, passant dans les rues, regardant par les fenêtres. Je voudrais pouvoir me dire que je n'ai pas vu de plus jolies figures; mais, bien avant la seconde nuit de mon séjour, j'étais obligé de reconnaître que le plus sage serait de ne pas chercher à vérifier son rêve. Sans doute le costume est digne de sa réputation; les femmes sont de grande race, leur démarche est noble, elles ont de beaux cheveux noirs, parfois des traits augustes et imposants; mais je m'attendais à tout autre chose; je m'attendais à un cénacle de déesses et j'ai trouvé un essaim de jolies campagnardes.

Le soir de mon arrivée, je crus amusant d'aller au théâtre, non au théâtre romain, mais au moderne (combien vieux et combien délabré!) sur le boulevard qui mène aux Alyscans. Quelques rares affiches mal collées à d'antiques masures m'apprirent qu'une grande actrice de Paris, accompagnée de sa troupe, devait jouer *le Flibustier* de Richepin et *la Parisienne* d'Henry Becque. A dire vrai, je n'avais jamais ouï parler de cette grande actrice, bien que je ne sois pas tout à fait ignorant de la scène parisienne; peu importe, elle était annoncée comme attraction, et comme il n'y en avait pas d'autre, je me dis qu'en somme je verrais les arlésiennes dans toute leur gloire. Je remontai le boulevard mal éclairé sous les arbres gris de poussière, de la poussière séculaire du cimetière, et je regardai par les portes

de bois foncé du théâtre, me demandant si ces gonds moroses consentiraient à tourner. Aucun signe de vie, bien que l'heure du rideau eût déjà sonné ; seulement quelques jeunes gens flanaient dans les alentours. Je fis quelques pas sous les arbres gris, laissant derrière moi les pâles réverbères. Quand je revins, les portes étaient ouvertes, le public arrivait. Je pris un billet qui me donna une place correspondant vaguement à une *baignoire*, au moins comme position. Sur la double rangée de bancs qui s'arrondissaient derrière les stalles aucune division n'était marquée. Deux dames, parisiennes habillées comme des gravures de modes, s'assirent derrière moi, babillant sans reprendre haleine, comme un ruisseau ininterrompu. Une bonne grosse femme du pays prenait les billets à la porte du fond ; de l'autre côté se trouvaient trois arlésiennes assez louables de costume et assez jolies d'aspect. J'essayai de deviner si le théâtre n'avait pas de parterre ou pas de fauteuil d'orchestre. J'ai employé le mot de fauteuils d'orchestre, mais je dois dire que c'était des bancs de bois indiciblement raboteux et sans dossiers ; c'est ce que j'appellerai fauteuils. Dix minutes après l'heure où le rideau aurait dû se lever, ils étaient occupés par trois ou quatre jeunes gens au regard rude qui montaient dessus, çà et là, et causaient avec leurs voisins des autres places. Peu à peu vinrent d'autres jeunes gens bruyants, puis quelque soldats, puis un vendeur de rafraîchissements. La plupart de ces jeunes gens s'assirent en rang sur la barrière qui séparait les bancs du public de l'orchestre. Ils tournaient le dos à la scène et entamaient la conversa-

tion avec leurs amis des galeries supérieures. Les trois arlésiennes tenaient une petite cour dans leur coin. Le public était assez dense près de moi, et j'aperçus là la plus jolie arlésienne que j'eusse encore vue. Malheureusement le jeune homme qui l'accompagnait eut le mauvais goût de me cacher sa vue. De temps en temps, on jetait un coup d'œil sur la salle de derrière le rideau (nous étions en place depuis une demi-heure et personne ne donnait signe d'impatience) et le rideau frissonnait comme par suite du mouvement de la mise en scène. Enfin on entendit un bruit épouvantable, comme celui du plus formidable maillet qu'on peut imaginer frappant le plancher, puis un second beaucoup plus fort que le premier, puis un troisième beaucoup plus fort que le second. C'étaient les *trois coups*. Chacun opéra demi-tour et fit face à la scène ; presque tout le public s'assit. Mais nous attendîmes en vain, le rideau ne monta pas. Au bout de quelque temps, les trois coups retentirent de nouveau. Mais le rideau n'en remua pas davantage. Il était évident qu'on était accoutumé à ce genre de chose à Arles ; personne ne broncha. Ce fut seulement après le troisième fracas de marteau de forge que le rideau se décida.

Les décors n'étaient pas merveilleux mais ils pouvaient passer. L'actrice qui disait la ballade du commencement de la pièce semblait jeune et jolie. De fait elle n'était ni laide ni vieille, et à peine peut on dire qu'elle n'a pas donné sa pleine valeur au rôle de Janik. Pourquoi ne l'aurait-elle pu ? L'instinct infaillible de Richepin pour les lieux communs — chargés d'oripeaux violents pour plaire

à la foule mais d'autant plus lieux communs — a fait dans *le Flibustier*, une œuvre si proprement mélodramatique dans ses grandes lignes qu'elle peut tenir en France la place occupée par « The lady of Lyons » dans le *répertoire* anglais. Tout acteur joue cela, tout acteur peut jouer cela. C'est juste le même attrape-nigaud, le même appel aux sentiments d'un public lecteur de feuilletons. Quels gauches personnages, quelles croûtes picturales que ce père et cette fille, ce cousin et cet étranger ! Avec quelle complaisance ils tournent le robinet de leurs alexandrins saumâtres, agitant les bras vers cette mer qui est là, juste derrière la coulisse, à moins que nous ayions dû voir un petit morceau d'eau peint sur la toile du fond de la scène. A l'audition de cette ennuyeuse pièce, on se sent pris de mauvaise humeur contre tous les malheureux acteurs chargés de ces rôles. Moi-même je me mis bientôt à exhaler ma colère contre celui qui faisait le père. Il jouait avec habileté, mais cela me paraissait justement une folie que de jouer avec feu un pareil rôle. Son nez surtout me déplaisait, et aussi sa façon de montrer les dents dans un rire particulièrement irritant. Je devinais au juste comment il se frotterait les mains et comment sa voix s'infléchirait à tel et tel passage. Je me rendais bien compte que c'était la faute de Richepin plus que celle de l'acteur, mais c'était la figure du *père noble ou niais* que j'avais devant moi, et obsédé par elle, la sottise du rôle m'indisposait contre l'acteur.

Enfin la pièce s'acheva, et après avoir vigoureusement applaudi, les messieurs de l'orchestre sortirent, en se bousculant, de la salle. Je les suivis dans

dans les couloirs. De foyer, naturellement, point. Je m'y attendais. Mais quels couloirs ! sales, malodorants, obscurs ! Je revins bientôt à ma place et j'y fus récompensé par une meilleure vue de la jolie Arlésiene qui m'avait frappé. Elle était absorbée par les toilettes parisiennes de mes voisines. Quand à celles-ci, elles faisaient signe de l'éventail à un monsieur en habit noir qui était venu mais — chose étrange — qui refusait la place qu'elles lui avaient si soigneusement gardée. Il y avait justement beaucoup de spectateurs debout sur les bancs — ces messieurs de l'orchestre qui retournaient à leurs places — quand le rideau se leva pour *la Parisienne*. La pièce faisait en tout contraste avec *le Flibustier*, mais elle était à peine plus vivante. Après le mélodrame en vers, la comédie didactique en prose. A propos de cette pièce, on a, je crois, prononcé le nom d'Ibsen. Alors du mauvais Ibsen, me disais-je, cette pièce à mots d'esprit, cette comédie lourdement sérieuse où il vous est tout au plus permis de rire une fois par acte. Là l'acteur que je remarquais pour mon déplaisir était le mari, mais je ne le trouvais pas plus ennuyeux que la femme sermonneuse ou le sot amant. Sur Becque comme sur Richepin le rideau finit par descendre, et je me retrouvai sur le boulevard, sous les arbres gris de poussière (1).

La nuit était exquise ; les masures qui avaient été jadis des palais me parurent dégager plus d'en-

(1) Mais aussi, et au lieu de se rendre à une représentation de troupe de passage où les indigènes vont rarement, pourquoi M. Arthur Symons ne se contentait-il pas d'assister à une course aux Arènes, ou de se mêler à la foule sur la promenade de la Lice, le dimanche ?

chantement qu'auparavant : au clair de la lune, les femmes d'Arles sont adorables ; j'étais perdu dans un labyrinthe d'étroites ruelles tordues où passaient des femmes vêtues de noir comme de doux fantômes. Richepin et Becque étaient oubliés. Je découvrais le charme des Arlésiennes.

Arthur Symons.

POÉSIES

AU TOMBEAU DU CHRIST

J'étais venu dès l'aube avec les saintes femmes
Apporter au tombeau des parfums et des fleurs,
Et je voulais, le cœur embrasé de tes flammes,
Maitre adoré, t'offrir l'hommage de mes pleurs.

Mais lorsque j'eus gravi la colline déserte,
Qu'un monument de mort couronne, triste et seul,
Je n'ai plus aperçu dans la tombe entr'ouverte
Qu'un vase précieux auprès de ton linceul.

Dans le linge de sang, pourpre auguste et royale,
Dont on enveloppa ton corps défiguré,
J'ai taillé pour mon corps la robe nuptiale
Que je revêtirai pour ton banquet sacré ;

Et prenant dans ma main de présents encore pleine
Ce vase qui contient des parfums de grand prix,
Je l'aurais répandu, comme la Madeleine,
Sur ta tête sanglante et sur tes pieds meurtris.

Qu'il soit pour ton amour, qu'il soit pour ma tendresse
Le baume des vertus qui parfumaient ton cœur ;
Je t'invoque à genoux, du fond de ma détresse,
O Christ ! es tu vivant ? ô Christ ! es tu vainqueur ?

Qu'est devenu ton corps broyé par le supplice,
O Jésus, le plus beau des enfants d'Israël !
Toi qui pour racheter un peuple de malice,
As quitté le bonheur et la gloire du Ciel ?

J'interroge des yeux la plaine et la montagne,
Ma voix réveille en vain l'écho sourd et profond ;
Rien ne peut égayer le deuil de la campagne,
O Sauveur ! je t'appelle et nul ne me répond !

Tandis que je priais, prosterné sur sa tombe
Pleurant le Maître absent et le Sauveur perdu,
Sur les nuées on vit paraitre une colombe,
Et dans le tombeau vide un cri fut entendu.

Une voix s'élevait , c'était la voix de l'ange
Qui faisait tressaillir l'air de son hosana ;
« Ne cherchez pas le Christ, mais chantez sa louange,
« Il est ressuscité, dit-il, Alleluia ! »

Aussitôt déposant le vase et le suaire,
Je chante avec celui que le ciel envoya ;
« Il est ressuscité, le Jésus du Calvaire !
« Alleluia ! Alleluia ! Alleluia ! »

LE SPHINX

Sur la route de Thèbes, assis près du rivage
Le sphinx mystérieux arrête le passant,
Et l'énigme posée, il dévore avec rage
Ceux qu'à rendus muets son aspect menaçant.

Mais voici qu'un mortel plus heureux ou plus sage
Un jour a résolu le problème angoissant :
Le monstre humilié, poussant un cri sauvage
S'abime dans les flots qu'il rougit de son sang.

O mon cœur, nouveau sphinx, si quelque téméraire
De ton rêve d'amour devinait le mystére,
On pourrait de ta vie éteindre le flambeau !

Quel que soit ici-bas l'appel trompeur des choses,
O bouche, sois muette, ô lèvres, restez closes
Et gardez mon secret jusqu'au seuil du tombeau !

A UNE MORTE

Sous l'ombre des palmiers que dore le soleil
A quoi rêvais-tu donc, ô chaste fiancée,
Lorsque amoureusement tu reposais bercée
Par la chanson des flots qui rythmaient ton sommeil.

Dédaignant les splendeurs que l'horizon vermeil
Déroulait sous ses yeux, peut-être ta pensée,
Avait-elle entrevu, chimère caressée,
D'un enfant endormi le songe ou le réveil ;

Et déjà sur ton cœur pressant le petit ange,
Ta délicate main a déplié le lange
Qui contient d'une mère et l'espoir et l'orgueil !

Mais l'ange de la mort t'effleurant de son aile,
T'avait marquée au front, femme mignonne et frêle !
Tu rêvais d'un berceau, tu trouvas un cercueil !

SOUVENIRS D'ENFANCE

Cicéron a dit quelque part : *Suavis est laborum preteritorum memoria.* Je me suis souvenu de ces paroles et lors de mon dernier voyage à Paris j'ai eu la fantaisie d'aller revoir les lieux où j'ai passé dix ans de mon enfance, ce bon collège Sainte-Barbe où le temps nous paraissait si long, et cet excellent quartier latin où il nous semblait si court. C'est un pélerinage comme un autre de parcourir les cours et les couloirs des établissements où nous avons fait notre éducation, et les vieilles rues, encore non modernisées, d'un quartier qui a laissé dans le cœur de pas mal d'entre nous tant de précieux souvenirs.

Il est, n'est-il pas vrai, dans l'existence de l'homme des instants où l'on éprouve une douceur singulière à jeter quelques regards au passé. A mesure que l'on s'éloigne de la jeunesse, on est heureux de se retourner pour envoyer, comme à un passage chéri, qu'on ne doit plus revoir, un souvenir à son enfance, souvenir où le sourire ne va pas quelquefois sans une larme. On aime à feuilleter sa vie, comme un livre court, mais aimé, dont quelques pages sont soulignées de bleu, de rose, de noir parfois.

Donc, piqué de cette tarentule, je sautai résolument de l'omnibus de Panthéon-Courcelles dans le collège Sainte-Barbe, où j'ai commencé mes étu-

des, fait mon premier barbarisme, écoppé mon premier pensum. En y débarquant, je me sentis revivre, revivre de la vie d'autrefois. Oui, ma foi, j'y croyais être encore. La façade n'avait pas changé, seul le concierge n'était plus le même ; au lieu du bon Perret, toujours gai, qui ressemblait à un portier de couvent plutôt qu'à un cerbère de collège, je trouvai là un personnage guindé qui avait des allures de portier d'hôtel du faubourg Saint Germain. Le progrès, quoi ! Il m'arrêta au passage : je lui répondis par le mot d'ordre « ancien barbiste » et il me laissa passer.

Je m'engageai dans les longs couloirs en croix qui conduisent au parloir. Là, je retrouvai le portrait d'Abeilard, le légendaire fondateur de Sainte-Barbe et ceux des 1ers prix au concours général ou des 1ers numéros à Normale ou à Polytechnique, en compagnie du général Trochu. A côté, la chapelle où je vis pour la première fois Mgr Darbois, l'illustre archevêque martyr. Rien de changé. L'infirmerie dirigée par des sœurs est aussi à la même place ; je me souviens d'y avoir fait souvent le malade.

Les antiques bâtiments qui entouraient la chapelle ont été remplacés par de hautes constructions. Comme jadis, un des couloirs qui y conduit, sert de promenoir aux parents et aux visiteurs. C'est là que du temps de Napoléon III, les jeunes mères élégantes venaient visiter leurs chers prisonniers et que nos grands, nos philosophes, faisaient assaut de ruses et de prétextes pour apercevoir les belles promeneuses.

Au milieu de ces groupes de mères élégantes et d'enfants babillards, il me semble voir, dans un coin

reculé, une femme jolie, modestement vêtue de noir; auprès d'elle un enfant, maigre, chétif, disgracié de la nature, au front intelligent, à l'œil brillant, entourant de ses bras sans dire une parole, la jeune femme qui pleurait ! Comme elle le dévorait du regard, la pauvre mère, comme elle en était orgueilleuse de ce fils adoré ! C'était notre camarade Georges Ohnet et sa mère ! A côté d'elle Rosa Bonheur venant apporter des friandises à son frère.

Ce qui reste des bâtiments qui avoisinent la bibliothèque Ste-Geneviève n'a pas été modifié ; cours, classes, dortoirs, infirmerie, j'ai tout retrouvé à la même place. Les issues, les couloirs m'étaient familiers. Comme autrefois je me sentais de la maison. Un garçon de salle errant dans les cours désertes me regarda en souriant : « On voit bien que Monsieur est un ancien éléve. » Le brave homme m'apprit que de tout le personnel de mon temps, deux maîtres seulement et un lampiste avaient survécu. Le tambour était toujours à la même place, un vieux tambour datant de 1830.

En parcourant les cours de récréation du petit, du moyen, du grand collège, ces cours aux arbres rares et maladifs, glaciales l'hiver, brûlantes l'été, où comme de jeunes chevaux à la longe nous avions hélas ! si longtemps piétiné, chaque pavé nous parlait au cœur. Je m'étonnai toutefois de trouver si exigu ce qui nous semblait jadis si vaste, presque immense, N'en était-il pas alors comme de ce monde que nous entrevoyions si séduisant, si grandiose, qui nous paraît, à l'heure présente, singulièrement mesquin et retréci.

Voici la salle où je fis ma quatrième, rien n'a

changé. Je reconnais ma place au troisième banc à côté de Morel, aujourd'hui sénateur, non loin de Ziembiski, jeune héros de la dernière insurrection de Pologne. Dans le bois du vieux pupitre je viens de lire le nom de l'un d'eux profondément incrusté plus bas celui de Gabriel, un des fils de Rachel, la grande tragédienne ; l'autre fils, s'appelait Waleski.

Voici la chaire d'où tant d'excellentes leçons ont dû sortir ! Il me semble y voir monter M. Pellissier, professeur de littérature, M. Royer, professeur d'histoire ; il me semble y assister encore à une conférence sur Jeanne-d'Arc faite par M. Wallon. Et quand je songe que nous avons eu l'impudence de dormir pendant la conférence de ce futur ministre, de cet ex grand maître de l'Université !

Arrivé au préau du grand collège j'ai pénétré, chapeau bas dans le sanctuaire de la Rhétorique. Notre bon professeur, n'est plus de ce monde, c'était un esprit clair, très élevé, ancien élève, lui aussi du collège. C'est à sa classe que nous dévorions, avec une conscience calme, les romans de Balzac, de Georges Sand, d'Eugène Süe, les Girondins de Lamartine, achetés sous les galeries de l'Odéon. Quelle sérénité dans nos âmes bien que toutes ces belles œuvres ne fussent pas dans le programme de nos études !

J'ai traversé rapidement les salles du réfectoire. C'était là de mon temps le côté le moins séduisant du collège. La même odeur fade et nauséabonde est toujours restée imprégnée aux murs ; les bancs étroits, les vieilles tables garnies de toile cirée, les carreaux humides, les lourdes assiettes, la même *abondance*, tout cela est intact. J'aime à croire que

dans les lycées de l'État on a remplacé par du marbre ces légendaires toiles cirées qui ont servi de nappes à tant de générations !

Les dortoirs ont, eux aussi, conservé leur aspect. Lavabos, lits peints en bleu, noms des dortoirs, dortoir Lhomond, dortoir Rollin, dortoir Fénelon, etc. tout cela est resté immuable. Le sommeil y était de rigueur, mais les rêves n'y étaient point interdits, ces bons rêves que l'on fait à quinze ans !

Comme nous bénissions l'image de la chère petite cousine de province qui venait hanter nos rêves dans les froides nuits d'hiver ! Comme elle nous paraissaient courtes ces longues nuits de décembre et de janvier, lorsque le matin les roulements du tambour venaient nous rappeler à la réalité et lorsque le garçon du dortoir arrivait avec sa grosse bouillote d'eau chaude pour dégeler le contenu de nos cuvettes !

Tous ces souvenirs d'enfance se réveillent à l'envi les uns après les autres et battent leurs ailes comme autant d'oiseaux endormis dans le feuillage d'un vieil arbre. La vieille horloge tinte des mêmes sons ; l'inscription : « *Nulla fluat cujus meminisse non juvet* » a été cependant redorée. Chaque coin, chaque barrière, chaque objet. me rappelle un ami, un camarade, une scène de mon enfance. Que sont-ils devenus les uns et les autres ? J'en ai retrouvé pas mal dans la politique, dans les Arts, dans l'Armée, la marine, le barreau. Chacun a suivi sa destinée et gravi le sentier qui conduit au même but. Mais sur le parcours que d'espérances déçues, que d'illusions détruites ! Quelques uns ont disparu avant le temps, fauchés en 1870. Ceux-là sont-ils les

plus à plaindre ? Fort peu cependant de notre bataillon, il faut le dire, ont perdu le droit d'être salués par les autres. Trois ou quatre coquins se sont seulement révélés. C'est déjà trop.

Le caractère, les goûts, les aptitudes se sont modifiés et le hasard, les circonstances, la fatalité, ont transformé bien des existences. Tel excellent garçon d'entre nous, né pour planter des choux et fatiguer le perdreau, administre aujourd'hui ses compatriotes ; tel autre qu'une intelligence hors ligne, les études les plus brillantes et les plus solides. désignaient pour jouer un rôle, passe à la Bourse des heures qui pourraient être plus utilement employées ailleurs. Un autre, bon et excellent camarade, le plus doux le plus inoffensif des écoliers, dirige en chef un grand journal de Paris et est devenu batailleur. Un aimable nègre, mon ami François Manigat est devenu ministre de la guerre d'Haïti, et est en passe d'être élu président de la République du pays de Soulouque. Plusieurs Nimois et habitants du Gard, mes compatriotes, se sont créés aussi de belles situations, Bonnard, qui a été professeur de philosophie au Lycée de Nimes. MM. M. et M. anciens élèves de l'école polytechnique, aujourd'hui grands négociants en vins et agronomes, M. A... manufacturier à Uzès, l'ami Berrus, également de Nimes.

II

Qui de nous, collégien de 1865, fidèle interné de Ste-Barbe reconnaitrait aujourd'hui les alentours de notre vieux collège ? C'est Louis Le Grand,

l'école polytechnique, le Collège de France, la Sorbonne, restaurés, refaits ou agrandis, les boulevards St-Germain, St-Michel prolongés, la rue Monge créée au milieu d'un dédale de rues puantes et étroites. Ah ! ces ruelles nauséabondes des quartiers des Fossés St-Victor et Mouffetard, comme elles nous paraissaient des lieux enchanteurs, les jours de promenade ! Bien que les sorties hebdomadaires du jeudi, sous la conduite et la surveillance du *pion* ne fussent point comme celles du dimanche, la vraie liberté et la famille, toutefois elles constituaient pour nous une sorte de consolation, une détente, une échappée sur le ciel bleu ! Voilà pourquoi nous trouvions si riantes ces rues malpropres qui ont nom Cuvier, Jussieu, Lacépède, etc. Il nous semblait, en franchissant le seuil de notre maison de détention, respirer plus à l'aise. Pure ou nom, peu importe, ce n'était plus l'atmosphère du *bahut !*

Nos promenades avaient le plus souvent pour but le Luxembourg ou le Jardin des Plantes, quelquefois l'Esplanade des Invalides, la Barrière d'Enfer, très rarement les Tuileries, les Champs-Elysées et l'Arc de Triomphe. Nous nous rendions au Jardin des Plantes, en descendant la rue Lacépède, longeant les hauts murs de la prison Sainte-Pélagie et la porte de l'hôpital de la Pitié. L'ex jardin du Roi est un des coins de Paris les plus charmants et les moins visités ! Combien d'habitants de nos élégants boulevards, habitués du turf, se sont jamais aventurés dans ces parages ? Connaissent-ils seulement le gros cèdre, les serres, les collections ? Quant à moi, c'est avec un plaisir ineffable que j'ai revu ces allées où nous avons fait tant de parties de *barres*,

de *chat perché*, de *saute-mouton*, de *balle empoisonnée*, ayant comme galerie les modestes bourgeois et rentiers des alentours.

Pour varier nos plaisirs, les grands jours d'été, on nous conduisait, le matin, aux bains Petit, derrière l'île Saint-Louis, en face le célèbre hôtel Lambert; l'après-midi, à Gentilly, non loin de Bicêtre, cette banlieue des indigents. Je n'ai jamais compris pourquoi on ne nous faisait jamais promener dans les bois de Boulogne, de Vincennes, de Clamart ou de Meudon, parages autrement sains que les bords fétides de la Bièvre à Gentilly ou à la Glacière. Le terme de notre promenade de ce côté était une sorte de prairie ombragée de quelques peupliers et frènes, que nous appelions l'oasis. Deux ou trois maisons de laitiers donnaient à ce site enchanteur un faux air agreste bien suffisant pour des collégiens. Nous nous étalions au soleil sur l'herbe pelée; parmi nous, les uns partaient en chasse, les Méridionaux cherchant des cigales qu'ils ne trouvaient pas, des papillons, des insectes et des rainettes; d'autres avaient l'autorisation du pion (qui, lui, cherchait des escargots) d'acheter du lait, lait frelaté, où nous trempions le célèbre gâteau de Nanterre, pétri de beurre rance et saupoudré de poussière. Bref, c'était délicieux! Enchantés de notre journée, succombant de fatigue, nous rentrions au gîte de la place du Panthéon par la barrière des Gobelins et la rue du Puits-qui-parle.

La promenade aux Champs-Elysées était bien différente. Confiant dans les deux élèves privilégiés qui marchaient en tête de la classe, notre infortuné *pion*, peu soucieux de faire parade devant les pas-

sants de sa qualité de chef d'escouade, cheminait négligemment, la canne à la main, de l'autre côté de la chaussée. Il cherchait ainsi, le malheureux, à se faire illusion, à se considérer comme un flâneur indépendant et volontaire. C'était dans les parages de l'Arc-de-Triomphe qu'avait lieu la grande halte de la journée. C'était le moment choisi pour les marchands de coco et de limonade de faire ample moisson de gros sous, en abreuvant nos estomacs altérés. Puis venait notre pâtissier, fournisseur assermenté de l'École polytechnique, qui entrait gaiement au logis, ses paniers vides, si beaux à contempler lorsqu'ils étaient remplis de tartelettes aux abricots et aux cerises. Le détestable et légendaire souper du jeudi nous attendait ensuite sur les tables graisseuses du réfectoire ; notre appétit de quinze ans y faisait cependant honneur. Puis, après la prière du soir, récitée en grande hâte, chacun s'endormait avec la pesanteur et le calme d'une conscience pure. Que de jours se sont écoulés depuis, qui ne valaient point un de ceux-là !

Mais qui dira jamais les émotions de la grande sortie du dimanche ? C'était simplement de l'ivresse. On se levait sans peine, ce jour-là, et le roulement du tambour résonnait à nos oreilles comme la plus joyeuse des fanfares. Nous revêtions l'habit de gala et descendions quatre à quatre les escaliers du dortoir. Ah! cet uniforme, comme nous en étions fiers! Il consistait en un habit droit à la française, la vulgaire queue de morue, avec boutons en cuivre; un gilet noir boutonné, un pantalon noir et une casquette de marin complétaient l'uniforme. Mais une fois sortis de la *botte*, nous arborions la cravate de

soie aux tendres couleurs. J'avais un correspondant qui n'était pas du tout gendarme. Il me laissait le soin de fixer le programme de ma journée. Je dois l'avouer, mes promenades favorites étaient les musées du Louvre, du Luxembourg, de Cluny, les Champs-Élysées, les buttes Montmartre et Chaumont ; une fois, je fis une fugue jusques à la tour de Monthléry. L'été, j'aimais beaucoup les courses aux environs de Paris, St-Germain, Robinson, Montmorency, Fontainebleau, Versailles. Le soir, avant la rentrée, nous nous donnions rendez-vous au Cluny (alors le café *chic* du quartier latin), et nous jouions à l'étudiant en allant quelques instants faire du tapage à la porte du théâtre Bobino, ou à celle de l'Odéon où la pièce de *Gaëtana*, d'Edmond About, donnait lieu à des manifestations qui faillirent tourner en émeute. C'est là que l'illustre Pipe-en-Bois commença ses premiers exploits.

J'arrive vite pour passer aux vacances, à la distribution des prix du Collège, sous la présidence du général Trochu, au discours latin, à l'homélie prononcée aux jeunes élèves, par MM. Guérard ou Labrouste : le premier, auteur d'une grammaire latine ; le second, fils de l'architecte de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Quoique je fusse assez médiocre sujet universitaire, j'ai cependant franchi trois ou quatre fois, d'un pas ému et tremblant, la tête en feu et la poitrine oppressée, l'estrade où siégeait l'auguste et bienveillant tribunal. Mon front a été ceint de lauriers et mes joues ont reçu le baiser encourageant de mon professeur, au milieu de salves d'acclamations et aux accents martials de la musique.

Enfin, il arrivait donc ce grand jour de liberté et de joie : les grandes vacances ! L'oiseau allait s'échapper de la cage. Deux mois de bonheur, de campagne et de repos dans les Cévennes. Ah ! ces gais retours au pays, après tant de mois d'exil ! Quelle joie ! quelle ivresse ! lorsque la volée des collégiens de Paris s'élançait vers les différentes gares pour s'éparpiller dans toute la France ! Et puis venaient les incidents de la route, les intimités du voyage, les causeries en wagon, le dîner à table d'hôte, le lever du soleil au dessous de Valence, la vue du Ventoux et du Rhône, Beaucaire, avec ses collines d'oliviers, et enfin la Tourmagne. Je respirais à pleins poumons l'air natal, je le buvais avec ivresse. Puis, quelques jours après mon arrivée à Nimes, je prenais la diligence de Nègre, qui me laissait à St-Hippolyte, où une voiture me portait rapidement à Lasalle. Comme cette route de Nimes au Vigan me paraissait intéressante ! Les relais dans les villages, les longues côtes montées à pied, la traversée des petites villes, à l'heure où la servante matinale ouvre la fenêtre et où la bonne odeur du pain annonce aux habitants le réveil. Les hameaux, les champs, les maisons, les arbres, tout devenait familier pour moi ; les objets inanimés semblaient me reconnaître et saluer mon retour, et j'agitais mon chapeau en apercevant le sommet du Lirou et le vieux château de St-Bonnet. Enfin, je me trouvais bientôt à terre, dans les bras de mes parents, sous les gros platanes du château de Montredon.

III.

Deux ans ont passé, j'ai jeté le froc de Ste-Barbe aux orties. Je me suis habillé en *pékin* pour me présenter au baccalauréat. Je n'ai retrouvé aujourd'hui de l'antique Sorbonne que la vaste chapelle où dort glorieusement son fondateur Richelieu. Les belles portes sculptées des vieux bâtiments du temps de Louis XIII, où s'enlaçaient les palmes universitaires, au dessous des mascarons joufflus, ont fait place à des ouvertures plus hautes et plus modernes. Je reportais mon esprit à trente ans en arrière. Il me semblait voir le pavé verdâtre, les escaliers sombres, les herbes de la cour , les amphithéâtres où tant de professeurs diserts ont laissé de si nobles traces. C'est là, à l'angle de la cour, dans une salle basse du premier étage, qu'un matin , pâle et tremblant, je me suis assis devant les juges redoutables, l'aréopage du Baccalauréat. Et ces juges s'appelaient Philarète Charles , Ste-Claire-Deville , St-René Taillandier, Mézières, Patin ! Quel siècle d'angoisses, ces longues minutes qui séparent le verdict de l'examen ! Avec quelle anxiété, l'épreuve terminée, j'épiais, je m'en souviens , les regards du farouche Patin. Enfin, le moment fatal arrive, ô bonheur ! Point d'ajournement ! Reçu ! Reçu bachelier pour la vie et l'éternité, alors que de plus ferrés que moi étaient tout bonnement *retapés!* Quand supprimera-t-on cette épreuve dangereuse, qui fait tant de déclassés, brise tant de carrières et jette souvent dans la désespérance tant de jeunes intelligences d'élite ! Avec quel orgueil, avec quelle légèreté nous fou-

lions le sol de la Sorbonne ! Quel soulagement ! quelle sérénité ! Bachelier ! J'étais bachelier. C'était la robe prétexte, c'était l'enfance scolaire évanouie, l'entrée dans la légion des étudiants, dans le palais rêvé de la jeunesse, le premier pas dans le monde des illusions, des déceptions, mais aussi de la liberté.

C'était vers la fin de l'Empire que je commençai ma vie d'étudiant en France pour aller bientôt la continuer en Allemagne. J'allais m'installer rue la Harpe dans une maison habitée par des méridionaux et des Nimois M. le Cte d'A... d'Avignon et G... de Nimes. Le café Gibelin, passage de la Sorbonne, rue St-Jacques était notre cercle. Comme elle a changé cette vieille rue St-Jacques ! C'est à peine si on la reconnait aujourd'hui, traversée qu'elle est par de grandes voies, de nouvelles places et un boulevard. La pioche du modernisme a tout transformé. L'air circule partout, le soleil brille, c'est vrai, mais sur quoi ? Sur de grandes maisons neuves à sept étages et sur des arbres en manches à balais ! Que de générations d'escholiers ont passé dans les rues St-Jacques, la Harpe, des Grès, les passages d'Harcourt et de la Sorbonne, dans ces ruelles étroites sans cesse encombrées par les étalages des bouquinistes !

Avant tous ces changements, le quartier latin conservait encore une réelle physionomie ; c'était vraiment une ville dans la ville, semblant appartenir en toute propriété à la gent étudiante. On y voyait encore les derniers restes de la Bohème, quelques parodieurs de Colline et de Philoxène Boyer. Le Prado et la Chaumière avaient disparu depuis longtemps,

le théâtre Bobino était expirant, les Mimi Pinson et les Bernerette étaient des mythes et le bal public où le sinistre Raoul Rigaud dansait tous les soirs pour trois francs faisant vis-à-vis au petit vicomte d'A... ne pouvait rappeler malgré les efforts de quelques faux bohémes, le vieux temps raconté par Mürger.

Il y a trente ans, l'étudiant à deux cents francs par mois passait pour un capitaliste. Bon nombre, en effet, d'élèves des diverses facultés, touchaient une pension plus minime ; ceux-là, condamnés à l'extrême économie, prenaient leurs repas dans les nombreuses pensions de la rue des Mathurins St-Jacques et de la place St-Michel. Là, le pauvre étudiant se levait souvent de table aussi affamé qu'avant de s'y asseoir ; il avait besoin de toute la gaieté et de toute l'insouciance de la jeunesse pour calmer les douloureuses crampes de son estomac. Les chambres à vingt francs par mois et les diners à vingt-deux sous permettaient ainsi de faire face au plus modeste budget. Les inscriptions et le tailleur étaient payées le plus souvent par les familles et l'oncle généreux. Et ainsi cahin caha on finissait par décrocher ses diplômes.

Une de mes attractions favorites, pendant le temps très court que j'ai passé au quartier latin, était d'aller bouquiner sur les quais et autour de l'Odéon. Que de stations avons-nous faites jadis le long des devantures de Marpon et de la veuve Gault ? C'est là qu'étudiants, professeurs et oisifs se donnaient rendez-vous après les cours, aux heures de pluie et par les de neige. Combien de fois ai-je vu de pauvres hères, à la mine famélique, aux vêtements usés jusqu'à la corde, dévorer gratis le roman, la brochure à la mode



demeurant debout de longues heures à la bise, occupés à lire et à feuilleter dans l'étalage ! Le bouquiniste bon et compatissant sacrifie encore généralement un exemplaire de chaque nouveauté et l'abandonne à l'appétit de ces clients graisseux et peu fortunés. Les autres volumes, il est vrai, sont solidement et prudemment ficelés ; parfois même, ainsi que sur les quais, une lourde pierre ou un fer à cheval les protège contre les rafales du vent qui s'engouffrent sous les Galeries ou contre les liseurs indiscrets. On vend de tout sous les Galeries de l'Odéon ; les produits malsains et nauséabonds des officines de toutes sortes, les élucubrations de brasserie, les profondes théories de taverne et les poèmes incompris qui durent l'espace d'un matin et dont l'auteur d'un regard attendri contemple la flamboyante couverture. Là aussi se débitent les ouvrages sérieux, le livre à la mode, le livre exquis, le bijou du bibliophile. On y trouve même les vastes casiers au rabais où sont empilés, côte à côte, les bouquins modernes à peine coupés, les romans, les pièces de théâtre non jouées et autres chefs-d'œuvres livrés depuis le prix de dix centimes jusqu'au maximum de cinquante. Là, quelquefois se font des trouvailles.

En 1867 un autre aimant, que la passion des livres, nous attirait sous les galeries de l'Odéon. Je me souviens que plus d'un d'entre nous oublia l'heure des cours de l'Ecole de droit, pour bavarder auprès d'une toute jeune fille au teint et au regard espagnols, qui tenait à l'Odéon, sous l'œil maternel, boutique de livres et bureau d'esprit. La pauvre enfant, fort jolie, du reste, était devenue, Dieu lui pardonne ! quelque peu femme-auteur. Loin de la

dégoûter des bas-bleus et de la littérature, les produits plus ou moins falsifiés vendus aux clients de sa mère, lui avaient tourné la tête. Qu'est-elle devenue ? Depuis longtemps la boutiqne des pauvres femmes porte un autre nom. Que sont devenus aussi les beaux papillons qui allaient régulièrement brûler leurs ailes aux flammes de la belle marchande de bouquins ?

C'était dans la boutique en question que quelques étudiants parmi lesquels le vicomte d'A... (aujourd'hui très royaliste) et un créole du nom de Pélerin, eurent l'idée pour combattre l'Empire de publier un journal le *Bonnet phrygien*, qui eut bien deux numéros. Raoul Rigaud y faisait vendre sa feuille le *Démocrate*, qui fut saisie et supprimée et qui reparut bientôt sous le titre de le « Démocrite. » Qui sait si les relations de la belle libraire avec tant de futurs communards, n'ont pas entraîné la malheureuse jeune fille dans la Commune et si elle n'aura pas ainsi disparu, comme tant d'autres, dans la tourmente ?

On se souvient que vers la fin de l'Empire, le gouvernement eut la naïveté et l'imprudence d'autoriser la libre discussion de tout.

A Belleville, comme à Ménilmontant, l'éloge de la Terreur, celui même de Marat était à l'ordre du jour. Nous nous rendions à ces réunions, histoire d'y faire du *potin* ou d'assister à quelque charge de la police. Nos intentions révolutionnaires n'allaient pas au-delà.

Je vois encore, dans une réunion de Belleville transformée en club, un certain compatriote, Félix Ducasse, jonglant avec des têtes sanglantes et évoquant le souvenir de ses deux grandes admirations :

Marat et Babeuf! Or l'énergumène de Belleville (qui l'eût cru ?) est aujourd'hui marié, père de famille et pasteur protestant en Belgique, non pas même ministre libéral, mais au contraire d'une orthodoxie féroce et conservateur accompli. A côté de Ducasse, brillaient le chapelier Amouroux, qui joua un rôle actif dans la Commune, intelligence vive autant que malsaine ; Brionne, le feuillagiste, dont les divagations sociales étaient absolument colossales, Théodore Budaille, un imbécile présomptueux et un faux frère qui en voulait à l'empereur de ne l'avoir pas acheté ; Bologne, un vieillard onctueux, à l'air paterne, dont les phrases avaient des grincements de couperet. Un jour qu'il occupait à Belleville le fauteuil de la présidence, comme Félix Ducasse parlait de la science médicale de Marat, on interrompit l'orateur en lui disant que Marat, n'avait été que vétérinaire. « Qu'importe, repartit le président, il n'en a pas moins saigné son monde. » Et de rire ! C'était écœurant.

De mon temps, les réminiscences révolutionnaires n'étaient point trop à la mode dans le quartier latin. On passait chaque matin, sans y songer, devant la porte sinistre de la maison de Marat, placée à l'angle du boulevard Saint-Germain, mais dont l'entrée est rue de l'École-de-Médecine, cette porte célèbre qu'avait, un matin, franchi pour la bonne cause l'*ange de l'assassinat*. Quant à moi, je résolus un jour, de visiter cet appartement célèbre, bien qu'il fût assez difficile d'y pénétrer à cause des ordres donnés par un vieux professeur rébarbatif, qui l'occupait et qui pour couper court aux importunités des visiteurs, fermait sa porte à tout étran-

ger. Je tentai cependant l'aventure. Je sonnai timidement. Une femme âgée vint m'ouvrir. Je demandai M. le professeur Galtier que je savais absent de chez lui : « Que lui voulez-vous ? fait la vieille d'un ton bourru. » « Oh ! Madame, de grâce jeter un simple coup d'œil sur le cabtnet de Marat, voilà tout. » « Allons, je le veux bien, répondit la vieille, vous pouvez vous vanter d'être privilégié. Voyez vite et n'en dites rien. » L'aimable dame me fit pénétrer dans une petite salle à manger, située à droite en entrant, puis poussant une porte au fond de la salle, elle me dit : « c'est-là ». L'aspect sordide de ce petit réduit, encombré de livres, aux boiseries peintes en gris et salies par l'usage, éclairé par une grande fenêtre donnant sur une cour, tout cela reportait mon esprit au drame du 13 juillet 1793, accompli en ce lieu. Je reconstituai la scène telle que nous la représente le tableau célèbre reproduit par la gravure. Il me semblait voir Charlotte Corday, debout, appuyée contre cette même porte que mes mains touchaient ; devant-elle, le monstre dans sa baignoire fermée, le front entouré d'un linge mouillé, corrigeant un article et inscrivant sur un registre pour le lendemain les noms destinés à la guillotine. M. Chéron de Villers s'est occupé spécialement de l'étude de la vie du célèbre terroriste. D'après lui Marat avait habité dix-huit mois l'appartement où il a été assassiné. Il le louait 450 francs par an. La distribution du logement était encore la même en 1868 qu'à l'époque où se passa le drame. Une antichambre assez vaste éclairée sur la cour, puis une petite pièce conduisant au cabinet où se trouvait la baignoire, une chambre à coucher, un salon, un

boudoir donnant sur la rue, tel était l'appartement de Marat. Le boudoir également meublé servait, paraît-il, aux plaisirs de l'*Ami du peuple*, dans ses heures de débauche, dit M. Chéron de Villers, car le monstre, ce fauve à figure à peine humaine, était voluptueux à ses heures. Il vivait là avec une servante concubine du nom de Simonne Évrard. La sœur de Marat, Albertine Marat, habitait Genève au moment de la mort de son frère. La fille Evrard, qui avait fait main basse sur les papiers et objets appartenant à Marat fut obligée à les restituer à l'héritière. Albertine Marat mourut en 1841 à Paris. J'ai eu entre mes mains un souvenir sanglant de la soirée du 13 juillet 1793. Ce sont deux numéros de l'*Ami du peuple*, les numéros 498 et 506 qui se trouvaient sur la planchette servant de pupitre à Marat dans sa baignoire. Ces deux imprimés sont tachés de sang, hideuses et curieuses reliques qui furent données par Albertine Marat au colonel Maurin et qui appartiennent aujourd'hui à M. Anatole France. Ces deux numéros de l'*Ami du peuple*, mériteraient de figurer parmi les curiosités du musée de la Révolution, installé, comme l'on sait, à l'hôtel Carnavalet.

M. Chéron de Villers nous apprend que Marat n'était pas français. Il était né en 1774, d'une famille protestante à Boudry, petite ville située près de Neufchâtel. A cette époque Neufchâtel appartenait à Frédéric II. Marat était donc prussien. Petit, d'une stature grotesque, sa tête disproportionnée avec le reste du corps, était hideuse ; le front fuyant au bas duquel luisaient les deux yeux fauves d'un renard, avait une analogie singulière avec le crâne de certaines bêtes sauvages. C'est ainsi que nous le dépeint

son biographe. Ni talent, ni valeur intellectuelle, mais une vanité incommensurable, une haine féroce contre l'humanité, une âme envieuse. Un seul homme le dépasse en horreur et en dégoût, c'est Carrier. La bibliothèque nationale possède deux exemplaires incomplets de l'*Ami du peuple*. Le seul complet est à Berlin. Qu'il y reste !

Un autre souvenir lugubre est celui d'une visite au dépôt des cadavres de l'École de Médecine. Un de mes amis, élève à cette école, aujourd'hui un des meilleurs docteurs de Paris, me servit de cicérone, mais de cicérone farceur, vous allez en juger, car il crut me jouer un bon tour en m'abandonnant dans une salle basse, éclairée seulement par un soupirail, où plusieurs cadavres étaient étendus sur des tables de marbre. Je m'empressai de sortir de ce lieu peu souriant, et je trouvai mon ami, dans la cour de l'école en train de fumer une cigarette en compagnie d'une étudiante russe, et de s'esclaffer de rire en me voyant tout pâle revenir à la lumière.

Les souvenirs de ce genre, tels qu'une visite aux catacombes ou au dépotoir de Clamart, ne manqueraient pas, mais je craindrais en insistant sur pareils sujets froisser les sentiments délicats des lecteurs de la *Revue*.

Certes ce ne sont pas là les plus tristes souvenirs de ma jeune existence. L'année terrible se préparait dans l'ombre. J'étais en 1869 en Allemagne, à Berlin, et j'avais déjà comme un pressentiment des évènements qui allaient fondre sur notre pauvre France. Je faisais souvent part de mes craintes à mon ami Lépine, étudiant comme moi à cette Université, en regardant passer les belles trou-

pes du roi Guillaume, revenant d'une revue au Tempelhof. Lépine, qui était alors un grand admirateur des *cinq* du Palais Bourbon me répétait sans sans cesse : « Ne vous alarmez pas, mon cher Pieyre, ce ne sont pas les canons et les fusils qui font la force des nations, ce sont les idées. » Et à la *confitorei Spargnapani, ùnter den linden,* (à cette époque là, il n'y avait pas de cafés à Berlin, on ne trouvait de café que dans les pâtisseries) ce n'étaient que discussions politiques sans fin, moi tenant pour les canons, lui s'entêtant pour les idées. Hélas ! les évènements me donnèrent mille fois raison et l'année suivante je n'étais plus à Berlin, mais dans les francs tireurs de Lipowski, à l'armée de la Loire à guerroyer contre ces mêmes troupes que j'avais vu défiler sur la promenade des Tilleuls, à Arthenay, à Châteaudun , à Coulmiers , à Orléans. Aujourd'hui M. Lépine est préfet de police et votre serviteur est simplement modeste collaborateur de la *Revue*. Les *idées* ont servi à quelque chose à mon ami, auquel je rappelai, l'an passé, dans son cabinet, ce petit détail de notre existence.

C'est sur cette petite anecdote que je clos l'ére de mes souvenirs d'enfance. Je peux dire que de là partent ceux de la seconde partie de ma vie, qui formeraient un gros volume.

Je les réserve aux arrières petits fils des lecteurs de la *Revue*.

ADOLPHE PIEYRE.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

NIMES AUJOURD'HUI[1]

Nimes demain, sous ce titre un des derniers Présidents de notre Académie évoquait une ville admirable, joie des artistes et joyau des archéologues, ne différant de la réelle que par des détails, mais ces détails suffisant à en faire une petite Vérone ou une petite Florence. Il en aurait fallu si peu ! Nimes avait déjà ses vieux monuments, sa Fontaine, ses boulevards, ses ruelles tournant autour de la cathédrale; supposez quelques architectes de goût, quelques jardiniers louables, quelques maires artistes, et pensez au parti qu'on aurait pu tirer de tout cela, et qu'imaginait de façon si séduisante cet académique discours d'ouverture dont je rappelais le titre : *Nimes demain !*

Mais *Nimes aujourd'hui*, quelle triste réalité ! Le voyageur qui passe par notre ville tous les deux ou trois ans est sûr de trouver quelque innovation à déplorer, et quant au Nimois épris de sa cité, qui, tenu loin d'elle par ses occupations, revient y passer ses vacances, avec quelle tristesse la revoit-il toujours sur quelque point enlaidie ! Est-ce une gageure ? est-ce inconscience ou sottise ? Toujours est-

(1) **Nota bene.** — La Direction croit bon, à propos de l'article qu'on va lire, de rappeler que la *Revue* laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité absolue de ses opinions.

il que dans quelques années, si l'on continue, le voyageur de goût n'aura qu'un parti à prendre : se garder de descendre de wagon et ne connaître la ville que par des gravures d'il y a vingt ou trente ans.

Que dire de ces halles banales et niaises, quand on se rappelle l'amusant fouillis en plein soleil de la place aux Herbes et de la place Belle-Croix, la moyenageuse rue Saint-Castor et la vaste Poissonnerie, où les hygiénistes n'auraient rien trouvé à redire ? N'était-il pas possible de faire un vaisseau analogue pour les bouchers, d'assainir la rue Arc-Dugras et d'observer toutes les précautions de propreté, sans construire ces odieuses toitures de fer (des toitures dans un pays où il ne pleut pas, hélas ! de six mois,) et ces déshonorantes bâtisses de briques rouges qui les encadrent ? Sans compter que l'argent dépensé à ces expropriations et constructions aurait été cent fois mieux employé à la réfection du système d'égouts, plus importants, certes, pour l'hygiène que des halles « à l'instar de Paris ! » Et l'admirable monument élevé à la même époque pour recevoir les pauvres tableaux du pauvre Musée, un mur de four crématoire suintant, ô incohérence, d'humidité ! Et le non moins admirable Lycée, avec sa sotte excroissance à une des ailes et sa plus sotte tour d'horloge, et le vide morne de sa façade attristant tout un boulevard qui, du moins, s'égayait auparavant de boutiques diverses !

Et quelques années après, la façon atroce, barbare, stupide, dont d'autres ont saccagé la Fontaine ! Cette charmante Fontaine, où il était si facile de raser deux masures de gardes sans toucher au reste,

de planter des arbres sur leur emplacement et de laisser tout pousser en liberté de terrasse en terrasse ! Ils ont trouvé cela trop simple, les tristes embellisseurs ! ils ont enseveli les débris romains, caché de grands rocs à pic sous de la terre rapportée, planté au beau milieu une rocaille dégouttante et transformé, à quels frais on s'en doute, le plus mystérieux des bas-fonds touffus en la plus bourgeoise et la plus niaise des pelouses où, machinalement, l'on cherche la boule de verre chère aux épiciers retirés !

Et les embellissements continuent ! je viens de passer une dizaine de jours à Nimes pour les fêtes de Pâques. Quelle n'a pas été ma stupéfaction à voir presque tous les arbres du boulevard rasés comme des pontons, sans branches ni feuilles. Ah ! cet été, il sera plaisant de faire son « tour de ville », et je vois d'ici la grimace de mes compatriotes de mai à octobre ! Je sais la réponse : « C'était nécessaire, Monsieur, ces arbres étaient malades ! » Le malheur est que les citadins sont communément de médiocres sylviculteurs ; le jardinier municipal a le tempérament du chirurgien, ne pouvant guère planter, il se prouve son utilité en retranchant, et comme tous les hommes de l'art, il ne supporte pas la contradiction, d'autant que les pauvres arbres ne peuvent, comme les patients, ni crier, ni fuir le bistouri. D'ailleurs, et ces élaguages eussent-ils été vraiment tous utiles, on aurait pu les répartir sur deux et trois années, de façon à laisser un arbre sur deux ou sur trois accorder un peu d'ombre aux infortunés promeneurs.

Encore ces arbres peuvent-ils repousser en dépit des amputateurs. Mais les pierres ! Une construc-

tion gâtée reste éternellement gâtée. Or, depuis vingt ans, Nimes voit ses monuments profanés, l'un après l'autre, par des mains sacrilèges. Le triste est qu'ici on ne peu plus s'en prendre à des politiciens grotesques ou à des administrateurs stupides ; le coupable est un architecte du plus haut talent, correspondant de l'Institut et auteur d'une très louable histoire de l'Architecture romane dans le midi de la France. Mais il n'en est que plus coupable, et quelque pénible que ce soit à dire, le nom de M. Révoil, pour toujours lié à ce qu'on ose appeler la restauration de nos monuments, restera en mauvais souvenir à tous ceux qui ont quelque amour du beau et quelque respect de l'antiquité.

C'est par les Arènes que ce restaurateur acharné a commencé son œuvre, et du premier coup s'est affirmé son flair ; il n'a fait choix ni de la façade que resserre la Maison d'Arrêt, ni de celle qui se sauve vers l'affenage des Trois-Maures, mais il a élu le vaste développement de la place des Arènes, bien en vue, bien exposé, d'une couleur admirable et d'une harmonie parfaite, et cette merveilleuse façade dorée par dix-huit siècles de soleil couchant, il n'a eu de repos qu'il ne l'ait en entier deshonorée de ses placages et de ses rapiéçages. Ah ! la tonalité harmonieuse, on peut la chercher maintenant : à chaque arcade flamboie, dans toute son horreur criarde, quelque pierre neuve implacablement maçonnée dans le vif, ici un cintre entier, là seulement un linteau, tantôt un chapiteau, tantôt un fût, tous ces fragments blancs à arêtes vives souillant comme des plaques de lèpre le vieil amphithéâtre aux grands blocs doucement usés par les âges et teintés de cette adora-

ble patine feuille-morte qu'un œil artiste ne peut contempler sans volupté. Et cette œuvre de dix-huit siècles, amoureusement poursuivie par toute la nature, cette collaboration du mistral et de la pluie, de notre sœur la lune et de monseigneur le soleil, comme disait saint François d'Assise, il a suffi d'un homme pour la détruire ! A quelle idée a-t-il pu obéir? au désir de montrer son habileté technique ? Ah ! que ne se contentait-il, en ce cas, de refaire, en entier s'il le voulait, l'intérieur de l'amphithéâtre, où l'agencement des vomitoires ou des présinctions donnait à son mérite mille occasions de se prouver, et que ne faisait-il grâce à cette malheureuse façade qui relève, elle, des artistes et non pas des maçons !

Le sort des Arènes dûment réglé, on continua le cours de ces exploits ! Après la plus colossale et la plus imposante de nos ruines, M. Revoil jeta les yeux sur la plus charmante et la plus mystérieuse. Il y a deux ou trois ans seulement, le Temple de Diane était une des retraites les plus exquises qui se pût rêver : ces porches béants, ces débris informes, ces tronçons de colonnes mourantes et ces ténèbreux enfoncements, tout cela noyé dans des flots de verdure vierge, vraiment vierge grâce aux grilles et aux gardiens, quel décor admirable c'était pour évoquer des théories de canéphores et des cérémonies lustrales ! Pauvre petit Temple de Diane, il n'a pas trouvé grâce aux yeux des barbares ! Des profanes sont d'abord venus, qui ont trouvé la verdure trop épaisse, et qui ont fait proprement râcler, sarcler, tondre et peigner ; (on avait fait subir le même affront à l'îlot du Nymphée où les bonnes herbes du bon Dieu pous-

saient librement depuis plus de cent ans ; pour aller les raser, toutes, toutes, à propos de je ne sais quel concours agricole, il a fallu jeter de grandes planches de la terrasse du Nymphée à l'îlot central) ! Puis une fois ce temple de la chaste déesse dénudé de sa verte parure, l'implacable réparateur est arrivé, et là aussi il a tout violé : les pierres blanches, bien neuves, bien polies, bien intactes sont venues s'encastrer lourdement daus ces ruines douloureuses ; ce coin mystérieux de verdure où tous les jours j'allais, quand j'étais à Nimes, ouïr le murmure du vent dans les pins et de l'eau dans le Nymphée, maintenant je l'évite, si atroce m'est le spectacle de ces vandalismes ! Ah n'aurait-il pas mieux valu jeter dans le creux de la Fontaine la clé des grilles pour que personne, pas même et surtout le maçon, n'y pût entrer, dussent quelques pierres s'effriter dans les herbes et les ruines devenir plus ruines, partant plus augustes et plus chères !

Ce n'est pas tout. M. Révoil dut sans doute se dire qu'il serait mal de réserver à la seule antiquité romaine l'inestimable prix de son attention, et en sa qualité d'architecte diocésain, il tint à faire subir les mêmes opérations à la vieille cathédrale. Quelques années auparavant, il en avait louablement refait l'intérieur, réfection et non restauration ; en ceci il avait bien agi ; la nef avait perdu tout style et tout caractère ; en la jetant bas pour la reconstruire, M. Révoil avait montré, ce que nul certes ne met en doute, qu'il connaissait à fond la construction romane. Mais la façade, ici aussi, relevait de l'Art et non de la Batisse ; brunie et bronzée, mutilée ça et là, elle n'en était que plus respectable ; presque an ras du

sol des blocs un peu proéminents, plus effrités par suite que le reste, étaient, dit-on, des débris d'un temple païen ; il y a quelques mois encore l'ensemble était, dans sa vieille masse solide, d'un aspect harmonieux. M. Révoil est venu, il a vu, et il a vaincu ; aujourd'hui, les blocs effrités du soubassement sont remplacés par de grosses pierres scrupuleusement calquées sur les anciennes, mais toutes blanches, toutes neuves ; ça et là des colonnettes sont refaites, un cube nu est encastré au milieu d'une frise. Ah le beau chef-d'œuvre, et que son auteur a le droit d'en être fier !

Remarquez que je ne me place qu'au point de vue art, et que je laisse de côté la question argent. Je ne veux pas savoir si M. Révoil avait demandé des subsides pour rebâtir la porte de la cathédrale (récente et bâtarde en effet) ou pour disséminer de petits emplâtres blancs sur toute la façade ; je ne veux pas savoir non plus si la somme qu'on a dépensée à ces ridicules réparations, lesquelles ont exigé un immense échaffaudage, n'aurait pas été plus que suffisante pour rebâtir cette porte, la seule réparation qui était à faire et qui, restant à faire, finira par être faite, alors que si l'architecte avait commencé par elle, il n'aurait certainement plus obtenu de subsides pour tripatouiller le reste de la façade. Je me borne à constater ceci : des monuments qui, il y a vingt ans environ, étaient admirables de couleur et de vétusté harmonieuse, des ruines à faire tomber à genoux tous les artistes, aujourd'hui ne sont plus que des façades rapiécées, des incohérences grotesques, des arlequins ridicules.

Et ce n'est pas M. Révoil seul qui est coupable,

tous les Nimois sont complices. Il est déshonorant pour une ville que tant de profanations aient pu se commettre sans que des voix se soient élevées dans le Conseil municipal, dans le Conseil général, dans les journaux, dans les cercles. On dit que l'Académie de Nimes s'est émue lorsque M. Revoil a osé porter la main sur le Temple de Diane, et que c'est à son intervention qu'on doit le salut du cintre d'entrée. C'est bien, mais ce n'est pas assez; il aurait fallu que l'Académie s'opposât à toute opération, et, bien auparavant, qu'elle obtînt la suspension des travaux interminables à l'extérieur des Arènes. Il aurait fallu que les maires s'opposassent à toute atteinte aux façades; craignait-on l'écroulement des Arènes, par hasard ? Il aurait fallu qu'on interdît toute restauration incongrue à la façade de la vieille église. Il aurait fallu que les entrepreneurs, les maçons, et jusqu'aux gâcheurs de plâtre, refusassent leur concours à de pareilles profanations !

Rien de tout cela ne s'est fait, les journaux n'ont pas soufflé mot, les conseillers municipaux ont pensé à autre chose, les maires et les évêques ont laissé faire. Quant aux particuliers, il serait facile et attristant de faire le compte des protestations isolées parues dans des revues ou dans des livres. Je me rappelle celle très louable du pasteur Frossard, mais je ne sais s'il y en a eu beaucoup d'autres ; M. Péladan a souvent été fort sévère pour Nimes, mais je ne crois pas qu'il se soit jamais élevé contre de pareils crimes de lèse-beauté; pourtant il est plus hideux encore de remettre des pierres blanches à un vieux monument, que de coller des bras à la Vénus de Milo ou de refaire à la peinture

fraîche un vieux tableau un peu effacé ; on peut, d'ailleurs, dissoudre une couche de peinture ou décoller des fragments rapportés, mais comment rendre à une vieille façade sa couleur et ses brèches, sinon en attendant dix-huit siècles encore ?

Voilà donc un mal à peu près éternel commis par un homme d'ailleurs très savant et imbu des meilleures intentions. Si cet article lui tombe sous les yeux, il en sera peut-être peiné, sûrement étonné. Et pourtant n'est-ce pas avec raison que tous les artistes protesteront chaque fois qu'ils passeront devant une de ses restaurations nimoises ? De tous nos vieux monuments, il ne reste d'intact, hélas, que la Maison-Carrée. Pourvu que l'idée ne lui vienne pas, à ce fâcheux architecte, d'amputer une des colonnes de la façade et de la remplacer par un beau fût bien cannelé, bien blanc, bien propre !....

HENRI MAZEL.

APRÈS « SIX VINGT ANS »

1562-1683

Nos historiens et nos monographes ont raconté, avec un luxe de détails dont il serait malséant de se plaindre, les excès auxquels se livrèrent, au xvie siècle, les religionnaires triomphants, et l'empressement qu'ils mirent à s'approprier l'argenterie des églises pour fournir aux frais de la guerre.

Ainsi, Ménard rapporte (1), et d'autres ont répété après lui, que le Consistoire de Nimes songea, en 1562, à s'emparer des reliquaires de l'église collégiale de Saint-Gilles (2), dont la garde avait été confiée à Guillaume Bellon, capiscol ou précenteur de cette église.

« Il arriva,—dit-il,—que ce précenteur se trouvant à Nismes, au mois d'août de cette année 1562, ceux du Consistoire de cette ville, qui le sçavoient dépositaire de ces reliquaires, le firent arrêter et conduire dans les prisons, pour l'obliger à les remettre. Michel Bellon, son frère, instruit de sa détention, et bien assuré qu'il n'obtiendroit sa liberté qu'en remettant les reliquaires, songea à prendre

(1) *Histoire de Nismes*, IV, 357.

(2) Les reliques qu'ils contenaient avaient été transférées dans l'église abbatiale de St-Sernin, de Toulouse.

des précautions qui lui servissent un jour, en cas de recherche, et qui établissent qu'il n'avoit rien fait que par les impressions et les mouvements d'une force majeure. Dans cette vue, il fit assembler le Consistoire de St-Gilles, le 29 du même mois d'août, devant un notaire, en présence de plusieurs témoins. Là, il déclara à ceux qui formoient ce Consistoire (1) que pour parvenir à avoir l'élargissement de son frère, il leur remettoit les reliques dont il avoit été chargé. Sur quoi on nomma deux membres du Consistoire, qui les reçurent et s'en chargèrent (2). Ces reliquaires consistoient en plusieurs pièces qui étoient toutes d'argent, sçavoir: la châsse du corps de S. Gilles, avec sa bordure, sans tête, ni collier, ni aucun autre ornement; une main à laquelle manquoit le pouce; un tronçon de bras (3), orné de pierres précieuses; la moitié d'un bras, avec la main, sans garniture; un ciboire surdoré, en quatre pièces; le tout pesant vingt-cinq livres et demi, poids de Romaine (4). Le Consistoire de Nismes, à qui celui de S. Gilles repondoit, fit retirer toute cette argenterie par Jacques Lageret, seigneur de Caissargues, qui se rendit pour cela à S. Gilles.

(1) Les présents étaient : Faulquet Maistral, viguier, Anthoine de Villages, docteur, Anthoine Rouge, Jehan Hugon, Gabriel Béraud, Bermond du Mas, Danis Pomier, Bernardin Payan, Jacques Arnaud, Thomas Giraud, Jehan Badaron, Bourc Miral, Paulet Ravier, Jehan Giraud jeune et Jehan Sobeyran, « habitants dudict S. Gilles, comme estant du Consistoire dudict S. Gilles ou la plus grande partie d'iceulx. »

(2) Bernardin Payan et Jacques Arnaud.

(3) Ou *de bois*, d'après l'acte notarié.

(4) « Vingt-cinq livres et demi d'argent, » dit simplement l'acte.

Il en donna sa reconnoissance, le 3 de septembre suivant, aux deux membres du Consistoire de cette dernière ville, qui en avoient été chargés. Cette remise se fit (1) dans la maison de François de Villages, seigneur de Beauvoisin, l'un des plus zélés d'entre les capitaines religionnaires du pays. »

Cela résulte de deux actes notariés des 29 août et 3 septembre 1562, reproduits par Ménard, dans ses *Preuves* (2), d'après une copie des archives du Chapitre de St-Gilles, et dont l'original est aux archives départementales (3).

Mais il nous semble qu'on a généralement négligé d'ajouter que, plus d'un siècle après, à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, on fit rendre gorge aux protestants.

Rapportons donc qu'en 1683, un procès, commencé l'année précédente, était pendant devant la Cour du Sénéchal de Nimes, entre le Syndic du Chapitre de l'église collégiale de St-Gilles et le syndic du Consistoire de l'église réformée de Nimes.

Le syndic du Chapitre disait :

« Pendant le désordre des guerres de religion, le Consistoire de Nismes s'estant rendu maistre dans tout le diocèse, par la violence des armes, démolit lad. esglise de Saint-Gilles, qui estoit la plus magnifique qui fut dans ce païs, et dans le pillage qui fut fait des ornements de lad. esglise, led. Concis-

(1) En présence de Damian Vedel, notaire de Calvisson, et d'Anthoine Rouge, de St-Gilles.

(2) Tome IV, 302 et 303.

(3) Registre d'Antoine Giraudy, notaire à St-Gilles, année 1562, folios 88 et suiv., série E, 477.

toire ayant descouvert que les reliques estoient au pouvoir de M[e] Guillaume Bellon, capiscol, qui les avoit en garde, fit prendre Michel Bellon, frère dud. Guillaume, prisonnier (1).

« Et à mesme temps led. concistoire envoya un ordre à ceux du concistoire de Saint-Gilles de prendre et se charger des reliques et argenteries de lad. esglise, et comme led chap[re] ne pouvoit pas résister a leur force et que le frère du gardien desd. reliques et argenterie estoit détenu prisonnier, led. Bellon fut constraint de metre et deposer entre les mains des depputtés du concistoire dud. Saint-Gilles lesd. reliques et argenteries pesant vingt-cinq livres et demi pois de table (2), qui s'en chargèrent par acte du vingt-neuf aoust mil cinq cent soixante-deux, receu Giraudy no[re] avec promesse de les rendre et restituer quand ils en seront requis. »

« Et au lieu par led. concistoire de satisfaire aud. acte de dépost, il s'en seroit rendu reffusant, ce qui auroit donné lieu au sindic dud. chap[re] de donner req[te] en lad. cour... »

Le syndic du consistoire de Nimes répondait :

« Le chapitre n'est pas fondé en sa requête parce qu'en lad. année mil cinq cent soixante deux, led. Guillaume Bellon ayant enlevé lesd. reliques, ornemens et argenteries de lad. esglise, led. Michel

(1) On intervertit ici les rôles de Michel et de Guillaume Bellon.

(2) Ménard dit « poids de romaine. » — « La livre poids de table, anciennement en usage dans la ville de Nismes, se divisait en 16 onces ; l'once se subdivisait en 8 gros ou tarnaux. La livre vaut 414 gr. 29021, l'once 25 gr. 89314, le gros ou tarnal 3 gr. 23664. » Durant et Bastide, *Tables de comparaison...* p. 216.

Bellon son frère, fut obligé de les remetre entre les mains de quelque particuliers dud. Saint-Gilles, deux desquels scavoir Bernardin Payan et Jacques Arnaud s'en chargèrent par acte public. Ainsi led. chap[re] ne pouvoit avoir action contre led. concistoire, mais bien contre led. Bellon ou lesd. Payan et Arnaud, ne paroissant pas daucune délibération prise par la compagnie dud. concistoire qui donnat pouvoir iceux de se charger de ce dont il s'agit, et mesme parmi ceux esnoncés dans l'acte de chargement, il y avoit le sieur Anthoine de Village qui estoit catholique apostolique et romain, ce qui faisoit voir clairement que le chargement ne pouvoit regarder led. concistoire, et suposé ce que non pourtant qu'il y eut une délibération que les particuliers désignés dans led. acte avoient agi de l'ordre du concistoire, led. concistoire ne pouvoit estre que relaxé par fins de non recevoir parce que despuis lad. année mil cinq cent soixante deux que lesd. ornemens et reliques furent pris jusques en l'année dernière (1) que la demande en restitution en a esté faicte, il se sont passés six vingt ans qui fournissent une triple prescription aud. concistoire ce qui le met à couvert de lad. demende.

« D'ailleurs la disposition des articles premier et septante six de ledict de Nantes fournit aussi un moyen de relaxe qui est sans réplique, car le premier de ces articles veut que la mémoire de touttes les choses passées durant et à l'occasion des troubles demure éteinte et assoupie, sans quil en puisse estre faict procès et porsuitte, et lautre veut que

(1) 1682.

tous ceux de la religion prétandue refformée, corps de villes et communautés demurent quittes et dechargées de tous deniers. rentes, revenus, argenteries, vente de biens meubles eclésiastiques et autres par eux et de leur ordre pris et enlevés à l'occasion desd. troubles ne puissent estre aucunement recherchés (1), D'ailleurs cette descharge de largen-

(2) Voici le texte exact de ces articles de l' « edict du roy sur la pacification des troubles de ce Royaume, donné à Nantes au mois d'avril 1598 et publié en parlement le 15 février 1599 » (Paris, A. Estienne, 1664) :

« I Que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre depuis le commencement du mois de mars 1585 jusques à nostre advenement à la couronne, et durant les autres troubles précédens, et à l'occasion d'iceux, demeurera esteinte et assoupie, comme de chose non advenue. Et ne sera loisible ny permis à nos Procureurs généraux, ny autres personnes quelconques, publiques ny privées. en quelque temps. ny pour quelque occasion que ce soit, en faire mention, procés ou poursuite en aucunes cours ou juridictions que ce soit.

« LXXVI. Demeureront tous Chefs, Seigneurs, Chevaliers, Gentils-hommes, Officiers, Corps de ville et Communautés, et tous les autres qui les ont aidés et secourus, leurs vefves, hoirs et successeurs, quittes et déchargés de tous deniers qui ont esté par eux et leurs Ordonnances pris et levés, tant des deniers Royaux, à quelque somme qu'ils se puissent monter, que des Villes et Communautés et particuliers, des rentes, revenus, argenterie, ventes de biens meubles, ecclésiastiques et autres, bois de haute fustaye, soit du Domaine ou autres, amendes, butins, rançons, ou autre nature de deniers par eux prins, à l'occasion des troubles commencés au mois de mars mil cinq cens quatre vingt cinq, et autres troubles précédens, jusque à nostre advènement à la couronne, sans qu'ils ne ceux qui auront esté par eux commis à la levée desdits deniers, ou qui les ont baillés ou fournis par leurs Ordonnances, en puissent estre aucunement recherchés à présent, ny pour l'advenir ; et demeureront quittes, tant eux que leurs commis de tout le maniement et administration desdits deniers, en rapportant pour toute descharge dedans quatre mois aprés la publication du présent Edict faite en nostre Cour de Parlement de Paris, acquits deüement expédiés des Chefs de ceux de ladite Religion, ou de ceux qui avoient esté par eux commis à l'audition et closture des Comptes, ou des Communautés des Villes qui ont eu commandement et charge durant lesdits troubles. Demeureront pareillement quittes et déchargés de tous actes d'hostilité, levée et conduitte de gens de guerre, fabrication et evaluation de monnoye, faite selon l'ordonnance desdits Chefs, fonte et prise d'artillerie et munitions, confections de poudre et salpestres, prises, fortifications, déman-

terie et vente des biens meubles eclesiastique a esté de tout temps accordée en pacifiant les troubles arrivés par le faict de la religion avant lédit de Nantes, par cellui d'Amboise faict le dix-neufviesme Mars mil cinq cent soixante deux, mesmes par les édits des années mil cinq cens septante article dix, mil cinq cens septante six article cinquante trois, et mil cinq cens septante sept article cinquante cinq, sur lesquels mesmes ont été rendus plusieurs arrest au Conseil qui ont dechargé plusieurs concistoires et habitants de lad. religion pretandue refformée de cette province de telles demendes. »

Et le syndic du Chapitre répliquait :

« S'agissant d'un depost realement faict de lad argenterie ez mains des deputtés dud Concistoire, comme il apert par le susd contract de lannée mil cinq cent soixante deux, on ne pouvoit leur oposer aucune prescription suivant les loyes en usage inviolablement observé, en tous les parlemens du royaume nottemment de cellui de Tholose, surtout sagissant de choses sacrées, estant inutille aud Concistoire d'alleguer que led sieur de Village qui est un de ceux qui signa led contract de lad année mil cinq cent soixante deux estoit catholique, puisqu'il

tellemens et démolitions des Villes. Chasteaux, Bourgs et Bourgades, entreprises sur icelles, bruslemens et démolitions d'Eglises et maisons, establissemens de justice, jugemens et exécutions d'iceux, soit en matière civile ou criminelle, police et règlement fait entre eux, voyages et intelligences, négotiations, traittés et contracts faits avec tous Princes et Communautés estrangères, et introduction desdits Estrangers ès villes et autres endroits de nostre rauyaume et généralement de tout ce qui a esté faict, géré et négotié durant lesdits troubles, depuis la mort du feu Roi Heny deuxième, nostre très honoré Seigneur et beau-père, par ceux de ladite Religion, et autres qui ont suivy leur party, encore qu'il deust estre particulièrement exprimé et spécifié. »

apert du contraire par led contract et autres actes remis au procès. »

Sur l'entremise de MM. Joseph de La Baulme et Jacques Mallian, conseillers au Présidial, une transaction intervint, le 4 mai 1683, entre Louis Faurie, chanoine de l'église collégiale de St-Gilles, délégué à cet effet, par délibération du 26 avril précédent, et Denis Auzière, maître chirurgien de St-Gilles, l'un des anciens du Consistoire, « procureur des sieurs Denis Pascal, Jacques Farjon, Pierre Cros, Philippe Huc, André Héraut, Anthoine Puget, Jacques Vancl et Jacques Pons, antiens du Concistoire dud Saint Gilles, » suivant acte reçu la veille par Me Jullien Beaufourt, notaire à St-Gilles, —aux termes de laquelle transaction il est mis fin au procès, « sous le bon plaisir de lad Cour, » chacune des parties supportant ses dépens, Auzière promettant, au nom du Consistoire, de payer au syndic du Chapitre, « le dernier jour du mois d'octobre, » de l'année courante, la somme de 470 livres pour toutes ses « prétentions et demandes en cappittal et intherests. »

L'acte fut passé à Nimes, dans la maison de M. de la Baulme (1).

Les revendications de cette nature durent être générales. Celle du Chapitre de St-Gilles n'est pas, en tout cas, isolée.

Ainsi, en 1562, Guillaume de Calvière, président du Présidial, « voulant pourvoir à la sûreté de l'argenterie et ornemens de lesglize cathedralle» de Nimes, en dressa l'inventaire, au mois de janvier, et

(1) Registre 21e de Borrelly, notaire, fo 147 (Étude de Me Renouard, not. à Nimes).

fit apporter le tout à la Trésorerie, aux archives du roi. Mais le procureur du roi, en raison du danger que ce dépôt pouvait faire courir aux archives, demanda à la Cour d'ordonner de le confier aux consuls, lesquels déclarèrent, par procès-verbaux des 29 juin et 14 août, avoir reçu 304 marcs d'argent et « un grand nombre de chapes, pierreries et autres choses de grand prix. » Les consuls vendirent le tout, en vertu des délibérations prises par le corps de la communauté, « et convertirent les deniers aux affaires de la guerre. » (1)

En 1665, le syndic du Chapitre fit assigner les habitants de R. P. R. « par devant Messieurs des requestes du palais à Thoulouse, en restitution de lad. argenterie et ornemens ou leur litigieuse valeur. » D'où procès qui se termina le 23 mai 1682, par une transaction entre Louis Novy, syndic du Chapitre, d'une part, et « Condamine, sindic des habitans, acisté de noble Henri de Mirmand, MM. François Graverol, docteur et avocat, sieur Pierre Fauquier, bourgeois, et Jacques Pellet, sy devant nore royal, » d'autre part, aux termes de laquelle « les habitans de la Religion P. R. seront tenus de payer à Messieurs du Chappre la somme de six mille livres en deux payements égaux..., dont le premier se faira le dernier jour de l'année suivante 1684... » (2).

Ces procès en restitution qui préludèrent, dans notre pays, à la révocation de l'édit de Nantes, ne méritaient-ils pas d'être signalés ?

F. Rouvière.

(1) Voir, à ce sujet, Ménard (op. cit.), IV, p. 351 et 355.

(2) Registre 20e des actes reçus par Borrelly, notaire, p. 522.

ÉTUDES SUR LA NARBONNAISE ANTIQUE[1]

LA CULTURE INTELLECTUELLE : LES LETTRES, LES ARTS

Bien peu des littérateurs ou des artistes qui ont illustré Rome sont nés chez elle ; la plupart sont originaires de l'Italie, en plus grand nombre encore des provinces, gardant du sol natal et du caractère particulier de leurs races, des qualités et des défauts dont on peut encore retrouver la trace chez leurs compatriotes de nos jours. L'emphase et la tendance déclamatoire Espagnoles se montrent déjà chez Lucain et j'imagine que si Sénèque, élevé par le Christianisme, avait fondé un ordre religieux, il l'aurait empreint de cet esprit de subtile psychologie et de passive résignation, dont les épîtres à Lucilius donnent un si complet exemple. La Narbonnaise elle aussi a donné des représentants, sinon d'une géniale envergure, tout au moins fort honorables aux lettres latines. Leurs œuvres sont en grande partie perdues et à l'exception du Marseillais Petrone, ils ne sont guère arrivés à la postérité que sous l'escorte de fragments incomplets ou même d'une brève mention accordée à leur renommée par l'admiration ou plus simplement par la curiosité des critiques du temps. Mais dès les premiers débuts de l'histoire littéraire de la province, ils se révèlent comme de

purs latins, dignes d'être nés sur les bords du Tibre et sans aucune adultération des imperfections et des scories provinciales, mais aussi avec l'originalité de leur petite patrie locale. Le plus ancien est le Narbonnais Varron, né au petit bourg d'Atax, en l'an 82 avant notre ère ; retenons cette date, elle nous montre combien déjà la province était pénétrée de l'esprit et des mœurs romaines. Rien, d'ailleurs , ne fait présumer que notre poète fut par quelque côté de filiation celtique, et son état civil, parfaitement en règle et tout latin, Publius Terentius Varro, semble indiquer le fils d'un colon ou d'un fonctionnaire venu d'Italie. C'est à Rome qu'il passa sa vie ; après s'être exercé, sans trop de succès, dans le genre léger et satirique , il se fit une spécialité de la traduction en vers latins des poèmes géographiques grecs et publia successivement *Jason* , la *Chorographie* et les *Libri Navales*. Il eut la bonne fortune de commettre des vers que Virgile ne dédaigna pas d'imiter , comme ceux-ci :

« Desierant latrare canes, urbesque silebant ;
« Omnia noctis erant placido composta quiete (1) ».

Ou même de copier textuellement comme cet autre:

« Frigidus et silvis aquilo decussit honorem (2) ».

Cela seul démontre que Varron a pu être un poète de second et même de troisième ordre, mais qu'il

(1) *Imitation de Virgile*. (Eneide, VIII, 26).
Nox erat et terras animalia fessa per omnes
Alituum pecudumque genus sopor altus habebat.

(2) Géorgiques, II, 404. Cf. sur Varron d'Atax, le mémoire de M. G. Jourdanne, dans « Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1892 ; p. 5 et suiv. »

appartenait, par ses conceptions et par son faire, à l'école Romaine classique.

Le second personnage de la Narbonnaise, sur lequel nous possédions quelques détails, toujours en suivant l'ordre des temps, est un Nimois, un orateur, Domitius Afer. Il exerça aux temps d'Auguste et de Tibère et fut sous le règne de ce dernier un des délateurs les plus redoutés. Il ne nous reste de lui que deux ou trois bons mots, marqués au coin d'un esprit railleur et à l'emporte-pièce. Mais il fut un des maîtres de Quintilien et eut assez de réputation pour que l'auteur du *Dialogue des Orateurs* se joignit à son disciple dans l'étude de son genre et de ses procédés oratoires. Très correct, méthodique, plein de sang-froid, marchant à pas comptés dans ses harangues, plus volontiers grave et pesant qu'improvisateur facile, il se rattache à l'ancienne école oratoire, cherchant surtout à relever la sévérité de sa diction par des traits spirituels et des anecdotes piquantes. Celui-ci est encore un fils intellectuel de Rome ; son talent est une monnaie frappée à la forte effigie du forum, sans aucune saillie étrangère, sans aucun relief de son origine locale (1).

Il serait cependant difficile d'admettre que dans de ce groupe, très nombreux en somme d'hommes célèbres, il n'y eût pas quelques Gaulois originaires du pays. J'ai déjà cité comme exemple Cornelius Gallus. L'historien Trogue-Pompée est dans le même

(1) J'ai seulement insisté sur les deux célébrités littéraires de la Narbonnaise, dont le taleut nous est quelque peu connu. Le contemporain de Varron, Trogue-Pompée est pénétré de la méthode grecque ; son histoire a été perdue et nous est connue seulement par l'abrégé de Justin. De Cornélius Gallus, rien ne nous est resté que le nom et la dédicace à lui faite par Virgile : Votienus Montanus, autre orateur de Narbonne, était d'origine latine.

cas. Il est d'origine Voconce ; son père avait été admis au droit de cité romaine par Pompée dont il avait pris le nom ; lui-même est entré au service de César pendant la guerre des Gaules et lui a servi de secrétaire. Son nom, et tout ce que nous savons de sa vie, indiquent bien un Gaulois. Mais quand il veut écrire, il prend pour modèle un historien grec, Théopompe de Chios, et pour modèle en quelque sorte littéral; il se réduit à être un imitateur intelligent. C'est le rôle dévolu, semble-t-il, à tous ses compatriotes. Beaucoup de goût naturel, une grande recherche de l'art, mais aussi une absence équivalente d'originalité. Trop d'influences ont dominé dans ce pays, trop de races s'y sont rencontrées, trop d'éducateurs et de maîtres de toute espèce y sont venus chercher fortune et exercer leur art, pour que le fond primitif, s'il en a jamais existé un stable pendant quelque temps, n'ait pas été complètement submergé. Par un phénomène bien connu et souvent constaté, la culture intellectuelle a perdu en profondeur ce qu'elle a gagné en ampleur.

Les exemples abondent de ce raffinement de l'esprit et témoignent que les préoccupations commerciales n'absorbaient pas exclusivement l'attention des provinciaux. Dans les fouilles d'une villa, près de Cavaillon, on a retrouvé trois de ces *cornua*, ou ornements sculptés en forme de cornes, qui décoraient l'extrémité de la baguette centrale autour de laquelle s'enroulait le manuscrit, témoignage d'une bibliothèque malheureusement disparue (1). Martial

(1) D'autres découvertes de cette nature ont été faites près du petit village du Cailar, arrondissement de Nimes et près d'Orange (Vaucluse). Cf Delaye, *Rev. des soc. sav.*; VI° série, t. III, p. 686.

fait à deux reprises différentes l'éloge du goût littéraire des habitants de Narbonne, d'autant plus éclairés à son gré qu'ils lisaient davantage ses œuvres. Les Volques Arécomiques peuvent mettre en ligne leurs jurisconsultes et leur riche patricien Sammius (1), protecteur des artistes Grecs venus en Gaule sous le règne de Trajan. La *très ornée* colonie de Vienne, comme l'appelle Claude dans son discours de Lyon, a vu sous son influence s'assouplir les rudes esprits des montagnards Allobroges ; et ce qui vaut mieux encore que toutes ces observations de détail, c'est le grand témoignage qui ressort partout de la beauté des monuments épigraphiques, la langue classique et sobre des inscriptions, le style correct de la gravure ; même sur les humbles cippes des gladiateurs et des pauvres esclaves qu'a grossièrement entaillés la main maladroite d'un lapicide de rencontre, les fautes grossières et les orthographes fantaisistes sont plus rares que dans les autres provinces et même dans certaines régions de l'Italie. Parfois les poètes du cru s'en mêlent et quelques épitaphes sont agrémentés de vers que je ne donnerais certes pas pour des chefs-d'œuvre de poésie latine ; mais tels quels, ils se tiennent debout et l'on y rencontre même quelques hexamètres bienvenus et ne sentant pas trop leur barbarie (2). Le qualificatif de *pinguis Gallia*, de Gaule hirsute dont se sont servi avec irrevérence certains auteurs et Martial lui-même en parlant de la Gaule chevelue n'est pas à sa place dans la province

(1) Sur les *Juris studiosi*, voir inscriptions de Nimes : *C. I. L.*, t. XII, nos 3.339, 5.900.

(2) Voir les différentes pièces recueillies au *C. I. L.*, table XIV, sous le titre de *Carmina*. Cf. notamment les nos 533, 1982, etc.

du midi. C'est au contraire un peuple vif, à l'intelligence alerte, prompt à recevoir les idées et les découvertes nouvelles manquant d'invention doué d'un bon sens terre à terre, aimant surtout l'action, le bruit, le mouvement. Sur la liste des hommes célèbres qu'il a produits, on voit des orateurs, des poètes, des généraux, des médecins, mais pas un philosophe ; sur les inscriptions, une grande élégance de forme, parfois une certaine émotion dans la pensée ; mais peu de ces réflexions spéculatives, de ces aperçus sur l'au delà dont les Lyonnais par exemple sont coutumiers. Si le proverbe : « dis moi ce que tu aimes, je te dirai ce que tu es » peut s'appliquer en matière de goûts artistiques, le tempérament des habitants de la Narbonnaise, peut se définir aisément par les nombreux objets découverts chez eux. C'est un éclectime rare ; toutes les formes, toutes les écoles sont représentées ; l'art celtique se mêle à l'art Alexandrin : la voute Romaine s'associe à la ligne droite Hellénique ; les deux langues usuelles, le grec et le latin, s'entrecroisent sur les inscriptions, les statues et les bas reliefs les plus recherchés sont des reproductions de divinités : mais sauf sur quelques petits monuments ensevelis dans des chapelles privées, ce sont les divinités de l'Olympe Grèco-Romain dont on retrouve plutôt les traces.

Tout cet ensemble est très coquet, très artistique et satisfait pleinement l'œil ; et cependant qui ne regretterait cette absence, je ne dirais pas d'un art, mais d'un tempérament national, comme a si bien dit M. Salomon Reinach (1) ? Bien plus certes que la

(1) Salomon Reinach : Description raisonnée du Musée de Saint-Germain ; bronzes figures de la Gaule Romaine : introduction, p. 7

découverte des œuvres d'art importées ou copiées sur le modèle étranger, les moindres vestiges de cette nature, dans leur naïveté un peu grossière, exciteraient notre curiosité. Nous recherchons avec avidité les moindres traces de la civilisation qui a précédé la période Romaine, et les quelques torques, les rares bijoux d'origine incontestablement celtique que nous livrent les dolmens de l'Ardèche. Nous attachons plus de prix aux taches de rouille provinciale dont se moquaient les élégants Romains et que nos aïeux ont pris tant de soin à effacer. Ainsi s'effacent devant la durée des siècles les petits ridicules locaux. Que diront de notre Institut d'aujourd'hui les savants de race Slave ou Mongole, qui formeront dans quelques deux mille ans l'aristocratie intellectuelle du monde civilisé ?

Nous devrions donc nous résigner à considérer la Narbonnaise, au point de vue de la culture intellectuelle, comme une simple partie de l'Italie plus rapprochée de Rome que l'Apennin ou l'Ombrie, si la délicate question de l'influence Hellénique ne soulevait un problème assez délicat. C'est un des faits les plus avérés et les plus importants de l'histoire de notre pays, qu'il a reçu de la Grèce très directement et sans passer par l'intermédiaire de Rome sa première civilisation et ses prmiers arts. Mais dans quelle mesure et sous quelle forme ? N'y a-t-il pas eu à certains moments mélange d'autres influences ? Rome a subi profonde et décisive l'empreinte Hellénique ; mais combien modifiée et transformée par son tempérament national. Le même phénomène ne s'est-il pas produit dans notre

province ? Pour n'en citer qu'un exemple , la Narbonnaise n'a pas produit un seul philosophe pendant la période classique, et l'on sait cependant si les Grecs de toute contrée étaient portés aux spéculations métaphysiques. C'est une différence à noter; elle n'est pas la seule. Le style des inscriptions est tout entier romain ; les murailles de Vienne, de Nimes et de Narbonne ; les arènes d'Arles n'ont rien à faire avec l'art hellénique. N'y a-t-il pas là comme un avertissement à étudier de plus près l'influence de la pensée grecque dans le développement intellectuel de notre province et à en séparer les diverses époques ? Des traces visibles de l'Alexandrinisme, c'est-à-dire de l'art Grèco-Égyptien, ont été relevées avec beaucoup de sagacité par M. Salomon Reinach et l'on ne peut s'étonner que d'une chose, c'est qu'on ait mis si longtemps à les apercevoir (1). J'ai à peine besoin de dire que le centre le plus actif de l'Hellénisme a été Marseille. Pour cette ville privilégiée entre toutes, les plus graves historiens, les plus sévères moralistes ont de bienveillants sourires; Strabon est pénétré d'enthousiasme , Cicéron cesse de railler ; César lui-même, qui sut si bien pardonner, mais plus sévèrement encore à certaines heures se venger, fit preuve d'une indulgence inattendue, après la prise d'armes de Marseille en faveur de Pompée « s'inclinant devant son renom et son antiquité « plutòt que devant son mérite.» Trois périodes bien distinctes sont à considérer dans son histoire, que Strabon a confondues lorsqu'il a écrit « que les Mar- « seillais avaient fait dès longtemps de leur ville la

(1) *Op. Cit.* pp. 9 et suiv.

« grande école des barbares et avaient su rendre leurs « voisins Philhellènes au point que ceux-ci ne rédi- « geaient plus leurs contrats qu'en grec (1). » Au moment des premières émigrations phocéennes et jusqu'à la ruine définitive de Carthage, c'est-à-dire pendant une période de quatre siècles, Marseille est plutôt le porte-drapeau d'une culture supérieure qu'une entité politique bien organisée. Ses premiers colons, qui viennent d'Asie-Mineure sont encore tout imprégnés de l'esprit oriental ; les modèles sculpturaux qu'ils emportent avec eux sous forme d'idoles grossières sont difficiles à classer ; sont-ce des Vénus ou des Astartés que ces bas reliefs tout à fait primitifs et à peine dégrossis découverts dans les fouilles de la rue Impériale. Les premières monnaies frappées par Marseille sont anépigraphes ; il semble même qu'à ses débuts, elle n'ait pas eu d'atelier autonome et qu'elle ait fait frapper par une ville de l'Asie-Mineure ses premiers types. Dans les luttes opiniâtres soutenues contre les Carthaginois , ceux-ci avaient pour alliés les Etrusques , et jusqu'à l'entrée en scène des Romains , la cité phocéenne ne pouvait guère faire que vivoter. Mais les Hellènes de toute région savaient que là bas, tout au bout de la mer immense, dans un pays mal connu et peuplé de barbares, mais riche et où l'on pouvait gagner gros, il existait une colonie issue de leur sang, parlant leur langue, adorant leurs dieux ; tous ceux que tentait la fortune ou que l'exil avait frappés venait apporter à leurs compatriotes, ainsi lan-

(1) Strabon : livre IV, § 5 ; éd. Conguy, *autenrs grecs*, t. I.

cés en plein inconnu de monde occidental, l'appui de leur aventureux courage. D'aucuns plus audacieux encore se lançaient dans l'intérieur des terres ou fondaient sur la côte de nouveaux comptoirs. Mais l'influence qu'ils exerçaient ne pouvait être que bien faible, toute personnelle ; on ne pouvait nouer des relations bien suivies avec des peuplades qui se renouvelaient sans cesse. Des tribus de même sang, mais arrièrées, plus intelligentes et plus ouvertes à la civilisation que les premiers habitants de la Ligurie, descendaient le long du Rhône; mais c'était le dernier flot d'une invasion qui avait perdu sa force dans le chemin parcouru et qui venait mourir au pied de la mer. Elles apportaient avec elles une certaine civilisation, des armes de bronze d'une forme particulière ; un embryon d'art appliqué surtout à la fabrication des poteries et des bijoux, art où jamais la figure humaine n'était représentée. De cette longue période, rien ne nous est resté qui révèle l'action de la civilisation des Grecs. A peine quelques appellations topiques empruntées à leur langue, Theline, Antibes, Monaco, mais qui ne s'éloignent pas de la côte et correspondent aux anciens comptoirs Marseillais. Les tribus gauloises qu'Annibal rencontre sur son chemin ne paraissent pas avoir encore reçu la moindre empreinte de la civilisation Hellénique. C'est un pays inconnu et redoutable, quelque chose comme ces coins de l'Afrique centrale à peine explorés par deux ou trois voyageurs.

Après la seconde guerre punique la situation changea rapidement. Les Alpes cessent d'être considérés comme une barrière infranchissable ; la Gaule méridionale est sollicitée entre les colporteurs Italiens et les caravanes Phocéennes. Marseille prend

son essor : elle s'étend rapidement sur les rivages de la Méditerranée en même temps que ses marchands pénètrent plus fréquemment dans l'intérieur. C'est par les monnaies surtout que nous constatons cet envahissement de l'art Hellénique. Avant les campagnes de Domitius et de Fabius, c'est-à-dire avant l'an 125 av. J.-C., les statères d'or de Philippe sont imitées, soit dans les ateliers gaulois, soit dans les piéces frappées à leur usage par l'atelier de Marseille. Nous possédons des pièces d'or au nom de Bituitus ce fastueux roi des Arvernes, qui en faisait largesse à son peuple du haut de son charriot. Les monnaies de Caiantalos, ce chef gaulois aussi peu connu que possible , dont nous ne pouvons guère emplacer le territoire qu'aux embouchures de l'Aude , sont antérieures à la fondation de la colonie de Narbonne. C'est à ce moment, sans doute , que l'usage de l'alphabet grec se répand parmi les Gaulois et que se forme ce patois bizarre, mélange de grec et de celtique, dont les débris parvenus jusqu'à nous font le désespoir de nos érudits (1).

Après la conquête de la Narbonnaise commence la plus belle époque de la petite république Marseillaise, et c'est aussi le moment où la culture hellénique se répand à flots dans la nouvelle province et pénètre le plus loin dans la grande Gaule. C'est Marseille de Strabon, l'Athènes des Gaules de Cicéron, le centre intellectuel raffiné où les jeunes Romains, peu for-

(1) Je veux parler de ces inscriptions dites celtiques, en caractères grecs, recueillies surtout dans la Narbonnaise et dont la plus riche collection existe surtout au musée épigraphique de Nimes, salle I. Notons cependant que ces inscriptions datent , suivant toute vraisemblance, du IIe siècle ap. J.-C. ; mais leur langue est bien antérieure.

tunés ou redoutant le long voyage, viennent compléter leurs études et acquérir ce vernis brillant, cette grâce polie , ce dernier coup de main que l'étude des lettres grecques donnait seule. Auguste, tout le premier, donna l'exemple en y envoyant son neveu, Lucius Antonius ; le beau-père de Tacite, le fameux Agricola, fils orphelin du procurateur des Alpes-Maritimes, Græcinus y a fait toutes ses études. Dans ce milieu délicat grandit Lucilius Pétronius, l'arbitre des élégances romaines, le voluptueux épicurien, qui se donna la mort avec une si courageuse désinvolture, le nonchalant et spirituel auteur de ce roman satirique où revivent les mœurs des petites villes romaines, mais racontées dans un langage et dans un faire du plus pur atticisme. Deux orateurs célèbres, Ocus et Agrotas, en étaient également sortis et, comme préludant déjà à ses ambitions universitaires, la faculté marseillaise peut mettre en ligne trois des médecins les plus fameux du temps.

Aucun autre centre d'enseignement n'existait et n'a existé durant toute l'antiquité dans la Narbonnaise; les écoles si célèbres de Bordeaux et d'Autun ne pouvaient guère recueillir que les jeunes gens originaires de la Grande Gaule . Rien d'étonnant, dès lors, que la culture grecque ait pénétré avec une très grande intensité, dans la province, et qu'on en retrouve la trace profonde, soit dans la formation des esprits, soit dans les manifestations artistiques et monumentales. Mais dès le début de l'empire et sous les dehors de bienveillance affectée d'Auguste, la politique gouvernementale tendit à ruiner l'autorité de Marseille et par contre-coup l'influence de l'hellénisme. On s'efforça de créer un courant pure-

ment romain, et on y réussit. La prépondérance que la colonie d'Arles acquit par la force des choses et par les avantages de la situation, servit les desseins de la politique Augustale. En étudiant les monuments antiques du musée de cette dernière ville, on admire, sans doute, de nombreux spécimens de l'art grec ; mais déjà singulièrement mélangés d'alexandrinisme. Si l'amphithéâtre est de pur style hellénique, la riche décoration du théâtre est dans le goût greco-égyptien ; dans les sarcophages païens qui datent des deux premiers siècles, les personnages sont traités avec une minutie parfois charmante, mais quelquefois un peu grêle : des motifs très significatifs apparaissent ; par exemple les couronnes enlaçant les cartouches des inscriptions, les amours ailés portant des flambeaux ou des guirlandes.

Arles est, d'ailleurs, par essence, une ville éclectique, où tous les genres se donnent rendez-vous et toutes les écoles sont représentées. Elle n'a jamais été un centre d'Alexandrinisme comparable à celui que pour l'Hellénisme, Marseille avait été dans les temps antérieurs. Mais elle s'est substituée insensiblement à sa rivale dans la primatie artistique ; elle a été le point central d'arrivée et de diffusion des modèles inventés par le génie oriental et des praticiens chargés de les mettre en œuvre. Dans cette foule qui débarquait dans le grand port du Rhône, il serait peut-être dangereux d'attribuer à telle ou telle nationalité, à telle ou telle école, une prépondérance définitive ; l'important est d'en constater la présence.

Si l'on en croit M. Salomon Reinach, qui le pre-

mier a relevé dans les manifestations de l'art provincial les traces de l'Alexandrinisme, son introduction remonterait à une date plus ancienne que le développement de l'art gaulois. Il en voit la naissance dans les monuments d'Orange et de Saint-Rémy, qui sont antérieurs à l'Empire, et les premières constructions élevées dans nos pays par les Romains. La question est délicate et encore douteuse ; mais ce qui ne l'est pas, c'est le courant de romanisation très prononcé dont je parlais tout à l'heure et qui se traduit par le choix des colons envoyés à Narbonne, Ce ne sont pas des légionnaires du midi de l'Italie, assouplis par la civilisation raffinée, qui, de la Grande-Grèce, avait gagné les cotes; ce sont de rudes montagnards du Picenum et de l'Ombrie, les moins accessibles à la culture grecque. Il est assez remarquable qu'après la génération des Trogue-Pompée et des Varron d'Atax, dont l'un imite, l'autre traduit les auteurs grecs, nous voyons apparaître à Narbonne un Votienus Montanus, à Nimes un Domitius qui ont voué leur talent à l'art Romain par excellence, l'étude de la jurisprudence. Si Narbonne n'a jamais eu d'école proprement dite, elle a reçu directement de Rome les livres qu'elle lisait, et le professeur de grammaire qui s'y était établi est un latin (1).

Il existe une série de monuments qui ne sont pas remarquables au point de vue artistique et n'ont pas été très étudiés sous ce jour, mais qui, par cela même, sont d'autant plus précieux pour la connaissance de l'état du goût général d'une contrée : ce

(1) Sur ce goût des Narbonnais pour les livres venus de Rome, voir Martial : *épigr.* lib. X. 100, lib. VIII, 70.

sont les détails d'architecture, débris de maisons particulières, les baguettes, les cannelures et les guirlandes sculptées dans l'encadrement qui entourent les inscriptions sur les autels et sur les tombeaux. Ils sont l'œuvre d'artisans ou nés dans le pays ou qui s'y sont installés à demeure, y formant des élèves, des apprentis, en un mot une école. Il est bien entendu que je ne veux pas parler ici des monuments plus compliqués, sarcophages ou statues ayant nécessité un recours aux sculpteurs ; mais bien de ceux qu'un simple tailleur de pierres, un lapicide du cru a pu exécuter.

On peut les diviser en deux catégories principales, les simples ornementations et les tombeaux ornés de bustes en ronde-bosse. Ceux-ci sont de véritables portraits, exécutés rudement, sans grande prétention, mais avec un souci persistant de l'exactitude qui parfois arrive à produire l'illusion de l'art. Il existe sur un des tombeaux de Nimes une plate-bande portant toute une rangée de bustes, et notamment une tête de vieillard venue avec une puissance et un relief singuliers. On ne peut rattacher toute cette série à une école étrangère ; les ornementations de toute nature sont au contraires très diverses. A Vaison, c'est l'ornement en feuillage qui domine, traité avec une très grande discrétion, beaucoup de finesse, une légèreté de main remarquable ; les volutes, les oves abondent ; les lignes courbes prédominent : A Nimes et Narbonne les cippes funéraires sont revêtus d'une décoration à peu près identique et assez banale, mais qui dénote une très grande sûreté de main. La gravure des lettres par contre, surtout à Nimes, est fort belle.

Dans ce genre de monuments règne une sorte d'uniformité banale et grise ; mais les chapiteaux nous font rentrer dans le domaine de la diversité des styles. Ils ne peuvent guère nous donner d'autres renseignements que ceux que nous connaissons par l'étude générale. Il est cependant une classe de ces chapiteaux qui méritent une mention particulière ; ce sont ceux qui portent sur leur tailloir une inscription votive. Ils ont été étudiés par notre savant confrère, M. Aurès, qui y a retrouvé les mesures du pied gaulois.

C'est encore cette même mesure qui, d'après lui, a servi à la construction d'u certain nombre de monuments, c'est elle qu'il retrouve dans les proportion de certains cippes et même des inscripiions qui les décorent. Il est donc conduit à cette conclusion déduite avec une rigueur mathématique qu'il a été fait usage par les constructeurs d'abord, les lapicides ensuite, d'une mesure essentiellement nationale et qui ne doit rien à l'influence Grecque.

Faut-il donc admettre que les artistes venus de l'étranger ont adapté leurs dessins à la mesure trouvée dans le pays ? Ou bien qu'à côté d'eux. il a existé une école autochtone ? Cette dernière opinion pourrait se soutenir s'il ne s'agissait que de cippes ou de simples détails d'architecture ? Mais quand il s'agit de grands édifices ou même d'œuvres d'art ayant un caractère bien tranché, on ne peut en attribuer la paternité à des artistes d'origine Celtique, si bien élevés et doués qu'on les suppose. Il reste donc en présence deux unités de mesures bien tranchées, employées indifféremment dans notre région, le pied Celtique et le pied Romain. Or nous savons et Aurès

a contribué plus que personne à nous l'apprendre que les architectes et lapicides Grecs se sont plié avec beaucoup de souplesse à l'adoption des unités de mesure locales. Les architectes de la Grande Grèce ont construit leurs monuments à la mesure du pied latin, alors cependant qu'ils avaient été élevés dans l'application d'un tout autre module. Les artistes venus de Marseile pour exploiter la Gaule n'avaient aucune raison pour agir autrement et ils ont adopté le pied Gaulois soit pour eux, soit pour les élèves qu'ils ont pu dresser. Les Romains au contraire, plus conservateurs et d'ailleurs préoccupés de tout unifier, ont conservé leur mesure nationale et construit suivant son module. Mais on sait de reste qu'ils n'ont point eu d'école nationale ; les Etrusques d'abord, les Grecs ensuite et enfin les Alexandrins ont été leurs maitres et leur ont communiqué leurs différents ordres et leurs styles. Ils les ont appliqués lorsqu'ils sont arrivés en Gaule et qu'ils sont entrés en concurrence avec les Marseillais. Dans cette lutte, ceux-ci représentaient les seules traditions bien incertaines que nous ont laissées les premiers habitants du sol.

Ce qu'il y a de bien établi en tout cas c'est que la province n'a jamais eu au point de vue intellectuel et artistique une originalité distincte. Elle est d'abord presque exclusivement soumise à l'influence grecque qui domine jusqu'aux conquêtes de César; sous l'Empire, la culture Romaine vient contrebalancer les effets de cette première éducation et en servant les ambitions des jeunes Celtes, marque quelque génération de sa forte, mais dure empreinte : sous les Antonins, une nouvelle poussée

de l'Hellénisme survient qui se révèle par l'introduction des jeux scéniques et des collèges de comédien grecs ainsi que par la distinction de quelques monuments construits à cette époque. Puis survient l'obscurité du IIIe siècle, où peut-être la Narbonnaise un instant attachée à la Gaule Celtique en reçut quelques influences. Mais au point de vue spécial qui nous a occupés dans ce chapitre, celui des arts, n'appelons pas ces habitants des Gallo-Romains, mais bien des Grèco-Romains.

GEORGES MAURIN.

PETITES FIÈVRES, PETITS RUBANS.

Personnages

M. LAMY, sous-préfet à Tape.
M. CARTEL, fabricant de pâtes alimentaires et conseiller municipal.
M. PISRICK, professeur au collège et Conseiller municipal.
M. ISNARD, confiseur.
M. PAGÈS, tanneur.
M. TOLÈDE, avocat.
MM^mes CARTEL.
PISRICK.

A TAPE, sous-préfecture.

ACTE I.

Dans le cabinet du sous-préfet.

SCÈNE 1.

M. LAMY, *sous-préfet, seul, consultant des dépêches.*

Enfin, nous l'avons, nous aussi, notre ministre... Et qui plus est, c'est le bon ! Ce n'est pas un ministre de l'agriculture, présidant une inauguration de Lycée... Non. Nous, inaugurons une ligne d'intérêt local -- 400 voyageurs par an — vitesse moyenne de 10 kilomètres à l'heure et M. Tribot, ministre des travaux publics en personne préside la cérémonie. (*Se relevant et comme se parlant à lui-même*), Lamy, mon ami, tu suis la bonne piste.. Et ce conseil municipal ! Ah ! charmant ! divin ! ! !

Il a démissionné. il a gueulé, il a hurlé... Mes rapports ont dû donner chair de poule à ce cher préfet — s'il les a lus. — Ils sont tous affectés de la petite fièvre verte ou violette dans cette assemblée auguste et souveraine. Quelques petits serrements de main à Cartel fabricant de pâtes, quelques clignements d'yeux expressifs à Pisrick, professeur de latinité au collège, ont produit autant d'effet qu'une chaudronnée d'huile sur un brasier.

(*On frappe*). Bon, encore quelque importun candidat au mérite...

On annonce : M. Pirsick, professeur.

SCÈNE II.

M. PISRICK, (*s'avançant la bouche en cœur. de l'air d'un confident*).

M. le sous-préfet, je m'empresse de venir vous présenter...

M. LAMY,

Ah ! ce cher M Pisrick ! Je songeais à vous à l'instant même. — Eh bien ! J'espère que voilà un vrai triomphe pour le conseil municipal, et cela grâce à vous ! Vous seul étiez capable d'indiquer à vos collègues municipaux les bons moyens pour forcer le ministre à se rendre. Tape aura l'honneur de posséder dans ses murs un ministre ! ! Il ne sera pas dit que les sacrifices dont a fait preuve notre arrondissement pour favoriser la construction de voies ferrées, pour faire circuler partout l'instruction, la lumière et le progrès n'auront pas été honorés de la présence d'un ministre ! Vous avez su, M. Pisrick, allumer les ardeurs généreuses, réconforter les courages chancelants. — Sans flatterie, vous nous avez beaucoup aidé. Aussi, au nom de l'administration, je vous en remercie, en attendant qu'une voix plus autorisée que la même vienne confirmer...

PISRICK.

M. le Sous-préfet, je suis vraiment confus de ce témoignage de votre bienveillance et fier en même temps. J'avoue

n'avoir pas été inutile au résultat dont nous sommes trés-heureux vous et moi. — Certes, les difficultés ne nous ont pas manqué. Les obstructions systématiques partent parfois d'où elles sont le moins attendues. Croiriez-vous que ce M. Cartel à mis la plus grande opposition à nos projets, tout en ayant l'air de faire du zèle et de monopoliser à son profit les meilleures intentions du monde ?

LE SOUS-PRÉFET.

Eh ! M. Pisrick ! l'ambition du ruban pourrait bien n'être pas étrangère à ces menées..

PISRICK.

J'espère bien, que le gouvernement saura distinguer ceux qui le servent sincèrement de ses adversaires ou de ceux qui le flattent exclusivement en vue d'un intérêt mesquin.

LE SOUS-PRÉFEL.

Oh ! comment ? vous douteriez de la clairvoyance de l'administration ! allez, allez, nous connaissons nos amis. Le désintéressement ne se mesure pas plus à l'ampleur du geste qui accentue une profession de foi qu'à l'intonation d'une déclaration de principe. Ainsi, votre rôle, M. Pisrick, tout modeste qu'il est ne nous aveugle pas sur l'utilité de vos services.. on connait ses gens.. aussi, gare les surprises... A propos, cette boutonnière, il me semble, est bien resserrée. Il faudra découdre ça, M. Pisrick, il faudra découdre ça.

PISRICK.

Certes, je ne voudrais pas avoir l'air d'agir dans un but intéressé. Mais il serait temps, j'espère, de voir l'Université autrement honorée qu'elle n'est de nos jours. Après tout, ne sommes-nous pas les chefs de file du progrès moderne ? Nous pêchons par trop d'humilité. Trop peu d'ambition nous agite. Mon but serait de prouver à Tape que son collège est digne d'intérêt, que le personnel enseignant doit compter au premier rang parmi les hommes dirigeants de la ville, que les palmes académiques sont faites pour ceux

qui les méritent. Avec effusion, j'accepterai les distinctions auxquelles vous daignez me proposer.. Non qu'un désir de vaine gloire m'effleure., J'accepterai.. surtout pour l'honneur du corps que je représente.

LE SOUS-PRÉFET.

Votre modestie est égale à vos mérites. Bien ! Bien ! on est heureux d'être à la tête d'une administration quand cela vous fournit l'occasion de connaître des hommes de votre valeur. Ah ! si toutes les fidélités à la République étaient de la trempe de la vôtre ! aussi, gare les surprises, M. Pisrick, gare les surprises.

PISRICK.

Ma fidélité trouve sa raison dans l'amour désintéressé que nous portons, nous Universitaires, que je porte, moi, à la République. On ne peut en dire autant de ces fabricants qui s'enrichissent en répandant dans le public leurs produits falsifiés et qui convoitent les honneurs les moins mérités. A en croire M. Cartel, le conseil municipal n'a agi que sur ses inspirations.. Mouche du coche qui bourdonne au tour du ruban, ce grand personnage s'embarrasse dans des intrigues pitoyables et s'attribue des succès auxquels il n'est pour rien. Il est du devoir du gouvernement de déjouer les visées ambitieuses de ces défenseurs intéressés. Ce Monsieur ne se vante-t-il pas déjà de vous avoir engagé dans sa cause. Il vous déclare empaumé, pris au collet, obligé de le faire décorer. Vous avouerez que c'est trop fort, qu'une telle impudence et son peu de mérite en regard sont faits pour décourager les plus honnêtes citoyens.

LE SOUS-PRÉFET.

Comment donc ! Mais vous m'en direz tant que c'est un homme à pendre ! Ah ! ah ! il s'est vanté de me traiter en gobe-mouche ! ! au fait, entre nous, il n'y a pas de secrets. Voulez-vous la vérité vraie sur M. Cartel ? Eh bien ! le ruban... pourrait fort bien lui passer sous le nez... Je compte sur votre discrétion, M. Pirsick : Mieux qu'un

autre vous comprenez à quels devoirs est tenue l'administration. Il ne convient de décourager personne, Mon Dieu! on peut avoir l'air de promettre sans s'engager à fond. La, bienveillanee, le bon accueil sont des formes de la politesse officielle dont on ne peut s'abstenir en bonne politique.

PISRICK.

Inutile, M. le sous-préfet, de m'expliquer plus longuement mes obligations à votre égard. Votre confidence me touche et... me rassure. La maxime : la parole est d'argent, le silence est d'or, me devient une règle de conduite inéluctable dès ce moment. Quant à l'ordre de la cérémonie de demain est-il fixé définitivement et pourriez-vous me communiquer quelques détails supplémentaires ?

LE SOUS-PRÉFET.

Volontiers, M. le ministre escorté des représentants de l'administration, du corps judiciaire et du corps universitaire sera reçu à 8 heures et demie précises à la Mairie par M. le Maire assisté de son conseil. De la mairie, le cortège se rendra immédiatement après sur l'emplacement des travaux où l'attendra le train d'inauguration. Les décorations que ne peut manquer de décerner M. le Ministre en cette occasion seront distribuées à l'issue de la réception du conseil municipal. Et pour vous dire encore quelque chose de plus, il y aura des surprises ; gare les surprises, M. Pisrick.

PISRICK.

M. Lamy. votre amabilité est de celles qu'on n'oublie pas. (*on frappe*) *M. Pisrick fait mine de se lever.*

LE SOUS-PRÉFET

Bon, quelque solliciteur... *à Pisrick.*
Restez, restez donc ?

SCÈNE III.

(*on annonce M. Cartel qui entrant aussitôt s'écrie :*
Bonjour, M. Lamy. *Apercevant Pisrick.*

Ah ! M. le professeur ! Mes salutations cordiales, monsieur (*Pisrick s'incline légèrement*).

LE SOUS-PRÉFET.

Ah ! ah ! ce cher M. Cartel ! Soyez le bienvenu ! En voilà un beau jour pour la municipalité de Tape ! ! Et ce qui me réjouit, c'est que j'ai près de moi les héros de la fête.

— *Ce disant, il se tourne vers Pisrick en clignant de l'œil.* —

CARTEL.

Trop de bonté, M. Lamy ! nous avons fait, j'ai fait du moins mon possible. Quand on veut bien mettre la main à la pâte. la pâte lève. On n'a pas 40 ans de séjour dans Tape pour ne pas connaître à fond le corps électoral qu'on a l'honneur de représenter depuis 15 ans. Il n'est rien de tel que le commerce pour initier un homme aux intérêts économiques et généraux de son pays. Toutes les théories des beaux parleurs et des rhéteurs creux réunies ne valent pas un brin de pratique.

PISRICK.

Oui, en effet ; mais il est des influences corruptrices que les beaux parleurs condamnent, si la pratique les tolère et les admet. C'est en République surtout, M. Cartel, qu'il convient d'affirmer que le respect de soi-même est le commencement de la sagesse. C'est là un axione politique dont on ne saurait trop s'inspirer, bien que je n'aie rien à apprendre sur ce sujet à M. le sous-préfet, que je prie d'agréer mes salutations.

LE SOUS-PRÉFET.

Vous nous quittez déjà, M. Pisrick.. Allons, à bientôt. (*S'approchant de lui, tout bas*), surtout pas de fausses émotions.

PISRICK, *s'en allant.*

Enfoncé Cartel ! Enfoncés les collègues. L'affaire est dans le sac. Ils vont tous crever de jalousie, Tolède. l'avo-

cat en mourra de rage et ma femme est capable d'en décolérer pour une fois et de me faire les yeux doux.

SCÈNE IV.

LE SOUS-PRÉFET (*retournant vers Cartel resté seul*).

Ah ! ce bon, ce cher M. Cartel à qui Tape devra l'une de ses journées les plus mémorables. Savez-vous bien que votre langage est parfois agressif et que votre aimable collègue a pu se croire visé par vos paroles à double sens ?

CARTEL.

Mon Dieu ! loin de moi l'intention de blesser les vanités ou les illusions de M. Pisrick. Mais on se lasse à la fin de voir les hommes les plus influents par l'autorité de leurs relations et l'importance de leurs affaires mis dans l'ombre, comme effacés par ces parasites de la parole. Le peuple veut avant tout qu'on fasse ses affaires. Il n'a pas le temps de se nourrir de viande creuse. Tenez, je parierais que M. Pisrick prend vos paroles argent comptant et croit avoir contribué à la venue du Ministre.

LE SOUS-PRÉFET.

Eh ! Eh ! vous aimez les paris où l'on gagne. Avouez que Pisrick s'est remué, a fait preuve d'initiative auprès de ses collègues du conseil...

CARTEL.

C'est-à-dire qu'il s'est démené comme un forcené pour se mettre en lumière et que sa parole professorale se serait abaissée jusqu'à flatter les plus basses convoitises des uns et des autres pour obtenir de tous une adhésion qu'il compte se faire payer en palmes académiques plus ou moins gagnées.

LE SOUS-PRÉFET

Mais il me semble que vous n'êtes pas tendre pour votre collègue et pour le professeur de notre collège.

CARTEL.

Il n'y a pas de professeur qui tienne. Pisrick n'est qu'un mince ambitieux à qui le désir du ruban donne des frénésies. Il en est violet, rien que d'y penser. Il laisse trop percer le bout de l'oreille ;

Il n'a que le mot désintéressement à la bouche, mais on sait ce qu'en vaut l'aune, de son désintéressement. Aussi, je n'ai pas lieu de vous étonner, je pense, en vous déclarant que notre solennité a failli rater par sa faute.

LE SOUS-PRÉFET.

Pas possible, vraiment ! Que m'annoncez-vous là ? Des jaloux, sans doute, qui ont pris ombrage...

CARTEL.

Des clairvoyants, qui ont vu juste dans son jeu et qui sont las de voir des bavards sans bien, sans domicile à poste fixe, dévoués à raison du traitement que l'État leur assure, croquer les marrons du feu, quand des hommes de poids, utiles à leur pays, disposant de la prospérité de la France, dévoués aux intérêts vrais de la démocratie, ont l'air d'être délaissés...

LE SOUS-PRÉFET.

Délaissés ! M. Cartel ! Ces hommes honorables dont vous parlez et dont vous êtes le représentant le plus autorisé à Tape, le gouvernement ne les perd pas de vue. Il compte bien, par les distinctions dont il se propose de les honorer, les produire au jour comme ses défenseurs les plus avoués, ses soutiens les plus recommandables. Voyons, mon cher Monsieur, nous faites-vous l'offense de supposer que nous pouvons vous confondre, vous, l'industriel actif, remuant, désintéressé, avec ces hommes de mince apanage qui trouvent dans leur émargement mensuel la meilleure garantie de leur dévouement à la République ?

CARTEL.

Ah ! Monsieur Lamy, ce n'est pas à moi que l'amour des honneurs pourrait arracher la moindre concession sur les

principes politiques, et je ne suis pas homme à qui les distinctions puissent faire tourner la tête. Mais ne conviendrait-il pas enfin que le gouvernement encourageât la production en récompensant les travailleurs? Le commerce et l'industrie ne sont-ils pas les deux colonnes de l'État? A quelle misère la pauvre ville de Tape ne serait-elle pas exposée, si les quelques industriels de la région, — et j'ose me croire un des principaux, — jetaient à la rue les centaines d'ouvriers qu'ils occupent? C'est nous qui sauvons les malheureux de la faim, qui assurons leur moralité par le travail, qui garantissons à la société l'ordre et la sécurité. La tâche de l'administration est de nous engager à persévérer dans cette mission sociale que nous remplissons généreusement, par tous les moyens dont elle dispose... Non, que je tienne aux honneurs, en ce qui me concerne !! Aussi, si je devais être l'objet de l'attention du gouvernement, en serai-je moins heureux pour moi-même que pour le gouvernement, qui prouverait par là sa sollicitude à l'égard des masses et des principaux facteurs du progrès moderne.

LE SOUS-PRÉFET.

Votre modestie, qui est excessive, n'en est que plus louable. Le gouvernement, en remarquant des hommes comme vous, ferait également honneur aux classes que vous représentez et à vos bons offices particuliers dont il n'a qu'à vous... remercier... Ma bienveillance vous est acquise, et il ne tiendra pas à moi que l'arrivée de M. le Ministre ne soit une occasion de vous traiter publiquement selon vos mérites. Un peu de ruban n'est pas à dédaigner, diantre ! Et entre nous, vous avez lieu de vous attendre à quelque surprise... très..., très..., comment dirai-je ! très piquante.

CARTEL.

Vous me flattez, sans doute ! quoique, à vrai dire, j'aie la conviction de n'être pas indigne de la gratitude de l'administration. Ma vie intègre et toute de labeur est un titre qui en vaut bien d'autres. Dans tous les cas, mes remerciements vous sont assurés, ainsi que ma reconnaissance... Et si jamais mon crédit et mon influence peuvent vous être de

quelque secours, soyez persuadé, M. Lamy... (*se levant*).
La cérémonie aura donc lieu demain, à...

LE SOUS-PRÉFET (*se levant aussi*).

A huit heures et demie précises, réception de M. le Ministre par le Conseil Municipal; à neuf heures, départ du train d'inauguration, et gare les émotions, M. Cartel. Veuillez présenter mes civilités à Mme Cartel.

CARTEL.

Très flatté de votre amabilité pour mon honorable moitié... Recevez mes salutations empressées, et à demain... alors.

LE SOUS-PRÉFET, *l'accompagnant.*

A demain, M. Cartel.

CARTEL (*en se retirant*).

Rasé, le pauvre Pisrick ! Dé-co-ré!! Isnard, le confiseur, et Pagès, le tanneur, en feront une maladie. Dé-co-ré !! Madame Cartel est capable de faire des boutonnières à ruban à mes chemises et de guérir de son kyste de foie

SCÈNE V.

LE SOUS-PRÉFET, *seul.*

Ah ! les jobards, les pleutres, les papelards gonflés de fiel, de vanité et de sottise ! L'autre m'amusait; mais celui-ci, crebleu ! m'agaçait si visiblement que j'en perdais l'esprit. Dévouement, désintéressement, honneur du corps, honneur de l'industrie, en ont-ils de ces grands mots plein la bouche !!! L'U-ni-ver-si-té ! Un bel appui qu'elle a en ce cuistre de Pisrick, qui n'a de professeur que le nom !!

Et ce Tartufe en miniature de Cartel, qui sauve la société en s'engraissant à ses dépens, et arrache les ouvriers à la misère en les faisant trimer quatorze heures par jour, à des prix dérisoires ! Ah ! ils peuvent en fendre des bou-

tonnières, s'ils n'y mettent d'autres rubans que ceux de demain ! Ils ont braillé, poussé le Conseil à réclamer la présence du Ministre. C'est bien là tout ce qu'on pouvait attendre de ces buffles de Province. Après tout, que demande cet excellent M. Lamy que voici ? Une décoration,— non que j'y tienne précisément.—Bon ! je m'exprime comme eux maintenant.—Mais des décorations, il en faut dans la carrière ! — et un avancement avec déplacement.., surtout avec déplacement. Les confitures de Tape, franchement commencent à me donner mal au cœur. Quant à ces bons hommes, dont l'outrecuidance m'exaspère, je vous leur ménage une de ces surprises !! Ah ! ah ! ah ! je gage que Mme Pisrick est capable de griffer l'angle facial de son osseux et maigre mari, et que Mme Cartel va s'enfler comme un ballon : Le fameux kyste pourrait bien faire des siennes. Ah ! mais non ! M. Cartel serait trop veinard, alors !

Oh ! ils seront contents, mes démocrates à boutonnière... Demain, je me paye leur tête, toute la journée..... Ah ! ah ! ah !

ACTE II.

Vestibule de la Mairie, avec porte sur le fond. La porte de la salle de réception est à droite des acteurs.

ISNARD, PAGÈS, Mme PISRICK, Mme CARTEL, TOLÈDE, PISRICK, CARTEL, LE SOUS-PRÉFET.

SCÈNE I.

ISNARD.

C'est monstrueux, Pagès, monstrueux ! Ce Cartel a tous les toupets. Il parle du ruban comme s'il l'avait en poche : Vil intrigant que nous avons poussé nous-mêmes aux honneurs, malgré son ineptie notoire.

PAGÈS.

On va jusqu'à dire qu'il en parle à qui veut l'entendre,et qu'il a même commandé au cercle le punch de décoration. C'est notre faute aussi. Nous avons fait cet imbécile juge suppléant au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce, président du Conseil des Prudhommes, conseiller municipal. Pour nous en tirer les mains nettes, nous l'accablions de corvées dispendieuses ou pénibles, mais prétendues honorables : il a fini par se croire un grand homme.

ISNARD.

Qu'il se croie grand homme tant qu'il voudra, il est indigne de toute distinction honorifique.

PAGÈS.

Dites qu'il a trahi tous ses devoirs envers ses confrères, qu'il déshonore la corporation des patrons et qu'il mérite cent fois la révocation des fonctions dont nous l'avons investi.

Ah ! voici Mme Pisrick qui vient se réjouir à l'avance des honneurs de son mari. Celui-là, ma foi, n'aura pas volé les palmes..., depuis qu'il se démène pour les obtenir !

ISNARD.

Et puis, c'est leur droit, à ces gens-là, d'attendre ce genre de distinction. Nous n'avons rien à faire à eux.

SCÈNE II.

LE MÊME (à *Mme Pisrick qui s'avance*).

Madame Pisrick, nous vous présentons nos hommages. Vous paraissez bien émue.

(*On entend des acclamations à droite*).

Sans doute, en ce moment-ci, votre heureux époux est l'objet des félicitations de tous. Et cet honneur lui était bien dû.

Mme PISRICK (*saluant*).

Mon Dieu! Monsieur, on a tant parlé à l'avance à M. Pisrick des surprises qu'on lui réservait que je suis prévenue contre toute émotion. Hier encore, il me citait les paroles de M. le Sous-Préfet, et il en ressortait clairement que M. Lamy avait connaissance des récompenses que M. le Ministre décerne en ce moment. Si je me suis aventurée jusqu'ici, c'est pour bien montrer aux mauvaises langues que je partage les joies de M. Pisrick...

(*Voyant Mme Cartel s'avancer, suivie de M. Tolède*).

Et que je suis sensible aux honneurs dont on le comble, honneurs mérités par des services réels. M. Pisrick m'ajoutait qu'il y aurait des surprises et que certains intrigants qui font de la politique un moyen peu honnête d'obtenir des distinctions pourraient bien être déçus dans leur attente.

ISNARD ET PAGÈS (*à la fois*).

Vraiment, mais c'est parfait ! à la bonne heure !

PAGÈS.

Que pour une bonne fois, au moins, l'administration ne se conduise pas avec son éternel bandeau sur les yeux .. Isnard ! Mme Cartel est cramoisie; elle suffoque... Attention ! c'est le moment de saluer sa déconvenue probable.

SCÈNE III.

LE MÊME (*à Mme Cartel, qui s'est rapprochée, en compagnie de Tolède*).

Nos respects, Mme Cartel, et nos félicitations anticipées. Il paraîtrait que M. Cartel a des chances d'obtenir enfin la digne récompense de toutes les peines qu'il s'est imposées.

Mme CARTEL.

Vous êtes bien aimables, Messieurs, de nous témoigner ces sentiments de bienveillance. M. Cartel et moi avons des raisons de croire que vos félicitations ne seront pas en pure perte.

(Se tournant aigrement du côté de Mme Pisrick).

Notre discrétion nous a fait un devoir, toutefois, de ne pas étaler notre furieuse envie d'être signalés à l'attention du gouvernement.

(S'adressant à M. Tolède).

N'est-ce pas, M. Tolède, et nous n'avons pas préparé trois cents cartes de visite pour apprendre notre gloire à de nombreux amis inconnus?

TOLÈDE.

La réputation de M. Cartel est suffisamment établie pour que la satisfaction que ses amis éprouveront de la faveur dont il est l'objet ne fasse aucun doute pour vous, Madame! On n'en pourrait dire autant de bien d'autres.

On entend des chuchotements, des bruits de voix derrière la porte de droite.

PAGÈS ET Mme PISRICK.

La séance touche à sa fin.

(Montrant le devant du théâtre, à droite).

Avancez donc par ici, Madame, et tâchons de ne pas nous laisser envahir. Vous pourrez assister de plus près au défilé de la sortie.

PAGÈS et Mme PISRICK *s'avancent près de la porte de la salle du Conseil.* ISNARD *suit à distance.*

Mme CARTEL à *Tolède.*

Oui, Monsieur, il n'est bruit en ville que des palmes de M. Pisrick. Il n'est pas jusqu'à leur ancienne femme de chambre, qu'ils faisaient crever de faim, à qui ces gens-là ne se proposent d'envoyer une carte avec une faveur rose, portant écrits ces mots: « Madame et M. Pisrick, officier d'Académie. Leur dessein est d'annoncer la grande nouvelle *urbi* et *orbi*. On n'est pas plus bas, plus petit que ça.

TOLÈDE.

Ne me parlez pas de ces plats valets, Madame. Hier encore, ce Monsieur ne s'informait-il pas de mon âge avec un

air de regret et de componction à mon adresse, comme s'il était contrit de me passer sur le dos et comme si M. Tolède, l'avocat bien connu du barreau de Tape, avait besoin d'entrer en compétition avec un homoncule de cette espèce ! Ces sortes de gens, Madame, sont dignes de compter parmi les disciples de Loyola : ils marchent « *périnde ac cadaver*. »

ISNARD (*à part*).

Si Pisrick est décoré, ils vont en perdre le peu de latin qu'ils se jettent à la figure en ce moment.

Mme CARTEL.

Je comprends maintenant leurs allusions malignes à votre égard. Il court dans le monde de Tape, sur le compte de ces mesquines gens, des histoires invraisemblables d'un ridicule achevé. M. Pisrick ouvre son cœur, dit-on, aux gens les plus grossiers, jusqu'à la femme du préposé d'octroi, son voisin : « Si jeune, va-t-il répétant, si jeune et décoré ! » Et ses yeux roulent dans les coins, comme pour mieux rendre l'admiration que sa personne lui inspire. Sans doute, il se compare alors à de plus âgés et de plus méritants, et son étonnement est de réussir par l'intrigue là où leur modestie échoue.

TOLÈDE.

Oui, je sais bien, il en joue de son âge, ce cadavre ambulant ; c'est comme de ses services, de son dévouement, du corps Universitaire. Non ! voyez-vous, Madame Cartel, s'il obtient les palmes, c'est une indignité.

(*Un grand brouhaha se produit. Les battants s'ouvrent*).

Mme CARTEL

Avançons, avançons, M. Tolède. Quelle joie ! quel bonheur pour M. Cartel ! J'ai hâte de le voir avec sa décoration.

SCÈNE IV

Les premiers des assistants qu'on voit apparaître sont MM. Pisrick et Cartel suivis de quelques professeurs et

de quelques conseillers — tandis que le Ministre accompagné du sous-préfet, sur l'habit de qui brillent les palmes de l'Instruction Publique et escorté du reste des assistants défilé vers le fond pour se rendre au train d'inauguration.

QUELQUES VOIX DANS L'ASSISTANCE : Vive M. le Ministre ! Vive la République !

SCÈNE V

Mme PISRICK, MM. ISNARD *et* PAGÈS *se dirigent vers* M. PISRICK, Mme CARTEL *et* M. TOLÈDE *de leur côté vont à* M. CARTEL.

Mme PISRICK

Mon cher mari, que je t'embrasse et sois la première à te feliciter.

Mme CARTEL

Mon époux, permettez que votre dame vous exprime avant tout le monde sa sympathie et la part qu'elle prend à votre triomphe.

PISRICK (*à sa femme*)

Madame, modérez, je vous prie, vos transports inconvenants et... déplacés.

CARTEL (*à la sienne*)

Madame, cessez une plaisanterie qui vous sied mal et qui couvre votre infortuné mari de ridicule.

ISNARD ET PAGÈS (*à Pisrick*)

Nos félicitations, cher Moniieur.

TOLÈDE (*à Cartel*)

Mes compliments les plus flatteurs, M. Cartel.

PISRICK

Vos félicitations ! ajouteriez-vous par hasard, Messieurs, l'ironie à l'outrage ?

CARTEL

Gardez pour vous vos compliments dont je n'ai que faire M. l'avocat.

Mme PISRICK

Comment ! ton espoir est déçu ? tu n'as pas les palmes !

ISNARD ET PAGÈS

Vous n'êtes pas décoré. Mais alors ! Pardon, excusez notre empressement bien intentionné.

PISRICK

Décoré ! Est-ce qu'il y a une justice en ces temps d'anarchie, d'oligarchie, de ploutocratie vénale ! Demandez plutôt à M. Cartel.

Mme CARTEL

Vous non plus ! le coup est raté !

TOLÈDE

Quoi ! pas même le mérite agricole ! Vous qu'on croyait si sûr !... Je vous prie de n'attribuer qu'à mon estime pour vous l'empressement que j'ai mis à...

CARTEL

Eh ! laissez-moi donc en paix ! J'étouffe, c'est à n'y pas croire ; c'est un vol manifeste, un vol, oui, un vol !

ISNARD, PAGÈS, TOLÈDE *se retirent lentement, l'air presque gai.*

SCÈNE VI

Mme PISRICK *(à son mari)*

Misérable, m'exposer à une pareille humiliation ! Je vous maudis, je vous exècre. (*Le tirant par la manche*). Mais parlez, parlez donc, imbécile ! Qui a-t-on décoré ?

Mme CARTEL

Qu'avez-vous à vous tenir là comme une citrouille avec

vos yeux de maquignon qu'un paysan aurait pris ? gros bêta ! me livrer ainsi à la risée publique ! (*Le prenant au collet*). Mais remuez-vous donc, remuez-vous, Que s'est-il passé ?

PISRICK

Madame, vous m'insultez ; je ne tolèrerai pas plus longtemps un pareil outrage. Voilà comment vous compatissez à mes peines !

CARTEL

Madame, je ne souffrirai pas une minute de plus un scandale aussi compromettant pour ma dignité. Est-ce à m'accabler que vous convie votre devoir d'épouse ?

Mme PISRICK

Mais qui a-t-on décoré ? Répondez, ou je crie au secours !

Mme CARTEL

Que s'est-il passé, dites, ou je m'évanouis en public.

PISRICK

Qui a-t-on décoré ? Le sous-préfet, parbleu ! officier de l'Instruction publique !

CARTEL

Il s'est passé qu'il nous a joués, le perfide ! (*se tournant vers Pisrick*).

Oui, Monsieur, il nous a joués, il s'est moqué de nous ; il a fait de notre crédulité et de notre zèle un tremplin académique.

PISRICK

Je le crois comme vous, Monsieur, quoique, à dire vrai, il ne vous eût fait aucune promesse formelle, s'il faut ajouter foi à ce qu'il en dit. Mais moi ! me faire miroiter les palmes comme à un enfant ! Que penseront mes collègues ? De quel front aborderai-je mes élèves après les mille bruits qui vont courir à ma confusion ? Tolède qui nous quitte va me ridiculiser partout.

CARTEL

Mais le sous-préfet m'avait presque fait entendre que vous n'aviez pas à y compter ? Sauf à épingler lui-même le ruban à ma boutonnière, il ne pouvait me certifier plus catégoriquement qu'il m'avait proposé au choix. C'est une honte. Isnard et Pagès qui s'en vont en rient sous cape. Comment me présenter à mes subordonnés qui feront entre eux gorge chaude de mon déshonneur ?

PISRICK

Cet homme est donc un fieffé coquin !

Mme PISRICK

Taisez-vous, malheureux ! Parler ainsi du sous-préfet, vous un fonctionnaire !

CARTEL

Un fourbe, vous dis-je, un Tartufe qui nous fait un pied de nez en se gobergeant !

Mme CARTEL

Assurément vous perdez l'esprit, de vous aliéner aussi ouvertement le gouvernement et votre clientèle la plus solide.

PISRICK *à sa femme*

Fonctionnaire n'est pas synonyme d'esclave. La Révolution nous a fait libres, Madame ! (*à Cartel*) Ah ! Monsieur, si nous avions su nous entendre ?

CARTEL *à sa femme*

Le gouvernement, je m'en moque... Le falsifi... l'excellence de mes produits m'est un garant de mon indépendance.

(*A Pisrick*) Vous avez raison, Monsieur, si nous avions marché de concert !

PISRICK

Tape et la sous-préfecture seraient à nous !

CARTEL

Nous apparaîtrions, à cette heure, triomphants, sur les positions conquises.

PISRICK

Les ambitieux avaient conscience de notre force. Aussi ont-ils travaillé à nous opposer l'un à l'autre.

CARTEL

Ils nous ont divisés pour mieux régner! mais nous croient-ils aveugles sur nos mérites respectifs ?

PISRICK

Vos qualités réelles ne m'ont jamais échappé.

CARTEL

J'ai toujours respecté votre talent et vos facultés rares

PISRICK

Bien souvent, j'ai réfléchi à l'influence irrésistible de deux hommes comme nous, s'ils marchaient unis et de front au même but.

CARTEL

Mon esprit s'est plus d'une fois complu à considérer de quels résultats nous aurions été capables en joignant à mon influence vos lumières.

PISRICK

L'autorité et la considération dont vous jouissez m'ont toujours fait regretter le désaccord qui nous séparait.

CARTEL

L'appui de votre science m'a toujours fait défaut dans nos luttes politiques.

PISRICK

Nul plus que moi ne comprend combien vous était dû ce modeste ruban qu'on vous refuse.

CARTEL

Qui donc a vu de plus près que moi de quel dévouement vous avez fait preuve en ces circonstances ?

A quel autre que vous pouvait-on sans injustice accorder une distinction que vous méritez absolument ?

PISRICK

Il faut que je me venge d'une infâmie aussi criante.

CARTEL

Et moi, je veux tirer raison de la saleté dont je suis victime !

PISRICK

M. Cartel, plus d'hostilité entre nous ! Voulez-vous que nous combattions en frères d'armes ?

CARTEL

M. Pisrick, plus de rancunes ! Voulez-vous que nous nous accouplions et que nous tapions ferme ?

PISRICK

D'abord, le gouvernement ne tient pas debout ! que signifient ces changements de ministère ?

Plus de traditions dans la diplomatie oublieuse de la politique nationale. Un budget impossible à boucler. Un arbitraire despotique qui se fait sentir dans tous les rouages de l'administration ; faveurs par ci, privilèges par là ! à côté sourde-oreille aux réclamations les plus légitimes de vieux serviteurs qui ont fait leurs preuves.

CARTEL

Et le gâchis économique, le comptez-vous pour rien ? Un système de protection appliqué à tort et à travers, l'agriculture désertée, les grandes productions délaissées, la fraude protégée par ceux qui ont mission de la poursuivre, un désarroi complet dans l'établissement des tarifs, des traités de commerce impraticables, ne sont-ce pas là les

prodrômes d'une débâcle qui entraînera tous ces parvenus du parlementarisme ?

PISRICK

Quelle confiance aurions-nous en un régime dont les représentants se conduisent comme ne le ferait pas le dernier des sacristains, dont les sous-préfets escroquent à leur profit les dignités ravies aux citoyens intègres ?

CARTEL

Et dont les ministres s'abaissent jusqu'à agir de complicité avec ces sous-préfets contre d'honorables électeurs ?

PISRICK

Qu'on vienne encore me parler de devouement, de sacerdoce à remplir comme si l'on nous payait des traitements de trésoriers payeurs généraux !

CARTEL

Oui, oui ! qu'on vienne encore faire appel à ma notoriété, à ma compétence en matière électorale pour me traiter ensuite comme n'eût pas été traité le dernier des courtiers électoraux !

PISRICK

Qu'on ne me parle plus de ces gouvernements bâtards et faussés dès leur origine où la tyrannie s'exerce en haut tandis que l'anarchie règne en bas !

CARTEL

A bas tous ces distributeurs d'eau bénite qui n'ont pas même de quoi récompenser les trahisons qu'ils conseillent et les services qu'ils réclament !

Mme PISRICK (*à son mari*) éclatant

Mais vous êtes fou à lier, Monsieur ! Vous voulez donc me faire aller en prison avec vous et mettre vos enfants sur la paille ?

Mme CARTEL (*à son mari*)

Apparemment vous avez le timbre fêlé et vous cherchez à me faire mourir de honte en vous exposant à être traîné dans la rue par les gendarmes !

PISRICK

Mes services, sous l'empire, m'auraient valu la croix de la Légion d'honneur !

CARTEL

Sous Louis-Philippe, un homme de ma capacité eut été apprécié de M. Guizot ou de M. Thiers ?

Mme PISRICK (*à Madame Cartel*)

Soyons amies, madame et décidons ces forcenés à vider ces lieux ; ils vont se compromettre à jamais !

Mme CARTEL (*apercevant le sous-préfet qui revient*)

Taisez-vous donc, Messieurs, taisez-vous, de grâce !
Voici M. le sous-préfet qui revient.

PISRICK ET CARTEL (*ensemble et se regardant*)

Lui ! ! aurait-il entendu ?

SCÈNE VI

LE SOUS-PRÉFET (*s'avançant rapidement*)

J'ai perdu mon discours. J'ai dû le laisser sur la table au moment où le Ministre m'épinglait les fameuses palmes. Tiens ! Mes jobards ! leurs dames !!! Quelles têtes ! bon Dieu ! On dirait que Pisrick a la jaunisse et Cartel la rougeole !... Est-ce que par hasard ils s'entendraient ?..
(*S'adressant à eux*). Ah ! Pardon ! Mesdames ! Mes excuses, Messieurs ! Comment ! vous voilà encore ici ?

PISRICK

Sous le coup de la surprise, Monsieur le Sous-Préfet !

CARTEL

En proie à une émotion légitime, Monsieur Lamy !

LE SOUS-PRÉFET

Je n'ai pas le temps de vous expliquer tout au long les raisons de cette double déception dont je souffre plus que vous. On m'attend pour prononcer le discours — ce discours que j'ai dû égarer par là sur la table — *(indiquant la salle de droite.)* Ah ! le voilà en effet ! — *(il court le prendre et revient)*. Mais soyez persuadé, M. Pisrick, soyez convaincu, M. Cartel, que vous n'aurez rien perdu pour attendre. Vos noms sont de ceux que le représentant d'une administration honnête n'oublie pas, ne peut oublier. La République apprécie vos mérites éminents et désintéressés. Elle vous doit une revanche éclatante ; vous l'aurez. Ma parole vous en est un garant irrécusable. Mesdames, agréez mes respects ; Messieurs, à tantôt...

(Donnant une poignée de main à Pisrick, il lui dit tout bas).

Et surtout pas de compromission, M. Pisrick ; de la discipline, de la tenue et de la réserve ou rien de fait.

(En faisant autant à Cartel).

Au moins, mettez une sourdine à vos paroles! du calme! de la mesure ! ou je ne réponds de rien.

SCÈNE VII

PISRICK

Nous n'avons plus qu'à nous retirer sur des promesses aussi formelles et... à nous taire.

CARTEL

Notre plus court est de nous en tenir à cet engagement en règle et... d'attendre

(Les deux couples se séparent).

PISRICK *à sa femme*

Ce diable de Cartel ! J'ai failli me livrer à lui. C'est un homme à craindre. Je suis fonctionnaire après tout... Pourvu qu'il n'aille pas clabauder sur mon compte !

CARTEL *à sa femme*

Ce satané Pisrick ! j'ai eu la langue trop longue avec lui ! Méfions-nous ; ma foi ! j'ai des intérêts à sauvegarder ! Pourvu qu'il n'aille pas me trahir !!!

P. GUÉRIN.

JACQUES BOUQUET

PRIEUR DE SAINTE-CÉCILE D'ANDORGE

1739-1769

Le personnage que j'ai l'honneur de présenter au lecteur, ne fut ni grand seigneur dans le siècle, ni grand dignitaire dans l'Eglise, il fut simplement prieur de Sainte-Cécile-d'Andorge, au pays escarpé « des Sevennes ». Par les documents que j'eus sous les yeux, il y a à peu près vingt ans, j'ai pu reconstituer quelques linéaments de sa physionomie, laquelle n'est pas sans intérêt, puisqu'elle est celle d'un honnête homme, d'un homme libre, en un temps où ceux de son ordre sacrifiaient quelquefois leur dignité personnelle à la tranquillité de leur vie paisible et vertueuse. Jacques Bouquet eut, à mon avis, le mérite de ne pas baisser pavillon devant la raison du plus fort; il combattit contre l'injustice humaine, ivraie semée dans le champs de tous les siècles et de tous les régimes; il fut l'ennemi indomptable de la pire des féodalités, la féodalité bourgeoise et villageoise ; tour à tour vainqueur, vaincu, puis définitivement vainqueur, il lutta pendant trente ans, sans jamais perdre courage, sans jamais désespérer de la victoire ; il remporta la victoire, en effet, puisqu'il mourut dans son prieuré, maître, pour ainsi dire, du champ de bataille.

Jacques Bouquet prit possession de son prieuré en 1739. Il me faudrait écrire vingt pages pour donner une idée ce ce qu'était à cette époque « le pays d'Andorge », bien changé depuis, par le voisinage tumultueux de l'industrie houillère et par le passage fumeux, bruyant et diversement appréciable des locomotives qui troublent le silence de ces cantons et salissent la verdure de leurs énormes châtaigners. Voici le profil sommaire de l'ancienne paroisse de Sainte-Cécile-d'Andorge : au nord, les vastes et plantureuses châtaigneraies, dominées par les tourelles du château de Champclaux et par les tours plus robustes des forteresses de Crousas et de Coudoulous, et arrosées par les sources et les fontaines tributaires de l'Andorge, ruisseau qui roule ses eaux limpides à l'ombre des feuillées épineuses des houx aimés par les merles ; cette portion du terroir de Sainte-Cécile avait pour seigneur majeur les barons de Verfeuil, et cette baronnie appartint, jusqu'à la Révolution française, aux Grimoards du Roure. A l'est, des rochers arides, des pentes rapides, peuplés de bois de chênes verts, et découpés, par ci par là, en petits domaines, où prospéraient jadis le mûrier, la vigne et les arbres fruitiers. Cette région dépendait du marquis de Portes, qui était alors son Altesse sérénissime le prince de Conti. Au sud-est, la rivière du Gardon épanchait ses eaux alors claires, fraîches et poissonneuses, sur des roches calcaires, creusées en certains endroits comme des baignoires d'argent. La rivière actionnait alors plusieurs moulins que les inondations ont emportés, que les hommes n'ont pas rebâtis ; elle baignait et fécondait, au lieu des Cambous, des jardins, des vergers, même

des agréables parterres de fleurs; mais tout cela a disparu. Les bords du Gardon faisaient partie de la seigneurie de la Fare : deux fois, dans l'obituaire de la paroisse, on trouve le nom de « hauts et puissants seigneurs de la Fare », qui ont laissé leurs os dans la pauvre église du village, comme la dernière marquise de Portes a laissé, elle aussi, sur les bords du Gardon, la petite maison qu'elle y avait fait bâtir, pour y remiser sa personne, son âne et son linge, losrqu'elle venait faire lessive dans les eaux fraîches du lieu de Pradon. Au confluent de l'Andorge et du Gardon, dominant les débris de l'ancienne voie romaine, qui pénétrait dans le Gévaudan, pour se prolonger ensuite en Auvergne, se dressaient mélancoliques et pittoresques l'église et le prieuré de Sainte-Cécile. La tour du prieuré, à la fois clocher et donjon, était le siège d'une justice féodale, et c'est à cause de cela que parfois (chose assez curieuse) les prieurs de Sainte-Cécile prirent le titre et revendiquèrent les droits de *co-seigneurs* de Sainte-Cécile; au dernier siècle, les doctrinaires de Saint-Germain-de-Calberte, en Gévaudan, prétendaient bien disputer au prince de Conti le titre de seigneur de Saint-Germain! aujourd'hui, la tour du prieuré ne confère plus le moindre droit de seigneurie, mais elle a conservé l'aspect qu'elle eut autrefois, et, lorsque j'habitais ces lieux vénérables, j'aimais à entendre bruire les vents à travers les grandes baies de ma tour; pendant les nuits orageuses, la cloche vibrait, par intervalle, comme si elle était vivante.

En 1739, au moment où Jacques Bouquet arrivait à Sainte-Cécile, l'église, fort misérable d'ailleurs comme toutes celles des Cevennes, menaçait ruine;

à telle enseigne que, par précaution, le conseil politique de la communauté avait cru devoir prendre la précaution de faire enlever le bénitier, les fonts-baptismaux, le confessionnal et autres objets mobiliers. Le clocher, éventré en certains endroits par les bombardes fanatiques, donnait des inquiétudes, et sa toiture était pourrie, les charpentes qui portaient la cloche étaient vermoulues au point que le clocheron ne voulait plus « brander sa campane » (*sic*). La clastre, ou maison curiale, sous les murs de laquelle avait eu lieu quelques années auparavant un combat meurtrier, était à peine habitable et n'avait que des tronçons de portes et de fenêtres. Monseigneur l'Evêque d'Uzès avait bien fait des ordonnances, au moment de sa tournée pastorale de 1734, il avait bien ordonné aux habitants de remettre le prieuré dans un état convenable ; mais les ordonnances du prélat étaient demeurées à l'état de lettres mortes ; ce ne fut qu'en 1746 que l'on se mit en devoir de procéder aux plus urgentes réparations de l'église et du prieuré. Les habitants avancèrent la somme nécessaire ; chacun d'entr'eux prêta trente-cinq livres ; au reste, il est impossible de ne pas remarquer que les plus riches ne furent ni plus ni moins généreux que les plus pauvres ; il est aussi impossible de ne pas observer que les grands seigneurs du pays, les marquis de Portes, les barons de Verfeuil et les marquis de la Fare ne figurent aucunement parmi les baillistes.

Le zèle peut-être un peu acerbe de Jacques Bouquet ne put vraisemblablement voir avec calme la parcimonie et l'indifférence de ses principaux administrés ; il leur fit probablement sentir son humeur

et ne leur dissimula pas son mécontentement : ils lui déclarèrent la guerre. Le bonhomme se plaignit maintes fois à M. le Sénéchal de Nimes, à M. le prince de Conti, à Mgr l'Intendant, disant hautement « que les principaux habitants de sa paroisse cabalaient ouvertement contre lui ». Les cabaleurs eurent bientôt fait de soulever un conflit à propos de la dixme : ils refusèrent de payer *la dixme du millet*. C'était violer la charte du pays, car les paroissiens de Sainte-Cécile étaient dans l'habitude de payer à leur prieur la dixme générale de tous les produits de leurs terres ; enchantés d'avoir un prétexte de se soustraire à l'une de leurs obligations onéreuses, à la suite des notables, les autres chefs de famille s'empressèrent de refuser aussi la dixme du millet. Mais Jacques Bouquet se sentait de taille à défendre, comme dit Bossuet, « les moindres droits de son église ». Il était pauvre d'ailleurs, et sa gouvernante, fille pratique et ménagère avisée, lui avait sans doute fait toucher du doigt le profit merveilleux que l'on retirait d'une basse-cour spacieuse et chaudement exposée au soleil, où l'on pouvait avoir nombre de gélines et de pintades, nombre de poulets et de chapons, où l'on recueillait chaque jour quantité d'œufs frais à six liards la pièce. Or, cela est indéniable, supprimer la dixme du millet c'était condamner à mort toute la volaille du prieuré : adieu les œufs frais, adieu les pintades exquises. Il n'y avait pas à hésiter ; aux grands maux les grands remèdes ; le prieur assigna les consuls de la communauté et entama, en 1744, un procès que le parlement de Toulouse ne voulut jamais terminer et qui dura trente ans.

La cabale ne borna pas ses mauvais procédés à la suppression de la dixme du millet. Comme tous ses prédécesseurs, comme d'ailleurs la plupart de ses confrères curés de campagne, Jacques Bouquet jouissait du privilège d'assister aux assemblées des habitants et du conseil politique de la communauté de Sainte-Cécile. Jusqu'au moment de la Révolution française, les prieurs firent fonction d'officier de l'état civil, et ils furent, dans bien des villages, les seuls capables de remplir les fonctions de greffiers consulaires. Les cabaleurs endoctrinèrent les consuls ; ceux-ci firent en sorte de ne pas prévenir le prieur et de ne pas faire sonner la cloche lorsqu'ils tenaient les assemblées; enfin, ils déclarèrent nettement à leur curé qu'il n'avait pas le droit d'assister à leurs délibérations. Jacques Bouquet n'admit pas les prétentions des consuls ; il obtint une ordonnance de Mgr l'Intendant de la province, « faisant inhibition et défense auxdits sieurs consuls de tenir les assemblées politiques, sans avoir averti ledit sieur prieur ; le tout sous peine de vingt-cinq livres d'amende chaque fois ». Vers 1751, les consuls ayant prétendu que « ledit sieur prieur ne venait au conseil que pour des motifs intéressés et pour tracasser ses paroissiens », Jacques Bouquet réclama contr'eux les effets de la précédente ordonnance, et ils furent obligés de payer les vingt-cinq francs d'amende; dans tous les cas, le mauvais vouloir des consuls fut réduit à l'impuissance, puisque, depuis cette époque jusqu'en 1769, la signature de l'abbé Bouquet figure au bas de presque tous les procès-verbaux du greffe consulaire.

Mais l'arrogance bourgeoise imagina bientôt un moyen de vengeance, en assignant le prieur à propos d'une mauvaise porte en bois de peuplier. Entre l'église et la clastre existait une ruelle obscure et étroite, que l'on y voit encore aujourd'hui. Cette ruelle était un véritable coupe-gorge ; pour en interdire l'accès aux malfaiteurs, le bon curé avait cru devoir placer une porte, qui la fermait complètement. La précaution était excellente, car « nombre de malfaiteurs se refugiaient et se nourrissaient dans cette paroisse, où la main-forte ne pouvait pénétrer ». Vingt ans plus tard, en 1786, Jacques Balmèle, prieur de Sainte-Cécile, fut tué par des brigands assassins et voleurs, qui avaient pénétré dans la clastre, par une fenêtre située justement dans la ruelle que l'abbé Bouquet avait cru utile et prudent de faire fermer. Les consuls invoquèrent un droit immémorial en vertu duquel les habitants devaient pouvoir circuler autour de l'église ; ils ne voulurent point considérer que ce prétendu droit immémorial n'offrait aux habitants qu'un mince et dérisoire avantage, tandis que le prieur avait en sa faveur un droit essentiel et majeur, celui de défendre ses biens et sa vie contre les entreprises des bandits, auxquels les gorges de ces pays sauvages et escarpés donnaient de nombreux asiles. Mais il est écrit quelque part, dans les registres des délibérations de la communauté de Sainte-Cécile, « que les habitants de cette paroisse ne sont pas commodes ». Ils furent en cette circonstance, comme dans toutes les autres, à la hauteur de leur réputation : l'on consulta les avocats du sénéchal de Nimes, et naturellement ces derniers furent d'avis qu'il fallait assigner le prieur.

Celui-ci défendit sa porte en bois de peuplier, comme il avait défendu son millet. Mais à force de soutenir des procès, à force de recourir au ministère des avocats, des procureurs, des huissiers, de tous « ces gens-là qui friponnent le plus qu'ils peuvent », le prieur de Sainte-Cécile se mit sur la paille. En 1750, Louis Dion, huissier aux ordinaires de la ville d'Alais, à l'instance de Raymond, notaire royal, avait saisi tous les fruits de la dominicature. En 1763, Jean Gilles, huissier aux ordres de Peyremale, à la requette de Me Michel de Lascombe, seigneur de Soustelle, avôcat au parlement, conseiller du roi, fit une saisie mobilière dans la maison claustrale. Mais les recors ne trouvèrent dans la clastre que les effets exceptés par l'ordonnance de 1661 ou servant aux usages de l'office divin ; ils se contentèrent de mettre sous séquestre les sommes dûes par divers particuliers « audit sieur prieur ».

Les saisies mobilières opérées aux dépens du prieur de Sainte-Cécile, ne paraissent pas lui avoir fait perdre l'estime de la population, laquelle, au contraire, sût donner à son pasteur, dans ces circonstances pénibles, des marques de sympathie, car il est certain et remarquable que, lorsque les huissiers se présentèrent au prieuré afin d'y exercer leur fâcheux ministère, les propriétaires et les fermiers des maisons avoisinant la cure eurent soin de fermer leurs portes et leurs fenêtres, pour se dérober à l'obligation désagréable de servir, en qualité de témoins, à l'exécution de leur voisin et curé ; quelques uns d'entr'eux, ayant été requis d'assister aux opérations de ces gens de loi, s'enfuirent ou refusèrent de faire connaître leurs noms, prénoms et

qualités. Il y a tout lieu de croire que leur conduite ne fut point inspirée par un motif de crainte, mais qu'elle fut l'effet du sentiment des convenances et de l'esprit de religion.

Il y eut quelque chose d'encore plus significatif. Ardent à la lutte et usant de son droit de légitime défense, Jacques Bouquet dénonça plus d'une fois ses adversaires, soit au sénéchal de Nimes, soit à l'intendant, soit au gouverneur du Languedoc ; il signalait bravement les abus de pouvoir, les négligences apportées dans l'exercice des divers offices des consuls, des juges, des greffiers, les soupçons de friponnerie qui circulaient sur le compte de ses accusateurs. Souvent, les magistrats de la communauté et les officiers du marquisat de Portes fûrent tancés par leurs supérieurs, sur les rapports de Jacques Bouquet. C'est pourquoi l'on s'entendit pour exercer des représailles contre lui, pour le représenter comme un prêtre tracassier et chercheur de chicanes, et pour le mettre, enfin, directement aux prises avec le gouverneur de la province de Languedoc, le maréchal comte de Thomon. Le prieur de Sainte-Cécile eut probablement le grave tort de garder devant un maréchal de France, gouverneur d'une province considérable, les mêmes attitudes et les mêmes formes de langage qu'il avait en présence des deux consuls de sa paroisse. Il manqua de respect au maréchal, et celui-ci le punit en sollicitant auprès du roi, contre lui, une lettre de cachet : « De par le Roy, Sa Majesté ayant par son ordre du 4 septembre 1764, enjoint au sieur Jacques Bouquet, prieur-curé de Sainte-Cécile-d'Andorge, de se retirer à trente lieues du diocèse d'Uzès..., etc., etc. »

Se voyant donc exilé, le pauvre prieur cévennol se retira à Toulouse, où il demeura trois années. Mais au bout de ce temps, il reprit possession de son bénéfice ; il rentra dans son prieuré comme l'on rentre chez soi au retour d'une villégiature ; il y passa les dernières années de sa vie, exerçant le ministère de la parole et celui de la réconciliation ; il fit prêcher une mission, dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à l'époque de la tourmente révolutionnaire, pendant laquelle, dit-on, un habitant du pays, nommé Dautun, homme absolument perdu de dettes et méprisé par ses compatriotes, fit renverser la croix monumentale érigée par les missionnaires. Jacques Bouquet ne faisait pas seulement le catéchisme, il avait des élèves, auxquels il enseignait le latin ; il avait puissamment contribué à établir une école pour les garçons, et il semble avoir retiré dans sa maison curiale une vieille fille qui faisait l'école aux jeunes filles. Le bon sens de la population comprit vivement qu'un prêtre comme l'abbé Bouquet, sorti indemne du cercle d'animosités qui l'entourait et qui n'osa jamais formuler la moindre accusation plausible contre sa religion et contre ses mœurs, était nécessairement un bon prêtre. Le bon sens de la population fit accepter sans difficulté et sans murmures le ministère pastoral de ce prêtre, qu'on avait bien pu attaquer pendant trente ans, qu'on avait bien pu ruiner, qu'on avait bien pu exiler, mais qu'on n'avait pu confondre et déshonorer. Ce peuple misérable et sobre, qui vivait alors de pain de seigle, voire même de pain de châtaignes; ce peuple auquel les bourgeois ne donnaient que cinquante centimes pour prix de sa journée de travail ; ce peuple quel-

que peu trompé par la bourgeoisie rurale, ne vit probablement, dans les infortunes de son pasteur, que les effets de la vengeance bourgeoise ; il sentit que son prieur était victime comme lui-même, et il s'apitoya sur son sort.

Et, en effet, Jacques Bouquet ne me paraît pas avoir été animé par des préoccupations personnelles ; il fut ami du peuple ; il prit en mains les intérêts de ces pauvres montagnards naïfs et illettrés, abandonnés, sans défenseurs, à l'inertie intéressée de ceux qui auraient dû travailler avec ardeur à diminuer sa misère, à le tirer de son isolement, à relever son moral, et à lui communiquer le sentiment de sa dignité. Par ses démarches nombreuses, Jacques Bouquet obtint, enfin, la création d'une route, traversant dans toute sa longueur le territoire de la paroisse. Il avait répété si souvent, et avec tant d'ardeur, « que les sacrements sont administrés avec la plus grande difficulté dans cette paroisse ; que la moindre inondation prive la plus grande partie des habitants d'assister, même les jours de préceptes, à l'office divin; » — il s'était donné tant de mal, qu'enfin ses idées pénétrèrent dans les esprits, et qu'on se décida à créer une route dans ces pays inacessibles et inextricables.

Les dernières années de Jacques Bouquet furent moins agitées ; cependant il lui arriva encore une terrible aventure : après la saisie l'exil, après l'exil la foudre ! « Le 9 juin 1765, la foudre tomba dans
» la cave de la clastre, où elle renversa Pierre Combe,
» mon domestique, et un enfant du sieur Pradel de
» la Pénarie ; mais ils n'en moururent pas. Jeanne
» Malplat, femme dudit Pierre Combe, le fils aîné
» dudit Pradel, une fille de la veuve Hours, appelée

» Jeanneton et une fille, qui leur faisait la leçon, s'y » trouvèrent, mais ils n'eurent point de mal ; la » foudre traversa la clastre, passa entre l'église et » la maison, fracassa la porte de l'église la plus » près du sanctuaire, passa dans la chapelle du clo- » cher, elle sortit par la vitre qu'elle perça en trois » endroits ; de là, elle monta dans la chambre du » clocher, brisa le côté gauche de la pierre de taille » qui est au bas de la fenêtre du côté du Gardon et » tua, dans cette chambre, *un lapin*. De là, la foudre » monta au clocher ; Jean Benoît et deux enfants » siens y étaient avec moi ; ledit Benoît sonna la clo- » che, au battant de laquelle je venais de passer le » crochet ; je vis sortir la fumée par le trou du côté » du Gardon ; je me suis mis à genouil au coin du » clocher ; je ne fus point blessé ; Jean Benoît eut » le bord de son chapeau brûlé, mais il n'eut point » de mal ; Joseph Benoît, son fils aîné, non plus ; » mais Louis, son plus jeune fils, fut tué et enseveli » le lendemain » (1).

Jacques Bouquet mourut dans son prieuré le 22 mars 1769 et fut enterré dans l'église paroissiale, en présence d'Hébrard, curé de Chamborigaud, et de Chaurand, prêtre commis. Il mourut insolvable, et son héritage fut répudié par ses parents.

Ce prieur de Sainte-Cécile n'eut pas l'avantage de pouvoir dire avec Boileau Despréaux :

« Que le bréviaire est bon dans le temps où nous sommes !
Un pasteur est toujours le plus heureux des hommes ».

(1) Extrait d'une note écrite de la main de Jacques Bouquet dans le registre des obits de la paroisse de Sainte-Cécile.

Mais son humble histoire nous intéresse, parce qu'elle met sous nos yeux le portrait d'un homme selon la formule du bon Horace : « *Tenacem propositi virum* », et parce qu'elle peut servir à prouver quel respect absolu l'ancien régime du clergé de France professait pour la stabilité des plus humbles bénéficiers. Le prieur de Sainte-Cécile a tenu pendant trente ans, dans un bénéfice, où, de nos jours, il ne serait pas demeuré trois mois ! Il a combattu, pendant trente ans, la féodalité de ces petits bourgeois campagnards, habillés de cadis, enrichis par leurs parcimonies et aussi par leurs usures, infatués de leur savoir, petits notaires, petits praticiens, petits juges de campagne, petits seigneurs à basses justices, petites gens, mais déjà grands sceptiques, initiés à l'esprit philosophique et à l'esprit du siècle, jaloux de leur empire hypocrite sur le peuple, capables, d'ailleurs, de toutes les calomnies aussi bien que de toutes les platitudes. Jacques Bouquet les a dévisagés, il les a défiés, et, par le fait, il les a vaincus ; qu'il jouisse donc du repos éternel et que dans l'attente de la résurrection, sa poussière tressaille à notre voix, sous la dalle qui la recouvre, sous le fruste berceau de sa future immortalité.

RAFÉLIS DE BROVES.

CRÉPUSCULE

Sur la paix souveraine et la beauté des choses
Flotte, à l'horizon bleu, l'ombre fraîche du soir.
Comme le doux parfum d'un mystique encensoir,
L'âme des fleurs jaillit des corolles mi-closes.

Plus de vaines rumeurs ni de regrets moroses
A cette heure d'extase et d'invincible espoir !
Un silence divin plane sur le bois noir,
Et le souffle des nuits voltige sur les roses.

De l'orient bleuâtre à l'occident vermeil
S'épand l'hymne d'amour de la terre au soleil,
Accords lents et subtils d'invisibles artistes ;
Et sous les blancs lilas pleins de fines senteurs,
Se balancent, avec de rythmiques lenteurs,
Les grands Iris aux lourds pétales d'améthystes.

JEAN FESQUET

IMPRESSIONS D'UN CONTINENTAL

EN CORSE[1]

Les enfants de Zicavo subissent l'influence apaisante des sources : ils plongent volontiers leurs membres dans l'eau limpide. Une conque, taillée à leur intention dans les rochers du torrent, s'entr'ouvre ; la mousse et les cyclamens garnissent les rebords, une cascade renouvelle l'eau. Ils grimpent sur un roc et piquent des têtes à une excessive profondeur : telle est la transparence du torrent qu'on suit leurs mouvements jusque sur le lit de sable. Des troupes de chèvres viennent se désaltérer ; les poils soyeux des longues robes, ivoire, ébène, voire même rosée, se lustrent de perles liquides, les têtes busquées s'ébrouent gracieusement. La scène de la baignade est charmante entre les jeunes Tritons et les chèvres d'aspect héraldique.

Oh ! durant les ardeurs du jour, les douces heures vécues dans la conque de Zicavo, tandis que le soleil dardait d'aplomb sur le maquis...

Et les heures farouches ? il n'en existe pas pour le Continental — ainsi nomme-t-on l'étranger — les hommes lui serrent loyalement la main, les femmes lui sourient à l'ombre de leur *mezzaro* noir...

(1) Voir numéro du 25 janvier 1896.

Les heures tristes? c'est différent. Le Corse naturellement sombre assombrit ses douleurs... A l'oreille du Continental, mêlant son tintement à la clochette du bouc et aux derniers appels des pâtres dans la montagne, la cloche de l'Église sonne, à l'approche du crépuscule : une femme est morte à Zicavo. Vers la demeure mortuaire s'achemine l'interminable procession des hommes; jusqu'au moment de l'*Angelus*, ils sont restés à l'écart, laissant les voisines improviser les *voceri*, chants de douleurs en vers, et préparer les habits de fête de la défunte...

Maintenant la morte repose sur la table; auprès, un repas nocturne va être servi à ses amis... les voisines se retirent... Dès l'aube, le lendemain, une surprise est réservée au Continental. Il va rendre l'hommage suprême à une morte et se trouve en face d'une épousée. Revêtue de sa robe nuptiale, un voile blanc l'enveloppe et la couronne d'oranger ceint son front : elle est allongée sur la table devant sa porte. Une multitude de femmes l'entoure, chaque nouvelle venue s'approche et murmure à voix basse quelques mots.... Cette épousée serait-elle la défunte ? Oui, celle-ci a quitté à jamais sa maison nuptiale, mais l'illusion créée par le costume se dissipe vite à cause de la lumière jaunissante des cierges, et surtout des élucubrations de la vocifératrice, une femme drapée de noir, qui, les cheveux épars, déclame les vers du vocero — les rugit serait plus exact. S'arrête-t-elle à bout de souffle, une de ses compagnes continue le chant du trépas. Les hurlements vont se prolongeant jusqu'à l'apparition du prêtre ; les hommes saisissent alors la morte et la placent dans un

cercueil privé de couvercle. Visage découvert, est emportée l'aïeule, car l'épousée n'est point une mariée d'hier, mais une très vieille femme. A quelqu'âge que meure une Corse, l'usage la revêt de sa toilette de noces. Au milieu de ce fouillis de mousseline la figure de la défunte ressort plus dévastée encore par l'âge et la maladie, Ses parents contemplent une dernière fois ses traits au cimetière ; le cercueil est fermé puis posé à fleur de terre... une prière, un Vocero déchirant lancé à travers l'espace... tout est fini.

La table qui servit à l'exposition funéraire, après être restée huit jours dehors, sera remise près du foyer, chacun reprendra autour sa place accoutumée. Le cimetière de Zicavo est une sorte de champ raviné, une mince couche de terre recouvre les morts qu'on jetait autrefois habillés de leurs vêtements de fête dans la fosse commune. Les Corses désirent être constamment foulés au pieds, beaucoup craignant la solitude du cimetière, demandent à être ensevelis soit dans leur champ, soit dans leur bois de châtaigniers, on bien devant l'église. De là des épisodes touchants : chiens grattant la terre afin de lécher leur maître, des scènes macabres : pourceaux déterrant les cadavres. Les porcs ont à Zicavo la taille et la crinière hérissée des sangliers, force est de se défendre contre leur férocité au moyen d'un carcan triangulaire qui les empêche de pénétrer dans les jardins et de violer les sépulures. Les immondes animaux, eux, seraient de réels vampires ! Ils dévoreraient les *scumpabio*, morts aux pieds boueux. Les pluies de la Toussaint détrempent la terre et mouillent les cadavres, ce qui motive cette appellation.

Du reste, le mort aux pieds boueux est considéré comme jouissant d'une bénédiction spéciale... Paix aux *scumpabio*... Les funérailles Corses revêtent un caractère pathétique auquel la nature sauvage prête son impressionnante grandeur; lorsque la vendette ou le meurtre s'y mêlent, leur violence touche au drame terrible... Le désespoir bruyant des hommes s'ajoute à la douleur hurlante des femmes ; la vengeance inspire des accents effroyables, l'éclair des poignards se joint aux imprécations des *voceri.*

La victime tombée sous le stylet d'un ennemi est immédiatement rapportée dans sa maison et étendue sur la table, face découverte. Ses partisans accourent — et commence la vocifération.

On jurerait un ouragan déchaîné, tant les plaintes indignées s'exhalent tumultueusement. Les femmes excitent les hommes aux représailles ; les unes plongent leur mouchoir dans les plaies du mort et agitent ces bannières sanglantes, les autres, cheveux dénoués, se tiennent par la main. En proie à un véritable vertige, elles dansent autour du corps la ronde funèbre de *Caracolu*. Enfin, la plus furieuse, improvise un *voceri*, rauque, haletant ; les hommes le répètent à l'unisson, le heurt des crosses de fusil contre les dalles scande le rythme : Vendette est déclarée, le *voceri* devient la fanfare du sang..... Tableau inoubliable, celui de ces funérailles sinistres ! Et pourtant qui le croirait ? Son horreur s'efface devant cet autre spectacle entrevu dans les défilés de l'Incudine.

C'est là, sur les hauts plateaux de l'Incudine, à trois journées du village de Zicavo, la résidence des pâtres. Proche le ciel, dans une région âpre et

dénudée, ils gardent les troupeaux. La forêt monstrueuse les sépare des humains : « Montez, disent les amis de Zicavo, le coup d'œil des cimes vous dédommagera de vos peines. »

CHAPITRE II.

Le bon poney s'enfonce bravement dans la région ténébreuse... Ici la hache du bucheron n'effleura jamais le hêtre superbe et le chêne altier. Qu'est-il advenu ? la nature égoïste dérobant ses richesses à l'homme n'en a pas reçu en échange de concours salutaire ; la vieille forêt se dévore elle-même. Point de jeunes pousses, ni de rameaux; au lieu de tendre verdure remplaçant les parasites émondés, ce ne sont que squelettes d'arbres, tronc dévastés ; des lichens blanchâtres s'entortillent dans les branches ; ces géants semblent des vieillards. Des nœuds, des verrues, des gibbosités brisent la terre. Au milieu de la faune convulsée et rompue le poney avance péniblement... Soudain il flaire le sol, hésite, s'arrête, recule : sous la voûte obscure des bois un autre cheval parait... Haut et décharné, ses mouvements sont bizarres : il marche de côté , comme s'il se fuyait lui-même, il avance par saccades et un frémissement fait battre son flanc maigre. Depuis sa longue queue, serrée contre ses reins en signe de terreur, jusqu'à sa crinière hérissée, un tremblement court, son œil a une expression d'effroi indicible. Il porte un cavalier.

Droit sur ses étriers l'homme est vêtu du *pelone*, le manteau des pâtres. Ses bras tombent raides le

long de la selle, la cape recouvre sa tête, cache son front... il approche... Comme il est pâle ! — Il est mort.

Ce cavalier fantôme est un berger qu'on envoie dormir dans la plaine son dernier sommeil ; une fourche maintient son menton, des morceaux de bois soutiennent son corps. L'enchevêtrement de la ramure aurait refusé passage à son cercueil ; les siens ont confié sa dépouille mortelle au cheval, son fidèle compagnon. A travers la vieille forêt il s'en va rigide ; le cadavre chevauche au sein de la nécropole. L'animal épeuré, tremblant, reployé sur lui-même emporte sur la rocaille roulante le fardeau dont il a conscience : aussi ne trotte-t-il jamais... Il arrêtera le maître aux endroits où tous deux avaient coutume de venir, puis il reprendra sa marche prudente, épouvantée.

Sa mission remplie, lui également aura terminé sa carrière : brisé par l'énervement de sa course funèbre, il demeurera fourbu. Cette rencontre, est-il besoin de le dire, terrorise le voyageur : monture et mort ont depuis longtemps disparu dans l'épaisseur du fourré — et aussi les pâtres qui leur font pédestrement escorte — que le groupe se retrace toujours à la pensée.....

Il advient, traversant une éclaircie, qu'un bruit sec rompe les méditations... La gachette d'un fusil craque ; derrière un arbre un homme épaule son arme et couche en joue.... Vous vous êtes égaré dans le repaire d'un bandit... Approchez, vous êtes mort. Votre bonne étoile vous indique-t-elle de rentrer dans la futaie, le fusil se redresse... Quelque brutale que soit l'apparition elle laisse au cœur

moins d'effarement que la promenade sinistre du pâtre.....

La sévérité de son trépas s'adoucit seulement lorsqu'on peut étudier ce que fut son existence. On l'apprend sur le sommet de *Frauletto* où campent les bergers. Des espaces désolés, enclavés dans la forêt, pour mieux dire la dominant, s'étendent à gauche de l'Incudine. Des arbres rabougris croissent à regret, les landes, au milieu desquelles paissent les troupeaux, ont un aspect farouche. La nature a dû subir de violentes convulsions ; le sol n'est que bosses et renflements, perpétuel éboulis de roches et de terre. Confondues parmi ces écroulements s'aperçoivent les masures des pâtres. Six mois d'été ils les habitent, exposés au soleil torride, aux vents âpres. Les pierres sèches et constamment disjointes défendent mal contre les intempéries; afin de consolider la toiture on dispose sur les planches une calotte de cailloux. Un amas de feuilles fait le lit, un morceau de bois, l'oreiller ; les ustensiles conservent la même forme qu'à l'âge pastoral ; la nourriture se compose de pain d'orge et de fromage que fabriquent les femmes quand elles ne sont pas occupées à tisser la laine des brebis.

Les bergers émigrent en famille, ce qui explique comment ils peuvent vivre six mois sevrés de toute communication avec le genre humain, de plus, ils sont de nature contemplative. Appuyés contre leur bâton, ils restent immobiles des heures entières fixant d'un air méditatif l'immensité. Au-dessous d'eux la forêt gigantesque ondule dans les vallons ; par delà, la mer luisante scintille. L'épervier les frôle de son aile, les croyant encastrés dans le roc.

Ces contemplations leur suffisent-elles ? Sont-ils résignés ou heureux ? A midi, pendant que les troupeaux, accablés sous les feux du soleil font la sieste, eux, entonnent des *lamenti* : ces bergers sont poètes et musiciens. Ils récitent les chants du Tasse et de l'Arioste et improvisent des vers en s'accompagnant de la cithare ; la flûte de Pan et le chalumeau sont leurs instruments favoris. Les attitudes graves et les visages pensifs s'harmonisent avec la musique poétique ; il n'y a dans ces passe-temps rien d'accidentel, la manière d'être des pâtres est ainsi. Ils perpétuent intactes les traditions des peuples pasteurs. Leur vertu maîtresse, l'hospitalité, s'étend, assure-t-on, aux bandits qu'ils nourrissent et préviennent du danger au moyen de signaux convenus. Cette complicité n'est-elle point l'état d'âme de la Corse, la conséquence du prestige dont est entourée la vendette?

....

....

Le Continental aime les bergers ; ils ont partagé avec lui cabane et laitage, ils l'initièrent à leurs plaisirs — car il n'est être si déshérité qui n'ait ses joies. La chasse et la pêche composent leur divertissements. Les truites abondent dans les torrents encaissés au fond des gorges ; des champs couverts d'énormes fleurs bleues abrègent le trajet qui mène au bord de l'eau, une lutte d'adresse s'engage entre le pêcheur et le poisson... S'il est amusant de descendre jeter la ligne flexible mieux encore vaut monter, courir de roc en roc à la poursuite du mouflon. On atteint la cime extrême de l'Incudine... Un sentiment de gratitude s'élève en-

vers les gens de Zicavo qui y ont envoyé. Le vent glacial fait rage... qu'importe ! La Sardaigne sort de l'onde, Bonifacio, Sartène se dessinent nettement ; à l'opposé, Ajaccio s'allonge, le cap Corse fend la mer de son éperon, les gerbes du soleil couchant embrasent de lueurs incandescentes ce glorieux spectacle, A un moment, les bergers de Palaghiole rejoignent les bergers de Frauletto ; d'un commun accord, ils détachent des blocs de granit et les précipitent le long des flancs de la montagne afin que le bruit effraye les mouflons et les décide à quitter leurs inaccessibles retraites... le gibier se montre, la cannonade éclate : nuages de poudres et nuages de poussière s'entremêlent... O regret, le paysage s'évanouit, lorsque les chasseurs cesseront la mitraille, le crépuscule sera venu...

Le génévrier rampant sur la roche constitue l'unique abri présenté, par l'Incudine, à l'homme ; les frimats tuent la végétation, autant dire qu'on doit se hâter de gagner un des contreforts de la montagne, où des salles naturelles creusées dans le granit offrent asile pour la nuit. Le brasier s'allume ,les pâtres de Frauletto racontent aux pâtres de Palaghiole les incidents survenus depuis leur dernière recontre : une épizootie s'est déclarée dans les troupeaux ; il a fallu courir à gicavo chercher la clef de l'oratoire Saint-Roch et la lancer au milieu des brebis : aussitôt la mortalité s'est arrêtée. Ils n'ont pas eu besoin d'imiter leurs voisins de Sartène, qui, non-seulement empruntent la clef de l'église Saint-Damien, mais encore aspergent le troupeau avec des raclures du mur de l'église. Qui sait ? L'épizootie était peut-être une juste punition ; les bergers

avaient vendu des brebis le lundi, — jour néfaste. Après les récits suivent les pronostics ; l'hiver sera pluvieux, car les belettes se promènent ; les œufs tachés que pondent les poules annoncent une infinité de choses. De temps en temps les narrateurs s'interrompent croyant entendre la plainte du mal achelo', oiseau de mauvais augure.... Peu à peu les paupières du voyageur se ferment....

....

A concha bon poney!.... A concha !.... le sol oscille d'une étrange façon, les pâtres répètent à l'envi à leurs mules : A concha, prends garde ! L'Incudine est loin ; on traverse, avant de regagner les pâturages du Coscione, les prairies mouvantes de Castel Rinuccio. Des plantes aromatiques forment le tissu fin de la surface de la terre et des racines, s'enfonçant à 25 ou 30 centimètres, tissant un filet inextricable à l'intérieur...., le sol remue à chaque pas, sous la couche verte, on entend sourdre l'eau, le gazon repose sur une nappe liquide comme la vase couvre les étangs. Le poids des animaux augmente l'oscillation : réelle est la crainte de s'enliser. Les bergers, connaissant les passages dangereux les évitent et ne se hasardent à stationner qu'à certains endroits. A l'aide de pioches ils creusent la terre et font jaillir l'eau ; bien mieux, du fond de ces trous ils retirent de petites truites au moyen d'un filet. Sur des pierres plates surchauffées et enduites de beurre frais, le poisson cuit. Honneur au déjeuner des pâtres, aux truites succulentes pêchées dans les prairies....

Quelque fatigante que soit la trépidation de l'herbe on s'y accoutume ; à la forêt ténébreuse , jamais. Il faut y rentrer cependant, après s'être séparé des

pâtres. Des troncs renversés, des rochers, des branches emmêlées, des flaques d'eau, — prolongement de la prairie mouvante, — forment un dédale inextricable. Le poney doit être livré à son instinct : tête basse, multipliant les arrêts, ne repartant qu'après avoir tâté le terrain, il découvre des semblants de sentier..... Gare à lui ! S'il trouble le scorpion sur son lit de feuilles sèches, le terrible animal lui lancera son venin. Ce serait la mort à bref délai. Les Corses, obligés de traverser la futaie, frémissent à la perspective de cette rencontre ; une autre ennemie également redoutable les menace : l'araignée malmignate. On ne peut conjurer les effets meurtriers de sa piqûre, si on ne parvient à rétablir la circulation du sang arrêtée par le venin. Corde, linge, liane, tout est bon pour lier la plaie et prévenir la diffusion du poison : une seconde de retard détermine la mort...... Bon poney, veille sur ton maître !

....

....

Longtemps la forêt continue à embrouiller son écheveau de chênes verts, l'accablement oppresse le pygmée errant au milieu des géants ; les branches monstrueuses s'abaissent et resserrent leur étreinte : le rein du poney va-t-il ployer, les épaules du voyageur craquer !

Vers le déclin du jour, les pins succèdent aux chênes. Ici, l'homme a passé ; pâtre ou bandit, il a fendu les troncs et les a creusés en forme de cheminée. Pour que sa marmite de lait puisse bouillir, accrochée à cet âtre rustique, il a sacrifié un roi de la forêt. L'arbre reste compromis et l'homme a com-

mis œuvre de Vandale..., n'importe, le voisinage de l'être humain relève le courage et fait plaisir.

Après les pins viennent les hêtres, au milieu desquels l'ermitage de San-Pietro attire les fidèles. Un miracle valut son renom à cette modeste retraite ; vers l'an 1500, saint Pierre y réconcilia miraculeusement deux familles divisées par la vendette. Le 1er août de chaque année, un prêtre célèbre la messe dans l'Oratoire ; la population accourt de la montagne et des divertissements champêtres fêtent l'anniversaire.

Enfin, la région boisée s'interrompt ; une gorge profonde lui succède, un pont hardi jeté sur le torrent de Tararo, permet de franchir l'abime ; les châtaigniers de Zicavo apparaissent......., la promenade est finie. Est-ce à dire que l'oubli enveloppera les bergers de Palaghiole et de Frauletto ? Non. Lorsqu'ils rejoindrout les cabanes de myrtes et de lenstiques qui se dressent sur les bords de la mer Tyrrhénienne, le Continental ira les attendre au bas de la montagne, afin de leur souhaiter heureux voyage.

Les sentiers s'animeront alors du tumulte des caravanes. Une à une elles dévalent des sommets. Les charettes, remplies d'ustensiles de ménage, grincent sur les essieux ; autour des claires-voies les poules sont suspendues par la patte ; assis sur le chaudron le plus élevé, le chat préside au déménagement de ses dieux lares ; le chien précède le troupeau qu'il régente ; bœufs et moutons obéissent à la voix ; derrière s'avance docilement la mule portant les outres de peaux de porc. Les jeunes enfants font route sur son dos, les adolescents sur sa croupe. La brume de novembre enveloppe ces nomades ; ils ne désertent

leur région farouche que chassés par le froid. Cela s'explique, lorsqu'on connaît les plages insalubres où ils hivernent ; les terres, détachées des montagnes par la pluie, obstruent l'embouchure des rivières et font du littoral une ligne de marais qui dégagent des miasmes délétères : la fièvre sort de chaque sillon. Mieux vaut, des hauteurs de l'Incudine, la regarder planer sous la forme de nuages opaques que d'aller la respirer à pleins poumons. Les habitants des bergeries émigrent en ordre parfait. Une meute de jeunes chiens gambade alentour fixant le maître, à cheval, lui, froid, hautain, le calumet aux dents, le fusil à l'arçon.

Les épouses et les jeunes filles marchent à pied fermant le cortège ; on regrette cette interversion des rôles ; la paresseuse chevauchée des hommes jure avec l'exercice imposé aux femmes. Souffrent-elles de cet état d'infériorité ? Nullement : la situation précaire, qui est la leur, est la même pour toute la Corse. Dans beaucoup de familles, on pétrit du pain de qualité différente : la première, attribuée au sexe fort ; la seconde, réservée aux ménagères ; défense est enjointe à celles-ci de le rompre en commun, jamais elles ne doivent prendre place à droite ; leur mission consiste à préparer le repas et à le servir. Un ancien principe admettait que le mari vécût du travail de l'épouse. Dans les successions, la maison paternelle et la majeure partie du bien revenant au garçon, la fille qui revendiquerait ses droits à l'héritage serait déconsidérée. Ajoutons que la contre-partie existe ; les frères ne déclinent point leur responsabilité, ils élèvent leurs sœurs, les dotent, s'érigent leurs protecteurs. Profitant du droit d'al-

nesse, ils pratiquent les devoirs qui s'y rattachent. Quelles créatures dévouées cette éducation sévère fait des femmes corses ! L'histoire enregistre des traits innombrables de leur héroïsme ; toutes seraient capables de répéter le mot de cette mère à son fils qui, ayant eu à se plaindre de Paoli, hésitait à voler à son secours : « Il ne s'agit pas de ton injure personnelle, mais de la liberté prête à périr avec son défenseur. Marche ! ou je maudirai le sang et le lait que je t'ai donné ! »

Combien rabattent sur leur front le mezzaro noir, traînent la jambe, portent le bras en écharpe. Si vous les interrogez : « C'est un abcès, une botterie, une foulure, » répondent-elles. N'en croyez rien : le stylet a touché leur tempe, arrêté leur course, frappé leur bras. Elles se sont fait rendre justice à elles-mêms. Courageuses et persévérantes, elles ont coutume de dire : « Ce n'est point aux autres de s'occuper de ma vengeance, j'y suffirai. » Tels sont les sentiments de ces femmes qu'on voit, courbées et soumises, suivre les charrettes.

Contrairement aux bergers de Coscione, qui emmènent la famille dans les pérégrinations périodiques, ceux du Nicolo laissent les leurs dans les villages, par conséquent, sous la neige, l'hiver. Le Nicolo est une vallée de pasteurs que l'incurie des habitants transforme en Arabie Pétrée. Des torrents furieux entraînent vers la mer les terres calcinées par le soleil d'été ; un bétail dévorant, lâché dans les forêts, détruit les arbres ; le sol, n'étant plus retenu au moyen des racines, roule comme une formidable avalanche, à l'époque de la fonte des neiges. Loin d'apporter un frein aux déprédations des troupeaux,

les pâtres abattent des arbres séculaires, afin de se procurer un abri passager, et, pour avoir un carré d'herbe, n'hésitent pas à mettre le feu à la forêt. Le Continental a vu s'allumer les horribles incendies, ruine et désolation de la Corse. Durant des semaines, des pétillements sinistres se font entendre, des bruits épouvantables éclatent, la nuit, le ciel s'embrase de reflets rougeâtres, un vent enflammé rend l'atmosphère irrespirable. La population accourt, décuple ses efforts... Que peut-elle ? Il lui faut, pour combattre le monstre, détourner le lit des torrents. En neuf années, le feu a détruit le neuvième de l'étendue des forêts, de 1878 à 1886, quatre-vingt-onze incendies dévorèrent 2.679 hectares. Insouciance et malveillance se liguent contre la fortune publique, les insulaires les mieux pensants ont peine à comprendre le tort irréparable que cause à leurs forêts l'égoïsme jaloux dont ils les entourent. Ils se refusent à convenir des dommages produits par le déboisement à outrance, ils dénient aux gardes-forestiers le droit de l'enrayer. En outre, le gouvernement français éprouve mille difficultés à leur faire admettre l'utilité du gemmage, opération qui consiste à extraire la résine de la racine des pins, grâce à des incisions plus ou moins profondes, selon que l'arbre doit être scié prochainement ou végéter encore. Les scieries offriraient un débouché aux parties régulièrement exploitées, l'embarras du transport serait peu de chose, comparé à la mauvaise volonté. Cet état d'esprit général n'est rien auprès de celui du Niolo. Tel inspecteur des forêts se voit contraint, afin de parcourir les coupes, d'accepter la protection d'un bandit, à la requête des gardes, les-

quels, privés de cette garantie, n'oseraient l'accompagner. Le protecteur, à la vérité, tient à honneur de remplir son mandat. La nuit, tandis que ses voyageurs, couchés à terre, dorment la tête appuyée contre leur selle, il monte la garde à côté d'un brasier; son doigt reste constamment sur la gachette de son fusil. Il n'ignore point que les naturels du Niolo ne sont pas de médiocres antagonistes! Leur taille fort élevée, — ils mesurent jusqu'à 2m25, — les force, dans la plupart des cabanes, de se tenir pliés en deux. On prétend qu'ils descendent des anciens Goths ; l'assertion paraît vraisemblable. Un homme ordinaire aurait peine à soulever le pelone dans lequel ils se drapent. Leurs mœurs sont rudes : la vendette fleurit au milieu d'eux. Trop souvent, le Continental, longeant les buissons épineux, distingue, sous une mince couche de terre, la barbe rougeâtre d'une de leurs victimes ; aux approches du soir, il croise les réfugiés du maquis, venant chercher leur nourriture chez des affiliés.

Les exhortations du clergé ont eu une influence salutaire. Les vendette se déclarent, mais les réconciliations deviennent plus nombreuses. Touchant est-il d'y assister à l'église de Calasima. Au sein de la vallée, des pasteurs, la paix se signe avec le cérémonial usité dans le reste de la Corse. Les cloches sonnent à toute volée, annonçant la bonne nouvelle; les partisans des familles ennemies occupent l'église où s'accomplit la cérémonie religieuse ; devant le Saint-Sacrement, solennellement exposé, on chante un *Te Deum*; les adversaires apposent en grande pompe leur signature au bas du traité de paix, placé sur l'autel. Dieu merci ! les joyeux carillons pro-

clament fréquemment un apaisement nouveau. A l'occasion, trente fusils pourront bien mettre en joue les brigades de gendarmes, comme cela eut lieu dernièrement à la Casamaccioli, la grande foire du Niolo ; — il n'y aura point effusion de sang ; les vendettes cruelles deviennent rares.

Monte, Continental ! tu peux entreprendre l'ascension du Cinto, le sommet le plus escarpé du Niolo ; n'aie autre crainte que de tomber au fond des précipices pierreux ; les gorges ruinées ,—naguère infestées de brigands, — sont veuves de bandits. A l'étape, dans l'auberge du village de Calacuccia, une seule parole malveillante retentira, et elle s'adressera à une ville : Lucques. Les Corses détestent les Italiens, leur animadversion vise surtout Lucques. Ils disent : deux hommes et un Lucquois, terme méprisant, qui est synonyme d'une offense. Du hameau de Calasima, suspendu à la pointe du Monte-Cinto, s'aperçoit, par delà les vapeurs bleuâtres du Niolo, une armée de cimes aiguës grimpant à l'assaut d'une muraille grise : c'est la forêt d'Aïtone, la plus belle de Corse. Il semble qu'on va l'atteindre ; — il faudrait, pour ce faire, l'aile rapide des mouettes.

A suivre. EL-DALL.

L'Administrateur-Gérant : GERVAIS-BEDOT.

NIMES. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21

LE MONDE RELIGIEUX D'ALAIS

DE 1341 A 1461 (1)

I. — Au point de vue religieux la principale autorité réside dans le prieur de l'église Saint-Jean-Baptiste d'Alais, lequel relève directement de l'abbé de Cendras.

La décadence de l'abbaye bénédictine de Cendras s'accentue. On se demande constamment où est l'abbé, et le prieur d'Alais naturellement ne se croit pas plus obligé à la résidence que son supérieur hiérarchique. On éprouve beaucoup de peine à retrouver leurs noms.

Voyons d'abord les Abbés.

Jean de Castanet habite Saint-Hilaire-de-Brethmas.

Vers 1350, il y a un abbé prénommé Guillaume. Après celui-ci, je note, vers 1356, Pierre de Pujol, dont le successeur est un Alaisien, Pierre Folcaud.

Pierre de Murat, qui était prieur d'Alais de 1351 à 1356, devint abbé vers 1388, mais la même année on le rencontre chez un notaire, auquel il dicte une

(1) Les pages qu'on va lire sont extraites du chapitre 8 de l'*Histoire de la ville d'Alais*, 1341 à 1461, par M. Achille Bardon, qui vient de paraître.

procuration à l'effet de permuter avec l'abbé de Beaulieu (*Pulchro loco*, diocèse de Limoges). Ce projet ne dut pas aboutir, car Pierre de Murat est encore abbé de Cendras le 28 novembre 1390.

Jean de Lagarde est abbé au commencement du xv[e] siècle.

Pierre Olmière ou Olivier de 1410 à 1426.

Pierre de Gaujac, qui est abbé en 1429, est très connu; son père et son frère ont été notaires à Alais. Il a fait pourtant son noviciat à Sauve, et non à Cendras. En 1389, l'abbé de Sauve lui prêta un manuscrit de l'abbaye, *Les Décrétales,* et l'autorisa à suivre les cours de la Sorbonne à Paris. Cinq ans après, il était reçu bachelier ès décrets et demandait le prieuré de Lézan, vacant par la mort de R. Guillaume; en 1403, licencié ès-décrets, jouissant des revenus du prieuré de Saint-André-de-Lancize, près Villefort; et, enfin, docteur ès-décrets, nommé abbé de Cendras, il envoie un prêtre, Hugon Blave, requérir des moines de son abbaye le serment d'obéissance. Blave est éconduit. L'abbé s'attendait, paraît-il, à cette manifestation; mais il avait autorisé son agent à excommunier tous les religieux, et surtout le meneur de cette révolte, le camérier Jean de Ulmo. Les moines, après cinq jours de réflexion, quittent en corps le monastère, viennent trouver Blave, qui loge dans la maison paternelle de l'abbé, le priant d'oublier ce qui s'est passé (23 mars 1429).

Pierre de Gaujac permuta avec Jean de Goses ? Gasc ? abbé de Caunes, avec le consentement du pape Martin V, le 20 novembre 1429.

Jean de Goses était encore à Caunes le 12 août 1430, jour où il nomma le prieur claustral de Cendras.

Quant à de Gaujac, il se fit nommer plus tard abbé de Sauve (1436).

Jean de L'Orme (*de Ulmo*) a occupé les fonctions abbatiales de 1434 à 1448.

C'est lui qui assiste, le 10 mars 1434, au contrat de mariage d'André de Budos, baron de Portes, avec Cécile de Lafare, fille de Guillaume de Lafare et de feue Almueys de Montclar. Il est à Gajan le 16 octobre 1447, lorsque Jean Michel, notaire à Anduze, dresse l'acte de décharge par Adrienne et Marguerite de Guerra, filles de Malvin de Guerra et de Marguerite de Soustelle, de Saint-Jean-du-Gard, des dots à elles constituées dans leurs contrats de mariage avec deux frères Garin et Guillaume Frays, fils de Jean Frays, coseigneur de Gajan.

Arnaud d'Uzès a été probablement le successeur immédiat de Jean de *Ulmo* ; il résigna son abbaye et se contenta du prieuré de Prévenchères, dans les dépendances duquel se trouvait Villefort.

Jean de Sorbières était abbé dès 1469. C'était un neveu de Pierre de Sorbières, qui fit dresser, comme prieur d'Alais en 1418, l'inventaire du trésor de l'église de Saint-Jean. Mais quel est le lien de parenté qui unit Jean de Sorbières à son prédécesseur? Le 20 mai 1462, Arnaud d'Uzès demande aux consuls la permission d'enterrer son frère Elzias d'Uzès, seigneur de Saze, décédé subitement à Alais, dans l'église paroissiale, dans un caveau que Jean de Sorbières, abbé de Cendras et administrateur du prieuré d'Alais, a fait construire dans la chapelle de la Vierge; dans sa supplique, il fait observer qu'il a le consentement, non pas de l'abbé qui est absent, mais de son représentant officiel, Bernard du Pont, prieur de

Saint-Christol. Les consuls accueillent favorablement la requête, et copie de la délibération remise au curé, Bernard Agulhan, les canons de l'Eglise interdisant, sauf autorisation spéciale, les sépultures dans les édifices où l'on célèbre le culte. Cet acte nous indique déjà une grande amitié entre Arnaud d'Uzès et Jean de Sorbières ; mais voici un acte plus précis. Au contrat de mariage de Simone d'Uzès avec Jean Garin, baron de Tornel, fils de Louise de Crussol et de feu le baron de Tornel, Jean de Sorbières, abbé de Cendras et son prédécesseur figurent comme oncles de la fiancée (5 août 1475). Notre abbé est frère de Godomard de Sorbières, qui fut lieutenant du sénéchal de Beaucaire en 1461, et c'est lui qui dota ses enfants.

Jean de Sorbières, soit comme prieur, soit ensuite comme abbé, s'occupe de son église ; il se joint aux consuls de 1435, pour l'établissement dans la chapelle de la Sainte-Croix, d'un cierge qui brûlera à perpétuité les dimanches, les jours de fête et les jours d'orage ; nous l'avons vu en 1441 confier à un sculpteur des travaux d'art dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ; il est peut-être blâmable pour avoir fait pratiquer une ouverture dans le mur de la chapelle de Saint-Sébastien, qui sépare l'église de la cave de la maison claustrale, afin d'entendre plus commodément les offices de la paroisse ; on lui reproche à tort d'être inexorable envers les pêcheurs qui usent d'engins prohibés de nature à amener la destruction complète du poisson de la rivière.

Mais malheureusement il a plus que des peccadilles sur la conscience.

Jean Campreynaud, juge spirituel de l'évêque,

avait frappé, en pleine cérémonie religieuse, un clerc avec tant de violence que le sang avait coulé. D'après le droit canon, l'église ayant été polluée, il était interdit d'y célébrer la messe tant qu'elle n'aurait pas été réconciliée par l'évêque. Robert de Villequier, évêque de Nimes, voulut savoir, avant de venir à Alais, l'accueil qui lui serait fait. Bernard du Pont, prieur de Saint-Christol, le vicaire Etienne Barthélemy, le prieur claustral de Cendras communiquèrent la lettre à la municipalité, aux autorités judiciaires, Jean Fabre, juge de la Cour commune, Guillaume Chabanon, agent du comte, Alexis Lozeran, viguier baronnial ; tous répondirent qu'ils ne pensaient pas qu'il y eut le moindre obstacle; quelques moines et serviteurs de l'abbé pouvaient bien avoir mal parlé de l'évêque, mais il ne fallait attacher qu'une médiocre importance à ces bavardages de moinillons. L'évêque se rendit à Alais ; impossible de sonner les cloches, impossible d'organiser une procession ; les domestiques et les moines qui demeuraient avec l'abbé avaient fermé les portes de l'église, et par conséquent du trésor où il y avait la croix de la paroisse, la mitre épiscopale, etc., etc. Campraynaud était le plus ennuyé; les frais de voyage du prélat étaient à sa charge; il envoya son neveu, Guillaume de Peyrabelle, sommer l'autorité municipale d'enfoncer les portes, de tenter l'escalade du clocher, ne voulant pas, disait-il, avoir à payer, à cause de leur manque d'énergie, un second transport épiscopal ! L'évêque, plus circonspect, préféra se retirer plutôt que de voir la guerre autour du sanctuaire, devant le parvis de l'église (17 décembre 1462).

On nous dira que peut-être cette rébellion était légitime, que Robert de Villequier était encore un intrus, que Jean de Sorbières était partisan du cardinal Alain de Coëtivi, reconnu par le Parlement de Toulouse comme ayant seul droit aux revenus de l'évêché de Nimes. Nous répondrons qu'en cumulant les fonctions d'abbé de Cendras et de prieur d'Alais, Jean de Sorbières était déjà coupable. A ceux qui, se plaçant à un autre point de vue, nous objecteraient que les textes n'indiquent nullement l'abbé de Cendras comme étant à la tête de cette rébellion, nous leur demanderons simplement de prendre connaissance de ce qui se passait à la même époque dans la plupart des abbayes bénédictines de la région (1).

II. — Les prieurs d'Alais ont supporté pendant plus d'un demi-siècle les conséquences de la faute de l'un d'eux. (2)

Le 14 août 1399, un laboureur, Jean de Cubellis, fit cadeau à l'église d'une fort belle croix, pesant 29 marcs et demi, dont 12 d'argent ; mais il eut soin d'avertir que les prieurs n'auraient jamais aucun droit sur cette croix : *que prior nullum jus habeat seu habere possit nec quovis modo petere in dicta cruce.*

III. — Examinons maintenant le clergé paroissial

(1) L'ouvrage contient ici une longue note sur l'abbaye de Sauve à la même époque.

(2) Après Bertrand de Gensiac, accusé de vol sacrilège de partie du trésor de l'église, nous voyons Pierre de Murat en 1351, Archambaut de Murat en 1358, Pierre Chabaud en 1372, Bernard de Clinon en 1388, Pierre de Sorbières en 1412, et Jean de Sorbières, dont nous avons parlé ci-dessus.

proprement dit. Le personnel comprend un curé, deux vicaires et un diacre-majeur (1). Nous voyons autour d'eux un certain nombre de prêtres unis par les liens d'une association qu'on appelle la *confrérie du Saint-Sacrement des prêtres Alaisiens*. Ces prébendés, au nombre d'une quinzaine, reçoivent du prieur un peu de blé et un peu de vin ; Jean de Sorbières leur a abandonné un quart du produit des anniversaires. Au milieu du xv[e] siècle on chante à l'église paroissiale deux grand'messes par jour, l'une à l'aube et l'autre un peu plus tard. On célèbre toutes les heures canoniques : matines, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies ; les prébendés sont dispensés d'assister à l'office de midi et à celui de none. Ces prêtres ont chacun un bréviaire ou *vademecum*.

IV.—La foi, quoique solide encore, est moins grande que jadis. La mésintelligence entre le peuple et le clergé s'est accrue pour ainsi dire d'année en année, pendant la première moitié de la guerre de Cent Ans, par le refus des ecclésiastiques de vouloir participer aux charges de la défense. L'autorité religieuse a abusé de l'excommunication contre la bourgeoisie qui voulait l'égalité devant l'impôt. Un *modus vivendi* a été adopté tardivement ; tout prêtre ne paye rien jusqu'à concurrence de 10 livres de son capital ; on appelle cela l'*excemptio pro titulo suo*. Mais les rapports entre clers et laïques s'améliorent dès que le prieur d'Alais ne se montre pas trop intéressé.

(1) Curés : Jean Valcroze, 1358-1368 ; Antoine Durant, originaire des Eaux-Chaudes (diocèse de Saint-Flour), 1382-1402 ; Gilles Puechaut, 1429; Bernard de Maguilles, 1437 ; Jean Arnaud, 1439 ; Bernard Agulhan, 1459-1468.

Ainsi, Pierre et Jean de Sorbières surent conquérir l'estime publique.

Les conflits entre la municipalité et le clergé paroissial ont parfois d'autres causes. Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, avait été nommé administrateur perpétuel de l'évêché de Nimes à la mort de Léonard Delphin. Il crut devoir publier une lettre pastorale sur les mariages clandestins, sur la violation du repos dominical. Le curé d'Alais, Jean Arnaud, en donna lecture du haut de la chaire le 23 août 1439. Les consuls se rendirent à sa maison et lui demandèrent quelques explications de son commentaire du mandement épiscopal. Considérait-il comme violateurs des commandements de l'Eglise ceux qui, le dimanche, allaient chasser les cerfs, les sangliers et tous ces animaux féroces qui détruisaient les récoltes ? Le curé dit qu'à ses yeux l'intérêt de l'agriculture empêchait de considérer comme un péché pareille chasse, même les jours fériés. Quant à la première partie du mandement, il leur promit d'exposer prochainement la doctrine de l'Eglise; il eût eu beaucoup plus de peine à expliquer pourquoi l'évêque de Laon ne bornait pas son zèle à ses propres ouailles et pratiquait le cumul sans vergogne. Après Guillaume de Champeaux, le Pape nomma administrateur de l'église de Nimes Guillaume d'Estouteville, cardinal au titre de Saint-Martin-ès-Monts (1441). Celui-ci eut pour successeur Geoffroi Sorel, un frère d'Agnès Sorel, la maitresse du Roi. Geoffroi Sorel fut transféré, en 1453, à l'évêché de Châlons-sur-Marne. Le chapitre de Nimes voulut alors élire évêque Emmanuel Buade. Alain de Coëtivi, évêque de Sabine, cardi-

nal, s'empara des revenus épiscopaux. Les chanoines opposèrent la force à la force.

A qui incombe la principale responsabilité de ces scandales ? Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du grand schisme d'Occident (1378-1418) ; il y avait deux papes dans la chrétienté, et aucun d'eux ne reculait devant le trafic des bénéfices pour se procurer de quoi lutter contre son concurrent. Lorsqu'un dignitaire de l'Eglise avait à combattre la corruption ou les désordres de ses subordonnés, se sentant lui-même coupable, il biaisait, fermait les yeux ! On réunit un concile à Pise (1409) ; le résultat fut qu'on eut trois papes à la fois ! Le remède avait été pire que le mal. Les conciles de Constance et de Bâle essayèrent de rétablir l'unité. Le roi de France profita de l'*imbroglio* pour faire accepter, par une assemblée mi-laïque, mi-ecclésiastique ce qu'on appelle la Pragmatique Sanction de Bourges. En 1463, Louis XI abolit la Pragmatique, mais il se réserva la nomination aux bonnes places ecclésiastiques. Ainsi l'entente entre la Papauté et la Royauté se fit au détriment du grand principe de la vraie église, l'élection à tous les degrés, les moines élisant leur abbé, les chanoines et les prieurs élisant leur évêque.

V. — Les anciennes confréries ont subi le contrecoup de la crise politique. Ils sont rares ceux qui osent aller en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle ! La confrérie de Saint-Jacques d'Alais a disparu.

En octobre 1417, la confrérie de la Vierge, de Saint-Antoine et de Saint-Vincent apporte à l'hôtel de ville son *pallium et intorticia*, son drap et ses falots, déclarant ne plus pouvoir se soutenir.

La confrérie de Saint-Laurent ne sait comment modifier ses statuts pour prolonger son agonie ; elle a pourtant quatre recteurs, deux ecclésiastiques et deux laïcs. La ville, en 1434, consent à lui donner un peu de blé pour faire son banquet traditionnel, *solvatur helemosina bladi* (3 février).

On ne va presque plus à l'ermitage de Sainte-Cécile-de-Brouzenc. Frère Jacques, sur le point de mourir, confie à quelqu'un les ornements sacerdotaux, les livres liturgiques, avec ordre de les remettre aux consuls. L'official de Nimes blâme les consuls et parle d'excommunication ; le Conseil décide d'attendre une condamnation en règle avant de restituer ce dépôt sacré ; pareille résolution est peut-être blâmable, mais, d'un autre côté, que penser d'une autre ordonnance de l'official d'entretenir l'église Saint-Vincent, qui ne sert plus aux fidèles (1444) !

Les confréries de métiers se maintiennent ; quelques-unes se modifient dans un bon but. Ainsi les cordonniers étaient divisés en deux partis, l'un qui n'avait jamais abandonné l'église paroissiale, la vieille chapelle de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien ; l'autre qui se réunissait dans une chapelle de l'église des Dominicains. En 1460, ils fusionnèrent. A la tête de la confrérie, il y aura trois recteurs, deux choisis parmi les patrons, et un parmi les ouvriers ; la bourse commune se remplira sans cesse, grâce à une cotisation hebdomadaire de deux deniers pour les maîtres et d'un denier pour les ouvriers ; en entrant dans la confrérie, l'apprenti payera une livre de cire ; le maître qui ouvrira une nouvelle boutique donnera deux livres de cire. Chaque lundi on

dira une messe de *requiem* pour les confrères décédés ; le jour de saint Crépin, on entendra une grand'messe au couvent des Dominicains.

Nous ne parlerons pas de ces sociétés mi-burlesques, mi-religieuses : société de la Gourde, société du Marché, société de la Meunière, société du *Volant* qui n'ont presque rien à voir avec la religion proprement dite.

VI. — Le prieuré de Saint-Germain-de-Montaigu est presque désert (1). Le prieur n'habite même pas toujours Alais. Il faut quelque chose d'extraordinaire pour que les chanoines aillent à Saint-Germain et se réunissent dans leur chapelle, sous le vocable de sainte Marguerite. Ainsi c'est là que le 6 novembre 1429, ayant achevé son noviciat, Jacques Périer, fils de Philippe, âgé d'une quinzaine d'années, prononce ses vœux entre les mains de Jean Freton; lorsque le chanoine Pierre Boissier a eu terminé sa messe, on a lu l'engagement du nouveau chanoine : *Ego... trado me Deo et Beatæ Mariæ ecclesiæ Sancti Germani de Monteacuto et promitto obedientiam regulæ canonicæ Sancti Augustini, et Episcopo Nemausensi, cum sedes cessaverit esse vacans.* Les religieux se mettent à chanter le verset : *Suscipe me, Deus, secundum eloquium tuum;* le prieur donne au jeune

(1) Les reliques ont été enfermées dans des caisses en bois. Reliques de saint Côme et de saint Damien, de saint Agapit, de sainte Marguerite, de saint Léonard, de saint Jean Baptiste, une côte de l'apôtre saint Pierre, des os de saint Pierre et de saint Philippe, apôtres, de sainte Marie-Madeleine, de saint Jean l'évangéliste, de saint Antoine, prophète, du sang et des os de saint Laurent, de saint Martin, une pierre rapportée du Mont des Oliviers, de... *et multum alie reliquie.*

Périer le baiser de paix, et la cérémonie est finie. Tout le monde revient déjeuner à Alais.

Il n'y a plus que des relations d'affaires entre le prieur et ses religieux. Barthélemy de Bourgjuif afferme les revenus du prieuré 75 livres tournois net. Les fermiers sont en outre tenus de nourrir les chanoines. De plus, ils sont obligés, s'il plaît au prieur de venir habiter pendant trois mois, de lui fournir du pain et du vin, de donner à sa monture du foin et de la paille ; mais si le prieur ne vient pas d'un an, il n'a pas le droit, l'année d'après, d'être logé et nourri pendant six mois. Et les fermiers sont ses chanoines !

VII.—Les Dominicains, pour échapper aux razzias des routiers, avaient abandonné leur ancien cloître et étaient venus se loger à l'extrémité du Pont-Neuf, sur la rive droite du Gardon. Désormais ils font partie du monde religieux d'Alais, et l'on peut dire qu'ils ont dans la ville la confiance de beaucoup de familles.

A leurs processions il y a foule, surtout pour la fête de saint Dominique, celle de saint Pierre martyr, celle de saint Thomas d'Aquin et le jour du Rosaire. Dans tous les testaments on leur demande des prières.

La ville subventionne les religieux qui vont aux Universités achever leurs études et conquérir le grade de professeur en théologie. Jacques Pouget, chargé, le 1er janvier 1466, de proclamer les noms des nouveaux consuls, énumère dans son allocution les bienfaits de ses concitoyens : « Fin mai 1463, je vous demandai votre concours pécuniaire, je n'é-

tais alors que licencié ; vous votâtes 10 livres tournois ; en les acceptant, je vous promis de revenir au milieu de vous, lorsque je serais *magister in sacra pagina*, j'ai tenu parole. » La même année, Thomas Bonaure obtient une gratification de 10 livres tournois, pour aller subir ses examens. Il y a cent ans, le Conseil municipal était encore plus généreux ; nous l'avons vu, le 27 décembre 1362, allouer à Guillaume Malras, licencié, pour terminer ses études et devenir *professor in sacra pagina*, dix marcs d'argent, valant soixante florins d'or.

Les Dominicains ont rarement des difficultés avec la municipalité.

Lorsque le général de l'ordre, Martial Auribel, vint à Alais, le 14 juin 1456, on déploya pour le recevoir un luxe extraordinaire ; il accorda à Guillaume Manent, barbier, la permission d'être enseveli dans leur église, à la chapelle Saint-Eustache, à côté de Me Jean Plantier, son beau-père, et de Jacques Blanchet notaire. D'autres personnes furent autorisées à se faire enterrer, soit à la chapelle de Saint-Jean-L'Evangéliste, soit à celle de Notre-Dame-de-Grâce.

VIII.—Nous avons eu l'occasion dans plusieurs chapitres précédents de raconter les terribles épreuves endurées par les Cordeliers pendant la guerre de Cent ans. Obligés de se réfugier à chaque alerte dans l'enceinte fortifiée de la ville, ils s'empressaient, dès que l'horizon s'éclaircissait, de retourner à leur ancien monastère. Delphine de la Roche, veuve de Raymond Pelet, leur donna une maison, adossée au rempart, vis-à-vis leur couvent. En 1433,

ils quittèrent définitivement leur premier monastère.

Les barons d'Alais avaient pour eux une très grande affection. L'un voulut qu'il y eut perpétuellement un cierge allumé devant l'autel de Saint-François ; un autre désira que chaque jour, après la messe conventuelle, tous les religieux chantassent des prières pour le repos de son âme ; au moment où la révolte des Tuchins bat son plein, Bernard Pelet énumère ce qui a été légué aux Frères mineurs d'Alais par ses ancêtres, par son père, par sa mère ; mais il craint que ces legs n'aient pas été intégralement payés ; il estime à 40 l. t. (sur 2.000 livres au moins) ce qui reste dû, et pour que ces bons religieux continuent à prier pour leurs illustres et généreux bienfaiteurs, pour sa femme et pour son fils prédécédés, il ajoute à ce reliquat environ 520 l. t. et promet de s'acquitter de cette dette sacrée en versant chaque année, à la Saint-Michel, 24 l. t.. Dans un quart de siècle tout sera réglé, s'il plaît à Dieu. En sus dès aujourd'hui il leur abandonne divers locaux qu'il a à côté du portail des Frères mineurs. Les religieux de leur côté s'engagent à faire chaque jour, après la messe conventuelle, au même autel où cette messe aura été dite, une absoute pour le repos des âmes des Pelet ; éprouvant les mêmes scrupules de conscience, craignant eux aussi de ne pas avoir dit toutes les messes dont ils étaient tenus en vertu des testaments des Pelet, ils en diront une au moins chaque semaine ; ils se chargent à l'avenir de l'entretien de la lampe qui est éclairée nuit et jour dans la chapelle de Saint François, etc.

Tout le personnel du couvent assiste à cet acte qui lie à jamais les Pelet et les Cordeliers.

Une branche cadette des Pelet (les seigneurs de Rousson), se montre aussi, de génération en génération, la bienfaitrice des Cordeliers. La mère du dernier seigneur de Rousson, Hélips, habite Teyrargues, mais elle veut être enterrée chez les Cordeliers d'Alais ; ils diront pour elle mille messes que leur payera son fils Bertrand de Rousson, époux Alazaïs de Barjac (1389). Bertrand de Rousson, se voyant sans postérité, tiendra à leur donner, en mourant, de quoi célébrer à perpétuité une messe quotidienne pour le repos de son âme.

Tout le monde aime les pères Cordeliers ; le prieur de l'église paroissiale d'Alais, Bernard de Clugon, fait remise à Guillaume Martin, gardien du couvent d'Alais, en présence de Guillaume de Valmalette, professeur en théologie, ancien gardien, lui aussi, d'Alais et maintenant Provincial, de tout ce que les frères mineurs peuvent devoir à l'église Saint-Jean à raison des oblations, des parts canoniques....

Le Conseil municipal, apprenant qu'ils vont tenir un chapitre général à Alais, leur accorde deux moutons d'or (1431). La messe des *cinq plaies*, pour laquelle on fait la quête à l'église paroissiale, se dit quatre mois chez eux, quatre mois chez les Dominicains et quatre mois à l'église. Leur *trésor* est riche ; ils ont notamment, dans un reliquaire en vermeil, dont les quatre pieds représentent des lions, une épine de la couronne du Christ.

On leur reproche d'être trop bons ; les mauvais sujets abusent chez eux du droit de refuge. Jean Valcroze et Guill. Peyronenche, de Sainte-Cécile-de-la-Melouse, avaient volé chez Jean Rascalon, hôte à Florac, des chaudrons, une bassine et un

chapeau de feutre (*pileum vel capel lane*). Peyronenche avait été arrêté ; mais il s'évada et se réfugia promptement chez les Cordeliers (acte d'octobre 1472, Et. Marcillet) ; la justice seigneuriale blâma en cette circonstance la conduite des chers frères mineurs.

IX. — Presque tous les testaments contiennent, après les dispositions faites en faveur des Dominicains et des Cordeliers, un legs en faveur du précepteur de St-Antoine, du commandeur, comme l'appellent certaines personnes. L'église de St-Antoine est assez fréquentée ; ceux qui sont atteints du mal de Saint-Antoine y font des neuvaines (1). Les noms des commandeurs n'offrent aucun intérêt; l'un d'eux, Jean de la Godarie, était d'Alais ; son père, laboureur à Alais, se remaria ; Jean continua à vivre avec son père et sa marâtre et dota même un enfant qu'elle avait eu d'un précédent hymen. Jean de la Godarie fut, pendant plus de trente ans, à la tête de la commanderie ; en 1426, un acte nous le montre recrutant des novices pour la Maison-Mère dans le Dauphiné ; en 1446, il est question de lui au Conseil municipal, il ne veut pas payer la taille, même sur les biens qu'il possède à titre privé ; le Conseil ordonne de le poursuivre en justice et de lui supprimer, à partir de ce jour, l'indemnité de 23 sous qu'on lui allouait chaque année sur le produit de la quête des âmes

(1) En 1442, une veuve atteinte du mal de Saint-Antoine a été guérie après une neuvaine qu'elle a faite dans l'église Saint-Antoine ; en remerciement, et conformément au vœu qu'elle avait fait, elle donnera une canne d'huile, chaque année, à la lampe de saint Antoine. Frère François Fornier, comme *procurator* de la maison, accepte cette fondation.

du purgatoire. C'est à la même époque que fut soulevée une grosse question ; quelques individus prétendirent que le commandeur était tenu, d'après les vieux dictons, de nourrir les enfants trouvés. Il serait intéressant de découvrir la correspondance qui dut être échangée entre Jean de la Godarie et ses supérieurs de Saint-Antoine de Vienne ; il n'y a rien à Alais.

Les successeurs de Jean de la Godarie furent Jacques de Montsauzon (1459) et Guillaume Salanon (1466-1487).

L'église Saint-Vincent ne sert plus au culte, quelques personnes sollicitent de temps en temps la permission d'y enterrer un de leurs parents (*sic* en 1444).

L'église Sainte-Agathe de la Milice du Temple, cette église où les coutumes d'Alais avaient été jurées en 1217, a été complètement détruite.

X. — Les couvents de femmes ont encore été plus éprouvés que les couvents d'hommes.

Le 23 juin 1429, au lendemain de la victoire de Patay, au moment où Jeanne d'Arc faisait savoir qu'elle avait chassé les Anglais de toutes les places qu'ils tenaient sur les rives de la Loire, « Supérieure Gauffredie Pierre Pons, sœurs Armande Alaman, Marquise Raymond, Marguerite Combret, Béatrix Cotelier, Isabelle Anglès, considérant que leur monastère dépérit de jour en jour, que les vocations religieuses se font rares, ne voulant pas cependant, lorsqu'elles auront cessé de vivre, que leur couvent passe en des *mains étrangères*, font donation de leur monastère situé à Alais, rue Sainte-Claire, confrontant la rue Neuve, une rue Orbe et le verger de

Pierre Racanel, à l'ordre des Frères - Mineurs d'Alais, dont Jean Favand est actuellement le gardien. Cette donation a été acceptée par celui ci, avec l'autorisation de Jean Auberger, provincial de la province de Provence ici présent ; bien entendu, l'entrée en jouissance n'aura lieu que lorsque toutes les religieuses actuelles auront disparu. »

Elles feront, malgré cet acte public, quelques tentatives pour prolonger leur agonie.

Le 3 février 1430, Raymond de Béziers et Eléonore du Pont ont une fillette de 12 ans qui a mauvaise vue ; ses parents décident les religieuses à la recevoir comme novice ; on servira au couvent une pension annuelle viagère de six setiers de blé. Bernard Bonier, licencié ès-lois, engage les religieuses à faire cette concession à son beau père. Eléonore de Béziers, dans quelques mois, ne sera plus clarisse, elle sera bénédictine.

XI. — Quelles sont ces étrangères, ces rivales ? D'où sont-elles venues ? La guerre de Cent Ans les a chassées de leur vieux moustier, appelé *les Fonts* à cause de ses belles eaux, sis dans la paroisse de Saint-Julien-de-Valgalgues ; elles ont perdu la majeure partie des revenus de leurs immenses domaines qui allaient de l'Aigoual jusqu'aux montagnes du Vivarais ; mais elles n'ont pas cessé d'avoir confiance dans l'avenir.

Retirées dans une modeste maison, rue Droite, près la porte de la Roque, elles ont juste de quoi ne pas mourir de faim. Bernard de Cadoëne et Agnès de Châteauneuf avaient promis une pension à Isabelle de Cadoëne, vestiaire. L'abbesse, Ermessinde

de Cadoëne, demanda aux religieuses, prieuresse, sous-prieuresse, sacristaine, précentrice, sous-maîtresse de chant, infirmière, l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs des arrérages échus. Ermessinde regrette d'être obligée d'en arriver là, mais les besoins de la communauté sont urgents ; les provisions sont épuisées. Son frère, Guillaume de Cadoëne, prieur de Cassan. près de Roujan, à pitié d'elle ; il s'engage à lui servir une rente de 5 francs par an :

« *Audiens dominam Ermessindam de Cadoene, abbatissam monasterii Beate Marie de Fontibus prope Alestum, propter tribulationes modernas non culpa sua, in grave penuria incidisse, inductus tam debito caritatis quam dilectione fraterna, annis singulis quamdiu ambo vixerimus in humanis, de quinque francis auri seu eorum valore.... Scriptum in castro Gabriac, diocesis Mimatensis* ».

Le même jour, Bernard de Cadoëne, chevalier, seigneur de Pierrefort et de Barre, contracte pareil engagement ; il assigne cette rente sur ce qu'il a à Vern (paroisse de Sénéchas), 18 février 1406 (1407).

Après Ermessinde, Isabelle est nommée abbesse ; nous avons d'elle peu d'actes ; un seul pourtant suffit pour nous montrer sa foi dans la Providence. Huguette de Couderc, prieuresse des Angustrines de Valsauve, n'ayant plus que deux religieuses auprès d'elle, envoie noble Bertrand de Lagarde traiter des conditions d'une union avec l'abbaye des Fonts. Isabelle accepte et réunit de suite ses religieuses, afin d'avoir l'autorisation de poursuivre, soit devant le pape, soit devant le Roi, l'union de sa pauvre communauté avec une communauté encore plus misera-

ble. Son projet ne réussira peut-être pas, mais elle n'aura rien à se reprocher (30 septembre 1419).

En tout cas, Mabile de Châteauneuf de Randon réalisera le vœu secret des précédentes abbesses ; le couvent des Clarisses devient la maison d'habitation de ses religieuses ; les quelques clarisses qui restaient ont été invitées à accepter une charge dans le nouveau couvent ; ainsi Eléonore de Béziers est nommée cellière.

Mabile meurt le 23 janvier 1460 ; on informe de son décès l'abbé du monastère de la Mansiade qui a la haute direction de l'abbaye de N.-D. des Fonts. Le dimanche suivant, 27, les religieuses demandent à l'abbé la permission d'élire une abbesse suivant la règle de Saint-Benoît ; l'abbé y consent et fixe l'élection au lendemain. Le lundi, après la messe, l'abbé et les religieuses se réunissent dans la salle capitulaire. L'abbé leur dit qu'il y a trois modes d'élection ; celui du suffrage secret, celui de l'Esprit-Saint, et celui qui consiste à confier à un tiers la mission de nommer l'abbesse, Elles préfèrent le mode d'élection par l'Esprit-Saint. L'abbé recueillera les suffrages. La prieuresse, la sacristaine, la succentrice, tant en son nom que comme mandataire de la cellière, nomment la vestiaire Clermonde Virgile. L'abbé déclare que ces quatre voix suffisent. Clermonde accepte ; on s'empresse de lui jurer obéissance ; la nouvelle abbesse, à son tour, la main posée sur les Saints Évangiles, promet d'être toujours fidèle à l'abbé, de conserver intact le patrimoine de la communauté.

L'abbé lui remet les clefs de la maison, le livre qui contient la règle de Saint-Benoît ; il offre à

l'abbesse sa main droite, et toute l'assistance retourne à l'église en chantant le *Te Deum*. L'abbé ordonne à Clermonde d'ouvrir, puis de fermer, puis de rouvrir la grande porte de la chapelle ; il la conduit au maître-autel, lui confie les nappes et les ornements qui le parent ; une courte allocution rappelle aux religieuses leurs devoirs ; mais une certaine tristesse se lit dans leurs yeux ; Eléonore de Béziers, la dernière survivante des Clarisses, est à l'agonie. L'abbesse de Notre-Dame-des-Fonts et l'abbé de Mazan vont réciter les sept psaumes de la pénitence auprès de la mourante ; dès qu'elle a fermé les yeux, ils se mettent en route, car le siège légal de l'abbaye est encore à Saint-Julien-de-Valgalgues, et c'est là seulement que peut avoir lieu l'investiture officielle, c'est là qu'on doit sceller les lettres de nomination de Clermonde. La nouvelle abbesse est de noble race comme ses devancières ; c'est la fille de noble Jean Virgile, qu'on appelle le Mendois, quoiqu'il habite Saint-Sauveur-des-Salelles près des Vans ; sa mère est noble Antonie de Lagarde, fille de Pierre de Lagarde ; Clermonde a auprès d'elle sa jeune sœur ; sa sœur aînée est déjà veuve de noble Jean d'Alayrac d'Anduze ; ainsi elle connaît toute la noblesse du pays et aura vite fait des recrues pour que l'abbaye devienne plus prospère (1). Mais il faut qu'elle se méfie de son bon cœur, qu'elle ne fasse pas à l'avenir comme au mo-

(1) Voir doc. just. n° LII.
Composition du couvent en 1475 : Clermonde Virgile, abbesse ; Claude de Chapalu dit de la Vinha, prieuresse ; Esmengarde de Bethoa, Catherine de Béziers, Delphine de Chapalu, vestiaire, Jacquette Grégoire qui deviendra abbesse ; Clauda Vergily ou Virgile ; Marguerite Sarrasin.

ment de sa nomination. Dès qu'Éléonore de Béziers a été morte, son frère a prié Clermonde de recevoir professe sa fille Catherine de Béziers; or Éléonore avait eu de ses père et mère, quand elle était entrée aux Minorettes de Sainte-Claire, une dot consistant en une rente annuelle de 3 l. t. et d'une salmée de coségal; aujourd'hui Thibaud de Béziers ne promet qu'une rente annuelle de 2 l. t. et d'un setier de touzelle, et le setier n'est que le 1/4 d'une salmée (1).

Une économie que pourrait réaliser la nouvelle abbesse, c'est la suppression de ce moine de Mazan qui habite le couvent et ne sert pas à grand chose, car outre ce moine, il y a un prêtre ; mais Clermonde n'ose pas rompre avec les traditions. Ce moine et ce prêtre vont à droite, à gauche ; ils s'occupent du domaine de l'abbaye.

XII. — Nous avons cru utile de transcrire *in extenso* (voir pièces justificatives) trois inventaires des reliquaires et autres objets d'art que l'église paroissiale d'Alais possédait, l'un datant de 1354, l'autre de 1418 et le dernier de 1448 ; chacun pourra ainsi se rendre compte des dons qui augmentèrent continuellement le trésor primitif.

(1) Le 11 décembre 1344, Agnès de Montusargues, abbesse des Clarisses à Alais, exigeait d'une novice Faïs de Montarnaud, sœur de Rostaing de Montarnaud, et nièce de Pons Raymond, chevalier seigneur de Brignon et coseigneur de Gignac, qui se porte caution de ses neveu et nièce : 1° soixante livres comptant, dix cannes de drap appelé cadis, un livre appelé diurnal valant soixante sous ; 2° une rente annuelle et viagère de trente sous tournois et de dix setiers de froment mesure d'Alais. L'acte est fait en présence de Bertrand Dalmasse, jurisconsulte, de Raymond de Vézénobres, du château de Vézénobres, et de Guillaume de Vézénobres, chanoine de Maguelonne.

Il faut citer en première ligne la grande croix en argent offerte par Jean de Cubellis, laboureur, et dont nous avons déjà parlé ; écoutons le donateur :

Attento que venerande cruci per cunctos Christicolas honor summus debetur, cum in ea per Jhesum Christum dominum nostrum redempti fuimus, fieri et fabricari fecit de argento bono Montispessulani crucem in qua esse dicuntur duodecim marche argenti, et in universo, tam in ligno que in cupro et in argento dicuntur esse viginti et novem marche cum dimidia. Il interdit absolument de la mettre en gage ; il n'était pas rare à cette époque de voir les villes se procurer des fonds en remettant au prêteur, à titre de garantie, les joyaux du sanctuaire ; *la tête* de Saint-Jean-Baptiste, en argent massif, était très appréciée par les créanciers de la commune.

Gille de Lascours, originaire de Saint-Jean-du-Pin, nommé par le chapitre de Nimes évêque en 1391, et qui ne prêta serment au Roi qu'en juillet 1395, fit don à l'église d'Alais de quelques ornements pontificaux.

Le vestiaire considérable d'Antoinette de Turenne, femme du Maréchal Boucicaut, fut mis, à sa mort, à la disposition de l'église ; il servit à confectioner une quantité d'objets pour les autels et pour les célébrants.

Parmi les autres bienfaiteurs de l'église, citons Jean Barrière, qui donna des chasubles et des dalmatiques, dont les broderies représentaient une aile comme celle de la bannière communale ; Etienne Trouche, professeur à l'Ecole de droit de Montpellier ; Jean, dit Bertrand d'Hermenteyrargues, cet apothicaire-poivrier si riche ; Bernard Borcier, cet

hôtelier et drapier qui prêtait mille moutons d'or, comme d'autres auraient prêté un franc; Guillaume Dervieux, Etienne Delbosc, Raymond Béraud, dit Bonaure, clerc libre, Jean de Monteils, Catherine Malbosc, femme d'Etienne Capdur, Jacqueline Calvet, femme de Guillaume Chabanon, etc.

Jean de Suéjols donna de quoi réparer et augmenter *la tête* de saint André en argent, de quoi restaurer la chapelle de Saint Crépin et de Saint Crépinien. Raymond d'Aspe, viguier de Thibaud de Budos, légua 300 livres pour la chapelle de Saint-Georges et 100 livres pour un calice (28 novembre 1415). Marguerite Reynaud, veuve de Thibaud Noyron, dont la bourse était toujours ouverte lorsqu'on voulait acheter quelque vase sacré, faire quelque réparation à l'église, donna 100 moutons d'or pour la réfection du pavage, à la condition qu'on l'enterrerait dans la chapelle de la Sainte-Croix (15 février 1437).

Un trésor aussi considérable nécessitait une surveillance constante. Les ecclésiastiques qui acceptaient la charge d'empêcher les vols ou les détournements, recevaient un traitement de la commune ; mais ils avaient une grande responsabilité. En mars 1445, le diacre-majeur de l'église, ayant égaré l'évangéliaire, fut condamné par le Conseil à en payer la valeur que des arbitres fixèrent à quatre livres tournois et 1/2, sauf à rentrer dans ses débours lorsqu'il retrouverait le manuscrit que lui avait confié le gardien du trésor. Le gardien de la sacristie peut bien prêter, il le faut, les objets dont il est dépositaire; mais toute aliénation lui est interdite ; personne, du reste, n'a le droit de vendre une parcelle des joyaux

du sanctuaire; noble Astorge Pierre Pons, pria, en 1445, les consuls de lui céder une vieille chasuble en soie en échange de deux dalmatiques neuves; le Conseil municipal fut convoqué pour prendre connaissance de cette proposition pourtant avantageuse. Dans quel but Pons agissait-il ? Etait-ce un amateur d'antiquités ? Ce ne serait peut-être pas très difficile, sinon à prouver, du moins à plaider ; il y a, au milieu du xve siècle, même à Alais, des gens qui aiment les *chambres* de tapisserie. Déjà les préoccupations artistiques s'affirment partout ; le curé craint que quelque enfant en lançant une pierre brise les beaux vitraux du sanctuaire; de suite, le Conseil commande des grilles en fer pour assurer leur conservation (1445).

XIII. — Nous n'avons trouvé aucune épave de la prédication, des sermons de cette époque. Il arrive quelquefois que le secrétaire de l'Hôtel de Ville, en couchant sur le registre le procès-verbal de l'installation des consuls, le 1er janvier, mentionne le thème du sermon de ce jour-là, mais c'est tout. Nous en avons déjà cité un ; en voici un autre, celui de 1392 :

« *In illo tempore, Jesus ad turbas extollens vocem,* » *quædam mulier de turba dixit : Beatus venter qui* » *te portavit et ubera..... Et ille dixit : imô beati qui* » *audiunt verbum Dei et custodiunt verbum illud. Per* » *evangelium que deleantur nostra delicta* ».

Intile de dire que l'homélie était ensuite prononcée en français. C'est en français que saint Vincent Ferrier parle à la foule, sur la place publique. Ce grand orateur soigne la mise en scène ; un chœur

d'environ 80 hommes l'accompagne de mission en mission. Sa troupe, qu'on nous pardonne cette expression, a son caissier, son médecin, son maître-tailleur, son maître-cordonnier, elle ne se rend que dans les localités ayant manifesté le désir de la recevoir et de l'héberger. Vincent Ferrier est-il venu à Alais? Nous le croyons ; dans la première quinzaine de novembre 1408, il est à Nimes ; le 2 décembre, le premier dimanche de l'Avent, il prêche à Montpellier. Mais d'où venait-il quand il est arrivé à Nimes, le 8 novembre ? Du 16 au 28 où est-il allé ? Comment admettre que cet illustre dominicain n'ait pas rendu visite au couvent de son ordre à Alais, un des premiers fondés par saint Dominique, qu'il n'ait pas essayé de prêcher dans une ville dont une église était sous le vocable de son saint patron, saint Vincent ?

XIV. -- Les pèlerinages reprennent à la fin de la guerre de Cent Ans ; depuis que Constantinople est tombé entre les mains des Turcs, on fait grand accueil aux courageux pèlerins qui retournent, disent-ils, du Saint-Sépulcre ; les Alaisiens déposent dans le reliquaire de saint Luc l'évangéliste, un morceau de pierre du Mont Sinaï apporté par l'un d'eux. Il n'y a plus d'Anglais en Guyenne et le long de la Garonne. Les personnes pieuses peuvent acccomplir leur vœu de se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle (1).

(1) Un individu du Collet-de-Dèze, qui va partir pour Saint-Jacques, commence son testament en ces termes :

Considerans se, Sancti Spiritus instinctu ac sincera cordis devotione, proposuisse, disponente tamen Altissimo omnium conditore,

Au Puy, les pèlerins affluent. Ceux qui n'osent s'aventurer si loin ont des chapelets, des patenôtres d'ambre et de corail avec une petite croix d'argent, auxquels les Papes ont accordé de nombreuses faveurs spirituelles. Mais, ce qui est beaucoup plus important, on constate enfin entre l'abbé de Cendras et ses religieux une entente qui leur a fait si longtemps défaut ; Jean de Sorbières, en reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus d'eux, fonde deux messes perpétuelles hebdomadaires, l'une le mardi et l'autre le samedi ; après chaque messe, les moines chanteront une absoute pour le repos de son âme et de celles de ses parents ; il leur remet de suite 75 livres tournois comptant, un manteau en drap d'or pour la statue de la Vierge ; il leur cède une maison qu'il a à Alais, rue Tisserie. L'abbé sent le besoin de s'appuyer sur ses moines; Sixte IV est à la veille de signer la bulle qui détache du domaine de l'abbaye son plus beau fleuron, le prieuré d'Alais. Le solliciteur de la transformation de ce prieuré en collégiale séculière connaît les faiblesses

iter de proximo accipere ad Yspanias Gallias, patriamque Gallicix et civitatem de Compostello causa visitandi devota luminaria apostoli Jacobi Zebedei, ut ante thronum divinx majestatis ipsius divini Jacobi adductus suffragiis.... et considerans dictam civitatem Compostelle distare à presenti patria longo itineris spatio, pluraque et varia inter terminos aqua et igne posse supervenire pericula, incursu latronum, fluminum impetu....

Mais quelques années avant on n'osait plus aller à ce pélerinage. Jacques de Podio, coseigneur de Durfort, est mort laissant sa femme Gillette Melzieu; or, le père de Gillette avait fait vœu d'aller à Saint-Jacques. Gillette teste en 1426 ; et ce qui la préoccupe, c'est le vœu non accompli de son père. Aussi, elle recommande d'envoyer un homme à Saint-Jacques, en Galice, pour le repos de son âme, et quand ce pèlerin retournera, il ira déposer son bourdon et *suam sportellam* sur le tombeau de son père, à l'église des dominicains d'Alais. (30 août 1425, Devilas, notaire à Sauve).

du cœur humain ; il reviendra de Rome en apportant à l'abbé un bref lui donnant le droit de porter la mitre (1).

ACHILLE BARDON.

(1) Note de la rédaction.

On n'a pas reproduit dans la *Revue* les notes considérables mises au bas de chaque page de l'ouvrage.

Nous recommandons à nos lecteurs de se le procurer. Le précédent volume de l'*Histoire d'Alais* est déjà introuvable.

ÉDUCATION ET RELIGION[1]

On se fait habituellement une étrange idée des Académiciens. On se les représente comme des hommes tous très âgés, retirés dans une salle sombre et triste, uniquement occupés de choses vieilles ou mortes, de documents poudreux et rongés par le temps, les yeux fixés sur des débris d'armes, de poteries, d'ustensiles primitifs, de monuments funéraires, absorbés par un passé qui ne dit rien aux contemporains, indifférents aux questions de l'heure présente — et partant, très ennuyeux.

Les Académiens s'occupent du passé et s'y intéressent ; mais n'ont-ils pas raison de s'en occuper et de s'y intéresser? Le présent ne tient-il pas au passé par des liens puissants, et se détacher du passé, renier le passé, n'est-ce pas coupable et funeste? D'ailleurs, les Académiciens, quel que soit leur âge, sont — du moins ceux de Nimes — des hommes de leur temps. Ils ne s'enferment pas dans une tour d'ivoire au pied de laquelle viendraient expirer les bruits du monde et, tout en lisant de vieux manuscrits et de vieilles pierres, ils ont les yeux et l'esprit ouverts aux manifestations de la vie contemporaine. Pas plus que vous, ils ne sont insensibles aux beaux vers, même à des vers languedociens, quand c'est un

(1) Discours d'ouverture lu dans la séance publique du 4 juin 1896, par M. le pasteur A. Grotz, président.

Bigot qui les compose et les dit. Ils entendent avec bonheur, dans leurs séances du samedi et dans un local moins beau, il est vrai, que cette galerie si généreusement donnée par le cher doyen de notre Compagnie, des lectures sur l'art, dans ses diverses formes, sur la philosophie, l'histoire, la géographie, la géologie, la linguistique, la critique littéraire, les voyages, l'agriculture, la botanique, l'économie politique. Même les questions sociales ne les effrayent pas. L'an dernier, en séance publique, notre cher confrère, M. l'abbé Goiffon, ne vous a-t-il pas parlé de l'une des questions les plus palpitantes de l'heure présente ? de la question ouvrière ?

A notre tour, nous voudrions, avec la même sérénité et la même franchise, vous entretenir, un moment, d'une question non moins délicate, non moins palpitante, d'une question où l'avenir du pays n'est pas moins engagé : nous voudrions vous parler de la question écolière. Disons tout de suite que nous n'avons pas la prétention de traiter à fond et sous toutes ses faces, un sujet dont se sont occupés — pour ne parler que des Français et des morts — des penseurs et des écrivains comme Rabelais, Montaigne et J.-J. Rousseau, des femmes comme Mme de Maintenon et Mme Necker de Saussure. Nous sommes plus modeste ; notre cadre est plus étroit, notre champ plus circonscrit. C'est sur un seul côté de la question — un seul, mais combien important ! — que nous voudrions fixer votre attention : *la part de la religion dans l'éducation.*

Que signifie le mot éducation ? L'étymologie en est fort simple, *educare, educere* = conduire hors. Hors de quoi ? Conduire où ? De quel point à quel

autre point? D'où part-on et quel est le but à poursuivre ? On dit, on répète que l'éducation doit former un enfant, faire de l'enfant un homme. Mais quel est l'idéal de l'homme ? Il est d'une suprême importance de le savoir. L'idéal humain a, en effet, varié avec le temps et les civilisations.

Aujourd'hui l'éducation, à ce qu'il nous semble, comprend la politesse, les égards, l'amabilité, l'indulgence, les prévenances, les attentions. Plus encore. Un homme bien élevé montre une conscience droite, des sentiments délicats, une moralité sévère, le respect des convictions d'autrui, la justice et la droiture. Il se garde de toucher aux biens, de porter atteinte à l'honneur du prochain ; il a le souci de la dignité du plus petit de ses frères comme de la sienne propre. Nulle parole malsonnante, nulle action dont il ait à rougir. Et si cet homme a la pleine possession de lui-même ; s'il sait ce qu'est et ce que vaut la liberté, nous nous rapprocherons encore du but de l'éducation. N'oublions pas cependant l'instruction, la possession plus ou moins grande des connaissances accumulées par nos prédécesseurs. L'instruction, le développement de l'intelligence, est nécessaire, indispensable. Il faut fournir à l'homme les moyens de devenir un bon, un habile ouvrier de la pensée ou de la main. Mais — il est facile de le voir — l'éducation va plus loin que l'instruction ; son champ est plus vaste. L'intelligence, l'esprit, la raison rentrent dans son domaine ; mais aussi la volonté, la conscience, le cœur. Elle embrasse et veut diriger toute la vie, tout l'homme, ses sentiments, ses désirs, ses actions.

Pour cela, l'instruction seule est insuffisante. « De

» l'instruction toute seule, et seule en état de se » communiquer aux masses, à cause de leurs habi- » tudes enracinées, de l'insuffisance des maîtres, et » surtout de l'absence de principes assez détermi- » nés, l'éducation ne peut sortir. La plupart des au- » teurs de ce grand et utile mouvement en faveur » de l'enseignement public, étaient convaincus de » la vertu moralisatrice de l'instruction positive par » elle-même ; mais on en vient de plus en plus main- » tenant à reconnaître que cet instrument de la rai- » son n'est pas ce qui fait ou informe la raison elle- » même, encore moins ce qui engendre les senti- » ments moteurs du cœur humain. On applique à » la société la même distinction qu'à l'individu : on » doute ou l'on nie que l'avancement des sciences » ait été d'une importance appréciable pour l'amé- » lioration des sentiments et des mœurs ; on nie que » les connaissances scientifiques puissent jamais » suppléer ou remplacer les croyances morales, » non plus d'ailleurs que les renverser. Jetant seu- » lement les yeux sur la société actuelle, on ne peut » s'empêcher d'observer l'effrayant contraste entre » le progrès des sciences sur tous les sujets, dans » toutes les directions, le progrès de leurs applica- » cations, la diffusion de l'instruction et des lumiè- » res, — j'ajoute l'étendue ou le raffinement de l'es- » prit dans une classe toujours croissante d'écrivains, » d'artistes, d'amateurs et de bourgeois, — et le recul » de l'idéal moral. Cette grande civilisation maté- » rielle et intellectuelle est de moins en moins une » civilisation morale. » Je n'ai pu résister à vous lire cette page attristée de l'un des plus puissants esprits de notre temps, de M. Renouvier, page que

moi-même je n'ai lue qu'une fois mon travail fait et qui explique si bien mon état d'âme sur la question. Oui, on peut être instruit et n'être qu'un grossier et laid personnage ; savant, et n'être qu'un répugnant égoïste. On peut être très fort en physique, en chimie, en mathématiques, en histoire, avoir la main très habile, et, après tout, n'être nullement éduqué. Parfois même, — qui donc l'ignore ? — l'instruction reçue et l'habileté acquise ne servent qu'à faire plus de mal. « Science sans conscience, a dit Rabelais, n'est que ruine de l'âme. » Il convient donc de marquer les étroits rapports qui existent entre l'instruction et l'éducation ; mais il n'importe pas moins d'en marquer la distinction.

On commence à s'en apercevoir parmi nous. Nous avons entendu, ici et là, comme des cris d'alarme, cris poussés dans des congrès, répétés dans des instructions ministérielles et dans des rapports d'inspecteurs généraux. Certes, on a fait beaucoup pour l'enseignement à tous les degrés. Les résultats ont-ils, dès à présent, répondu aux efforts et aux sacrifices ? Le niveau s'est-il élevé ? Des personnes impartiales, des amis de l'Université — nous sommes de ceux-là, — ont, à cet égard, des doutes, bien plus, des préoccupations et des craintes. On a parlé, on parle de l'*âme de l'école primaire*, d'une âme à lui donner, à lui infuser. Ne pourrait-on pas parler également et se préoccuper de l'âme de nos collèges et de nos lycées ? Là aussi, il en faut une.

Ce qui peut manquer, au point de vue de l'éducation de notre jeunesse, ne faudrait-il pas en chercher l'explication, non dans des méthodes ou des programmes, mais dans un état général de la so-

ciété ? Certains principes supérieurs sont méconnus et foulés aux pieds, les mœurs simples et sévères d'autrefois disparaissent de plus en plus, à la ville et à la campagne ; le contentement de son sort devient chose rare. On veut arriver vite et à tout prix : à quoi ? A la fortune, au bien-être, au plaisir. Le matérialisme pratique a fait partout de rapides progrès. Avant tout, l'utile. La morale du plaisir, de l'intérêt personnel trouve de nombreux adhérents. Les lois ne sont pas plus respectées que ceux qui les font. Pas une institution qui ne soit attaquée et ébranlée ; pas un homme en vue qui ne soit décrié, vilipendé. La vie de famille, jadis si forte et si pure, est remplacée par la vie de cercle ou de café. La démocratie qui par son principe, doit établir des relations cordiales entre tous les citoyens, fait, trop souvent, le contraire : elle sème la défiance et la haine, On ne se résigne plus ; on ne veut plus se résigner. On s'irrite et on menace. Tout est mauvais : il faut tout renverser. Que mettra-t-on à la place? On l'ignore et l'on n'en a pas le moindre souci. Notre littérature enfin, celle qui a la vogue et les lecteurs, notre presse, notre théâtre, que sont-ils et que donnent-ils en pâture à la foule ?

Le mal est grand. Pour l'enrayer, pour préserver la jeunesse, pour lui conserver le peu d'instruction reçue à l'école, et aussi pour établir une union morale, une communion d'âme entre les citoyens, on propose, on suscite, on crée des associations, des patronages, des conférences. — Tout cela est très bien, et nous souhaitons le succès à toutes ces entreprises. Mais, selon nous, on oublie trop — sinon tout-à-fait — l'élément éducateur par excellence ;

on oublie ce qui, plus que tout, élève et ennoblit les âmes, forme et fortifie les caractères, apprend à tout supporter vaillamment, à employer utilement la vie et ses biens; on oublie trop la religion. Qu'est-elle devenue dans les corps enseignants ? Quelle est la part qui lui est faite dans nos établissements publics ? dans les assemblées et les conseils dirigeants ? Détail significatif : On a conservé les aumôniers dans les collèges et les lycées ; on les a supprimés dans les écoles normales primaires. Pourquoi ? Sont-ils donc moins nécessaires ici que là ?

Quoi qu'il en soit et par diverses causes, un grand vide a été fait dans un grand nombre d'âmes. L'Université l'a bien senti. Elle a compris que l'instituteur n'est pas seulement chargé d'apprendre à lire, écrire et compter, mais qu'il a aussi une influence à exercer, une direction à donner, un enfant à élever. Pour atteindre ce but, elle a pensé qu'il serait bon de composer et de répandre des traités, des manuels, des livres et des tableaux de morale. Et l'on s'est mis résolument à la tâche. On a donné à quelques-uns des ouvrages publiés la forme d'un cathéchisme ; on a voulu, selon le conseil de M. Pécaut, « faire un précis, le plus nourri, le plus « court, le plus simple possible, pour en faire en- « trer, par un effort incessant, la substance et mê- « me la lettre dans l'intelligence et dans la mé- « moire des élèves. » Nous ne pouvons ici qu'approuver, tout en conservant certains doutes. Nous nous demandons si ces préceptes et ces règles de conduite, dont la sagesse antique nous présente l'équivalent, tombent d'assez haut, ont une suffi-

sante autorité, une souveraine force de pénétration dans les âmes, d'action sur « l'âme de l'école. »

La morale du « Bonhomme Richard » est excellente ; mais est-ce assez pour faire l'homme tel que nous le concevons, dans la plénitude de son être, de ses facultés, de ses aspirations ? N'y a-t-il pas dans l'enfant et dans l'homme des besoins d'affections, de tendresses, de forces, d'espérances qui demandent quelque chose de plus que les sages préceptes de Franklin ? autre chose que l'utile et l'intérêt personnel ? Ce n'est pas tout. Vous me tracez un plan de vie et de conduite excellent. Vos manuels, vos traités sont parfaits. Mais où sont, dans ces manuels et ces traités, les mobiles vraiment puissants ? Où sont les ailes qui m'emporteront vers les hauteurs radieuses ? Où est la source des frémissements qui secouent l'âme dans ses profondeurs, des résolutions qui l'arrachent à elle-même, qui l'exaltent, qui poussent, déterminent et subjuguent la volonté ? — Qu'est-ce qui entr'ouvrira les horizons de la vie supérieure, idéale et divine ? Où sont donc les raisons décisives d'aimer, de pardonner, de se dévouer ? Ne bornons pas tout à la terre, à l'honnête, à l'utile. Faisons la part, une large part, à la poésie, à l'idéal, à l'au-delà, à l'invisible. — Chimères ! dit-on dédaigneusement. — Chimères ! soit ; mais ce sont ces chimères-là qui font vraiment l'homme, qui lui donnent valeur, grandeur, noblesse et beauté.

La religion seule satisfait les besoins les plus profonds de la créature humaine, parce que c'est elle qui l'élève au-dessus d'elle-même, au-dessus de ses penchants grossiers, de sa vanité, de son égoïsme, des

intérêts du moment. Nous ne parlons pas, — cela va sans dire — de telle doctrine particulière, de tel credo spécial. Nous n'avons à faire ici ni la critique ni l'apologie de telle ou telle forme du sentiment religieux. Toutefois, il nous sera permis de mettre à sa place l'influence indéniable du Christianisme, dans ses diverses manifestations, de cette religion dont les racines plongent dans la religion de Moïse et des prophètes, et qui a su prendre au paganisme, pour l'appliquer à nos civilisations modernes, ce que celui-ci avait de plus pur et de plus beau. Nous affirmons — et la démonstration en est facile — que sans la religion, sans le souci du sentiment religieux, l'éducation est incomplète,—nous dirions volontiers impossible,—et que passer sous silence la religion c'est rendre l'histoire incompréhensible. Nous affirmons que quand il s'agit d'élever un enfant, de former un homme, la religion est un instrument essentiel, indispensable, admirable, l'élément éducateur par excellence, ce qu'il faut placer à la base de l'édifice et ce qui en est le nécessaire et splendide couronnement. Nous affirmons que c'est là religion qui assure les principes moraux ; elle qui donne à la conscience l'appui le plus ferme et la plus vive lumière : elle qui aux heures de l'adversité, soutient l'homme et qui, aux heures de succès, réprime son orgueil ; elle qui arrête le murmure, qui étouffe l'envie et la haine ; elle qui dans la tourmente et l'effondrement, fait tenir l'homme digne et debout, parce qu'il croit à l'éternelle justice et à la souveraine bonté ; elle qui lui apporte et lui donne des biens réels, permanents, impérissables ; elle qui revêt le plus petit et le plus humble de la suprême

dignité, celle d'un enfant de Dieu ; elle qui apprend à voir dans tout homme un frère ; elle qui inspire l'amour, la pitié, le sacrifice ; elle qui soutient et fait tout supporter par l'invincible espérance dans le triomphe du bien ici-bas où ailleurs.

Ne nous berçons pas d'illusions qui pourraient nous coûter bien cher. Il ne suffit pas de connaître le devoir pour le remplir ; de voir le chemin à suivre pour s'y engager et s'y maintenir. Ça été, à un moment, l'erreur des plus grands d'entre les Grecs — nos maîtres en tant de choses — de croire que la connaissance suffit. Il faut la connaissance — eh, sans doute ! mais it faut aussi un principe d'action, un moteur. A quoi servira la machine la plus admirable, s'il n'y a pas, à l'intérieur, la force qui, seule, la fera marcher et, seule, lui fera produire ses effets utiles ? Oui, il y a des choses qu'il faut savoir, qu'il faut graver dans sa mémoire. La morale s'enseigne ; elle doit s'enseigner ; et ici, la pensée, la réflexion, la raison ont une large part d'action et une nécessaire influence. Mais, encore, une fois, connaître n'est pas tout. On a trop souvent l'air d'oublier que dans l'homme, que dans l'enfant, il y a des penchants mauvais qu'il faut combattre, que l'efant doit réprimer. Toujours l'illusion de J.-J. Rousseau. L'enfant n'est ni radicalement bon ni radicalement mauvais. Il faut le prendre tel qu'il est, avec ses bonnes et ses mauvaises inclinations, s'appuyer sur les unes, s'appliquer à détruire les autres. Là est la tâche délicate et difficile de l'éducateur. Comment se servir des unes ? Comment combattre les autres ? Où est le frein de l'égoïsme et de la sensualité ? Où sont les mobiles du bien ? Qu'est-ce qui inspirera,

en dehors de la religion et au même degré, pardon, générosité, sympathie, sacrifice ? La pensée, le sentiment, la conscience d'un être souverain sain et bon, qui est là, tout près, qui veut et qui peut soutenir sa créature, à qui elle est redevable, devant qui elle est responsable, à qui elle rattache les espérances, les plus douces et les plus précieuses consolations, voilà le grand mobile, la force qui triomphe de tout.

Sachons donc, une bonne fois, que les individus ne vivent pas de pain seulement, — et les nations non plus. Essayez de vous représenter un peuple qui ne se préoccuperait que de la fortune et du plaisir, où tout serait ramené à l'utile et à la jouissance grossière. Plus d'art élevé ! Plus de science indépendante ! Plus de poésie ! Plus d'ènvolée vers l'idéal ! — Quel abaissement ! Quel débordement d'appétits brutaux ! L'égoïsme le plus féroce, le plus éhonté, seul mobile et partout triomphant. Au plus habile, au plus fort, au plus cynique le succès et la victoire.

Détournons nos regards d'un si triste spectacle. Méconnaître la religion et son rôle éducateur, c'est ignorer l'homme. C'est aussi supprimer la tradition, c'est faire table rase du passé, et ce faisant, rendre l'histoire incompréhensible.

Un Ministre de l'instruction publique disait récemment, à l'inauguration d'un lycée : « L'Université » regarde devant elle et non derrière. Ce qu'elle » veut donner à la France, c'est non pas des hom» mes habitués à ne voir le présent qu'à travers le » regret du passé, mais, comme disait Bersot, des » hommes de leur temps et de leur pays. » Sans

doute, tout dans le passé n'est pas louable ; sans doute, s'attacher obstinément et quand même au passé, ne vanter et n'imiter que le passé est un aveuglement funeste. Mais n'en tenir nul compte, mais le supprimer comme s'il n'avait rien de bon serait un aveuglement non moins funeste. Est-ce que toute expérience et toute sagesse ne sont que d'aujourd'hui ? Et pour faire des hommes « de leur temps et de leur pays, » faut-il rayer le passé de l'histoire ? N'y a-t-il donc rien, ne doit-il y avoir rien de l'enfant dans le jeune homme ? rien du jeune homme dans l'homme fait ? La nature ne procède pas par saut brusque, par bond violent ; elle ne sait pas ce que c'est que rupture totale et absolue. Le fils n'a-t-il rien à apprendre de son père ? la fille de sa mère ? Tout se tient, tout s'enchaîne et se prête un mutuel appui. Le chêne au frond altier a ses racines qui ont poussé avec ses premières frondaisons, des couches qui en forment le cœur même, et c'est jour après jour, qu'il a grandi et s'est élancé vers le ciel. Ne brisons pas, sous prétexte de progrès, des liens puissants ; respectons des traditions sacrées.

Le Ministre de l'Instruction publique disait encore : « A cette jeunesse qui est notre espoir, l'Uni» versité apprend que l'homme ne vaut que par le » bien qu'il fait aux autres et elle lui inculque, pour » qu'elle les répande autour d'elles, ces grandes » idées de tolérance et de solidarité qu'un siècle » d'efforts n'est pas encore parvenu à rendre uni» verselles. » Voilà qui est bien dit ; mais par quels moyens l'Université, si elle rompait absolument avec le passé, si elle faisait fi des efforts d'hommes dont les noms brillent d'un si pur éclat, du sang des

martyrs, des justes et saintes causes, par quels moyens remplirait-elle cette grande et belle œuvre ? En fait de vaillance, de solidarité, de générosité, ne devons-nous rien aux générations passées ? rien à leurs croyances, à leur foi ?

La tradition, c'est l'histoire et l'histoire devient incompréhensible, si l'on veut faire abstraction de la religion. Peut-on sérieusement étudier, peut-on vraiment connaître les arts, les lois, les institutions, les mœurs, la civilisation, la vie des siècles passés, celle de tous les peuples de l'antiquité, si on laisse de côté leurs idées, leurs croyances religieuses, leurs cultes ? Essayez donc, pour cette partie du monde qui s'appelle l'Europe et qui marche à la tête des nations, essayez de supprimer le Christianisme, que vous restera-t-il ? Qui ne voit la place immense qu'il occupe dans les destinées du monde, depuis plus de dix-huit siècles ? Qui ne voit son rôle prépondérant ? Partout, dans tous les domaines, — politique, social, littéraire, artistique, — partout, son influence est visible, décisive, bienfaisante et bénie. Partout, il est mêlé de la façon la plus intime à la vie des nations. Regardons autour de nous : que de chefs-d'œuvre ! — Peinture, sculpture, architecture, musique, c'est le Christianisme qui les crée, les inspire, les porte à la plus haute puissance, à la plus saisissante beauté. Nos villes, nos églises, nos musées en sont pleins. Et que de merveilles de dévouement, d'abnégation, de sacrifice, enfantées par la foi et la charité ! Le beau et le bien ont, dans la religion, leurs plus puissantes racines.

Il nous semble, dès lors, impossible de donner à un jeune homme, à une jeune fille, une éducation

véritable, abstraction faite de la religion. Et voyez quel est, malgré tout, qu'on s'en rende compte ou non, le prestige de la religion. On essaie de donner à l'enseignement de la morale un caractère religieux, d'en faire une sorte de culte. « Chaque matin, lit-on » dans un livre qui est intitulé : *Pour le commen-* » *cement de la classe*; *200 lectures morales.* — Cha- « que matin, après un chant, un élève lira à haute « voix le développement d'une pensée morale. Les « autres élèves suivront attentivement dans leur li- « vre. Tous se tiendront debout, dans l'attitude du « recueillement. Le maître lira à son tour, commen- « tera et expliquera. Puis, les élèves s'assiéront et « la classe commencera. » Et l'auteur de l'article qui parle de ce livre avec les plus grands éloges, dit : « C'est comme l'Évangile du jour, accompagné d'un « petit bout de sermon. »

Voyons donc les choses comme elles sont, et faisons à la religion, dans l'éducation de la jeunesse, sa place légitime et nécessaire. La passer sous silence comme quantité négligeable ?—Prenez garde ! La conscience ne protestera-t-elle pas ? Le silence ? — Mais pour les enfants, pour vos élèves, le silence, c'est le dédain ; le silence, c'est peut-être l'hostilité, — et aussitôt justice et impartialité courent les plus grands risques. N'enlevons pas à l'humanité sa couronne, ne rejetons pas comme inutile ou funeste le plus puissant moyen d'éducation. « Enseigner à la « jeunesse qu'il n'y a pas de Dieu, disait un ancien « ministre républicain, que la morale est un mot « vide de sens et la société un tapis vert sur lequel « il s'agit non de jouer honnêtement, mais de ga- « gner, voilà où en viendront certains faiseurs de

« théories. » Et il ajoutait : « La religion doit for-
« mer la base de l'éducation nationale, par une rai-
« son infiniment simple : c'est que hors des princi-
« pes religieux ou, en d'autres termes, hors de la
« doctrine du dévouement, il n'y a pas d'autre loi
« que la satisfaction des intérêts personnels et que
« la satisfaction des intérêts personnels conduit à la
« négation de tout devoir, à la destruction de tout
« lien social. » Unissons à la doctrine du dévouement la loi de justice, l'impératif catégorique, avec ses postulats : Dieu et la vie future, — sans compter le reste, — et nous aurons le ferme, l'inébranlable fondement de l'éducation qui fait des hommes.

Former l'individu normal, l'homme appelé à vivre avec ses semblables, graver dans les âmes les principes supérieurs de justice, de solidarité, de responsabilité, de dignité, de sympathie, d'amour et de sacrifice, atteindre le plus haut degré de perfection possible,—pour tout dire, rendre les hommes meilleurs et plus heureux, voilà l'œuvre à faire et à laquelle aucun homme d'intelligence et de cœur ne saurait rester indifférent. L'avenir du pays y est directement intéressé.

Tous doivent se préoccuper de l'éducation de la jeunesse. Dans cette œuvre sacrée, la part de l'école est très grande,—et elle ne s'en acquittera pas seulement avec des programmes et des manuels, quelque excellents qu'ils soient. Il y faut aussi le cœur, l'affection vraie, les préoccupations supérieures. Il faut voir la destinée de l'homme dans l'enfant. «Pour lui, a-t-on dit du célèbre Arnold, de Rugby, la fonction d'éducateur était une sorte de sacerdoce, et l'instituteur était, à ses yeux, comme le pasteur

ou le prêtre responsable des âmes confiées à ses soins. »

Grande, très grande aussi la part de la famille, car c'est au foyer domestique que l'on respire l'air le plus pur ; car c'est là qu'est l'école du respect, de la dignité, de la solidarité, de l'affection sainte et du dévouement.

Grande aussi, très grande la part de l'État qui doit tenir à avoir non seulement des citoyens intelligents, instruits et habiles mais encore et surtout des consciences droites et des âmes vaillantes, car ce qui élève une nation, ce qui la fait grande et glorieuse, c'est la justice.

Avons-nous besoin de dire la part des églises ? — Nous pensons avoir suffisamment montré que vouloir se passer d'elles, c'est faire fausse route et se préparer les plus amers et les plus dangereux mécomptes.

École, famille, État, Églises, il faut l'accord de toutes ces forces, le concours de tous ces éléments naturels, parties intégrantes de la vie d'une nation. Le danger est grand quand, entr'eux, il y a désaccord et lutte. Distinguons ce qui est vraiment distinct. Ne séparons pas ; n'opposons pas ce qui doit agir harmoniquement. Tous les bons Français doivent désirer l'accord de toutes les forces vives du pays. Ne repoussons aucun aide. Craignons comme une jeunesse sèche, positive, sceptique, gouailleuse et jouisseuse, étrangères aux nobles élans, rebelle à l'enthousiasme, qui sourit avec dédain ou nie avec cynisme, quand on parle du vrai, du juste, du beau, de Dicu, de la conscience, de l'âme, et qui foule aux pieds ses plus précieux titres de noblesse.

Il n'est pas de spectacle plus triste et plus répugnant.

« *Os homini sublime dedit*, a dit le poète latin, en parlant de ce que Dieu a fait pour l'homme et de ce qu'il attend de l'homme, — *cælumque tueri jussit.* »

Donc, en haut les yeux! en haut les cœurs! et alors, le présent aura pour nous des sourires et des joies, et nous regarderons l'avenir, le cœur plein des plus douces et des plus glorieuses espérances.

A. Grotz.

LOU MAOU MARIDA

FABLE IMITÉE DE LA FONTAINE

Midamo, de travès anas me regarda —
Mai vous ou dise embé franchiso, —
De poou de faîre uno soutiso,
Aî pa jamaî vougu me marida.
Et pamén, lou diable me tounde !
Tou comte fa trove pa din lou mounde
Ren de miel émbiassa pér rendre un ome urous
Qu'uno fénno ! — Mai ici lou piqua de la dayo :
Ce qu'és pouli és pa toujour bon ;
Bon caratèro et fino tayo
Van pa toujour énsemble , non.
Et mai d'un cò , debanarèlo ou grandi damo,
Souto de-bèli, car lojoun pa 'no bèlo amo.
Aî mèmo énténdu dire qué
Un cur de fénno èro uno ser dinc un bouqué;
Un coutel qu'on sa pa ountés lou manche ou la lamo;
— Et tout acò m'a pa 'mpacha d'estre amourous,
Mai de me marida m'aben leva lou gous.

Piei, foou vou dire que m'avien counta l'istoiro
D'un gros Moussu de Mounpèyé, —
Lou noum me ven pa' à la mémoiro
Mai' acô ye faî pa maî, — qu'avié agu fantisié
D'éspousa la que ye plasié ,
La fiyo d'un de si masié.
La drolo èro poulido, èro ben educado,
Avié si dous brevé, devié estre lèou plaçado;

Mai 'n espéran un miyou sor,
Aribavo én fougnan li Galino et li Por.
Aquélo fiyo, eh ben ! touto poulido qu'èro,
Avié 'n moustre de caratèro,
Que rés poudié pa vioure à soun éntour ;
Faguéssoun ben ou maou roundinavo toujour.
Mai quan Moussu ou Mas fasié soun intrado,
La garço rescoundié soun jò.
Ero touto de lésquo, èro touto sucrado...
— Mai que d'uno a fa coumo acò. —
Tantiya que se maridèroun
Et la mêmo gneu partiguèroun.
A péno intra 'n vagoun venguèroun li bis bis :
L'ome vouyè ana Roumo et la fénno à Paris.
Pamén és à Paris qu'anèroun. —
Pénden quaouqui jour acò marchè ben.
Visita Paris ye prégnié soun tem;
Madamo cerquè pa chicano.
Mai sus la fin de la semano,
Lou naturel repréngué soun déssus.
Se Moussu vouyé 'na â la prouménado,
— Siei lasso, n'én pode pas pus ;
Réstén dedin. Madamo èro éscoutado.
— Se sa que din li premié tem,
Un ome és maï que coumplesen. —
Madamo fasié de bèlis amplèto,
Mai quan fouyé paga trouvavo tou trô cher,
Et roundinavo et fasié 'n trin d'anfer.
L'ome, içò couménçavo à ye séca la guèto ;
Et fasié 'ntre él : L'ouriei pa crésegudo ansin.
Couquin de sor, quante agassin !

Couflo de Paris, un vespre, la bèlo
Diguè qu'aïmarié de rintra à l'oustaou.
— Coumo voudras, ma chèro Adèlo,
Ye respoundeguè l'ome, — et d'aou !

San ye dire maï, din li cambro éscalo ,
S'entanchè de faïre li malo ,
Pago l'ôtel, l'omnibus, li biyé. —
Lou léndeman matin èroun à Mounpéyé.

Mai Madamo éntre estre arivado,
Trouvè l'oustaou maou éscouba.
Piei la soupo èro trô salado,
Lou pan trò du, piei *bi*, piei *ba*.
De touto l'oustalado éspoussè lèou li gneiro.
Din quinze jour chanjè cin cò de cousigneiro ;
Faguè trés ou quatre couché,
Et siei couïfuso et trés bouché.
Et de longo à soun ome, ici sen, roundinavo.
Moussu avié touti li défaou.
Moussu bévié, Moussu fumavo,
Moussu 'éro aqui planta, Moussu sé prouménavo...
—Talamén que Moussu émbestia de tout acò,
Prèngué soun van, et, cô sus cò ,
Météguè sa fénno én voituro,
Et la ménè ou Mas de si jen :
Lou bon er, la bèlo naturo,
Ma mïo, te faran de ben. —
Piei marmoutissié 'ntré si den :
S'un bou de camin nou séparo ,
Agues pa souci de yiou , vaï ;
Vèngues pa que quan t'óu diraï
Et veiras que véndras pa 'ncaro.

Lou soir, en se couchan, fasié : Cré noum de noum !
Que siègue pa résta garçoun !

Un més, dous més, trés més passèroun.
Moussu san sa fénno ourié pa langui,
Mai li michanto lénguo babiyèroun,
Piei li counvénènço èroun aqui.

Tantiya que d'ici ou d'ilaï lou décidèroun
À réprendre sa fénno , — et sa fénno rèven.
Li premié jour tout anè ben ;
Acò seguè de pan de noço ,
Mai duré pa. — En fuman sa pipo, noste losso,
A sa fénno faguè 'n matin : Adèlo, as vis
Qu'acò ta fa de ben d'ana 'n paou ou péyis ?
As més d'aïgo à toun vin, siès pa tan iritado...
Tè ! me fas suza !... yiou , calmada !...
Ilaï me siei de longo carçinado
Pér métre ou pas un ta de poïlo et de fénuan ;
Ici vése que tou marcho pu maou qu'avan.
Li ridèou dou saloun sémbloun de vièyo tripo,
Lou tapis és graïssous, tout émpouisouno à pipo ,
La cousigneiro faï pa que se proumena ,
Et quan ven l'ouro dou dina ,
Foou manja crus ou rabina.
Et tus , moun omé, tus gardes ta lènguo mudo,
Ou ben siès preste à me contro-cara.
Moun Diou, coumo siei maou nascudo !
Oh ! lou michan numérò qu'aï tira !
Noun ! noun ! Acò pô pa dura !
— Amaï vole pa qu'acò dure ;
Y'a quatre jour que sès ici ,
Sus quatre jour, un jour d'anfer qu'éndure ,
N'aï proun ansin , Madamo , oussi
Préparas-vous, partirés dinc uno ouro
Per voste Mas. Aqui tan que voudrés,
Roudinarés, chaplarés, brisarés ;
— Et revendrés save pa qu'ouro. —
Trouvariei trô puni lou pu gran criminel,
Lou que l'échafaou éspéravo ,
Se lou Bon-Diou san ye bara lou Ciel,
Tou simplamén lou coundamnavo
Din l'aoutre mounde à vïoure un an ou dous
Entre dos fénno coumo vous !

Osco! aquél avié dré de se plagne, péchaïre!
Soun istoiro, jamaï aï pougu l'oublida.
Que de bon mariaje ouriei pougu faïre!
Mai pa qu'en pensan ou maou marida,
Aï pa pougu jamaï me decida.
Aï agu tor, és vraï. — Se y 'a 'n michan minaje,
Foou pa qu'acô degouste dou mariaje.
Y'a de minaje urous et ben uni
Et la sério es pa presto à fini.
La fénno a rénoum de marido testo, —
Et quan din l'oustaou y'a de dèméscor,
Li trés quar dou tem és l'ome qu'a tor.
Foou se marida, mai pas à la lesto.
Se lou mariaje és uno lutarié,
Cérqua de préndre un bon biyé :
Quan l'on voou ben dourmi, foou faïre ben soun yé.

A. Bigot.

INVENTAIRE DES BIENS MEUBLES

EXISTANT DANS UNE MAISON DE SAINT-GILLES

AU XVIme SIÈCLE

Grâce à l'obligeauce de M. Bessière, notaire à Saint-Gilles, qui a bien voulu mettre à ma disposition les plus anciens registres de son étude, je suis heureux de communiquer aux lecteurs de la *Revue du Midi* un inventaire curieux des biens meubles existant dans une maison ordinaire de Saint-Gilles, vers le milieu du XVIe siècle.

Cet inventaire se trouve dans un acte de quittance pour Isabeau et Catherine Confortes, de Saint-Gilles faite par Catherine Malarete, leur mère, le 20 mars 1569, par devant Claude Pelet, notaire à Saint-Gilles (1).

Cet inventaire nous a paru avoir une certaine importance, soit au point de vue philologique, c'est-à-dire, de la formation de la langue française, comme des vieux mots usités au XVIe siècle, et se rapprochant de la langue d'Oc, soit au point de vue de la valeur et du prix des objets mobiliers à cette époque. Je me suis contenté de ponctuer le document.

Abbé C. Nicolas.

(1) Troisième registre des actes reçus par Pelet, notaire, folio 77. (Étude de Me Bessière, à Saint-Gilles).

Biens meubles contenus aud. inventaire.

« Ainsin que ont dict assavoir tels que cy aprês sensuivent que se sont treuvées en estre.

Premièrement une table de sapin de sept palmes ou environs avec tauleirons (1).

Item nng banc. Item ung mortier de marme (2).

Item ung estuy de boys sapin pour tenir les veyres. Item une sartan (3). Item une greslhe (4).

Item ung candélabre de loton moyenne sorte.

Item une culière de loton. Item une culière de fère. Item une escumadoire (5) de fère. Item deux cubersellee (6) d'olle (7) fère.

Item une selle (8) boys.

Item un ferat.

Item un petit tiam (9) de cuivre.

Item une selle à tres pieds.

Item un cadeliech (10) de sapin usat avec de clavettes de fère.

(1) Petites tables ou rallonges.

(2) Du latin *marmor*, marbre.

(3) Du latin *sartago*, poële à frire.

(4) Gril.

(5) Ecumoire.

(6) Couvercles.

(7) Du latin *olla*, marmite.

(8) Du latin *sella*, chaise.

(9) Terrine, bol, écuelle.

(10) Chalit, bois de lit.

Item une barrilhe grande avec un fons.

Item un cruvel (1) de cuer.

Item une caysse haute de sappin sans palastraiges (2) ne clef fort vieilhe de quatre palmes longueur ou environ.

Item un feretador (3) de cande.

Item une podadoire (4).

Item une volame (5).

Item une forche ventadoire.

Item unes forsses grandes.

Item une taulo de pan tenant qnatre vingtz pains usade.

Item un autre caysse longue de cinq palmes moyenne sorte aves ses palastraiges et sarralhie sans clef.

Item une panier à tenir pain.

Item une pincte de trois feuilhetes destaing bonne.

Item une esgadière (6) couverte destaing bonne.

Item une fouilhete d'estaing bonne.

Item six tailhaires (7).

Item un petit mortier de boys et une tuailhe (8) de douze palmes obrade (9) et usade.

Item une autre tuailhe obrade aussi usade.

(1) Tamis.

(2) Pentures.

(3) Outil de cordier pour le chanvre.

(4) Serpette.

(5) Faucille de moissonneur.

(6) Aiglière, pot-à-eau.

(7) Tranchoir.

(8) Nappe.

(9) Ouvré.

Item six linceulz.

Item trois flassades moscati (1) usades.

Item deux petites salières destaing vieilhes.

Item uńe pincte aussi estaing tenant deux pichers, autre pincte aussi estaing tenant un picher.

Item quatre terceyrolles (2), six demi vayssaux et un vayssau fustailhe.

Item demy vaissau vin et unę terceyrolle trempe (3).

Item dans lung des demy susd. vayssaux et lád. trempe dans cinq desd. terceyrolles.

Item ung pyc bon et suffisant.

Item unes tenailles.

Item une lyme.

Item une ayssade (4).

Item une pale fere usade.

Item ung barral de pichers, autre barral de trois feulhetes, autre barral de deux pichers.

Item ung barral de demye cane à tenir huille.

Item une escalete de quatre escalous.

Item une seilhe (5).

Item deux pieds d'arbre faisant encastre à la vayselle (6).

Item ung banaston de feremente menude, usade et peu de valeur.

(1) Ornés de bouppes.

(2) Petit tonneau de 200 litres environ.

(3) Piquette.

(4) Houe, outil de jardinier.

(5) Seille, seau en bois.

(6) Tonneaux.

Item ung gaul (1) et deux gelines (2).

Item deux autres terceyrolles fustailles : tous lesquels meubles ont encore esté treuvés et à lad. Malarete bailhiés et expédiés par lesd. Isabeau et Catherine Confortes ses filhes de l'advis, licence et consentement desd. Claude Raymond, mary dicelle Isabeau, et Jacques Colomb, curateur de lad. Catherine' et diceulz meubles ensemble dud. demy vaissau vin et une terceyrolle trempe cy dessus expeciffiés en a quité et quite lesd. Confortes avec promesse nen faire onque demande.

Item et des autres meubles qui sont deffailhans des comprins aud. inventaire ; et entre ceulx que à la requeste dud. Romyeu, tuteur, auroient estés vendus de laccord desd. Malarete, Isabeau Conforte et Glaude Raymond mariés, Catherine Conforte et Jacques Colomb, son curateur par Mathieu Comte et Benoit Peiradier dud. Saint-Gilles nommés et accordés par lesd. Confortes ou par lesd. Raymond et Colomb mary et curateur susd. et par la court ordinaire commys et depputés à partir (3) et diviser les biens desd. Confortes.

Ont esté estymés et apréciés lesd. meubles deffailhans comme sensuit.

Premièrement ung peirol (4) rompu sans fere a esté avalué setze sols.

Item ung faulcil sans manche deux sols, six deniers.

(1) Coq.

(2) Poules.

(3) Du latin *partiri*, partager.

(4) Chaudron.

Item ung rasteau d'ayre et unes petites forsses (1) six sols.

Item ung razail (2) garny de plomb assez usat trente cinq sols.

Item cinq postez de sappin qu'estoient au dhault de la mayson faisant solier (3), et une escalle de douze escallons pour y monter quatre livres tournois.

Item une petite boute de deux barraulx, autre petite boute d'ung barrau et autre de deux barraulx usade, le tout évalué à vingt sols.

Item un gros mail (4) de fabre à doutze sols.

Item plus deux martaulx testus (5) moyenne sorte et troys autres petits marteaux et en y a ung apoincté évalué à vingt sols.

Item deux butavantx (6) de fabre et un ferry dict clavier de mareschal et deux petits marteaulx feradors (7) vingt quatre sols.

Item ung fere per far las testes de las treincques (8) cinq sols.

Item ung linsel de bouges (9) de fabre vingt sols.

Item ung petit embut (10) de fere ung sol.

Revenant en somme universelle de doutze livres,

(1) Ciseaux à tondre les draps.

(2) Epervier, filet pour prendre les poissons.

(3) Plancher.

(4) Marteau de forgeron.

(5) Gros marteau de maçon pointu d'un côté.

(6) Boutoir, outil de maréchal pour couper la corne du cheval.

(7) Pour ferrer les chevaux.

(8) Pioches, bêche.

(9) Sac de cuir.

(10) Entonnoir.

vingt sols, six deniers que lesd. Confortes seront tenues luy paier.

Item lesd Confortes ayant fait descausssar, podar et cabussar (1) les vinhes de lad. Malarete, leur mère, la présente année, lesd. Compte et Peiradier ont estimé et évalué lesd. factures desd. vinhes et culture faicte en terres à la somme de cinq livres tournois que lad. Malarete sera tenue leur paier, sçavoir cinquante sols, à lad. Catherine, ou icelle à louer et tenir en compte sur l'estimation dud. meuble.

Item lesd. Comte et Pervadier prudhommes auroyent veu et visité toutes les réparations que led. Mesart Confort auroyt faict faire à la maison de lad. Malarate tant à ung solier dhaut que en autres partiz dicelle maison toutes lesquelles réparations seront estimées et évaluées à la somme de vingt livres tournois ; sieurs Conte et Peyradier présents et refférants avoir estimés lesd. meubles deffaillans, factures desd. vinhes et terres et réparations aux sommes susd. se montant estimation des factures des snsd. vinhes et aux terres dicelle Malarate ou des réparations en tout la somme de vingt ung livres tournois ainsin quest contenu au rapport dud. Comte et Peiradier, etc...

Fait aud. Saint-Gilles, présents : Me Anthoine Grand, lieutenant de viguier, frère Anthoine Chazaulx, religieux et viguier en la maison prieuralle de Saint-Gilles soubsignés et moy Claude Pelet, notère royal dud. St-Gilles soubsigné.

Signé au regitre C. Pelet, notaire, Fr. A. Chauzaul, Rivaudin.

(1) Déchausser, tailler et provigner la vigne.

LE POÈTE FABIÉ

Les méfaits de la centralisation sont, assure-t-on, graves et nombreux. Ne semble-t-il pas que, dans notre France, tout doive passer par Paris ? — Certes nous serions mal venus, nous provinciaux, à contester les ressources exceptionnelles que le séjour de la capitale offre aux esprits distingués. Pourtant, dans certains cas, ce séjour ne risque-t-il pas d'affiner les intelligences aux dépens de leur originalité ?

Pendant bien des années, tout écrivain provincial pouvait-il aspirer à satisfaire ses secrètes ambitions autrement qu'en adoptant le style en faveur, en coulant sa pensée dans le moule à la mode ? Le goût du grand public n'était-il pas imposé à la France entière par l'aréopage anonyme des beaux esprits parisiens, aréopage qui, en notre siècle, a remplacé avantageusement, selon les uns, fâcheusement d'après les autres, ce qu'on appelait jadis : la cour et la ville ? Aussi, le style changeait-il du tout au tout, selon qu'on écrivait en vue du public, ou qu'on notait pour soi ses souvenirs et ses pensées. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'emphase de M. de Fontanes à la savoureuse simplicité de son ami Joubert.

Cependant, ces observations, applicables au passé, sont-elles encore de saison ? Y aurait-il, à cette heure, une sorte de style-étalon imposant son ry-

thme, sa mesure, ses fadeurs ou ses audaces à quiconque tient une plume ? N'aurions-nous pas plutôt à nous plaindre d'une sorte d'anarchie littéraire qui ne gêne personne.... et, grâce à laquelle, personne ne se gêne. Soit ! Mais ne pas se gêner, c'est aussi une mode, une vilaine mode qui, après avoir procuré à la société quantité de malotrus, ménage au monde des lettres une foule de déliquescents et de névrosés. On a beau dire : en dépit de certaines prédispositions, on ne naît point déliquescent : on le devient. On le devient dans les milieux propices au développement du microbe : sociétés de blasés, d'ambitieux déçus, de génies incompris. On le devient là où la laideur est recherchée et l'insanité applaudie !

Par contre, je ne saurais me représenter un homme sain de corps et d'esprit, vivant au grand air, en présence des grands spectacles de la nature et se torturant le cerveau pour en faire jaillir des mots incohérents, des images baroques et des vers en spirale sans rime ni mesure, dont le sens abscons défie la compréhension de toute intelligence lucide. Mais ne nous attardons pas avec les émules d'Adoré Floupette.

Abstraction faite de ces influences morbides qui ne s'exercent heureusement que sur un petit nombre de mortels, bien des esprits distingués, désireux de demeurer eux-mêmes, se sont efforcés, en littérature comme en art, de ne pas se laisser absorber par cet immense creuset où, de tant d'éléments amalgamés, risquaient de sortir des personnalités par trop uniformes. Ainsi qu'Antée renouvelant ses forces au contact de la terre, ils ont puisé leurs inspirations

dans un coin de nature spécial dont leur esprit s'est imprégné et dont ils ont rendu non seulement la physionomie, mais l'âme. Comme George Sand s'était faite berrichonne, Theuriet s'est fait lorrain, Ferdinand Fabre bas-languedocien, Jean Aicard provençal, Pouvillon quercinois, Cherbuliez quelque peu savoyard.

Quant à Fabié, il n'a pas eu à se faire rouergas, — il l'était dans l'âme ; — mais il a su le demeurer. Bien plus, à travers les diverses phases de sa vie, il n'a pas cessé d'être paysan et c'est là ce qui fait l'originalité de sa physionomie et de son œuvre. Aussi a-t-il droit à une place à part. Certes, je serais malvenu à contester aux écrivains que j'énumérais tout à l'heure une rusticité de bon aloi. On chercherait vainement dans leurs livres une bergère Watteau ou un agneau enrubanné. Ils se sont aussi gardés de ce sentimentalisme champêtre, si fade chez les pseudo-classiques, si tourmenté, si factice chez les romantiques plus ou moins chevelus. Et pourtant, ce sont presque toujours des lettrés, voyant, comprenant, exprimant la nature en lettrés. Avec Fabié, nous avons affaire à un rustique de race qui n'a ni à transposer, ni à traduire son sentiment, parce qu'il pense en paysan, mais en paysan cultivé, éduqué, capable de dégager de la gangue de l'inconscience ces impressions si fortement embrumées chez l'homme des champs. Celui-ci, en effet, aime la terre, sa terre. En est-il éloigné ? il souffre ; il a le mal si bien nommé mal du pays. Pourtant, à part de très rares exceptions, il ignore le sentiment du pittoresque. Ses attachements tiennent surtout de l'instinct ; ce qui nous charme nous, touristes ur-

bains, il ne le comprend pas. Nous extasions-nous sur la splendeur de montagnes arides, dont les profils se découpent hardiment dans l'azur, il se tait ou, si nous l'arrachons à son silence, il jette sur notre enthousiasme quelque mot réfrigérant comme celui-ci : « çà ne rapporte rien. » Oserai-je, à ce sujet, relater le propos d'un brave troupier campagnard qui venait de parcourir la partie la plus belle de l'ouest de la France ? Comme je lui demandais : Qu'est-ce qui vous a le plus frappé dans vos voyages ? — C'est que, me répondit-il textuellement, chez moi on échaude les porcs, tandis que, là d'où je viens, on les flambe ! — Voilà certes une illustration inattendue du mot d'Amiel : « Un paysage est un état de l'âme ».

Cependant le terrien connaît à fond la faune et la flore de son pays. Les mœurs des animaux, grands ou petits, terrestres, aquatiques ou aériens, n'ont pas de secrets pour lui. Il sait par le menu où et quand niche chaque espèce d'oiseau, quelle culture réclame chaque terrain, quelles sont les influences de la vieille ou de la nouvelle lune, quel temps présage le chant du coq. Il a, en un mot, la technique de tout ce qui se rapporte à la terre, à la forêt et aux êtres divers qui les peuplent. Or, en général, cette technique fait défaut aux lettrés amis de la nature. Absorbés par le côté pittoresque des choses, ils n'ont de la plante, de l'animal, de l'insecte, qu'une connaissance superficielle, qu'une impression, pour parler le langage du jour. De là mainte inexactitude, mainte hérésie chez les audacieux, dont l'imagination comble si prestement les lacunes du savoir, et chez les timides, chez les consciencieux qui ne veulent

parler que de ce qu'ils connaissent, des épithètes vagues ou banales qui enlèvent tout relief à leurs descriptions.

Les origines et le milieu où s'est passée l'enfance de Fabié ont préservé son œuvre de tous ces déficits. Notre poète naquit en 1858, dans un village du Rouergue, dénommé Durenque ou Roupeyrac.

Ces noms seuls ne trahissent-ils pas le caractère à la fois âpre et sain d'une contrée où la vie est rude, mais où les caractères sont forts ? — Son père fut successivement bûcheron et meunier. Tous les siens, bûcherons aussi, étaient quelque peu braconniers et, comme tels, grands conteurs d'aventures et de légendes. Dans ce milieu, l'enfant en apprit long sur toutes les bêtes forestières ou champêtres et devint bientôt un observateur, un fureteur, un dénicheur de première force. Il n'en fut pas moins un excellent écolier que son maître prit en affection. Cependant, désireux de faire son cbemin, il entra à l'Ecole normale primaire de Rodez. C'est là que, dans une de ses inspections, M. Duruy le distingua et l'envoya à Cluny. Il en sortit professeur de l'enseignement spécial. Un peu plus tard, après avoir été reçu agrégé, il publia ses premiers vers et fut nommé, en 1883, professeur au Lycée Charlemagne. En 1891, appelé à prononcé la harangue officielle à la distribution des prix du concours général, il eut l'audace de faire entendre à son imposant auditoire, un excellent discours en vers. Quelques vieux universitaires, assure-t-on, frémirent d'indignation ; mais M. Bourgeois, alors Ministre de l'Instruction publique, neutralisa ces blâmes surannés en nommant le poète chevalier de la Légion d'honneur.

Fabié a donc eu le rare privilège de commencer par connaître à fond la technique de la vie champêtre. Puis, une culture intellectuelle intense lui a permis de mettre en œuvre tout ce que lui avait appris sa vie primitive de paysan. De là l'originalité de ses vers ; de là la justesse ou plutôt la rigueur de ses descriptions.

Et quand je parle de descriptions, je n'entends pas par là la reproduction heureuse, exacte de choses vues par le dehors. Fabié évoque des profondeurs de son être une âme de paysan. En vain sa carrière l'a-t-elle fixé à Paris ; en vain son esprit s'est-il affiné, son intelligence s'est-elle enrichie ; il est demeuré, — et c'est là ce qui nous charme dans son œuvre, — l'enfant de Roupeyrac. Ainsi, vous ne trouverez pas dans ses poésies, dont quelques-unes sont vraiment émouvantes, la note humanitaire. S'il gémit parfois, s'incarnant dans tel ou tel personnage, sur une mauvaise récolte ou sur une catastrophe, son gémissement n'a rien d'irrité. C'est que le paysan, dont la vie est comme tissée d'éléments aléatoires, est avant tout un résigné. — L'avez-vous jamais observé vieux, cassé, se traînant à peine, le regard éteint, assis près de sa porte, son bâton à portée de la main ? Il reste là silencieux, immobile pendant des heures, tandis que la famille entière est aux champs. A quoi pense-t-il ? à l'injustice du sort, à l'inégalité des conditions humaines, à la nécessité de réformes sociales ? — Non certes, mais à la récolte de l'an qui vient, au besoin qu'on aurait de la pluie pour les semailles, à l'enfant qui doit naître, à son dernier fils, celui qui est revenu de l'armée l'autre printemps....

Aussi, quelle différence entre les humbles de Coppée, par exemple, et ceux de Fabié ! Les premiers, ouvriers, employés, faubouriens, ne manquent pas de qualités sérieuses. Ils sentent d'instinct ce qu'est la vraie solidarité, celle qui élargit la compassion et que le terrien ne connaît guère. Par contre, chez eux, quelle poésie factice, quel sentimentalisme larmoyant et, le plus souvent, quel scepticisme narquois ! — Chez le paysan, au contraire, vous discernez bien vite la force, la brutalité, la ruse, la superstition et la foi. Intéressé, il l'est au plus haut degré ; mais uniquement dans les affaires qu'il est appelé à traiter. Quant aux pertes qu'il subit de par ces puissances mystérieuses que les anciens appelaient « la fatalité » et que les chrétiens nomment « la volonté de Dieu », il les accepte avec un soupir, mais sans un murmure. Telle est la réalité ; tels sont les obscurs héros de Fabié.

Dans une idylle des plus touchantes, il met en scène un beau valet de ferme silencieusement épris de la jeune veuve, sa patronne. Elle est riche ; il est pauvre et n'osera jamais aspirer à sa main. Pourtant, le cœur de la fermière a répondu à son cœur : c'est avec joie qu'elle l'épouserait. Mais ne doit-elle pas conserver son avoir tout entier à ses enfants ?

Aussi se taira-t-elle, malgré l'intensité de son amour.

Mais la terre appartient à cette jeune femme
Que vous voyez là-haut assise sur le seuil,
Veuve depuis deux ans et toujours en grand deuil,
A qui le valet dit : « Madame ! »

— Fière et douce, elle aussi, mère de trois garçons,
Dont l'aîné n'a pas plus de cinq ou six années,
Plus noble que beaucoup de veuves couronnées
Riche en troupeaux, riche en moissons. —

Elle pourrait demain, sage, fine et jolie,
Epouser le plus gros terrien des alentours,
Porter encor de beaux bijoux, de frais atours,
Et bannir sa mélancolie.

Mais elle garde pour ses fils tout ce qu'elle a,
Leur père était brutal, infidèle, n'importe !
Jamais un autre époux ne franchira la porte
Par où le défunt s'en alla....

Combien de fois, pourtant, son cœur tendre et vivace
Sous son corsage noir a fortement battu
Pour le beau laboureur qui l'égale en vertu,
Et n'ose lui parler en face !

Que de fois par les prés, quand de ses propres mains
Aux faucheurs harassés, elle versait à boire,
Que de fois, retournant des champs, à la nuit noire,
Près de lui par les vieux chemins ;

Que de fois lorsque, au bas de l'escalier de pierre,
Pour monter à cheval il lui tient l'étrier,
Ou qu'il l'aide à descendre, elle a failli crier,
Vaincue et fermant sa paupière :

« Je t'adore, prends-moi ! Sois mon maître !.... » Mais non,
Car toujours ses marmots en joyeuse volée
Accourent, et la veuve, un moment affolée
Se reprend et garde son nom.

Dernièrement, dans son parallèle entre V. Hugo et Leconte de Lisle, Henri Houssaye relevait la subjectivité du premier, « commettant des anachronismes de sentiment, faisant parler les dieux et les titans, les margraves et les bandits, au besoin même les étoiles et l'Océan, comme il aurait parlé lui, V. Hugo. » Quant à Leconte de Lisle, « par un miracle d'objectivité, ses Hindous des bords du Gange, ses Hellènes de la mer Egée et des montagnes de

l'Argolide, barbares de toutes les époques et de toutes les contrées pensent, agissent, parlent comme des Hindous, comme des Hellènes, comme des barbares. » Eh bien Fabié, lui, en exprimant sa pensée personnelle, est vraiment objectif. Il n'a qu'à éveiller au fond de son âme le jeune Rouergas qui y sommeille et aussitôt, sans effort, en donnant un libre cours à ses propres sentiments, il fait penser, agir et parler ses personnages en vrais fils de la terre. N'est-ce pas là la solution pratique du problème littéraire posé naguère par le nouvel académicien ? — Certes, le poète ne doit pas nous fatiguer de son moi en l'infligeant à tous ses personnages. Mais, d'autre part, sous peine d'éteindre son génie et de se transformer en objectif photographique, il ne doit jamais tendre à se dépersonnaliser au profit des enfants de ses rêves. « L'imitation de la nature, qui est le commencement de l'art, n'en saurait être ni l'objet, ni surtout le terme. » Le peintre (qu'il manie le pinceau ou la plume) doit donc être un interprète. Il faut qu'il mette quelque chose de son âme dans son œuvre ; il faut que, dans ses tableaux ou dans ses vers, nous percevions une vibration personnelle. Alors, mais alors seulement, se dégagera pour nous, spectateur ou lecteur, le sens caché des choses. — Eh quoi ! le poète serait-il donc tenu, après avoir décrit le paysage qui le charme ou après avoir fait parler les personnages qu'il met en scène, de formuler ce sens caché, de terminer par une moralité à l'instar des fabulistes ? Nous ne le pensons pas. Il est même bon de s'en remettre, en pareille matière, à la sagacité du lecteur, qui, dans la mesure où l'œuvre est réussie, partagera des impressions vécues. C'est ce

que Fabié a compris un peu tard. Ne réserve-t-il pas trop souvent les derniers vers de ses premières pièces à une moralité généralement patriotique, à laquelle la note personnelle fait défaut et qui rappelle par trop ces cantates dont les paroles banales auraient grand'peine à se passer de la musique qui les soutient.

Parfois, aussi, les fragments sont supérieurs aux ensembles. Ne vous est-il jamais arrivé, après être demeuré froid devant une grande toile, d'être charmé par les études rapidement brossées que le peintre avait essayé d'enchasser dans sa vaste composition ? La fraîcheur d'impression, d'abord rendue avec intensité, s'était atténuée dans les savantes retouches, dans les habiles raccords. Aussi, préféreriez-vous, à la possession du tableau, celle de quelques fragments dont vous ne vous lasseriez pas plus que d'un coin de nature vraie.

Avec Fabié, on a quelquefois des impressions analogues. Quelques-unes de ces pièces, surtout les premières, s'affaiblissent en s'allongeant ; quelques strophes incolores s'enchassent malencontreusement dans des peintures pleines de charme et de vigueur. On se prend à regretter que quelques coups de ciseau, en allégeant son œuvre, n'aient pas — et la chose eut été facile — entièrement désarmé la critique.

Où l'on ne trouve qu'à louer, par contre, c'est dans le côté pittoresque de l'œuvre de notre poète. Ici il n'y a pas à glaner, mais à recueillir la plus riche moisson. C'est presque au hasard qu'on peut ouvrir ces trois volumes pour y trouver justesse, saveur et grâce. Chacun sait le rôle capital de l'épi-

thète dans la poésie descriptive. Est-il possible d'en imaginer de plus discrètes et de plus vraies que celles-ci :

Trembles émus, bouleaux légers, peupliers frêles,
Mêlez à ces bois durs et lourds votre bois fin.

. . . .

Oh ! les sources des prés, les belles sources fraîches
Qu'entoure un cadre vert de mousse et de cresson,
Et qui sortent du sol par de petites brêches,
Sans bruit, sans même une chanson ;

Que nous cachez-vous donc dans votre frais mystère ?
Que dit votre regard chaste et silencieux ?
Êtes-vous les miroirs ou les yeux dont la terre
Contemple et réfléchit les cieux ?

Voici maintenant le réveil de l'alouette :

Les blés nouveaux d'un vert tapis
Couvrent la colline et la plaine,
Et l'aube de sa jeune haleine
Effleure les jeunes épis.

D'abord les ailes tout humides
Paraissent lourdes pour l'azur,
Et l'oiseau d'un gosier peu sûr,
Jette quelques notes timides.

Quelle connaissance de l'allure, de la physionomie des bestioles trahissent des vers comme ceux-ci :

Le petit lézard gris à la tête mutine
Amoureux du vieux mur où fleurit l'espalier,
Le doux être frileux, le lutin familier,
Qui semble le charmant esprit de la ruine.

Dans « le mariage des oiseaux , » quel vivant

défilé et comme l'allure de chacun est fixée d'un trait rapide.

Tout habillé de noir avec lunettes d'or,
Le merle à son amour débite une ballade :
Mais la grive le raille et trouve qu'il l'endort,
Tandis que le pivert, habile à l'escalade,
Grimpe après sa moitié le long d'un arbre mort.
Dans les houx, roitelets, rouges-gorges, mésanges,
Les petits, les joyeux, tous les francs polissons,
En vrais Saint-Simoniens se groupent par phalanges,
Et, mettant en commum épouses et chansons,
Souvent font à la fin de risibles échanges.
La nuit tombe et le vent qui fait verdir les prés,
Le vent de germinal amoureux des pervenches,
Soupire mollement à travers les fourrés,
Et, pour les endormir deux à deux sur les branches,
Berce tous ces nouveaux époux enamourés.

Quant à la chatte blanche, je n'en citerai que les deux dernières strophes, car si je ne commençais par les premiéres je n'aurais pas le courage de m'arrêter.

Mais voilà que nos nourissons
Accourent... Des doigts polissons
Peignent sa queue électrisée.
Elle avertit les imprudents,
Puis gronde, puis montre les dents,
Puis rugit, en mère offensée ;

Enfin, après un vif juron,
Elle leur distribue en rond
Quatre ou cinq giffles maternelles
Et, le silence étant complet,
Leur tend ses flancs chargés de lait,
En refermant ses deux prunelles.

Et dans « prairial » tandis que :

Les faucheurs, la gorge haletante,
Montent, montent toujours,

Le lézard est surpris, le grillon s'inquiète ;
Un papillon, grisé d'amour et de sommeil,
Quitte sa fleur, ainsi qu'au chant de l'alouette
Roméo s'échappait des bras de Juliette,
Furieux contre le soleil.

Les fourmis qui, dans l'herbe, ont fait leurs pyramides,
S'effacent, et déjà songent à se cacher ;
Et mille infiniment petits, doux et timides,
Grimpent péniblement le long des joncs humides,
Comme des guetteurs au clocher.

....

Le soir est tiède et pur ; une légère haleine
Le traverse et s'embaume en passant sur les prés.
Nul bruit que ceux des chars attardés dans la plaine,
Ou, dans l'herbe la douce et vague cantilène
Des grillons enfin rassurés.

Quant à la note mélancolique, je la trouve dans « l'automne. »

A toute autre saison je préfère l'automne,
Et je préfère aux chants des arbres pleins de nids,
La lamentation confuse et monotone
Que rend la harpe d'or des grands chênes jaunis.

Je préfère aux gazons semés de pâquerettes,
Où la source égrenait son collier d'argent vif,
La clairière déserte où, tristes et discrètes,
Les feuilles mortes font leur bruit doux et plaintif.

Cependant, chez Fabié, la délicatesse n'est nullement exclusive de la puissance. Preuve en soit cette

description du troupeau de bœufs partant pour la montagne :

Cependant le portail s'ouvre en grinçant. La foule
Des fronts noirs, des dos roux, marche, gambade, roule,
S'enfonce aux chemins creux bordés d'épais fourrés,
Et plonge aux clairs ruisseaux ses mufles altérés ;
Tandis que le soleil — sur la vivante houle,
D'où plus d'un mâle en rut s'érige en frémissant,
Découpant dans l'azur son double et fin croissant
Et pétrissant d'un pied fourchu les croupes blondes, —
Le gai soleil d'avril aux effluves fécondes
Met son voile de pourpre et son baiser de feu ;
Et qu'à travers le bois sombre et sous le ciel bleu,
Le long des blés nouveaux et des pelouses fraîches,
Maraudant au hasard du bout des langues rèches
Pousses de noisetiers ou touffes de gazon,
Les troupeaux, oubliant leurs six mois de prison
Et le foin noir et dur qu'ils trouvaient dans les crèches,
Mugissent en marchant vers le libre horizon.

Je doute que le plus observateur des citadins eût pu écrire ces strophes sur les nids :

Je les vois remplis jusqu'au bord
D'oisillons tout nus qui se pressent
Pour avoir chaud, et qui d'abord
Au moindre bruit d'ailes se dressent,
Tendant leurs cous démesurés,
Leur pauvres yeux fermés encore,
Vers la becquée et vers l'aurore....

Ne suis-je pas en droit de dire, après ces citations, que j'aurais pu indéfiniment multiplier, que Fabié perçoit directement l'impression des choses qu'il décrit. Le plus souvent, entre lui et la réalité, point

de convenu, point d'éléments traditionnels, point de ces épithètes apprises qui substituent un éveil de la mémoire à une vibration de l'âme.

Et pourtant, en avançant dans la lecture de Fabié, n'avons-nous à constater que des progrès? Sans doute, son rythme s'assouplit, son vers coule plus aisé, plus musical ; mais les nouveaux sujets qu'il aborde lui sont-ils toujours propices? Pour toute réponse, je mentionnerai la pièce intitulée : « Ce que disent les Corbeaux. » Ces oiseaux sinistres, qui habitent la Cour des Comptes, sont cruellement parisiens. Leurs dissertations sur les ripailles que leur ménagera la prochaine guerre, font rêver de faubouriens anthropophages. Ecoutez ce qu'un vieux corbeau, « que les ans ont fait chauve, » promet à sa couvée :

Vous aurez à foison, lorsque sonnera l'heure,
De la chair de chrétien que l'on dit la meilleure,
Des hommes éventrés, râlant le long des murs,
Des cœurs tout chauds encor; des lèvres toutes fraîches,
Des cervelles sortant des crânes par les brêches,
    Des yeux doux comme des fruits mûrs.

M. Fabié, si nous retournions à Roupeyrac ! Et si je vous fais cette invite, ce n'est pas pour vous condamner à demeurer prisonnier de vos succès, en vous enfermant dans d'infranchissables limites ; c'est que je suis convaincu qu'une fois retrempé dans l'air natal, il n'y aura pas trace, en vos vers, de cette rhéthorique outrancière qui, croyez-en un sincère admirateur, dépare votre talent. Mais à quoi bon insister? Notre poète ne s'écrie-t-il pas spontanément :

N'as-tu pas dévié maintes fois en ta course ?
Moins écouté ton cœur souvent que ton esprit,
Dédaigné pour des vins capiteux l'eau de source,
Et fait fi des chansons qu'au berceau l'on t'apprit ?

Impossible, n'est-ce pas, de tenir rigueur à l'auteur d'un si touchant aveu.

Il est pourtant un vers que j'ai sur le cœur et qui décèlerait chez Fabié un certain manque d'élan vers l'au-delà. A propos des sources limpides qu'il chante si bien, il déclare que :

Placer haut l'idéal, c'est vouloir bien souffrir.

Ce mot est-il digne d'un vrai poète? La grande poésie ne doit-elle pas, en émouvant profondément, solliciter le coup d'aile, la puissante envolée, emporter la pensée bien haut, bien loin, dans la région à la fois nuageuse et éblouissante de l'Idéal?

Heureusement, de l'œuvre de Fabié, œuvre si variée, si pittoresque, si gracieuse et toujours si sincère, se dégagent, comme des champs, des bois et des montagnes, ces émanations salubres qui fortifient le corps et qui élèvent l'âme. Aussi, après avoir partagé les émotions du poète, après avoir revécu avec lui dans son Rouergue, sa jeunesse d'antan, n'hésitons-nous pas à saluer en Fabié un véritable artiste, ayant droit, malgré quelques rares défaillances, de prendre pour devise : « à l'Idéal par le Réel. »

L. Enjalbert.

NOTES ET SOUVENIRS LITTÉRAIRES

QUAND J'ÉTAIS IMPROVISATEUR

Je venais de rentrer à Paris après une absence de deux mois en province.

A ma première sortie sur les boulevards, je ne fus pas peu surpris de voir mes amis faire de grands gestes et pousser des exclamations en m'apercevant.

Je ne savais à quoi attribuer cette pantomime effarée, lorsque le mot m'en fut donné par le marquis Anatole Le Guillois, de joyeuse mémoire.

— « Comment! s'écria-t-il, en me voyant : Tu n'es pas mort ?

— « Il n'y a pas apparence.

— « Mais, mon cher, les journaux ont annoncé que tu étais décédé à Nimes.

— « La bonne plaisanterie.

— « Je te l'assure. J'ai même versé quelques pleurs, que tu me rendras en bons éclats de rire. Notre ami, le jeune Paul de Cassagnac, a écrit ton oraison funèbre dans une feuille hebdomadaire.

— « Je te le répète, c'est une plaisanterie de croque-mort.

— « Du tout !

Le Guillois avait raison ;

Partout où je me présentais j'étais accueilli comme un voyageur d'outre-tombe, et nul ne fut plus stupéfié que moi lorsqu'on me remit *le Soleil* du 12 février 1866, dans lequel je lus et mon trépas et ma résurrection.

Je voulus aller à la recherche de ce... *Canard* funèbre dans les bureaux même du *Soleil*.

Le rédacteur me répondit :

— « Ma foi, mon cher Ducros, j'ait écrit ce qu'on a dit à propos de votre résurrection.

— « Qui, *On ?*

— « Tout le monde : beaucoup de gens encore vous croient défunt,

Et il ajouta en riant :

— « Si parmi ces gens-là vous comptez des créanciers, soyez en paix : Car, si comme le disent nos codes, *le mort saisit le vif ;* le vif doit être libéré par le mort.

— « Du tout, mon cher confrère, lui répondis-je, je donnerai dans quelques jours une séance publique pour faire tomber ce bruit stupide.

En effet, j'organisai une soirée. Je m'assurai le concours de mon ami d'enfance, Villaret, de l'Opéra ; des frères Lionnet, ces deux fauvettes en habit noir et d'autres artistes de *Primo-Cartelo*. Bref, je m'assurai de tout, excepté de la chose la plus essentielle, l'autorisation de la Préfecture de Police !

Je ne m'aperçus de cet oubli que le jour même de la séance, douze heures avant de commencer.— Il était trop tard pour faire les démarches nécessaires, le public allait arriver... que devenir ?...

J'allai trouver le Commissaire de police du quartier.

Il dînait.

Je lui racontai mon embarras.

— « Que voulez-vous que j'y fasse ? me répondit-il, il fallait vous mettre en mesure.

— « Sans doute. — Mais , hazardai-je timidement, si j'osais vous inviter à venir en famille, applaudir les artistes qui doivent se faire entendre à ma soirée ?

— « Vous moquez-vous de moi ? exclama le digne magistrat en laissant retomber sa fourchette·

— « Nullement, Monsieur, je crois, au contraire, vous ménager un plaisir en vous offrant l'occasion d'entendre le célèbre Villaret, le nouveau ténor de l'Opéra.

— « Ah ! Villaret ?... le fameux chanteur ?...

— « Oui, Monsieur...

— « Pourquoi diable, ne vous êtes vous pas mis en règle pour l'autorisation?

— « Un oubli inexplicable... Mais qui sera vite réparé, si vous daignez venir légaliser par votre présence l'irrégularité administrative de ma soirée.

Monsieur le Commissaire se grattait le front, et, s'adressant à sa femme ;

— « Qu'en dis-tu, Fanny ?

— « Je dis, que les journaux chantent les louanges de M. Villaret et que je voudrais bien l'entendre et le voir de près en habit de ville.

— « Eh bien, Monsieur, me dit le Commissaire, vous pouvez donner votre soirée ; madame et moi nous y viendrons.

— « Ah ! merci, Monsieur !

Si je fus satisfait de cet heureux dénouement, cela se comprend sans peine — a l'heure dite les portes

furent ouvertes et le public eut bientôt rempli la salle. — Mais je n'étais pas au bout de mes tribulations.

Je commençai par dire une poésie en attendant l'arrivée de mes artistes... qui n'arrivaient pas! puis une autre poésie... et toujours absence totale d'artistes ! M. le Commissaire que je voyais assis au second rang des fauteuils, fronçait déjà le sourcil, et se croyait mystifié.

J'étais sur des épines !

J'annonçai une improvisation et demandai des *Bouts-rimés*.

M. le Commissaire commença le feu.

— « *Blagueur !* dit-il, en soulignant le mot, à mon adresse, et les bouts-rimés suivants me furent lancés à la queue-leuleu par le public : — *Jumelle*, *vigueur*, *chamelle*, *bonsoir*, *fasse*, *face*, *mouchoir*.

Et j'improvisais, au fur et à mesure que chaque bout-rimé m'était lancé ;

Tel est sincère, qu'on l'appelle — *Blagueur* !
Pour lire au fond des cœurs Dieu seul a sa — *Jumelle*.
O muse ! il faut ici déployer ta — *vigueur*,
Te montrer patiente ainsi que la — *chamelle*.
On attend Villaret s'il ne vient pas, — *bonsoir !*
Blagueur on me croira quoique je dise ou — *fasse*.
Mesdames, la rougeur vient me couvrir la — *face*...
Vite, pour la cacher, jetez-moi le — *mouchoir !*

Le sourcil de M. le Commissaire reprit sa forme d'accent circonflexe complet, et son regard devint tout-à-fait gracieux lorsque Villaret, suivi de James Rousselot son répétiteur et accompagnateur, parut dans la salle , où il fut accueilli par une salve d'applaudissements.

Il chanta l'air du 4e acte de l'Africaine que l'on venait de créer à l'opéra :

O Paradis sorti de l'onde.

Son succès fut immense.

Villaret m'avait dit quelques jours avant : — Ne t'occupes pas d'un pianiste pour ta soirée. J'emmenerai James avec moi.— Mais il se trouva que le soir même de ma séance littéraire et musicale, il dut aussi aller chanter chez le ministre des finances avec sa camarade, la grande artiste, Mlle Krauss. Ce qui fait qu'ayant cueilli des bravos chez moi, il s'en alla chez le ministre faire une autre cueillette de pièces d'or, accompagné... de son accompagnateur Rousselot !

Autre embarras !

Qui donc accompagnera maintenant, les autres artistes qui doivent se faire entendre ?

M. le commissaire se pencha vers sa femme, et, après quelques mots à voix basse, il se leva et vint à moi je crus qu'il allait me faire des reproches sur cette nouvelle négligence... il vint me proposer de tenir le piano lui-même pour continuer la soirée ! !

Les artistes n'eurent qu'à se louer d'un tel accompagnateur dont la qualité policière était connue de beaucoup d'assistants, habitants le quartier.

Son succès fut très grand aussi.

J'avais eu la chance de rencontrer un policier mélomane et pianiste distingué. — Aussi, lorsque mon tour vint encore, d'après le programme, de monter sur l'estrade, je demandai au public de me laisser libre pour le sujet et les rimes dans l'improvisation que j'allais faire, dès que notre magistrat artiste eut quitté le piano après avoir accom-

pagné les frères Lionnet chantant *la Légende de Saint-Nicolas*, de notre ami Aarman Gouzien, je dis, m'adressant au Commissaire :

VIOLON ET PIANO.

Hier encore nos bons sergents,
J'entends, nos bons sergents-de-ville
Au violon conduisait les gens,
Souvent pour un sujet futile ;
Pour tapage, bruits discordants ?
Ce ne sont plus mêmes affaires ;
Nous voyons, le cas est nouveau,
Que pour harmonieux duo,
Ce sont Messieurs les Commissaires
Qui les conduisent... au piano !

L'exemple du mélodieux policier gagna quelques auditeurs, entre autres, M. Risbeck, de l'Ecole des Mines, M^{e} X ; Henri Regnault, le peintre de la *Salomé*, tué plus tard par une balle prussienne à Buzenval ; qui se firent applaudir chaleureusement et la soirée se termina par un bal dont toutes les danses furent jouées par notre charmant commissaire. Lui, qui devait tout empêcher, fut le *Deus ex machina* de la situation.

Il se retira à cinq heures du matin, en se frottant les mains et en disant à sa femme qui n'avait pas manqué ni un quadrille ni une mazurka :

— « Eh ! bien, qu'en dis-tu Fanny ? »

A. Ducros.

FÉLIBRES ET FÉLIBRIGE

Pour Frédéric Mistral.

Qu'est-ce au juste que ces hommes qui, affublés d'un nom étrange et nouveau, parlent de liberté, d'idéal et de poésie, au milieu du tourbillon de décadentisme qui nous entraîne, dans le désarroi des idées, des enthousiasmes et des espoirs ?

Sont-ce vraiment les mêmes qui farandolaient et disaient, en une langue sonore, des chansons simples à Font-Segugne ?

A notre époque tourmentée, tandis que tombent et disparaissent les partis, les croyances, la foi, tandis que nous sommes comme étouffés sous le poids du passé de notre race, ces hommes nous apparaissent comme les seuls à qui ce passé ne pèse point.

Le mouvement qu'ils ont créé a franchi les limites de la contrée qui était sa raison d'être et qui, primitivement, semblait devoir le contenir.

Créé par quelques enthousiastes de notre Midi pour la résurrection de la langue provençale et le maintien des traditions — menacées de disparaître

dans la mortelle uniformité — ce mouvement a pris l'ampleur et la noblesse d'un de ces courants d'idées qui marquent dans l'histoire des peuples.

Comme aux premières années, on farandole et on chante encore. Mais les « sirventes » d'aujourd'hui ne sont plus de naïves et simples chansons, et un Ministre de l'Instruction publique, M. Georges Leygues, a pu dire, au dernier banquet de « la Sainte-Estelle », qu'il savait, lui, « homme de gouvernement, quelle chanson de progrès chantaient les magnanarelles ». Cette « chanson de progrès », ce sont les revendications libertaires, les désirs d'une race mutilée.

Le Félibrige devait fatalement en arriver là. En ressuscitant la langue d'oc, on a réveillé toutes les pensées d'indépendance, tous les sentiments, toutes les idées rénovatrices qui dormaient au fond des cœurs, faute de pouvoir s'exprimer.

Dans leur piété filiale, les félibres n'ont pas seulement cherché à sauver les coutumes, les traditions, la langue de leur race, mais encore à connaître son histoire. Ils ont ressuscité l'âme même du Midi. Et le Midi est apparu dans toute sa splendeur passée, au temps de sa liberté et de son indépendance. Alors, à l'idée de cette belle civilisation disparue et noyée sous le flot des envahisseurs que guidait Simon de Montfort, des cris de rage et des malédictions se sont élevés contre la croisade des Albigeois. Les royalistes irréductibles, les catholiques intransigeants se sont unis dans ce concert d'anathèmes aux républicains ardents et libres-penseurs. — Et l'amour de leur pays a encore unis ces mêmes hommes pour préparer le

mouvement qui se dessine et que je m'applique à analyser.

*
* *

L'amour poétique des félibres pour la terre natale les a poussés vers tout ce qui pouvait rendre à cette terre un peu de son ancienne gloire, avec ses antiques coutumes et ses vieilles libertés. — Ils sont devenus les plus fervents apôtres de la décentralisation.

Ce sont eux qui ont revendiqué l'autonomie communale et lancé ces idées de régionalisme, de fédéralisme, aujourd'hui acceptées par tant de penseurs et de philosophes.

Cela a fait sourire les beaux esprits du boulevard, et ils ont été traités de séparatistes... par les *snobs* qui, subissant toutes les invasions, se font blanchir à Londres !

Comment le Félibrige en est-il arrivé là ? Son évolution s'est faite graduellement, comme sous la loi immuable qui régit les travaux et les enfantements de la nature.

A vrai dire, dès le début, un homme savait où l'on allait, celui dont le nom formera à lui tout seul une des pages les plus éblouissantes de l'histoire du Félibrige : Frédéric Mistral.

Dans une note saisissante de *Calendau*, le grand poète provençal, tout en s'inclinant pour l'amour de la grande France sous l'Inéluctabilité des choses, s'apitoyait, très noble et très pur, sur le sort douloureux du Midi, et demandait qu'on lui laissât le droit de pleurer et de reprendre le mot de Lucain : *Victrix causa Diis placuit, sed Victa Catoni.*

Mais ni Mistral, ni les Félibres ne pouvaient se

contenter longtemps de pleurer. Et, lorsqu'en des « sirventes » débordants de lyrisme et de foi, le maître, pour marcher au but entrevu, appela :

Aqueli qu'an la memòri,
Aqueli qu'an lou cor aut,
Aqueli qué dins sa bòri
Sènton giscla lou mistrau,

il se forma autour de lui un « bataillon sacré » de fidèles.

Parmi les premiers étaient deux hommes du Languedoc, républicains ardents, Auguste Fourès et Xavier de Ricard, qui s'entendirent et imprimèrent à l'évolution félibréenne, une impulsion nouvelle et sa direction définitive.

Ils eurent avec eux tous les « Félibres rouges » : Jean Lombard, mort, hélas! aujourd'hui, Antide Boyer, le député, Pierre Bertas, adjoint au maire de Marseille, Auguste Marin, Félix Gras, actuellement capoulié du Félibrige, etc.... Maffre de Baugé, qui, par piété filiale, avait longtemps servi les lys, vint à eux ; et, depuis lors, tous les Félibres, sans distinction de nuances politiques, se sont associés à toutes les manifestations.

Je ne veux, ici, parler que des deux les plus significatives. La première date du 22 février 1892. Le « capoulié » Félix Gras s'étant rendu à Paris, les jeunes félibres lui lurent un manifeste dont voici les principaux passages :

« Voilà longtemps, Monsieur le Capoulié et messieurs les félibres que les jeunes gens mûrissent les idées que vous avez semées, et voilà longtemps aussi qu'ils attendent impatiemment de les voir réaliser...

« Nous avons tous entendu votre appel et main-

tenant nous allons dire, non pas comme autrefois devant des auditoires de frères et des assemblées de lettrés, mais dans les assemblées politiques et devant le peuple du Midi et du Nord, les réformes que nous voulons. Nous en avons assez de nous taire sur nos intentions fédéralistes quand les centralisateurs parisiens en profitent pour nous jeter leur méchante accusation de séparatisme. Enfantillage et ignorance ! Nous levons les épaules et nous passons.

« Nous sommes autonomistes ; nous réclamons la liberté de nos communes ; nous sommes fédéralistes et si, quelque part, dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendrons la main.... »

La deuxième manifestation se produisit en août 1894, au banquet de la « Santo-Estello, » *en* Avignon, où mon excellent ami Albert Arnavielle, que Mistral a nommé « le Saint du Félibrige, » but *au félibrige intégral*, et où le poète Jean Carrère, encore plus précis, but « aux provinces unies et aux villes libres de France ! »

On répondit nettement au « brinde » de ce dernier : « Vive le fédéralisme ! » Il est vrai que de plus timides se contentèrent de crier : Vive la décentralisation ! » Mais, au fond, n'est-ce pas là une même chose ?

Nous voilà bien loin des *galéjades* du début, qui sans doute n'étaient que les bégaiements de l'enfance félibréenne.

Les joueurs de galoubet ont posé galoubets et rustiques pipeaux ; et s'ils travaillent toujours à la

résurrection glorieuse de la langue d'oc, ils se sont habitués au maniement de l'arme adverse, et c'est en français qu'éclatent leurs revendications.

Il ne s'agit seulement pas aujourd'hui de conserver les coutumes, les traditions des pays d'oc, mais de rendre à ces pays leur vie propre, et sinon leur indépendance — ce qui est impossible — du moins une plus large part de liberté et de franchises.

Voilà, nettement posée, la question félibréenne.

***

Et maintenant, qu'adviendra-il de ce mouvement, et quel est le sort réservé à cette cause ? Toutes les hypothèses sont permises, on n'écrit pas l'histoire d'avance. Mais on ne saurait méconnaître que la question est sérieuse et vaut d'être étudiée.

Dès 1875, au lendemain du concours solennel ouvert par la Société des langues romanes, à Montpellier, Gaston Paris écrivait dans le *Journal des Débats* : « Des politiciens à courte vue peuvent seuls négliger de pareils symptômes. Il y a eu dans l'histoire bien des évènements considérables qui ont eu des origines analogues.... » Cela peut-être répété avec plus de raison encore aujourd'hui. Il faut bien voir que le Félibrige compte de très nombreux adhérents, parmi lesquels quelques-uns ayant la célébrité, d'autresjouissant d'une autorité puissante, et les plus nombreux ayant la jeunesse, la foi, l'énergie, et, ce qui ne gâte rien, du talent.

Bah ! dira-t-on, des poètes, des littérateurs, que peuvent-ils faire ?... On oublie que tous les grands changements politiques ont eu pour précurseurs des philosophes et des poètes, et que le plus grand

mouvement social de notre nation est sorti des rêveries de Rousseau.

Pendant longtemps on a pu croire que l'âme du Midi avait succombé à Muret ; elle paraissait ensevelie à jamais sous la poussière de plus de six siècles ! Les modernes troubadours l'ont fait sortir de son tombeau comme le Christ fit de Lazare ! —Et voici, ô dérision, les gens du Nord qui l'appellent « au secours de l'Art français qui se spectralise et se meurt — (1). »

D'un autre côté, comment admettre que l'éclosion d'un génie comme Mistral, soit un accident dans une époque ?.. Et comment penser que tant d'idées lumineuses semées par le grand poète provençal peuvent rester stériles ?

La semence est tombée dans la bonne terre, la terre rouge des paysans ; l'enthousiasme est là pour la féconder !

Ma conviction ardente et profonde sur ce point étonnera probablement beaucoup d'esprits, et certainement fera sourire. Aux époques énervées, comme la nôtre, l'homme ne comprend plus qu'il puisse tirer de lui-même quelque chose de grand, de fort ou d'héroïque. Le rêve des félibres paraîtra donc impossible et insensé aux uns, tandis que les autres continueront à y voir — avec beaucoup plus d'obstination que de clairvoyance — une atteinte à l'Unité de la patrie française.

Il faudrait pourtant s'essayer à comprendre les idées avant que de les rejeter ou de les combattre.

Je sais qu'une des objections que l'on adresse

(1) M. Edmond Lepelletier. — *Echo de Paris* (1894).

souvent aux félibres est celle-ci : « Mais ne voyez-vous pas que tous vos efforts seront impuissants à sauver la langue d'oc, fatalement condamnée à disparaître ? » — Eh ! bien, oui, elle est condamnée. Comme toutes les autres. Car il n'y a que deux sortes de langues : celles qui sont mortes et celles qui mourront.

Quant à porter atteinte à la grandeur de la patrie française, le triomphe des idées félibréennes ne peut, au contraire, que servir cette grandeur et augmenter la puissance et la force de notre nation.

La Provence, la Bretagne, la Lorraine plus prospères, plus grandes, c'est la prospérité et la grandeur nationales augmentées d'autant. Les provinces ne sont pas autre chose, pour la patrie, que ce que les membres sont à la famille. Et la force de la famille est faite de la puissance de ses divers membres.

Or, aujourd'hui, nous assistons à ce spectacle d'un membre attirant à lui tout seul tout le bien de la famille, revendiquant comme sa propriété exclusive l'héritage de gloire et de grandeur qui, en réalité, est indissoluble et appartient à tous, et dissipant son patrimoine et celui des autres en des commerces honteux et étrangers.

Ce membre, c'est Paris.

Toute la vie nationale, depuis un siècle, converge vers ce point. Tous les efforts et toutes les luttes ne sont tentés qu'en vue de sa gloire , qui ne sera bientôt plus la gloire française. La province anémiée, s'épuise jusqu'à devenir stérile pour lui donner un peu de son sang généreux. Et qu'en retire la province en échange ?

Ah ! si, du moins, n'ayant rien de bon à donner, Paris n'envoyait rien du tout. Mais il faut bien que la lie qui l'inonde se déverse quelque part. Et ce sont nos campagnes qui sont souillées de cette vomissure !

Les stupides chansons des beuglants, la littérature « fin de siècle », les modes surannées, les idées mièvres et décadentes, les œuvres gélatineuses, toutes les hontes, tout le ridicule, le produit des plus hideux commerces et des plus monstrueux accouplements se répandent sur la province comme une coulée de lave !

Beaucoup, avant moi, ont signalé ce danger que les Félibres ont très bien compris. Ils s'élèvent contre cet envahissemenl funeste de l'esprit de la capitale ; et c'est justement là que leur conception m'apparaît dans tout son esprit pratique et dans toute sa noblesse.

Nous ne pouvons nous soustraire aux uniformes habitudes que le cosmopolitisme moderne et nos lois économiques tendent à répandre partout. Sous cette uniformité, les caractéristiques des races s'émousseront petit à petit et finiront par disparaître. Mais il y aura toujours entre un Basque et un Lorrain, un Breton et un Provençal, un Auvergnat et un Parisien, des différences que rien ne pourra effacer, parce qu'elles sont la résultante des lois climatériques, les seules immuables.

Voilà pourquoi il paraît impossible d'imposer à ces peuples si divers une même marche et une même manière de penser.

Et j'ajoute qu'il est bon qu'il en soit ainsi. Car à force d'uniformiser on finirait par entamer l'âme

du peuple : ce fonds d'énergie vitale, cette réserve d'obscure poésie, qu'il faudrait pieusement conserver et entretenir, puisqu'elle constitue l'aliment des futurs chefs-d'œuvre.

L'idée d'imposer à tous les groupements humains qui forment une nation une vie uniforme et des lois identiques est donc contraire à l'intérêt général, et porte atteinte à la grandeur de la nation ; elle est, de plus, en contradiction absolue avec les lois naturelles et avec le principe de liberté, condition de toute vie.

La Provence plus libre n'en sera pas moins la Provence, c'est-à-dire toujours une partie de la grande nation. Et les communes de France jouissant de franchises n'en seront pas moins françaises. Notre patrie, est un des Etats les plus centralisés après la Russie, monarchie absolue. Et pourtant l'éparpillement de la vie nationale est une condition de santé politique pour les peuples ! Le second reproche adressé aux félibres n'est donc pas justifié. Leur cause reste noble et juste. L'œuvre qu'ils poursuivent est passionnante, et belle du reflet des sentiment qui l'ont inspirée : l'amour du sol natal, le culte de la beauté !



Et je me demande en pensant à cette Cause, défendue avec tant d'enthousiasme et de foi par les modernes troubadours — fils de la terre et fils de rois — si, pour la vieille race latine mutilée n'apparait pas l'antique Némésis, déesse des compensations fatales.

Peut-être que beaucoup de félibres n'ont pas éle-

vé leur rêve jusqu'à la possibilité d'une renaissance méridionale, et se contentent de chanter leurs villages dans un idiome local. Mais les chefs, les *majoraux*, les *manteneire*,

> Aqueli qué dins sa bòri
> Sènton giscla lou mistrau,

savent très bien ce qu'ils veulent, et où ils vont. Ils ont étudié les conséquences, pour la nation, du droit provincial qu'ils revendiquent : ils n'ignorent pas que longue sera la route et nombreuses les difficultés à vaincre, et ils continuent leur chevauchée avec toute la robustesse de leur espoir.

Et quel que soit le sort réservé à leur cause, ils ne perdront rien ni de leur noblesse, ni de leur beauté. Car les poètes ne sont jamais ridicules et c'est ce qui les caractérise. Ils ont la nostalgie de l'impossible. Ils accomplissent ici-bas une besogne de Sisyphe. Ce sont les amoureux éternellement déçus et jamais résignés de ce mythe : l'idéal. Cet idéal, ils l'incarnent tantôt dans ceci, tantôt dans cela, dans une forme, dans une ombre, dans une étoile....

Mais parmi tous il me paraît noble cet idéal des félibres : — Sur les bords de la mer chantante qui nous apporta les Saintes et vit naître Aphrodite, toutes les cités franches s'épanouissant à la lumière et à la beauté, unies d'après la loi de l'amour, « réalisant comme l'aurore de la société future des communautés libres et confédérées... »

Je salue leur rêve de toutes mes sympathies.

E. Marius Richard.

POÉSIES

MAI

Oh ! le charme profond après l'hiver maudit
D'aller au grand soleil associer des rimes
Et de donner l'essor à des pensers sublimes
Quand le ciel de Mai resplendit.

Quand il neige partout des lilas et des roses,
Quand l'oiseau dans les bois prolonge un son flûté,
Et que, vaisseau de l'air, le nuage ouaté
Flotte dans les espaces roses.

Quand la fleur émane un doux enivrement,
Quand sur les flots changeants où la clarté s'irise
Tressaillent les baisers attiédis de la brise,
Pleine d'un long chuchotement !

La terre nous convie à ses métamorphoses,
Au sortir des torpeurs où le sol s'endormit.
Tout germe, tout s'émeut, tout palpite et frémit ;
On sent comme grandir les choses.

Rêvons alors chansons sur un coteau boisé,
Propos furtifs d'amour, soirs cléments, nuits sereines,
Lumière des matins, parfums, molles haleines,
Notre rêve est réalisé.

La nature se prête à notre fantaisie ;
Elle berce d'espoir et de langueur nos sens ;
Elle brûle pour nous un invisible encens
Et sourit à la poésie.

O mois de Mai, saison aux aspects merveilleux,
O mois qui fais tomber sur nous en avalanches
Les rayons à travers le feuillage des branches,
Mois cher à l'âme et cher aux yeux,

Mois suave qui rends plus câlines les ondes,
Plus chantants les buissons, plus musicaux les vers,
Plus animés les cieux et plus beau l'univers,
O mois qui réveilles les mondes !

Le poète ici-bas épris de ta splendeur
Aux feux de ton soleil allume son génie.
Son hymne si vibrant te doit son harmonie
Et son poème sa grandeur !

LES DEUX AMOURS

Tôt ou tard le plus sûr hymen
Connaît les mortelles alarmes ;
Les beaux yeux se voilent de larmes ;
La main ne serre plus la main ;

Les douces lèvres de carmin
Perdent leur fraîcheur et leurs charmes.
Comme un faible vaincu sans armes
A terre gît l'amour humain.

Seul, parcequ'il a la puissance
De soustraire sa pure essence
Au creuset fatal du trépas,

Qu'il se relève quand il tombe
Et se rallume après la tombe,
L'amour divin ne passe pas.

R. FÉVRIER.

NIMES AUJOURD'HUI

RÉPONSE A M. HENRI MAZEL

L'article que vous avez donné sous ce titre, Monsieur, dans le précédent numéro de cette *Revue* mène quelque bruit. Vous n'en êtes assurément ni surpris, ni fâché. Votre compétence, votre renom, soit dit sans blesser votre modestie, votre légitime désir d'être entendu et écouté, lorsque vous publiez ce que vous considérez comme une vérité, comme une opinion solidement assise, justifient, à mon sens, les deux expressions que je viens d'employer. Admettez, cependant que votre intransigeance puisse paraître excessive, vos accusations injustifiées, vos suppositions et vos assertions erronées et gratuites.

Je n'ai pas la prétention de défendre M. Révoil contre vos attaques directes et vos insinuations plus ou moins détournées ou transparentes. S'il avait besoin d'être défendu, protégé ou soutenu, il ne sentirait aucunement la nécessité de recourir à l'aide d'autrui, ami ou étranger quelconque. Vous proclamez vous-même que c'est *un homme très savant, un architecte du plus haut talent, imbu des meilleures intentions*. Dites aussi, pour être complet, et, par conséquent, exact, qu'il ne touche et ne travaille à nos vieux monuments, dont vous plaignez si lamentablement le sort, qu'avec l'assentiment et

sous le contrôle des autorités compétentes : Commission des monuments historiques, Ministère des Beaux-Arts, Etat ; que sais-je encore ? De telle sorte que sa responsabilité, la responsabilité de tous les Nimois que vous déclarez complices de sa culpabilité, se trouvent par cela même dégagées et couvertes.

Que si vous reprochiez à M. Révoil d'avoir trop d'empire sur ces autorités et d'abuser d'elles, vous ajouteriez à l'éloge que vous venez de faire de ce personnage : pour se créer et se maintenir une telle influence, ne faut-il pas être vraiment un homme supérieur ?

Je veux omettre votre paragraphe relatif à la façade de la Cathédrale. Il serait puéril ou douloureux de s'arrêter à la question d'argent que vous soulevez là, oui, Monsieur, que vous soulevez, tout en déclarant que vous la laissez de côté. Ne savez-vous pas, ou bien oubliez-vous, que la somme nécessaire à la réfection de la porte (*récente et bâtarde, en effet*), cet affreux *chapeau de gendarme*, comme disait le plus spirituel de nos derniers évêques, a été offerte par l'un d'eux, et.... non encore acceptée ? Subvention refusée, pourquoi, par qui ? Pas par M. Révoil, vraisemblablement. Voilà qui est de nature, je crois, à dissiper vos soupçons, à justifier, sur ce point, l'homme que vous reconnaissez, du reste, *imbu des meilleures intentions*.

Mais vos doléances et votre critique vont, au-delà de l'implacable réparateur, jusqu'à dénoncer ce que vous appelez des *profanations sacrilèges*. Et vous houspillez vertement.... tout le monde et d'autres encore. Je me borne à retenir de votre liste d'accu-

sés le Conseil municipal et l'Académie de Nimes. Sans me constituer leur champion, je pourrai, je pense, admis à l'honneur de les fréquenter d'ordinaire, vous fournir, sur leur attitude et leur action dans les questions qui nous occupent, quelques renseignements précis et instructifs.

L'Académie de Nimes a été saisie, dans sa séance du 22 avril 1893, par M. Coustalet, d'une proposition relative, non point à une *réfection*, même partielle, qui lui enlèverait son caractère si précieux de ruine antique, mais à la *consolidation* des parties menacées du *Temple de Diane*. Cette proposition, disait notre regretté confrère, était inspirée par les justes préoccupations des archéologues et des artistes. Elle fut adoptée à l'unanimité et le bureau de la Compagnie chargé d'en assurer l'exécution. Il s'agissait de prier la Municipalité de demander au Ministère des Beaux-Arts une somme suffisante pour l'aider à effectuer les travaux de *consolidation urgente*.

Le bureau de cette année 1893 comprenait *M. Elie Mazel* comme *vice-président*. Et M. Mazel assistait à la séance.

Le 26 avril, le bureau faisait à M. le Maire la visite décidée. Et M. le vice-président Mazel prenait part à cette démarche, en joignant ses instances à celles de ses confrères.

M. le Maire promit son concours le plus dévoué. Il obtint rapidement du Ministère et du Conseil municipal les fonds nécessaires aux travaux pressants et limités de consolidation.

Voilà ce qu'a fait l'Académie, comme en témoigne son *Bulletin de* 1893 (pages 49 et 54).

Ne la louez donc pas de *s'être émue*, *lorsque M. Ré-*

voil a osé porter la main sur le Temple de Diane, et d'avoir sauvé, par *son intervention, le cintre d'entrée*. C'est elle qui a pris l'initiative des démarches, provoqué les votes de fonds, fixé la limite dans laquelle l'argent serait dépensé et déterminé l'emploi spécial des subventions accordées. Maudissez-la plutôt. *Si les ruines ne sont pas plus ruines*, si, partant, elles ne vous sont pas *plus augustes et plus chères*, si *le spectacle de ces vandalismes vous est atroce*, accusez-la de vos désillusions et de vos tristesses d'artiste.

On vous a mal renseigné, si l'*on* vous *a dit* autre chose sur la pensée et les actes de notre compagnie en cette affaire. Et cependant mieux que quiconque vous deviez être au courant, mieux que quiconque vous pouviez savoir. Nos séances académiques n'ont aucun secret pour vous. Vous y avez toujours, même absent, un œil et une oreille, d'autant plus attentifs et ouverts cette fois qu'ils appartenaient à un personnage particulièrement actif. Je m'étonne de vous voir le contredire maintenant : je vous croyais tous les deux en parfaite communion d'idées et j'avais supposé même entre vous et lui certaine collaboration intellectuelle, m'imaginant que je vous reconnaissais dans le touriste de *Nimes Demain*.

Etait-il besoin, au surplus, d'un intermédiaire pour vous instruire et pour mettre en éveil vos délicatesses d'esthète ? Depuis de longues années, l'Académie de Nimes est heureuse de vous compter parmi ses membres. Si vous n'assistez que rarement à ses réunions, ses publications vous parviennent régulièrement et sans retard. Ses travaux vous sont familiers et ses décisions ne vous restent pas longtemps inconnues.

Votre complet silence durant tant d'années est donc inexplicable et sûrement il vous expose aussi à cette accusation de culpabilité, de complicité que vous formulez si vivement contre tous vos compatriotes ; plus répréhensible même parait votre abstention puisque vous réprouvez si hautement et ces tendances et ces ouvrages. Tout cela ne s'est pas fait en un jour ; tout cela n'a pas été comploté à la sourdine, surtout pour vous, mon cher confrère, qui vraisemblablement ne pouviez en ignorer l'origine, la marche, les détails, et qui ne sauriez raisonnablement désavouer aujourd'hui les vues et les actes de notre zelé vice-président de 1893.

Pourquoi n'êtes vous pas intervenu, n'avez-vous pas exposé vos doléances, transmis ou apporté vos propositions, exposé vos griefs, fait valoir vos raisons et vos avis ? Sans doute on vous aurait répondu (peut-être aurais-je été du nombre de ces profanes) que votre désir de jouir des *ruines toujours plus ruines* est un désir égoïste ; que vous ne pourriez le satisfaire, si nos pères, l'ayant partagé d'avance et pratiqué, avaient laissé le temps et les barbares faire leur œuvre de destruction, sans qu'ils aient essayé de l'arrêter ou de la réparer ; que cet égoïsme, nos descendants le blâmeraient certainement très fort, s'ils étaient réduits, faute de conservation par nous des monuments dont nous jouissons et que nous admirons, à n'en trouver que des traces effacées, des fragments dispersés, les emplacements rasés et nivelés, à en lire la description vraie ou supposée, à en chercher le souvenir exact ou hypothétique dans les livres seulement.

On vous aurait objecté sans doute que les rapiéçages, avec des pierres forcément *toutes blanches et*

toutes neuves, sont un mal nécessaire, à cette condition, si vous voulez, condition actuellement remplie, ainsi que vous le reconnaissez vous-même, que ces pierres soient *scrupuleusement calquées*. On aurait pu ajouter que, ce mal, il faudra le subir toujours, du moins tant que l'on n'aura pas inventé pour les édifices comme pour les meubles l'industrie du vieux-neuf. Et encore vos goûts artistiques réprouveraient-ils, comme la réprouvent tous les amateurs, l'imitation, l'authenticité seule méritant et forçant l'admiration et le respect.

On aurait conclu, j'imagine, que, toutes les choses de ce monde terrestre portant en elles des germes de détérioration et de destruction, il faut sans cesse combattre pour la conservation et pour la vie, au nom de la civilisation et de l'humanité, dans l'intérêt même du progrès et de l'art.

Quelle serait la solution de discussion semblable et de pareil tournoi ? Je l'ignore ; mais ce que je sais bien c'est qu'il en interviendrait une qui, sans convaincre peut-être le vaincu, s'imposerait et serait respectée sans doute comme l'est et doit l'être toute décision loyalement sollicitée et judicieusement prise.

Si vous aviez agi de la sorte, nous y aurions perdu un article dans lequel nous retrouvons la flamme de votre âme poétique, l'éclat de votre brillant esprit, l'habileté de votre plume alerte et incisive. Nous y aurions gagné l'ignorance de ces pages, attristantes pour un *homme très savant, imbu des meilleures intentions*, que vous ne craignez pas de blesser, de *peiner*, et que sûrement vous cherchez à *étonner* ; dangereuses pour la réputation des Ni-

mois (et vous en êtes un cependant) que vous représentez comme des rustres, des lâches, des vandales, sans crainte d'exciter à la grève *les entrepreneurs, les maçons et jusqu'aux gâcheurs de plâtre (verba et voces, heureusement !)* et que vous dénoncez, avec les plus dures épithètes d'un fulminant réquisitoire de cour d'assises, comme coupables ou complices de profanations et de sacrilèges ; antipatriotiques, puisqu'elles provoquent le *désachalandage* (excusez ce vilain mot) de notre ville par la désaffection, l'indifférence, le mépris des *voyageurs de goût ;* regrettables, par conséquent, pour ces motifs et pour bien d'autres, comme une pure malignité : *malitiis non est indulgendum*, dit-on au Palais.

Qu'il eût été préférable que, au lieu de vous enfermer dans le rôle aisé de critique, vous eussiez choisi celui plus noblement généreux et plus chevaleresquement français de conseil dévoué ; que vous eussiez suivi, pour arriver à vos fins, non la voie dans laquelle vous vous êtes engagé et au bout de laquelle vos propositions ne trouvent aucun résultat, aucune sanction, mais celle que je viens de vous indiquer, qui vous était grande ouverte et s'offrait naturellement à vous !

Sans danger de blessure pour personne, vous auriez pu appeler et rencontrer votre principal adversaire sur un terrain commun, puisque, lui aussi, il appartient à notre Compagnie, qui s'en honore. Votre campagne en faveur de nos antiquités et de nos rues sur leur état et leur existence aurait eu ainsi moins d'éclat, à coup sûr, et moins de retentissement ; mais combien, en amenant des recherches précieuses, des discussions approfondies et... courtoises,

eût-elle été plus intéressante, plus pratique et partant plus utile pour notre chère vieille cité !

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Paul Clauzel

Secrétaire perpétuel
de l'Académie de Nimes.

TABLE PAR LIVRAISONS

Livraison du 25 Janvier 1896

Livraison du 25 Février

Livraison du 25 Mars

Livraison du 25 Avril

Livraison du 25 Mai

Livraison du 25 Juin

TABLE PAR SUJETS TRAITES

HISTOIRE RÉGIONALE ET LOCALE

MORALE ET RELIGION

LITTÉRATURE

ÉRUDITION

ARCHÉOLOGIE

SCIENCES

VOYAGES

VARIÉTÈS

COMÉDIE

POÉSIES

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

L'Administrateur-Gérant : Gervais-Bedot.

NIMES. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE DE LA MADELEINE, 21